



HAL
open science

Analyse sociologique des trajectoires d'insertion socio-économique des jeunes au Mali: l'exemple de l'APES

Doudou Ben Béchir Niang

► **To cite this version:**

Doudou Ben Béchir Niang. Analyse sociologique des trajectoires d'insertion socio-économique des jeunes au Mali: l'exemple de l'APES. Sociologie. Université de Lorraine, 2019. Français. NNT: 2019LORR0129 . tel-02462802

HAL Id: tel-02462802

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-02462802v1>

Submitted on 31 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITE DE LORRAINE

École Doctorale Sociétés, Langages, Temps, Connaissances (SLTC)

Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales (2L2S)

Analyse sociologique des trajectoires d'insertion socio-économique des jeunes au Mali : l'exemple de l'APEJ

Thèse de doctorat en Sociologie

Présentée et soutenue par Doudou BEN BECHIR NIANG

le 9 juillet 2019

Thèse dirigée par Emmanuel JOVELIN, Professeur des Universités

Jury :

Mme Ewa BOGALSKA-MARTIN, Professeure des universités, Université Grenoble Alpes,
Rapporteur

M. Jean Yves DARTIGUENAVE, Professeur des universités, Université Rennes 2,
Examineur

M. Emmanuel JOVELIN, Professeur des universités, Université de Lorraine, Directeur

Mme Antigone MOUCHTOURIS, Professeure des universités, Université de Lorraine,
Présidente

Mme Anne Emmanuelle SALMON, Professeure des universités, CNAM Paris,
Rapporteur

M. Aly TOUNKARA, Maître Assistant en Sociologie, Université des Lettres et des
Sciences Humaines de Bamako, Examineur

Dédicace

Nous dédions ce travail à notre regretté ami Aboubacar CAMARA, qui nous a gratuitement offert le premier document qui a permis d'obtenir cette bourse de doctorat en France.

Remerciements

Nos remerciements s'adressent à :

- L'Ambassade de France à travers le service de coopération et d'action culturelle pour l'octroi de la bourse doctorale ;
- L'Université de Lorraine à travers la Direction de l'école doctorale Fernand BRAUDEL, le laboratoire 2S2L et les membres de notre comité de thèse pour la qualité de la formation et l'appui-conseil ;
- Notre directeur de thèse P^r Emmanuel JOVELIN dont la rigueur, la disponibilité et les conseils nous ont permis de produire ce travail de thèse ;
- Tout le personnel de l'APEJ et plus particulièrement : Madame SANOGO et les coordinations régionales de Kayes, Sikasso et Bamako, pour leur disponibilité et leur soutien documentaire ;
- La Directrice Nationale de l'Emploi, le Directeur du Centre National de Concours et Examen de la fonction publique pour leur soutien documentaire ;
- Mon équipe d'enquête : Soungalo ZOROME, Seydou TOGOLA, Cheick Salah DIARRA, Djibril SANGARE, Sandiakou SISSOKO et Abdoulaye DIAGAYATE pour leur accompagnement durant la phase de collecte de données ;
- Job THERA, Zakaria NOUNTA, Mankan T KONATE, Boubacar NIANG et Issa DIALLO, Youssouf KAREMBE pour leur appui-conseil ;
- Ma femme Yaye Mariam N'DIAYE, mes enfants et ma famille, pour son soutien moral et son accompagnement pendant la formation ;
- Mes cousins Bouba NIANG, Moctar NIANG, Fily NIANG, Sega KANTE, Fadjigui KEITA et leurs familles, pour leur soutien moral ;
- Tous les doctorants du laboratoire 2S2L notamment Stéphanie MADJILEMTOLOUM, Anavilde KASSESSA, Modeste KOUAME, Marine LE CALVEZ pour leur sens du partage et leur franche collaboration ;
- Tous ceux, qui de loin ou de près, ont contribué à l'élaboration du présent travail.

Résumé

La problématique de l'insertion socio-économique a pris de l'ampleur ces dernières années. En effet, au Mali comme dans tous les pays en voie de développement, l'insertion socio-économique est un problème récurrent, s'insérer devient un véritable parcours de combattant. Au Mali, ce problème touche majoritairement la jeunesse qui reste la couche la plus vulnérable.

Notre recherche s'intéresse aux jeunes dans leur parcours d'insertion, mais elle a particulièrement ciblé les jeunes de l'APEJ, ce choix n'est pas anodin car l'APEJ est une structure d'insertion bien représentée sur l'ensemble du pays. Donc notre travail de thèse consiste à analyser les difficultés rencontrées par les jeunes dans leurs parcours d'insertion socio-économique à travers l'étude de leurs trajectoires.

Pour cerner notre objet d'étude, nous avons émis l'hypothèse suivante : les difficultés rencontrées par les jeunes dans leur processus d'insertion socio-économique seraient dû à l'inadéquation entre la formation et l'emploi d'une part et d'autre part la non maîtrise de l'esprit d'entrepreneuriat.

Du point de vue méthodologique, nous avons nourri notre recherche en nous référant sur des auteurs qui ont travaillé sur l'insertion, la jeunesse ; mais aussi des rapports, des comptes rendus, des données statistiques. Pour recueillir les données, nous avons utilisés une méthode mixte (qualitative et quantitative) à travers l'entretien semi-directif et le questionnaire, administré un échantillon de 460 personnes.

A la suite de nos enquêtes, nous avons décelé cinq (5) trajectoires d'insertion socio-économique des jeunes qui sont : stage-chômage, stage-emploi, concours-examen, formation-crédation d'AGR, relations sociales-emploi.

L'analyse de ces trajectoires ont permis de ressortir les difficultés suivantes : difficulté liée à la qualité de la formation reçue (niveau des jeunes par rapport à l'emploi), difficulté liée aux profils de formation et du problème de reconversion/adaptation (au niveau de l'APEJ), difficulté liée au financement et à la gestion des fonds.

Enfin, pour résoudre ces difficultés, nous préconisons : la formation et le renforcement des capacités des jeunes comme stratégie d'insertion socio-économique ; la promotion de l'entrepreneuriat jeune comme alternative à l'insertion socio-économique des jeunes au Mali

Abstract

Sociological analysis of trajectories and socio économique integration of young people in Malia : example of APEJ

Integration in the professional world has become an expanding issue these last years in particularly in Mali, as in other developing nations, where integration can turn into the longest journey. In Mali, this issue concerns first of all the youth, which is the most vulnerable social group.

Our research targets the young adults and aims to understand their integration process. We have been investigation mostly with youngsters supported by the « APEJ » which stands for « Agence pour la promotion de l'emploi des *jeunes* » (*agency for the promotion of youth employment*), a widespread agency in Mali. Our research involves analysing their integration process to identify potential challenges.

To conduct this research, we hypothesized that the challenges that these people come across in their integration process are due to an inadequacy between their training and job requirements on the one hand, and low awareness the culture of entrepreneurship on the other hand.

As regards to methods, we have referred to authors who have studied integration and youth, and also reports and statistics. To collect data, we have used both qualitative and quantitative methods with semi-structured interviews and a survey of 460 people.

As a result, we have identified 5 different types of social and economical integration process which are : internship-unemployment, internish-employment, contests and examinations, training course – business creation, social network – employment.

These different integration processes show the challenges young people have to face : problems due to the quality of education (with inadequacy between these young people experiences and requierments in the workplace), problems linked to their training profiles and the issue of reconversion, lack of funding and fund management.

Lastly, to adress these issues, we suggest to promote training of young people and reinforcement of their squills as an integration strategy, and to promote entrepreneurship as an alternative to integration.

Problématique et Construction de l'Objet

Dès 1969, l'Assemblée Générale des Nations Unies a apporté un soutien actif à l'élaboration de politiques en faveur des jeunes, à la mise en place de conseils de la jeunesse et à la participation des jeunes dans le cadre des objectifs généraux du développement (Nations Unies, 1969). La déclaration qui faisait de 1985 l'année internationale de la jeunesse des Nations Unies, et en particulier, son dixième anniversaire en 1995, ont été des moments décisifs dans l'histoire de l'évolution des jeunes. En 1995, les efforts de 1985 ont été commémorés par la mise au point du programme d'action mondiale de la jeunesse d'ici à l'an 2000 et au-delà. Les objectifs du programme d'aller au-delà des recommandations générales visant à inclure les programmes d'action en vue de réaliser les politiques nationales intégrées à l'intention des jeunes sont clairs.

L'histoire de l'Afrique est également marquée par les efforts entrepris pour promouvoir le développement des jeunes. Dans les années 70, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique a abrité une réunion sur le service national de jeunes, dans le cadre de la mission de l'ONU visant à encourager la mise en œuvre de politiques nationales concrètes en faveur des jeunes. L'Afrique a également joué son rôle dans la promotion des idéaux de l'année internationale de la jeunesse en organisant une réunion de planification en 1983, et des réunions de suivi en 1996 et en 2000.

En effet, en Afrique, la Convention sur les Droits de l'Enfant, la Charte Africaine sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant, la Charte Africaine de la Jeunesse et les Objectifs du Millénaire pour le Développement ont tracé la voie pour les engagements du continent vis-à-vis des enfants et des jeunes.

Cependant, il est également clair qu'en dépit des interventions liées à la jeunesse, les jeunes africains n'obtiennent pas le traitement prioritaire qu'ils méritent.

En effet, Badara Alou TRAORE¹ en abordant le problème de la jeunesse africaine, passe par la période des trente glorieuses années qui avaient donné une lueur d'espoir à cette jeunesse, mais qui hélas a graduellement disparu pendant les années 80, lorsque les systèmes de partis uniques ont complètement assujetti les jeunes à des fins de propagande. Le processus de démocratisation amorcé dans les années 90 a suscité un certain espoir, qui a malheureusement été de courte durée. La pauvreté, l'endettement des Etats, la marginalisation de l'Afrique, l'analphabétisme, les conflits incessants, la pandémie du VIH/SIDA et de nombreux autres problèmes en Afrique, ont sérieusement désorienté la jeunesse africaine.

¹ Badara Alou TRAORE, *Politique et mouvement de jeunesse en Afrique noire francophone, le cas du Mali*, Bamako : Edition Jamana, 2007, p24

Il en est de même d'autres problèmes en Afrique que l'Union Africaine analyse la situation en ces termes : « *Partout dans le monde, le chômage et le sous-emploi des jeunes représentent un problème grave, qui ne constitue qu'un aspect de la question plus vaste de la création d'emploi pour tous. Ce problème s'est aggravé ces dernières années en raison de la récession mondiale qui a frappé plus durement les pays en voie de développement. Fait troublant, la croissance économique ne s'accompagne pas toujours d'une augmentation du nombre d'emploi. La difficulté de trouver un emploi convenable est aggravée par un ensemble d'autres problèmes auxquels sont confrontés les jeunes, notamment l'analphabétisme et le manque de formation, les périodes de ralentissement de l'économie mondiale et la modification des tendances économiques générales. Dans certains pays, l'afflux des jeunes sur le marché du travail a posé de graves problèmes. Selon des estimations de l'Organisation Internationale du Travail, plus de 100 millions d'emplois nouveaux devraient être créés au cours des vingt prochaines années afin que les jeunes des pays en développement, de plus en plus nombreux dans la population active puissent avoir un emploi convenant* ». ²

Devant le problème du chômage grandissant qui affecte le Mali, les jeunes constituent une charge économique considérable pour la population. Cette situation de dépendance économique du jeune, s'est aggravée avec la désarticulation graduelle du tissu économique. Aujourd'hui, même âgés de 35 ans, un grand nombre de jeunes sont encore dépendants de leurs familles, du clan ou de la communauté. Ce constat amer touche d'abord les jeunes ruraux qui s'adonnent généralement aux activités agropastorales, donc soumis aux caprices de la pluviométrie. Il concerne aussi les jeunes urbains, parmi lesquels, on dénombre ceux qui sont sans qualification professionnelle, les jeunes diplômés sans emploi. Les difficultés liées aux dures réalités de la vie en milieu urbain et les exigences du marché du travail n'offrent ni opportunités, ni perspectives. ³

Le chômage des jeunes représente aussi un problème du fait qu'il les prive de la possibilité d'acquérir en toute indépendance le logement qui leur est nécessaire pour fonder une famille et participer à la vie de la société. Il crée aussi une multitude de maux sociaux et les jeunes souffrent tout particulièrement de ses effets préjudiciables : absence de formation professionnelle, dévalorisation de soi-même, marginalisation, paupérisation et gaspillage d'énormes ressources humaines.

² Union Africaine, Charte africaine de la jeunesse, 2007, p42.

³ J-L, GRISEL. *Analyse de situation et éléments de plan d'action en matière de promotion de la jeunesse au Mali*, Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2008, p13

Sur le plan Educatif, l'Etat a marqué sa priorité pour la jeunesse comme une constante du développement social, avec un accent particulier à l'éducation.

Dès les premières années de l'indépendance, le souci de préserver la jeunesse des risques de déviances sociales a amené l'Etat à créer au sein du département chargé de la jeunesse, certains dispositifs de prise en charge des jeunes (la préparation civique et morale, l'éveil psychologique et intellectuel des jeunes). Des progrès ont été réalisés dans le domaine de l'Education ces dix dernières années, mais force est de reconnaître qu'ils sont encore loin de couvrir les besoins éducatifs des jeunes du Mali. Cette situation s'explique fondamentalement par :

- la pauvreté des populations ;
- le mariage et les maternités précoces chez les filles ;
- la responsabilisation précoce des jeunes.

Aussi, les exclusions et abandons précoces de l'école rendent-ils difficile l'insertion sociale et économique de beaucoup de jeunes. Les déscolarisés de l'enseignement fondamental n'ont pas la maîtrise des disciplines instrumentales de base pour un bon apprentissage de métiers susceptibles de les rendre compétitifs sur le marché du travail.⁴ Prenant d'assaut la ville, ils sont très souvent versés dans l'économie informelle mal organisée échappant au contrôle de l'Etat.

Il serait toutefois irréaliste de croire qu'une refondation du système de formation professionnelle et technique pourrait, à elle seule, régler le problème de l'insertion des jeunes, du sous-emploi ou du chômage, puisqu'il s'agit tout à la fois d'un problème économique et politique.

Comment s'est détériorée la situation de l'emploi au Mali ?

A l'indépendance du Mali, l'Etat dans toute sa plénitude assurait le « placement » du jeune en fonction de ses compétences une fois le diplôme obtenu. Une période faste où les soucis liés au chômage étaient inconnus et l'employabilité du jeune diplômé relevait du fonctionnement normal des institutions. Si l'offre n'était peut-être pas supérieure à la demande, il était certain qu'un jeune à la fin de ses études pouvait prétendre à un emploi rémunéré.

Mais les années quatre-vingt marquées par la récession économique, la faiblesse du taux de croissance et la réduction de la richesse nationale furent le début d'une décadence

⁴ <https://www.maliweb.net/politique/promotion-de-la-jeunesse-le-combat-du-president-att-7466.html>

incommensurable dans tous les secteurs de développement du pays. Les indicateurs macro et micro-économiques n'étant plus favorables à la poursuite d'une politique de « générosité » tous azimuts à l'endroit des masses populaires, il a fallu prendre des mesures drastiques, impopulaires pour une relance de l'économie. La mise en œuvre de ces politiques de redressement a conduit entre autres, à l'élaboration des programmes d'ajustement structurel initiés par les partenaires techniques et financiers à la tête desquels les institutions de Brettons woods (FMI, Banque Mondiale). Ces multiples programmes dictés par l'extérieur, faisant fi des réalités locales et ignorant du coup le sort des couches les plus vulnérables furent imposés. L'aide publique au développement sera désormais conditionnée à une bonne gouvernance, une discipline budgétaire rigoureuse, mais aussi un assainissement de la fonction publique en termes de compression du personnel (départ volontaire à la retraite), de restriction pour ne pas dire de « fermeture » de l'accès à la fonction publique (organisation de concours d'entrée à la fonction publique avec un taux de recrutement plus qu'insignifiant). A partir de cette période la problématique de l'emploi des jeunes s'est posée avec acuité au Mali et jusqu'à présent aucune solution à même de résorber véritablement le phénomène n'a pu être trouvée.⁵

Cette situation montre la faiblesse de l'Etat Malien qui n'arrive toujours pas à se dépêtrer de ce problème inextricable.

En plus de ces programmes d'ajustements structurels, Badara Alou TRAORE⁶ « parle de la mauvaise préparation de la société de jeunesse à la création d'opportunités d'emploi de l'inexistence d'une procédure appropriée de recrutement du personnel qui garantit l'équité face à l'offre d'emploi surtout dans le domaine informel », qui sont à la base du problème d'emploi jeune. Yao ASSOGBA⁷ quant à lui, dégage trois problèmes à l'origine de la crise de l'emploi : « l'inaccessibilité au système scolaire et de santé, le caractère très sélectif de l'école et l'inadaptation de l'ensemble du système d'éducation aux réalités socio-économiques ambiantes ». La population malienne est majoritairement rurale, l'accès à l'école pour les jeunes ruraux reste encore un parcours de combattant dans certains endroits.

Les résultats de l'EPAM⁸, montrent qu'exception faite de l'administration publique l'accès à l'emploi devient une relation interpersonnelle. Cet état de fait crée un déséquilibre total

⁵ <https://www.maliweb.net/category.php?NID=74419>

⁶ Badara Alou TRAORE, op. cit, p10.

⁷ Yao ASSOGBA (dir), *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, pages p 7

⁸ Institut National de la Statistique, *Enquête Permanente auprès des Ménages*, Rapport d'enquête, 2009.

entre les jeunes du même pays, un sentiment d'abandon pour les plus démunis qui finissent en général par sombrer dans la déviance sociale.

Ces jeunes attendent des réponses aux difficultés qu'ils rencontrent pour se projeter sereinement dans l'avenir et pour se développer et participer ainsi au développement de leur pays. Malheureusement, les réponses nationales face au besoin de protection de la jeunesse malienne demeurent très faibles malgré les efforts en vue de les adapter à l'évolution des risques. Il faut convenir que devant la poussée de la modernisation et de l'urbanisation de nos communautés, l'absence ou la faiblesse du service public de la jeunesse ne peut perdurer de même qu'une prise en charge non professionnelle de ce domaine d'activité ne peut être efficace.

Aujourd'hui, il paraît difficile de mener un développement local harmonieux et durable sans prendre en compte les problèmes des jeunes, leur vision et leurs aspirations. Ceux-ci se trouvent dans un monde de plus en plus ouvert où ils font face au défi d'insertions économique, sociale et politique, et s'adaptent avec rigueur aux conditions de vie nouvelles. Le rôle et la place des jeunes dans le processus de développement sont tout aussi importants dans la vie d'une nation que dans celle de chacune de ses composantes. Les exemples abondent pour décrire des jeunes à l'avant-garde de l'innovation technologique, de l'activisme environnemental, de la participation religieuse et de la productivité économique.

Dans ce contexte, les autorités maliennes procèdent depuis l'année 2000 à la mise en œuvre d'un Programme National d'Action pour l'Emploi en vue de Réduire la Pauvreté (PNA/ERP) qui vise à opérationnaliser la Politique Nationale de l'Emploi et certains axes du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté. En 2003, les nouvelles autorités du pays ont lancé un ambitieux programme quinquennal destiné à lutter contre le chômage des jeunes : le Programme Emploi Jeunes (PEJ).

C'est aussi dans la philosophie de la résolution A/57/165 de l'Assemblée des Nations Unies sur l'emploi que le gouvernement malien a placé le Mali, comme pays phare pour la formulation et la mise en œuvre d'un plan d'action pour l'emploi des jeunes. C'est ainsi que l'Etat a créé plusieurs structures et programmes pour l'insertion socioéconomique des jeunes qui sont entre autres : l'Agence Nationale pour l'Emploi ; le Fonds d'Insertion des Jeunes ; l'Observatoire National pour l'Emploi, le Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi ; l'Agence pour la Promotion de l'Emploi Jeune ; le Programme National de Promotion de la Jeunesse ; le Programme d'Appui à la Jeunesse Malienne etc.⁹

Pourquoi travailler sur les questions de jeunesse ?

⁹ <https://docplayer.fr/9634470-Chomage-et-conditions-d-emploi-des-jeunes-au-mali.html>

Le choix de l'objet de notre recherche sociologique n'est pas fortuit. Il résulte d'une série de motivations parmi lesquelles nous retiendrons :

~ La question de l'insuffisance remarquable d'ouvrages appropriés sur la jeunesse en général et en particulier ceux intervenants dans le domaine de l'insertion socio-économique au Mali.

~ La seconde raison consiste à apporter notre modeste contribution en tant qu'intervenant dans le secteur de la jeunesse, aux questions de développement de la jeunesse aux nombreux efforts consentis par l'Etat, les organisations de la société civile et les partenaires afin de réduire les obstacles liés au développement de la jeunesse.

~ Enfin, notre motivation est d'ordre professionnel. En effet, nous voulons approfondir nos connaissances en général et en particulier celles relatives à cette couche fragile qu'est la jeunesse afin de faciliter sa meilleure prise en compte dans les projets et programmes de développement.

Ces différentes motivations et les difficultés que traversent les jeunes dans leurs parcours, nous amènent à un certain nombre de questionnements :

- Quelles efficacités peuvent avoir les actions menées par les politiques publiques en faveur de l'insertion socio-économiques des jeunes ?
- Quelles sont les difficultés auxquelles l'APEJ fait face dans l'insertion socio-économique des jeunes ?
- Comment préciser, clarifier les prérogatives, rôles, missions et fonctions des différents acteurs, partenaires, structures de l'insertion socioéconomique des jeunes ?
- Quelles sont les perspectives d'insertion socio-économique des jeunes au Mali ?

Notre problématique nous amène à la question centrale de recherche suivante :

- **Quelles sont les difficultés rencontrées par les jeunes dans leurs trajectoires d'insertion socio-économique ?**

Ce sont ces différentes motivations, et vu le poids démographique de la jeunesse, le taux de chômage de plus en plus élevé ; que nous avons choisi de travailler sur ce thème : **Analyse sociologique des trajectoires d'insertion Socioéconomique des Jeunes au Mali : l'Exemple de l'APEJ.**

La trajectoire sociale représente le cheminement institutionnalisé, c'est-à-dire le cheminement généralement suivi par les individus ou par certains groupes dans une société particulière. La trajectoire fait partie du cadre conceptuel du parcours de vie. Elle est composée de séquence, de rôles et d'expériences qui sont définies ou délimitées par des transitions caractérisées comme des périodes d'instabilité (exemple, l'émancipation, la parentalité, la retraite, les périodes des

transitions ou stades de vie etc.). Nous n'avions pas l'intention de saisir l'ensemble du parcours. Comme énoncé dans notre question centrale, nous avons surtout voulu saisir les trajectoires d'insertion en nous référant à Levy et l'équipe PAVIE (2005) « la trajectoire est définie comme un « modèle de stabilité et de changements à long terme ou une successions d'insertions. Il s'agissait de saisir le dynamique individuel selon diverses coordonnées, de saisir le stade d'insertion. (Voir Ana Gherghel, Marie Christine Saint Jacques : la théorie du parcours de vie. Une approche interdisciplinaire de l'étude des familles, Presses universitaires de Laval, 2013). Nous n'avions pas la prétention d'étudier toute la trajectoire de vie des jeunes de notre échantillon.

Pour cela, notre choix de trajectoire n'a pas été un choix prosopographique, nous avons choisi de mettre en avant les mécanismes de passages du non travail au travail, autrement dit de la sortie de l'école à l'accès à l'emploi.

I. Objectifs

Notre travail de thèse va s'intéresser à plusieurs objectifs, au-delà d'analyser les difficultés que les jeunes rencontrent dans leur processus d'insertion socio-économique à travers l'étude de leurs trajectoires ; il va également s'intéresser à :

- Saisir l'efficacité des politiques publiques en matière d'emploi et d'insertion socio-économique des jeunes au Mali, à travers les trajectoires et le sens que les jeunes donnent à leur processus d'insertion ;
- Identifier les difficultés auxquelles l'APEJ fait face dans la résolution des problèmes d'insertion socio-économique des jeunes ;
- Réfléchir sur les perspectives d'employabilité et d'insertion socio-économique des jeunes dans le contexte malien.

Ce travail de thèse fera l'état des lieux de la situation d'insertion et permettra aussi aux autorités politiques et administratives de se l'approprier pour une meilleure prise en charge des questions d'insertion socio-économique des jeunes. Elle s'inscrit aussi dans une préoccupation plus large des Nations Unies.

Sur la question de l'emploi des jeunes au niveau mondial, la population jeune reste la plus touchée dans le monde par le chômage : en moyenne celui-ci touche trois fois plus les jeunes que

les adultes. Dans la mesure où les jeunes représentent et représenteront une frange importante de la population des pays en développement, il paraît nécessaire et urgent d'étudier leur situation sur le marché du travail dans le but d'améliorer les politiques mises en œuvre pour les aider (BIT, 2004a).¹⁰

II. Hypothèses

A ce niveau, nous avons deux hypothèses :

1-Hypothèse principale :

Les difficultés rencontrées par les jeunes dans leur processus d'insertion socio-économique seraient dues à l'inadéquation entre la formation et l'emploi d'une part et d'autre part la non maîtrise de l'esprit d'entrepreneuriat.

En effet, au Mali comme dans tous les pays en voie de développement, l'insertion socioéconomique des jeunes est un problème récurrent. S'insérer devient un véritable parcours de combattant.

Les difficultés qu'ont les jeunes passent par :

-L'inadéquation entre les offres de formation et les offres d'emploi, l'école malienne est devenue une machine à former des chômeurs, de réforme en réforme le système éducatif a du mal à s'adapter aux réalités socio-économiques du pays rendant du coup difficile la consommation des produits finis. Il n'existe pas cette collaboration étroite entre les universités, grandes écoles et les entreprises.

- Le développement de l'entrepreneuriat jeune apparaît comme une condition indispensable à l'insertion des jeunes maliens. En effet, la population malienne est majoritairement jeune (60% selon INSTAT, en 2016), ce qui implique une politique spécifique en leur endroit. Aujourd'hui la fonction publique affiche ses limites en termes de recrutement, le secteur privé reste jusque-là embryonnaire et très mal structuré. Donc pousser les jeunes vers la création d'entreprise, est une occasion pour eux de s'auto-employer et d'être autonome à court, moyen et long terme, mais aussi de participer à la création d'emploi à long terme. Des difficultés existent à ce niveau quant à l'accès au crédit pour démarrer, la formation de base en gestion administrative et comptable n'est pas là.

¹⁰ <https://docplayer.fi/9634470-Chomage-et-conditions-d-emploi-des-jeunes-au-mali.html>,

2-Hypothèses secondaires :

1-Les offres de service proposées par l'APEJ sont souvent éloignées des attentes des jeunes maliens.

L'APEJ en premier lieu se focalise sur la formation qualifiante pour renforcer l'employabilité du jeune, or le jeune diplômé veut un emploi tout de suite ; les sites de formation sont souvent inappropriés aux profils des jeunes.

2-Le manque de suivi de politique d'appui à l'insertion des jeunes serait un élément clé des difficultés d'insertion socioéconomique des jeunes.

Au Mali, beaucoup de documents nécessaires pour les questions d'insertion socioéconomique des jeunes existent déjà, il y'a au moins huit (8) structures et programmes publics qui travaillent pour la promotion de l'emploi des jeunes. Mais malheureusement, les résultats escomptés et le suivi demeurent chaotiques. Les statistiques en la matière restent difficiles à établir, peu de jeunes diplômés se font enregistrer à l'ANPE ; les jeunes déscolarisés, les jeunes non scolarisés, les jeunes ruraux trouvent difficilement leur compte.

III. Approche théorique et méthodologique

1-Approche théorique

Dans ce travail de thèse, nous nous sommes intéressés à la théorie interactionniste pour mieux cerner notre sujet de recherche. La théorie interactionniste est un courant de pensée intellectuel qui s'est développé dans les années 1910-1920 aux Etats Unis puis la deuxième génération à l'école de Chicago.

Selon cette école, la société est conçue comme la résultante des multiples interactions entre les individus et non comme une entité supérieure aux individus qui la composent. Lorsqu'ils sont en interaction les individus attribuent une valeur symbolique à leur conduite et à leurs gestes. Les fondements de l'interactionnisme symbolique sont :

- Les humains se comportent envers les choses selon le sens qu'ils leur attribuent.
- Ce sens résulte de l'interaction sociale que chaque individu a avec les autres.

- Ces sens sont transformés lors d'un processus d'interprétation utilisé par l'individu pour interagir avec les choses.¹¹

Pour cela, nous sommes allés dans la logique de Sousa SANTOS pas pour contester l'hégémonie de l'épistémologie occidentale, loin de là, mais pour rapprocher la théorie aux réalités du terrain dans le contexte africain en nous référant aux travaux de Jean Pierre Olivier de SARDAN¹². Notamment : dans son ouvrage *Essai en socio-anthropologie du changement social*, où il parle des ONG et agences de développement (publiques et privées), comme des champs d'interaction entre développeurs (Agences, ONG) et développés (populations bénéficiaires). Il montre que les projets de développement se confrontent de multiples logiques et stratégies, du côté des agents du dispositif comme du côté des populations cibles.

Nous avons aussi fait recours à Michel CROZIER¹³ dans l'analyse des stratégies mobilisées, malgré qu'il ne soit pas interactionniste, il s'intéresse à cette théorie dans la Sociologie de l'action à travers l'analyse stratégique des organisations.

Nous allons chercher à comprendre quel sens les jeunes donnent à leurs situations, leurs trajectoires, leurs statuts, leurs représentations des difficultés vécues ? Comment ils vivent ces difficultés d'insertion, les interactions entre eux-mêmes et avec la société ?

Au-delà de l'interactionnisme, nous nous sommes aussi intéressés aux théories sur la jeunesse et sur l'insertion.

Concernant la jeunesse, pour mieux analyser la situation des jeunes, nous avons eu recours à plusieurs auteurs qui ont travaillé sur ces questions, notamment :

Olivier GALLAND¹⁴ qui montre l'ambivalence de la définition de la jeunesse, nous avons donc par lui, pour étudier la jeunesse comme un vecteur du changement social, sur la place des jeunes dans la structure sociale, de leur participation spécifique aux rapports sociaux. D'autres auteurs comme José ROSE (1998), Michel FIZE (2007), Madeleine GAUTHIER, Jean-François GUILLAUME (1999) entre autres ont été aussi évoqués¹⁵.

¹¹ <https://www.archives.philippeclauzard.com/spip.php?article408>,

¹² Jean-Pierre Olivier DE SARDAN, *Anthropologie et développement. Essai en Socio-anthropologie du changement social*, Paris : APAD-KARTHALA, 1995, p125.

¹³ M. CROZIER & E. FRIEDBERG, *L'acteur et le système*. Paris: Seuil, 1977.

¹⁴ Olivier GALLAND, *Les jeunes, le monde de l'éducation (7eme édition)*. Paris : Editions la découverte (collection repères), 2009, p. 3.

¹⁵ Ces auteurs sont utilisés plus loin au niveau des théories sur la jeunesse.

Quant à l’insertion, plusieurs sociologues se sont penchés sur l’insertion des jeunes, notamment :

Bertrand SCHWARTZ¹⁶ pour qui « *l'insertion peut se décomposer en plusieurs modalités en fonction du domaine sur lequel elle porte. On parle à ce titre d'insertion professionnelle (dans le but de trouver un emploi et d'accéder ainsi au marché de l'emploi) ou d'insertion sociale* ». Aussi d’autres auteurs non moins importants comme Chantal Nicole DRANCOURT et Laurence-Rouilleau BERGER (2002), Valérie CANALS (1998), François SARFATI (2012), Florence LEFRESNE (2007), Bernard CHARLOT et Dominique GLASMAN (1998), qui se sont intéressées aux questions d’insertion¹⁷.

C’est en qualité de jeune chercheur que nous nous sommes appropriés ces différentes approches. Elles nous ont permis de mieux comprendre notre sujet de thèse et de mieux cerner notre terrain.

2- Méthodologique

Selon B. Malinowski¹⁸ « *dans n'importe quelle branche du savoir, les résultats de la recherche scientifique doivent être présentés de façon tout à fait probe et sincère. Nul ne songerait à apporter une contribution scientifique dans le domaine de la physique ou de la chimie, sans fournir un rapport détaillé sur l'ensemble des dispositions prises lors des expériences, un inventaire exact de l'appareillage utilisé ; un compte rendu de la manière dont les observations ont été pratiquées, de leur nombre, du laps de temps consacré, du degré d'approximation prévu pour chaque mesure. Chaque savant se doit de faire connaître au lecteur la façon dont les recherches et les expériences ont été menées* ».

Notre processus de collecte de l’information comporte les phases suivantes :

- La recherche documentaire,
- La construction de l’échantillon;
- Les enquêtes exploratoires,
- Les techniques d’enquête ;

¹⁶ Bertrand SCHWARTZ, *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, La Documentation française, 1981.

¹⁷ Nous avons analysé ces auteurs plus loin au niveau des théories de l’insertion des jeunes.

¹⁸ B, MALINOWSKI, *Les argonautes du pacifique occidental*. Paris : Gallimard, pp58-59, consulté sur le site lms.uco.fr/.../Malinowski-B.-Introduction-Les-argonautes-du-Pacifique-occidental.pdf

- Les modes de traitement de données ;
- Difficultés rencontrées.

2.1. -Recherche documentaire :

Après la conception du projet de cette étude, nous avons avant tout commencé à explorer la documentation existante en rapport avec notre thème. Ces lectures se sont poursuivies tout au long de la rédaction de cette thèse. Pour cela nous avons visité des bibliothèques au Mali, Sénégal et en France, notamment celles de l'UCAD, du CODESRIA et du département de Sociologie (Sénégal) ; la bibliothèque nationale, le centre Djoliba et la bibliothèque de l'ISFRA (Mali) ; la bibliothèque de l'Université de Lorraine et le Laboratoire Lorrain des Sciences Sociales. En outre, nous nous sommes rendus au Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, à la Direction Nationale de l'Emploi, à l'APEJ, à l'ANPE pour les compléments d'information.

Cependant, la recherche documentaire à elle seule reste insuffisante, d'où la nécessité de la compléter par les entretiens exploratoires.

2.2 – La construction de l'échantillon

La population de notre étude concerne tous les jeunes qui ont bénéficié de l'appui de l'APEJ, de sa création (en 2003) à maintenant. « *Dans le langage courant, une population est un ensemble "formant un tout" ; et un échantillon d'une population est une partie (sous-ensemble) de cette population* »¹⁹. Nous n'avons donc pas la prétention de les enquêter tous, c'est pourquoi nous avons pris un échantillon.

Les techniques servent à cibler un échantillon²⁰ sur lequel doivent porter les tests empiriques. Dans le cas qui nous intéresse ici, nous avons opté pour un échantillonnage aléatoire²¹ de 460 personnes sur l'ensemble des jeunes bénéficiaires. En effet, le choix de cette technique est lié à notre volonté de nous focaliser sur un nombre limité, mais représentatif ; ainsi nos enquêtes ont été exclusivement menées à Bamako, Kayes et Sikasso.

¹⁹ H, ROUANET, J-M, BERNARD ; B, LE ROUX, *Statistique en Sciences Humaines : analyse inductive des données*, Paris : Dunod, 1990, p.91.

²⁰ Les échantillons sont des « modèles réduits » de la population. La sélection d'un échantillon vise à obtenir la meilleure représentativité possible, compte tenu des contraintes de temps et de financement imposées par l'enquête (Gilles, FERREOL et als. *Dictionnaire de sociologie*. Paris : Armand Colin, 4^e édition, 2011, p.81).

²¹ La méthode aléatoire sélectionne, à partir d'une liste exhaustive de tous les individus de la population, certains d'entre eux en utilisant une table de nombres au hasard (FERREOL, Gilles et als. *ibidem*, p.81).

Cet échantillon était reparti en trois groupes : 400 pour le questionnaire, 40 entretiens pour les jeunes, et 20 entretiens pour les responsables de l'APEJ, et de la Direction Nationale de l'Emploi.

Le choix des sites : Les sites de Kayes, Sikasso et Bamako ne sont pas fortuits. Kayes est la première région administrative du Mali, c'est une zone aurifère par excellence où les potentialités d'emploi restent ouvertes. Sikasso est la troisième région administrative, mais aussi la deuxième zone la plus peuplée après Bamako, c'est une région aurifère mais surtout les activités agro-Sylvio-pastorales par excellence à cause de ces deux saisons pluvieuses par an. C'est donc une zone où les potentialités d'emplois et les opportunités d'affaire restent élevées pour les jeunes. Enfin Bamako, la capitale administrative, politique et économique avec plus trois (3) millions d'habitants est le centre d'affaire, le lieu où tout est possible. Elle est la ville où il y a plus d'opportunités que partout dans le pays, de ce fait les jeunes disposent d'un éventail d'opportunités d'insertion.

3- Enquêtes exploratoires :

Cette étape est importante pour l'élaboration finale du questionnaire, du guide d'entretien. En effet, c'est l'étape de prétest des outils de collecte, cette enquête a duré un (1) mois.

3.1. Questionnaire

Durant cette phase nous avons pris contact avec quelques membres de la Direction de l'APEJ ; quelques jeunes ayant bénéficié de l'aide de l'APEJ, auxquels nous avons administré un questionnaire. Cette étape a beaucoup orienté notre recherche, dans la mesure où elle nous a fourni des informations relatives aux offres de service de l'APEJ, aux différents statuts des jeunes, et permis de définir les thèmes, sous-thèmes sur lesquels portera la collecte de nos informations.

3.2. Entretiens

Les entretiens exploratoires nous ont permis de circonscrire l'objet de notre étude, d'en avoir une vision beaucoup plus claire et empirique ; mais aussi d'apporter de nouveaux éléments de réponses à la problématique d'insertion socioéconomique de la jeunesse. Nous nous sommes entretenus avec des personnes ressources susceptibles, de par leur niveau d'implication ou de responsabilité, d'apporter des réponses à certaines de nos préoccupations.

Les principaux thèmes abordés au cours de nos entretiens étaient sur : l'historique de l'organisation, leurs stratégies d'intervention ; l'appui qu'elles apportent à la jeunesse, les

problèmes auxquels ils font face et les enjeux que pose le problème d'insertion socioéconomique des jeunes.

4 -Techniques d'enquête

*« Les techniques d'enquête visent essentiellement à collecter des données suffisamment pertinentes afin de rendre opérationnelle notre hypothèse de recherche. Il faut noter que la façon d'utiliser une technique peut influencer les résultats, surtout dans le cas du questionnaire, la façon de libeller les questions est d'importance ; le chercheur doit rester parfaitement conscient de la problématique qu'il engage dans ses questions, s'il veut comprendre celle que les sujets engagent dans leurs réponses ».*²²

A cet effet, nous avons utilisé deux types d'enquête :

- Enquête quantitative,
- Enquête qualitative.

4.1 - Enquête quantitative

Il s'agit exclusivement dans notre étude, de l'enquête par questionnaire. *« Le questionnaire convient à l'étude d'une population en tant que telle, à l'analyse de phénomènes sociaux qu'on veut cerner à partir d'informations fournies par des individus. Cette opération consiste à recueillir des informations chiffrées descriptives ou explicatives sur la réalité sociale».*²³ Dans cette étude la réalité sociale qu'on veut analyser est l'insertion socioéconomique des jeunes maliens. Donc ce premier choix d'outil de collecte de données est justifié car selon Alain BLANCHET et Anne GOTMAN²⁴ *« le questionnaire informe sur les caractéristiques de populations spécifiques et, en les classant, permet d'établir un lien de causalité probable entre les caractéristiques descriptives et les comportements ».*

Notre questionnaire comporte des variables qui tentent, à partir des questions tantôt fermées, tantôt semi-ouvertes, de faire ressortir les différents aspects de notre problématique. Ce questionnaire peut aussi nous permettre de valider ou d'infirmer nos hypothèses de recherche.

La passation du questionnaire a été faite de la même manière dans les trois sites (Kayes, Sikasso et Bamako), nous avons convié par appel téléphonique les jeunes dans le bureau

²² Paul, N'DA, *Méthodologie de la recherche, de la problématique à la discussion des résultats : comment réaliser un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre*. Abidjan : Editions Universitaires de Côté d'Ivoire (collection pédagogique), 2006, p75.

²³ idem, p83.

²⁴ A, BLANCHET ; A, GOTMAN, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris : Editions Armand Colin, 2007, p.37.

des coordinations²⁵. Nous avons procédé par l'administration directe du questionnaire, en regroupant les jeunes par groupes de cinq personnes, nous sommes partis question par question pour collecter les informations.

4.2 -Enquête qualitative

« Les données qualitatives sont séduisantes. Elles permettent des descriptions et des explications riches et solidement fondées de processus ancrés dans un contexte local. Avec les données qualitatives, on peut respecter la dimension temporelle, évaluer la causalité locale et formuler des explications fécondes. De plus, les données qualitatives sont d'avantages susceptibles de mener à d'« heureuses trouvailles » et de nouvelles intégrations théoriques ; elles permettent aux chercheurs de dépasser leur a priori et leurs cadres conceptuels initiaux. Enfin, les découvertes dues aux études qualitatives revêtent un caractère d'indéniableté »²⁶.

Contrairement à l'enquête quantitative, l'enquête qualitative s'intéresse à un nombre restreint de personnes ressources, choisies pour leur niveau d'implication dans le phénomène à étudier, ou d'information par rapport à une situation. Nous avons donc voulu compléter le questionnaire par l'entretien qui *« plus que le questionnaire direct, part de questions formulées par le chercheur, l'entretien, qui va à la recherche des questions des acteurs eux-mêmes, fait appel au point de vue de l'acteur et donne à son expérience vécue, à sa logique, à sa rationalité, une place de premier plan.....En tant que processus interlocutoire, l'entretien est un instrument d'investigation spécifique, qui aide donc à mettre en évidence les faits particuliers. L'enquête par entretien est l'instrument privilégié de l'exploration des faits dont la parole est le vecteur principal, cette conversation par laquelle la société parle et se parle. Ces faits concernent les systèmes de représentations (pensées construites) et les pratiques sociales (faits expérimentés)²⁷ ».*

Nous avons opté pour l'entretien semi-directif²⁸. En effet Béatrice, BARBUSSE ; Dominique GLAYMANN²⁹ pensent que *« pour saisir et comprendre le sens que les acteurs*

²⁵ Dans chaque région administrative du Mali, il y'a un démembrement de L'APEJ qu'on appelle les coordinations régionales de l'APEJ, plus la coordination du district de Bamako, mais aussi des points certains cercles.

²⁶ B. MATTHEW ; A, MILES ; M, HUBERMAN, *Analyse des données qualitatives (Méthodes des sciences humaines)*, Paris : De boeck, 2003, p.11.

²⁷ A, BLANCHET ; A, GOTMAN, op.cit, p.20 ;22.

²⁸ L'entretien semi-directif, consiste à laisser s'exprimer autant que faire se peut l'enquêté en référence à une série de questions prédéterminées par le sociologue qui lui servent de guide d'entretien. C'est ce type d'entretien qui est le plus utilisé en sociologie. (Béatrice, BARBUSSE ; Dominique GLAYMANN, *Introduction à la Sociologie*.2008, p260)

donnent à leur action, il faut nécessairement faire un détour par ce qu'ils ont en tête ; or l'entretien seul permet de le savoir, car le discours produit par l'entretien est plus précis, plus riche et plus dense que celui qui ressort de réponses données à des questions fermées comme c'est le cas d'un questionnaire ».

Donc l'entretien permet de savoir comment les individus sont parvenus à une situation, ou vivent une situation. Pour ce faire, nous avons conçu un guide d'entretien portant sur les thèmes suivants : L'historique des organisations, leurs domaines et stratégie d'intervention, et l'impact des actions de l'organisation sur l'amélioration du niveau de vie des jeunes (emploi et insertion socio-économique).

4.2.1 La construction de la grille d'entretien

Nous avons élaboré deux grilles d'entretien, une première adressée aux jeunes porteurs de projets, quelques jeunes qui ont bénéficié du stage ; une deuxième grille adressée au personnel de l'APEJ et à la Direction Nationale de l'Emploi.

En effet, les thématiques abordées au cours de ces entretiens ont été :

1^{ère} thématique : le profil sociologique des enquêtés, l'âge, sexe, niveau d'étude, statut par rapport à l'emploi, ancienneté.

2^{ème} thématique : l'insertion socioéconomique des jeunes au Mali, la situation de l'emploi des jeunes au Mali, leurs parcours professionnels, les profils les plus touchés par le chômage, les causes du chômage.

3^{ème} thématique : les politiques publiques d'insertion socioéconomique des jeunes au Mali, la politique nationale de l'emploi et sa mise en œuvre, l'organisation et le fonctionnement de l'APEJ, les partenariats entre les différentes structures publiques d'emploi.

4^{ème} thématique : les offres de service offertes aux jeunes par l'APEJ, leurs forces et faiblesses, l'encadrement des jeunes.

5^{ème} thématique : l'appréciation des stratégies d'intervention de l'APEJ par les jeunes, l'impact des stratégies, les contraintes/limites, la connaissance des structures d'appui-conseil pour l'emploi, les suggestions pour une meilleure prise en charge des questions d'insertion.

4.2.2 L'administration des entretiens

L'administration des entretiens s'est déroulée en deux phases :

- La prise de contact et le choix des enquêtés (leur disponibilité, le choix du lieu de rencontre, l'heure) ; pour les administrateurs les rencontres ont eu lieu dans leurs bureaux ; quant

²⁹ Béatrice, BARBUSSE ; Dominique GLAYMANN, *Introduction à la Sociologie*. Paris : Editions Foucher 2008, p260.

aux jeunes sur les sites de réalisations de leurs projets ou à la maison. Mais à ce niveau nous avons évité le plus possible la maison, pour voir de près les projets en question.

- Le déroulement de l'interview : nous nous sommes présentés, avons exposé l'objet de notre étude. Nous avons demandé aux enquêtés la permission laissée à leur appréciation d'utiliser le dictaphone (quelques-uns ont refusé en disant qu'ils ne sont pas à l'aise avec ça), mais les exigences de tous les interviewés ont été respectées. C'est ainsi que nous avons administré nos grilles d'entretien tout en recadrant les interviewés par les questions de relance.

5 -Techniques de traitement et d'analyse des résultats

Dans cette partie, il est question des techniques mobilisées pour traiter puis analyser les informations recueillies par le questionnaire et les entretiens.

Ainsi, les données quantitatives ont été traitées sur ordinateur, à travers le logiciel SPSS 11.0. Pour cela nous avons procédé au codage des questions puis à la saisie des masques de données et enregistré les quatre cent (400) questionnaires administrés. Une fois l'enregistrement terminé, nous avons fait les tableaux puis aux graphiques avec l'aide du logiciel Excel et enfin nous avons calculé le quotient de relativité entre la variable indépendante et les variables dépendantes.

Quant aux données qualitatives, elles ont fait l'objet d'une analyse de contenu³⁰ des discours.

Avant de commencer l'analyse des discours, nous avons procédé à leur retranscription en intégralité. Nous avons pris entretien par entretien pour retracer les différents discours élaborés, pour ensuite les regrouper sous forme de thématiques conformément à nos hypothèses de départ. Donc l'analyse des discours a été une analyse thématique.

6-Les difficultés rencontrées

Pour Pierre ANSART³¹ : « *Le chercheur en sciences sociales, dans ses travaux se trouve à la fois invité à affronter la complexité des données, mais aussi appelé à surmonter le foisonnement des faits pour rechercher les relations cachées et en découvrir les explications* ».

³⁰ L'analyse de contenu, regroupe l'ensemble des techniques d'exploitation et d'interprétation de données qualitatives : documents de presse, discours, lettres, ouvrages, mais surtout entretiens semi- (ou non) directifs recueillis dans le cadre d'une enquête. (Gilles, FERREOL et als. ibidem, p.58).

³¹ Pierre, ANSART, *Les sociologies contemporaines*. Paris : seuil, 3eme édition, 1990, p32.

La démarche scientifique, nous rappelle G. Bachelard³², « *se présente comme une « course à obstacles » : lutte contre les préjugés et les évidences au sens commun, élaboration d'un cadre d'analyse, mise en œuvre de procédures expérimentales* ».

Notre travail de thèse ne fait pas exception à cette règle. En effet, nous avons eu un certain nombre de difficultés :

- la première difficulté a été l'acceptation de notre demande de travailler sur l'APEJ par sa direction, cela nous a pris deux mois et demi ;
- La deuxième difficulté a été d'ordre financier, nous n'avions pas bénéficié de financement pour le terrain. Nous avons trois zones de recherche avec une distance considérable (Bamako-Kayes 630 km, Bamako-Sikasso 600 km) ; nous n'avions eu que 500 euros (250 de la part du laboratoire et 250 de l'école doctorale) qui ne sauraient couvrir toutes les dépenses (nous avons appelé plus de 900 personnes au téléphone pour le questionnaire et les entretiens car on nous donnait la liste des contingents, c'était à nous d'appeler les jeunes) ;
- La troisième difficulté est d'ordre social (la famille), la perte de notre frère germain à la suite une insuffisance rénale chronique, a été une dure épreuve pour nous, qui a un temps soit bloqué mon sens d'orientation ;
- Comme toute enquête, nous sommes tombés parfois sur des jeunes de caractère un peu difficile à cause de leur statut de chômeur, qui ne nous ont pas rendu la tâche facile.
- La prise de contact avec l'APEJ n'a pas été facile, il nous a fallu recourir à l'entremise de hauts cadres de l'Etat pour avoir accès au service et aux dossiers.

Mais à force de notre patience et de motivation pour la recherche, nous avons pu surmonter ces difficultés pour recueillir les données.

Enfin, nous avons aussi investi notre salaire de fonctionnaire pour gérer en partie les difficultés financières.

Ce travail de thèse comprend trois parties :

La première partie : Le Mali de la jeunesse à l'emploi comprend trois chapitres :

- chapitre I : la présentation Mali, du Soudan Français au Mali ;
- chapitre II : De la Sociologie de la Jeunesse en général à la Jeunesse Malienne en particulier ;

³² G, BACHELARD ; cité par Gilles FERREOL et al; ibidem, p.90.

- chapitre III : De la problématique de l'insertion à l'insertion de la jeunesse au Mali

La deuxième Partie : La Transformation du marché de l'emploi et l'insertion professionnelle, un mariage difficile, qui comprend trois chapitres :

- chapitre I : La question de l'emploi jeune au cœur des débats ; c
- chapitre II : Les Politiques Publiques d'Emploi au Mali ; c
- chapitre III : La Politique Nationale de l'Emploi en Question

La troisième Partie : La question d'insertion à l'épreuve du terrain au Mali qui comprend quatre chapitres :

- chapitre I : Le profil sociologique des jeunes enquêtés dans le cadre de cette étude ;
- chapitre II : La perception des jeunes sur leur situation d'insertion socio-économique au Mali ; c
- chapitre III: L'APEJ une alternative à l'insertion socio-économique des jeunes au Mali ;
- chapitre IV : Les trajectoires d'insertion socio-économique des jeunes au Mali : typologie, difficultés et stratégies

Conclusion Générale

Les annexes.

Première Partie :

Le Mali de la jeunesse à l'emploi

CHAPITRE I

La Présentation Mali : Du Soudan Français au Mali

Introduction

Le Mali est un pays riche de son histoire telle que nous ne saurions toutes les explorer dans cette thèse. C'est pourquoi nous nous sommes limités de la période allant de la colonisation à nos jours.

Dans ce chapitre, nous allons faire une présentation du pays du Soudan français au Mali d'aujourd'hui, aussi faire un aperçu de l'approche socioéconomique du Mali, pour mieux appréhender la situation de l'emploi.

I. De la colonisation à nos jours

1. La Colonisation française : Le Soudan Français

Situé en Afrique occidentale, le Soudan français était établi sur le territoire de l'actuel Mali intégré à l'Afrique occidentale française.

Avant la colonisation française le territoire était occupé par : les Royaumes bambaras du Kaarta et de Ségou à l'ouest, l'Empire peul du Macina au centre, autour de la citadelle de Djenné, l'Empire toucouleur d'Ahmadou Sékou, les pays Touaregs au nord.

La pénétration française au Soudan Français s'est faite au fur et à mesure, comme l'explique Laura STERN³³, pour qui c'est vers 1820, René CAILLE a été le premier français à visiter le Soudan Français, où Il a appris l'arabe et s'est converti à l'Islam. En explorateur, il est rentré en France, avec d'innombrables informations sur le peuple soudanais à travers son carnet de voyage. Selon certains panafricanistes, le gouvernement français s'est inspiré des écrits de ces explorateurs pour connaître l'homme soudanais, et pour envahir le pays par la suite.

La conquête du Soudan fut militaire, c'est finalement dans la seconde moitié du XIXème siècle que les colons français sont arrivés au Soudan occidental, où ils se sont heurtés à différents chefs d'empire qui s'opposaient à leur invasion.

Le premier obstacle fut d'abord la bataille de Sabouciré ; puis la grande résistance d'Ahmadou fils aîné du conquérant toucouleur El Hadj Omar TALL qui commandait un Empire qui s'étendait de Ségou et du Kaarta jusqu'au Macina.

³³ Laura STERN, l'école au Mali, hier et aujourd'hui, Gymnase Auguste Piccard, 2009, pp.7-8 (47) consulté sur le www.yumpu.com/.../lecole-au-mali-hier-et-aujourd'hui-gymnase-auguste-picca.., le 20/11/2016.

Gustave Borgnis-Desbordes chef d'escadron, non moins commandant supérieur du Haut Sénégal fut désigné pour administrer les régions conquises. Il occupa Kita en 1881 malgré les protestations d'Ahmadou-Ahmadou. Gallieni qui fut commandant supérieur du Soudan entre 1886 et 1888 est remplacé par le colonel Archinard. Ce dernier poursuivant son avancée sur les rives du Niger, réussit à prendre Ségou le 6 avril 1890 après des contre-offensives désespérées des troupes d'Ahmadou-Ahmadou.³⁴

Entre 1885 et 1889, les Français rencontrèrent d'autres oppositions, notamment avec l'empire Wasalu ou Wassoulou sous le souverain Samori TOURE. A la même époque, ils ont rencontré encore une forte opposition face au royaume de Kéné Dougou, avant d'assiéger la ville de Sikasso, capitale du Kéné Dougou en mai 1898 sous le roi Babemba TRAORE. Par ailleurs, il existait des guerres civiles au sein du territoire entre les rois des régions africaines, ce qui a fait qu'ils pouvaient difficilement résister plus longtemps aux français. Par ailleurs, dès 1891, la colonie a été nommée Soudan français et les Français ont implanté leur système administratif et en divisant le pays en cercles et subdivisions. Subdivisions qui étaient divisées en cantons et ces cantons comportaient des villages.³⁵

En 1892 Kayes a été désignée capitale du pays et le Soudan intégré à l'Afrique Occidentale Française (AOF), qui est une fédération regroupant les diverses colonies françaises d'Afrique et dont le but était de coordonner l'autorité entre les colonies. En 1899, Bamako est devenue la capitale du Soudan.

Dans leur colonie, les Français pratiquaient la politique de l'indigénat, c'est à dire qu'ils avaient tous les droits sur les autochtones soudanais, qui eux devaient obéir sans opposer de résistance et étaient astreints au travail forcé dans les conditions les plus médiocres. L'économie du pays durant la colonisation fluctua énormément, surtout vers le bas. En effet la politique coloniale était de produire des produits rapportant beaucoup (coton et arachide) au détriment des cultures alimentaires dont les populations avaient besoin pour vivre. Les autochtones ont décidé de réagir en prenant conscience de la situation, et des changements considérables ont eu lieu après la deuxième guerre mondiale.

Après la seconde guerre mondiale, avec la disparition de l'Empire français et l'émergence de l'Union française en 1946, puis de la Communauté franco-africaine en 1958, une élite africaine fit son apprentissage politique sur les bancs du Parlement français.³⁶

³⁴ <http://aphglyon.free.fr/regards-sur-l-histoire-du-mali/.../regards-sur-l-histoire-du-mali>,

³⁵ <https://docplayer.fr/22216819-L-ecole-au-mali-hier-et-aujourd-hui.html> ,

³⁶ <http://aphglyon.free.fr/regards-sur-l-histoire-du-mali> ,

Durant cette période, le colon français a non seulement exploité le territoire économiquement, mais aussi culturellement en bouleversant profondément les civilisations locales qualifiées « d'archaïques ».

C'est de là que provient « le mal malien », en effet, la colonisation a transformé la conscience collective du peuple en introduisant la culture occidentale comme étant la seule à avoir atteint le stade de développement³⁷.

2. De la marche vers l'indépendance du Mali

Après la conférence de Brazzaville en 1944, tout changea pour les territoires de l'AOF et de l'AEF, sur le plan politique. Les peuples colonisés réclamèrent plus de liberté. Le Soudan n'échappa pas à cette règle. Deux partis politiques vont se constituer : il s'agit du Parti Progressiste Soudanais(PSP) de Fily Dabo SISSOKO, instituteur et chef de canton, du Rassemblement Démocratique Africain(RDA) du Président Mamadou KONATE.³⁸

En septembre 1946, six (6) députés de l'AOF signèrent un manifeste qui fixait les objectifs d'un rassemblement convoqué à Bamako afin d'amener les africains à se libérer du colonialisme et pour adhérer à une union librement consentie des pays d'Afrique et du peuple de France avec tous leurs droits politiques, sociaux et culturels. Le congrès qui s'ouvrit le 19 octobre vota une résolution générale qui invitait tous les élus à se retrouver dans une union appuyée sur un mouvement regroupant tous les partis locaux. Le mouvement présidé par Félix HOUPHOUET-BOIGNY de la Côte d'Ivoire prit le nom de Rassemblement Démocratique Africain (RDA) et s'engagea dans une alliance avec le parti communiste dans la mesure où celui-ci représenté au gouvernement disposait à l'Assemblée Nationale d'une force parlementaire puissante.³⁹

Le Soudan Français à travers l'Union Soudanaise RDA accepte la proposition de projet de Communauté franco-africaine proposé par le général DE GAULLE en 1958, qui accordait la possibilité aux Etats africains de se fédérer entre eux.

C'est à partir de ce projet que l'USRDA réussit à organiser en Décembre 1958 à Bamako un congrès dans le but de constituer une fédération, dans laquelle, il y avait le Sénégal, la Haute Volta (Burkina Faso), le Dahomey (Bénin), la Mauritanie et bien évidemment le Soudan Français. C'est finalement le Soudan Français et le Sénégal qui vont réussir à créer la Fédération

³⁷ C'est une théorie qui a été bien développée par l'ethnologue H.L MORGAN, les étapes de la civilisation : la sauvagerie, la barbarie et la civilisation, pour qui seule la culture occidentale a atteint le stade de civilisation.

³⁸ www.on-mali.orgmali indépendant.pdf, consulté le 20/11/2016.

³⁹ <http://aphglyon.free.fr/regards-sur-l-histoire-du-mali>

du Mali, en janvier 1959, après le retrait des autres pays pour des raisons de politiques intérieures.

La première Assemblée Fédérale se réunit sous la présidence de Léopold Sédar SENGHOR en avril 1959 à Dakar. Modibo Keita était le chef du gouvernement fédéral et le Sénégalais Mamadou DIA, le vice-président. Très vite, Modibo KEITA posa la question de l'indépendance au sein de la Communauté. Le général DE GAULLE en décembre 1959 en visite au Sénégal informa l'Assemblée Fédérale de l'accord de la France. Des négociations s'ouvrirent au mois de janvier 1960 et le 20 juin, l'indépendance de la Fédération du Mali fut proclamée à Dakar et des accords de coopération franco-maliens furent signés le 27 juin 1960.

La jeune fédération du Mali ne tarda pas à rencontrer des difficultés car les fondements du contrat étaient mal définis. Deux mois plus tard, la rupture était consommée. Deux conceptions opposaient les Sénégalais et les Soudanais sur la structure du nouvel État. Pour les Soudanais disposant d'un immense territoire, l'État devait être unitaire partagé entre deux provinces autonomes, le Soudan et le Sénégal. De leur côté, les Sénégalais soucieux de permettre à d'autres Etats d'entrer dans la fédération ne perdaient pas espoir de voir la Haute Volta et le Dahomey revenir sur leur décision. En outre, ils considéraient que l'indépendance du Mali avait été accordée d'abord à deux Etats fédérés qui par la suite avaient transféré des compétences communes au gouvernement fédéral.⁴⁰

De crises en crises la fédération du Mali n'a pas pu résister, c'est finalement le 20 août 1960 que la rupture est consommée et le Mali proclame son indépendance le 20 septembre 1960. Malgré cet éclatement le Mali et le Sénégal restèrent liés par leurs histoires communes. Ils gardent le même drapeau, les habitants sont restés de part et d'autre des deux pays, partagent les mêmes valeurs culturelles.

Mais l'élément fondamental qui a poussé les africains à demander leur indépendance est la deuxième guerre mondiale. En effet, la pénétration française en Afrique noire a été une conquête militaire, qui s'est soldée par de nombreuses pertes en vie humaine notamment du côté des africains ; à partir de lors l'homme blanc était devenu un mystère pour l'homme noir.

La participation des noirs à la deuxième guerre mondiale à travers les tirailleurs sénégalais, a levé le mythe de l'invincibilité de l'homme blanc et les africains ont compris qu'ils peuvent se libérer du joug colonial.

⁴⁰ <http://aphglyon.free.fr/regards-sur-l-histoire-du-mali./>

3. De l'indépendance à nos jours : La République du Mali

3.1 Les origines du Mali

La République du Mali porte le nom du prestigieux empire médiéval de l'ouest africain. En effet, l'empire du Mali s'étendait sur une grande partie de l'Afrique occidentale, du Haut-Niger à la frontière actuelle du Mali et de la Guinée-Conakry. Il était dirigé par un Empereur ou le « Mansa » qui avait le droit de vie et mort sur ses citoyens. Le royaume était administré selon les coutumes ancestrales (notamment la Charte de Kurukan-fuga) et les prescriptions de l'islam.

Au XI^e siècle existait un petit royaume mandingue dirigé par la famille Keita, vassale du Ghana⁴¹. Il devint un empire au XIII^e siècle sous le règne de Soundiata Keita (1230-1255) contemporain du roi de France Louis IX ou Saint Louis. L'épopée de ce souverain est chantée depuis des siècles par les griots. Il est difficile de faire la part de l'histoire et de la légende. Infirmes, Soundiata réussit par un effort de volonté exceptionnel à surmonter son handicap. A la mort de son père, il évinça du pouvoir son demi-frère et imposa l'autorité des Mandingues sur les peuples voisins. Au XIV^e siècle sous le règne de Kankou Moussa (1312-1337), dit le « fastueux », l'empire connut sa plus grande extension. Il noua des relations diplomatiques avec le Maroc et l'Égypte. Il gouvernait l'empire avec l'aide d'un premier ministre généralement d'origine modeste. Les décisions importantes étaient prises en Conseil qui réunissait des anciens, le cadî, des prédicateurs, le chef des griots, des grands dignitaires civils et militaires. L'empire du Mali possédait des richesses minières, sel de Teghazza, du cuivre, de l'or et du fer sur le Haut-Sénégal et le Haut-Niger. Plusieurs produits servaient de monnaies : l'or, le cuivre, les cauris (coquillages). On employait aussi des mesures arabes comme les dinars.

C'est à la fin du XV^e siècle que l'empire du Mali a connu son déclin et céda la place à l'Empire Songhaï (sous l'Empereur Askia Mohamed), qui s'étendait le long du Niger, au niveau de la boucle. Les villes principales étaient Gao et Tombouctou.⁴²

En somme le nom Mali n'est pas ex-nihilo, il provient bien d'un grand empire où de grands rois ont régné pendant des générations. Le choix porté sur ce nom montre clairement les intentions des nouveaux dirigeants de se rapprocher et défendre l'héritage de celui-ci.

⁴¹ Le Ghana actuel n'a rien à voir avec le royaume du Ghana qui se trouvait au niveau de la Mauritanie actuelle

⁴² Christian Roche, *Regards sur l'histoire du Mali*. consulté sur le site <http://aphglyon.free.fr/regards-sur-l-histoire-du-mali>

3.2. Le cadre géographique

Le territoire de la République du Mali s'étend sur une superficie de 1 240 190 km². C'est un pays continental enclavé, limité par le Sénégal et la Guinée à l'Ouest, la Côte-d'Ivoire et le Burkina Faso (l'ancienne Haute-Volta) au Sud, la Mauritanie et l'Algérie au Nord et le Niger à l'Est.

Le Mali est un pays où les pluies sont relativement abondantes au sud et rares au nord : La zone soudanienne présente un régime pluviométrique comprenant une saison sèche et une saison des pluies qui durent de juin à octobre, avec un maximum en août. Le volume des précipitations varie avec la latitude. Plus importantes au sud (1 000 à 1 100 mm annuels), elles n'atteignent que 700 mm au nord. La saison des pluies se trouvant réduite à trois mois dans la partie sahélienne du pays, les précipitations y varient de 300 à 600 mm La saison sèche s'y étend sur toute l'année, les quelques pluies violentes qui s'y abattent étant tout à fait rarissimes. Durant la saison sèche, l'harmattan, qui souffle de l'est, accroît la sécheresse et la chaleur, qui dépasse régulièrement 40 °C avec, dans la zone désertique, des écarts thermiques quotidiens énormes, qui peuvent atteindre 35 °c entre la température du jour et celle de la nuit.⁴³

Bien que le Mali n'a pas de débouché sur la mer, il reste cependant arrosé par deux grands fleuves. Le Sénégal avec ses affluents le Bafing et le Bakoy traverse le Mali, dans son cours supérieur sur une centaine (100) de kilomètres ; navigable de Kayes à Saint-Louis du Sénégal. Quant au fleuve Niger, il traverse le pays sur près de 1700 km. Artère principale du pays, il comprend deux grands biefs navigables, sur 374 km de Kouroussa en Guinée à Bamako puis sur 1 400 km de Koulikoro à Ansongo-ville, en aval de Gao.

3.3. Les ethnies au Mali

Les ethnologues définissent les races comme étant des « groupements naturels d'hommes présentant un ensemble de caractères physiques héréditaires communs ». La couleur de la peau, la forme de la tête, sont les éléments de classification les plus courants.

L'Afrique regroupe des peuples différents non seulement par la couleur de la peau, mais aussi par l'aspect physique. Les mélanges qui se sont opérés au cours de l'histoire rendent cependant malaisée la délimitation exacte entre certains éléments.⁴⁴

⁴³ https://www.clio.fr/CHRONOLOGIE/chronologie_mali.asp, consulté le 20/11/2016.

⁴⁴ Amadou Mahtar M'BOW. *Le continent africain*. Dakar : Edition ClairAfrique, 1964, p.43.

Le peuplement du Mali se présente sous forme de contraste au nord, la zone saharienne faiblement peuplée de nomades Touareg ; dans la zone soudanienne les noirs sédentaires du sud et la zone sahéenne une région intermédiaire où nomadisaient les éleveurs Peuls.

Nous pouvons cependant distinguer deux races : la race noire (composée de bambara, dogon, sénoufo, sarakollé, malinké...) et la race blanche (touareg, maures et peuls).

Cette distinction anthropologique classique mais dont la pertinence n'apparaît plus aussi évidente aujourd'hui :

-Les Bambara ou Ban-Mara, dont le nom signifie « ceux qui refusent d'être dominés », constituent l'ethnie la plus nombreuse du pays (plus d'un tiers de la population) et leur dialecte mandingue fait figure de langue véhiculaire autochtone, même si le français est aujourd'hui reconnu comme langue officielle. Leur zone d'implantation principale se situe dans l'ouest du pays, entre les régions de Ségou et de Niono (située dans le delta intérieur nigérien), dans le Bélédougou (au nord de Bamako) limitrophe de la zone sahéenne, dans le Kaarta entre Kita, Nioro et Koulikoro, plus à l'est dans la région de Sikasso.

-Les Malinké, qui représentent environ 7 % de la population malienne, sont établis au sud-ouest du pays, dans la vallée supérieure du Niger et dans les terroirs riverains des rivières Bafing et Bagoé dont la confluence forme le fleuve Sénégal, des contreforts du Fouta Djallon au sud-ouest au plateau de Bélédougou au nord. Le pays malinké est donc situé, dans sa partie septentrionale dans la zone soudanienne et au sud, dans la zone sub-guinéenne. Maîtres du pays mandé, les Malinkés ont pris une part importante dans l'histoire de la région notamment à l'époque de l'Empire du Mali.

-Les Sarakollé ou Soninké ont une tradition de colporteurs et ont longtemps sillonné, à l'époque précoloniale, toutes les régions de l'ouest africain, régions dans lesquelles ils ont été un vecteur de l'expansion musulmane, jusque dans la zone guinéenne, dans l'ouest du Fouta Djallon. Ils ont été les créateurs de l'antique empire du Ghana et comptent aujourd'hui pour près de 9 % de la population malienne. Du fait de leur histoire spécifique, ils apparaissent très dispersés sur l'ensemble du territoire. Ils sont cependant plus nombreux dans la zone sahéenne, plus précisément dans la région limitrophe de la Mauritanie, dans les cercles de Yélimané, Nioro et Nara.

-Les Songhaï représentent aujourd'hui environ 6 % de la population du Mali. La région qu'ils occupent est très précisément localisée dans la boucle du Niger, du lac Débo à la frontière de la république du Niger. Elle est partagée entre les ergs sahariens et la vallée du fleuve, mince ruban d'humidité et de fraîcheur où se concentre la majeure partie de la population, une zone favorable menacée au nord par la poussée du désert et au sud par la latérisation des sols.

-Les Touareg parlent le *tamachek*, un dialecte berbère, et utilisent le *tifinar*, un alphabet de même origine. Leur principale tribu est celle des Imochar (ou Imaggaren qui signifie « hommes » ou « guerriers ») dont font partie les Oullimiden et les Iguadaren ; tous appartiennent à l'aristocratie du désert issue de la grande peuplade libyco-berbère qui domina le Sahara depuis l'Antiquité. Les Imrad ou « tributaires » et les Bellah ou « captifs » constituent pour leur part les strates dominées de la société saharienne et l'élément noir est chez eux majoritaire.

-Les Maures occupent une frange de territoire au nord du Niger, de Gao à Tombouctou et toute la partie nord-ouest du pays. La plus importante de leurs tribus est celle des Kounta. Ils demeurent attachés à une identité « arabe » largement mythifiée (certains vont jusqu'à prétendre qu'ils descendent d'Oqba, le conquérant arabe du Maghreb) mais ont en fait été très fortement « négroïdés » au cours de leur histoire.

-Les Peuls ou Foulbé sont très répandus dans la zone soudano-sahélienne, depuis les côtes du

Sénégal jusqu'aux rives du lac Tchad et comptent pour environ un dixième de la population du Mali. Présents tout au long de la frontière mauritanienne de Kayes à Nioro, ils sont surtout concentrés à l'intérieur de la boucle du Niger, dans les cercles de Mopti, de Djenné et du Macina, quelques îlots moins importants pouvant être identifiés dans les cercles de Bandiagara, de Ségou et de San.

-Les Dogon ou Hambé demeurent sans doute le peuple du Mali le plus connu hors d'Afrique dans la mesure où le maintien d'une forte originalité culturelle et de traditions tout à fait particulières a attiré depuis longtemps sur lui la curiosité et l'intérêt des ethnologues. Formant à peu près 5 % de la population totale du pays, ils sont concentrés dans la région qui se trouve au sud-est de Mopti, le cœur du pays dogon correspondant aux fameuses falaises de Bandiagara si prisées par les touristes. Installés sur des plateaux coupés de ravins dominés par des falaises abruptes, les Dogons ont particulièrement retenu l'attention des ethnologues dont le plus célèbre demeure Marcel Griaule – qui a révélé la complexité de leur représentation du monde.

-Les Sénoufo et les Minianka sont considérés comme appartenant à la même ethnie, établie dans les régions de San, Koutiala et Sikasso, au contact des frontières de la Côte-d'Ivoire et du Burkina Faso. Ils représentent environ 10 % de la population malienne et occupent une région fertile bénéficiant d'un volume de précipitations satisfaisant. Animistes, les Senoufos rendent un culte aux ancêtres et aux nombreux esprits qui, selon eux peuplent le monde environnant

-Les Bobo (environ 2 % de la population malienne) occupent un territoire partagé entre Burkina Faso et Mali, limité à l'est par la Volta Noire, à l'ouest par le Baní, affluent du Niger, au

nord par les falaises de Bandiagara et au sud par les cercles de Koutiala et Sikasso. Ils auraient été refoulés dans leur habitat actuel par les Soninké et les Bambara.⁴⁵

Le Mali compte d'autres groupes ethniques dont les effectifs apparaissent beaucoup plus limités.

On peut ainsi mentionner les Diawara dont la langue est la même que celle des Sarakollé mais dont ils se distinguent par l'histoire et les coutumes ; les Khassonké sont établis à l'est de Kayes et dans la région de Bafoulabé, c'est-à-dire à l'extrême ouest du pays ; les Bozo, qui représentent moins de 2 % de la population malienne sont des pêcheurs installés sur le haut Niger, dans le Macina et dans les régions de Ségou et de Mopti et enfin les toucouleurs.⁴⁶

Il faut préciser que toutes ces ethnies ont leurs dialectes, mais le français reste la langue officielle et le bambara la langue la plus parlée.

Quant à la religion, il existe une diversité religieuse au Mali : l'islam (la plus dominante), le christianisme et l'animisme. Il faut souligner qu'avant l'avènement des religions monothéistes (islam et le christianisme), chaque ethnie avait ses religions traditionnelles (animisme). C'est pourquoi Philippe DECRAENE⁴⁷ parle d'une sérieuse résistance à la pénétration islamique dans la zone de San et de Tominian ainsi que celle de Bandiagara, avec des ethnies comme les Senoufo, les Minianka et les Dogon qui sont parmi les populations les plus conservatrices de la tradition, donc majoritairement animiste.

3.4. Le Mali de la Première République

Le parti de l'USRDA a décidé de reconduire le gouvernement soudanais comme gouvernement provisoire de la République du Mali et à garder Modibo KEITA comme Président de la République, charge que l'Assemblée Constituante et Législative du Soudan lui avait attribuée le 17 janvier 1959.⁴⁸

Modibo KEITA est né en 1917 d'un père fonctionnaire. Après l'école coranique, il commença ses études à l'école primaire supérieure de Bamako, puis à l'école William Ponty de Gorée qu'il termina major de la promotion en 1936. Enseignant hors-pair, il devient très vite activiste politique pour l'éveil de la conscience collective africaine. Modibo KEITA est élu député en 1956 et occupa successivement les postes de : Secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer (du 17

⁴⁵ https://www.clio.fr/CHRONOLOGIE/chronologie_mali.asp, consulté le 20/11/2016.

⁴⁶ https://www.clio.fr/CHRONOLOGIE/chronologie_mali.asp, consulté le 20/11/2016.

⁴⁷ Philippe DECRAENE, Le Mali. Paris : PUF (que sais-je ?), 1980, 123 pages.

⁴⁸ https://www.on-mali.org/joomla/___GED/pdf/mali_independant.pdf

juin au 06 novembre 1957) puis Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil de Félix GAILLARD (du 18 novembre 1957 au 14 mai 1958).

Sur le plan politique, le socialisme fut instauré comme système politique en s'inspirant des valeurs africaines. Les dirigeants s'affilient aux pays socialistes comme l'URSS, la Chine, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Pologne, la Bulgarie, la Roumanie, le Vietnam du Nord, la Corée du Nord, avec qui ils signèrent plusieurs accords. Mais il faut aussi signaler que le Mali n'a pas coupé tout lien avec la France.

Cette décision politique s'est soldée par l'attribution de plusieurs bourses de formation aux étudiants maliens dans ces pays socialistes, notamment l'URSS qui a formé presque la majorité des premiers cadres maliens.

Devant une situation de plus en plus chaotique économiquement, le régime socialiste de Modibo KEITA fait appel à la France, pour l'ouverture d'un compte d'avance au trésor public français ; par finir, il a demandé la garantie du franc malien par la Banque de France.

Après plusieurs négociations intervient un accord qui aboutit à la dévaluation du franc malien.

Les négociations franco maliennes s'ouvrirent en 1967, elles aboutirent à la signature d'accords qui prévoyaient la mise au point d'une série de mesures destinées à favoriser le retour du Mali dans la zone franc. C'est dans ce cadre que le franc malien fut dévalué de 50 % en mai 1967. Cette dévaluation qui ne s'accompagnait d'aucune mesure visant à diminuer la pauvreté, qui amena Modibo Keita à s'aligner du côté des idéologues et de certains jeunes, pour déclencher la Révolution Active. Révolution qui a conduit à la dissolution du Bureau Politique National (BPN) et à la mise en place d'un Comité Nationale de Défense de la Révolution (CNDR). La mise en veilleuse des institutions prévues par la constitution, la misère dans les campagnes et les villes consécutives aux mauvaises performances de l'agriculture, les exactions de la milice populaire vont provoquer le mécontentement général.⁴⁹

Les nouvelles structures politiques, les réunions interminables et les slogans, les tracasseries policières, celle des brigades de vigilance et surtout celle de la milice populaire, provoquèrent le mécontentement général. Les militaires étaient également touchés, puisqu'ils se faisaient contrôler eux aussi par des forces paramilitaires à la formation desquels ils avaient participé. L'armée malienne supportait alors de moins en moins la nouvelle orientation que les politiciens voulaient leur donner.

⁴⁹ www.on-mali.org/mali_independant.pdf, consulté le 20/11/2016.

La Milice Populaire, forte de près de 10 000 hommes, bien habillée et équipée par la Chine Populaire placée sous l'autorité directe du parti tendait à prendre la place de l'armée, à peine 3000 hommes mal vêtus dans les missions qui devaient être les siennes.

Le régime de Modibo KEITA, voulant à tout prix sauver la situation crée une crise sans précédent par la création de la milice populaire qui devrait assurer la sécurité et par la même occasion envoyer l'armée pour aller cultiver dans les champs de l'office du Niger ; ce qui mécontenta les militaires.

Il faut aussi noter, la rupture de fourniture des entreprises d'état en denrées de première nécessité dont les prix augmentaient de jour en jour, ce qui était en contradiction avec les principes de création de la société malienne d'import-export (SOMIEX).

C'est finalement le 19 Novembre 1968, au matin que Modibo KEITA fut arrêté par des militaires à Koulikoro. Il revenait d'une tournée qui l'avait conduit à Gao, Mopti et Ségou. La première République du Mali venait d'être renversée par un coup d'Etat militaire.

Cependant, il faut reconnaître que le président Modibo KEITA a lancé les jalons du développement du pays et a aussi contribué à l'émancipation des peuples d'Afrique avec d'autres camarades de lutte du continent.

Enfin, il faut admettre que le président Modibo KEITA a été victime de son choix politique, c'est-à-dire le fait d'avoir choisi le socialisme comme système politique en s'alignant derrière l'URSS et le bloc socialiste.

3.5. Le Mali sous la deuxième République 1968-1991

La deuxième République qui a duré vingt-trois ans, est divisée en deux périodes :

La première correspond au pouvoir du Comité Militaire de Libération (CMLN) Nationale (1968-1978) et la deuxième qui correspond au règne du Général Moussa TRAORE (1978-1991), avec la création du parti unique (UDPM).

3.5.1 Le CMLN au pouvoir 1968-1978

Le renversement du pouvoir de Modibo KEITA, a été salué par une population qui voulait le changement, car martyrisée par un régime totalitaire. Le pays sera désormais dirigé par un comité militaire de quatorze membres dirigé par Moussa TRAORE et un gouvernement présidé par lui.⁵⁰ Le CMLN a décidé l'interdiction de toutes les activités politiques et de l'abandon de la voie le socialiste de développement ; tout en maintenant de bonnes relations avec les pays de l'Est.

⁵⁰ https://www.on-mali.org/joomla/_GED/pdf/mali_independant.pdf

Les militaires organisent très rapidement une conférence nationale de cadres pour préparer l'avenir du pays. Les principales résolutions de celle-ci ont été :

- 1- Le retour à l'ordre constitutionnel ;
- 2- Le retour des militaires dans les casernes ;
- 3- La préservation des acquis du peuple (notamment les sociétés et entreprises d'Etat).

Les résolutions de la conférence nationale n'ont pas été suivies, les militaires étant restés au pouvoir. Mieux, ils ont instauré un régime militaire dictatorial, qui ne donnait pas l'occasion au peuple de s'exprimer. Il s'en est suivi l'exil d'une masse critique d'intellectuels du pays par la crainte d'être persécutée ou réduisant d'autres au silence.⁵¹

Sous les pressions extérieures, notamment celles de la France le principal bailleur de fonds du Mali ; le pays va s'ouvrir timidement à la vie politique. En avril 1974, se tient le 3e congrès de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM), qui élit son bureau. Le 2 juin de la même année, un référendum pour l'adoption d'une nouvelle constitution et l'instauration d'un parti politique unique est organisé. Des intellectuels réunis dans une organisation dite « Regroupement des patriotes maliens » lancent des tracts dénonçant la farce électorale du 2 juin 1974. Ils sont arrêtés après un quadrillage policier de toute la capitale, maltraités, humiliés, ils sont jetés en prison. Ils ne seront jugés qu'en avril 1975 et condamnés pour de simples tracts à des peines allant de deux à quatre ans de prison.⁵²

Les militaires ont décidé de renoncer au socialisme comme voie de développement, mais tout en gardant les sociétés et entreprises d'Etat. Le CMLN pour démarrer a sollicité un appui financier à ces partenaires occidentaux, en tête de liste la France.

La réforme la plus remarquable des autorités militaires, fut la création des Opérations de Développement Rural (ODR) par l'ordonnance n° 22 du CMLN du 24 mars 1972.

Organismes à caractère technique dotés de l'autonomie financière et de gestion, ils avaient en charge la coordination et l'utilisation des moyens nécessaires à l'exécution des programmes⁵³.

Un programme triennal de redressement économique et financier (1970-1972), fut lancé presque entièrement financé par l'extérieur. Le pays se couvra de ces organismes dont l'efficacité ne fut pas en rapport avec les moyens déployés. Dès 1972-73, une grave sécheresse éclata. Elle fut signalée par l'extérieur. Les pouvoirs publics n'agirent que longtemps après, ils

⁵¹ Beaucoup d'universitaires ce sont retrouvés en Côte d'Ivoire, au Sénégal, Au Gabon etc. Le célèbre écrivain Amadou Hampathé BA en service à l'Ambassade du Mali en Côte d'Ivoire est resté là-bas jusqu'à sa mort.

⁵² www.on-mali.org/mali_independant.pdf, consulté le 20/11/2016.

⁵³ Mamadou NADIO, l'évolution du Delta intérieur du Niger (Mali) 1956-1980, d'une à région sous peuplée, à une région surexploitée ? Thèse de Géographie, Université de Rouen 1984, p 109

perçurent une partie de l'impôt sur le bétail, alors que la communauté européenne avait donné son aide.

Si le Nord du pays fut le plus touché, 40 % du cheptel détruit, toute la République fut frappée en 1972, il y avait 1 850 000 sinistrés. Le déficit céréalier s'est chiffré à 260 000 tonnes en 1973 et 400 000 tonnes en 1974⁵⁴. Le PIB baissa de 8 % en deux ans (1972 -1974).

L'aide extérieure afflua au Mali sous forme d'argent, de dons en nature.⁵⁵

Dans cette situation de marasme économique, malgré les multiples tentatives, le régime du président Moussa TRAORE et ses amis occidentaux n'ont pu résoudre les problèmes de la population, les maliens commencèrent à regretter les années phares du président Modibo KEITA.

En 1977, la mort de Modibo KEITA dans les circonstances douteuses se solda par des soulèvements populaires à Bamako.

Le clan du général Moussa TRAORE procède à l'arrestation de Tiécoro BAGAYOKO, Kissima DUKARA, Karim DEMBELE, Charles Samba SISSOKO, tous membres du CMLN. Au motif qu'ils préparaient un complot visant à renverser le régime, à stopper le processus de « démocratisation » entrepris et instaurer le fascisme.

Le président du CMLN avait réussi à se débarrasser de ses compagnons les plus gênants qui occupaient les postes de Directeur de la Sûreté Nationale et de Ministre de la Défense. Il avait désormais les mains libres pour mener sa propre politique. De quatorze au coup d'Etat du 19 novembre 1968, les membres du CMLN dix ans après n'étaient qu'au nombre de sept. Les arrestations du directeur de la sûreté et de certains de ses compagnons furent accueillies avec beaucoup de joie et de soulagement, les exactions, les humiliations pour beaucoup de maliens avaient pris fin.⁵⁶

Il faut cependant souligner que le CMLN malgré une gestion d'une main de fer n'a pas pu éviter les tentatives de coup d'Etat en 1969, en 1971 et en 1976 toutes dirigées par des militaires ce qui montre qu'au niveau de l'armée, il n'y avait pas non plus l'unanimité autour des actions du CMLN.

La suite logique de l'arrestation de la plupart des membres du CMLN est sa dissolution après 10 ans de gestion du pouvoir. C'est désormais le général Moussa TRAORE, qui va gérer le pays tout seul.

3.5.2. Le règne du président Moussa TRAORE 1979 à 1991

⁵⁴ Alpha Oumar Konaré, Adama Bah Konaré les grandes dates du Mali 1984, p 202

⁵⁵ www.on-mali.org/mali_independant.pdf, consulté le 20/11/2016.

⁵⁶ www.on-mali.org/mali_independant.pdf, consulté le 20/11/2016.

Né le 25 septembre 1936 dans une famille malinké, d'un père ancien combattant de l'armée française, Moussa TRAORE a étudié à l'école des Enfants de Troupe de Kati. Il intégra l'armée en 1954 puis devint lieutenant en 1963 après avoir fréquenté l'école d'officiers de Fréjus en France en 1960.

En réponse aux pressions des partenaires techniques et financiers en occurrence la France en tête, le président Moussa TRAORE accepte le retour à l'ordre constitutionnel normal avec la création d'un parti politique unique : l'Union Démocratique du Peuple Malien (UDPM). Par la même occasion la naissance de l'Union Nationale des Jeunes du Mali (UNJM) et de l'Union Nationale des Femmes du Mali (UNFM).

Il est à noter que ces organisations étaient directement liées au parti UDPM, ce qui était perçu par certains cadres du pays comme anti-démocratique, car freinait les libertés d'association.

Sous le régime du Parti Unique, tous les cadres étaient obligés de prendre la carte du parti (UDPM, UNJM et UNFM) pour postuler à des postes de responsabilité ou avoir un emploi.

Pour certains intellectuels si les tracasseries du CMLN avaient cessé, ils ne se sentaient pas en sécurité car tout était contrôlé par le pouvoir en place.

D'autres intellectuels, prirent le chemin de l'exil, surtout après les manifestations estudiantines des années 1979-1980, suivies par une terrible répression, et la mort sous la torture de l'étudiant en philosophie Abdul Karim Camara dit Cabral, le 17 mars 1980.

Le pays jusqu'aux mouvements politiques de l'année 1990 vivra au rythme du parti unique dont la charte était inspirée de celle du FLN (Front de Libération Nationale) de l'Algérie et ses principes du Parti Communiste de l'Union Soviétique (PCUS). Les services de renseignements furent renforcés et à la tête de la très puissante sécurité d'Etat n'étaient placés que les officiers auxquels le président avait entièrement confiance.⁵⁷

La dissolution du CMLN, les appuis financiers de bailleurs de fonds en l'occurrence la France en premier ne parviennent pas à redonner l'élan souhaité pour sortir du marasme économique. Une élite s'accapare des biens de l'Etat, laissant la population dans une paupérisation croissante.

La situation économique devint catastrophique malgré la liquidation de la plupart des sociétés et entreprises d'Etat et l'ajustement structurel. Les importations représentaient en 1985,

⁵⁷ Christian Roche, Regards sur l'histoire du Mali, le retour des rezzous, consulté sur le site www.on-mali.org/mali_independant.pdf, le 20/11/2016.

1986, 30 % du PIB, même 45% en 1985 et n'étaient couvertes qu'à 50 % par les exportations constituées du bétail sur pied et de coton fibre.⁵⁸

Devant une crise économique et politique sans précédent, la révolte sociale s'intensifia à Bamako, le 23 mars 1991, opposant pendant quatre (4) jours les militaires aux élèves, étudiants, et à la société civile. Le 26 mars 1991, à la suite de ces affrontements intervient un coup d'Etat militaire, à la tête duquel le lieutenant-colonel Amadou Toumani TOURE. Le Comité de Transition et de Salut du Peuple (CTSP) est mis en place toujours sous la direction du lieutenant-colonel Amadou Toumani TOURE. Ce comité a dirigé le pays pendant quatorze (14) mois, avant d'organiser pour la première les élections démocratiques et de remettre le pouvoir aux civils.

3.6. Le Mali de la troisième République :

Après une transition politique bien réussie, le Mali de la troisième République voit le jour dans un contexte démocratique, une démocratie fondée sur le multipartisme. En effet, le coup d'Etat militaire a créé un engouement fort des maliens à prendre part à la gestion du pays. Si avec le pouvoir militaire, les maliens avaient peur de se prononcer, de donner leurs avis ; l'ère démocratique a permis la liberté d'expression et offert l'opportunité de participer aux prises de décision.

Dès lors plusieurs partis politiques ont vu le jour, tous prêts à briguer la magistrature suprême du pays. Les élections furent organisées en avril 1992, c'est le candidat du parti Alliance pour la Démocratie et le Développement au Mali (ADEMA/PASJ) Alpha Oumar Konaré qui l'emporta avec 69,01% selon les résultats de la Cour Constitutionnelle.

3.6.1. Le Président Alpha Oumar Konaré (1992-2002)

Alpha Oumar Konaré est né en 1946, après ses études d'histoire à l'Ecole Normale Supérieure de Bamako de 1965 à 1969, il devient plus tard professeur d'histoire et d'archéologie et enseigna dans le même établissement des années après. Il fut aussi enseignant-chercheur à l'Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée. Militant de la société civile et de l'*Union soudanaise- RDA* de Modibo Keita, il fut nommé ministre de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture par le président Moussa TRAORE de 1978 à 1980. Dix ans plus tard, profitant du multipartisme, Alpha Oumar KONARE présida le parti politique, *l'Alliance pour la démocratie* et participa à la Conférence Nationale du Mali après le renversement de Moussa Traoré.

⁵⁸ www.on-mali.org

Alpha Oumar Konaré s'efforça d'établir la démocratie au Mali encore qu'en 1997, sa réélection avec un taux surprenant de plus de 90% fut contestée par l'opposition. En 2002, respectant la constitution malienne qui limitait à deux les mandats présidentiels, Alpha Oumar Konaré se retira.⁵⁹

Le président KONARE n'a pas bénéficié d'un contexte socio-économique et politique favorable. Le Mali venait de sortir d'un deuxième (2) coup d'Etat après 23 ans de règne militaire dictatorial, les caisses de l'Etat étaient vides. Il lui a fallu demander de l'aide aux partenaires techniques et financiers du Mali pour relancer l'économie du pays. Des contrats miniers ont été négociés, plusieurs mines ont été ouvertes, mais il faut reconnaître que les investisseurs étaient un peu réticents à investir en attendant de voir l'évolution de la situation.

Après 30 ans d'indépendance marquée par le socialisme de Modibo KEITA, le régime militaire et dictatorial de Moussa TRAORE, le Mali se retrouve dans un contexte tout nouveau, non maîtrisé et mal connu : la démocratie. Le pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple, semble compris par une minorité, la majorité de la population étant analphabète. Une population en quête du mieux-être sur la défensive, toujours en train de réclamer des droits pour avoir participé à l'élection du pouvoir en place, oubliant du coup les devoirs qu'elle avait vis-à-vis de son pays.

L'instauration de la démocratie malienne n'a pas été facile, ni pour les gouvernants que pour les gouvernés, mais elle était une chose voulue non seulement par la société civile malienne mais aussi par les partenaires techniques et financiers.

Le président KONARE est parvenu à instaurer les bases de la démocratie au Mali avant de passer le témoin au président Amadou Toumani TOURE, élu démocratiquement aux élections de mai 2002.

3.6.2. Le Président Amadou Toumani TOURE (2002-2012)

Amadou Toumani TOURE avec son élection, les Maliens retrouvèrent un militaire pour présider aux destinées de leur pays. Né en 1948, le quatrième président du Mali avait été instituteur avant d'entrer dans l'armée comme parachutiste. Ayant participé au coup d'Etat contre Moussa Traoré, son rôle à la présidence *du Comité de Transition pour le Salut du Peuple* qui permit l'élection régulière en 1992 d'Alpha Oumar Konaré lui valut le surnom de "soldat de la démocratie". Ayant obtenu une mise à la retraite anticipée, il participa aux élections présidentielles de 2002 et fut élu avec 64,35% des voix au second tour face à un ancien ministre, Soumaïla CISSE ingénieur informaticien de profession. Soutenu par de nombreux partis

⁵⁹Christian Roche, Regards sur l'histoire du Mali, le retour des rezzous, consulté sur le site <https://fr.readkong.com/page/regards-sur-l-histoire-du-mali-8883082>, le 20/11/2016.

politiques Amadou Tomani TOURE fut réélu en avril 2007 avec 71,20% des voix mais l'opposition réunie au sein du *Front pour la démocratie et la République* l'accusa d'avoir fraudé.⁶⁰

Le président TOURE a su séduire les investisseurs à venir s'implanter au Mali, par des mesures d'accompagnement de l'Etat. L'aide des partenaires techniques et financiers et surtout des pays "amis" à la tête desquels la Lybie de Mohammad Kadhafi et la Chine ont permis une certaine embellie économique. Les investissements miniers se sont renforcés à travers le pays, le secteur coton deuxième (2) produit d'exportation avec l'appui de la CMDT s'est développé.

Cependant, la situation socioéconomique a commencé à se détériorer à partir des années 2010 à cause des détournements au sommet de l'Etat : l'initiative riz de l'office du Niger, le fonds Paludisme-Tuberculose-VIH/Sida au niveau du Ministère de la Santé, l'implication de la famille présidentielle et amis dans la gestion des choses publiques. Les bailleurs de fonds n'étaient pas tout à fait d'accord avec la gestion du pays, le Fonds Mondial a même suspendu son financement du programme paludisme-Tuberculose-VIH/Sida après un scandale de détournement.

La société civile, les partis politiques, les fonctionnaires, tous étaient révoltés contre la gestion du pays et la cherté de la vie. L'opposition soupçonnait le président TOURE de vouloir se maintenir au pouvoir pour un éventuel troisième mandat.

La chute du régime Mohammad Kadhafi en Lybie a drainé bon nombre de population du nord Mali qui était au service de celui-ci à revenir s'installer au pays. Cette masse critique d'hommes a été accueilli au su et au vu de tout le monde par les autorités maliennes, sans au préalable procéder à leur désarmement, chose que la société civile et les partis de l'opposition avait décrié.

Les soulèvements, la marche de l'opposition contre le référendum, et celle des femmes des militaires de Kati pour le massacre perpétré contre l'armée au nord du pays, ont affaibli le régime.

C'est finalement le 22 mars 2012, à moins de deux (2) mois de la fin de son mandat, qu'il fut renversé par un coup d'Etat militaire. La junte militaire au pouvoir dirigée par le capitaine Amadou SANOGO a justifié le coup d'Etat par la mauvaise gestion de la crise du nord.

Dans cette situation d'incertitude et de crise politique à Bamako où la junte, la société civile et les partis politiques se battaient pour le pouvoir, au nord les rebelles touareg ont profité

⁶⁰ Christian Roche, Regards sur l'histoire du Mali, le retour des rezzous, consulté sur le site <https://fr.readkong.com/page/regards-sur-l-histoire-du-mali-8883082>, le 20/11/2016.

pour occuper les trois (3) régions (Gao, Tombouctou et Kidal) et déclaré la création de l'Etat de l'Azawad.

Le Mali se trouve plongé dans une crise politico-sécuritaire sans précédente, qui menaçait l'existence même de l'Etat, dont la recherche de solution était impérative. La signature du document accord-cadre par la junte et le médiateur de la CDEAO, qui constatait la vacance du pouvoir, par une démission arrangée et programmée d'ATT, prévoyait le retour à l'ordre constitutionnel normal au Mali. Une présidence intérimaire fut assurée par le président de l'Assemblée Nationale du Mali, le professeur Dioncounda TRAORE, conformément à la constitution malienne qui dispose par ailleurs que des élections soient organisées en 40 jours. Mais dans le Mali en lambeau d'avril 2012, nul n'a besoin d'être un spécialiste des questions électorales africaines pour savoir que le pays ne pouvait pas organiser le moindre scrutin dans le délai constitutionnel, ce qui a ouvert la voie à une transition politique incertaine.⁶¹

Avec l'appui de la France à travers les forces "Serval" et celui des forces de la CEDEAO, le pays parvient à repousser les djihadistes et autres narcotrafiquants des trois régions occupées et à organiser les élections présidentielles sur toute l'étendue du territoire national. Les résultats officiels ont consacré la victoire de monsieur Ibrahim Aboubacar KEITA avec 77,6 % des suffrages exprimés le 15 août 2013, faisant de lui le troisième président de la 3^{ème} République.

3.6.3. Le Président Ibrahim Aboubacar KEITA

Né en 1945 à Koutiala, Ibrahim Boubacar Keïta a fait ses études secondaires au lycée Janson-de-Sailly et au lycée Askia Mohamed de Bamako. Il a étudié à la faculté des lettres de l'université de Dakar puis à l'Université de Paris I- Panthéon Sorbonne et à l'Institut d'histoire des relations internationales contemporaines (IHRIC). Il est titulaire d'une maîtrise en histoire et d'un Diplôme d'Etudes Approfondies en politique et relations internationales. Après ses études, il est chargé de recherche au CNRS et enseigne les systèmes politiques du Tiers-Monde à l'Université de Paris Tolbiac. De retour au Mali, il devient conseiller technique principal du Fonds Européen de Développement (FED), chargé de la mise en œuvre du premier programme de microréalisations par la Communauté Economique Européenne au Mali. Il est ensuite directeur-représentant de Terre des Hommes France (TDHF), ONG française et internationale pour le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

⁶¹ Christian Roche, Regards sur l'histoire du Mali, le retour des rezzous, consulté sur le site www.on-mali.org/mali_independant.pdf

Militant de l'Alliance pour la Démocratie au Mali-Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (ADEMA-PASJ), il est le directeur adjoint de la campagne d'Alpha Oumar Konaré pour l'élection présidentielle d'avril et mai 1992. Après son élection, le nouveau président le nomme en juin 1992 conseiller diplomatique, porte-parole du président de la République du Mali. En novembre 1992, il est nommé ambassadeur du Mali auprès de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Burkina Faso et du Niger, avec résidence à Abidjan.

En novembre 1993 il devient ministre des Affaires étrangères, des maliens de l'extérieur et de l'Intégration africaine. Quelques mois plus tard, le 4 février 1994, le président Alpha Oumar KONARE le nomme Premier ministre. Il occupe cette fonction jusqu'en février 2000. Il préside l'ADEMA-PASJ.⁶²

En 2002, Ibrahim Boubacar KEITA quitte l'ADEMA sous fond de disputes, après avoir déclaré son intention de succéder au président Alpha Oumar KONARE pour briguer la magistrature suprême du pays.

Malheureux candidat en 2002, puis 2007 du Rassemblement pour le Mali, parti qu'il a créé lui-même ; finalement il est élu Président de la République en 2013.

Le président Ibrahim Boubacar KEITA, hérite d'un Etat fragilisé par une crise politico-sécuritaire où l'intégrité du territoire était menacée. Dans ce contexte nul n'a besoin d'être spécialiste de l'économie pour savoir que la situation économique était difficile. Après le coup d'état, les partenaires techniques et financiers, les institutions financières internationales, les pays membres de la CEDEAO, avaient suspendu leurs coopérations bilatérales et multilatérales. C'est avec l'arrivée d'un président démocratiquement élu que la situation a commencé à se dénouer, avec des dons, des prêts de toutes natures.

II- Approche Socio-Economique du Mali de l'indépendance à nos jours (par secteurs d'activité)

Le but ici n'est pas de faire des études de cas approfondies d'économie mais bien de faire une brève présentation historique de la situation socio-économique du Mali. Cette présentation touchera tous les secteurs de l'économie à savoir, le secteur primaire, le secteur secondaire et le

⁶² bamada.net/biographie-ibrahim-boubacar-keita,

secteur tertiaire. Cela permettra de mettre en exergue les différentes politiques économiques adoptées par le Mali dans le cadre de la promotion du développement du pays.

1. Secteur Primaire

Toutes les statistiques concordent à dire que plus de 80% (*EPAM, 2010 et INSAT, 2011*) des maliens vivent de ce secteur qu'est l'agriculture dans ses différentes composantes : agriculture, pêche, élevage, pisciculture...

L'office du Niger créé depuis le 5 janvier 1932 est le plus ancien et le plus étendu des périmètres irrigués de l'Afrique de l'Ouest. Le pont –barrage de Markala est un grand ouvrage conçu et construit pour aménager cet office. Ce barrage permet d'irriguer les vastes plaines appartenant au delta du Niger. Aujourd'hui, ce sont plus de 100 000ha qui sont aménagés et mis en valeur. On y fait notamment de la culture du riz, des cultures maraîchères et de la canne à sucre.

Par rapport à la promotion de l'investissement privé, des réformes ont été entreprises à l'Office du Niger depuis les années 1980. Selon le PDG de l'Office, annuellement l'Office enregistre plus de 2000 demandes d'installation d'agro-entrepreneurs. L'office du Niger offre une garantie économique au pays en lui offrant un marché sûr pour l'écoulement de toutes les productions agricoles provenant des projets d'exploitation de la zone avec de nombreuses voies de desserte. Grâce à la possibilité de diversification des cultures liées à l'irrigation, le maraichage s'est avéré beaucoup plus rentable, tandis que l'arboriculture et l'élevage gagnent du terrain.

De nombreuses dispositions juridiques garantissent l'investissement dans l'office du Niger. Les procédures ont été simplifiées pour investir dans l'agro-pastoral et dans l'agro-industrie.

Afin de gérer au mieux les aménagements, le Mali a entrepris plusieurs réformes :

- Le 27 mars 1969, le gouvernement du Mali créa l'opération Riz avec son siège à Ségou. Sa zone d'intervention s'étendait sur trois régions : Sikasso, Ségou et Mopti avec quelques casiers pris en charge ;
- En 1970, l'Opération Riz étend ses actions sur quatre casiers et abandonne momentanément un casier (celui de Tamany) qui n'offrait pas de sécurité sur le plan hydraulique ;
- En 1972, l'Opération Riz a été scindée en Opération Riz Ségou et Opération Riz Mopti ;
- De 1972 à 1990, l'Opération Riz Ségou, sous forme de projet soutenu par l'Union Européenne du premier Fonds Européen pour le Développement (FED) au Sixième FED, pratiquait la riziculture, l'élevage, la gestion du crédit agricole, la transformation, la valorisation et la commercialisation du riz,

- De 1990 à 1993, l'Office Riz de Ségou a été créé par suite de la restructuration de l'Opération Riz Ségou qui s'est débarrassé de toutes ses fonctions sauf la gestion Eau, le conseil rural et la responsabilisation paysanne, licenciant ainsi plus de 400 agents.

Gestion Durable des Terres au Mali : Cette gestion se passe dans le contexte qui suit :

Le gouvernement du Mali a conçu son approche de réduction de la pauvreté, à travers le développement rural de façon à inclure les efforts pour combattre la dégradation des terres et l'amélioration de l'accès à la terre.

La réalisation des objectifs énoncés dans la politique nationale de la Protection de l'environnement (PNE), le Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (CSCR), le Cadre Stratégique pour la relance Economique du Développement Durable (CREDD), le Schéma Directeur du Développement Rural (SDDR), le Plan d'Accès pour la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols, le Programme spécial pour la Sécurité Alimentaire, la loi d'orientation agricole et leurs consolidations imposent d'aligner les secteurs et les parties prenantes autour d'une vision commune et une approche programmatique à l'échelle nationale.

Retenons que : L'agriculture malienne ne parvient pas du tout à nourrir la population. Le Mali, un pays majoritairement agricole dont plus des trois quarts de la population évoluent dans ce secteur, est obligé d'importer de la céréale pour pouvoir se nourrir. La croissance démographique est galopante, les pluies se font rares suite au réchauffement climatique. Le fleuve Niger qui traverse la moitié du pays, est menacé de disparition à cause de l'ensablement. Les terres se font rares, suite aux spéculations foncières, alors que l'agriculture demeure toujours archaïque (travail très majoritairement humain, absence de fumure, utilisation très insuffisante des engrais) et de surcroît, dépendante des intrants importés. Le plus dur est la crise territoriale aiguë et la perte du contrôle territorial de l'Etat malien.

2. Secteur Secondaire

2.1- Activités extractives

Le sous-sol malien est exploité de façon artisanale par plus d'un million⁶³ de personnes. Pour soutenir le secteur, l'Etat a encouragé la mise en place de structures pour des exploitations industrielles. Cette dynamique a débouché sur la création en 1985, de la Société de Gestion des Mines d'Or de Kalana (SOGEMORK), fruit d'un partenariat entre le Mali et l'URSS. Cette société est restée l'unique unité industrielle du secteur jusqu'en 1990. C'est à partir de cette date que d'autres investisseurs étrangers s'intéressent au Mali. De 2000 à 2008 le paysage minier a connu un tournant décisif avec l'arrivée des sociétés telles que, RandGold et AngloGold. Ces

⁶³ AMAP, *Notre Mali de 1960 à 2010*

différentes entreprises ont pu développer six grandes mines : la SEMOS (Sadiola), SOMILO (Loulo), TAMICO (Tabakoto), SOMIKA (Kalana) et Yatéla. Ces mines ont contribué fortement à l'expansion de l'activité extractive du Mali. Dans les années 2010, l'or est devenu le premier produit d'exportation (70% du total et plus de 4% du PIB) pour une production d'or estimée à plus de 900 tonnes selon le rapport annuel d'activités de la Direction Nationale de la Planification et du Développement (DNPD, 2010). Ce secteur emploie directement plus de 9000 jeunes et des milliers d'emplois connexes à en croire le Directeur National de la Géologie et des Mines. A côté de ces grandes unités industrielles, se développent des initiatives privées comme Wassoulor, NewGold et Touba Mining. Ces initiatives ont un grand rôle à jouer en matière de la promotion du secteur minier malien. Cette dynamique se manifeste à travers la mise en place de groupements et d'associations constitués essentiellement de professionnels du domaine. Parmi ces groupements, on peut citer l'Union Nationale des Opérateurs Miniers du Mali (UNOMIN), le Conseil National des Opérateurs Miniers du Mali (CNOM), l'Association des Femmes Minières du Mali (AFEMINE), La fédération Nationale des Exploitants de Sables et Gravieres du Mali (FNESGM).

La Chambre des Mines du Mali (CMM) est la structure consulaire nationale dont la mission principale est la promotion du secteur minier malien. Elle défend également les intérêts des opérateurs miniers.

La question du pétrole n'est qu'une aventure au Mali. En 2002, l'Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière au Mali (AUREP) a été créée, avec comme seule et unique mission d'inciter les investisseurs à s'intéresser au sous-sol malien en matière d'or noir.

2.2- Activités de fabrication

Dans ce secteur, au moment de l'indépendance et les années qui ont suivi, nous pouvons retenir comme activités de fabrication, une entreprise des travaux métalliques (métal Soudan), une entreprise de production de boissons sucrées (le LIDO), une centrale électrique (barrage de Sotuba) et des Boulangeries dans les grandes villes, une fabrique de cigarettes (SONATAM), une entreprise de tannerie et de chaussures (TAMALI), une cimenterie à Diamou, une entreprise de fabrication de sucre (sucrierie de Dougabougou) , une Société d'Exploitation des Produits Oléagineux du Mali (arachide et beurre de karité : SEPOM). Tout cela contribuait à créer des emplois et cet inventaire n'est pas exhaustif, d'autres seront évoquées plus tard.

Plusieurs entreprises transnationales privées exercent des activités de fabrication au Mali. Les firmes transnationales sont présentes dans tous les secteurs économiques. En effet, selon la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence (DNCC), en 2006, le secteur privé comptait 9 entreprises d'extraction ; 41 entreprises exerçant dans le domaine de l'édition, de

l'imprimerie, de la reproduction ; 193 entreprises dans le secteur de la fabrication des produits alimentaires, de boissons et de tabac ; 16 entreprises évoluent dans le secteur de la fabrication des produits chimiques et 21 entreprises dans la fabrication d'ouvrages en métaux.

2.3 - Intrants agricoles

Citons quelques entreprises évoluant dans ce domaine : IMAGRI – Industrie Malienne pour l'Agriculture (groupe Legras, construction de remorques) ; Internationale de Commerce & de Service (machinisme agricole) - Transformation agricole et agro-alimentaire : FITINA (filature), ACHCAR MALI INDUSTRIE (minoterie, boulangerie, alimentation animale, boissons) ; BRAMALI, filiale du groupe CASTEL.

2.4- Production, distribution d'eau et d'électricité

La production et la distribution d'eau et d'énergie, constitue sans nul doute un moteur dans la promotion socio-économique d'un pays (*DIRASSET Int, 2007*). Pour cela le Mali a créé une société dénommée Energie du Mali (EDM-SA) avec comme ramifications la SOMAPEP et la SOMAGEP. Pour jouer pleinement son rôle, la société s'est engagée à maîtriser les charges d'exploitation, intensifier les efforts de recouvrement et de lutte contre la fraude, assainir la situation de trésorerie, améliorer la gouvernance et le renforcement des capacités, enfin, mettre en œuvre un vaste programme d'investissement (*AMAP, 2011*).

Pour cette branche, de grands projets ont été exécutés ou en cours d'exécution :

- Le projet de centrale au fuel lourd de Balingué, de 45 MW ;
- Le projet de renforcement du réseau interconnecté d'EDM-SA financé de la Banque Ouest Africaine de développement (BOAD) ;
- Le projet d'interconnexion des réseaux électriques de la Côte d'Ivoire et du mali financé conjointement par l'Etat, l'Inde, et la BOAD. ;
- Le projet de centrale au fuel lourd de Sirakoro, de 56 MW ;
- Le projet d'appui au secteur de l'énergie (PASE) qui bénéficie de l'accompagnement de la Banque Mondiale ;
- Les projets de stations compactes de production d'eau potable de Missabougou et Kalabancoro ;
- L'extension des unités de Magnambougou et de Baco-Djicoroni ;
- Le projet de station de production d'eau potable de Kabala.

Tous ces grands travaux visent à accorder la priorité à la satisfaction de la clientèle à travers l'exécution d'une véritable politique de proximité tenant compte des exigences contemporaines.

L'EDM-SA a ainsi fait quelques innovations : le déploiement du compteur prépayé (I SAGO), le système de paiement des factures aux guichets des banques en plus des points d'accueil clientèle et enfin le paiement des factures en ligne.

Pour cadrer avec les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), dont le Mali est membre depuis septembre 2000, le Mali a créé par ordonnance n° 07-15/P-RM du 28 Mars 2007, une Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali(ANGESEM). Cette ordonnance a été ratifiée par loi n° 07-042 du 28 juin 2007. ANGESEM œuvre inlassablement à améliorer le cadre de vie des populations par :

- La construction de la station d'épuration des eaux usées et ouvrages annexes à Sotuba ;
- La construction de la station d'épuration du point « G » ;
- La réhabilitation des réseaux d'égouts pour l'évacuation des eaux usées.

Toujours dans le cadre de la réforme du secteur de l'électricité et de l'eau potable, la Commission de Régulation de l'Electricité et de l'eau a été créée par Ordonnance n°021/P/RM du 15 Mars 2000. Elle est chargée de la régulation du secteur de l'électricité et du service public de l'eau potable. Pour cela, elle :

- soutient le développement du service public de l'électricité et de l'eau ;
- défend les intérêts des usagers et la qualité du service public ;
- organise et promeut la concurrence entre les opérateurs ;
- assiste et élabore la politique de développement du secteur ;
- approuve et contrôle les tarifs ;
- contrôle les appels d'offre et l'octroi des concessions et des délégations de gestion ;
- Arbitre les conflits entre les opérateurs et entre les opérateurs et le maître d'ouvrage.

Cette régulation a pour objectifs de :

- garantir le droit des opérateurs et investisseurs d'avoir une rémunération raisonnable et cohérente avec les coûts de financement des engagements contractuels ;
- faire minimiser les coûts pour une efficacité productive ;
- s'assurer que les pauvres ne sont pas exclus par les prix.

2.5- Construction

Le 22 septembre 1960, contrairement à certains autres pays de la sous-région, la colonisation n'avait établi que très peu d'infrastructures capables de concourir à la réalisation des idéaux de reconstruction du Mali. Néanmoins, quelques réalisations étaient présentes. Parmi celle-ci on peut citer entre autres :

- Le chemin de fer Dakar-Niger: qui ralliait Dakar à Bamako ;

- Des zones de cultures aménagées dans l'office du Niger : Sur ces zones se cultivaient du riz, de l'arachide et du coton ;
- L'hôpital militaire du point G : avec un équipement sanitaire très rudimentaire.

Après l'indépendance, plus d'une vingtaine de sociétés et entreprises sont créées en vue de promouvoir la production locale. Le textile était à l'honneur avec la Compagnie malienne de Développement du Textile (CMDT) et l'Industrie des Textiles du Mali (ITEMA). Le Mali a été dotée d'une Compagnie aérienne (Air Mali). Pour limiter la spéculation des commerçants qui avaient protesté contre le franc malien, la Société Malienne d'Importation et d'Exportation (SOMIEX) a été créée. Une Société malienne de recherche minière (SONAREM) fut créée, puis la Banque de Développement du Mali (BDM), pour financer le développement. Dans la même foulée, d'autres sociétés et entreprises ont vu le jour, notamment la SOCIMA, la SONATAM, la Pharmacie Populaire du Mali (PPM), l'UNICOOP, l'OPAM⁶⁴

Malgré ces efforts des dirigeants du pays, on assiste à un déséquilibre macro-économique et un surendettement sans précédent. En 1967, la balance de paiement du Mali est largement déficitaire, jusqu'à atteindre des proportions inquiétantes en 1980. C'est ainsi que la France accorda une subvention budgétaire annuelle d'un milliard de francs malien « *CAD-MALI*¹, 2009 ». Selon Joseph E. Stiglitz, l'économiste en chef de la Banque Mondiale de 1997 à 1999, Dans de nombreux cas, les prêts étaient destinés à corrompre des gouvernements pendant la guerre froide. Le problème n'était pas alors de savoir si l'argent favorisait le bien-être du pays, mais s'il conduisait à une situation stable, étant donné les réalités géopolitiques mondiales.⁶⁵

Afin de trouver une solution au surendettement du Mali, les dirigeants d'alors optent pour la libéralisation de l'économie du pays entre 1982 et 1991. Le FMI impose ainsi un plan d'ajustement Structurel (PAS) dont l'objectif est de redresser, de stabiliser et d'assainir la situation économique et financière du Mali.

Le remboursement de la dette devient une priorité par rapport aux besoins sociaux, comme la santé, l'éducation, l'alimentation, l'emploi la sécurité et la prévoyance.

Cependant, le PAS ne permet pas de relancer l'économie. Les importations continuent de progresser considérablement, notamment dans le domaine des produits agricoles, alors que les exportations ne progressent pas suffisamment pour rétablir l'équilibre de la balance commerciale. Le taux de chômage des jeunes augmente.⁶⁶

⁶⁴ Coalition des Alternatives Africaines, Dette et Développement ; Groupe Intervenant dans divers cadres contractuels dont, la conception et l'exploitation d'usine de traitement d'eau.

⁶⁵ <https://docplayer.fr/2060836-L-audit-citoyen-de-la-dette-du-mali.html>

⁶⁶ <https://docplayer.fr/2060836-L-audit-citoyen-de-la-dette-du-mali.html>

Avec l'avènement de la démocratie et du multipartisme, le peuple paraît émancipé mais la privatisation et la corruption deviennent incontrôlées. Sur 90 entreprises publiques en 1985, il n'en restait plus que 36 en 1998 selon CAD-MALI. Ainsi, on assiste à la privatisation de l'HUICOMA, la vente de l'hôtel de l'amitié, ouverture de 60% du capital de l'EDM à « SAUR international » (BOUYGUES et EDF), la cession de la régie des chemins de fer du Mali, ouverture et déréglementation du marché des télécommunications. La perte de contrôle de ces sociétés fait peser un grand risque sur la souveraineté du Mali car ces secteurs sont stratégiques pour un pays. L'économie du pays est largement libérale. Tout cela n'a qu'un seul objectif, rétablir la solvabilité de l'économie malienne sans tenir compte des vrais besoins de financement d'un développement socio-économique. Le Mali devient alors un pays d'exode par excellence car la population paie les frais de la politique économique imposée au pays.⁶⁷

Les quelques entreprises qui opèrent dans la construction : la Manutention Africaine (groupe Delmas), RINCENT BTP Services SCA ; (géologie) ; GEOTER (géologie) ; FCP INTERNATIONAL (orpaillage) ; Ciments et Matériaux du Mali – CMM (groupe VICAT) ; SOGEA-SATOM (groupe VINCI), RAZEL (groupe FAYAT).

Retenons que : Au Mali, le seuil pour enclencher un processus d'industrialisation est loin d'être atteint. L'industrialisation étant une nécessité, l'émergence de l'industrie suppose le franchissement d'un seuil de développement de l'agriculture. Or, le cas malien est alarmant. L'électrification est la base technique de l'industrialisation et plus généralement de la modernisation de l'économie. Or, comme nous le savons, encore dans ce cas, le constat est une carence profonde. L'électrification est insuffisante avec des coupures intempestives. Les infrastructures manquent dans tous les domaines.

3. Secteur Tertiaire :

3.1- Commerce, réparation automobile/ distribution

Ce secteur est animé par des nationaux et des étrangers. Il faut reconnaître que le Mali est un pays continental sans aucun accès à la mer. Il a donc obligation de fournir beaucoup d'efforts pour pouvoir s'assumer économiquement. En plus des entreprises nationales, nous avons : NCT Trading/SERA Mali (groupe GETMA Necotrans), La Malienne de l'Automobile, TOTALFINAELF ; dans la chimie/pharmacie/santé : LABOREX (groupe CFAO), AIR LIQUIDE-MALIGAZ, FONDATION MÉRIEUX.

3.2- Hôtellerie

⁶⁷ <https://docplayer.fr/2060836-L-audit-citoyen-de-la-dette-du-mali.html>

L'organisation de la coupe d'Afrique des Nations de football de 2002 a permis au Mali de soigner ce secteur économique pour construire des infrastructures hôtelières. Des multitudes d'Hôtels répondant aux normes internationales existent un peu partout sur le territoire national.

3.3- Transport/logistique

En matière de transport, des efforts ont été consentis dès l'indépendance. La liaison interurbaine est assurée par la société des transports Urbains et interurbains de Bamako (TUB), le transport des marchandises est assuré par la Régie des transports du Mali (RTM), les routes nationales sont conçues. Le transport fluvial se développe et une compagnie de navigation est lancée (COMANAV), Une compagnie Nationale de transport aérien est créée (AIR-MALI).

Plusieurs sociétés nationales sont créées dans ce domaine. A côté de ces sociétés, évoluent aussi d'autres sociétés internationales : SDV (groupe Bolloré), GETMA (groupe Necotrans), COLIMEX Mali (groupe Centrimex), GEODIS WILSON MALI, NORD-SUD, AIR FRANCE-KLM et ses filiales SERVAIR (restauration collective) et l'IAMA, AIGLE AZUR, POINT-AFRIQUE; le Groupe Europe Handling, filiale à 100% du groupe CRIT (assistance aéroportuaire), Enhance Aero (maintenance aéronautique) et le transporteur maritime DELMAS CMA/CGM; Air France a créé en 2004 avec l'ASECNA un centre régional de formation, l'Institut Africain des Métiers de l'Aérien (IAMA). Enfin TRANSRAIL a des liens capitalistiques avec la France à travers le groupe ADVENS.⁶⁸

3.4- TIC

Le Mali a déployé l'un des plus grands plaidoyers politiques en faveur du développement des nouvelles technologies en Afrique. En 2005, il a créé par la loi n° 05-002/P-RM du 10 janvier 2005, l'Agence des Technologies de l'Information et de la Communication (AGETIC). Cette agence s'occupe de :

- Concevoir, développer et faire entretenir les infrastructures TIC des services publics, parapublics et des collectivités territoriales en entreprenant toute activité de recherche et de développement dans le domaine des TIC ;
- Veiller à la mise en œuvre de la stratégie nationale dans le domaine des TIC ;
- Elaborer le plan national pour la formation et le renforcement des capacités au sein des services publics, parapublics et des collectivités territoriales ;
- Gérer le nom de domaine .ml ;

⁶⁸https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/MALI__Les_echanges_bilateraux_avec_la_France_en_2013_cl_e8784b4.pdf

- Participer à la mise en œuvre de l'accès universel et appuyer toutes les initiatives visant à l'appropriation des TIC par les couches les plus larges ;
- Développer la coopération régionale, africaine et internationale dans le domaine des TIC.

En plus de l'Office de radiodiffusion télévision du Mali (la chaîne nationale), plusieurs chaînes privées de radios et de télévisions émettent sur l'étendue du territoire.

Trois réseaux de téléphonie existent : SOTELMA-MALITEL, Orange Mali et Télécel.

Il existe également une Agence Malienne de Presse et de Publicité, plus une multitude de presses écrites privées et des réseaux de distribution d'images.

3.5- Activités financières

Au lendemain de l'indépendance, le Mali partageait avec bon nombres de voisins, une monnaie commune, le franc CFA, qui avait cours légal dans les colonies françaises d'Afrique. Selon l'analyse d'Oumar Coulibaly, Directeur National des Services Economiques de 1964 à 1966, les dirigeants d'alors pensaient qu'avec la création de notre propre monnaie, le pays aurait le contrôle de ses devises provenant des produits d'exportation ainsi que la liberté de les orienter vers les secteurs prioritaires de son développement (*Notre Mali de 1960 à 2010 p.75*). Dans cette logique, l'Etat met l'accent sur l'importation d'équipements et l'industrialisation au détriment des biens de consommation en incitant les maliens à consommer ce qui est produit localement. Les difficultés économiques et financières qu'engendra la création de la monnaie nationale (le 30 juin 1962), furent à la hauteur de la controverse qui l'entoura. Officiellement, le franc malien avait la même parité que le franc CFA. Mais la création de cette monnaie fut suivie de difficultés graves pour le pays. En 1967 une négociation secrète, suivie d'une signature entérinait la convertibilité du franc malien mais aussi sa dévaluation de 50%. Avec les difficultés économiques qui ne finissent pas, le Mali retourne dans la zone UMOA sur la base de 2 francs maliens pour 1 franc CFA.

Dans le secteur bancaire, nous rencontrons une multitude de structures : la BIM (groupe Attijariwafa bank), la BOA-Mali (BMCE Bank), la Banque Atlantique Mali (Banque Populaire), la BDM, la BICIM (BNP PARIBAS), la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA), la Banque Malienne de Solidarité fusionnée avec la Banque Malienne de l'Habitat (BMS), la BCS, la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC Mali SA). Cette liste n'est pas exhaustive.

La Banque internationale pour le Mali (BIM), qui a été rachetée par le Groupe marocain Attijariwafa Bank, travaille déjà au renforcement des relations commerciales et industrielles entre les entreprises maliennes et marocaines. Elle joue un rôle majeur dans le développement des chaînes de valeurs au Mali en facilitant la création de firmes maroco-maliennes. Le Groupe Attijariwafa Bank devra offrir des services permettant d'attirer davantage de capital marocain ou étranger dans les filières disposant de potentialités. C'est le cas de l'installation de l'usine indienne de montage de tracteurs dans le village de Samaya, à quelques kilomètres de Bamako, qui sert de point de départ au développement d'une autre chaîne de valeurs.

3.6- Administration publique

La gestion des dépenses publiques elle aussi a connu des réformes. Le processus de préparation du budget a été amélioré afin de parvenir progressivement à un système de liens solides entre l'allocation des ressources publiques et les objectifs de l'Etat. L'exécution des dépenses publiques respecte les règles de la transparence, de l'efficacité et de l'efficience et de la responsabilité accrue des gestionnaires. Tout cela se passe au moyen d'un système de suivi et de contrôle des dépenses publiques et des rapports d'information sur l'exécution du budget. Au titre de ces réformes de gestion des dépenses publiques, le dernier manuel de préparation d'exécution des dépenses (Mode Programme) date du 12 mai 2017. Les administrations publiques chargées de l'exécution du budget sont interconnectées au même réseau informatique.⁶⁹

Malgré tous ces efforts, les acteurs opérant dans ce domaine parviennent à exploiter les défaillances du système afin de détourner le denier public. Ainsi, pour l'année 2006, le déficit des opérations financières de l'Etat sur la base des engagements, s'est élevé à 49 milliards selon les différents rapports des structures de contrôle de l'exercice 2006 (CGSE et BVG)³. Ces structures de contrôle, en vue du renforcement du processus de bonne gouvernance, ont été réformées. Le contrôle financier vérifie constamment la régularité des opérations financières. Le Bureau du vérificateur Général et le Contrôle Général des Services d'Etat font des contrôles en aval sur plusieurs exercices passés et ⁷⁰fournissent des rapports de vérification adressés au premier ministre et au président de la république. Ce dernier est le seul à donner une suite à ces rapports.

Parallèlement à ces structures, la société civile, Transparency Mali, l'observatoire National de lutte contre la corruption, le réseau des journalistes maliens contre la corruption,

³ Contrôle Général des Services d'Etat et Bureau du Vérificateur Général.

⁴ Une dizaine d'auteurs ont publié un document à travers l'AMAP (Agence malienne de Presse et de Publicité) titré : Notre Mali de 1960 à 2010, publié en 2010.

essayent de s'organiser progressivement afin d'apporter leur contribution dans la lutte contre la corruption et la délinquance financière.

3.7- Éducation

Le développement d'un pays n'est possible que si la jeunesse est dotée d'une solide formation intellectuelle scientifique et technique. Dans cet ordre d'idée, le Mali a entrepris depuis son accession à l'indépendance, de vastes réformes de son système éducatif. L'école primaire et le collège sont unifiés en une unité fondamentale appelée Enseignement Fondamental. Les classes de la seconde à la terminale forment l'Enseignement secondaire général. Pour la continuité, on crée l'enseignement supérieur général constitué de l'Ecole nationale d'Administration (ENA), l'Ecole Normale Supérieure (ENSUP), l'Ecole Nationale d'Ingénieurs (ENI), l'Institut National des Arts. Cet ensemble est accompagné de l'Enseignement technique et professionnel, élémentaire, moyen et supérieur.⁷¹

Toujours dans le cadre de la réforme du système éducatif, chaque année, de nouvelles techniques d'enseignement sont imposées sans suivi et sans résultat concret (*RESSEN, 2006*). L'école est libéralisée avec la fructification des écoles privées un peu partout, surtout dans les grandes villes, l'Université du Mali est créée en 1996.

3.8- Santé et action sociale

Le Mali a réalisé quelques infrastructures sanitaires afin de renforcer ses établissements hospitaliers pour mieux s'occuper de la santé de la population. Parmi ces structures, il faut retenir, en plus des structures régionales, les Centres Hospitalo-Universitaires (CHU) comme Gabriel Touré, le point G, l'Institut d'ophtalmologie tropical d'Afrique (IOTA), l'Hôpital du Mali, l'Hôpital Mère-Enfant le Luxembourg, le Centre Hospitalier Odontostomatologie etc.... Ces hôpitaux sont appuyés par des centres de santé de référence et des Centres de Santé Communautaire. Il faut retenir aussi les cliniques privées et des cabinets de soins sur toute l'étendue du territoire.

Un laboratoire national de la Santé a été créé pour la surveillance de la qualité des médicaments, aliments, eaux, et boissons ou tous produits entrant dans l'organisme humain et animal à titre thérapeutique, nutritionnel, alimentaire ou diététique.

-Assurances : En vue de prévenir les sinistres, les Compagnies d'Assurance et de réassurance se sont installées. En plus des nationales comme les Assurances LAFIA, les Assurances SABU NYUMA les Assurances Bleues, d'autres compagnies internationales opèrent

⁷¹ AMAP, *op cit*, 2010

également : GRAS-SAVOYE, SAFCAR MARSH, depuis le rachat par l'allemand ALLIANZ des Assurances Générales de France (AGF).

Retenons que : Les services publics maliens sont démantelés par les ajustements structurels et ont besoin d'être remis à niveau. Tous les postes y sont politisés sans considération de compétence. Toutes les infrastructures sont déficientes. La majorité de la population est analphabète. L'enseignement n'est plus de qualité avec des grèves incessantes soit des enseignants, soit des élèves et étudiants. La santé est loin d'être pour tous. Les riches et les hauts fonctionnaires se soignent à l'étranger, les hôpitaux manquent de tout, inexistence de soins de premières nécessités dans les urgences. Les malades sont laissés pour compte. La corruption gangrène tous les secteurs sans exception aucune. Nous nous demandons si la presse est réellement libre. La chaîne nationale d'information est partielle.

III- Les crises économiques du Mali de l'indépendance à nos jours :

Il s'agit ici de retracer les difficultés économiques par lesquelles l'Etat du Mali est passé de sa naissance à maintenant.

1. Le contexte économique du Mali de la Première République : l'option socialiste 1960-1968

Après la déclaration d'indépendance de la République du Mali, qui s'est soldée par une rupture violente avec la France, le Président Modibo KEITA et ses compagnons optèrent pour l'adoption du système socialiste de gestion du pays.

Ce choix politique amène le Mali à recourir à une coopération et à un début d'endettement extérieur avec les pays dit du bloc socialiste, à savoir principalement l'URSS, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie, la Hongrie et enfin la Chine.⁷² C'est ainsi que les premières entreprises et sociétés d'état ont vu le jour avec l'URSS en tête : la création de grands centres de formation technique, la fourniture d'engins utilitaires, d'armements et d'avions, l'octroi de bourses d'études et de formation.

Les entreprises et sociétés d'Etat vont très tôt connaître des problèmes, suite aux difficultés d'écoulement des produits, à la mauvaise gestion, qui vont menacer leurs existences.

⁷² <https://docplayer.fr/2060836-L-audit-citoyen-de-la-dette-du-mali.html>

Bien que les efforts de développement d'une économie nationale autonome soient à saluer, il faut reconnaître que la plupart des entreprises créées n'ont pas pu dégager des profits suffisants pour assurer le remboursement des prêts. De plus, l'agriculture qui devait être le moteur du développement économique connaît des difficultés. En effet, la politique des bas prix agricoles entraîne la chute de la production, la médiocrité de la commercialisation et le développement d'un réseau clandestin d'exportation vers les pays voisins où les prix sont plus rémunérateurs. La corruption des cadres, des commerçants et surtout de l'appareil d'Etat s'était imposée au Mali ; les hauts fonctionnaires de l'Etat et surtout des officiers supérieurs de l'armée qui s'étaient improvisés transporteurs en commun avec des taxis illégalement acquis et pour lesquels ils ne payaient ni impôts, ni taxes ; et particulièrement les commerçants qui spéculaient contre la SOMIEX et le budget d'Etat mais aussi sur le franc malien en bloquant la contrepartie de leur exportations, amenuisant par voie de fait l'épargne, l'accumulation nationale et le coefficient autonome d'autofinancement national. Le budget de l'état est toujours déficitaire depuis 1960, les recettes de l'état étant insuffisantes pour financer l'ambitieux programme de développement. Ce déficit budgétaire est aggravé par un déficit commercial et un déficit de la balance des paiements. Ces déficits structurels ont été financés sur le plan extérieur par un endettement croissant à un taux annuel de 4,5 milliards de Francs maliens par an, soit 2,2 milliards par an au titre des dépenses courantes et 2,4 milliards par an au titre du déficit des sociétés et entreprises publiques⁷³

Les difficultés économiques poussèrent le gouvernement à prendre des mesures efficaces pour faire face à celles-ci. L'option socialiste se durcie, le pouvoir voulait aller vers le communisme, ce qui mécontenta plus d'une personne. La population avait mal accueilli ces réformes, car le contrôle social est devenu trop sévère, une milice populaire jouait le rôle de l'armée. Les denrées de premières nécessités se faisaient rares et seules les boutiques et coopératives d'Etat étaient habilitées à vendre, tout commerçant retrouvé en possession celles-ci était réprimé par la milice populaire.

Ces crises ont conduit à une paupérisation générale de la population, les maliens ont connu une période difficile, mettant en branle l'existence même de l'Etat.

⁷³ <https://docplayer.fr/2060836-L-audit-citoyen-de-la-dette-du-mali.html> , le 01/01/2018.

En novembre 1968, la dette publique était substantielle, un montant de 112⁷⁴ milliards de francs maliens répartis comme suit : URSS 30%, France 25%, Chine 21%, RAU 6%, Ghana 6%, BIRD et FMI 8%, Autres 4%....

C'est finalement le 19 Novembre 1968 qu'est intervenu un coup d'Etat organisé par les militaires, à leur tête le lieutenant Moussa TRAORE.

2- Le contexte économique du Mali de la Deuxième République : le régime militaire 1968-1991

Le coup d'Etat militaire vient rendre difficile une situation économique déjà très tendue. En effet, la principale cause du mécontentement populaire vers les années 1968 était la paupérisation de la majeure partie de la population, un déficit économique auquel le gouvernement du président Modibo KEITA n'arrivait pas à faire face malgré l'appui du bloc socialiste. Les militaires héritèrent donc d'une situation économique chaotique qu'il fallait à tout prix réguler et améliorer.

Le déficit budgétaire atteint dans les années 80 des proportions inquiétantes du fait de la corruption mais aussi de la part trop importante de fonctionnaire par rapport aux ressources de l'Etat. En 1980, la part des dépenses de personnels a atteint 85% des dépenses budgétaires.

Ce déficit budgétaire est financé avec intérêt par des avances du trésor français dans le cadre des accords de coopération monétaire. De 1967 à 1984, la France accorde une subvention budgétaire annuelle d'un milliard de FM. De plus, l'endettement dans le cadre du compte d'opérations augmente considérablement. Par ailleurs, la Banque de Développement du Mali aggrave les distorsions économiques du Mali. Sa politique de crédit est irrationnelle, car il n'y a plus d'étude de crédit mais une petite recommandation suffisait pour avoir un crédit substantiel. En 1981, 85% de ces prêts vont aux sociétés d'Etat. A la même date, les créances impayées s'élevaient à 24 milliards de FM. En définitive, le régime de Moussa Traoré opte pour un endettement massif pour couvrir les dépenses d'investissement des différents plans, les déficits des entreprises publiques, le déficit budgétaire aggravé par la corruption et la balance des paiements déficitaire. De 1968 à 1980, le stock de la dette publique augmente de 175%, passant

⁷⁴ Source : Ministère du Plan, 1981

de 55 Milliards de FCFA à 151 Milliards de FCFA. Le service de la dette augmente de 218%, passant de 3.08 Milliards de FCFA à 9.8 Milliards de FCFA.⁷⁵

Donc le contexte de l'économie internationale n'a fait que pousser le Mali à s'endetter d'avantage, c'était aussi une forme de politique économique qui permettait aux partenaires techniques et financiers de contrôler l'Etat malien, mais et surtout de contrecarrer le développement du socialisme.

En 1982, le gouvernement a décidé de mettre en œuvre une série de programmes de réformes visant à redresser la situation économique qui se dégradait et à atténuer les difficultés persistantes auxquelles le pays se heurtait en matière budgétaire, de balance des paiements et de croissance. Le FMI signe et approuve alors un accord de confirmation avec le Mali le 21 mai 1982. Il portait sur un crédit de 30,40 millions de DTS - Droits de Tirage Spéciaux - (soit, au taux de 400 F CFA, environ 12,16 milliards F CFA) pour une période de 12 mois⁷⁶. C'est le début d'une longue ère qui sera marquée par l'hégémonie des politiques macroéconomiques à travers les programmes d'ajustement structurel « convenus » avec le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM).⁷⁷

3. La Libéralisation Economique du Mali : 1982-1991

Les bailleurs de fonds, intéressés pour le maintien du pouvoir en place, pour la réalisation de leurs profits, vont secourir le Mali par l'initiation d'un premier programme de stabilisation financière en 1981, dans le but de rétablir les équilibres macroéconomiques. Le FMI impose ainsi un plan d'ajustement structurel (PAS) dont l'objectif est de redresser, de stabiliser et d'assainir la situation économique et financière du pays. Le remboursement de la dette devient prioritaire par rapport aux besoins sociaux comme la santé, l'éducation, l'alimentation, l'emploi, la sécurité et la prévoyance. Ce premier PAS est reconduit en 1985. Dans le secteur agricole, les prix sont augmentés, le marché des céréales est libéralisé et l'OPAM est restructuré. Dans le secteur des entreprises publiques, le gouvernement augmente les prix et les tarifs, ferme et privatise un certain nombre d'entreprise publique. Les prix des biens essentiels augmentent de 10% à 30%, ceux des produits pétroliers de 125%. La réduction du déficit budgétaire passe par

⁷⁵ Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement Mali (CAD-MALI), consulté sur le <https://docplayer.fr/2060836-L-audit-citoyen-de-la-dette-du-mali.html>.

⁷⁶ Les accords de confirmation ont pour objectif d'aider les pays à surmonter des difficultés temporaires de balance des paiements ; c'est le type d'accord du FMI le plus utilisé. Leur durée est en général de 12 à 18 mois, et le remboursement est compris normalement entre 2,5 et 4 ans.

⁷⁷ Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement Mali (CAD-MALI), consulté sur le <https://docplayer.fr/2060836-L-audit-citoyen-de-la-dette-du-mali.html>.

l'augmentation des taxes indirectes, des coupes radicales dans les bourses, le gel des revenus et des embauches dans la fonction publique et la diminution des dépenses publiques. Les recettes de l'état sont canalisées vers le paiement de la dette et des arriérés.⁷⁸

Si la libéralisation de l'économie est appréhendée par les programmes d'ajustement structurel, comme moyen pour l'Etat malien de sortir du marasme économique, elle apparaît aux yeux des maliens comme un moyen pour l'occident comme une nouvelle forme de colonialisme par l'économie. En effet, le régime de Modibo KEITA a été salué pour la création des entreprises et société d'Etat. La privatisation de ces structures est vue comme une trahison pour les maliens, elles représentent l'un des symboles du Mali indépendant.

4- Le contexte économique du Mali de la Troisième République : l'ère démocratique

L'instauration de la démocratie et du multipartisme si elle a été un véritable moyen pour le peuple de s'émanciper, elle a aussi encouragé une privatisation non contrôlée et un détournement de fond de l'Etat sans précédent. Ce qui a rendu l'Etat encore plus dépendant de l'Occident et des partenaires techniques et financiers.

Il faut donc admettre que le président Alpha Oumar KONARE a hérité d'un jeune Etat démocratique très fragilisé économique, après un régime militaire et dictatorial étouffé et une transition politique de quatorze (14) mois. Il devait faire face à des difficultés sur tous les plans, tout est urgent, tout est prioritaire. L'ère démocratique a vu former des maliens revendicateurs et impatientes, mettant une pression sur le pouvoir publique pour participer à l'administration et à la gestion du pays.

L'avènement de la démocratie n'apporte pas de changements majeurs dans la politique économique du Mali. Sous l'égide du FMI et de la Banque Mondiale, le Mali continue la libéralisation de l'économie et la privatisation des entreprises publiques. Sur 90 entreprises publiques en 1985, il n'en restait 36 en 1998. Les conditionnalités dans leur nouvelle forme au Mali se réalisaient par les mesures suivantes : Restructuration de la Compagnie Malienne de Développement des Textiles par le recentrage de ses activités, le licenciement d'une grande

⁷⁸ Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement Mali (CAD-MALI), consulté sur le <https://docplayer.fr/2060836-L-audit-citoyen-de-la-dette-du-mali.html>,

partie du personnel et la planification de sa privatisation prévue pour 2008 ; Libéralisation du prix de vente du coton, malgré les subventions américaines qui font perdre aux pays africains producteurs de coton environ 64 milliards de US \$ par an ; Privatisation de l'HUICOMA (usine de fabrication d'huile et de savon) ; Vente de l'Hôtel de l'Amitié, le premier hôtel de luxe du Mali ; Ouverture de 60% du capital de l'Energie du Mali EDM à Saur International, un consortium français composé du groupe Bouygues et de l'Electricité De France (EDF) ; Cession de la Régie des Chemins de Fer du Mali, unique chemin de fer du pays, dans le cadre d'une concession globale ; Cession de l'aéroport du Mali ; Ouverture et déréglementation du marché des télécommunications, qui se traduit notamment par l'ouverture du capital de la SOTELMA, la société malienne des Télécommunications.⁷⁹

De programme en programme, le Mali pour sortir de la crise tente à nouveau le tout pour le tout en instaurant divers programmes d'ajustement structurel dans tous les secteurs de l'Etat (de 1994 à 2006).

Des réformes sont entreprises pendant cette décennie à presque tous les niveaux (macroéconomique et sectoriel), créant l'atmosphère d'un vaste chantier de changements importants. Les différents programmes à moyen terme (1994-1996, 1996-1998, 1999-2002, 2002-2004 et 2004-2006) comportent chacun un nombre considérable d'objectifs prioritaires (actions et mesures) et de domaines d'application. Le champ de ces domaines s'élargit au fil des programmes (reconduction, approfondissement, nouveauté), et il y a plus d'une dizaine de domaines en moyenne par programme. Il en est de même pour les objectifs (actions et mesures) assignés à chaque domaine. Cet état de fait s'accroît davantage si l'on prend en compte les nombreux programmes bilatéraux et accords régionaux ou sous régionaux d'échéances diverses qui les décomposent en sous-objectifs spécifiques. En outre, les objectifs et domaines prioritaires concernent les politiques et stratégies aussi bien macroéconomiques que sectorielles.

La caractéristique du PAS est une constante dans les différents programmes. Les priorités s'appuient sur les concepts de croissance, de libéralisation, de désengagement de l'Etat, de privatisation, d'intégration régionale et d'ouverture sur le marché mondial, c'est-à-dire sur le modèle néo-libéral. Le rôle du secteur privé en tant que moteur du développement est réaffirmé. Dans le cadre de la FRPC, d'un montant de USD 14,3 millions, approuvée par le FMI en juin 2004 et couvrant la période 2004–2007, la cinquième revue du programme a été conclue en

⁷⁹ Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement Mali (CAD-MALI), consulté sur le <https://docplayer.fr/2060836-L-audit-citoyen-de-la-dette-du-mali.html>.

février 2007. A la fin juillet 2007, le total des décaissements s'élevait à USD 12,3 millions. Au titre de sa stratégie d'assistance 2004-2006, la Banque Mondiale détient, à fin mars 2007, un portefeuille de 13 projets actifs, correspondant à des engagements de financement d'USD 542,4 millions. L'Union européenne a signé avec le Mali un programme de coopération pour la période 2000-2007, d'un montant d'EUR 375 millions, dans le cadre de l'IX^{ème} FED. Depuis novembre 2006, le Mali bénéficie, en outre, du programme d'aide mis en œuvre par le Millennium Challenge Corporation : les financements d'USD 460 millions prévus par l'Agence Gouvernementale Américaine seront principalement affectés à l'amélioration des infrastructures (aéroport de Bamako) et au renforcement du potentiel agro-industriel. Il convient de scinder la période sous-revue (1994-2006) en trois sous-périodes, en l'occurrence 1994-1999, 1999-2002 et 2002-2006, couvrant elles-mêmes les programmes à moyen terme 1994-1996, 1996-1998, 1999-2002 et 2002-2006.⁸⁰

L'incidence de la pauvreté se définit par la proportion de la population dont la dépense est au-dessous du seuil de pauvreté. En 2017, celle du Mali a été de 44,9 % contre 46,8 % en 2016 soit une baisse de 4,08 %. Le seuil de pauvreté a été estimé en 2017 à 178 343 FCFA.

L'amélioration de la performance du cadre macro-économique se poursuit à travers la bonne tenue des indicateurs macro-économiques. En 2017, la croissance du PIB réel s'établit à 5,3% contre 5,8% en 2016. Le taux de croissance économique de 2017 se situe en deçà de la prévision du CREDD de 1,2 point de pourcentage. Le ralentissement de la croissance est principalement dû à une décélération de la croissance du secteur agricole, essentiellement expliquée par une pluviométrie moins favorable qu'en 2016 et un ralentissement des activités du secteur tertiaire. L'indice des prix à la consommation des ménages (base 100 en 2008) est passé de 112,2 en 2016 à 114,7 en 2017 soit un taux d'inflation annuel de 1,8% contre -1,8% en 2016, en deçà de la norme communautaire de l'UEMOA (3,0% maximum).

Dans le domaine de la gestion des finances publiques, la stratégie gouvernementale en matière de réformes économiques et financières reste la viabilité des opérations financières de l'Etat qui vise l'assainissement des finances publiques par la maîtrise de l'ensemble des dépenses courantes et l'élargissement de la base de l'assiette fiscale. Le Gouvernement du Mali a confirmé sa volonté politique en matière de réforme des finances publiques en adoptant en septembre 2016 le Plan de Réforme de la gestion des finances publiques au Mali (PREM) 2017-2021.

⁸⁰ BANQUE DE FRANCE – Rapport Zone franc (Mali)– 2006

Dans le domaine de la téléphonie mobile et fixe, l'année 2017 a été marquée par la poursuite des opérations de réhabilitation des infrastructures endommagées par la crise sécuritaire et sociopolitique du pays avec toujours des difficultés. La densité téléphonique qui était toujours en évolution est restée constante entre 2016 et 2017 (130lignes/100hbts). L'année 2017 n'a pas connu une progression du total des abonnés au téléphone, mais le nombre de demande de fixe a augmenté de 1 341 lignes en 2017 soit 0,66 % de plus. Le total des abonnés (fixe et mobile) a diminué de 367 533 soit 1,79% de régression par rapport à 2016.

Dans le souci d'améliorer la participation du secteur minier à l'essor économique du pays, le département en charge, a initié l'élaboration d'une véritable politique dans le secteur des mines, dont la vision à long terme serait de faire de l'exploitation minière un instrument de développement économique à la base et non une économie de rente pour l'Etat. La production industrielle d'or a largement dépassé les prévisions, avec l'entrée en production au cours de l'année 2017 de trois (03) unités : la mine d'or de Fekola (B2 Gold) avec une production cumulée attendue pour les dix prochaines années de 120 tonnes d'or, la mine de Komana (Hummingbird Resources) pour une production moyenne annuelle de 4 tonnes et enfin la mine de Nampala dont la production annuelle est estimée à une (1) tonne d'or par an. Ainsi, en 2017, le Mali a enregistré une production d'or de 55,621 tonnes (dont 6 tonnes pour l'orpaillage) contre 52, 937 tonnes en 2016, soit une augmentation de 4,8 %. Ce résultat est obtenu, grâce à l'exploitation de onze (11) sites miniers qui sont : Sadiola, Yatéla, Loulo/Goukoto, Tabacoto, Morila, Syama, Kalana, Nampala, Wassoul'or, Fekola et Accords SA. Le sous-secteur de l'or a contribué à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) à hauteur de 5,48% en 2017 contre 5,66% en 2016 soit une régression de 0,18 point de %. La valeur ajoutée du secteur s'élève à 485,4 milliards de F.CFA en 2017 contre 470 milliards de F.CFA en 2016, soit un bond de 15 milliards après un recul de près de 10 milliards entre 2015 et 2016. Le Mali maintient son statut de pays membre du processus de Kimberley, ce qui démontre l'engagement des autorités de veiller au respect du processus.

La part de l'éducation dans le budget récurrent de l'Etat est passée de 36,37% en 2016 à 35,06% dans le budget rectifié en 2017 avec une baisse de 1, 31 point. Malgré cette diminution, la mise en œuvre des activités dans le secteur de l'éducation a été faite à travers un plan d'actions financé en 2017 tant par les ressources intérieures qu'extérieures. Le Taux brut de scolarisation (TBS) au premier cycle de l'enseignement fondamental, est passé de 69,6% en 2016 à 72,1% en 2017

Pour soutenir les activités liées à la jeunesse, au sport et à la citoyenneté, la politique cadre en faveur des Jeunes adoptée en février 2012, vise le bien-être fondé sur la recherche de l'épanouissement, le renforcement des capacités, la construction citoyenne, la promotion du volontariat en milieu jeunes et les mesures de création d'emplois chez cette frange de la population. Au titre de l'année 2017, les actions menées dans le domaine de la jeunesse et de la construction citoyenne ont été mises en œuvre au niveau des deux programmes du département, à savoir l'Administration Générale et l'Éducation, l'Animation, l'Insertion Socio-économique des jeunes.

Conclusion partielle

La République du Mali a connu une histoire riche, du Soudan Français à maintenant. Elle est un foyer de civilisation où des royaumes se sont succédé, un pays de civilisations et de brassages cultures. Le pays a subi plusieurs invasions extérieures qui ont bouleversé la vie de la population : l'invasion des arabes pour instaurer l'islam, la pénétration coloniale française et l'instauration du christianisme.

De l'accession à l'indépendance en 1960 à nos jours, le Mali a connu trois (3) républiques, et cinq (5) Présidents de la République, trois régimes politiques : le socialisme, le régime militaire dictatorial et la démocratie.

Avec une population majoritairement rurale, l'économie du pays est basée sur les activités agro-Sylvio-pastorales et l'exploitation des mines d'or. Mais la balance commerciale reste encore déficitaire, les principaux produits d'exportation sont : l'or, le coton, les bétails.

Au-delà de ces difficultés, le Mali est un pays riche, riche de sa jeunesse qui constitue plus de la majorité de la population, si elle avait l'encadrement nécessaire, elle serait à même capable d'amener le pays dans le concert des pays émergents.

CHAPITRE II

De la Sociologie de la jeunesse en général à la jeunesse malienne en particulier

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons traiter les problématiques liées aux questions de jeunesse ; du problème de définition en passant par les théories élaborées pour l'appréhender, les débats autour de sa participation, jusqu'à la jeunesse au Mali.

L'examen de l'histoire de l'intervention en faveur de la jeunesse laisse apparaître une articulation étroite entre les préoccupations à l'égard de la jeunesse et les questions sociales au sens large. A partir du XIX^e siècle, des préoccupations sociales fortes se font jour à l'égard des mauvaises conditions de vie, de santé, de logement, d'atteinte ou de perte de moralité des jeunes. Ces préoccupations sont révélatrices de problèmes sociaux globaux nés à l'occasion de l'urbanisation mais quand elles s'adressent aux jeunes en particulier, elles renvoient à des formes d'inquiétude, de sentiment de danger plus ou moins éminent, pesant sur cette génération. Ce faisant, elles disent beaucoup des peurs de l'avenir qui touchent les sociétés nouvellement urbanisées et soumises à de profonds changements.⁸¹

Comme le dit Michel FIZE⁸² « *Etre jeune correspondrait à des réalités multiples. Il y aurait donc des inégalités entre jeunes : scolaires, culturelles, économiques... Il y avait jadis (jusqu'aux années 1960 environ), clairement identifiés, le jeune ouvrier, le jeune paysan, le jeune étudiant. Les deux premiers - nécessité économique oblige! - étaient privés d'adolescence. Le certificat d'études primaires en poche, ils devaient partir et gagner leur vie. Seul le troisième - longues études permises - profitait de sa jeunesse. Et pourtant, nous parlions alors, dans ce temps qui était de classes sociales, de la jeunesse comme d'une catégorie sociale !* ».

De nos jours il est de plus en plus difficile de trouver une définition unanime et consensuelle, c'est pourquoi Madeleine GAUTHIER et Jean-François GUILLAUME⁸³ disent que : « *la jeunesse peut être étudiée et analysée selon le contexte où elle s'inscrit et selon le sens qui lui*

⁸¹ Patricia LONCLE, Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2010, p.34.

⁸² Michel FIZE, *Le livre noir de la jeunesse*, Paris : la flèche (Sarhé), 2007, pp125-126.

⁸³ Madeleine GAUTHIER et Jean-François GUILLAUME, *Définir la jeunesse d'un bout à l'autre du monde*. Paris : l'harmattan, 1999, p 51.

est attribué par les différents acteurs sociaux qui élaborent un discours à son propos ». Antigone MOUCHTOURIS⁸⁴ aborde dans ce même sens en disant que « la notion de jeunesse dépend du contexte culturel qui la produit, ce qui justifie une approche ethnologique ». Les discussions autour de la jeunesse sont devenues des préoccupations des sociologues, Ludivine BANTIGNY, Ivan JABLONKA⁸⁵ pensent que c'est la période contemporaine a accordé une importance particulière à la jeunesse par la suite abouti selon eux aux XIXème et XXème siècles « à un abrègement de l'enfance et à un étirement de l'adolescence, l'âge de la puberté physiologique ne cessant de s'abaisser et la scolarisation de s'étendre, dans le temps et par le nombre » mais aussi que « la jeunesse en a été rendue plus disponible et plus visible ; elle est devenue un âge social, quoique socialement différencié ».

Pour Elisabeth MAUREL⁸⁶, la construction des catégories de publics avait été débattue par la sociologie de la jeunesse en montrant que la jeunesse n'était ni une catégorie d'âge ni une catégorie sociale, alors qu'elle apparaissait bien comme une catégorie d'action publique dans les années soixante-dix. Elle montre aujourd'hui que quand on parle de la jeunesse pour l'action publique, il s'agit de la jeunesse en difficulté, qui reste cependant, une catégorie pour le moment le moins floue et peu définie.

« Penser la jeunesse, ou plutôt tenter de comprendre comment la jeunesse a été formée au cours de l'histoire ; comment se sont formées, transformées et sédimentées les représentations qui vont aboutir à l'image que nous nous formons d'elle aujourd'hui. S'il faut donc faire la sociologie historique de la jeunesse, il faut aussi faire l'histoire des façons de penser la jeunesse »⁸⁷.

Qu'en est-il de la question de jeunesse en Afrique ?

Rosalie Aduayi DIOP⁸⁸, après avoir affirmé que les recherches africaines en sciences sociales sur la problématique jeunesse n'ont commencé que depuis une dizaine d'année, cela à

⁸⁴ Antigone MOUCHTOURIS, *Les jeunes. Approche politique du corps*. Paris : Sauramps-Médical, 2008, pp19-20

⁸⁵ Ludivine BANTIGNY, Ivan JABLONKA, *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France XIX-XXI siècles*. Paris : PUF (Le Nœud Gordien), 2009, pp. 9-10

⁸⁶ Elisabeth MAUREL, « Les politiques de la jeunesse à l'épreuve de la question sociale » in Cécile BARON, Elisabeth DUGUE, Patrick NIVOLLE (eds). *La place des jeunes dans la cité. Tome I de l'école à l'emploi ?* Paris : l'Harmattan (logiques sociales), année, pp. 17-27.

⁸⁷ Galland, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin (Collection V), 2011, p.3

⁸⁸ Rosalie Aduayi DIOP, « Survivre à la pauvreté et à l'exclusion. Le travail des adolescentes dans les marchés de Dakar. Dakar : Editions Karthala, AfriMap et CREPOS, 2010, p. 18.

cause de l'explosion démographique et les conceptions sur l'âge du savoir et du pouvoir ; explique de la difficulté de la construction de la jeunesse en tant qu'objet théorique, car selon elle, le concept de jeunesse regroupe l'enfance et l'adolescence.

En Afrique, la société est fondée en grande partie sur la séniorité. La détermination de l'âge est ainsi liée à l'expérience et aux initiations qui peuvent intervenir plus ou moins tôt dans la vie de l'individu.⁸⁹

Au Mali aussi, les questions sur les préoccupations de la jeunesse sont nées dès les premières années de l'indépendance du pays. La déclaration de Modibo KEITA, à l'époque secrétaire général de l'Union Soudanaise R.D.A au moment de la mobilisation de la jeunesse au sein du parti pourrait certainement servir d'exemple : « *Disons clairement aux jeunes ce que nous voulons, où nous allons, les moyens que nous entendons utiliser pour atteindre nos objectifs. Et dans la mesure où notre action se situe dans la perspective de la libération totale de l'Afrique, de la construction de la grande nation africaine, nous sommes assurés de leur concours* ». ⁹⁰

Qu'est-ce que la jeunesse ? Quand est-ce qu'elle a commencé ? Comment se manifeste-t-elle ? Quelles sont les théories sociologiques de la jeunesse ? Ce sont ces différentes questions que nous allons chercher à traiter dans ce chapitre.

I- De la problématique de définition de la jeunesse aux théories de la jeunesse

1- Les Définitions autour du jeune et de la Jeunesse

La clarification des concepts nous semble capitale pour la réalisation de notre étude, puisque celle-ci permet de rendre opérationnel les concepts clés qui structurent nos hypothèses. Sur la question, E .Durkheim⁹¹ disait que : « *toute investigation scientifique porte sur un groupe déterminé de phénomènes qui répondent à une même définition. La première démarche du sociologue doit donc être de définir les choses dont il traite, afin que l'on sache bien de quoi il*

⁸⁹ Rosalie Aduayi DIOP, « Survivre à la pauvreté et à l'exclusion. Le travail des adolescentes dans les marchés de Dakar. Dakar : Editions Karthala, AfriMap et CREPOS, 2010, p. 19.

⁹⁰Ecole régionale des cadres, cours N° 13, les mouvements de jeunesse, cité par Badra A TRAORE.

⁹¹ Emile, DURKHEIM, , *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Le livre de poche, 1991, consulté sur le site https://fr.wikisource.org/wiki/Page:Durkheim__Les_R%C3%A8gles_de_la_m%C3%A9thode_sociologique.djvu/70

est question. C'est la première et la plus indispensable condition de toute preuve et de toute vérification ; une théorie en effet, ne peut être contrôlée que si l'on sait reconnaître les faits dont elle doit rendre compte. De plus, puisque c'est cette définition initiale qu'est constitué l'objet même de la science, celui-ci sera une chose ou non, suivant la manière dont cette définition sera faite ». Cette analyse d'Emile DURKHEIM est pertinente pour comprendre le sujet à traiter, nous avons donc tenu à respecter cela tout au long de ce travail de thèse.

Le mot jeunesse est un concept hautement discuté qui change de sens selon les périodes historiques et les contextes culturels. Différentes sciences ont souvent différentes façons de définir le mot jeunesse. La démographie prend en compte l'âge, l'anthropologie met l'accent sur les notions de cadets et d'ânés. La biologie considère le temps de la puberté, la sociologie prend en compte la maturité d'être marier et enfin l'approche économique met l'accent sur la capacité que l'on a de se prendre en charge.⁹²

Il n'y a pas un consensus sur la définition du mot jeunesse, mais l'approche la plus commune est celle qui définit la jeunesse selon l'âge chronologique.

La définition des Nations Unies qui consiste à définir « *le jeune comme tout individu âgé de 15 à 24 ans* » est plus fréquemment utilisée. Aussi, cette définition est adoptée par d'autres organisations, cependant pour des gouvernements nationaux, elle est différente d'un pays à un autre.

La définition de la jeunesse fait aussi objet de débat scientifique au sein de la grande famille des sociologues, à tel point qu'Isabelle BARTHOWIAK⁹³, parle de l'absence de définition précise au cœur d'un problème social qui selon elle : « *les sociologues se représentent et représentent leur objet les jeunes tantôt comme une ressource, tantôt comme une menace, et comme un questionnement pour les adultes...* ». C'est aussi l'opinion d'Annie OBERTI et Jean-Claude RICHEZ⁹⁴, qui définissent « *les jeunes comme ressource* » qui peut apporter un plus tant du côté social que politique.

Nous partageons la définition de la jeunesse de ces deux auteurs, qui correspond aux représentations socio-historiques de la jeunesse au Mali. En effet de l'indépendance jusqu'aux années 70-80, la jeunesse a été considérée en Afrique en général et au Mali en particulier comme une ressource économique. La richesse d'une famille était fonction du nombre de jeunes, ceci

⁹² <http://www.africmemoire.com/part.4-a-10-lentrepreneur-selon-harvey-leibenstein-2069.html>

⁹³ Isabelle BARTHOWIAK, « Les jeunes en difficulté de 1980 à nos jours. De représentations en réalités sociales » in Elisabeth CALLU, Jean-Pierre JURMAND, Alain VULBEAU (eds). *La place des jeunes dans la cité (tome II), espaces de rue, espaces de parole*. Paris : l'Harmattan (logiques sociales, cahiers du griot), 2005, p29.

⁹⁴ Annie OBERTI, Jean-Claude RICHEZ, *Politiques Publiques de Jeunesse en Europe*, 2007, p. 40.

s'explique par la force de travail que représentaient les jeunes dans les activités de production.⁹⁵ Avec le réchauffement climatique accompagné de la diminution des pluies, cette théorie devenait de plus en plus révolue, la jeunesse apparaissait alors comme un problème en termes de prise en charge (santé, éducation, emploi), problème qui peut menacer la stabilité politique. La jeunesse malienne a joué un rôle très actif dans le renversement du pouvoir du Général Moussa TRAORE à travers les contestations, les marches à travers tout le pays.

D'autres définissent le jeune en termes de caractéristiques comme Gérard MAUGER⁹⁶ qui définit la jeunesse comme :

- « *L'âge de l'apesanteur* » : cette apesanteur est liée à l'attachement à une famille avec ses réalités sociales et ses contraintes, mais aussi économique en terme de prise en charge du jeune ;
- « *L'âge des incohérences statutaires* » : un âge partagé entre le statut d'enfant qu'il est en train de perdre au profil de celui d'adulte en devenir ;
- « *L'âge de l'indétermination* » : le jeune quitte son statut social d'origine connu et maîtrisé vers une position sociale incertaine et floue.

Dans le même sens de définition V. BECQUET, P. LONCLE, C. VAN DE VELDE⁹⁷ montre que : « *la jeunesse peut être définie comme une catégorie de population socialement et historiquement située* » dont il faut analyser le contexte pour la comprendre ; « *la jeunesse est alors considérée en fonction du problème public dont le décideur a la responsabilité* ». Il s'agit à ce niveau d'une jeunesse en difficulté vivant avec des problèmes ; « *la détermination de seuils d'entrée et de sortie des politiques de jeunesse* ». Selon eux, il faut chercher à comprendre les interactions entre définition sociologique de la jeunesse et construction de la jeunesse comme catégorie d'action publique.

Ces auteurs en abordant la question de la définition de la jeunesse sous l'angle de ces caractéristiques montrent davantage les problèmes autour d'une définition commune. C'est pourquoi il existe aussi plusieurs caractéristiques pour maîtriser ses contours, il s'agit : des caractéristiques biologiques ou physique (la vivacité, l'apparition des barbes chez le garçon, des

⁹⁵ En ce moment le travail était dominé par les activités agricoles qui demandaient suffisamment de main d'œuvre, donc les jeunes constituaient des bras valides pour travailler la terre.

⁹⁶ Gérard MAUGER, « Jeunesse, insertion et condition juvénile » in Bernard Charlot, Dominique Glasman. *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*. Paris : PUF, 1998, pp.56-57

⁹⁷ V. BECQUET, P. LONCLE, C. VAN DE VELDE, *Politiques de jeunesse : Le grand malentendu*. Mant : Editions Champ Social, 2012, pp.23-24.

seins et du cycle menstruel chez la fille) ; des caractéristiques psychologiques (l'état mental du jeune) ; des caractéristiques d'éducation (en phase de formation et d'apprentissage de la future vie d'adulte), des caractéristiques économiques (dépendances aux parents, à la société et à l'Etat. Ces différentes caractéristiques du jeune varient aussi en fonction du milieu, c'est-à-dire des réalités socio-économiques et culturelles.

De même Olivier GALLAND⁹⁸ en admettant que « *la jeunesse est une invention sociale, historiquement située, dont les conditions de définition évoluent avec la société elle-même* », la définit aussi à partir de ses caractéristiques. Il fait une classification de la jeunesse en fonction des classes sociales, c'est dire qu'il considère la jeunesse comme une catégorie sociale de la société qui est :

- « *la jeunesse bourgeoise* » qui se manifeste par l'importance accordée au jeune par le prolongement de l'éducation et la régression du taux de natalité ;
- « *la jeunesse ouvrière* » qui est de courte durée avec la participation précoce du jeune au système de production économique,
- « *la jeunesse traditionnelle* » qui confond la jeunesse à l'enfance.

Mais le développement et l'allongement de l'éducation sont alors à la base de cette invention selon GALLAND.

Cette classification d'Olivier GALLAND se retrouve aujourd'hui dans toutes les sociétés capitalistes, le Mali ne fait pas exception à cette règle. Si de la société traditionnelle malienne jusqu'au début l'indépendance⁹⁹, le pays avait reçu à maintenir une jeunesse homogène tant en matière d'encadrement que de prise en charge, le coup d'Etat militaire de 1968 va introduire un changement notoire dans la gestion du pays. En effet, la junte au pouvoir va renoncer au socialisme sous l'impulsion de la France pour suivre la voix capitaliste de développement. Cette gestion de l'Etat a instauré petit à petit le développement de l'individualisme, où chacun cherche à tirer son épingle du jeu. C'est à partir de là que la jeunesse malienne à commencer à avoir des spécificités, des catégorisations.

Aussi Sven MORCH¹⁰⁰ pour définir la jeunesse part de deux caractéristiques :

⁹⁸ Olivier GALLAND, *Les jeunes, le monde de l'éducation (7eme édition)*. Paris : Editions la découverte (collection repères), 2009, p. 3.

⁹⁹ A l'accession à l'indépendance les dirigeants ont créé un regroupement uni dénommé la jeunesse de l'union soudanaise RDA, où tous les jeunes maliens étaient affiliés qui servait d'école idéologique du socialisme.

¹⁰⁰ Sven MORCH, Une théorie de la jeunesse, préalable à une politique de la jeunesse. La jeunesse comme activité structurée sur le plan social et individuel, in Raymond HUDON ; Bernard FOURNIER (dirs). Jeunesse et

- la caractéristique éducative qui lui prépare à la vie active c'est-à-dire celle d'adulte en production, cette caractéristique est fondamentale dans le monde moderne car selon lui, elle est la base du développement donc une composante centrale du changement social ;
- la deuxième caractéristique est une jeunesse comme "problème social", il fait référence à la quantité de jeunes qui est marginalisée, ce qui pose un problème de prise en charge en termes de solutions pratiques, de politiques d'intégration sociale.

Ces caractéristiques répondent à la jeunesse d'aujourd'hui, nous partageons donc l'analyse de cet auteur. Au Mali, la jeunesse est considérée comme une période d'apprentissage où le jeune doit apprendre son futur rôle d'adulte, de responsable. Durant cette formation les comportements du jeune sont socialement acceptés à cause de son immaturité d'âge, cela en attendant sa maturité.

Aussi, le développement du capitalisme a favorisé l'émergence des classes sociales, la jeunesse malienne n'a pas échappé à cela. Le coût de l'éducation (les fournitures, le déplacement), la situation géographique de l'école (certains villages n'abritent d'écoles), les revenus des parents ont disqualifiés certains jeunes à avoir accès à la formation, d'autres à être des déscolarisés précoces. Ces situations ont créé des catégories de jeunes dont la prise en charge demande des mesures spécifiques (jeunes non-scolarisés, jeunes déscolarisés, jeunes de la rue, etc.).

La prise en charge de la jeunesse (les services sociaux de base et l'emploi) donne de sérieuses difficultés à l'Etat. C'est ce qui sort de l'analyse de Moussa MARA¹⁰¹ : « *Quand la moitié de nos populations est constituée d'enfants, ayant besoin d'assistance et n'étant pas en âge de produire, la seconde moitié qui produit (en réalité moins de la moitié car les personnes âgées ne peuvent plus produire) supporte une charge lourde, à tel point qu'il lui sera difficile d'investir ses revenus ailleurs que dans la formation des jeunes et l'entretien des seniors* ».

Par contre Marcel STROOBANTS¹⁰² même s'il admet que « *la jeunesse est plurielle, qu'elle se distingue par le genre, par l'origine sociale, donc aussi par la trajectoire* », ce qui donne une certaine caractérisation de la jeunesse, montre que « *la jeunesse du XX^e siècle n'a pu être définie que par sa fin, le passage à la vie adulte, marqué par quatre épisodes, la sortie des*

politique (tome1) : conception de la politique en Amérique du nord et en Europe. Paris : l'Harmattan (logiques politiques), 1994, p.73

¹⁰¹ Moussa MARA, *Jeunesse africaine. Le grand défi à relever*. Paris : Mareuil Editions, 2016, p.28.

¹⁰² Marcelle STROOBANTS, *Sociologie du travail*, Paris : Armand Colin, 2016, p.107.

études, l'accès à l'emploi, le départ de la famille d'origine et l'installation en couple ». Il trouve qu'il y a un décalage entre ces différentes étapes que traverse le jeune durant sa vie.

Cette analyse de la définition de Marcel STROOBANTS pose un problème, elle est aussi comme les autres loin d'être unanime. En effet, le passage de la vie de jeune à celui d'adulte est fonction des réalités socio-économiques et culturelles spécifiques à chaque milieu social. La sortie du système scolaire et universitaire se prolonge davantage et diffère des capacités intellectuelles de chaque jeune aujourd'hui ; l'accès à l'emploi devient de plus en plus problématique, mais dépend aussi des politiques publiques d'insertion mises en œuvre dans chaque Etat. Enfin, le départ de la famille et la mise en couple du jeune dépend de ses capacités à se prendre en charge, pour penser à changer social. C'est dire que toutes ces caractéristiques pour définir le jeune ne sont que compromis, mais aussi est fonction des besoins spécifiques.

Une autre difficulté se pose à la définition du jeune en termes de genre. En effet, le jeune homme diffère de la jeune femme, ainsi pour Patrice HUERRE, Martine PAGAN-REYMOND, Jean-Michel REYMOND¹⁰³ : *« la terminologie employée pour désigner ces âges successifs met bien en évidence les disparités en usage entre les deux sexes. A l'âge où le jeune homme est un adolescent de dix-sept à trente ans, la jeune fille n'est pas devenue une « jeune femme », mais une « épouse ». Son statut dans la société n'est considéré que par rapport aux liens qui la rendent dépendante de son mari. De même, lorsque le jeune homme devient « homme jeune », la jeune fille ou l'épouse ne devient pas « femme jeune », mais « mère de famille ». Là encore, son existence n'est reconnue que dans sa fonction de génitrice de futurs citoyens. Il est amusant de remarquer également qu'à quarante-six ans, l'homme est en pleine maturité et qu'il ne deviendra « vieux » qu'à soixante ans, alors que, dès avant la cinquantaine, la femme est considérée comme « vieille », puisque, en quelque sorte, seules ses capacités de procréation l'intègrent à la société ».*

Ces auteurs montrent une disparité de définition liée au genre, qui sévit parfaitement en Afrique en général et au Mali en particulier. En effet, comment comprendre que deux personnes nées le même jour, dans les mêmes conditions socio-économiques peuvent être différemment catégorisées à cause de leurs sexes ? La fille jeune malienne accède plus vite au statut d'adulte que le jeune garçon de par la précocité de son statut matrimonial, elle intervient plus et diffère d'un milieu à un autre. Une fois mariée, la jeune fille entre dans la classe des adultes où elle se

¹⁰³ Patrice HUERRE, Martine PAGAN-REYMOND, Jean-Michel REYMOND, *L'adolescence n'existe pas*. Paris : Editions Odile Jacob, 1997, pp.31-32.

voit confier une certaine responsabilité dans la gestion du foyer conjugal. Cette situation montre une disparité au niveau de la définition du jeune par rapport au genre.

Qu'en est-t'il de la définition du jeune dans les sociétés africaines ?

La charte africaine de la jeunesse¹⁰⁴ définit le jeune comme toute personne âgée de 15 à 35 ans. Cette définition considère les jeunes dans le contexte africain et repose sur les réalités de développement de l'Afrique. Si la fourchette des âges continue de susciter de vifs débats, il n'en demeure pas moins qu'elle a été acceptée par les jeunes, les experts et les ministres africains, approuvés par les chefs d'Etat et admise comme reflet des problèmes que rencontrent les jeunes africains avant qu'ils n'intègrent la société, ne finissent l'école, ne se marient et n'accèdent à l'indépendance financière.

Dans la plupart des pays africains, hormis quelques variantes, « jeunesse » signifie « organisation », mouvement de jeunesse. La jeunesse, c'est la « section jeunesse » des partis, les membres d'une association, d'un groupe, la milice. Cette dénomination peut s'étendre, quand il y'a « une jeunesse unique », à l'ensemble des jeunes du pays, réunis théoriquement dans une unique organisation de jeunesse, dépendante d'ailleurs le plus souvent du couple parti-ministère de tutelle.¹⁰⁵

En Afrique, définir le jeune à partir du critère d'âge selon Jean-Marie MIGNON¹⁰⁶ n'est plus efficace dans la mesure où il varie selon le sexe et le type d'activité « moderne » ou « traditionnelle ». Dans son analyse, il montre que l'individu reste jeune dans les conditions ci-après : jeune jusqu'au terme de l'initiation (10 à 13 ans) ; pendant la durée de la scolarité (dont les limites sont 14 à 18 ans) ; quand l'individu se libère de la tutelle de son père en possession de tous ses droits sociaux (qui peut intervenir à 35 ou 40 ans) et quant à la femme avec le mariage ou la procréation.

Toutes ces définitions montrent la problématique de trouver une définition unanime du jeune, de la jeunesse.

Ce même problème demeure dans la société malienne où chaque communauté a sa définition de la jeunesse.

Le mariage marque le terme de la période de jeunesse, du moins celle des femmes, la liberté juvénile des hommes pouvant se prolonger après leur mariage. Il est signifié par la

¹⁰⁴ Union Africaine. Charte africaine de la jeunesse. Addis-Abeba, 2007.

¹⁰⁵ Jean-Marie MIGNON. Jeunesses uniques, jeunesse encadrée. Paris : l'Harmattan, 1984, p.8.

¹⁰⁶ Idem, p.8.

cohabitation des conjoints, en principe dans une case autonome. En revanche, il n'est pas associé à l'indépendance économique. Le couple s'intègre au groupe domestique du jeune époux et ce n'est que bien plus tard (vers 35 ans en moyenne), que l'homme accédera au statut de responsable économique, par héritage ou segmentation (Hertrich, 2001a).¹⁰⁷

Le jeune en milieu Bamanan¹⁰⁸ est différent du jeune en milieu peul. De même, le jeune Sarakolé devient autonome économiquement très tôt (vers 14-15 ans) ; le mariage précoce existe chez beaucoup d'ethnies au Mali, alors que dans la tradition malienne, on devient adulte une fois marié.

Toutes ces tentatives montrent qu'il est difficile de trouver une définition unanime du jeune, c'est pourquoi Pierre BOURDIEU¹⁰⁹ dit que : « *La frontière entre jeunesse et vieillesse est dans toutes les sociétés un enjeu de lutte...La représentation idéologique de la division entre jeunes et vieux accorde aux plus jeunes des choses qui font qu'en contrepartie ils laissent des tas de choses aux plus vieux. Les classifications par âge (mais aussi par sexe ou, bien sûr, par classe...) reviennent toujours à imposer des limites et à produire un ordre auquel chacun doit se tenir, dans lequel chacun doit se tenir à sa place* ».

Il faut donc admettre comme le dit Patricia LONCLE¹¹⁰, que la jeunesse constitue indéniablement une catégorie de population possédant des caractéristiques qui en font un objet symbolique, approprié à l'expression des projets de l'Etat.

En somme il serait difficile de trouver une définition unanime du jeune ou de la jeunesse dans la grande famille des sociologues, comme le disent Chantal Nicole DRANCOURT ; Laurence Roulleau BERGER¹¹¹ : « *la jeunesse, les jeunes sont des catégories complexes à définir, l'abondance de la littérature sur la question en témoigne. Nous miserons sur la clarté de nos intentions. Quand nous rendons compte d'enquêtes statistiques ou de mesures en direction des jeunes, nous traitons des jeunes au sens statistique à savoir, est jeune tout individu âgé au*

¹⁰⁷ Véronique HERTRICH et Marie LESCLINGAND, « Jeunesse et passage à l'âge adulte chez les Bwa du Mali » in Véronique Hertrich ; Seydou Keïta, *Questions de population au Mali*, Edition Le Figuière, 2003, consulté le 30/12/2017 sur le site [https://questions_population_mali.site.ined.fr/fichier/s_rubrique/...](https://questions_population_mali.site.ined.fr/fichier/s_rubrique/)

¹⁰⁸ Chez les bamanan qui constitue l'ethnie majoritaire au Mali quel que soit l'âge du garçon s'il n'est pas circoncis, il ne quittera jamais le statut d'enfant pour devenir jeune puis adulte. Chez le peulh la fille peut se marier à 12-13, donc la fille reste biologiquement enfant, mais culturellement adulte. Dans beaucoup de sociétés traditionnelles du Mali le passage au statut de jeune est conditionné par le passage de rites culturels.

¹⁰⁹ Pierre BOURDIEU, *Question de Sociologie*. Paris : Les éditions de Minuit, 1984/2002, p.143. Consulté sur le site https://esc.urhaj-idf.fr/IMG/pdf/jeunesse_bourdieu.pdf.

¹¹⁰ Patricia LONCLE, *L'action publique malgré les jeunes. Les politiques de jeunesse en France de 1970 à 2000*. Paris : l'Harmattan (logiques politiques), 2008, p. 316.

¹¹¹ Chantal Nicole Drancourt ; Laurence Roulleau Berger, *L'insertion des jeunes en France, 2002*, p. 4-5

moins de 16 ans et au plus de 24 ans. Quand nous rendons compte des travaux non statistiques sur les jeunes », tout se complique encore. En effet certains travaux discutent et définissent leurs catégories, d'autres non. Nous renvoyons donc la responsabilité de la clarté ou de l'ambiguïté des propos à leurs auteurs ».

C'est pourquoi dans le cadre de ce travail de thèse, le concept jeune détermine l'ensemble des personnes dont l'âge est compris entre 10 et 40 ans¹¹².

2- Les Théories autour du Jeune et de la Jeunesse

Les théories autour de la conception du jeune et de la jeunesse suscitent des interrogations dans son évolution historique et sociale à travers les siècles. Pour comprendre la jeunesse d'aujourd'hui, nous dit Bernard ROUET¹¹³, il faut faire recours à son histoire qui nous aide à comprendre comment cette catégorie sociale s'est constituée et quels changements l'ont affecté sur le long terme.

La jeunesse est-elle une catégorie historique opératoire et heuristique, ou simplement le nom que l'on donne à un ensemble plus ou moins diffus d'aspiration vite subsumées dans les mouvements sociaux réels¹¹⁴ ?

Autant de questions ont suscité des débats et des réflexions dans les milieux intellectuels et jeunes.

Les théories autour de la jeunesse s'évertuent à soulever des atouts de la jeunesse ses capacités intellectuelles, ses forces physiques, ses ambitions à contribuer au changement et apporter la paix dans un climat de conflit et d'incompréhension. Mais aussi d'une jeunesse aux contours flous, une jeunesse ambivalente, une jeunesse laissée pour compte.

Madeleine GAUTHIER et Jean-François Guillaume¹¹⁵ font ressortir dans leur analyse le statut et l'identité du jeune. Pour eux le statut et identité du jeune ne sont obtenus qu'à partir des étapes de socialisation, à chaque étape de la vie il faut inculquer aux jeunes des valeurs qui lui permettront d'avoir un statut et une identité sociale.

¹¹² Cette fourchette prend en compte la définition du Ministère de la Jeunesse et des Sports mais aussi par le ministère de la Fonction Publique qui autorise le concours d'entrée à la fonction publique jusqu'à 40 ans. Cependant pour le ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, on demeure enfant jusqu'à 18.

¹¹³ Rouet Bernard, la construction historique de la jeunesse en France (1960-1970 ,in Jacques Hamel GALLAND Olivier, Vincenzo Cicchelli , la jeunesse n'est plus ce qu'elle était .Rennes : Presses universitaires rennes (collection le sens social) 2010, p 43.

¹¹⁴ Brehaut Reyson DE STANLEY, Jean Marie FECTEAU, « évolution et structures des mouvements de jeunesse en Afrique francophones au xx siècle » , in commission internationale d'histoire des mouvements sociaux , op cit pp 20-21

¹¹⁵ Madeleine GAUTHIER et Jean-François Guillaume, op cit, p253

En Afrique en général et au Mali en particulier, le statut social accordé au jeune est un statut d'homme en devenir, à qui l'on confie peu de choses à cause de son manque d'expérience, donc c'est un individu en construction. Ces comportements, ces faits et gestes sont socialement acceptés à cause de ce statut d'apprenant.

Les jeunes ne constituent pas un groupe homogène, c'est une jeunesse plurielle tant dans sa façon d'être que dans sa manière d'agir. C'est pourquoi, pour Florence LEFRESNE¹¹⁶, parler des jeunes comme s'il s'agissait d'une entité pose problème. Selon elle, il y a une grande différence entre « les jeunes des cités » et « les jeunes étudiants » car les niveaux de fragilisation sociale ne sont pas les mêmes, ainsi que l'expression de la révolte qui en découle. Elle pense que les jeunes des cités font recours aux émeutes et aux violences pour se faire entendre, par contre les manifestations, les débats publics sont utilisés par les jeunes étudiants pour se faire comprendre.

Nous partageons l'analyse de Florence LEFRESNE en ce sens que les jeunes agissent en fonction des moyens qu'ils ont pour se faire entendre. Cependant, ce qu'elle n'a pas souligné dans son analyse, c'est que les manières d'agir des jeunes sont les résultats des reflets que la société, l'Etat ont d'eux. En parlant de jeunes de la cité, nous voyons à juste titre l'image qu'a la société sur eux (bandits, déscolarisés, des vendeurs de drogue, etc.). Dans cette situation de marginalisation à leur égard se traduit par des actes violences, de révoltes.

Au Mali, les jeunes de la cité correspondent aux jeunes de la rue, qui n'ont aucune considération de la part de la société, de l'Etat. Ils sont laissés pour compte sans aucun soutien, à la merci des difficultés de la rue dans une situation de vulnérabilité totale.

Dans l'analyse d'Olivier Galland¹¹⁷, la notion de jeunesse s'est construite socialement ; la promotion de la jeunesse est une démarche développée à partir de XVIII^{ème} siècle par la classe de la bourgeoisie aisée qui, à partir de leur conception sur la jeunesse a développé les stratégies éducatives afin de baisser le taux de la fécondité. Dans son entendement, cette baisse s'adossait sur une démarche pour équilibrer l'éducation des enfants afin qu'ils puissent devenir de bons citoyens ou de jeunes productifs pour la société bourgeoise. C'est pourquoi selon lui, nous assistons à cette époque à un maintien du statut ou de la promotion social de la famille tout entière ; ainsi que l'éducation extrafamiliale visant à assurer la réussite de l'établissement professionnel et social finit par s'imposer et donner une certaine importance au jeune homme.

Si nous nous référons à l'analyse Olivier GALLAND sur la construction de la jeunesse dans la société bourgeoise occidentale, nous pouvons dire que la jeunesse n'a donc pas existé

¹¹⁶ Florence LEFRESNE, « les jeunes et l'emploi : parcours et dispositifs » in Patricia, LONCLE (dir), Les jeunes, questions de sociétés, questions de politique. Paris : documentation française, 2007, p.45.

¹¹⁷ Galland olivier , op cit p.6

dans la société traditionnelle malienne, qui était une société essentielle paysanne. En effet, dès un certain âge l'enfant commençait à s'occuper de certains travaux (apporter le repas au champ, garder les bœufs de labour et les champs etc.), ces activités responsabilisent très précocement l'enfant. De ce fait l'importance aux progénitures notamment au garçon était d'abord d'ordre économique, il représentait une force de travail pour la famille.

Mais avec l'arrivée du colon qui a changé les habitudes culturelles, le développement de l'école, les aléas climatiques, les tendances ont aujourd'hui changé et le contexte s'adapte à l'analyse d'Olivier GALLAND.

Pour rentrer dans le débat, François de SINGLY¹¹⁸ dénonce les flous qui entourent l'allongement de la jeunesse vers l'âge adulte constitue des flous, ne sachant pas la durée du allongement. Selon lui, la jeunesse d'aujourd'hui et les adultes aujourd'hui sont confrontés aux mêmes problèmes qui sont : la précarité de la vie, le chômage, le divorce etc. De ce pas, il plaide pour une modification de la perception selon laquelle les jeunes seraient seulement face à un moratoire dans leur passage vers l'âge adulte, en introduisant une analyse de la complexité et du caractère instable des transitions.

François de SINGLY en posant l'analyse de cette façon contredit la théorie d'Olivier GALLAND qui parle de l'allongement de la jeunesse par le prolongement de l'éducation et toute l'attention dont elle bénéficiait dans la société bourgeoise. Nous partageons l'opinion de l'auteur par rapport aux difficultés partagées par les jeunes et les adultes, aujourd'hui les jeunes font face à autant de problèmes que les adultes. La protection dont ils bénéficiaient est aujourd'hui révolue, ceci avec tout le poids démographique que représentent les jeunes, surtout dans un pays en voie de développement comme le Mali, où tout est prioritaire.

Quant à Pierre BOURDIEU¹¹⁹, il fait une analyse comparative entre la division des âges de la jeunesse du moyen âge et celui des autres époques et entre les sociétés modernes et sociétés non modernes. Dans la démarche de Pierre BOURDIEU l'âge d'un jeune dans la société moyenâgeuse est différent de notre époque moderne, cet âge varie selon les sociétés. Être jeune dans les sociétés africaines est différent de la société occidentale, de même, dans les institutions modernes les âges des jeunes varient selon la vision et la dynamique des institutions qu'elles soient africaines et européennes etc.

Nous comprenons que la manière de concevoir la jeunesse varie essentiellement selon les régimes ou le type de pouvoir qui est mis en place dans la société moyenâgeuse. Cette vision de

¹¹⁸François De SINGLY, « *penser la jeunesse autrement* » lien social et politique, n° 43, printemps 2000, p 9

¹¹⁹ Pierre BOURDIEU, 1980, cité par Madeleine GAUTHIER, Jean -François GUILLAUME, op cit, pp30-32

la jeunesse n'est fondée sur aucune démarche scientifique, elle était plutôt assise sur de l'arbitraire. Les jeunes dont les conditions socio-économiques étaient très faibles restaient dans leurs situations d'inféodations sociales, quant aux jeunes dont les situations socio-économiques et responsabilités des parents étaient bonnes, pouvaient accéder à des postes stratégiques et avaient des statuts sociaux enviés. Ceux-ci pouvaient remplacer leurs parents, en cela, nous pouvons dire que la société moyenâgeuse favorisait la reproduction sociale démesurée.

En résumé Pierre BOURDIEU, dira que la division des âges est donc affaire de partage des pouvoirs, le « *pouvoir est un ordre auquel chacun doit se tenir, dans lequel chacun doit se tenir à sa place* »

La jeunesse, et être jeune est adossée aux conditions socio-économiques, aux capitaux culturels et relationnels. P. BOURDIEU avance ses théories des lois spécifiques de vieillissements sur la base des études et des modes de production artistique et littéraire. Selon lui, pour quitter du stade de la jeunesse et atteindre le stade du vieillissement, il faut que des lois soient préétablies et qui entrent en interaction entre elles. L'âge est une donnée biologique socialement manipulée et manipulable.

Au Mali, l'âge n'est pas une référence fondamentale dans la définition du jeune, au niveau administratif et même dans les sociétés traditionnelles maliennes. Au niveau du Ministère en charge de la jeunesse, le jeune a l'âge compris entre 10 et 35 ans. Du point de vue social, un jeune une fois marié rentre dans le statut des adultes ; or dans certaines aires culturelles (notamment chez les peuls et soninké), l'âge de mariage est de 14 à 15 pour la fille et au moins 18 à 20 pour le garçon.

De même François BUBET¹²⁰ pose le problème d'identification de la période de la jeunesse d'aujourd'hui, par ce qu'il devient de plus en plus difficile de savoir quand elle commence et où elle s'arrête (ceci est dû à l'allongement de la jeunesse, son embourgeoisement dû à la scolarisation de masse). Dans son analyse, il parle de la période de la jeunesse comme une période du « tout toléré ». En effet, pour être jeune, il fallait démontrer une bravoure dans la déviance sociale en transgressant les lois et les règles sociales établies par les institutions. Les jeunes devaient prouver une telle désobéissance sociale et culturelle aux mœurs afin d'avoir un statut social. La jeunesse doit affirmer sa virilité avant de se soumettre aux contraintes du travail régulier et du mariage. Dans cette dynamique la jeunesse est confrontée à une problématique de définition d'identité et de statut social.

¹²⁰ François DUBET, op .cit .p 14

En partant de la dimension temporelle Bernard BUBET¹²¹ aborde les questions de jeunesse en mettant le lien avec l'époque des lumières qui a donné une certaine primauté à l'individu, à la liberté. Selon lui, cette notion de liberté a permis dans l'époque contemporaine à la jeunesse de devenir un moment de vie où les potentialités de l'individu peuvent être mobilisées par lui-même, par sa famille mais aussi par l'Etat, qui concourent à la production de lien social et national. Donc selon Bernard BUBET, si la jeunesse était définie en creux sous l'ancien régime négativement, parce qu'elle n'est pas, c'est-à-dire le statut adulte, les siècles suivants lui donneront une place de choix, mais sous la tutelle des adultes.

Dans la même logique, Guy BAJOIT¹²² retient quatre dimensions essentielles pour définir le statut de jeune et fait une comparaison entre le temps ancien et le temps moderne par rapport au statut de la jeunesse.

Ces quatre dimensions sont :

- le modèle culturel ;
- les contraintes de la vie sociales (limitant les libertés) ;
- la gestion du décalage entre la liberté et les contraintes
- la lutte contre l'aliénation.

Les quatre propositions énoncées ci-dessus s'articulent pour former un ensemble cohérent qui repose non seulement sur des données empiriques, mais aussi sur un raisonnement logique.

La vie sociale comporte des contraintes, des techniques, des significations culturelles qu'il faut chercher à maîtriser.

Cependant, ces contraintes et ces significations ne déterminent pas absolument les conduites des acteurs, elles ne font que les conditionner. Il n'y a pas de détermination, parce que tout acteur dispose d'une marge de choix, personne n'est absolument contraint, chacun peut tantôt plus, tantôt moins, jamais totalement.

Dans la théorie d'Alain BERTHO¹²³, la jeunesse n'est pas un groupe social comme on le pense, mais un moment collectif du possible historique, en ce sens que les générations ne sont pas seulement une cohorte démographique. La jeunesse est une période pendant laquelle toute

¹²¹ Bernard BUBET, op. cit, p52.

¹²² BAJOIT Guy, une jeunesse libre assujettie in Jacques Hamel, Olivier Galland Vincenzo CICHELLI .La jeunesse n'est plus ce qu'elle était .Rennes : presses Universitaires Rennes (collection le sens social 2010, p 55

¹²³ Alain BERTHO « naissance d'une génération » in Nicole GALLANT, Stéphane GARNEAU (dir). *Les jeunes et l'action politique, participation contestation résistance*. Canada : Presse Universitaire de Laval (Hermann Éditions), 2016, pp 44-45

dynamique émerge : les styles de vie, les modes de pensées, les langages et les générations de jeune s'opposent en idée, en manières de faire, de vivre, de parler etc.

Enfin, il pense que chaque génération de père est prise au dépourvu par la génération qui monte, car chaque génération a ses exigences et ses inventions. Dans la pensée de l'auteur il y a toujours un conflit de génération entre la génération montante et celle des adultes.

Cet auteur fait une différence soulève l'équivoque sur la jeunesse en tant que groupe social, mais il montre que la jeunesse est plutôt un moment, une période de la vie. Mais les deux termes (jeune et jeunesse) sont traités comme synonymes par la conscience collective.

Quant au conflit de génération dont Alain BERTHO fait référence, nous paraît logique dans la mesure où les contextes ne sont pas les mêmes. Cette réalité sévit dans la société malienne avec le développement de l'instruction et l'ouverture du pays vers le monde. La jeunesse d'aujourd'hui avec le développement des technologies de l'information et de la communication n'a pas la même vision que la génération de leurs parents.

Si certains sociologues définissent la jeunesse à travers ses caractéristiques, d'autres critiquent cela et proposent une définition qui part plutôt à travers de ses propres réalités. C'est le principal reproche de Philippe LABBE¹²⁴ qui dans sa conception sur les théories de la jeunesse explique que la jeunesse doit être définie par elle-même non par ses contrastes. Il admet qu'il existe une jeunesse homogène avec des représentations construites et véhiculées par les médias mais également revendiquées par celles et ceux qui sont jeunes ainsi qu'attribué à ceux-ci par ceux qui ne sont plus jeunes. Il justifie l'existence de la jeunesse à travers ses attributs symboliques, ses langages, ses musiques, ses codes culturels et de sociabilité ; mais admet aussi son existence pour assurer le devenir de la nation.

Il est aujourd'hui difficile de parler de l'homogénéité de la jeunesse comme le dit Philippe LABBE, certes tous les jeunes appartiennent à cette grande famille qu'est la jeunesse avec leurs codes culturels et de sociabilité propres, mais il existe des spécificités qui rendent difficiles une généralisation de la jeunesse. En effet, le développement du capitalisme, la mondialisation, les technologies de l'information et de la communication ont créé dans les sociétés de nouvelles stratifications sociales touchant à tous les niveaux. La jeunesse catégorie sociale la plus vulnérable se vit toucher par ces bouleversements, créant parmi elle, des sous-catégories que sont : jeunes urbains, jeunes ruraux, jeunes scolaires et universitaires, jeunes de la rue, jeunes déscolarisés, jeunes non-scolarisés, jeunes en conflit avec la loi, jeunes marginaux, jeunes de la cité ou des banlieues etc, chacune avec ses besoins spécifiques.

¹²⁴Philippe LABBE, *l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ou intelligence pratique des missions locales (1981 -2011* Rennes : éditions Apogée, 2011-, p107

Dans ses analyses José ROSE¹²⁵ dégage deux caractéristiques principales du jeune à savoir le jeune comme acteur de sa vie, et la jeunesse comme produit des structures.

Dans l'analyse du jeune comme acteur de sa vie, elle estime que le jeune est responsable et acteur de sa vie et les choix qu'il fera par rapport à tels ou tels actes de telles ou telles activités. Nous pouvons estimer aussi que certains sont incapables de s'affirmer dans la vie active, leurs conditions de vie et leurs conditions sociales sont réellement les résultats de leurs inactivités.

Chaque individu a ses préférences propres mais tous décident de la même façon, les individus calculateurs deviennent des acteurs désincarnés et sans histoire, des stratèges qui suivent les mêmes règles mécaniques de décision.

Dans sa théorie de jeunesse comme produit des structures, José ROSE met l'accent sur le manque de vision, de projet et des structures pour les jeunes. Les institutions mises en place pour aider les jeunes dans la quête de l'insertion sociale et de l'emploi ont des difficultés à pouvoir offrir un cadre idéal d'opportunités. Dans cette réalité pénible, la jeunesse est tenue de s'employer pour sortir du chômage.

En extrapolant l'analyse de José ROSE aux réalités maliennes, il est difficile pour les structures publiques d'emploi de résoudre le problème d'emploi des jeunes, en dépit des efforts consentis par l'Etat. Nous partageons son opinion quand elle dit que les jeunes doivent s'employer eux-mêmes, mais cependant, cela pose un problème de fonds pour faire de l'auto-emploi, mais aussi de formation en entrepreneuriat.

En parlant de la formation du jeune, Antigone MOUCHTOURIS¹²⁶, touche du doigt la problématique de la conception de la jeunesse à travers la question suivante : que signifie donc être jeune : socialisation, désocialisation, dimension universelle, dimension singulière ? Selon elle : *« Etre jeune est sous angle individuel et collectif, le jeune s'affirme sur le plan social au fur et à mesure qu'il grandit, il se socialise et se familiarise avec les us et coutumes. Ces collaborations du jeune avec ses pairs ont des influences sur lui qu'elles soient positives ou négatives. Durant cette période de la jeunesse, le jeune se construit, la seconde période de socialisation elle peut prendre de la distance avec sa famille. Son environnement social le marque, ainsi si nous analysons la dimension collective de la jeunesse et du jeune, nous*

¹²⁵ Rosé José « peut -ont parler de stratégie d'insertion des jeunes »In Madeleine GAUTIER et Jean - François GUILLAUME, op cit , pp 168-169

¹²⁶ Antoine MOUCHTOURIS, op cit p 13

constatons, qu'elle est façonnée, modelée par les valeurs de sa société, mais aussi et surtout de ces pairs ».

Cette analyse d'Antoine MOUCHTOURIS correspond parfaitement au jeune malien. En effet, au Mali l'enfant à l'âge de quatre-cinq ans passe plus de temps avec ses camarades d'âge qu'avec ses parents. Il ne rentre qu'aux heures de repas ou de coucher. Donc il apprend plus de choses, se construit une personnalité, devient un petit homme avec ses pairs ; il se sent plus à l'aise avec eux. Les associations d'âge constituent des bels exemples qui ont joué de véritablement rôles de socialisation des jeunes au Mali, ces associations existent chez toutes les ethnies, elles ont un statut d'institution sociale dotée de pouvoir de contrôle sur ces membres.

Les théories développées par Michel FIZE¹²⁷ soulèvent les dangers et les crises que la jeunesse traverse dans les régimes démocratiques. Elle est soumise à des crises démographiques et économiques car la jeunesse n'a pas d'autonomies financière et sociale. En faisant l'analyse des comportements, des conditions des jeunes dans les sociétés, il estime que la jeunesse est socialement et économiquement exploitée par les couches stables c'est à dire les groupes de société plus aisée. Selon lui, la jeunesse d'aujourd'hui est une jeunesse sevrée ou rationnée de citoyenneté, enrôlée dans les luttes armées, dans les réseaux de consommation de drogue etc. Une jeunesse flattée par calcul à laquelle, on confie de basses besognes *« sois jeune et tais-toi, attends ton heure, qui viendra, tu es l'avenir de la nation justice te sera rendu pas ici et maintenant, mais demain sois en certain ».*

Michel FIZE dégage substantiellement le rapport entre la jeunesse et les adultes. La jeunesse fait l'objet de disputes dans le rang des adultes, elle est sujette à toute controverse. Il conclut en se disant que *« tous les êtres humains ne sont-ils pas égaux en droits, l'on sait les discriminations interdites ? Ni le sexe, ni la race, ni la religion ne sauraient permettre une quelconque situation d'exclusion. Alors pourquoi parmi les grands critères discriminants, l'âge n'a-t-il pas sa place pourquoi cet oubli ? »*

L'analyse de Michel FIZE montre l'ambivalence de la situation des jeunes dans la société, dont ils ne maîtrisent aucunement les contours, leur sort est lié à la volonté des adultes à disposer d'eux en fonction des jeux d'intérêt.

Mais aujourd'hui, en plus en plus les jeunes semblent comprendre qu'ils doivent se lever et agir, décider au lieu de décider à leur place, diriger au lieu de diriger à leur place. C'est exactement le cas de la jeunesse malienne qui est restée longtemps sous l'ombre de la société des adultes, des dirigeants. Avec le coup d'Etat militaire de 1991, suivi de l'instauration de la démocratie et du multipartisme, dont la jeunesse malienne a pris une part considérable dans ce combat

¹²⁷FIZE Michel, op cit , pp 19-20

démocratique, les choses ont commencé à changer. C'est même à la suite de ce combat de participation active qu'est né le Conseil National de la Jeunesse du Mali, pour défendre les intérêts des jeunes mais aussi assumer leurs devoirs.

Capital social, richesse nationale, la jeunesse, aujourd'hui comme hier, a été et est courtisée pour ses vertus intrinsèques du moins telle qu'une psychologie collective à tendance essentialiste lui prête, qu'elle soit studieuse et sérieuse, enthousiaste et généreuse, inventive et créative. Cette manière de l'ennoblir a revêtu les dits et écrits d'innombrables appels, messages, discours « à la jeunesse ». L'interpellation étant inséparable de l'injonction, les jeunes ont un devoir d'être et de faire. Il s'agit bien de leur léguer une vocation, calquée sur ce que l'on présume être leur nature, vibrante et chaleureuse. Voués à cette mission - d'énergie, d'élan, d'action, les jeunes se voient ainsi confier une destinée¹²⁸.

La jeunesse africaine souffre aujourd'hui d'un mal qui n'est autre que le contexte de mondialisation. Elle se retrouve à cheval entre un monde africain délaissé et un monde occidental non maîtrisé. C'est pourquoi Jacques DELORS¹²⁹, en soulignant la pression économique culturelle et politique engendrée par l'interdépendance planétaire, parle de « *la tension entre le global et le local : devenir peu à peu citoyen du monde sans perdre ses racines et tout en participant activement à la vie de sa nation et des communautés de base* », Voilà l'une des tensions auxquelles les sociétés modernes sont confrontées et qui préoccupent les instances gouvernementales qui souhaitent ouvertement que leurs citoyens sachent agir et réfléchir sur le plan mondial, tout en conservant une loyauté nationale, locale. Cette pression de capitalisme libéral est source des inégalités auxquelles la société doit faire face.

C'est pourquoi Yao ASSOGBA¹³⁰ parle de la perte de sa fonction sociale, qui était bien définie dans la société traditionnelle et qui n'a pas trouvé de substitut dans l'Afrique moderne. La solidarité entretenue au sein des petites communautés était de nature à préserver la cohésion sociale de telle sorte qu'elle reste presque stable dans de graves crises sociales et économiques. De ce fait l'auteur attribue l'ébranlement des liens sociaux aux mutations des sociétés africaines par l'interpénétration du traditionnel et du moderne, l'économie extravertie, les dictatures et les programmes d'ajustement structurel.

¹²⁸ Ludivine BANTIGNY, Ivan JABLONKA, op cit, p.11

¹²⁹ Jacques DELORS, « L'éducation, un trésor est caché dedans », in Jacques DELORS Extrait du Rapport International pour l'Unesco. Paris : Les éditions Odile Jacob, 1996, p12.

¹³⁰ Yao ASSOGBA, « Exclusion et pratiques d'insertion des jeunes urbains en Afrique subsaharienne » in ASSOGBA Yao (dir). *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, p.49.

Pour sa part, Njiki HUGUES¹³¹ attribue le problème africain à un nombre de déficits dont est victime la société africaine notamment les jeunes :

- le premier étant le déficit intellectuel. Le taux d'alphabétisation en Afrique est très faible et parmi les alphabètes très peu font un cycle supérieur. Il montre ici le niveau d'instruction et surtout la fuite des cerveaux vers l'Occident pour des raisons de salaire ou par manque d'emploi ;
- le second déficit est le manque crucial d'emploi. Les ingénieurs et universitaires en fin de formation sont voués au chômage soit par manque d'emploi suffisant soit par absence d'emploi en relation avec leur formation. Cela montre qu'il existe une inadéquation entre les formations académiques et des besoins réels des pays.

Il est clair comme le souligne cet auteur qu'en Afrique particulièrement au sud du Sahara le taux de d'alphabétisation est très faible, qui est un véritable handicap pour la jeunesse africaine. A ceci s'ajoute la fuite des cerveaux vers l'occident à cause des conditions de vie meilleures ; mais aussi à cause des différences d'opinions politiques, bon nombre de cadres valables ont quitté leurs pays persécutés par le pouvoir en place.

Quant à au point deuxième soulevé par Njiki HUGUES, c'est-à-dire attribué la cause du chômage à l'inadéquation entre la formation et l'emploi, ce débat revient sans cesse. Avec les différentes réformes introduites dans le système éducatif malien, on peut aujourd'hui dire que ce problème d'inadéquation s'est transformé à un problème de choix de profils que nous allons développer plus loin.

Jean-Marie MIGNON¹³², pour sa part montre que les dirigeants africains ont créé une jeunesse double en Afrique :

- D'un côté, une jeunesse saine, « organisée », encadrée généralement à l'école ou dans la structure unique de jeunesse.
- De l'autre, une jeunesse oisive, délinquante, parasite, pourrie, inorganisée, non scolarisée ou déscolarisée.

Dans son analyse J.M MIGNON, décrit une certaine inégalité de traitement de la jeunesse et explique que la crainte de l'Etat ne doit pas venir de cette jeunesse oisive mais plutôt de la jeunesse « organisée », car l'histoire a montré selon lui, que les déstabilisations politiques sont

¹³¹ Njiki HUGUES, « Une Afrique en quête perpétuelle de repères » in ASSOGBA, Yao. Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, p.123.

¹³² Jean-Marie MIGNON, op. cit, p.9.

venues des « jeunes organisées ». En effet, nous nous rendons compte que cette analyse de J.M MIGNON est vérifiée dans l'encadrement de la jeunesse en Afrique en général et au Mali en particulier. Pour le cas du Mali, l'Etat semble miser tout sur la jeunesse scolarisée à travers les budgets alloués à l'éducation, qui ne représente qu'une partie de la jeunesse majoritairement analphabète et rurale. Malgré cette prise en charge privilégiée, c'est la jeunesse scolaire et estudiantine qui se trouve à l'avant-garde de toutes les contestations sociales, à travers la revendication de leurs droits, mais aussi une contestation du pouvoir en place sous la main invisible des partis politiques.

En Afrique en général et au Mali en particulier, la jeunesse est une catégorie sociale qui fait l'objet d'une attention particulière, une catégorie sociale en construction. Mais cependant, il existe une jeunesse plurielle, car chaque ethnie a sa catégorie de jeunesse, dont l'éducation dépend de l'orientation socio-économique et culturelle du milieu.

Les Bwa dispose d'un terme, yaromu¹³³, pour parler du temps de jeunesse avant le mariage. Il est compris comme une période d'insouciance, de distractions, dominée par les relations entre pairs mais où prennent place également des rapports de séduction. La valorisation des relations entre jeunes du même âge s'exprime en particulier chez les garçons qui, au début de l'adolescence, s'installent entre amis dans une case vide du village, tout en continuant de travailler et de manger avec leurs parents. Bien que moins fréquent, le phénomène existe aussi, sous une forme atténuée, pour les jeunes filles qui s'installent parfois auprès d'une vieille femme du village. Les relations entre jeunes, du ressort de l'amitié et de l'entraide, laissent aussi une place à la compétitivité et à l'affirmation de soi, en particulier dans l'exercice sportif.¹³⁴

La société malienne était riche à travers les valeurs culturelles transmises de générations en générations, dont la jeunesse représentait l'espoir de tout un peuple. Mais l'ouverture du pays au monde extérieur a introduit d'autres enjeux qui ont transformé l'ordre social existant. C'est pourquoi, Shaka BAGAYOGO¹³⁵ évoque l'émergence des jeunes en tant que catégorie sociale autant convoitée que crainte, qui est un fait des sociétés industrielles ou en voie d'industrialisation. Selon lui, dans la société paysanne et marchande qu'était la nôtre avant la conquête coloniale, la jeunesse n'avait jamais fait l'objet de sentiments aussi contrastés.

¹³³ yaro = jeune homme, mu désigne un état, yaromu = état ou manifestation de la jeunesse.

¹³⁴ Véronique HERTRICH et Marie LESCLINGAND, « Jeunesse et passage à l'âge adulte chez les Bwa du Mali » in Véronique Hertrich ; Seydou Keita, *Questions de population au Mali*, Edition Le Figuiier, 2003, consulté le 30/12/2017 sur le site [https://questions_population_mali.site.ined.fr/fichier/s_rubrique/...](https://questions_population_mali.site.ined.fr/fichier/s_rubrique/)

¹³⁵ Shaka, BAGAYOKO. Les jeunes et l'Etat ou les revers d'une désarticulation. Bamako : Jamana, 1994, p24

Dans son analyse, Shaka BAGAYOGO soulève deux (2) aspects majeurs :

- La jeunesse ne se présentait pas comme une rupture entre les différentes classes d'âge et au-delà entre la jeunesse et les groupes dominants de la société ;
- La perception de la jeunesse était perçue mais aussi gérée comme un moment, presque un rite initiatique incontournable que chaque membre de la société devait subir pour occuper en fin de compte la place qui était la sienne.

Ainsi pour lui, dans la société malienne traditionnelle, l'ordre biologique et l'ordre social étaient suffisamment concordants dans cette société structurée en clans, castes et classes. De sorte que, la marginalisation partielle ou totale ne pouvait toucher que des individus particuliers et non des catégories sociales entières.

Cet auteur est sans doute nostalgique d'une société traditionnelle bien structurée, mais décrit quand même les réalités d'une société malienne en adéquation avec ses réalités socio-culturelles. Dans cette société, la jeunesse était l'innocence incarnée sous une protection d'adultes attentionnés, où il n'existait aucune forme de marginalité collective. Mais aujourd'hui, cette jeunesse désorientée se trouvant dans un présent difficile, un avenir sombre à la merci des difficultés de tous genres.

A part ces quelques théories qui montrent aujourd'hui l'actualité du débat scientifique autour de la jeunesse qui a été longtemps laissée au second plan, sinon les discours sur la jeunesse au Mali restaient l'apanage des politiques donc, ce champ était jusque-là vierge pour le monde académique et universitaire.

La jeunesse malienne qui constitue aujourd'hui 60%¹³⁶ de la population doit aussi faire l'objet d'analyse. En effet, l'une des difficultés principales est le manque de statistique fiable concernant la jeunesse, surtout en matière d'emploi. Il est difficile aujourd'hui de donner un chiffre exact du taux de chômage au Mali car rares sont les jeunes qui s'inscrivent à l'ANPE. Ceci crée un déphasage entre les définitions officielles (c'est-à-dire OIT, l'Etat malien) et la pratique sur les terrains (c'est-à-dire la définition que les jeunes ont de l'emploi).

3- Débat autour de la participation sociale et politique des jeunes

Pour un développement harmonieux de la société, chaque groupe social doit jouer un rôle pour participer à la construction de sa société et du pays en entier.

Qu'en est-il de la jeunesse ? Comment sa participation est-elle perçue ?

¹³⁶ Selon le RGPH 2009.

Le débat autour de l'intérêt et de la participation sociale et politique du jeune n'est pas nouveau. Vincenzo CICCHELLI (als)¹³⁷ montre que c'est depuis la fin du XIXe siècle, que les adultes se sont interrogés sur la place des plus jeunes dans la société moderne, car l'adolescence d'abord et la jeunesse ensuite ont vite représenté une altérité générationnelle irréductible. Dans son analyse, sur la participation de l'adolescence et la jeunesse, il a une vision d'adulte qui a oscillé tout au long du XXe siècle entre deux pôles : adolescents et jeunes menacent à la fois la stabilité du monde social et sont dangereux pour eux-mêmes. Ce qui justifie selon lui la légitimité de la mise en place de dispositifs d'intervention éducatifs, préventifs, curatifs, répressifs et incitatifs.

L'implication sociale de la jeunesse dans la vie courante est jugée importante à la société et apparaît évidente dans la dynamique de construction du pays. Pour cela, il faut que son éducation ait été bien encadrée et bien orientée vers une piste de gestion productive. C'est dans cette condition que les jeunes peuvent assurer la relève et ne vont pas être considérés comme un danger mais plutôt un agent de stabilité sociale du pays.

Ingrid VOLERY¹³⁸ va dans le même sens en parlant d'une jeunesse qui est l'objet de considérations extrêmement ambivalentes. D'une part symbole de créativité, d'énergie, d'adaptabilité et d'ouverture sur le monde, elle alimente une véritable fascination sociale. D'autre part une jeunesse particulièrement fragmentées par l'action publique en fonction des politiques sectorielles considérées, avec des dénominations : jeunes en insertion, peu qualifiés ou au contraire diplômés pour les politiques de l'emploi et de la formation professionnelle; jeunes en difficulté pour les politiques sociales.

Ce qui conforte l'approche de Jorge BENEDICTO et Maria Luz MORAN¹³⁹, qui trouvent que le rapport étroit existant entre les processus d'intégration sociale et politique des jeunes est un lieu commun dans le monde de la recherche sur la jeunesse ; que la frustration sociale dominante dans leurs visions de la réalité, due essentiellement à leur incapacité à construire des trajectoires en accord avec leurs aspirations, est liée à un fort sentiment d'impuissance civique.

¹³⁷ Vincenzo CICCHELLI, Claude MARTIN, Catherine PUGEAULT-CICCHELLI, « Les jeunes adultes en France : un débat politique et scientifique » in Patricia Loncle (dir), *Les jeunes questions de société, questions de politique*. Paris : documentation française, 2007, pp25-26.

¹³⁸ Ingrid VOLERY, « Les figures des jeunes dans les politiques éducatives locales, l'exemple toulousain » in Elisabeth CALLU, Jean-Pierre JURMAND, Alain VULBEAU (eds). *La place des jeunes dans la cité (tome II), espaces de rue, espaces de parole*. Paris : l'Harmattan (logiques sociales, cahiers du griot), 2005, p 109.

¹³⁹ Jorge BENEDICTO ; Maria Luz MORAN, « Les chemins complexes de la politisation. Frustration, impuissance et engagement civique chez les jeunes espagnols désavantagés » in Nicole GALLANT ; Stéphanie GARNEAU (dir). *Les jeunes et l'action politique, participation, contestation, résistance*. Canada-Laval : Presse Universitaire de Laval (Hermann Editions), 2016, p. 168.

Par conséquent, ils ont l'impression que leurs interventions sur la scène collective n'ont aucune répercussion, ni personnelle, ni collective. Mais cela ne les empêche pas de faire des discours politiques les uns plus critiques et les autres plus pessimistes, voire parfois de s'engager dans des processus d'action collective. Jorge BENEDICTO et Maria Luz MORAN montrent que ces processus d'engagement supposent pour les jeunes qui les entreprennent, de briser du moins conjoncturellement, le cercle vicieux de la frustration et de l'impuissance civique provoquées par leur situation socio-économique et personnelle, pour atteindre un degré de politisation parfois remarquable.

La jeunesse est une période d'expérimentation qui concerne aussi le domaine politique et qui va conduire les jeunes à des formes nouvelles de mobilisation et de participation sociale. Il faut donner une égalité de chances à tous pour participer à la vie de société, sans distinction d'âge qui disqualifie les jeunes, c'est pourquoi Patricia LONCLE¹⁴⁰ pense que : « *l'un des défis des expériences de participation consiste à rapprocher les jeunes de la chose politique et à instaurer un climat de confiance entre les nouvelles générations et les décideurs. Pour cela, on peut supposer que les expériences de participation sont réussies dès lors qu'elles permettent à des jeunes, habituellement éloignés de la vie politique ou du comportement politique, de s'impliquer dans le processus de décision et par là même de changer leur vision du monde politique, des décideurs....* »

Cette analyse de Patricia LONCLE est pertinente et la jeunesse malienne semble être dans cette dynamique de participation depuis les événements de 1991. En effet, la jeunesse évoluait dans l'incognito sans savoir comment s'organiser pour réclamer leurs droits et participer à la gestion de l'Etat ? Ces événements de 1991 ont été l'occasion pour elle de se réveiller, pour former une organisation faitière qui va être leur porte-parole auprès de l'Etat et des partenaires. Mais il faut admettre que la mise en place du Conseil National de la Jeunesse a été facilitée par une volonté politique du pouvoir en place, ceci grâce aux conventions internationales signées par le Mali. En effet, au niveau des Nations Unies le Mali a signé et adopté la Convention des Droits de l'Enfant ; la Charte Africaine de Droit et de Bien-être de l'Enfant et la Charte Africaine de la Jeunesse au niveau de l'Union Africaine. Tous ces actes font la promotion de la participation de l'enfant et du jeune, le Parlement National des Jeunes, le Parlement National des Enfants et le Conseil National de la Jeunesse sont nés de ces initiatives.

¹⁴⁰ Patricia LONCLE, Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration. Rennes : Presses Universitaire de Rennes, 2010, pp 155-156

A partir de ces impulsions la jeunesse est devenue une force vive de la société civile, elle n'attend plus rester en marge. Ceci réconforte l'analyse d'Alain BERTHO¹⁴¹, qui dit que : « *la jeunesse (qu'elle soit la jeunesse étudiante d'Amérique latine comme la jeunesse populaire et urbaine d'Europe, d'Afrique, comme la jeunesse ouvrière d'Asie) est en première ligne d'une exaspération montante. Une prise de conscience de la jeunesse qui se traduit par le passage de l'affrontement sans espoir avec les pouvoirs à des démarches collectives et stratégiques* », lesquelles démarches constituent selon lui, une rupture de méthodes.

Cet engagement politique et la participation sociale permettent aux jeunes eux-mêmes de donner un sens à leur action et pouvoir s'identifier à la société. Ce qui est soutenu par Anne QUENIART¹⁴², qui après une étude sur la participation politique des jeunes canadiens, arrive à la conclusion que, si les jeunes s'engagent pour les autres et pour la société, ils le font également pour eux, parce que militer leur apporte beaucoup personnellement.

Selon elle, cet engagement prend diverses formes :

-L'engagement comme pratique contribuant à la construction identitaire

L'engagement est la forme élevée de la participation, il peut forger la construction identitaire du jeune. L'analyse d'Anne QUENIART montre que l'implication est un moyen de peaufiner leur image, les aidants à développer leur estime de soi et à conforter une image positive d'eux-mêmes. Agir pour une cause et pour le bien-être d'autrui est donc aussi une occasion de travailler sur soi.

-S'engager pour harmoniser le discours et l'action

Bon nombre de discours politiques pendant les périodes électorales restent parfois suspendus et sans suite. C'est le principal reproche que les jeunes font des hommes politiques d'aujourd'hui.

En effet, l'étude d'Anne QUENIART montre que les jeunes s'engagent afin d'établir une cohérence entre ce qu'ils pensent et ce qu'ils font, entre leurs convictions, idéaux, valeurs et leurs actions concrètes. L'engagement est donc vu comme une action susceptible d'ancrer dans leur vie quotidienne, les valeurs défendues.

¹⁴¹ Alain BERTHO, op. cit, p.44.

¹⁴² Anne QUENIART, « Les jeunes militants : influences, motivations, temporalités » in Nicole GALLANT ; Stéphanie GARNEAU (dir). Les jeunes et l'action politique, participation, contestation, résistance. Canada-Laval : Presse Universitaire de Laval (Hermann Editions), 2016, pp.70-74.

-S'engager pour créer un lien social

Enfin Anne QUENIART montre que l'implication des jeunes comble un besoin identitaire dans un groupe au sein duquel ils sentent qu'ils ont leur place et l'attachement au groupe est une motivation à y rester. Ils cherchent d'abord à développer un sentiment d'appartenance et à être reconnus dans un groupe, à créer des liens dans une communauté d'intérêts ou à prendre part à une action collective au nom d'une cause.

Nous partageons parfaitement l'analyse d'Anne QUENIART sur l'engagement des jeunes, s'engager pour se construire, s'engager pour lier la théorie à la pratique, s'engager pour tisser des liens sociaux. Ces engagements rentrent dans la construction du jeune et le prépare à la responsabilité de sa vie future, c'est-à-dire celle d'adulte, de cadre du pays.

Michel FIZE¹⁴³ pour sa part, attribue le problème de participation de la jeunesse à celui du rapport entre les générations, rapport négligé, ignoré. Dans son analyse, il estime que deux situations handicapent les jeunes :

« -La jeune génération, c'est son handicap, ne se pense pas comme catégorie sociale. Il existe bien pourtant deux camps distincts : celui des « jeunes », celui des « autres ». Il y a bien un « Nous » et un « Eux », des jeunes et des adultes. Cependant, si les jeunes perçoivent « les autres » dans leur singularité, ils peinent à se représenter eux-mêmes dans leur propre singularité. Le « Nous social » leur échappe toujours. En somme, l'altérité leur est moins étrangère que leur particularité. Pourtant, la jeunesse, comme toute génération, a une personnalité collective ; chaque jeune se borne à lui superposer sa propre individualité, qui est fonction de ses origines et de sa situation actuelle.

-Le second handicap de la jeunesse, c'est d'avoir intériorisé la domination adulte comme phénomène naturel au point de se considérer elle-même, par conséquent, légitimement reléguée à un statut inférieur, le statut supérieur restant à venir et n'étant, au mieux, qu'une aspiration ».

Michel FIZE pense que c'est une discrimination à l'endroit de la jeunesse génération en la traitant « *d'inexpérience/insouciance, immaturité, indiscipline* ». Toute chose qui permet aux adultes de profiter de la gestion de la société et d'utiliser les jeunes à leur bon vouloir.

L'auteur analyse la question sous l'angle de jeu d'intérêt, d'un conflit de génération où les jeunes sont embarqués la génération d'adultes qui les utilise en fonction des besoins. Cette situation semble

¹⁴³ Michel FIZE, op cit, pp21-22.

socialement acceptée par les jeunes car ils ont intériorisé en eux cette vision de la société, l'image que les adultes ont d'eux.

Nous pensons donc comme Michel FIZE, que le jeune ne doit pas rester dans cette logique de personne en devenir, où la seule chose qui lui ait demandé serait d'apprendre et attendre que son tour arrivât. La jeunesse a bien d'atouts il faut exploiter pour faire d'elle un levier de développement, surtout dans un pays comme le Mali où elle est majoritaire. En laissant la jeunesse en marge du développement Mali c'est condamné le pays à aller vers le chaos, c'est elle l'espoir, c'est elle qui doit assurer la relève, pour cela elle doit apprendre avec les adultes en participant activement aux prises de décision.

Enfin, tout individu quel que soit son niveau, son âge, son sexe, son origine dispose d'une connaissance si minime soit-il, qu'il ne faut pas négliger. Comme l'adage bamanan qui dit que : « un jeune qui a les mains bien lavées peut faire à manger pour les adultes », c'est dire que le jeune qui a la tête sur les épaules peut participer aux débats des adultes, aux prises de décisions.

Qu'en est-il de la participation de la jeunesse en Afrique en général et au Mali en particulier ?

Un véritable développement suppose une participation et une implication effectives des groupes qui composent la société (partis politiques, associations de toutes sortes, syndicats, organisations socioprofessionnelles, organismes coopératifs, groupes de pression, etc.) pour une définition des choix devant régir le présent et le futur de la société. Cela permet de rapprocher la décision des préoccupations de la population et, par la même occasion d'en faciliter l'exécution. La participation des jeunes à la prise de décision, au niveau local est ainsi conçue comme un des enjeux majeurs de développement.

La renaissance de l'Afrique ne peut se concrétiser que si un investissement adéquat est consenti dans la jeunesse qui constitue près de 40 pour cent de la population africaine. Pour matérialiser cet engagement, l'Union Africaine a élaboré, depuis lors, un cadre d'orientation sous forme de charte africaine de la jeunesse qui prescrit aux Etats membres des responsabilités pour le développement de la jeunesse.

Les Chefs d'Etats et de Gouvernement ont adopté cette charte lors d'un sommet à Banjul (République de la Gambie) en juillet 2006. Cette charte africaine de la jeunesse non seulement offre aux gouvernements, à la jeunesse, à la société civile et aux partenaires un cadre continental qui précise les droits, les devoirs et les libertés de la jeunesse, mais elle facilite également l'élaboration de programmes et plans stratégiques nationaux pour l'autonomisation des jeunes. Son second objectif clé est d'assurer l'implication constructive de la jeunesse dans les

programmes de développement de l'Afrique et leur participation effective aux débats et au processus de prise de décision sur le développement du continent.¹⁴⁴

Etant au départ de tout progrès social, la jeunesse est cette frange d'âge qui demeure au cœur de la démocratie. Constituant surtout la composante majoritaire des nations d'Afrique, elle devient la seule force à même de relever les multiples défis de la démocratie, et de ce point de vue, elle est un atout pour les pays africains. Son rôle au quotidien est considérable dans le nouveau contexte de démocratie pluraliste : dans ce continent jeune, elle demeure le réservoir électoral de loin le plus important et le plus dynamique, et est irremplaçable dans l'animation dont on sait l'importance dans nos cultures locales.

Pour un parti, donné elle mobilise bien de militants potentiels, assure la sécurité des sièges et des guides, organise les activités, embellit les meetings et les grandes rencontres, fait flotter les fanions, exhibe les macarons, porte les casquettes, les pagnes, les porte-clés, les tee-shirts, affiche les autocollants, les emblèmes ou les posters, lance tous les slogans, vulgarise le message. Elle élève l'image et la couleur du parti, le fait bien connaître. Sa partie intellectuelle s'ouvre sur le monde et sur ses grandes valeurs, a le langage du droit et des libertés indispensables à toute vraie démocratie, exige le respect des principes universels, anime les ONG (Organisation Non Gouvernementales) et les différents mouvements associatifs qui contrôlent les fonctionnements démocratiques et elle alerte l'opinion public sur certains dérapages.

Dans le champ politique, tout de la précarité et de l'appât du gain avilit les jeunes, en encourage les consciences à la corruption, à de rapides revirements idéologiques et à un incessant nomadisme politique. Sous la pression brutale, les jeunes ne soutiennent pas franchement leurs partis, ils s'attendent plutôt à être financés, approchent les plus aisés qui demandent leurs voix pour partager leurs biens ou jouir de leur service. Ils transforment un parti en service de main d'œuvre, le quittent quand il cesse de les entretenir, contribuent à la mort de très bonnes formations qui n'ont pas de ressources, font en virer de mauvaises parce qu'elles disposent d'argent. Ils sont prédisposés donc à vendre leurs consciences à des prix dérisoires et à n'importe quel homme. Même à un antidémocrate invétéré qui sait bien corrompre, accorde des avantages et beaucoup de faveurs, dispose de l'argent frais, procure un emploi, distribue l'aliment, donne du thé, du sucre, fait prendre des boissons ou invente des promesses. Dans leur situation de précarité extrême beaucoup de jeunes oublient sans aucune résistance leurs attaches collectives, tribales ou régionales, ethniques ou nationales. Auprès d'eux c'est l'argent qui passe avant l'idéal démocratique, oriente les opinions et détermine les votes. Les grandes bourses

¹⁴⁴ Union Africaine, op. cit, p66, consulté sur le site <https://docplayer.fr/19122623-Charte-africaine-de-la-jeunesse.html>

trionphent des programmes, les riches gagnent sur les autres. C'est ainsi que le jeu démocratique, la chose politique et l'Etat lui-même cessent d'être cultivés pour leur valeurs intrinsèques, ils sont plutôt dépréciés.

J.A MBEMBE¹⁴⁵ estime que pour la plupart des Etats africains « *les discours étatiques sur les jeunes en Afrique oscillent constamment entre l'exhortation et l'imprécation. Ambivalent, ils visent tantôt à blâmer, menacer ou conjurer, tantôt à flatter. La flatterie utilise généralement les registres de l'avenir et fait des jeunes les espoirs de demain. Ce faisant l'on minimise ou passe sous silence le rôle qu'ils pourraient jouer dès aujourd'hui. Lorsque l'on en fait état, c'est généralement sous forme de formules et de slogans sans contenu ni programme précis. Le présent est ici un moment au cours duquel les jeunes doivent s'astreindre à la formation et à l'initiation. Ils ne peuvent en tout cas être responsables que pour demain, le présent devant être consacré à l'apprentissage de cette responsabilité* ».

Son analyse de la situation relative à la participation des jeunes correspond bien aux réalités africaines en général mais particulièrement au Mali. En effet, le jeune n'est considéré que comme un homme en devenir, où il doit tout apprendre des adultes. Durant cette période d'apprentissage il a beaucoup plus de devoirs que de droit, le jeune n'a pas droit à la parole, pas de liberté d'expression, ses seules activités se résument à l'apprentissage de ses responsabilités futures. Il est perçu comme une charge, consommateur que producteur, un poids pour l'Etat en termes de prise en charge pour son éducation, sa santé surtout.

Enfin, J.A BEMBE montre que nos Etats oublient leur devoir naturel, qu'est d'assurer les conditions d'instruction de ses citoyens. Ceci est considéré comme une œuvre de charité et d'assistance, preuve de générosité. La prise en charge des problèmes de jeunesse est un devoir qui incombe à l'Etat, s'il veut assurer l'avenir du pays.

L'engagement politique de la jeunesse est motivé par les affinités familiales, sociales, culturelles et surtout pour l'argent non pas parce qu'elle partage les idéologies de ces partis. De nos jours personne n'ignore l'influence des guides religieux au Mali dans la vie politique, ils sont courtisés par les partis politiques pour leurs consignes de vote. Elle ne dispose pas de ce qu'on appelle une culture politique lui permettant de faire la différence et de pouvoir participer dignement à l'avenir politique de son pays.

Certes, l'engagement politique des jeunes en Afrique est une bonne chose pour une démocratie. Mais la façon de militer et la manière dont ils sont manipulés laisse à désirer. Les fondamentaux

¹⁴⁵ J.A,MBEMBÉ. *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique noire*. Paris : l'harmattan, 1985, p18

du militantisme sont absents, il se traduit par des conflits entre les militants de différents partis politiques, altercations avec les forces de l'ordre, des manifestations virant aux guerres civiles (exemple du Rwanda, de la Cote d'Ivoire, la Centre-Afrique,...).¹⁴⁶

Si pour certains auteurs les jeunes n'ont pas conscience de la force qu'ils peuvent exercer sur les politiques, Abdoulaye NIANG¹⁴⁷ par contre montre que les jeunes, selon la place qu'ils occupent dans la société, exercent une maîtrise de degré variable sur les différents mécanismes et pratiques politiques. Mais selon lui en général, les mécanismes et pratiques qui sont au cœur de l'exercice du pouvoir politique leur échappent, parce que la maîtrise de ces mécanismes requiert, au préalable, un important capital financier, expérientiel ou social que les jeunes ne peuvent pas avoir en raison de leur âge.

Cet auteur a tout à fait raison dans son analyse de la participation de la jeunesse. En effet, la chose politique est restée longtemps affaire des adultes, les jeunes servaient juste de masse critique d'électeurs pour les politiciens. Parmi les contraintes défavorisant la participation politique des jeunes surtout au niveau du sommet des instances décisionnelles, la plus remarquable est aujourd'hui la contrainte financière. L'arène politique en Afrique en général et au Mali en particulier est devenue un champ de monstration du pouvoir économique, où ceux qui ont plus d'argent achètent le vote des électeurs. Les jeunes sont utilisés par les politiques pour leurs meetings de campagne et les rassemblements, ils sont instrumentalisés et pris en otage à cause de leurs conditions socio-économiques. Cette pratique défavorise l'arrivée des jeunes (majoritairement pauvre) aux instances de décision politique du pays, la majorité nécessaire préférant vendre leurs voix au détriment de la montée de quelques élites de jeunesse.

Dans le contexte actuel, deux faits majeurs plaident pourtant pour une forte participation des jeunes à la politique locale. Le premier fait sur le poids démographique, avec 65% de la population, leur mise à l'écart rendait illégitime tout pouvoir qui s'installerait à la mairie, puisqu'il ne sera pas représentatif des citoyens. Le second est que les jeunes ne sont pas simplement nombreux, ils sont une ressource incontournable du développement. Toute transformation économique et sociale doit s'appuyer sur la jeunesse porteuse d'énergie novatrice et bénéficiaire à long terme des changements positifs. Plus instruits que leurs parents, du moins

¹⁴⁶<http://nandiy.net/pages/articles.php?p=-JEUNESSE-ET-POLITIQUE-AU-MALI-:Les-cris-de-c%153ur-de-Dr.-Br%E9hima-Sissoko>

¹⁴⁷ Abdoulaye NIANG, « La jeunesse africaine et le changement social » in ASSOGBA Yao(dir). *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, p.10.

en nombre, et imprégnés des nouvelles technologies de l'information et de la communication, les jeunes sont aussi le vecteur de changement qualitatif de leur milieu.¹⁴⁸

Les élections communales ou locales permettent aujourd'hui à la jeunesse d'entrer en politique en passant du statut d'objet à celui d'acteur politique à travers une participation volontaire et active.¹⁴⁹

Sur le plan politique, les jeunes africains attendent plus de stabilité pour pouvoir offrir à tous les acteurs nationaux et étrangers une visibilité indispensable pour réaliser le progrès économique et social. Pour cela, les jeunes exigent l'instauration de la démocratie, la défense des droits de l'homme et le règlement pacifique des conflits régionaux. Pour eux, la démocratie est synonyme de bonne gouvernance des deniers publics, de répartition équitable du revenu national, de bien-être et de justice sociale. Une jeunesse africaine, mieux éduquée, mieux formée, encadrée et intégrée dans la gestion des affaires publiques du continent peut être mise à contribution pour réaliser des raccourcis en matière de développement et aider à arrimer l'Afrique au monde développé.¹⁵⁰

Il est clair que pour tout développement durable, il faut nécessairement associer la jeune génération. Les jeunes d'aujourd'hui sont les cadres de demain, c'est à eux de prendre la relève dans l'avenir, pour conduire leurs pays vers le concert des nations développées. Pour que cette relève soit garantie, il faut que les jeunes bénéficient de tout l'appui nécessaire pour faire face aux défis que les attendent. Cela demande la prise en compte des points suivants : une formation de qualité, une implication participative à la gestion du pays, les résolutions des conflits et crises de tous genres, l'égalité des chances et une gestion transparentes et efficaces des biens de l'Etat. A partir de là, les adultes auront une implication efficace et une participation effective des jeunes dans la gestion de l'Etat. L'instauration de la démocratie au Mali a donné cet élan à la jeunesse malienne.

Depuis plus d'une décennie, les jeunes sont pris en compte dans les grands débats nationaux en Afrique à travers les conférences et la concertation nationale sur des questions intéressant la vie de la nation, l'avenir et le devenir de la jeunesse en témoigne l'existence d'un

¹⁴⁸ Youssouf KAREMBE, « Les facettes de l'ânesse dans la participation politique locale des jeunes au Mali » in Joseph BRUNET-JAILLY, Jacques CHARMES, Doulaye KONATE (dirs). *Le Mali contemporain*. Bamako : Editions Tombouctou/IRD, 2014, p.482.

¹⁴⁹ Idem, p.480.

¹⁵⁰ Affaya NOUREDDINE, Gurraoui DRISS. *L'Afrique vue par ses jeunes. Le chaos et l'espoir*. Paris : l'harmattan, 2007, p.87.

ministère chargé des questions de jeunesse dans presque chaque pays, il faut ajouter que cette implication de la jeunesse doit être maintenue et renforcée pour une réelle promotion du leadership de la jeunesse.¹⁵¹

Du Mali en passant par l'Afrique en général, les jeunes ont toujours été conscients qu'ils doivent participer au développement de leurs nations. Ainsi, depuis le Mouvement Panafricain de la Jeunesse¹⁵² pour la lutte contre le colonialisme et l'indépendance de l'Afrique jusqu'au Conseil National de la Jeunesse, les jeunes maliens participent à la construction du pays, sous le contrôle et l'encadrement des adultes.

Après la révolution populaire de mars 1991, le peuple malien à l'issue d'une conférence nationale s'est engagé sur la voie de la démocratie consacrant le multipartisme intégral. Cette large ouverture du landernau politique a donné lieu à la création de plusieurs formations politiques concourant à l'expression du suffrage des électeurs dans les différentes joutes électorales. Les jeunes de l'époque, à travers le mouvement étudiantin, ont été au cœur de la lutte pour l'avènement d'un Etat de droit et d'une démocratie pluraliste.¹⁵³

C'est avec l'avènement de la 3^{ème} République qu'un contexte institutionnel favorable à une véritable participation de la jeunesse est apparu. En effet, l'exercice démocratique du pouvoir a créé une place à la société civile dont une composante majeure est la jeunesse. Depuis les questions de participation des jeunes occupent de plus en plus une place importante dans notre société et deviennent préoccupantes aussi bien pour les autorités politiques et administratives que pour les populations. En tant qu'acteurs de développement, les jeunes ont l'obligation de connaître les principes qui régissent la décentralisation et de voir en tant que citoyens responsables leur degré d'implication dans la mise en œuvre de cette politique au niveau local non seulement pour se positionner en bénéficiaires mais aussi pour être de véritables acteurs.

Au plan institutionnel, l'Assemblée Nationale du Mali a adopté en octobre 2007 la charte africaine de la jeunesse. L'acte constitutif de l'Union Africaine et le plan stratégique de la Commission de l'Union Africaine pour la période 2004-2007 ont souligné l'importance de la

¹⁵¹ Abdoul Kassim « Renforcer le leadership des jeunes » in ASSOGBA, Yao. Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, p.164.

¹⁵² Avec la refondation de l'Unité Africaine en Organisation de l'Union Africaine, le Mouvement Panafricain est devenu l'Union Panafricaine de la Jeunesse (UPJ). Le Mali a tenu la présidence du mouvement pendant 15 ans à travers la personne de Monsieur Amadou ISSABRE.

¹⁵³<http://www.malinet.net/editorial/promotion-des-jeunes-en-politique-au-mali-un-defi-a-relever-pour-la-consolidation-de-la-democratie-et-de-letat-de-droit/>

participation et de l'implication de la jeunesse dans le développement du continent. Ils accordent le degré de priorité voulu au développement et à l'autonomie de la jeunesse.¹⁵⁴

La jeunesse malienne a pris conscience qu'elle doit aussi apporter sa contribution à la construction du pays par sa participation pleine et entière à tous les niveaux. Le discours de Bassidy DIABATE¹⁵⁵ nous montre cela : « *le processus de démocratisation enclenché depuis Mars 1991 a été une opportunité pour l'amélioration d' « un mieux vivre ensemble » dans notre pays. La décentralisation a consisté elle aussi à approcher le citoyen de sa communauté afin de mieux participer au développement de son milieu. Ainsi, en l'espace d'une décennie, la démocratie et la décentralisation ont ouvert une ère d'expression des libertés et des droits ; mais elles ont tout de même permis à la jeunesse malienne de mûrir et de multiplier les initiatives en vue de sa plus grande participation au processus de gestion et de développement national. Ceci a conduit à un usage plus accru, par les jeunes du Mali, de leurs droits de citoyenneté s'étant manifesté enfin par la création d'une multitude d'associations de jeunesse à vocation de développement.*

Selon lui, la participation de la jeunesse malienne à la consolidation de la démocratie est symptomatique de deux (2) avantages majeurs pour elle, à savoir :

► *En tant qu'électrice, la jeunesse contribue au développement communal en œuvrant pour la tenue d'élections libres et transparentes qui aboutissent au choix d'hommes et de femmes honnêtes et responsables, donc capables de faire opérer les mécanismes d'une bonne gouvernance. Ceci symbolise son rôle de suivi et de supervision dans le processus électoral ;*

► *En tant que citoyens éligibles, les jeunes du Mali constituent une masse critique indiquée à instaurer un exercice de démocratie participative au sein de la cité. Car pendant longtemps instrumentalisée, la jeunesse n'a servi que de moteur de campagne à de politiciens véreux insoucieux du devenir de leurs communautés et de leur pays. Utilisée comme telle, elle*

¹⁵⁴ <https://books.openedition.org/irdeditions/21227?lang=fr>

¹⁵⁵ Bassidy DIABATE (Ancien président de la Jeunesse Union Africaine). Discours fait dans le cadre de "APPELS SUR L'ACTUALITE A BAMAKO" de RFI, du samedi 22 mars 2008, au Centre International de Conférence de Bamako (CICB), à l'occasion du 3ème anniversaire de l'Association Jeunesse pour le Mali. « Amadou Toumani TOURE, Président de la république du Mali face à la Jeunesse malienne » sur le thème Rôle et Place de la Jeunesse dans la Consolidation de La Démocratie Du Mali, consulté sur le site <https://mosaiqueguinee.com/2013/11/29/l-implication-de-la-jeunesse-dans-le-processus-de-democratisation-de-la-guinee-role-associatif-de-la-jeunesse-dans-la-cite-le-leadership-analyse/>

parait comme une caisse de résonance, au lieu d'assurer sa vraie fonction d'acteur dans le processus de consolidation des actes démocratiques, gages du progrès social et économique et créateur de croissance pour le développement ».

Il ne fait l'ombre d'aucun doute que la promotion d'un leadership jeune constitue un tremplin pour assurer la relève au sein des formations politiques. Pour ce faire, les partis politiques se doivent de renforcer les capacités des jeunes afin de leur permettre de devenir de vrais acteurs de changement et de transformation sociale par le truchement de la formation sur les modules tels que: la citoyenneté, la promotion et la protection de la diversité culturelle, la démocratie, l'éducation à la paix et aux droits humains, la participation aux processus de prise de décision, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et les malversations économiques, les élections libres, paisibles et transparentes, le genre, les perspectives de paix et développement.¹⁵⁶

En parlant de la participation de la jeunesse à la vie publique et institutionnelle, le débat autour cette participation est aujourd'hui la prise en compte du genre¹⁵⁷. En effet, l'accès aux instances politiques de la femme reste toujours d'actualité au Mali, à cause de son histoire culturelle et de l'empreinte de la religion musulmane. L'implication des femmes sur la scène politique, est faible par rapport à celle des hommes. Ceci s'explique par le fait qu'elles sont toujours derrière les hommes dans les prises de décisions, sur les affaires politiques et administratives.

La participation des jeunes femmes à la vie publique et politique est très faible parce qu'elles sont sous scolarisées, et subissent aussi les surcharges du travail domestique. Les faiblesses du système d'appui à l'emploi salarié ainsi que les attitudes traditionnelles par rapport au rôle des femmes au sein de la société malienne constituent des entraves importantes. Par ailleurs on constate malgré la mise en place de certaines mesures spécifiques, une absence de véritable plan d'action ou de politique en faveur de l'emploi des femmes.

S'agissant de l'accès des femmes aux postes de prise de décision, malgré une présence féminine à des postes de hauts niveaux tels que certains ministères clefs, le Médiateur de la République, la Cour suprême, la préfecture etc... de grandes disparités subsistent dans la plupart des structures décisionnelles. Les postes décisionnels où les femmes ont besoin d'être adéquatement

¹⁵⁶ <http://www.malinet.net/editorial/promotion-des-jeunes-en-politique-au-mali-un-defi-a-relever-pour-la-consolidation-de-la-democratie-et-de-letat-de-droit/>

¹⁵⁷ Il existe une politique nationale de promotion du genre qui n'a pas encore eu le résultat escompté.

représentées sont notamment le parlement, les postes ministériels, les mairies et les communes, et dans tous les autres postes élevés de la fonction publique.

Malgré la grande reconnaissance des intervenants au rôle joué par les maliennes en 1991, il y a cependant de grandes réticences à les voir au-devant de la scène politique. Nombreux sont ceux qui considèrent que le faible accès des femmes à la prise de décision est lié soit au manque de compétences des femmes, à leur manque de solidarité, ou au fait qu'elles ne s'impliquent pas assez dans leur profession ou en raison d'une désaffection purement liée à leur sexe aux activités sociopolitiques et aux affaires publiques. L'analyse des disparités, des insuffisances et des problèmes, n'est pas abordée selon le concept genre, qui semble insuffisamment disséminé et assimilé.¹⁵⁸

Sur le plan national, la Constitution du Mali du 25 février 1992 accorde les mêmes droits aux citoyens des deux sexes sans discrimination et proclame dans son préambule la défense des droits de la femme et de l'enfant ainsi que la diversité culturelle et linguistique de la communauté nationale. La Constitution malienne s'attache à garantir les droits et libertés sans discrimination ainsi que la séparation et la diversification des pouvoirs en vue de préserver l'Etat de droit.¹⁵⁹

Comme l'affirment les spécialistes en sciences sociales, le changement n'est jamais simultané, il faut un temps pour accepter et s'adapter à celui-ci. De ce fait la prise en compte du genre au Mali reste une question sensible à cause de la pesanteur sociale qu'il ne faut pas négliger. C'est une société d'origine patriarcale, où l'homme reste le seul chef de famille, cela s'étend aussi à la gestion de l'ensemble de la société. Mais avec le développement de l'éducation de la petite fille, le changement s'amorce petit à petit, chose que la femme elle-même doit intérioriser pour pouvoir jouer pleinement son rôle de femme émancipée.

La jeunesse malienne a compris qu'il faut s'organiser en association, groupe pour pouvoir réclamer la place qui lui revient de droit. Ces associations font plus d'échos tant aux yeux des politiques que de la société civile. C'est ce qui justifie la naissance du Conseil National de la Jeunesse du Mali, la faitière, qui reste l'organe de coordination de toutes les activités de jeunesse au Mali auprès de l'Etat, de certains organismes internationaux et la société civile.

¹⁵⁸ Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs, op. cit, pp.137-138

¹⁵⁹ Aly TOUNKARA, *Femmes et discrimination au Mali*. Paris : l'Harmattan (Etudes africaines), 2015, p.57.

Si pour certains, les associations de jeunesse constituent un tremplin pour la promotion de la jeunesse, Badara Alou TRAORE¹⁶⁰ par contre montre que les jeunes intègrent ces organisations de jeunesse pour des raisons suivantes :

~ Les adhérents étaient presque tous des jeunes diplômés en quête d'un premier emploi. Le mouvement associatif (jeune) constituait pour eux une réponse à cette situation de manque ;

~ Les premiers responsables ont été absorbés par leur propre promotion administrative ou politique, en lieu et place de la création d'une plate-forme de concertation autonome dans le cadre de la promotion des jeunes ;

~ Les jeunes n'ont certainement pas bénéficié de l'accompagnement politique et administratif adéquat. Ces néophytes ont mis du temps à attendre l'itinérant si bien que le dilettantisme s'est installé en créant parfois des crises de confiance ;

~ Les jeunes n'ont certainement pas su mettre à profit la force qu'ils constituaient pour : se regrouper au lieu d'être regroupés, se donner des règles et des lois au lieu qu'on leur fixe un cadre et un objectif, se poser collectivement en catégorie sociale revendicative au lieu de se couler dans un moule préétabli ;

~ La multitude ou l'extrême diversité de ces associations de jeunesse n'a pas été prise en compte par les décideurs dans le cadre du soutien et de l'accompagnement des activités socioéducatives si bien que le financement de ces activités se faisait par affinité. Chaque association, de par ses relations avec les responsables de tel ou tel secteur, parvenait à avoir quelques subsides.

~ Les adultes n'avaient certainement pas compris la différence fondamentale qui existe entre les associations d'avant la génération du concours d'entrée à la fonction publique et celles d'après.

Selon lui, la mise en place du Conseil National de la Jeunesse n'a pas encore annihilé cette situation qui n'a pas a priori une vocation mercantile. Les équipements collectifs ont été délaissés, devenant de hauts lieux de débauche et d'insécurité. Cela doit être martelé au quotidien afin que les décideurs puissent comprendre qu'une institution socioéducatrice est avant tout pour le jeune et l'adolescent ce qu'est l'eau pour le poisson, c'est-à-dire sa force. Autant les institutions socioéducatrices sont souillées, autant elles gangrènent la société. Il va s'en dire qu'un vaste travail de réorganisation doit être entrepris. Celui-ci sera marqué par le double sceau du pluralisme démocratique et la décentralisation. Cette opportunité permettra de corriger les

¹⁶⁰Badara Alou, TRAORE; op cit, p17

différents dysfonctionnements afin que chacun joue le rôle qui est le sien dans la promotion des jeunes.

Si les adhérents des associations de jeunesse d'avant la démocratie avaient un statut socioprofessionnel et avaient presque tous un emploi stable et rémunéré, ceux d'aujourd'hui scrutent l'horizon à la recherche des quelques rares opportunités d'embauches. Si les activités des adhérents d'avant s'inscrivent dans le champ des loisirs, celles des adhérents d'aujourd'hui s'inscrivaient dans le champ de la survie. Avec les mutations socioéconomiques intervenues au cours des deux dernières décennies du XX^{ème} siècle, le triple poids « monocratie-ajustement structurel-concours d'entrée à la fonction publique » a totalement bouleversé l'univers des associations de jeunesse. Si bien que les activités pour la quête du quotidien et pour la survie se sont substituées aux activités récréatives. Un bouleversement qui du reste, n'a pas épargné le mode de fonctionnement des associations de jeunesse. Ne faudrait-il pas aider cette immense majorité à allier quête d'un premier emploi stable ou permanent et activités récréatives ? Ne faudrait-il pas intégrer l'ensemble de ses difficultés dans notre accompagnement du mouvement associatif (jeune) ? Ne faudrait-il pas envisager de nouvelles approches du mouvement associatif ?¹⁶¹

Tout le monde est unanime sur le rôle que doit jouer la jeunesse africaine dans la construction du continent. Les dirigeants africains doivent permettre aux jeunes d'être au-devant de la scène politique, d'être responsables de leurs actes, et d'apprendre par eux-mêmes. C'est là tout le problème africain : lier la théorie à la pratique.

Comment se concrétise cette situation dans la vie quotidienne du jeune malien ?

La réalité du terrain est tout autre, car la présence des jeunes, leur représentativité et leur responsabilisation dans les instances de décisions nationales et locales sont particulièrement faibles, alors que leur importance démographique et la place qui leur est réservée dans les discours politiques plaident en faveur d'une implication plus large et effective.

Le domaine de la jeunesse est très peu visible. Le contexte politique qui a prévalu durant plus de trois décennies a masqué l'exigence professionnelle et la mission du service public derrière une ferveur militante, si bien que l'expertise en matière d'éducation de la jeunesse a été noyée par l'hypertrophie d'un secteur associatif créé sur des bases strictement politiques et géré par une majorité aux comportements plutôt électoralistes. A la faveur du pluralisme politique, il s'est opéré un clarificateur du statut des deux principaux acteurs du domaine. L'administration de la jeunesse composée de techniciens intervenant dans un service public opérationnel sur moins de 15% du territoire national. Un secteur associatif dynamique non professionnel des

¹⁶¹ Badara Alou, TRAORE; op cit, p18.

jeunes démographiquement important, mais mal préparé à s'investir dans une dynamique collective à la résolution de leurs problèmes.¹⁶²

Au vu des enjeux du développement national et du rôle stratégique de la jeunesse, une réhabilitation du dispositif national de la promotion de la jeunesse s'impose comme une priorité. Cela se bute à deux problèmes majeurs :

~ Le faible professionnalisme du secteur associatif jeune et l'inorganisation des associations de jeunes qui constituent un véritable obstacle à l'émergence d'une société civile pour ce groupe démographiquement important.

~ La faible capacité opérationnelle du personnel du ministère handicape le développement d'une synergie entre les associations de jeunesse et les services centraux d'une part, et entre le département et ses partenaires d'autre part.¹⁶³

Il est regrettable de constater que si la jeunesse a été l'une des forces sociales dont l'action a conduit à l'ouverture démocratique, elle est celle qui en a le moins profité au plan politique et institutionnel.

Les études de Youssouf KAREMBE¹⁶⁴ illustrent cela : dans le gouvernement de Modibo SIDIBE nommé en 2007, seule une ministre sur les 27 avait moins de 35 ans. A l'assemblée nationale sur l'ensemble des 147 députés élus en août 2007, on dénombrait 4 ayant moins de 36 ans soit 2,72%. Au niveau du district de Bamako, sur 250 conseillers municipaux en 2007, il n'y a que 19 jeunes soit 7,6%.

Si on compare ces résultats aux réalités de ces structures aujourd'hui, dans l'actuel Gouvernement dirigé par Boubou CISSE, sur 35 ministres, seulement deux (homme et femme) ont moins de 40 ans. Au niveau de l'Assemblée Nationale, sur 147 députés seulement 17 ont moins de 40 ans. Quant au conseil du district restreint de Bamako, sur 27 conseillers, dont cinq (5) femmes, mais il n'y a aucun jeune dans ce lot, l'âge minimum est de 53 ans. Ce qui montre un vrai problème de participation de la jeunesse en dépit des discours politiques.

De même, Badara Alou TRAORE¹⁶⁵ dit que : « *Dans le cadre de la pleine participation du mouvement associatif jeune au processus de développement économique, social et culturel du pays qu'il lui manque très souvent l'appui des adultes, qui généralement placent la barre très haut si bien que les actions juvéniles sont en deçà de leurs attentes* ».

¹⁶² Hamadou, KONATE, op. cit, p25.

¹⁶³ Badara A TRAORE, op. cit, p33.

¹⁶⁴ Youssouf KAREMBE, Implication des jeunes dans le développement local du district de Bamako(Mali) : Perception de la gestion communale par les jeunes de Niaréla et de Faladié Sema mémoire de DEA. 2008, p15,

¹⁶⁵ Badara Alou TRAORE, op, cité, p 18.

Ces différentes situations créent chez les jeunes un sentiment de désarroi, hypothéquant du coup leur avenir.

Au poids de la misère et des luttes de survie s'ajoute la tare aussi fâcheuse de l'analphabétisme, du manque d'éducation, d'absence de formation, et l'ignorance qui en est le produit.

L'écrasante majorité des jeunes maliens ne sait ni lire ni écrire. Ils ignorent les programmes des partis politiques rédigés presque toujours dans des langues étrangères, s'en trouvent alors réduits à suivre n'importe qui, le bon phraseur, le riche ou le premier venu. Peu de choses les préparent aux jugements de fond, a fortiori aux hauts principes démocratiques dans tout ce qu'ils imposent comme exigences théoriques. Ces jeunes de l'inculture intellectuelle s'entendent, se représentent toute chose, mais il y a chez eux cette tendance quasi innée à substituer l'ombre à la réalité, l'imaginaire abstrait aux réalités elles-mêmes. Ils inclinent à aller de leurs idées au réel, non du réel aux idées, rendent opaques les principes les plus purs. Leur nature forte crédule les conduit à croire aux rumeurs les plus folles sur le secret des choses. Dans les débats d'idées leurs limites les conduisent bien plus à l'accessoire, bien moins à l'essentiel et au vraisemblable. Rarement ils vont au cœur des phénomènes.

En soustrayant le jeune à la lecture des textes, l'illettrisme limite sa capacité d'analyse personnelle, ralentit et embrouille la saisie des programmes. L'illettrisme interdit à cette immense couche l'approche futée de son univers politique ; Il la prive du jugement peu objectif des différents partis et n'en autorise plus le contrôle des actions d'une manière, efficace ; il n'aide pas, par conséquent, à la compréhension fine et exhaustive des enjeux véritables et des exigences de la démocratie.

En somme, il faut aussi reconnaître que la participation des jeunes demande un minimum de condition socio-économique, pour les permettre de se sentir utile et de s'épanouir librement. Cela demande une certaine indépendance économique des jeunes.

L'on parle souvent d'encourager la participation politique des classes populaires. Cette légitime aspiration demeurera un vœu pieux tant que les classes populaires ne se seront pas libérées significativement de la dictature de l'emploi. Des horaires de travail réduits et une sécurité économique sont des préalables sans lesquels il est difficile d'entrevoir une réelle participation politique des gens ordinaires. Mais penser ainsi, c'est déjà articuler des logiques incompatibles avec le maintien du capitalisme et des institutions politiques et culturelles sur lesquelles il repose. D'où la question de savoir : le capitalisme, a-t-il un avenir, est-il susceptible de créer l'avenir que nous voulons pour les jeunes d'aujourd'hui et de demain ? Pour ma part, je ne le

pense pas. Quelle que soit la réponse apportée par les uns et autres, le débat mérite au moins d'être ouvert.¹⁶⁶

En dépit de l'extravagance sémantique mobilisée par les pouvoirs publics pour expliquer le rôle et l'apport de la participation à la vie publique, on remarque sans grande difficulté une absence de mesures concrètes pour faciliter cette même participation. Le discours et la réalité font deux, car la rhétorique n'arrive pas à cacher les malaises de plus en plus profonds provoqués par l'exclusion et l'absence de vrais débats.¹⁶⁷

Cette participation à la vie publique, aux nombreuses questions socio-politiques n'est possible, que si nous avons une jeunesse bien éduquée. Ceci pose un sérieux handicap à la jeunesse malienne. Pour Mohamed TRAORE et Sékou Mamadou Chérif DIABY¹⁶⁸, au Mali le taux d'analphabétisme est encore très élevé, il serait de l'ordre de 73,1% de la population et l'une des causes du peu d'intérêt que les citoyens consacrent à la chose politique et aux élections en particulier. Dans leur analyse, ils admettent que tout ce qui concerne l'administration moderne est perçu par les nombreuses populations analphabètes comme loin de leur préoccupation quotidienne.

Donc aujourd'hui, il est clair qu'il faut une participation effective de la jeunesse, avec près de 2147¹⁶⁹ organisations et associations d'enfants et de jeunesse en 2012. Ce chiffre est indicatif et montre la volonté déterminée de la jeunesse à prendre une part active dans la gestion du pays. Comment rendre cette participation de la jeunesse opérationnelle, sachant que la majorité de la population est analphabète ?

¹⁶⁶ Ndongo Samba SYLLA, « Face au défi démographique et aux mutations technologiques, l'emploi salarié décent a-t-il un avenir en Afrique » in Achille MBEMBE ; Felwine SARR. *Ecrire l'Afrique-Monde*. Dakar : Philipe Rey/ Jimsaan, 2017, p. 302.

¹⁶⁷ Mamadou Diarafa DIALLO, *Etat et la participation citoyenne au Mali. Continuités, ruptures et bifurcations*. Paris : l'Harmattan (Etudes africaines, série politique), 2017, p. 217.

¹⁶⁸ Mohamed TRAORE et Sékou Mamadou Chérif DIABY, *Les élections au Mali. Pourquoi le taux de participation est toujours si bas ?* Bamako : Fondation Friedrich Ebert Stiftung, 2011, p. 23 consulté sur le site <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/mali/09547.pdf>

¹⁶⁹ Selon le répertoire National des Associations et Groupements d'Enfants et de Jeunes.

II. La Jeunesse au Mali : l'encadrement de la Jeunesse et l'esquisse de typologie

En Afrique, les mouvements de jeunes jouèrent un rôle important dans la vie politique des pays nouvellement indépendants, soit en tant qu'organisations, soit par intermédiaire de personnalités qu'ils avaient formées comme J. Ki-Zerbo en Haute-Volta /Burkina Faso, A.M. M'Bow au Sénégal ou Ibalico qui présida l'Assemblée nationale de la première République du Congo. De même, le gouvernement de la République du Burundi, qui succéda à la monarchie en 1966, comptait parmi ses militants des organisations de jeunesse. Dès le début, de la création des nouveaux Etats, nés de l'éclatement des fédérations, aboutit à l'adoption de réglementations nationales en matière d'association, processus amorcé dans les territoires français sous le régime de la Communauté (1958-1960). Les tendances nationalistes prévalurent souvent, au détriment des anciennes structures fédérales, à l'instar de la création des «Scouts du Dahomey», en 1960. Une évolution analogue marqua les organisations sportives, compensée en partie par l'organisation de jeux interafricains¹⁷⁰.

De même la jeunesse au Mali est rentrée dans cette sphère avec le président Modibo KEITA à l'indépendance du pays par la création de la Jeunesse de l'USRDA, qui était directement lié au Secrétariat Général du parti l'USRDA.

1- L'aperçu historique sur l'encadrement de la jeunesse au Mali

Les jeunes sont une frange sociale dynamique capable de faire opérer des changements positifs. La jeunesse malienne a toujours été encadrée, en fonction des périodes et des besoins du pays. Pour cela, chaque période, chaque régime politique avait ses spécificités, mais l'objectif final était le même, à savoir la prise en charge de la jeunesse pour un développement de cette couche sociale fragile.

1.1- La jeunesse dans la société traditionnelle

Au Mali, avant la colonisation, l'éducation de type traditionnel avait pour but de donner surtout aux jeunes générations une formation morale, civique, pratique en harmonie avec les besoins de la communauté. Les structures sur lesquelles s'appuyait cette forme d'éducation étaient la famille, les associations, les classes et les groupes d'âge. C'est pourquoi Jean-Marie

¹⁷⁰ Commission Internationale d'Histoire des Mouvements Sociaux. *Influence sur l'évolution des sociétés aux XIX et XXe siècles*. Paris : Editions CNRS, 1992, p.313.

MIGNON¹⁷¹ martèle qu'au Mali, le type d'éducation traditionnelle des jeunes dépend de leur appartenance ethnique, que cette éducation trouve dans les pratiques initiatiques, les leviers permettant de passer par étapes du statut, du rôle d'enfant, de jeune, à celui d'adulte ; chaque étape est l'occasion pour le jeune de saisir son univers relationnel. Dans son analyse, il montre l'importance donnée à la classe d'âge, qui constitue selon lui, le groupe de référence, le lieu de partage des expériences fondamentales des pratiques initiatiques.

En milieu bambara ; les habitants d'un même village sont répartis selon leur sexe et leur âge, en quatre (4) classe d'âge : enfants, jeunes, adultes et vieux. Le « N'tomo » est la société initiatique des garçons de 8 à 12 ans, pour chacune des cinq (5) années s'identifie aux qualités d'un animal (lion, crapaud, oiseau, pintade, chien) et marque une étape dans le processus de la révélation et de la connaissance de soi et de son environnement.¹⁷²

Dans la société peul, les jeunes se retrouvent dans deux groupes aux rôles bien différenciés, entre 8 et 18 ans, puis entre 18 et 35 ans environ.¹⁷³

1.1.1. L'éducation traditionnelle

Les peuples africains (particulièrement soudanais) non islamisés, ne possédaient pas d'écoles au sens que nous connaissons aujourd'hui. Pour eux, l'éducation traditionnelle faisait office d'école, c'était « l'école de la vie ». ¹⁷⁴ L'école d'aujourd'hui a pour but de former des élèves afin qu'ils répondent aux exigences économiques, sociales et politiques de la société. Les élèves apprennent ce dont ils ont besoin pour s'intégrer dans la société et participer à son développement. L'éducation traditionnelle aussi visait les mêmes objectifs. La différence réside dans le fait que le mode de vie était différent de celui d'aujourd'hui. La société n'était pas en perpétuelle évolution et les connaissances intellectuelles n'étaient pas encore très poussées. Les métiers étaient presque exclusivement manuels. Il fallait former des jeunes gens capables de répondre aux exigences de cette société. Il n'y a pas d'éducation traditionnelle universelle, valable pour toutes les sociétés. Elle varie d'une culture à une autre, d'un peuple à un autre. Cependant un certain nombre de traits communs se retrouvent dans cette éducation, ce qui démontre l'existence d'une culture africaine à proprement parler. Elle se caractérise par :

¹⁷¹ Jean-Marie MIGNON, op. cit, p. 47.

¹⁷² Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Revue malienne de langues et de littératures, no 02, juin, 2018, consulté sur le site www.revues.ml

¹⁷³ Idem, p. 47.

¹⁷⁴ Abdou MOUMOUNI, l'éducation en Afrique, p. 32, consulté sur le site unesdoc.unesco.org/images/0001/000137/013787fo.pdf,

- La grande importance qui lui est accordée et son caractère social et politique ;
- Son lien étroit avec la vie sociale sur le double plan matériel et spirituel ;
- Son caractère polyvalent ;
- Sa réalisation progressive et graduelle, conformément aux étapes successives de l'évolution physique, psychique et mentale de l'enfant.

L'éducation traditionnelle en Afrique, et particulièrement au Mali, se fait par différentes phases. Ces phases sont constituées de classes d'âge qui sont d'une importance capitale dans de nombreuses cultures africaines. Nous retrouvons généralement trois classes d'âge principales :

- La première classe d'âge correspond à la première enfance, c'est-à-dire des enfants âgés de zéro (dès la naissance) à six ou huit ans (dans certains peuples jusqu'à dix ou douze ans !). Lors de la première enfance, c'est la mère qui est responsable de l'enfant. Elle lui prodigue tous les soins nécessaires, le nourrit, le berce... C'est également elle qui sera présente lorsque l'enfant commencera à marcher et prononcera ses premiers mots. Elle lui apprendra à se déplacer et aussi le nom des objets qui l'entourent.

- La deuxième classe d'âge commence à partir de six ans ou plus, c'est-à-dire de l'âge où l'enfant commence à pouvoir se déplacer seul et interagir avec le monde qui l'entoure.¹⁷⁵

A partir de cet âge survient une différenciation au niveau du sexe. Le petit garçon sera à la charge du père et la petite fille à celle de la mère. Ils commenceront tous les deux à participer aux activités de production de la famille (cultures, récoltes, élevage de petits animaux, etc.) mais toujours en rapport avec leurs capacités. Le père et la mère sont considérés comme les « maîtres » de l'enfant et commencent à le mettre en contact avec la vie sociale. Le père initie le jeune garçon à son futur métier et la mère, la jeune fille au rôle que doit avoir la femme au sein de la famille et de la société. Les jeunes enfants, filles comme garçons, commencent à accomplir de petites tâches faciles, aidant l'économie familiale. Le petit garçon par exemple, suit son père aux champs, lui porte sa gourde, aide à nourrir et à surveiller l'animal de la famille. La petite fille commence, elle, avec des tâches plutôt ménagères comme accompagner sa mère au marché et l'aider à ramener les achats, s'occuper du petit frère ou de la petite sœur, nettoyer la case et piler certains condiments faciles.

En Afrique, il est habituel de voir des petites filles porter leur petit frère ou petite sœur sur leur dos. Elles sont d'ailleurs souvent plus nombreuses que les mères. Par la suite, lorsque

¹⁷⁵ Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Revue malienne de langues et de littératures, no 02, juin, 2018, consulté sur le site www.revues.ml

l'enfant grandit, de nouvelles tâches lui sont attribuées. Il ne collabore plus uniquement pour la bonne marche de l'économie familiale mais aussi pour celle de la collectivité toute entière. Le petit garçon obtient son propre petit bout de terrain dont il doit être capable de s'occuper seul, laboures, chasse et récoltes rythment ses journées. La petite fille apprend à confectionner différents objets de vannerie ou de broderie sur cuir qu'elle vendra pour son propre compte ou celui de sa famille. Elle commence à cuisiner et part vendre ou acheter divers objets au marché. Il ne faut pas croire pour autant que les jeunes enfants passent leur temps à travailler pour les parents et que ce sont leurs « esclaves ». Les enfants, au contraire, passent une bonne partie de leur journée à jouer ou participent à des activités en commun avec des camarades de la même classe d'âge.

- La troisième classe d'âge débute à partir de dix ans et se termine en général vers quinze ans. A partir de cet âge, qui est considéré par les Africains comme l'adolescence, les jeunes garçons et les jeunes filles participent à presque tous les travaux de la vie quotidienne au sein de la communauté. Ils acquièrent de plus en plus de responsabilités et sont la plupart du temps autonomes.¹⁷⁶

Ils sont intégrés dans l'intimité de leurs parents et des autres adultes et commencent donc à être confrontés à la réalité de la vie et aux problèmes qui l'accompagnent. Ils sont alors autorisés, filles comme garçons, à participer aux manifestations publiques afin de voir comment se règlent certains problèmes et de mieux comprendre la société. Leurs rapports avec les jeunes de la même classe d'âge s'intensifient, ils deviennent solidaires et de vraies amitiés se créent. Par ailleurs, ils continuent, surtout pour les jeunes garçons, à apprendre leur futur métier auprès de l'adulte responsable de leur formation. Ceci jusqu'à ce qu'ils soient prêts pour leur initiation.

L'éducation traditionnelle de l'enfant se fait fondamentalement par les activités :

1.1.2 Les jeux dans l'éducation traditionnelle

Les jeux sont essentiels dans l'éducation traditionnelle des enfants maliens. Ils développent les qualités physiques et intellectuelles de l'enfant. Les jeux ont comme objectif principal d'initier l'enfant à quelque chose de nouveau. Par exemple, les enfants s'amuse en imitant la vie sociale de leurs parents (imitation de l'artisan, du paysan, de la ménagère au travail). Ce type de jeu est une préparation de l'enfant à la vie future. Les jeux apportent à

¹⁷⁶ Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Revue malienne de langues et de littératures, no 02, juin, 2018, consulté sur le site www.revues.ml

l'enfant la capacité de mieux s'intégrer dans la société. Les jeux d'équipe par exemple apprennent à se comporter convenablement avec les autres. Par le jeu d'équipe l'enfant apprend à se comporter face à autrui. En parlant du jeu collectif Abdou Moumouni¹⁷⁷ écrit : « *l'enfant y apprend à vivre avec ses semblables, à tenir un rôle déterminé, à apprécier et à estimer ses camarades, à juger dans la pratique ses capacités et celles des autres, à travailler en équipe* »

En général, les enfants et les adolescents maliens se livrent aux jeux uniquement par classe d'âge. Il est très rare qu'un mélange de classe d'âge se produise en matière de jeu même si cela est parfois possible.

En ce qui concerne la formation intellectuelle par le jeu, les enfants depuis tout petit écoutent les contes, les récits et les légendes. Ils sont autorisés à participer aux palabres (débat coutumiers entre les hommes d'une communauté villageoise) lorsqu'ils entrent dans la troisième classe d'âge.

1.1.3 L'initiation et les classes d'âge dans l'éducation traditionnelle :

L'initiation est l'acte qui marque la fin de l'adolescence et symbolise le passage à la vie adulte. Le garçon ou la fille ayant passé par cette étape est considéré comme membre à part entière de la communauté des adultes.

Son déroulement varie selon la religion, l'appartenance à une tribu. Elle commence par le choix de sa date d'exécution qui est le plus souvent laissée aux soins des plus anciens et des chefs de la communauté. Ensuite vient le choix de l'endroit où les futurs adultes vont passer la période de leur initiation. Les garçons et les filles sont séparés tout au long de leur initiation. Chez les malinkés du Mali, l'initiation des garçons commencent par la circoncision et par l'excision pour les filles. La suite se déroule dans une maison où les futurs adultes apprennent les règles élémentaires de la vie de la communauté. Ils y acquièrent également des connaissances particulières telles que l'histoire de leur peuple, et l'utilisation des plantes médicinales. Cette tâche d'encadrement est confiée à ceux qui sont reconnus au village comme étant des « sages ». Les femmes s'occupent des jeunes filles et les hommes prennent en charge les garçons.

L'initiation se termine par de grandes cérémonies auxquelles participe toute la collectivité. Les chants et les danses célèbrent l'entrée des jeunes dans la vie des adultes. Ainsi l'enfant sort de la case d'initiation, instruit et prêt à vivre au sein de la société et participer aux activités économiques et politiques de sa communauté.

1.1.4 La socialisation par le travail dans la société traditionnelle

¹⁷⁷ Abdou Moumouni, op cit.

L'apprentissage de la règle, les enfants la font également au travail, que ce soit dans le champ ou à la maison là, chacun a son rôle. La division du travail chez les bambaras est rigoureuse, et d'un homme qui accomplira une tâche qui revient à une femme, on dira de lui qu'il est efféminé (*muso mogo do en bamanan*). Vers six ans, les enfants (on dit « tous ceux qui peuvent marcher ») accompagnent les parents aux champs, ils assistent seulement au travail des adultes, sans tâche précise. Après six ans les filles aident les mères et les garçons sont là pour chasser les oiseaux et rendre des services qu'on leur demande pour que la continuité du travail ne soit pas interrompue. Dans la famille c'est le garçonnet qui sera le berger en saison des pluies et qui s'occupera de la volaille. Dans la société bambara chacun occupe une position bien définie et multiple selon le critère, chacun se situe par rapport à une division sexuelle, un statut matrimonial, une classe d'âge, une famille, sa hiérarchie et ses alliances. A chacune de ces positions correspondent un statut et un rôle, déterminant le système de devoirs et d'attentes. C'est cet ordre qu'instaure la culture et qui est intériorisé par le biais de la socialisation.¹⁷⁸

Cette éducation par le travail existe dans toutes les ethnies au Mali, non seulement elle permet au jeune de comprendre les activités des adultes, mais aussi de le responsabiliser pour sa vie future de chef de famille.

Donc cette éducation par le travail est une étape importante de la socialisation du jeune au Mali.

1.2- La jeunesse sous la colonisation

Le régime colonial, conscient du danger que représente une jeunesse organisée, unie, soudée et patriotique, a pratiqué une politique de division en tentant d'opposer jeunes citadins et des campagnes, jeunes intellectuels et jeunes travailleurs. C'est ainsi que durant la période coloniale l'on a assisté à la prolifération de mouvements de jeunesse au niveau des villes, alors que les jeunes de la campagne ont été abandonnés. Il s'agit là d'une stratégie sur laquelle le colonisateur a voulu s'appuyer pour asseoir sa domination.

Parallèlement à ces structures traditionnelles, le colonisateur a créé l'école et les mouvements de jeunesse. Ces nouvelles institutions avaient pour mission non seulement de former des cadres subalternes indispensables au fonctionnement de l'administration coloniale,

¹⁷⁸ Michelle Fellons, 1981, *Socialisation de l'enfant bambara*. Revue : journal des africanistes, année , volume5 ; Nurero1, pp.201-215. Consulté sur le site www.persee.fr/doc/jafr_0399-0346_1981_num_51_1_2025, le 10/11/2016

mais aussi et surtout de détruire l'identité culturelle du malien en lui imposant la culture française.

Outre les écoles et les mouvements de jeunesse, le colonisateur utilisait les associations à caractère confessionnel et politique. Il s'agit là des organisations d'obédiences chrétiennes qui sont entre autres : les Ames Vaillantes, les Cœurs Vaillants, les Eclaireurs, les Mouvements de Scouts etc. Les jeunes recevaient donc un encadrement de type confessionnel. Il s'agissait pour le colonisateur dans sa mission d'assimilation des peuples démunis, d'inculquer les valeurs et les civilisations occidentales en réfutant les réalités culturelles du malien.

Malheureusement ce schéma préconisé par le colon a contribué à l'éveil des consciences chez les jeunes et le sens de la responsabilité dans la lutte engagée contre le colonisateur pour l'indépendance de l'Afrique en général et du Mali en particulier.

Le développement des mouvements de jeunesse a connu un essor particulier en Afrique de l'ouest à partir 1945 où une série d'ordonnances du gouvernement provisoire de Brazzaville a ouvert la voie à la vie politique en Afrique. Les jeunes, conscients de leur force ont mis à profit cette occasion pour jouer un rôle important dans la libération du continent africain. La volonté d'action de la jeunesse, son dynamisme, ses qualités physiques et morales lui ont fourni les moyens de lutter contre l'arbitraire et l'injustice du colonisateur qui n'a que trop duré¹⁷⁹.

Il faut surtout noter ce grand rôle joué par les jeunes africains au niveau de la métropole, regroupé au sein de la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire Francophone (FEANF). Cette organisation se battait pour la libération du peuple africain et la reconnaissance de l'identité de l'homme noir, dont l'un des tenants était Léopold S. SENGHOR.

1.3- La jeunesse de 1960 à 1968

Le nouveau Président du Mali, nouvellement indépendant, conscient des défis majeurs qui l'attendait et du rôle important de la jeunesse, profita de l'autonomie accordée aux territoires africains en 1960 pour réunir toutes les associations de jeunesse de l'époque, (la jeunesse ouvrière agricole (JOA) club tourbillon, Tréteau d'Afrique, club Goum bé ; Hit-parade etc...) au sein d'une coordination nationale de jeunesse dénommée l'Union de la Jeunesse du Mali.

Conscient du fait que ni les écoles, ni les institutions religieuses ou familiales ne peuvent assurer entièrement l'éducation de l'enfant, l'Etat a mis très tôt l'accent sur l'éducation extra-

¹⁷⁹ Legdass Ag AMEIMA, , *La contribution de la jeunesse urbaine du Mali au sommet Afrique-France de Bamako à travers les prestations du Conseil National de la Jeunesse Mali (CNJ-MALI)*. Mémoire de maîtrise, Bamako-Mali, 2007, 79 pages.

scolaire. Ainsi sur les cendres des mouvements de jeunesse importés tels que les « Cœurs Vaillants », les « Ames Vaillantes », les « Scouts », les « Eclaireurs », la Jeunesse de l'Union Soudanaise du Rassemblement Démocratique Africain (JUSRDA), le Mouvement National des Pionniers et plus tard la Semaine de la Jeunesse ont été créés. Définis comme des mouvements d'éducation de la jeunesse, ils avaient pour but de favoriser la formation politique, civique, morale, physique et pratique des jeunes en fonction des besoins du pays.¹⁸⁰

Donc en plus de l'école ces organisations servaient de relais pour l'éducation des jeunes maliens.

1.4- La jeunesse de 1968 à 1991

Le coup d'Etat du 19 novembre 1968 a brisé l'élan de la jeunesse malienne. Le Comité militaire de libération nationale (CMLN) et les membres du Gouvernement provisoire ont beaucoup contribué à briser l'élan des mouvements de jeunesse notamment le mouvement national des pionniers par les campagnes d'intoxication et de dénigrement lancées contre cette organisation.

Le comité militaire de libération (CMLN) s'était vite rendu compte qu'il y a un vide, car aucun pays conscient de son devenir ne peut laisser sa jeunesse au bord de la « route », les responsables de demain en marge de tout le processus de développement. C'est ainsi que les journées d'études, tenues les 27,28 ;29 et 30 décembre 1968 sur la réorganisation des activités de la jeunesse qui, devaient maintenir le mouvement national des pionniers, compte tenu de son apport indéniable dans l'éducation civique, morale, physique et pratique, et de la création des comités culturels de plein air (CCPA).

Le mouvement national des pionniers fut placé sous la tutelle des comités culturels et de plein air (CCPA) créés dans tous les cercles pour remplacer la Jeunesse de l'Union Soudanaise RDA.

Désormais l'adhésion au Mouvement se fait selon le système du volontariat et sur autorisation des parents. Les stages organisés s'adressent généralement aux animateurs de jeunesse. Les activités se limitaient essentiellement à la préparation des Biennales. Pendant cette période, le mouvement restera le parent pauvre des activités de jeunesse ; il prit le caractère de mouvement de parade. Les Pionniers ne focalisaient l'intérêt qu'à la veille des réceptions officielles et des défilés à l'occasion des fêtes anniversaires de l'indépendance.

¹⁸⁰ Drissa, GUINDO, *Bilan-diagnostic du mouvement national des pionniers et de la biennale de la jeunesse en matière d'insertion des jeunes au Mali*. Abidjan, 2000, 35 pages.

Il faut retenir que d'autres organisations ont été créées pour l'encadrement de la jeunesse malienne comme : l'Union Nationale des Jeunes du Mali ; Le Centre d'Animation Rural ; le Service National des Jeunes.

1.5- La jeunesse de l'ère démocratique (période de 1991 à nos jours)

Le 26 Mars 1991, le Mali a connu la fin de sa deuxième République, jugée dictatoriale et anti-démocratique car elle reposait sur un système de parti unique : l'Union Démocratique du Peuple Malien (UDPM). Au lendemain de ce mouvement populaire qui a aussi mis fin à la vie des institutions, le Comité de Transition pour le Salut Public (CTSP)¹⁸¹ est créé et composé de militaires, de leaders des associations politiques et de la société civile.

Du 29 juillet au 12 Août 1991, la Conférence Nationale Souveraine est convoquée. Elle a regroupé toutes les couches et sensibilités de la population malienne. De nouvelles orientations et recommandations pour un Mali démocratique et multipartite ont sanctionné la fin de ladite Conférence.

Concernant la Jeunesse, il a été jugé nécessaire de la réorganiser en vue de répondre au contexte multipartite car avant le 26 Mars 1991, tous les jeunes du Mali étaient membres d'une manière ou d'une autre de l'Union Nationale des Jeunes du Mali (UNJM), organe du parti unique, s'occupant des questions de jeunesse.

Ainsi du 30 Mai au 02 Juin 1992, les Etats Généraux¹⁸² de la Jeunesse et de l'Emploi sont convoqués à Bamako et ont regroupé les leaders jeunes de toutes les régions administratives du Mali et du District de Bamako. L'une des fortes recommandations de cette rencontre a été la mise en place d'un Conseil National de la Jeunesse, qui sera un organe de coordination et de concertation des associations, organisations et mouvements de Jeunesse en République du Mali. Il servira d'interlocuteur de la jeunesse auprès des pouvoirs publics, des partenaires au développement et des autres organismes de la société civile.

¹⁸¹ Dans ce comité, les jeunes avaient un représentant, qui était le secrétaire général de l'association des élèves et étudiants, ce qui montrait déjà une volonté de changement pour une participation des jeunes au débat national.

¹⁸² Les états généraux sur la jeunesse a été une véritable tribune d'expression sur les problèmes des jeunes. Surtout une exigence de la jeunesse qui a été à l'avant-garde des mouvements (les étudiants) qui ont poussé au coup d'état. Ces travaux ont abouti à l'élaboration d'un projet de texte de la future structure (CNJ-MALI) et surtout sa forme d'organisation.

A partir de cet instant, les réflexions ont été engagées par les jeunes et les autorités en charge de la promotion de la Jeunesse en vue de trouver la forme de la future organisation et le contenu des textes devant la régir.

En juillet 2000, les plus hautes autorités devant l'urgence de la nécessité d'organiser la jeunesse, ont convoqué le congrès constitutif du Conseil National de la Jeunesse du Mali. Les textes ont été adoptés et un bureau est mis en place. Un siège est mis à la disposition du CNJ à la maison des jeunes de Bamako et une voiture comme moyen de liaison.

Le CNJ-Mali est un cadre de concertation, d'orientation, et de coordination des activités de la jeunesse malienne. Il peut se saisir ou être saisi de toutes questions intéressant la jeunesse aux plans national et international.

Donc l'arrivée de la démocratie a donné un nouvel élan à la jeunesse malienne, qui s'est soldé par la naissance de plusieurs associations et mouvements de jeunesse.

L'Etat après avoir ratifié la charte africaine de la jeunesse, a autorisé la mise en place du Parlement National des Jeunes¹⁸³ qui a beaucoup contribué à l'amélioration de la participation de la jeunesse malienne.

2- Esquisse de typologie de la jeunesse malienne

La jeunesse malienne, un terme bien vague qui recouvre en fait tout un ensemble de réalités très différentes les unes des autres même si des problématiques transversales et unificatrices existent. Différents acteurs interviennent, de façon ciblée sur tel ou tel groupe ou au contraire de façon plus globale au travers de thématiques transversales auprès de cette jeunesse en vue de renforcer ses capacités et de la soutenir.

Cependant, on ne saurait intervenir efficacement auprès de la jeunesse qu'en définissant cette notion. L'on verra alors qu'une intervention n'a pas de sens du point de vue global tant les besoins des jeunes du Mali sont variés et parfois très différents et ceci même pour des programmes transversaux car, la manière d'aborder les problématiques doit varier avec le public ciblé. Il s'agit donc de définir d'abord ces « types » de jeunesse.

Pour cela, tout programme d'appui à la jeunesse devra, dans une phase préparatoire à la mise en œuvre de chaque action, analyser pour chaque groupe, les besoins prioritaires et les modes d'interventions les plus efficaces. Plus les groupes cibles sont définis, plus les actions

¹⁸³ C'est une organisation composée de jeunes urbains et ruraux qui fait office d'une assemblée nationale junior, les jeunes jouent le rôle de députés et interpellent l'Etat sur les questions de jeunesse.

seront mieux orientées, plus les résultats attendus seront satisfaisants. Il s'agit donc de spécifier les différentes caractéristiques socio-économique, culturelle, politique et géographique.

2.1- Une différenciation géographique et socio-économique

Deux entrées peuvent être dégagées. L'une fondée sur la localisation géographique qui prend en compte des spécifiques liées à l'espace où vit le jeune. L'autre sur des critères d'ordre socio-économique, culturels et éducatifs. Cette seconde approche est beaucoup plus complexe et ne pourra être ici que présentée dans les grandes lignes.

2.1.1-Différenciation géographique

Trois types de jeunes peuvent être définis au travers d'une approche géographique :

- Les jeunes ruraux,
- Les jeunes urbains,
- Les migrants,

Pour chacun d'eux les situations vécues et les besoins en appui sont spécifiques.

2.1.1.1- Les jeunes ruraux

Ils sont les plus nombreux avec 77,5%¹⁸⁴ de la population du Mali. Leur structure familiale et sociale reste très traditionnelle et offre (ou impose selon les cas) un cadre de vie structuré et cohérent. Cependant ce milieu demeure précarisé par l'incertitude climatique et où la priorité devient parfois la survie alimentaire.

Ils sont confrontés à des problèmes d'accès aux biens de consommation et aux services de qualité (éducation, santé...)

La part d'analphabètes y est très importante et le suivi d'une scolarité souvent partiel. L'accès à l'école est parfois un problème mais plus encore. D'après une étude de Marianne Opheim 12¹⁸⁵ il apparaît que l'école est considérée comme utile si elle permet d'apprendre assez de français pour accéder à des fonctions qui permettent de quitter le monde rural (au sens professionnel du terme). Dans le cas contraire, passer du temps « sur les bancs » deviendrait une perte de temps. En outre, l'enseignement est de qualité incertaine, parfois du fait de l'enseignant lui-même, mais aussi en raison du manque quasi-total de matériel pédagogique et didactique.

¹⁸⁴ RGPH 2009.

¹⁸⁵ M.Opheim, « Les filles et l'école au Mali »in, Nordie Journal of African Studies 9(3) : 152-171 (2000)

Les biens de consommation disponibles sont peu accessibles, surtout au regard de ceux auxquels ils pourraient prétendre accéder en vivant en milieu urbain. L'accès à l'argent reste difficile alors que le système économique se monétarise totalement induisant une relation de marginalisation de ces jeunes ruraux.

Ainsi, ils sont tentés par l'image (vraie ou fausse) qu'ils ont de la ville et fournissent chaque année des cohortes de migrants urbains. Des jeunes filles qui loueront leurs services comme employées de maison ou marchandes en vue de constituer leur trousseau et des jeunes hommes qui grossiront le bataillon des travailleurs de l'informel tels que petits revendeurs.

Enfin, hormis via la radio, l'accès à l'information et l'ouverture au monde sont très limités. La capacité à analyser ou critiquer les informations reçues est faible par manque de connaissance ou d'éléments de référence.

2.1.1.2- Les jeunes urbains

Bien que statistiquement minoritaires avec 22,5%¹⁸⁶, ils sont plus « visibles » et leurs problèmes relativement plus variés. Il faudrait différencier des jeunes issus de familles installées de longue date en milieu urbain et qui en connaissent « les codes » de ceux, récemment installés qui sont plus vulnérables, confrontés à des réalités qui leur échappent.

Les jeunes urbains sont confrontés au coût d'accès aux biens de consommation et aux services de qualité. La ville constitue une vitrine mais impose des revenus réguliers pour y vivre décemment. Cela impose d'appartenir à une couche sociale relativement aisée ou d'avoir des revenus réguliers, donc un emploi. Ici se pose la question du type d'emploi auquel chacun peut prétendre. La part des exclus et rejetés du système scolaire est considérable et celle d'analphabètes l'est également. Le système éducatif est dans une situation difficile et la structure sociale traditionnelle fortement perturbée.

Souvent issus de la migration rurale ou bien originaire du milieu urbain, ces jeunes sont confrontés à la monétarisation totale de la société ainsi qu'à l'inaccessibilité des biens de consommation et à l'image de la vie que mène une certaine classe sociale. Il en résulte amertume, jalousie et parfois l'inscription dans le cercle de la violence. Leur priorité est souvent la survie mais sous un angle plus financier.

Enfin, l'accès potentiel à l'information est infini mais il est financièrement, socialement et culturellement quasi inaccessible pour la plus grande partie d'entre eux.

¹⁸⁶ RGPH 2009.

2.1.1.3- Les jeunes migrants

Ce sont essentiellement de jeunes ruraux qui quittent, à l'adolescence, leurs villages d'origine pour s'installer en ville pour une période plus ou moins longue. Ces jeunes viennent dans l'idée de s'installer durablement ou au contraire de ne rester que le temps de constituer un pécule nécessaire à leur installation (mariage, activité économique...) dans leur village d'origine. Cependant on constate qu'une part importante de ces migrants reste finalement installée en milieu urbain.

D'une culture généralement plus ancrée dans la tradition, peu habitués aux modes de vies et aux dangers spécifiques de la vie urbaine ; ces jeunes sont en situation de déphasage et de perte de repères (sociaux, économiques, familiaux, culturels...). Ils constituent une population, sans cesse croissante et renouvelée, très vulnérable et socialement fragile.

Ces jeunes migrants constituent, malgré eux, une entrave à un développement urbain harmonisé et participent à la déstructuration du milieu rural. Pour autant un appui les concernant est indispensable

2.1.2- Différenciations socio-économiques

Deux grandes divisions (à l'intérieur desquelles un grand nombre de situations spécifiques pourront être dégagées) paraissent pertinentes à savoir : l'éducation et l'argent. Nous sommes cependant conscients que ce choix pourrait être contesté.

2.1.2.1 L'éducation

De façon succincte l'on peut différencier les jeunes qui vivent dans un milieu traditionnel de ceux qui vivent dans un milieu dit « moderne » et ceux qui subissent les tensions liées à l'évolution en cours de la société malienne.

L'on peut différencier également les jeunes alphabétisés et scolarités qui finissent au moins le premier cycle voire qui poursuivent leurs études (avec un sous-groupe plus particulier de jeunes diplômés) de la grande part des jeunes analphabètes pas ou peu scolarisés.

De ce point de vue, des publics cibles spécifiques peuvent émerger (étudiants, jeunes diplômés sans emploi, jeunes cadres, employées de maisons, petits revendeurs, apprentis, enfants des rues.....)

2.1.2.2 La classe sociale

Généralement liée à la différenciation qui précède, il faut cependant noter une part de la population qui est socialement aisée bien que n'ayant pas eu accès à l'éducation au sens scolaire. Leurs problèmes pourront en être sensiblement variables.

La différenciation par l'argent induit des spécificités sur le plan de l'accès aux biens de consommation, à la relation à la culture et au loisir. De même l'information disponible sera « consommée » différemment sur le plan des supports, des contenus et du ressenti.

L'émergence au Mali d'une classe aisée mais également d'une classe moyenne, au regard de la grande pauvreté dans laquelle se trouve une autre partie de la population impose de réfléchir aux moyens d'assurer la cohérence de la société à l'avenir afin d'en préserver la cohésion et la paix.

2.3- Une différenciation par rapport à l'âge

Depuis l'indépendance, l'Etat malien a procédé à des délimitations par l'âge pour définir la catégorie jeunesse.

Au ministère de la jeunesse et des sports, l'âge de la catégorie jeune a constamment évolué ;

- De 1960 à 1968, c'est la tranche d'âges 8-25 ans ;
- De 1969 à 1978, c'est la tranche d'âges 8-30 ans,
- De 1978 à 1991, c'est la tranche d'âge 8-35 ans,
- De 1991 à ce jour c'est la tranche d'âge 10-35 ans.

En plus de l' Education et de l'emploi ; la jeunesse est également un domaine d'intervention de plusieurs autres acteurs qui déterminent leurs propres frontières selon les besoins spécifiques de la population sur le plan économique, social et politique, besoins liés à l'âge. Ainsi les enquêtes de l'INSTAT ont abouti à la structuration suivante¹⁸⁷ :

- Moins d'un an (o) ;
- Moins de 3 ans ;
- Moins de 5 ans (population l'âge vaccinal du PEV)
- 3-6 ans (population préscolaire) ;
- 0-17 ans (population des enfants, définition de l'UNICEF) ;

¹⁸⁷ Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Revue malienne de langues et de littératures, no 02, juin, 2018, consulté sur le site www.revues.ml

- 15-49 ans (population féminine seulement en âge de procréer) ;
- 12-19 ans (population des adolescents, définition du FNUAP) ;
- 18 ans et plus (population d'âge électoral au Mali) ;
- 7-12 ans (population scolarisable du niveau fondamental 1^{er} cycle au Mali) ;
- 13-15 ans (population scolarisable du niveau fondamental 2^{ème} cycle du Mali) ;
- 16-18 ans (population scolarisable ou d'âge scolaire du niveau secondaire au Mali)
- 6-16 ans (population scolarisable ou d'âge scolaire (définition UNESCO)
- 15 à 24 ans ; population cible OMD (objectif du millénaire pour le développement).¹⁸⁸

Le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), tenu en 2009 sur l'ensemble du territoire malien a dénombré 14 528 662 résidents dans 2 355 293 ménages ordinaires dont la taille moyenne est de 6,2 personnes. Cette population comptait 7 323 672 femmes, soit 50,4% et 7 204 990 hommes soit 49,6%. C'est une population qui est en majorité rurale, soit 77,5% contre 22,5% de citadins. Les données mettent en évidence le caractère d'extrême jeunesse de la population malienne en dépit des problèmes sociaux que cette situation peut engendrer et de l'existence d'une politique malienne de population. En effet, 46,6% de la population totale avait moins de 15 ans, cela était dû à une forte fécondité estimée à 6,6¹⁸⁹ le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer et d'une mortalité encore très élevée aux âges avancés. L'âge moyen était de 20ans, 53% avaient moins de 18 ans. La population potentiellement inactive (0-14 ans et 65 ans et plus) est plus élevée que la population potentiellement active (15-64 ans) ce qui donne un rapport de dépendance démographique de 103 personnes en charge pour 100 personnes d'âge actif.

La fréquence relative des groupes d'âge spécifiques présentés dénote l'importance à accorder aux politiques et programmes qui leur sont liés.

2.4-Une différenciation par rapport aux statuts professionnels

L'INSTAT (2012) a réparti les jeunes du Mali en cinq sous catégories socioprofessionnelles :

- Les jeunes travailleurs du secteur formel, sont les fonctionnaires et les employés du secteur privé ; Ils ont une qualification professionnelle ou un diplôme ;

¹⁸⁸ Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Revue malienne de langues et de littératures, no 02, juin, 2018, consulté sur le site www.revues.ml

¹⁸⁹ EDS 2006.

- Les jeunes travaillant dans le secteur informel ce sont les artisans, les mécaniciens et tous les autres jeunes exerçant de petits métiers,

- Les jeunes sans emploi, les jeunes compressés dans le cadre des mesures d'ajustement structurel, les jeunes recalés des études et les analphabètes ;

Les trois catégories précédents constituent la tranche la plus importante et la plus active de la jeunesse urbaine ;

- Les élèves et étudiant ; ils constituent la tranche la plus jeune,

- Les jeunes handicapés physiques et les filles mères ; cette tranche est minoritaire.¹⁹⁰

¹⁹⁰ Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Revue malienne de langues et de littératures, no 02, juin, 2018, consulté sur le site www.revues.ml

Conclusion partielle

En conclusion, il n'existe pas une définition unanime du jeune, chacun en fonction de ses réalités propres prend une position qui y correspond. Cependant, même s'il n'existe pas une définition homogène de la jeunesse, les problèmes et aspirations des jeunes ont tendance à s'universaliser avec le développement des technologies de l'information et de la communication.

Les jeunes sont donc aujourd'hui soumis à une double référence, entre des codes et des pratiques contraignantes, rurales, traditionnelles d'une part, et d'autre part, la nécessité, l'incitation à s'insérer dans un milieu urbain moderne et à devenir des innovateurs sociaux et politiques d'un pouvoir « moderne » qui les « organise » dans ses propres structures.¹⁹¹

Les jeunes forces sociales émergentes constituent à la fois le reflet du présent et du devenir des sociétés. Dans cette perspective, ils posent à celles-ci un double défi, à savoir, d'une part, leur socialisation et intégration au système social du moment et, d'autre part, la détermination de leur place, en tant que catégorie sociale (hétérogène certes), dans la construction de la société d'aujourd'hui et de demain. En Afrique au sud du Sahara, où les jeunes forment un groupe démographique très important, il s'agit d'un défi de taille à relever.¹⁹²

Pour que la jeunesse réponde aux attentes, il faut un minimum vital. Elle n'entreprend rien de significatif dans la précarité. Sans un tel minimum, elle ne produira pas les richesses collectives, a fortiori l'élan démocratique. Rendue vulnérable, elle perd tous les repères et s'embarque sans hésiter dans toutes les besognes. Un jeune laissé pour compte est toujours plus enclin à alimenter les débordements sociaux qu'à produire ou à renforcer une grande vertu.

Le minimum vital dont cette jeunesse peut jouir se trouve dans sa nature. Il est dans ses droits les plus élémentaires et les plus singuliers contenus dans les chartes et conventions locales et internationales: droit à la vie dont dépend la survie de toute notre humanité; droit au bien-être physique et à un niveau de vie assez suffisant pour permettre son développement total ; droits aux conditions d'égalité de chance, à des soutiens gratuits, à toutes les protections contre la négligence, l'exploitation sociale et économique, les travaux qui compromettent sa santé physique et sa moralité, mettent sa vie en danger, nuisent à sa croissance. Elle a besoin d'une formation assez correcte, liée à ses besoins et ceux de son milieu, à sa propre nature, à ces formes de besoin qu'il a lieu de connaître périodiquement.

¹⁹¹ Jean-Marie MIGNON, op. cit, p. 48.

¹⁹² Yao ASSOGBA, op. cit, p.60.

Le plus grand risque dans l'éducation et la formation d'un jeune consistera à confondre ses attirances à vos aspirations, à ignorer sa personnalité de base parce qu'il en a bien une différence des autres, à lui imposer ses vues qui dépassent son âge, contrarient sa nature et ne le motivent pas, à décider à sa place abusivement. Le fossé ne doit pas être trop béant entre ce qu'il désire, ce que veulent l'adulte et la préférence sociale. Alors à toutes les étapes de la formation il faut demander ce qu'il faut apporter à la vie collective, à son milieu ambiant et à sa communauté.

Enfin à toute jeunesse, il faut un encadrement de bonne qualité, tenant compte de ses dons et de ses capacités. Il lui faut l'assistance de personnes plus âgées, censées posséder plus d'expérience pour la conduire vers les hauteurs.

L'encadrement d'un jeune est une obligation, il s'impose aux plus âgés par la morale, par le sens de responsabilité sociale et par le souci de son propre avenir. Une jeunesse bien saine, qui travaille, étudie, prend conscience de sa place, de ses droits mais aussi de tous ses devoirs et s'assure l'emploi loin des parodies artificielles nocives comme la drogue, le brigandage, la prostitution, etc... est seule capable d'aider le pays à se développer. La société tout entière gagne dans l'éducation de cette force sociale. Elle doit l'être d'abord par un groupe familial la cellule primordiale de toute communauté, ensuite par son Etat et par la société. C'est par l'éducation que l'on doit initier la jeunesse aux principes salvateurs et aux normes positives, libérer son génie créateur, lui assurer d'une bonne insertion professionnelle et d'une intégration sociale harmonieuse ; la protéger contre tous les méfaits sociaux : la délinquance, l'aliénation culturelle, l'abandon et la marginalisation.

Certes l'Etat malien a fourni beaucoup d'effort dans le domaine de la jeunesse, par l'implication de plusieurs départements ministériels ; mais beaucoup reste encore à faire vu que la majorité de la population est jeune. Cet état de fait rend la société malienne plus consommatrice que productrice.

CHAPITRE III

L'insertion de la Jeunesse au Mali

Introduction

Dans ce chapitre, il sera question d'aborder l'épineuse problématique liée aux questions d'insertion de la jeunesse ; l'utilisation du terme dans les champs politique et scientifique jusqu'aux théories élaborées ; enfin à la situation de l'insertion socioéconomique des jeunes au Mali.

Depuis la « crise », et plus encore depuis la fin des années 80, il est devenu difficile de repérer un moment nommé insertion : le jeune s'engage dans un processus d'insertion plus ou moins long, complexe et difficile. Travailler, aller travailler, s'insérer, s'engager dans un processus d'insertion ce sont là des figures historiquement différentes et des façons diverses de penser les rapports entre la jeunesse et le monde du travail¹⁹³.

Bien qu'étant un sujet d'actualité, le concept d'insertion fait l'objet de débat depuis quelques décennies. En effet, Chantal Nicole DRANCOURT ; Laurence Rouleau BERGER¹⁹⁴ parlent d'une double apparition de l'insertion :

Dans le champ politique :

En effet, selon elles, l'insertion a fait apparition dans le champ politique au milieu des années 1970, à cause de la rareté de l'emploi, ce qui a fait qu'elle remplace aujourd'hui le concept d'intégration. Elles expliquent comment la notion d'insertion se décline alors dans les différents champs d'activité sociale, utilisant un mode polysémique dans les politiques de logement, de la santé, de la formation professionnelle, de l'emploi, de la culture.

Dans le champ scientifique :

Dans leur analyse du champ scientifique même, l'insertion a fait son apparition au milieu des années 1970, elle ne devient une préoccupation scientifique qu'à partir du moment où *la « crise » s'affirme et que les taux de chômage juvénile dépassent ce qui est pensé comme le dépassement d'une « cote d'alerte »*. Selon elles, les chercheurs ont commencé alors à

¹⁹³ Bernard Charlot, Dominique Glasman ; *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*. Paris : PUF, 1998, 12.

¹⁹⁴ Chantal Nicole DRANCOURT ; Laurence Rouleau BERGER, op. cit, pp. 31-34.

s'intéresser à ce que font les jeunes (leurs conditions de vie et de travail) et leurs capacités d'insertion dans un marché du travail en constante restructuration.

En phase avec les préoccupations des politiques publiques, les travaux scientifiques français affinent alors le concept d' « insertion » en le renvoyant à une dimension majeure : celle d' « incorporer » (sens littéral d'insertion) les jeunes dans la société, notion très proche au final de celle d' « intégrer ».

Pour ces auteurs la notion d'insertion semble s'essouffler pour laisser place à celle « d'accès à la citoyenneté, à la participation, à l'autonomie et à l'indépendance ».

Parler du problème de l'insertion dans les années 1970 en Afrique, était ridicule car, à cette époque l'Afrique manquait de cadres pour son développement. Le cas spécifique du Mali était encore utopique, car de cette époque à maintenant, la population reste encore majoritairement rurale.

Mais il faut cependant noter qu'avec le développement des grandes villes, sans mesure d'accompagnement, la scolarisation massive des enfants faisant beaucoup de diplômés, l'exode rural, l'instauration du concours d'entrée à la fonction publique, le Mali connaît aujourd'hui ce problème d'insertion des jeunes.

La situation sociale et économique des jeunes au Mali est très difficile à cerner du fait de l'inexistence de données spécifiques les concernant. Si on se réfère à la distribution des actifs entre les différents secteurs d'activités, on peut dire que la majorité des jeunes est occupée dans le secteur primaire et tertiaire. L'intervention des jeunes dans le secteur primaire se déroule au niveau de l'exploitation familiale où la part spécifique du travail du jeune, malgré son importance, n'est pas apparente et assujettie aux caprices de la nature (la pluie n'est pas toujours au rendez-vous). Quant au secteur tertiaire, il demeure très concurrentiel et mal structuré, laissant peu d'ouverture à une jeunesse peu outillée (ressources financières, matérielles et humaines).

Devant le problème du chômage grandissant qui affecte notre pays, les jeunes constituent une charge économique considérable pour la population. Cette situation de dépendance économique du jeune, s'est aggravée avec la désarticulation graduelle du tissu économique. Aujourd'hui, même âgés de 35 ans, nombre de jeunes sont encore dépendants de leurs familles, du clan ou de la communauté. Ce constat amer touche d'abord les jeunes ruraux qui s'adonnent généralement aux activités agropastorales, donc soumis aux caprices de la pluviométrie. Il concerne aussi les jeunes urbains, parmi lesquels on dénombre ceux sans qualification professionnelle, les jeunes diplômés sans emploi, ceux compressés des secteurs publics et

parapublics ainsi que les élèves et étudiants. Les difficultés liées aux dures réalités de la vie en milieu urbain et les exigences du marché du travail n'offrent ni opportunité, ni perspective.

Sur le plan social, les critères d'appréciation de la jeunesse sont fortement dominés par le statut social. Nos sociétés prévoient des rites d'insertion du jeune dans son environnement social comme l'apprentissage professionnel, l'initiation et le mariage.

Rendre compte de la situation sociale des jeunes, c'est aussi donner des informations sur les conditions de préparation du jeune à la vie sociale dans laquelle il se meut et se défend contre les risques sociaux : la drogue, la violence, le SIDA, l'alcool, la marginalisation, l'analphabétisme et les mutations sociales.

I. L'insertion : Comment la définir ?

*« L'insertion doit-elle être entendue dans une approche unificatrice ou bien bipolaire entre aspect économique et aspect social ? Peut-on faire de l'insertion économique sans l'insertion sociale ? Laquelle prime dans ce cas ? Il semble que la dimension économique soit considérée comme primordiale, si bien que l'insertion sociale se voit instrumentalisée ; elle est un moyen d'assurer l'insertion économique qui reste dominante. L'insertion recouvre donc des questionnements divers selon la manière de concevoir le concept. Pour faire simple, il semble acceptable de définir l'insertion comme un processus multidimensionnel (économique et social, singulier et collectif) qui a pour but d'accompagner l'individu à retrouver sa place au sein de la sphère professionnelle et/ou sociale ».*¹⁹⁵ Ce qui fait dire à V. BECQUET, P. LONCLE, C. VAN DE VELDE¹⁹⁶ que : « la notion d'insertion constitue, une constante des politiques de jeunesse depuis la seconde moitié des années 1970. Cette omniprésence sonne comme un aveu d'impuissance : que ce soit sous forme de contrats aidés ou de dispositifs d'allègements de charges, l'insertion définit l'horizon principal des plans pour la jeunesse qui s'échelonnent au fil des gouvernements ».

Bertrand SCHWARTZ¹⁹⁷ de son côté définit l'insertion comme le processus qui va conduire un individu à trouver sa place au sein de l'institution sociale, au sein d'une sphère sociale particulière. L'insertion est davantage axée sur l'ensemble des démarches mises en œuvre

¹⁹⁵ RMI : *Le pari de l'insertion* (2 tomes), La Documentation française, 1992, p. 37, consulté sur le site <http://cioran.blogg.org/l-insertion-sociale-a116326976>

¹⁹⁶ V. BECQUET, P. LONCLE, C. VAN DE VELDE, op cit, p.10-11.

¹⁹⁷ Bertrand SCHWARTZ, *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, La Documentation française, 1981, consulté sur le site <http://cioran.blogg.org/l-insertion-sociale-a116326976>

par et pour l'individu dans le but de s'insérer. Selon lui, elle peut se décomposer en plusieurs modalités en fonction du domaine sur lequel elle porte ; on parle à ce titre d'insertion professionnelle (dans le but de trouver un emploi et d'accéder ainsi au marché de l'emploi) ou d'insertion sociale.

Ces auteurs en définissant l'insertion montrent une situation multidimensionnelle, elle est donc fonction du domaine dans lequel on l'emploie. V. BECQUET, P. LONCLE, C. VAN DE VELDE vont plus loin en parlant même de dispositif d'insertion quand l'insertion est vue au niveau de l'Etat.

Les dispositifs d'insertion au niveau de l'Etat ou des ONG s'intéressent particulièrement aux jeunes en situation de vulnérabilité sociale. C'est dans ce cadre que nous mettons la définition de Jean-Yves, BARREYRE¹⁹⁸ qui définit l'insertion comme l'action ayant pour objectif de faire évoluer une personne isolée ou marginale vers un état où les échanges avec son environnement social sont considérés comme satisfaisants ; elle nécessite l'appropriation des valeurs, des règles et des normes du système au sein duquel elle a lieu.

Donc pour parler d'insertion, il faut une situation de référence qui permet d'évaluer la position du jeune. C'est pourquoi pour Christine JAMINON¹⁹⁹, s'insérer consisterait alors à rattraper la distance qui sépare la situation de l'individu et celle de son intégration telle qu'elle est définie par un certain nombre de repères normatifs : disposer d'un cadre de vie décent, suivre une scolarité « normale », obtenir un emploi stable etc ; un individu « intégré » a donc les moyens de partager les normes et les valeurs en vigueur dans une société. En effet qu'elle soit sociale ou économique, l'insertion d'une personne demande une acceptation des réalités du milieu ambiant dans lequel il intègre.

La définition de l'insertion en tant qu'un état pose souvent un problème de finalité. Ainsi pour Gérard MAUGER²⁰⁰, l'insertion, dans cette perspective se définit comme : « *le moment où on a accédé à une position stable sur le marché du travail, où on a réussi à former un couple stable. Aujourd'hui, les clôtures sont elles-mêmes de plus en plus indéfinies, dans la mesure où ces deux processus professionnels et familiaux sont de plus en plus réversibles. On peut retourner dans la famille d'origine après en être parti, on peut reprendre des études après en*

¹⁹⁸ Jean-Yves, BARREYRE, *Le dictionnaire critique d'action sociale*, consulté sur le site <https://www.persee.fr/doc/agora>

¹⁹⁹ Christine JAMINON, « Dispositif d'insertion socioprofessionnelle et intégration en Belgique, le paradoxe ? » in Madeleine GAUTHIER et Jean-François GUILLAUME, op cit., p 96.

²⁰⁰ Gérard Mauger, op. cit, p.55.

être sorti, etc. Par rapport à cette définition de l'insertion, vous voyez que la clôture marquant l'âge adulte est de plus en plus problématique ». Selon lui, dire qu'on a accédé à une position stable sur le marché de l'emploi, ce n'est pas toujours évident, cela pose quelques problèmes, Il existe aussi une précarité, mais relative du lien conjugal, qui fait que, après tout, dire qu'on a accédé à une position stable en termes familiaux ce n'est pas tout à fait évident non plus.

Nous sommes dans la même logique d'analyse de l'insertion que Gérard MAUGER, il faut aborder l'insertion en tant que processus, ceci permet de prendre en compte ceux qui après un temps décident de retourner en formation, puis reviennent dans le monde du travail, aussi ceux qui perdent leur emploi. Quant au mariage qui rentre dans le cadre de l'insertion, il n'est plus une fin en soi, il faut tenir compte des risques de divorce qui est de plus en plus fréquent. Donc l'insertion est beaucoup plus un processus qu'un état stable, ce qui permet de prendre une large population en compte.

En somme, l'insertion sociale et économique désigne le processus permettant l'intégration d'une personne dans le tissu social et économique d'une société donnée avec une acceptation des principes de base.

Aujourd'hui il est de plus en plus évident que l'insertion sociale et celle économique sont inséparables, la réalisation de l'une passe par la concrétisation de l'autre.

La jeunesse malienne est confrontée aujourd'hui à ce double problème d'insertion qu'elle soit sociale ou économique.

De ce fait, pour ce travail de thèse, nous appelons insertion le fait qu'un jeune malien parvienne à s'insérer au tissu social (son milieu) et économique (un emploi salarié ou s'auto-emploi).

II- Les Théories de l'Insertion socio-économique des Jeunes

Le contexte général qui préside à l'émergence de la notion d'insertion est celui-là même de la dissolution de l'influence de *l'intégration* comme concept analytique. C'est donc dans une conjoncture de déstabilisation du monde du travail et de modification des trajectoires d'entrée

dans la vie adulte que l'insertion se taille une place à la fois comme concept sociologique et comme visée de politiques publiques.²⁰¹

Dans son analyse de *La sociologie descriptive de l'insertion : de la France au Québec depuis les années 1970*, Marc MOLGAT aborde la notion d'insertion dans le vocabulaire sociologique qui a une fonction principalement descriptive, en ce sens qu'elle se prête aux nouvelles manières, souvent plus aléatoires, d'appartenir à la société. Elle est d'usage récent dans le vocabulaire scientifique et n'est pas répertoriée dans les dictionnaires disciplinaires en sciences sociales.

Dans la vision de Florence LEFRESNE²⁰², la notion d'insertion condense en fait deux dimensions qu'il convient de distinguer : le passage d'un état à un autre (de celui de jeune à celui d'adulte, d'inactif en formation à actif en emploi durable) et la forme historique de ce passage. En effet, pour elle, être inséré, c'est avoir un emploi durable permettant d'avoir une vie stable, c'est une situation d'accès à la relation salariale dans une dimension diachronique.

Bernard CHARLOT et Dominique GLASMAN²⁰³, pour qui " l'insertion des jeunes sur le marché du travail est aujourd'hui un véritable parcours du combattant. Elle présente selon lui trois caractéristiques majeures :

« -Premièrement : le positionnement dans la division sociale du travail est de moins en moins protégé par cette garantie minimale que constituait jusqu'alors le diplôme.

-Deuxièmement : le coût de l'adaptation au monde du travail en général et à tel emploi en particulier n'est plus pris en charge par l'entreprise. Il est renvoyé sur des dispositifs publics (stages de diverses sortes) et sur le jeune lui-même.

-Troisièmement : le jeune ne peut espérer trouver un travail présentant une certaine stabilité que s'il s'est doté d'une « expérience professionnelle ».

En effet, ces trois caractéristiques sont fondamentales dans la compréhension du parcours d'insertion. Si le diplôme était important une garantie pour accéder à un emploi, aujourd'hui avec l'arrivée massive de tant de diplômés aussi nombreux que vairés à lever le mythe du diplôme comme condition nécessaire à l'emploi, il reste toujours demandé dans le parcours d'insertion mais il n'est plus suffisant à lui seul.

²⁰¹ Marc MOLGAT, « De l'intégration à l'insertion..... Quelle direction pour la sociologie de la jeunesse au Québec ». in Madeleine GAUTHIER et Jean-François GUILLAUME, op cit., pp 84-85

²⁰² FERESNE Florence, « les jeunes et l'emploi : parcours et dispositifs » in Patricia LONCLE (dir). *Les jeunes questions de société ; question de politiques*. Paris : documentation française 2007 ; pp 46-47

²⁰³ Bernard Charlot, Dominique Glasman , op. cit, pp.20-21-22.

Aussi, l'expérience professionnelle est plus que jamais demandée par les employeurs, chose qui handicape beaucoup de jeunes surtout dans le contexte malien, où les jeunes ont même du mal à décrocher un stage non rémunéré. Dans la même logique, les entreprises préfèrent recruter des cadres déjà formés, que d'investir des sommes importantes pour former leurs personnels.

Abordant dans le même sens, Valérie CANALS²⁰⁴ dans son analyse sur les parcours d'insertion des jeunes souligne deux enseignements fondamentaux :

« D'une part, l'insertion se déroule selon des trajectoires dans lesquelles la durée est un évènement structurant. Le temps de structure d'insertion en modifiant à la fois le comportement des hommes et des entreprises.

D'autre part, on ne peut investir la notion d'insertion sans mettre en rapport avec ce qui conditionne à savoir les réalités socio-économiques et les modes de structurations des marchés du travail ».

Il est évident que la prise en compte des réalités socio-économiques est un élément important pour apprécier le processus d'insertion, sans quoi toute action visant à insérer les jeunes serait vaine. Ceci passe une étude de marché, qui est un préalable pour évaluer de l'activité à mener, c'est à partir de là qu'on peut apprécier la pertinence du projet en question.

Jean Michel CALVO²⁰⁵, en parlant de trajectoires d'insertion, nous amène à nous orienter vers les processus sociaux qui conditionnent aujourd'hui les parcours des jeunes et la façon dont ces jeunes sont acteurs de leurs trajectoires. Selon lui, si l'insertion constitue une étape transitoire pour les jeunes, ce sont les étapes que les jeunes traverseront pour enfin bénéficier d'une intégration sociale. L'insertion à emploi signifierait, avoir une stabilité sociale, retrouver une place dans la société en égalité de droit, de devoirs et d'autonomies active, s'être intégré. Elle peut aussi être considérée comme un statut social par d'autres catégories de personnes.

Nous trouvons l'analyse de Michel CALVO dépassée, il ne serait pas judicieux de définir l'insertion en tant qu'un statut social, dans ce sens l'insertion serait une fin en soi. C'est pourquoi, il faut aller vers une définition qui semble laisser une porte aux jeunes d'en sortir et d'y revenir en fonction de leurs besoins. C'est pourquoi pour François FARFATI²⁰⁶ insertion est comme un parcours qui conduit de la sortie de la scolarité à l'accès à un emploi durable. Ce qui

²⁰⁴ CANALS Valérie, l'insertion professionnelle : construction empirique ou objet d'analyse in Bernard charlot ; Dominique Glasman ; les jeunes ; l'insertion, l'emploi paris : PUF ,1998 .P 87

²⁰⁵ CALVO Jean Michel de quelques trajectoires d'insertion « in Bernard charlot, Dominique Glasman, les jeunes, l'insertion, l'emploi, paris ; PUF, 1998, PP 204- 205

²⁰⁶ François SARFITI, Du côté des vainqueurs. Une sociologie de l'incertitude sur le marché du travail , Presses Universitaires de Septentrion, 2012, .p. 111

pose un problème car, il est de plus en plus compliqué d'isoler la sortie du système scolaire étant donné le nombre de situations qui combinent scolarité/étude et activité rémunérée.

François FARFATI trouve que l'accès à un emploi durable ne protège pas les jeunes contre les aléas de la vie et de l'insertion ; car « *l'idée même d'un passage progressif mesuré par des seuils (la fin de la promotion initiale ; l'acquisition d'une première expérience professionnelle l'accès à une position stable) semble de moins en moins adaptée pour décrire des parcours de moins en moins linéaires et qui supposent des enchevêtrements de situations : entre la formation et l'emploi entre l'emploi et le chômage* »

Dans la même logique, pour Claude TROTTIER²⁰⁷, l'insertion renvoie au processus dynamique qui caractérise le passage du système éducatif à une position stabilisée sur le marché de l'emploi. Il pense que l'acquisition d'un emploi stable n'est pas suffisant s'il ne permet pas d'échapper même avec un contrat à durée indéterminée au chômage, cela doit aussi prendre en compte la correspondance formation/emploi comme une dimension centrale.

Selon V BECQUET, P LONCLE, C VAN DE VELDE²⁰⁸, le modèle d'insertion à la française a des traits distinctifs :

- « *Il s'appuie tout d'abord sur un idéal méritocratique, dans lequel l'école de l'Etat joue un rôle légitime de classement ou de déclassement précoce ;*
- *Il se caractérise donc par le poids central et intériorisé du diplôme sur l'ensemble des parcours socio-professionnels, et inversement, par la précarisation potentielle de ceux qui quittent précocement le système scolaire. »*

Au Mali, le diplôme ne constitue plus une garantie pour accéder à l'emploi, cela est dû au fait que bon nombre de jeunes parviennent à finir leurs formations, rendant du coup la demande d'emploi largement supérieur aux offres. En effet, sous le régime du président Alpha Omar KONARE, l'Etat a lancé un vaste programme de scolarisation massive surtout des filles imposé par la Banque Mondiale, avec comme vision que la majorité de la population sache lire et écrire. Mais malheureusement l'Etat n'ayant pas les moyens de sa politique, autorisa la démocratisation de l'école, qui s'est soldée par la prolifération des écoles privées de tous genres et à tous les niveaux (fondamental, secondaire/professionnel, et supérieur). Cette situation a amené un bouleversement total dans le système éducatif malien, les écoles publiques sont de plus en plus délaissées au profit des écoles privées, seuls les enfants des pauvres fréquentent ces écoles, surtout au niveau de l'école primaire.

²⁰⁷ Claude TROTTIER, op cit, p.156.

²⁰⁸ V .BECQUET, P .LONCLE DE VELDE, OP cit 102

Aujourd'hui, le diplôme malien devient de moins en moins compétitif sur le marché du travail hormis la fonction publique. Les sociétés et entreprises privées se tournent vers des diplômés des grandes écoles étrangères (le Maghreb, l'Europe surtout). Cette situation a amené un sentiment de rejet des diplômés maliens, qui sont de plus en plus méprisés.

En allant dans un tout autre sens pour Patrice SAUVAGE²⁰⁹, l'insertion des jeunes passe nécessairement par la formation des hommes et la valorisation des ressources humaines qui sont essentielles dans une perspective d'insertion en particulier celle relative à la lutte contre l'échec scolaire au rapprochement école/ entreprise, au développement de l'enseignement technique.

Selon lui, il faut qu'il ait une synergie d'action entre l'école et les entreprises pour valoriser l'homme et lutter contre le chômage et l'exclusion. L'école doit produire les besoins des entreprises et ce fait, il faut un dialogue fécond entre les entreprises, les universités et les écoles techniques. Il faut également une sensibilisation des jeunes vers la création des entreprises individuelles enfin de promouvoir l'insertion de la jeunesse. Chaque jeune constitue un atout et a des potentialités qu'il faut développer en lui.

La collaboration entre les écoles de formations et les structures pourvoyeuses d'emploi est plus qu'une nécessité, mais malheureusement pour le cas du Mali, les secteurs porteurs sont peu explorés dans le domaine de la formation.

Pour comprendre l'insertion dans sa globalité, il faut s'intéresser à l'ensemble des éléments qui la personne à insérer ou le dispositif d'insertion s'il s'agit de l'Etat ou une ONG. C'est dans cette logique que Philippe LABBE²¹⁰ aborde les questions d'insertion sur la base de champs qui entourent le jeune. Il parvient à dégager quatre (4) champs qui entourent le parcours d'insertion du jeune, à savoir :

Le champ de l'individualisation, « micro », concernant les rapports de la personne à elle-même (santé physique et psychique) et à son environnement familial, à la gestion de l'espace privé qu'est le domicile. A l'individualisation est rattaché le sujet, par définition singulier et unique, et la visée est l'accomplissement.

-Le champ de la sociabilité, « méso », où sont en jeu les relations de la personne avec son environnement proche : voisinage, quartier, groupes amicaux et associatifs, etc. La thématique est ici celle du lien social et de l'appartenance. A la sociabilité, est rattaché l'acteur, par définition collectif, et la visée est le lien.

²⁰⁹ Patrice SAUVAGE, insertion et modernisation, Paris : économica, 1988, p 34

²¹⁰ LABBE Philippe, op ; cit .pp.109-110

- *Le champ du sociétal*, « macro », qui correspond aux relations de la personne à la société, celles-ci s'articulant autour de deux axes : l'acquisition de normes (le « vivre ensemble ») et la citoyenneté (droits et devoirs). Au sociétal est rattaché le citoyen et la visée est l'émancipation.

- *Enfin le champ économique* recouvre, d'une part, l'exercice d'un emploi avec tout ce qui y concourt (mobilité, qualification) et ce que cela génère (statut, identité professionnelle), d'autre part, la disposition des revenus qui permettent d'éviter les deux écueils de l'assistance et du trafic. A l'économique est rattaché le producteur et la visée est celle de l'indépendance (subvenir à ses besoins).

Ces champs sont des éléments d'appréciations qui permettent à notre sens d'évaluer le parcours d'insertion des jeunes. Il existe donc une interdépendance entre ces différents champs, dont chacun joue un rôle important pour permettre au jeune d'intégrer son environnement socio-économique.

Dans la même logique d'analyse du parcours d'insertion, Robert CASTEL²¹¹ montre qu'il faut tenir compte de la situation des personnes en difficulté, car ce sont les problèmes de ces personnes qui constituent le principal obstacle pour l'accès à l'emploi, et qu'il faut préalablement prendre en charge. Il admet que les professionnels de l'insertion en faveur des publics défavorisés font face au moins à un risque majeur :

C'est demandé beaucoup et souvent trop à ceux qui ont peu de ressources. Un jeune démuné à la recherche d'un premier emploi dispose de peu de moyen pour faire face aux exigences du marché de l'emploi. Donc Robert CASTEL montre ici que les personnes privées de travail, vivant souvent dans des conditions familiales et sociales difficiles ne disposent que d'un minimum de stabilité dans la vie présente pour pouvoir se projeter dans l'avenir. Selon lui, l'on n'est pas responsable de soi sans un minimum de conditions nécessaires pour pouvoir maîtriser sa vie. Il faut donc éviter de stigmatiser les chômeurs en leur rendant responsables de leur situation.

Cette théorie retrace bien les réalités de la jeunesse malienne, les jeunes ruraux parcourent des kilomètres pour pouvoir étudier, obtenir un diplôme. Mais sans soutien, ni expérience, ils ont beaucoup de mal à se faire une place sur le marché de l'emploi. Pour penser l'avenir il faut un minimum pour le présent, demain est une incertitude pour celui qui n'a pas de quoi vivre ce jour. De jeunes ruraux et de jeunes citadins vivant dans des conditions de vie précaire, constitue cette jeunesse désorientée, qui perd chaque jour un peu confiance en elle.

²¹¹ Robert CASTEL, préface du livre de Denis CASTEL, p.6.

L'OREF²¹² aborde l'insertion en ces termes :

L'insertion comme dispositif

Ce terme, dont l'existence administrative officielle date du début des années 1970, a connu depuis une grande fortune. L'insertion est devenue le mot d'ordre commun à toutes les nouvelles politiques sociales mises en place depuis le début des années 1980. (F. Bailleau, p. 46)

Remplaçant le concept d'intégration dans la littérature sociologique, l'insertion prend plusieurs formes : insertion par le travail, le logement, la santé, la formation professionnelle, la culture, le quartier.

L'APEJ est aujourd'hui dans ce dispositif d'insertion qui se pose avec acuité au Mali. La dynamique est enclenchée mais il reste beaucoup à faire pour couvrir le besoin. L'APEJ est dans la dynamique d'insertion par le travail et la formation professionnelle, mais au Mali comme partout d'ailleurs, l'acquisition de toutes ces formes d'insertion passe par l'insertion professionnelle.

L'insertion comme processus

Processus qui caractérise l'entrée dans la vie active, marquée par le changement d'utilisation du temps par l'individu, dès lors qu'il en consacre une partie au travail marchand ou à la recherche d'un emploi. (J. Vincens)

Considérée pendant longtemps comme une phase courte et souvent quasi instantanée entre la formation (scolaire) et l'emploi (stable), l'insertion apparaît de plus en plus, à cause des transformations dues à la crise, comme un processus complexe et difficile d'alternance de périodes de chômage, d'emplois précaires et de formation pouvant aboutir ou non à la stabilisation professionnelle. (C. Dubar)

Dans le contexte malien, trouver du travail devient de plus en plus difficile, l'accès à l'emploi n'est plus linéaire comme il l'était autrefois. Il se passe beaucoup de temps de l'obtention d'un diplôme et l'accès au premier emploi. Bon nombre de jeunes vont vers les stages de qualification pour ne pas rester à la maison à ne rien faire. Cette situation induit le découragement dans la poursuite des études, surtout des études longues, qui contribuent à alimenter la grande masse de chômeurs et demandeurs d'emploi.

²¹² L'OREF, *L'insertion : mots clés et guide s des actions*. Paris : Syros, 1995, pp206-208. Consulté sur le site www.orientation-paysdelaloire.fr/mediatheque/index.php?lvl=author_see&id, le 10/11/2016

L'insertion comme droit

« Toute personne qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation de l'économie et de l'emploi, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. L'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté constitue un impératif national. » (*Loi de décembre 1988 sur le RMI*)²¹³

Pour le cas du Mali, au niveau de la fonction publique, l'Etat a pris ses responsabilités en accordant un quota à hauteur de 10% aux personnes vivant avec un handicap. Il existe un département ministériel (Ministère du Développement Social et de la Solidarité) à cet effet, qui traite en collaboration avec l'association des personnes vivant avec un handicap, des questions liées à l'accès à l'emploi et aux logements (avec les programmes de logements sociaux initiés par l'Etat depuis plusieurs années).

Des efforts doivent être fournis au niveau du secteur privé qui en recrute moins et il n'existe pas une politique incitant les entreprises à aller dans ce sens.

Insertion professionnelle/sociale

L'insertion professionnelle caractérise les démarches de l'individu pour préparer son entrée dans la vie active ou pour retrouver une place sur le marché de l'emploi. (*S. Paugam, p. 41*)

Les individus devront changer plusieurs fois d'emploi, affronter des périodes de chômage, se former durant toute leur vie. L'insertion devient, en ce sens, un cas particulier des transitions entre des situations de formation, d'emploi et de chômage. (*C. Dubar*)

L'insertion sociale est définie en référence à la sociabilité, aux supports relationnels des individus et des groupes. (*S. Paugam, p. 41*)

L'insertion repose sur des actions menées sur plusieurs champs d'intervention qui concernent :

- le développement de la personnalité de l'individu,
- sa socialisation, l'accès à l'emploi, aux services et aux prestations sociales.

(*Commissariat au plan*)

De nos jours, l'insertion professionnelle et l'insertion sociale sont indissociables. Avec le développement du capitalisme, la jeunesse malienne est condamnée à aller vers le travail, si elle

²¹³ <http://www.cnle.gouv.fr/plan-pluriannuel-contre-la.html>

veut avoir une reconnaissance sociale, et avoir son mot à dire dans la gestion des affaires de la société.

Insertion par l'économique

L'insertion par l'économique prend trois formes distinctes :

- l'embauche préférentielle, généralement à durée déterminée mais de façon répétée, sur des emplois disponibles localement,
- la création d'activités, généralement de son propre emploi, à partir d'une demande solvable et d'un savoir-faire,
- le passage par une structure intermédiaire constituant un « sas » ou un « tremplin » entre le non-emploi et l'entrée sur le marché normal du travail.

Auparavant au Mali, pour accéder à l'emploi, il fallait passer soit par la fonction publique soit par l'Office National de la Main d'Œuvre (actuelle ANPE). Avec l'instauration de la démocratie, nous avons assisté à une multiplication de bureaux de recrutement spécialisés dans tous les domaines.

Cependant, les missions et attributions de ces bureaux restent encore à éclaircir, si l'on sait que ces structures d'intermédiation en emploi devraient recruter et par la suite transférer les recrues aux services employeurs. Dans la pratique tel n'est pas le cas, elles recrutent et gèrent pendant longtemps avant de le transférer (dans certains cas le transfert n'a pas lieu). Ce qui constitue une violation flagrante du droit du travail au Mali, qui limitait les CDD au niveau de ces structures à deux (2) renouvellements. Avec la révision du code de travail sollicitée par le Conseil Economique et Social, les structures intermédiaires dans certains cas peuvent donner autant de CDD, dans le cadre des contrats de missions, ce qui affaiblit et met les employés dans des conditions d'emploi précaire.

Chantal Nicole DRANCOURT ; Laurence ROULLEAU-BERGER²¹⁴, en montrant que l'économie a fait une irruption remarquable dans le champ de l'insertion juvénile au milieu des années 1980, mettent en avant deux approches pour comprendre le concept d'insertion.

L'approche économiste de l'insertion :

Dans leur analyse, elles montrent que les économistes classiques attribuent les difficultés d'insertion au fait que le marché du travail n'est pas parfaitement concurrentiel. De ce fait, le chômage juvénile ne provient pas d'une insuffisance des offres d'emploi mais de difficultés

²¹⁴ Chantal Nicole DRANCOURT ; Laurence ROULLEAU-BERGER, op. cit, pp. 55-70.

d' « ajustement » et d' « information » entre offre de travail et demande de main d'œuvre. C'est l'ajustement par les salaires qui serait le plus souvent en cause, les jeunes restant au chômage parce qu'ils sont plus exigeants (sur les salaires) et moins pressés.

Selon elles, les analyses macro-économiques sur l'insertion des jeunes, les analyses sur la détermination des salaires, analyses des « carrières salariales » et sur les mobilités (modélisation des transitions individuelles sur le marché du travail) « formalisent les mobilités entre inactivité, chômage et emploi comme résultant d'un mécanisme simple de décision, l'occupation de l'un de ces trois états étant supposée procurer à un individu un certain flux d'utilité ».

L'approche sociologique de l'insertion

Dans l'approche sociologique C. DRANCOURT ET L. ROULLEAU-BERGER montrent combien l'engagement des jeunes dans le travail s'inscrit dans les usages plurivoques des statuts d'emploi précaire et combien il se montre réversible, protéiforme, fluctuant selon les moments, les situations, les lieux dans lesquels les jeunes circulent. Si le travail salarié reste une valeur centrale dans la construction des identités sociales des jeunes, leur rapport au travail se fragmente sous l'effet de processus de disqualification sociale et de discrimination ethnique.

En somme, pour elles, l'approche sociologique insiste donc aujourd'hui sur la construction du sens que l'individu a de sa propre valeur, tant ce sens est constitutif de la capacité à s'insérer dans la vie active aujourd'hui.

III- Etat des lieux de la situation socio-économique de la jeunesse au Mali :

L'analyse de l'insertion socioéconomique soulève une problématique importante, quand on sait que les jeunes d'aujourd'hui manquent de repère, et la conscience citoyenne ébranlée par le chômage, la corruption, la délinquance juvénile entres autres.

Au regard de ces dangers sociaux, il paraît important de se pencher sur la situation des jeunes

1. Les jeunes et l'emploi au Mali

Rendre compte de la situation de l'emploi jeune au Mali est problématique, du fait de l'inexistence de données statistiques fiables. Les données au niveau de l'Etat sont loin d'être

exhaustives car elles n'enregistrent pas tous les jeunes. Mais nous nous sommes donc tenus aux données des structures de l'Etat.

Une caractéristique du marché du travail est relative aux désajustements entre les emplois désirés par les jeunes en position d'entrer sur le marché et les possibilités réelles. Face aux difficultés d'installation et à l'influence d'un récent passé socialiste, les jeunes maliens recherchent en priorité des emplois de cadres dans le secteur public (13% des chercheurs d'emploi) ou dans une société privée (14,9%), alors que même les meilleures opportunités résident dans les emplois indépendants. La microentreprise, les ONG et les PME-PMI n'attirent que très peu de demandeurs d'emploi, avec respectivement 6,7%, 3,9% et 2,2% des demandes, alors que les efforts de promotion et de création d'emploi sont concentrés sur ces secteurs. En outre, l'analyse globale de la répartition catégorielle de la population active permet de constater qu'il y a davantage de patrons et de travailleurs indépendants (57%), que d'aides familiaux et d'apprentis (26%), et encore moins de salariés (8%). Cette analyse par catégories socioprofessionnelles révèle par ailleurs que près de 90% des emplois occupés concernent le secteur informel. Ces décalages entre l'offre et la demande d'emplois, notamment pour les jeunes, démontrent qu'il importe d'ajuster l'offre d'éducation et de formation, à la configuration de l'économie²¹⁵.

Selon l'EPAM, la situation de l'emploi n'est guère reluisante, en 2010, la population active se chiffre à 4 696 4294 dont 1 903 889 femmes. Plus de la moitié de cette population (3 613 609) réside en zone rurale. Sa répartition suivant les différentes tranches d'âge montre qu'environ 67,37% ont moins de 40 ans. Le chômage des jeunes est très préoccupant, avec taux de 8,22% alors que celui des jeunes représente 10,7%.²¹⁶

Au cours de la décennie écoulée, le Mali a connu un rythme de croissance économique appréciable. Entre 2000 et 2010, le PIB a connu un taux annuel moyen de 5,7 %. Le taux de croissance a été volatile au début de la période mais s'est stabilisé à environ 5 % entre 2005 et 2010. Cette performance a été soutenue par des facteurs exogènes, notamment une pluviométrie et des termes de l'échange globalement favorables. Elle résultait également de facteurs endogènes, entre autres la stabilité politique et une bonne gestion macroéconomique, qui ont permis un financement de l'investissement par des ressources extérieures. En 2011, la croissance

²¹⁵ Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle. *Activité, emploi et chômage au Mali en 2007*. Bamako, 2008, 78 pages.

²¹⁶ DICKO Fatoumata ABDOURHAMANE, « Formation, insertion et emploi des jeunes en Afrique ». Conférence des Ministres 2014 du PQIP/DCTP, Abidjan, 21, 22 et 23 juillet 2014 consulté sur le site http://www.adeanet.org/pqipdctp/sites/default/files/documents/rapport_pays_cote_divoire.pdf

a ralenti à 2.7 % du fait d'une mauvaise pluviométrie. En 2012, les estimations tablent sur une contraction du PIB réel de 1.5 %, en relation avec les tensions d'ordre politique et sécuritaire. Les secteurs les plus affectés par la crise seraient dans le domaine tertiaire, en particulier dans le tourisme et l'hôtellerie. Dans le secteur secondaire, le déclin du BTP (-20%), lié à la baisse des investissements publics et privés, serait contrebalancé par une bonne tenue de la production minière (+7.5%). Enfin, le secteur primaire (+8%) profiterait du rebond spectaculaire de la production agricole (+13%). Ainsi, l'impact négatif de la situation d'instabilité politique sur l'activité économique en 2012 serait atténué par la bonne performance des sous-secteurs agricole et aurifère. Il convient, en outre, de relever une résilience appréciable du cadre macroéconomique. L'orientation prudente de la politique budgétaire du Mali, s'est traduite également par un niveau d'endettement modéré, un facteur important de la stabilité macroéconomique²¹⁷.

L'emploi au Mali, c'est d'abord l'emploi agricole, environ deux tiers des actifs occupés travaillent dans l'agriculture (y compris l'élevage, la pêche, la chasse et la sylviculture). L'emploi agricole prend plusieurs formes : l'auto-emploi, l'emploi saisonnier, l'emploi à la tâche, etc. L'emploi en milieu rural ne se limite pas à l'emploi agricole. Il comprend aussi des emplois non agricoles dans des activités comme le commerce, la restauration ou les aides familiales. Ces activités sont celles où on observe les taux de pluriactivité les plus élevés. Dans la grande majorité des cas les emplois en milieu rural sont des emplois informels, en ce qu'ils ne sont pas couverts par la législation du travail. La forte croissance de la production agricole au Mali au cours des cinq dernières années s'est traduite par une augmentation des rémunérations des actifs qui y travaillent. L'emploi y a aussi augmenté sensiblement, ce qui a permis d'absorber une partie de l'accroissement rapide de la population rurale au Mali. L'augmentation des revenus agricoles constatée pour l'année 2010 explique probablement (en partie tout au moins) la diminution sensible de la pauvreté en milieu rural au cours des années 2000.²¹⁸

L'emploi au Mali c'est aussi le secteur formel, public et privé. Les conditions de travail dans le secteur formel sont meilleures et les rémunérations plus élevées que dans les autres secteurs, avec une proportion relativement faible de bas revenus et une proportion relativement élevée de hauts revenus. Selon l'enquête EPAM pour 2010, seuls 8 % des femmes et 2 % des

²¹⁷ <https://docplayer.fr/5432899-Mali-rapport-economique-bi-annuel.html>

²¹⁸ <https://maliactu.net/rapport-de-la-banque-mondiale-sur-leconomie-malienne-une-croissance-de-5-en-2013/>

hommes employés dans le secteur privé formel sont rémunérés en dessous du salaire minimum (SMIG) contre 37 % et 21 %, respectivement, pour l'ensemble des actifs occupés au Mali.²¹⁹

La situation dans le secteur public est aussi clairement meilleure que dans l'ensemble du pays avec 16 % des femmes et 12 % des hommes rémunérés en dessous du salaire minimum. C'est dans le secteur formel que l'on retrouve la majeure partie des emplois décents. Les rémunérations plus élevées dans le secteur formel reflètent en partie le niveau relativement élevé d'éducation des actifs qui y travaillent, ainsi que l'application de la législation du travail et l'existence d'un salaire minimum réglementaire. L'emploi dans le secteur public est deux fois plus important que dans le secteur privé formel. Ensemble le secteur privé formel et le secteur public emploient seulement 6 % des actifs occupés. L'emploi formel est très inégalement réparti dans l'espace. L'emploi privé formel ne constitue que 1 % de l'emploi total en milieu rural alors qu'il représente 10 % de l'emploi à Bamako. Il en est de même de l'emploi public qui représente 3 % de l'emploi total en milieu rural contre 13 % à Bamako.

Il y a enfin dans la population active une proportion importante de chômeurs. C'est particulièrement vrai en milieu urbain. A Bamako, par exemple, pas moins d'un actif sur quatre est au chômage. Les jeunes et les femmes sont surreprésentés parmi les chômeurs. Les taux de chômage des jeunes issus du secondaire technique et professionnel sont supérieurs à la moyenne nationale. Ce qui illustre bien la mauvaise adéquation entre les qualifications acquises dans le système de formation initial et les besoins des entreprises et autres acteurs économiques sur le marché du travail.

Par exemple, selon la dernière enquête emploi (EPAM 2010), les taux de chômage des sortants du secondaire technique et professionnel étaient de 23,9 % pour les hommes et de 31,9 % pour les femmes contre 6,2 % et 11,4 %, respectivement, pour l'ensemble du Mali.²²⁰ Deux autres caractéristiques frappantes du chômage concernent la forte proportion de chômeurs de longue durée (plus de neuf chômeurs sur dix) et la forte proportion de chômeurs à la recherche d'un premier emploi (quatre chômeurs sur cinq). Ces deux chiffres interpellent et il est probable que l'instrument de mesure du chômage ne reflète qu'imparfaitement la réalité du chômage au Mali, en sous estimant le chômage de courte durée et les flux d'entrée et de sortie du chômage.

Les résultats de l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP) (INSTAT 2011b) diffèrent de ceux de l'EPAM, ce qui incite à la prudence dans l'interprétation des données du chômage. En effet, l'EMOP pour 2011 indique un taux de chômage nettement supérieur à celui de l'EPAM pour 2010, 10,5 % contre 8,3 %. La répartition par genre diffère

²¹⁹ <http://library.fes.de/pdf-files/bueros/mali/14431.pdf>

²²⁰ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. *La politique nationale de l'emploi du Mali*. Bamako, 2014, p.5.

aussi significativement avec un taux de chômage masculin de 5,3 % pour l'EMOP et de 6,2 % pour l'EPAM et un taux de chômage féminin de 15,9 % pour l'EMOP et de 11,4 % pour l'EPAM.

L'analyse du tableau suivant montre que la situation de l'emploi entre 2011 et 2012 n'a pas évolué, elle donne un positionnement statique du taux du chômage.

Tableau 1 : Quelques indicateurs de référence sur l'emploi en 2012.

	INDICATEURS	V
	Taux de chômage (Source EMOP de l'INSTAT)	1
	Taux de chômage des jeunes de 15 à 40 ans (Source EPAM, DOEF -	1
	Taux de sous emploi lié au volume horaire (Source EPAM, DOEF -	3
	Nombre de diplômés sans emploi (Source DNE)	8
	Taux d'absorption de diplômés par le marché de l'emploi (Source	1
	Taux d'évolution de l'effectif des diplômés sans emploi (Source	2
	Nombre d'emplois créés (Source DNE)	2
	Nombre net d'emplois (stock)	N
	Taux de l'emploi informel (Source EPAM, DOEF - ANPE)	9
	Nombre de pertes d'emploi (Source DNE)	3
	Nombre d'emplois créés selon l'approche HIMO (en journée de	2

Tableau 2 : Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction selon la branche d'activité (%)

	Primaire	Industrie	Commerce	Service
Région				
Kayes	78,3	8,5	7,5	5,7
Koulikoro	55,9	7,3	19,0	17,8
Sikasso	70,1	7,5	13,0	9,4
Ségou	78,2	6,4	8,9	6,5
Mopti	68,0	15,6	13,7	2,7
Tombouctou	23,6	16,0	22,1	38,3
Gao	26,4	14,2	39,1	20,3
Bamako	0,9	15,2	41,6	42,2
Milieu				
Urbain	13,7	15,5	37,2	33,5
Bamako	0,9	15,2	41,6	42,2
Autres Villes	28,1	15,9	32,3	23,8
Rural	72,6	8,4	10,8	8,2
Sexe				
Masculin	62,4	10,3	11,2	16,0
Féminin	55,8	9,6	23,7	10,9
Niveau d'instruction				
Aucun niveau	67,1	8,8	15,2	8,9
Fondamental I	53,1	12,4	20,4	14,1
Fondamental II	28,5	16,7	26,9	27,9
Secondaire	7,6	11,3	13,2	67,9
Supérieur	5,0	8,5	7,6	78,9
Ensemble	59,5	10,0	16,6	13,8

Source : EMOP 2015/2016.

La lecture de ce tableau montre que le secteur primaire occupe la première place des activités économiques du pays avec 59,5%. Ceci est dû au fait que la population est majoritairement rurale, et est occupée par l'agriculture et ses activités connexes. On remarque aussi une différence nette pour ses activités primaires entre l'homme (62,4%) et la femme (55,8%), ces chiffres montrent que malgré l'implication des femmes rurales dans les travaux

agaires, les hommes occupent encore la première place. Ceci s'explique par le fait que les techniques utilisées dans ce secteur restent encore rudimentaires donc, elles demandent une force physique de travail.

Au-delà du secteur primaire, les autres secteurs se suivent respectivement : le commerce 16,6%, le service 13,8% et l'industrie 10,0%. Ceci montre que le secteur primaire reste prioritaire au Mali. S'il faut investir pour développer le pays, il faut prendre en compte les préoccupations des populations paysannes. Investir dans l'agriculture en apportant les technologies innovantes peut être de développer l'agro-business pour rendre le secteur le plus attrayant et permettre à la jeunesse génération de s'y intéresser. Cela peut être un excellent moyen de lutter contre le chômage massif.

Une deuxième remarque non moins importante est le niveau d'instruction des actifs par secteurs : les personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école se retrouvent à 67,1% dans le secteur primaire, alors que l'agriculture se modernise aujourd'hui, ces paysans ont besoin de formation pour mieux s'adapter aux réalités du moment pour pouvoir vivre pleinement de leur travail. Le secteur de l'industrie demande une main d'œuvre qualifiée c'est pourquoi le fondamental II avec 16,7%, le fondamental I avec 12,4% et le secondaire avec 11,3% se partagent ce secteur. Quant au commerce, il constitue le lieu de refuge de tous, analphabètes avec 15,2%, les déscolarisés I et II avec respectivement 20,4% et 26,9%, les cadres moyens avec 13,2% et les cadres supérieurs avec 7,6% prennent la queue pour la simple raison qu'ils se retrouvent dans ce secteur d'activité par manque d'emploi ou encore en attendant d'en trouver un.

Enfin le secteur des services est réservé en général aux cadres supérieurs et aux cadres moyens avec en tête respectivement avec 78,9% et 67,9% reste le domaine de l'administration publique et des structures privées formelles.

Il faut aussi ajouter que les activités des différents secteurs sont aussi du milieu social, le primaire est propice en milieu rural avec 72,6%, l'industrie, le commerce et le service en milieu urbain avec respectivement 15,5% ; 37,2% et 33,5%.

Tableau 3 : Quelques indicateurs de l'emploi par région, milieu et groupe d'âge selon le sexe (%)

	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi
Région									
Kayes	3,2	87,5	84,7	8,0	64,1	59,0	5,5	74,4	70,3
Koulikoro	16,9	83,8	69,6	27,0	46,1	33,6	20,8	63,8	50,5
Sikasso	4,2	85,7	82,1	7,2	85,9	79,7	5,8	85,8	80,8
Ségou	3,5	90,9	87,8	11,2	70,7	62,7	7,0	80,4	74,8
Mopti	7,8	92,2	85,0	11,5	68,6	60,7	9,5	79,6	72,0
Tombouctou	5,3	92,8	87,9	15,0	54,8	46,6	9,0	73,5	66,9
Gao	19,0	84,3	68,3	54,0	43,8	20,1	32,1	62,6	42,6
Bamako	9,2	75,9	68,9	18,5	60,6	49,4	13,5	68,0	58,9
Milieu de résidence									
Urbain	9,0	77,3	70,4	19,1	58,1	47,0	13,5	67,4	58,3
Rural	7,4	89,6	83,0	12,3	67,6	59,3	9,7	77,7	70,2
Age									
15-24	19,4	67,5	54,4	26,8	59,2	43,3	23,0	63,2	48,6
25-29	10,2	94,4	84,8	14,6	68,0	58,0	12,5	78,4	68,6
30-49	2,6	98,7	96,1	7,8	70,2	64,7	5,0	83,3	79,2
50-54	1,1	97,5	96,4	1,7	67,4	66,3	1,4	82,3	81,2
55-59	1,6	94,7	93,2	3,0	68,0	66,0	2,1	82,7	80,9
60-64	0,8	78,6	78,0	2,2	46,8	45,8	1,3	64,2	63,3
Ensemble	7,8	86,1	79,4	13,9	65,1	56,1	10,6	74,9	67,0

Source: EMOP 2015/2016

Ce tableau résume la situation de l'emploi sur toute l'étendue du territoire national 2015/2016, le taux de chômage 10,6% reste élevé, ce qui montre qu'en dépit des efforts fournis par l'Etat et ses partenaires, beaucoup reste encore à faire. Il existe aussi une disparité sur ce taux en fonction du sexe et de la résidence géographique. En effet, les femmes avec un taux de chômage à 13,9% sont les plus touchées par le chômage tant en milieu urbain qu'en milieu rural

avec respectivement 19,1% et 12,3%. Par contre, le taux de chômage des hommes est de 7,8% avec une petite différence entre le milieu urbain 9,0% et celui du milieu rural 7,4%. Ces chiffres montrent qu'il existe encore au Mali une certaine discrimination faite aux femmes pour l'accès à l'emploi.

L'analyse du tableau montre aussi une difficulté d'accès des jeunes à l'emploi selon les tranches d'âge : la tranche 15-24 ans est de 19,4% et celle de 25-29 ans est de 10,2% par rapport aux autres dont le taux le plus élevé est la tranche d'âge 30-49 ans à 2,6%. Ce qui montre qu'il faut encore des efforts à ce niveau aussi, pour donner l'égalité des chances à tous malgré le jeune âge, c'est le diplôme qui doit être une référence non l'âge.

La question d'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne en général et au Mali en particulier, a tendance à occulter un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur, c'est celui du travail domestique. Parce que relevant du secteur informel, ce type de travail n'est pas pris en compte ni dans les statistiques, ni dans les conditions de travail difficile.

Ce qui fait dire à Lucie FRECHETTE et Rosalie ADUAYI-DIOP²²¹ que la question des jeunes domestiques comporte des réalités multiformes : celle de la prise en charge des enfants de milieux démunis ou *confiage*, celle de l'emploi de filles sous-scolarisées dans les familles mieux nanties et celle, trop souvent tue, de la main-d'œuvre à rabais issue de la traite des enfants. L'emploi domestique est essentiellement féminin, les filles représentent 90 à 95% des domestiques.

En Afrique en général et au Mali en particulier, l'émancipation de la femme a entraîné l'apparition d'un phénomène nouveau : les aide-ménagères communément appelées les « bonnes ». En effet, la tertiarisation des activités de production a donné l'occasion à la femme de s'intéresser davantage aux activités génératrices de revenus, créant du coup un vide au niveau des travaux domestiques qu'il a fallu combler. Ces petites filles et jeunes femmes qui quittent les villages pour venir chercher leurs trousseaux de mariage sont employées dans ces emplois informels domestiques, souvent aussi utilisées dans l'exercice de petits commerces.

En 2015 encore la situation de l'emploi reste toujours préoccupante, les statistiques récentes, les enquêtes de l'INSTAT justifient cela.

²²¹ Lucie FRECHETTE ; Rosalie ADUAYI-DIOP, « L'emploi chez les jeunes africaines. De l'invisibilité d'un phénomène à la promotion collective de la main d'œuvre féminine » in ASSOGBA Yao (dir). *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, p.88.

L'effectif de la population en âge de travailler est estimé à 8 355 945 individus soit 47,1 % de la population totale. Cette population est répartie selon la situation dans l'activité entre les actifs occupés (5 619 399), les chômeurs (599 393) et les inactifs (2 137 152). 12,6 % des enfants âgés de 6 à 14 ans sont occupés. Des disparités existent au sein de cette sous population. En effet, la proportion des enfants ayant un emploi est de 5,9 % entre 6 et 9 ans alors qu'elle est de 19,2 % entre 10 et 14 ans. La proportion des garçons est plus élevée que celle des filles (15,0 % contre 9,8 %).

Dans tous les groupes d'âges, le taux d'activité est plus élevé chez les hommes comparativement aux femmes. Ce résultat indique que la part des personnes qui participent ou qui cherchent à participer à la production de biens et de services est plus élevée chez les hommes (87,5 % contre 62,3 %). La faible participation des femmes sur le marché de l'emploi serait due à leur occupation au foyer. En effet, 38,2 % de la population inactive sont des femmes au foyer.

Le taux d'emploi ou ratio emploi de la population exprime la part de la population active occupée dans une population donnée. Il est estimé à 67,2 % dans la population des individus âgés de 15 à 64 ans. Il est plus élevé chez les hommes, atteint son pic entre 50 et 54 ans (80,4 %). Le secteur pourvoyeur d'emploi est le primaire. En effet, près de 2 actifs occupés sur 3 travaillent dans le primaire. Les autres se répartissent entre l'industrie, le commerce et les services. L'essentiel des emplois pourvus dans le primaire se trouvent en milieu rural (76,8 %) probablement dominés par les activités agricoles contre seulement 0,8 % à Bamako.

La part des salariés est plus élevée à Bamako que dans les autres milieux (34,6 %) contre 4,0 % en milieu rural. Par contre, c'est en milieu rural que la part des apprentis ou aide familiale est la plus élevée 25,4 % contre 6,5 % à Bamako. Les patrons ou travailleurs indépendants sont présents dans tous les milieux avec des proportions plus élevées en milieu rural et dans les autres villes urbaines (70,5 % et 66,0 % respectivement). Les salariés sont également nombreux parmi les personnes occupées ayant un niveau d'instruction supérieur. Plus de 8 personnes sur 10 d'entre eux sont salariés.²²²

Le taux de chômage sur la période est estimé à 9,6 %. Il est plus élevé à Bamako et dans les autres villes (11,8 % et 11,9 % respectivement) contre 9,0 % en milieu rural. La région de Gao a le taux le plus élevé (30,1 %), suivie de la région Koulikoro (28,8 %) et du district de Bamako (11,8 %), contre seulement 1,8 % à Kayes. Les femmes sont plus touchées que les hommes (11,0 % contre 8,5 %). En ce qui concerne le taux de chômage des jeunes (15-24 ans), il

²²² Institut National de la Statistique du Mali, *Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP), 2015-2016* consulté sur le site www.instat-mali.org/contenu/eq/rana15pas3_eq.pd.2015_le.10/12/2017.

s'élève à 22,5 %. Son ampleur est moins accentuée en milieu rural qu'à Bamako ou autres villes urbaines. Les femmes sont plus frappées que les hommes (24,2 % contre 20,7 %). La durée moyenne du chômage est de 48 mois.

Au cours de ces deux trimestres (avril-juin et octobre-décembre) de collecte, la proportion de ménages touchés par des difficultés à se nourrir est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain avec des proportions plus élevées sur la période d'octobre à décembre. En ce qui concerne les stratégies adoptées par les ménages pour faire face aux difficultés alimentaires, on constate que dans l'ensemble, la stratégie dominante est l'aide d'un parent ou ami. En milieu urbain, 40,9 % des ménages ne reçoivent aucune aide ou recours et 38,9 % reçoivent l'aide d'un parent ou ami (contre 28,6 % et 35,2 % respectivement, en milieu rural).²²³

De même, ces statistiques sont appuyées par les propos de Fousseini TRAORE²²⁴ quand il dit que : « *Le taux de chômage des jeunes est de l'ordre de 12 pour cent contre 9 pour cent au niveau national avec une légère différence quant au genre, l'incidence du chômage étant plus forte pour les jeunes femmes que les jeunes hommes. En revanche le ratio de chômage des jeunes défini ici comme la part des chômeurs de 15-24 ans dans la population totale de la même tranche d'âge – qui s'établit à 4,8 pour cent peut apparaître comme non significatif, avec une différence assez marquée entre les hommes et les femmes notamment pour la catégorie 15-19 ans, cette différence est due notamment aux facteurs socio-culturels. Enfin, la structure de l'économie -maliennne- n'est sans doute pas sans influence sur les opportunités d'emplois pour les femmes- du moins pour ce qui est de l'emploi formel salarié. En effet, on peut penser que, conformément aux représentations collectives, la « tertiarisation » de l'économie jouera en faveur des femmes et que la prédominance des deux premiers secteurs (surtout du primaire) de l'économie contribue à accentuer les discriminations ».*

L'analyse de cet auteur est pertinente et elle touche le problème d'emploi des jeunes au Mali surtout la dimension du genre. C'est pourquoi l'Etat malien conscient de la situation, a créé plusieurs structures et programmes pour l'insertion socioéconomique des jeunes qui sont entre autres : l'Agence Nationale pour l'Emploi ; le Fonds d'Insertion des Jeunes ; l'Observatoire National pour l'Emploi, le Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi ; l'Agence pour la

²²³ Institut National de la Statistique du Mali, *Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP), 2015-2016* consulté sur le site www.instat-mali.org/contenu/eq/rana15pas3_eq.pd.2015_le.10/12/2017.

²²⁴ Fousseini TRAORE, 2015, *Chômage et conditions d'emploi des jeunes au Mali*. Auvergne : Centre d'études et de recherches sur le développement international Université d'Auvergne, p.15, consulté sur le site www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---cd_emp/---emp.../wcms_114147.pdf

Promotion de l'Emploi Jeune ; le Programme Nationale de Promotion de la Jeunesse ; le Programme d'Appui à la Jeunesse Malienne etc.

2- La vulnérabilité sociale des jeunes :

Le rapport des Nations Unies sur la situation des jeunes révèle que plus de 700 millions de jeunes vivaient dans la plus grande pauvreté et 160 millions d'entre eux étaient victimes de famine.

La poussée démographique de la population jeune est une occasion certes de renouveler la population dans le monde et en particulier le capital social et économique de l'Afrique, mais constitue en même temps un obstacle pour les pays en voie de développement. Malgré les progrès, la vie des jeunes dans le monde est sujette à un certain nombre de contradictions. On évalue à 130 millions le nombre de jeunes qui sont illettrés (Nations Unies 2005), le chômage des jeunes est trois fois supérieur à celui des adultes, 60 millions de jeunes en Afrique Subsaharienne vivent avec moins de 1 dollar des Etats-Unis par jour. Des millions de jeunes se trouvent sans but précis ou ne savent que faire de leur temps.

L'histoire regorge de témoignages selon lesquels lorsque cette énergie n'est pas canalisée, elle peut devenir un terrain propice aux conflits. Il est connu que l'augmentation rapide de la main-d'œuvre dans les économies à faible croissance ainsi que l'accroissement rapide du nombre de jeunes diplômés qui aspirent à des situations meilleures lorsque celles-ci n'existent pas, sont des éléments de conflit social.

L'Afrique demeure un continent de paradoxes pour les jeunes. Pour certain, elle est pleine d'espoir pour un avenir radieux, où jeunes et vieux, œuvrant main dans la main, édifieront une nouvelle Afrique. Pour d'autres, l'espoir s'est évanoui en raison des effets incessants des guerres, de la violence, de la corruption et de l'injustice.²²⁵

Toute société se protège et garantit sa survie en assurant la protection de sa jeunesse contre les risques d'autodestruction. Le 21^e siècle est caractérisé par un développement technologique sans précédent et une domination culturelle plus marquée des sociétés technologiques tout en étant créatrices et héritières de vieilles civilisations.

L'invasion culturelle résultant du développement des sciences de l'information et de la communication tend à gommer les spécificités nationales et à priver les jeunes générations des

²²⁵ Organisation des Nations Unies, *Le Rapport sur la situation des jeunes, 2005.*

acquis culturels et civilisationnels de leur communauté d'origine. La jeunesse malienne est particulièrement exposée à ces risques qui se manifestent sous la forme de :

- Une précocité du jeune bien avant l'adolescence qui a le double inconvénient d'éloigner l'enfant de la connaissance de son milieu immédiat (naturel et social) et de l'inciter à adapter des comportements étrangers à sa culture et généralement nocifs à son bon développement.

- La famille et l'école n'arrivent pas à offrir à l'enfant des réponses comportementales adaptées à son besoin de non conformisme.

- La communication interpersonnelle tend à s'affaiblir au profit de la grande communication de masse (radio, télévision... etc.).

La vulnérabilité des jeunes se manifeste à tous les niveaux en Afrique, surtout sur le plan éducatif et le Mali ne fait pas exception à la règle. C'est pourquoi pour Jean-Paul MUTOMBO²²⁶, en Afrique subsaharienne, il y a deux classes, celle des gens aisés et celle des pauvres. Ces deux états affectent grandement l'éducation de la jeunesse, peu importe le lieu géographique. Selon lui : *« L'absence de leadership étatique en matière économique (création d'emplois ou stimulation du marché de travail) a exacerbé le clivage social entre riches et pauvres et les conséquences sont inestimables en milieu scolaire. Dans les villes, les enfants des familles aisées fréquentent des écoles bien équipées, à corps professoral qualifié, la plupart de ces écoles sont des établissements privés. Ces enfants décrochent sans ambages un travail à la fin des études et prennent ainsi un sérieux pas d'avance sur leurs homologues des familles pauvres. Par contre, les enfants des milieux défavorisés seraient destinés originalement aux écoles publiques mal équipés, en état de vétusté avancée, et où la culture de la corruption bat son plein et foule aux pieds la qualité de l'enseignement ».*

En somme, il établit un lien entre la situation économique de la famille et le cursus scolaire du jeune, où les enfants des pauvres n'ont d'autres choix que de suivre les traces des parents.

Au Mali, avec une population majoritairement rurale, les jeunes sont en grande partie d'origine rurale. Ce qui fait qu'à partir d'un certain niveau de formation scolaire, les enfants sont obligés soit d'abandonner l'école, soit d'aller vers les villes les plus proches pour continuer leurs scolarités ; ce qui n'est pas facile pour un parent d'élève qui n'a pas de relation dans ces villes.

²²⁶ Jean-Paul MUTOMBO, « Jeunes et éducation en Afrique subsaharienne » in ASSOGBA Yao(dir). *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, p.37.

Au Mali des efforts sont consentis en matière d'éducation, mais il reste cependant beaucoup à faire en la matière pour que l'éducation pour tous puisse être une réalité.

C'est ainsi Abdoulaye NIANG²²⁷ montre que les premières victimes des programmes d'ajustement structurel aux conséquences sociales dramatiques sont les jeunes. En effet, la première conséquence de ces programmes est la réduction du nombre d'emploi dans le secteur formel c'est-à-dire la fonction publique et le parapublique, qui selon l'auteur touche en premier les jeunes. Les départs volontaires à la retraite, les compressions des travailleurs, et la privatisation des entreprises d'Etat vont réduire considérablement les revenus des familles, touchant du coup celui consacrée à l'éducation des jeunes.

Dans un tel contexte économique peu favorable à la jeunesse, celle-ci invente et développe des stratégies pour assurer sa promotion. Il s'agit en particulier de créer des activités rémunératrices dans le secteur non structuré ou d'émigrer en direction, surtout des pays occidentaux dans l'espoir d'y trouver un travail.²²⁸

Le Mali est un pays rural avec 73,2% de la population totale. L'activité économique reste dominée par le secteur primaire qui emploie 80% des actifs occupés. La pauvreté est également estimée quatre fois plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain.

L'insertion professionnelle est difficile dans un pays où les infrastructures économiques restent peu développées et la charge représentée par l'arrivée permanente de jeunes sur le marché de l'emploi, importante (forte croissance démographique, exode rural et retour migrants internationaux). Le chômage touche près de 8,8% de la population active du Mali et jusqu'à 19% des jeunes diplômés à Bamako.

Dans un même temps la disparité des revenus s'accroît et devient de plus en plus « visible » alors que les jeunes peinent à s'insérer professionnellement et n'ont, pour une part, d'autre choix que de faire de petits boulots dans le domaine de l'informel.

Cette difficulté est d'autant plus dure à vivre pour les jeunes qu'elle prolonge de fait une minorité sociale (dépendance à la famille, retard au mariage, incapacité financière).

Dans ce climat qui se tend, les tentations déviantes deviennent de plus en plus fortes (violence, drogue, prostitution, marginalisation) et la politique nationale de renforcement de la

²²⁷ Abdoulaye NIANG, « La jeunesse africaine et le changement social » in ASSOGBA Yao(dir). *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, p. 12.

²²⁸ Idem, p.12.

jeunesse devra tenir compte de ce facteur. Cette situation touche pareillement les jeunes ruraux et urbains mais a une conséquence supplémentaire sur les premiers qui sont également soumis aux aléas climatiques : l'attraction de la ville ne cesse de s'accroître aggravant encore le phénomène de l'exode rural alors même que la Ville n'est pas capable d'absorber valablement cet apport de population²²⁹.

Les réponses nationales face au besoin de protection de la jeunesse malienne demeurent très faibles malgré les efforts en vue de les adapter à l'évolution des risques. Il en résulte le développement de phénomènes tels que celui des enfants et jeunes de la rue, celui des enfants et jeunes travailleurs, celui de la prostitution des jeunes.

Aujourd'hui le jeune vit dans un environnement social où il est plus considéré comme une charge sociale qu'un véritable acteur de développement. Le cas des adolescents migrants internes est révélateur de la vulnérabilité des jeunes garçons et filles du milieu rural (domestiques, élèves coraniques, manutentionnaires, ouvriers journaliers). Les jeunes en exode, aux départs migrants saisonniers s'installent dans les villes où ils contractent des pratiques et comportements marginaux.

La vulnérabilité sociale chez le jeune se manifeste sous plusieurs formes : la marginalisation, la vie dans la rue, la prostitution, la délinquance, la toxicomanie, la drogue, les IST/VIH-SIDA.

La défaillance de l'éducation formelle, familiale et communautaire, l'incidence élevée de la pauvreté et la forte déperdition scolaire, ont favorisé l'apparition et le développement de phénomènes nouveaux : jeunes et enfants de la rue ; enfants victimes de violence, de négligence, d'exploitation économique et sexuelle, (trafic, travail, mendicité, pédophilie, etc.) ; enfants en conflit avec la loi et enfants en situation d'urgence (enfants réfugiés, enfants déplacés et enfants impliqués dans les conflits armés).

Au Mali, la santé des adolescents et des jeunes (les grossesses précoces et souvent non désirées, les infections sexuellement transmissibles, le VIH/SIDA) constitue une préoccupation importante de santé publique. Il a été également constaté que les accidents ménagers et de circulation, l'utilisation de l'alcool, des drogues et du tabac deviennent de plus en plus fréquents chez les adolescents et les jeunes maliens. Ceci contribue probablement de façon significative à augmenter la morbidité et la mortalité et dans cette tranche d'âge dont l'importance pour l'avenir du pays n'échappe à personne.

²²⁹ Jean-Luc, GRISEL, op. cit , p.9.

La faiblesse de l'éducation de base, la déstructuration de l'éducation familiale traditionnelle associées à l'important exode de jeunes qui ne sont pas préparés à la vie urbaine ni accueillis, encadrés et protégés ; génèrent une très forte vulnérabilité sociale chez les jeunes.

La situation dans ce domaine se dégrade, en particulier en ce qui concerne les jeunes (filles) migrant (e)s qui ne bénéficient d'aucune protection.

Selon l'O.I.T²³⁰ dans un certain nombre de pays, le taux de chômage des personnes handicapées est deux ou trois fois élevé que celui des personnes non handicapées. Si elles ne sont pas au chômage, les personnes handicapées sont embauchées dans les emplois mal rémunérés avec une sécurité sociale et juridique minimale, et en général loin du marché du travail principal. Parmi les personnes handicapées, elle déclare que les hommes sont presque deux fois plus susceptibles de trouver du travail que les femmes, ce qui dénote l'existence d'une dimension d'inégalité entre les sexes qui défavorise davantage les personnes handicapées de sexe féminin. L'étude a montré que les pertes économiques liées à l'exclusion des personnes handicapées du lieu de travail montaient à 7% du PIB en Afrique du Sud pour l'année 2006 et 4,35% du PIB en Namibie en 2009. L'exclusion des personnes handicapées du lieu de travail entraîne une perte annuelle du PIB dans le monde entier allant de 1.370 mille milliards de dollars à 1.940 mille milliards de dollars environ. Dans beaucoup de cas, les personnes ayant certaines catégories de handicap sont confinées dans les métiers particuliers ou dans la production de certains biens, ce qui les empêche de réaliser leur plein potentiel et d'accomplir un travail décent, productif et satisfaisant.

Selon Yao ASSOGBA²³¹ les jeunes adultes de 15 à 30 ans qui représentent plus de 50% de la population de l'Afrique au Sud du Sahara sont frappés par l'exclusion sociale (enfants de la rue ou dans la rue, décrochage scolaire, chômage, etc.). Le lien social qui assurait la cohésion sociale dans la communauté a été fortement ébranlé par les mutations profondes des sociétés africaines depuis les années 1960-1970. L'économie extravertie, les dictatures, les programmes d'ajustement structurel (PAS) imposés par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) dans les années 1970-1980 ainsi que ses conséquences économiques, ont rendu problématiques les rapports des jeunes aux structures de socialisation et d'intégration sociale. La vulnérabilité sociale chez le jeune se manifeste sous plusieurs formes : la marginalisation, la vie dans la rue, la prostitution, la délinquance, la toxicomanie, la drogue, les

²³⁰ Organisation internationale du travail. *Le rapport sur la situation de travail des personnes handicapées*. 2010, p12.

²³¹ Yao Assogba. *Insertion des jeunes exclus en Afrique*, op.cit, p1 consulté sur le site http://classiques.uqac.ca/contemporains/assogba_yao/insertion_jeunes_exclus_afrique/insertion_jeunes_texte.html

IST/VIH-SIDA. La défaillance de l'éducation formelle, familiale et communautaire, l'incidence élevée de la pauvreté et la forte déperdition scolaire, ont favorisé l'apparition et le développement de la vulnérabilité sociale.

Au plan économique la vulnérabilité des jeunes est très visible. Les jeunes au Mali sont durement confrontés aux difficultés, voire impossibilités d'accéder à un emploi formel et décent. Aussi, la majorité d'entre eux s'oriente vers le marché du travail informel qui domine très nettement l'économie malienne. S'insérer économiquement, renvoie à la problématique de l'inclusion sociale. Elle constitue, pour la plupart des jeunes de plus en plus nombreux chaque année à entrer sur le marché du travail, un véritable parcours du combattant où les défis à relever sont ceux d'obtenir des moyens de subsistance, de tenter de se procurer un accès à un niveau d'éducation le plus élevé possible et de s'inclure au sein de réseaux sociaux familiaux, d'amis et de connaissances.²³²

L'incidence de la pauvreté (mesurée comme la proportion de la population définie comme pauvre) est passée de 55,6% en 2001 à 47,4% en 2006, puis à 43,6% en 2010. Ainsi on observe une baisse de la pauvreté nationale de 8,2 points de pourcentage entre 2001 et 2006 et de 3,8 points de pourcentage seulement entre 2006 et 2010. La situation de l'emploi et les revenus auxquels cet emploi donne lieu jouent un rôle déterminant pour le niveau de vie des ménages et leur position par rapport au seuil de pauvreté. Les agriculteurs sont très touchés par la pauvreté. Les agriculteurs représentent 81 % de l'ensemble des pauvres. De faibles revenus agricoles, qui reflètent une faible productivité du travail, et des périodes de sous-emploi longues et récurrentes expliquent la forte proportion d'agriculteurs parmi les pauvres. Les risques de pauvreté varient fortement en fonction du niveau d'éducation du chef de ménage. En effet, l'incidence de la pauvreté est plus de cinq fois inférieure pour les ménages dont le chef a atteint un niveau d'éducation secondaire que pour ceux dont le chef est sans éducation formelle. Elle est plus de quatre fois inférieure pour les ménages dont le chef a terminé l'enseignement secondaire que pour ceux dont le chef s'est arrêté au premier cycle fondamental. A l'évidence, l'accumulation de capital humain diminue sensiblement les risques de tomber dans la pauvreté. Les pauvres sans éducation formelle ou ayant seulement terminé le cycle fondamental 1 représentent environ 96 % des pauvres. Ce chiffre est très proche de la contribution des agriculteurs à la pauvreté totale, ce qui suggère que les catégories d'agriculteurs pauvres et de pauvres sans éducation formelle se recourent²³³.

²³² http://www.ilo.org/sesame/pss.youth_res

²³³ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, op. cit, p. 10.

Pour nous, il faut faire en sorte que les enfants et les jeunes handicapés fréquentent l'école et reçoivent une éducation de qualité profitable non seulement aux bénéficiaires, mais aussi à la société tout entière et à l'économie. L'éducation des personnes handicapées réduit leur taux de dépendance et libère d'autres membres de la famille de la responsabilité d'assurer des soins. Elle peut également augmenter la productivité et la création d'emploi.

L'amélioration du secteur de l'éducation tout entier est cruciale pour l'amélioration de l'éducation des enfants et des jeunes handicapés. L'enseignement et la formation technique constituent une voie cruciale pour poursuivre l'éducation extrêmement souple et accessible. Toutefois, il faudrait veiller, lors de la conception des politiques et stratégies à faire face aux besoins des personnes handicapées dans le domaine de l'éducation, à ne pas les cantonner dans des secteurs d'emploi spécifiques. Des stratégies devraient être mises en place pour faire en sorte que les jeunes handicapés puissent réaliser leurs aspirations et réussir dans les domaines de leur choix. Placer les enfants et les jeunes dans des écoles ou des institutions pour personnes ayant des besoins particuliers peut renforcer la stigmatisation et la ségrégation qui est susceptible de continuer même lorsque les intéressés se présentent sur le marché du travail. Pour permettre aux jeunes handicapés d'entreprendre un travail productif et un emploi rémunéré, il faut éliminer les obstacles à l'emploi. Il s'agit d'obstacles physiques tels que le transport, le logement et les facilités sur le lieu de travail, pour lesquels il existe des politiques et des lois, qui restent cependant non appliquées. D'autres moyens pouvant permettre aux gouvernements de soutenir activement l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail sont le système de quotas incitatif, la facilitation de la formation et de l'assistance technique ou financière aux entreprises employant des travailleurs handicapés.

Selon ODHD²³⁴, la pauvreté est devenue un phénomène généralisé au Mali : 64,2% et 35% de la population totale vivent respectivement dans la pauvreté et l'extrême pauvreté. En 1999, le seuil de pauvreté a été évalué à 97.897F CFA. L'incidence de la pauvreté s'établit à 64,2% en 1999. Selon le niveau de l'IDH et pour l'ensemble des années étudiées, il est possible de distinguer trois groupes de régions :

- Le groupe formé par les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Gao : IDH ayant évolué autour de 0,30,
- Le groupe constitué des régions de Mopti et Tombouctou : IDH ayant évolué autour de 0,4
- Le district de Bamako dont l'IDH a évolué autour de 0,51.

²³⁴ ODHD, *Le rapport national sur le développement humain durable*. Bamako, 2007, p11.

Toutes les régions administratives sont à un niveau de développement faible car ayant un IDH inférieur à 0,50. Seul le district de Bamako est à un niveau de développement moyen avec un IDH de 0,51 (mais inférieur à 0,80).

Le milieu rural enregistre en général une incidence et une profondeur de la pauvreté plus forte que le milieu urbain. La dévaluation monétaire intervenue en 1994 a plus affecté le milieu urbain que le milieu rural du fait de sa forte monétarisation. Le Mali reste dans le groupe des pays à faible niveau de développement humain (IDH inférieur à 0,50) malgré une tendance vers une amélioration de son IDH depuis 1994.

Plus que toute autre couche de la société, la jeunesse africaine est fortement désargentée. Elle est d'une aussi remarquable pauvreté, surtout dans les grandes villes où elle manque d'emploi dans les secteurs modernes et sa prise en charge pose problème tant au niveau des pouvoirs publics que chez les parents. Dans ces espaces où meurt la solidarité, la plupart des jeunes sont en crise de subsistance, vivent au-dessous du seuil de la grande pauvreté et conditionnent leurs actes politiques notamment aux survies personnelles. Ils sont tous englués dans la précarité, même si le continent possède d'énormes atouts et regorge de richesses. Cette érosion de leurs conditions d'existence les soumet à l'emprise tyrannique du présent, les poussent à marchander leur vote aux élections, réduit tout l'éventail de leurs choix politiques.

La précarité pèse sur le destin particulier de la jeunesse malienne et sur sa vision des grandes valeurs humaines. La misère matérielle a sa propre morale. Elle impose à la jeunesse ses normes impératives, ses ordres coercitifs et impitoyables, fait naître chez celle-ci des principes qu'il n'est guère aisé de transgresser. Elle sacrifie tout à l'autel du besoin, la logique du profit y domine toutes les autres. Sa souveraine éthique est catégorique. Elle échappe aux conditions du bien et du mal, se soumet à la morale populaire ordinaire.

La dure réalité de la précarité chasse beaucoup d'illusions chez le jeune malien et éloigne ce dernier des grands rêves collectifs. Sous son intransigeance les sentiments humains cessent d'être des repères. Par sa puissante emprise quantité de nos jeunes monnayent leur dignité, réduisent leur liberté et leur marge de pouvoir. Tout ou presque dans cet empire entraîne leurs idéaux, les porter à renoncer au destin personnel, leur fait penser au ventre et à l'immédiat plus qu'aux rigueurs morales, à leur personne plus qu'aux rectitudes politiques. Elle oblige les chômeurs à entourer la manne, surtout, à alimenter des milices armées²³⁵, les pousse à des

²³⁵ C'est cette précarité aujourd'hui qui a fait que les djihadistes et les narcotrafiquants ont facilement enrôlé beaucoup de jeunes au nord, certains jeunes arrêtés disent même que l'Etat les a oubliés, diplômés sans emploi ils ont accepté de suivre ces bandits moyennant de l'argent.

« débrouilles » les plus inhibitrices pour les tissus sociaux, conduit certains à fanatiser un parti quand il peut les nourrir ou à nomadiser quand ils disposent d'un poids qui peut se marchander.

Sujet à l'ignorance et à la misère, la jeunesse malienne est exposée aux maladies sexuellement transmises. Victime de la désertification rurale et des exodes elle crée des habitudes urbaines où elle perd tout l'encadrement traditionnel. Dans l'inadaptation des systèmes scolaire et universitaire dont la conséquence est la déperdition massive en cours de cycle, elle mendie ou s'oublie dans la prostitution, le tabac ou la drogue. Elle s'engouffre, elle vit les conséquences fâcheuses de la promiscuité, du manque de logements et de loisir décents.

3- La crise de l'emploi versus enrôlement des jeunes dans les groupes extrémistes violents

Les travaux de différentes recherches sur la crise du Mali ont montré de nombreuses anomalies dans le système de gouvernance.

Depuis son accession à l'indépendance, le Mali fait face à des crises répétitives. Les différents régimes qui se sont succédé depuis lors, n'ont pas permis de répondre de façon efficace et adéquate à ces questions, installant de ce fait le pays dans une situation de crise permanente et multiforme. De nos jours, la crise qui sévit dans le pays procède d'une détérioration progressive de la situation sécuritaire, économique, politique et institutionnelle.

Le mouvement de colère qui a mené au putsch a d'abord pris la forme d'une mutinerie liée aux conditions déplorables dans lesquelles l'armée se battait au nord contre les groupes armés. Ces conditions étaient, en réalité, le reflet, sur le plan militaire, d'une gouvernance décadente vieille de plusieurs années.²³⁶

Cette situation de désordre institutionnel a précipité successivement la prise des trois régions du nord par les islamistes. Ce qui montre la difficulté qu'éprouve l'Etat malien d'exercer sa souveraineté et d'assurer l'intégrité du territoire dans certaines localités du pays, cette situation laisse le germe des guerres civiles locales.

L'analyse de Moussa SOW²³⁷, anthropologue malien, dans un ouvrage collectif publié sur la récente crise au Mali, affirme : « *la démocratie serait plus gravement responsable de la*

²³⁶ https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/SitRep2013_25Feb.pdf

²³⁷ Moussa SOW, « Du coq à l'âne. Variations sur le thème de la démocratie par temps de crise politique », cité par Boukary SANGARE, *Conflit Au Nord Du Mali Et Dynamiques Sociales Chez Les Peuls Du Hayré* p.22.

corruption des normes sociales et culturelles en ce que la promotion des droits civiques des cadets sociaux (femmes, jeunes mais aussi « allochtones » des communes rurales) s'affirmerait au moment même où le rôle des aînés (autorités coutumières politiques et religieuses, forces de police et de sécurité et autres emblèmes hégémoniques de l'Etat) s'éroderait » . L'auteur veut montrer que l'instauration de la démocratie au Mali est à la source de la malversation financière et la dégradation des valeurs sociétales. Selon lui, c'est une situation combinée de deux facteurs qui est aujourd'hui à la base de tous les problèmes que connaisse le Mali d'aujourd'hui, notamment la corruption. En se conformant à l'idée de SOW, le nouveau système de gestion de l'Etat, en occurrence la démocratie instaurée en 1992, était mal maîtrisée, ce qui finit par provoquer une nouvelle forme de revendication sociale de la population. L'instabilité sociale qui a abouti à des nombreuses révoltes.

Dans cette situation de désordre politique et sécuritaire, le pays était fragilisé dans toutes ses composantes. La jeunesse la couche plus vulnérable du pays, va se sentir impuissante et perdue face aux évènements.

La population, en particulier les jeunes se sentiront délaissés, frustrés contre l'Etat quand ils n'ont aucune possibilité de protection ou de recours à ces différentes institutions. Cela est visible à partir des simples observations au Mali. Il n'est pas du tout étonnant d'entendre dans les discussions de la part de jeunes de dénoncer les abus des gouvernants sur les gouvernés, lesquels abus continuent de creuser le fossé entre les sphères politique et sociale, entre les gouvernants et les gouvernés selon leurs dires.

Comment va réagir la jeunesse, sous le poids de l'injustice sociale, du chômage de plus en plus grandissant, de l'inégale répartition des services de l'Etat ? Comment cette jeunesse abandonnée par l'Etat, les forces armées va-t-elle réagir face à l'invasion des djihadistes et narcotrafiants ?

TANDJIGORA²³⁸ affirme que l'installation progressive de groupes djihadistes et extrémistes dans le septentrion malien avait fini par embrigader une bonne partie de la couche juvénile de cette localité. Avec cette situation confinée, par manque d'emploi, les jeunes se rendaient dans le djihad. Selon le même auteur le chômage apparaît comme un facteur de radicalisation de la jeunesse. Sur ce plan, les jeunes prennent cette radicalisation comme un moyen d'avoir le travail. TANDJIGORA montre que la précarité des conditions de vie a largement été évoquée comme

²³⁸ Tandjigora : Rapport, Jeunes-Chômage-Radicalisation, p-1

faisant partie des facteurs incitant les jeunes à rejoindre les mouvements radicaux²³⁹. Cette situation de vie misérable constitue une source de motivation à intégrer dans les mouvements qui vont à l'encontre des valeurs sociétales de la République du Mali, c'est-à-dire sa laïcité.

A certains égards, les jeunes saisissent ces mouvements radicaux comme une sorte d'aubaine leur permettant d'avoir une situation financière descente ou de réaliser leurs rêves.

Ce manque d'opportunité de revenus rend vulnérable les jeunes, au point d'emprunter le chemin de l'extrémisme violent. La participation des jeunes à ces mouvements djihadistes est une réponse à la mauvaise répartition du système d'emploi. Ces jeunes se sentent socialement démotivés, démoralisés, vulnérables et économiquement défavorisés. Ils sont des proies faciles à convaincre et à enrôler dans l'économie criminelle. Ce sont les djihadistes qui poussent les jeunes chômeurs à se radicaliser moyennant de l'argent.

Le tableau suivant est le fruit d'une enquête menée par TIMBUKTU INSTITUTE AFRICAN CENTER FOR PEACE STUDIES dans le cadre de l'étude de Femmes, Prévention et Lutte contre l'Extrémisme Violent au Mali.

Tableau 4 : Facteurs de radicalisation selon les femmes interrogées

Causes de la radicalisation	Nombre	Pourcentage
Pauvreté	42	47%
Chômage	36	40%
Manque d'éducation	5	6%
Exclusion et injustice sociales	6	7%
Total	89	100%

Source : TIMBUKTU INSTITUTE

TIMBUKTU INSTITUTE²⁴⁰ met surtout l'accent sur la pauvreté comme l'un des facteurs de l'extrémisme violent au Mali. Il évoque que les 47% des 89 femmes enquêtées pensent que la radicalisation a comme facteur principal la pauvreté. Donc l'on serait tenté de rejoindre plus facilement les groupes radicaux quand on est pauvre.

²³⁹ Pour désigner les groupes radicaux, des termes comme mouvements radicaux, groupes radicaux, extrémistes djihadistes ou islamistes sont utilisés.

²⁴⁰ Timbuktu Institute African Center For Peace Studies: *Femmes, prévention et lutte contre l'extrémisme violent au Mali*, Dakar, Janvier 2017

Le chômage aussi est un élément important évoqué qui se retrouve à 40% des causes de la radicalisation. En effet l'accès à l'emploi est un véritable problème partout au Mali, mais en particuliers dans les régions nord du pays, où les offres d'emploi sont rares et les opportunités d'entreprendre restent limitées. Les activités principales sont les activités agro-sylvio-pastorales, donc liées aux caprices de la nature, sachant que la pluie n'atteint pas 200mm par an.

TIMBUKTU INSTITUTE dans son analyse a pu dégager quatre points saillants en liaison avec la radicalisation : la pauvreté, le chômage, le manque d'éducation ainsi que l'exclusion et l'injustice sociales.²⁴¹

En plus des raisons ci-dessus, TIMBUKTU INSTITUTE a également démontré que le référent religieux n'est pas à négliger dans la radicalisation de la population.

Cette situation est susceptible de pousser les jeunes à chercher protection auprès des extrémistes.

L'International Crisis Group ou du GRIP (Groupe d'information et de recherche sur la paix et la sécurité), considère une grande partie des actes de violence dans la Région du Centre comme « *le fait de simples prédateurs sans agenda politique cohérent, et manipulant parfois l'argument religieux* »²⁴².

La plupart de ceux-ci seraient donc « *des actes isolés de banditisme et de règlements de comptes* »²⁴³. De même, ceux qui commettent ces agressions au nom du djihad, auraient une motivation plus profonde, « *celle de rendre justice* ». Dès lors, l'enjeu ne serait pas de désarmer quelques individus mais bien de « *restaurer la crédibilité de l'Etat par une action juste et utile au plus près des populations* ». Le peuple malien attend en effet d'avoir accès à une justice efficace et équitable pour tous.²⁴⁴

Pour sa part, Bassirou GAYE²⁴⁵ parle de la précarité des conditions de vie qui a largement été évoquée comme faisant partie des facteurs incitant les jeunes à rejoindre les

²⁴¹<https://timbuktu-institute.org/images/Etude-Timbuktu-Institute-Femmes-prevention-extremisme-Mali.pdf>

²⁴²https://www.grip.org/sites/grip.org/files/DESIGN/ACTUALITES/2017/2017-portraits_croises-mopti-mali-web.pdf

²⁴³ BOUKARY SANGARE, « Le Centre du Mali : épice du djihadisme ? », Note d'Analyse du GRIP, mai 2016.

²⁴⁴ CRISIS GROUP, op. cit, p.13, consulté sur le site https://www.grip.org/sites/grip.org/files/DESIGN/ACTUALITES/2017/2017-portraits_croises-mopti-mali-web.pdf.

²⁴⁵ Bassirou Gaye, *Djihad à Ké-Macina dans le centre du Mali: prosélytisme religieux ou enjeux socio-économiques?* Mémoire de Master 2 sociologie, ENSup, 2018, p19.

mouvements radicaux. Cela est dû dans son entendement, à la concentration des moyens des Etats dans les centres urbains et la négligence des communautés rurales. Celles-ci sont, en général, laissées à elles-mêmes et perçoivent les politiques publiques comme une injustice sociale, ce qui rendrait facile leur enrôlement par les islamistes.

Selon lui, ce manque des cadres de vie décents développerait chez certains jeunes l'envie d'emprunter d'autres chemins, ce qui profite aux groupes extrémistes offrant à ces jeunes-là la possibilité de s'exprimer, d'avoir des éléments que leurs pays n'arrivent pas à leur offrir.

Mais cependant Bassirou GAYE, dans son analyse montre que tous les engagés ne sont pas des pauvres, mais plutôt des circonstances qui ne permettent pas aux jeunes d'atteindre leurs ambitions et qui créent un climat discriminatoire entre les individus d'un même pays.

En fin, il montre qu'il existe un lien entre l'éducation et la radicalisation, qui dans sa compréhension, et comme beaucoup d'auteurs ont mis l'accent sur l'ignorance des jeunes, la déliquescence de l'école au Sahel et la décadence des systèmes éducatifs traditionnels comme des facteurs susceptibles de créer un terreau fertile pour les groupes radicaux dans leur politique d'enrôlement des populations notamment des jeunes en particulier.

Aussi Mathieu PELLERIN²⁴⁶ dans son analyse de la crise malienne, donne trois (3) raisons fondamentales qui poussent les populations à rallier les mouvements djihadistes, à savoir :

- Les ralliements objectivement motivés

Ces ralliements objectivement motivés renvoient à l'adhésion consciente à un groupe djihadiste à partir de réalités vécues par des populations qui poussent à voir dans le djihad un moyen d'améliorer leur propre situation. C'est le cas au nord du Mali, qui selon lui, ces ralliements reposent sur la capacité des groupes djihadistes à offrir un modèle de société alternatif qui répond d'avantage aux besoins des populations que celui des Etats.

En effet, les populations ont une certaine vision négative des agents de l'Etat, à cause des abus commis par certains agents, qui profitent de leur position de force pour arnaquer, dépouiller les paisibles populations à la recherche du pain quotidien. Ce sentiment d'impuissance a en effet permis l'adhésion de beaucoup de personnes aux mouvements djihadistes. Ceux-ci sont donc

²⁴⁶ Mathieu PELLERIN, *Les trajectoires de radicalisation religieuse au sahel*, Notes de L'IFRI, IFRI, Février 2017, consulté le 05/01/2019, sur le site <https://www.ifri.org/>

considérés comme les libérateurs de la soumission d'un Etat qui maltraite ses populations aux yeux de certaines personnes.

Donc la prise en compte des aspirations des populations par les groupes djihadistes a été un moyen adéquat d'enrôlement des populations du nord Mali, surtout les jeunes. Une adhésion librement consentie, ce qui donne une motivation plus ancrée et durable ; cela non seulement au nord, mais aussi au centre du pays avec le mouvement d'Hamadoun KOUFFA dénommé la « Katibat du Macina ».

- **Les ralliements socio-économiques**

Mathieu PELLERIN donne une seconde catégorie d'enrôlement qui touche aux besoins socio-économiques des populations, principalement les jeunes. Ces ralliements sont motivés selon lui, par l'attrait que représentent les groupes djihadistes en termes de mobilité sociale ou d'opportunités matérielles, ils intéressent de nombreux acteurs sur un plan strictement commercial étant entendu qu'ils achètent leurs produits (viande, produits de première nécessité, carburant, pièces détachées, etc.) parfois deux fois plus cher que le prix du marché.

De ce fait, de relation commerciale, les choses vont évoluer vers la collaboration (source d'information) jusqu'à l'enrôlement. Au cours de ces enquêtes, Mathieu PELLERIN découvre que : « Dans les régions de Kidal et Gao par exemple, de nombreux témoignages concordants permettent de soutenir que les poses de mines ou d'IED sont confiées à des jeunes enfants, de même que la mission de guetteur du passage des forces internationales dans la ville, en échange de rémunérations ». Donc à ce niveau, il faut admettre que l'enrôlement de la population surtout des jeunes est dû à la recherche des biens de consommation et des services sociaux de base.

- **Les ralliements « innocents »**

Mathieu PELLERIN montre ici que les ralliements concernent des individus trompés dans leur engagement, bien souvent qui ne sont pas en âge de rejoindre en âme et conscience un groupe djihadiste avec les incidences que cela sous-tend, c'est-à-dire sans calculer les risques. A ce niveau, il nous parle du cas des enfants et jeunes « talibés » des écoles coraniques, dont les maîtres ont prêté allégeance aux groupes djihadistes. Ces « talibés » se retrouvent enrôler inconsciemment à cause des rapports de dépendance qu'ils ont avec leurs maîtres, lesquels ont le droit de vie et de mort sur eux.

En somme ces raisons évoquées par Mathieu PELLERIN, résument la situation de l'invasion djihadiste au Mali.

De même Adam THIAM²⁴⁷ aborde dans le même sens que Mathieu PELLERIN, en admettant que : « *Dans la région de Mopti, la rareté des opportunités économiques pour les jeunes, au-delà de l'exploitation de la terre ou de l'élevage limitaient déjà les options s'offrant aux jeunes. La crise de 2012 au Mali et l'insécurité qui perdure depuis, a porté un coup fatal au tourisme, lequel représentait 25% de l'économie régionale* ».

En conclusion tous ces auteurs sont unanimes que les jeunes enrôlés par les mouvements djihadistes au nord et au centre du pays. Les raisons sont certes diverses, en fonction de l'angle d'analyse du sujet, mais il faut reconnaître, qu'au-delà du référent religieux, la piste privilégiée qui amène les populations à intégrer les mouvements djihadistes est la précarité des conditions de vie, surtout pour la couche juvénile. En effet, les conditions de vie de ces populations restent laborieuses, dans une population majoritairement lancée dans le secteur primaire, où les pluies se font rares, dans une sécheresse sans précédent.

L'analyse des trajectoires de radicalisation au sahel donne à voir des parcours extrêmement variés, dont ceux purement religieux comme nous venons de le voir. Au-delà de ces trajectoires, une autre catégorie sévit au centre du pays, comme le souligne TIMBUKTU INSTITUTE, qui permet aux mouvements radicaux de parasiter les conflits communautaires en leur donnant une couverture religieuse et attirer l'occident dans le piège de l'interventionnisme et de militarisation à outrance. La crise qui sévit dans le pays procède d'une détérioration progressive de la situation sécuritaire, politique, institutionnelle et économique.

Cette situation est des plus préoccupantes dans cette zone où la circulation des armes est répandue et où l'activité de groupes armés de divers types est en augmentation. Des initiatives ont été mises en place afin de lutter contre ces groupes sous l'angle de la lutte contre le terrorisme, mais le cadre légal et son application se révèlent problématiques sur le terrain.²⁴⁸

Malgré les efforts consentis par l'Etat en termes de développement, qui restent de loin la satisfaction des besoins de la population, ces régions occupent les $\frac{3}{4}$ du territoire national, c'est donc une vaste étendue désertique. Ces régions demandent une prise en charge spécifique, où les conditions de vie sont difficiles à tel point que les fonctionnaires qui commettaient des fautes étaient envoyés dans ces zones sous forme de punition.

²⁴⁷ ADAM THIAM, « Etude sur le Centre du Mali », Centre pour le dialogue humanitaire (HD), mars 2017, pp. 18, cité par INTERPEACE, IMRAP, *Analyse locale des dynamiques de conflit et de résilience dans la zone de Koro-Bankass, Région de Mopti, Mali Juin 2017*, consulté sur le site https://www.grip.org/sites/grip.org/files/DESIGN/ACTUALITES/2017/2017-portraits_croises-mopti-mali-web.pdf

²⁴⁸ https://www.grip.org/sites/grip.org/files/DESIGN/ACTUALITES/2017/2017-portraits_croises-mopti-mali-web.pdf

Dans ces conditions difficiles, où aux regards des populations locales l'Etat était absent, elles se sentaient abandonnées seules face à leur destin, comme des non citoyens maliens.

Dans de tel contexte que l'invasion djihadiste s'est opérée au nord du Mali, avec des argumentaires forts pour l'application de la religion musulmane²⁴⁹, la suppression des taxes sur les marchandises, le payement des impôts de tout ordre, entres autres. Ce qui a séduit pas mal d'individus qui voient leur arrivée comme salutaire dans une certaine mesure.

Il faut donc admettre, qu'au-delà des considérations d'ordre religieux, l'enrôlement des populations était aussi motivé par la recherche du mieux vivre, c'est-à-dire l'argent. En effet, dans ces régions comme partout au Mali, les conditions des populations restent précaires.

La jeunesse reste la couche la plus touchée par cette vulnérabilité sociale. En effet, la jeunesse qu'elle soit rurale ou urbaine, diplômés ou non, se trouve dans une situation de vulnérabilité au Mali. Son poids démographique, c'est-à-dire la plus nombreuse, fait d'elle le plus gros problème de l'Etat malien en termes de prise en charge, de sortes que l'Etat a du mal à supporter toutes les dépenses liées à sa promotion.

De ce fait, le manque d'emploi, d'injustice, la vulnérabilité sociale touchant plus les jeunes leur mettent dans une situation de faiblesse. C'est à partir de là qu'ils deviennent des cibles privilégiées des groupes djihadistes et narcotrafiants.

²⁴⁹ Il faut reconnaître que ces trois régions les populations sont bien ancrées dans l'islam où il n'existe presque pas d'autres religions.

Conclusion partielle

En conclusion, nous nous rendons compte de toutes les difficultés qui tournent autour de l'appropriation du concept « insertion ». En effet ce concept a évolué de sa naissance à maintenant dans la littérature scientifique, ce changement est dû au fait que le chômage a pris de l'ampleur de sorte que l'insertion a aujourd'hui remplacé le concept d'intégration, tant sociale qu'économique.

Les auteurs abordés montrent l'actualité du débat théorique sur le concept insertion. Certains auteurs parlent d'un ensemble de processus qui commencent depuis le début de la formation initiale jusqu'à l'intégration du travail ; d'autres par contre parlent du concept insertion comme un état, c'est-à-dire l'accès à un emploi.

Autour de ces positions, une autre tendance se dégage pour montrer que le concept d'insertion varie en fonction des réalités des individus en question. En effet, le statut d'individu qui quitte son emploi pour aller en formation se retrouve dans le lot de chercheurs d'emploi après sa formation, donc pour eux, l'insertion reste un circuit continu.

Quant à la situation de l'insertion des jeunes au Mali, elle n'est guère réjouissante. En effet, l'insertion des jeunes semble se focaliser sur une catégorie de la jeunesse, à savoir la jeunesse instruite, qui reste une minorité face à une écrasante majorité analphabète. Cela montre que beaucoup de jeunes sont écartés du processus d'insertion, parmi eux, il y'a les jeunes ruraux majoritairement analphabètes, qui se trouvent dans une précarité totale, leur sort est lié aux aléas climatiques. Ces jeunes ruraux quittent les conditions difficiles des campagnes à la recherche d'un avenir meilleur, se retrouvent dans les grandes villes mal outillés pour faire face aux réalités de la ville. Ils se retrouvent dans une situation de précarité totale sans soutien.

A côté de ceux-ci, se retrouvent les jeunes citadins désœuvrés des familles pauvres, les jeunes déscolarisés et non scolarisés, qui viennent grossir le lot des personnes à insérer.

De nos jours, la jeunesse est réduite malgré elle à un instrument aux mains des grandes personnes, notamment des partis qui l'utilisent juste comme un bétail électoral dont ils ne procèdent au breuvage politique et au recrutement que dans le brouhaha des conquêtes du pouvoir. En oubliant de ce fait que le rôle d'un parti est l'émancipation politique permanente des nations, que la démocratie est plus dans les consciences que dans les affaires de vote, qu'elle n'est pas seulement la loi majoritaire qu'elle est surtout respect et développement d'une culture politique, que la vraie mutation qui est celle des esprits s'inscrit dans la durée, que ces esprits doivent la vivre au quotidien. Les partis politiques doivent donc savoir que le plus important

dans la vie d'un pari est un encadrement politique conséquent, qu'en somme son importance est liée autant au nombre qu'à la qualité de ses ressources humaines, particulièrement de son corps de jeunesse qui en assurera le renouvellement ou gèrera un jour toutes les institutions.

L'Etat malien doit insérer la prise en charge de toutes les catégories de jeunesse dans ses rôles régaliens, pour une insertion efficace et efficiente de la jeunesse pour mieux la préparer à jouer son rôle futur.

Deuxième Partie :
**La Transformation du marché de l'emploi et l'insertion
professionnelle, un mariage difficile.**

CHAPITRE I

La question de l'emploi jeune au cœur des débats

Introduction

Dans ce chapitre il est question de la définition de l'emploi/travail, pour cerner les différents sens donnés par nos prédécesseurs, les théories autour de l'emploi jeune, jusqu'aux problèmes liés à l'accès à l'emploi.

Depuis la fin des années 1950, deux tendances ont caractérisé l'évolution de la structure des emplois : la tertiarisation et la salarisation du marché du travail.²⁵⁰

Si avant le travail était l'élément essentiel pour fixer la position de chacun dans un ensemble organisé, donc pour cadrer les finalités de ce modèle, aujourd'hui il a perdu cette fonction. Ceci est imputable à un certain nombre de facteurs comme la mondialisation, l'abstraction du capitalisme, le primat des enjeux financiers et le développement de nouvelles technologies.²⁵¹

Aujourd'hui, il est important de noter qu'avec le développement du capitalisme, l'accès à l'emploi devient de plus en plus difficile, nous assistons à une transformation du marché du travail, en amenant le travail vers le travail salarié.

C'est avec l'avènement du libéralisme économique, qu'on assiste à une réinterprétation fondamentalement nouvelle du travail et de son sens. Les configurations de production restent dominées pendant l'Ancien Régime par le modèle de l'artisanat et du travail à domicile. Les structures spécifiques du travail moderne, c'est-à-dire du travail salarié, prennent place dans l'Angleterre du XVIII^e siècle, avec pour origine exclusive l'apparition de la machine. L'industrie textile anglaise, archétype de la première industrialisation, connaît des innovations très importantes au cours du XVIII^e siècle.

Il s'agit bien sûr d'une évolution lente dans la maîtrise de l'énergie mécanique mais on parle quand même de révolution industrielle. La machine inaugure le régime de la fabrique où le travail est déprécié : la mise en marche, l'alimentation et la surveillance sont désormais les

²⁵⁰ Margaret MARUANI. Travail et emploi des femmes. Paris : La Découverte (collections repères), 2011, p.15.

²⁵¹ Vincent DE GAULEJAC, « De la lutte des classes à la lutte des places », in Frédéric ABECASSIS, Pierre ROCHER (dir). Précarisation du travail et le lien social. Des hommes en trop ? Paris : l'Harmattan (logiques sociales), 2001, p. 227.

tâches essentielles que doit assumer l'ouvrier. L'introduction de la machine a également des conséquences économiques, puisqu'elle permet de la productivité du travail, donc une augmentation du rendement. Au travail de l'artisan qui impliquait la maîtrise totale du processus de production se substitue progressivement celui du salarié.²⁵²

Dominique SCHNAPPER²⁵³, quant à elle, pense que la société moderne est fondée sur « *la double valeur de l'individu-citoyen et du producteur* », qu'il faut nécessairement mettre en relation. Selon elle, le travail occupe une place importante car il est le garant de la citoyenneté, et les sociétés modernes se construisent autour de l'activité professionnelle, de la citoyenneté et de l'articulation entre les deux.

En abondant dans le même sens pour Dominique MEDA²⁵⁴, la place du travail dans nos sociétés est un élément d'explication de la situation qui est la nôtre aujourd'hui dont les deux caractéristiques sont la prédominance de l'approche économique et la recherche d'une régulation toujours plus automatique des phénomènes sociaux, en même temps que le moyen pour nous de recouvrer une nouvelle dignité. Pour cette raison, la question du travail, de son avenir, de son statut et de sa place n'est pas et ne doit être l'apanage des seuls économistes. Bien au contraire selon elle, la question ne peut être tranchée comme celle du chômage que collectivement, consciemment et au terme d'une véritable entreprise généalogique, qui seule nous permettra de comprendre comment l'avènement des sociétés fondées sur le travail, la prédominance de l'économie et le dépérissement de la politique ne sont que les manifestations multiples d'un unique événement ?

Sur le plan scientifique, le travail africain a constitué un thème important mais épisodique : au centre des préoccupations à la fin des années cinquante, au moment où les méthodes industrielles et les règlements juridiques semblaient pouvoir faire entrer l'Afrique dans le processus du développement, il n'a repris véritablement une place essentielle dans les recherches qu'au cours des années 80 avec l'étude des formes de travail liées à l'explosion urbaine. Ce courant s'est tari depuis avec la mise en cause des modèles industriels. Aujourd'hui l'attention se porte surtout sur les savoir-faire autochtones et sur les possibilités d'adaptation endogènes²⁵⁵.

²⁵² L. JACQUOT ; B. BALZANI, op cit, pp.64-66.

²⁵³ Dominique SCHNAPPER. *Contre La Fin Du Travail*. Paris : Les Editions Textuel, 1997, pp. 14-15.

²⁵⁴ Dominique MEDA. *Le travail, une valeur en voie de disparition*. Paris : Aubier, 1995, p. 13.

²⁵⁵ D'Almeida-Topor Hélène, Monique LAKROUM, Gerd SPITTLER, *Le travail en Afrique noire. Représentation et pratiques à l'époque contemporaine*. Paris : Editions Karthala, 2003, p.347.

Le Mali est un pays pauvre, avec une population majoritairement rurale et jeune où toutes les problématiques sociales et économiques ont toutes une importance capitale qu'il faut gérer, notamment celles qui ont un impact sur cette frange de la population (la jeunesse). Le document du PDES²⁵⁶ mentionne à ce sujet que « *La pauvreté touche encore plus de la moitié de nos populations. Elle frappe particulièrement les jeunes et les femmes qui sont exposés au problème majeur du sous-emploi et du chômage. Ce problème devient inquiétant, disons même très inquiétant, avec l'arrivée massive des jeunes sur le marché du travail dans les prochaines années. Il y a là un grand défi que notre pays doit relever* ». La mise en place d'une politique d'envergure en direction de la jeunesse y est donc indispensable.

C'est dans ce cadre que les dirigeants, en particulier la personne du Président de la République de l'époque Monsieur Amadou Toumani TOURE, a montré sa préoccupation pour les problématiques touchant la jeunesse. Un ensemble d'acte symbolique a été posé à ce sujet qui explicite le cadre dans lequel s'inscrit sa vision politique.

Ainsi, inscrite dans la logique des Objectifs du Millénaire pour le Développement et, en particulier, pour ce qui concerne les objectifs un (1), deux (2), sept (7) et huit (8)²⁵⁷ mais de façon plus large et par réaction l'ensemble de ces objectifs, la préoccupation concernant la jeunesse apparaît aussi bien dans le CSLP de deuxième génération, dénommé cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR), que dans ceux de la Charte Africaine de la Jeunesse ratifiée par le Mali. S'il n'existait pas encore une politique nationale de jeunesse promulguée par une loi au Mali, le ***Programme pour le Développement Economique et Social, la Lettre de cadrage*** du Président de la République ainsi que la ***Déclaration de politique générale*** de son premier Ministre, Modibo SIDIBE, ont montré une nouvelle fois l'engagement politique fait dans cette direction.

Ainsi, la problématique d'accès à l'emploi au Mali est une chose nouvelle pour les jeunes maliens. En effet, de l'indépendance jusqu'aux 1983, l'emploi des jeunes à la fonction publique était automatiquement lié à l'obtention d'un diplôme. Mais avec le programme d'ajustement structurel et le nombre de plus en plus grandissant de jeunes diplômés, l'Etat malien a instauré un concours d'entrée à la fonction publique réduisant du coup l'effectif de recrues à ce niveau.

²⁵⁶ Programme de Développement Economique et Social, qui est l'initiative du Président Amadou Toumani TOURE, prend en compte, les questions d'emploi et d'insertion des jeunes, élaboré en 2010.

²⁵⁷ Objectif 1 : réduire l'extrême pauvreté et la faim ; Objectif 2 : assurer à tous l'éducation primaire ; Objectif 7 : assurer un environnement humain durable ; Objectif 8 : construire un partenariat mondial pour le développement.

Le secteur privé jusque-là embryonnaire et très mal structuré, offrait peu d'opportunités ; le secteur primaire soumis aux aléas naturels perd de la valeur.

Enfin, le secteur commercial (formel et surtout le plus informel) devient le secteur le plus courtisé surtout dans les centres urbains, où tout monde cherche son compte, qu'on soit jeune diplômé sans emploi, jeune migrant, jeune déscolarisé, jeune citadin sans qualification etc. chacun cherchant à tirer son épingle du jeu.

Donc, ces différentes situations ont créé chez les jeunes maliens de sérieux problèmes d'insertion socio-économique, leurs rendant du coup vulnérables, et créant ainsi un sentiment de désarroi et de marginalité juvénile.

I - La Définition de l'Emploi

Définir l'emploi ou le travail n'est pas chose aisée, car cela dépend du contexte et des politiques de chaque Etat ou société. La trajectoire du travail à l'emploi a une histoire qui s'est construite au fil des années, ce qui est confirmé par les propos de Pierre-Yves GOMEZ²⁵⁸, selon qui, le travail a une histoire, il est « inventé » par les sociétés et son contenu varie selon les aires culturelles et les époques. Il pense que le travail structure une hiérarchie sociale, loin d'être neutre, il définit puissamment la *forme politique* de chaque société. En délimitant l'activité privée et celle qui se conjugue avec les autres, il crée une hiérarchie des places et des fonctions que fige l'économie.

Andrea FUMAGALLI²⁵⁹ par contre pense que « *ce n'est pas un hasard si le mot « travail » est souvent synonyme de fatigue dans le monde occidental* ». En effet, travail au sens étymologique du mot signifiait souffrance dans la littérature grecque, même aujourd'hui dans le domaine de la santé une femme en instance de donner la vie est en travail. Donc si le travail était de nature pénible, il s'est au fil des années transformé jusqu'à atteindre le stade de travail salarial, qui lui a donné une importance considérable.

Le travail c'est donc transformé au fil du temps, cette transformation est due à l'importance accordée par le salariat c'est-à-dire le travail salarié à cause du développement du capitalisme.

²⁵⁸ Pierre-Yves GOMEZ, *Le travail invisible. Enquête sur une disparition*. Paris : Editions Français-Bourin, 2013, pp147-148.

²⁵⁹ Andrea Fumagalli. *La vie mise au travail. Nouvelles formes du capitalisme cognitif*. Paris : Eterotopia-France (Rhizome), 2015, p 39.

C'est dans cette logique que nous comprenons Bruno FLACHER²⁶⁰, quant il définit le travail comme une activité productive rémunérée de l'homme, une production de biens et services. Il pense que le concept de travail est, dans les sociétés modernes, principalement réservé au travail rémunéré, à moins qu'il ne soit spécifié qu'il s'agit d'une activité de nature différente (travail domestique, bénévole ou forcé) ou d'une activité située dans un autre champ.

Le travail constitue un important facteur d'équilibre et d'épanouissement pour l'individu, dont il assure l'insertion dans le réel et particulièrement dans toute une gamme de collectivités économiques et sociales, allant de l'équipe jusqu'à la société globale en passant (pour n'en citer que quelques-unes) par l'atelier, la profession organisée, le syndicat.²⁶¹

B. BARBUSSE et D. GLAYMANN²⁶² en parlant du travail, montrent son importance dans la composante essentielle de l'identité des individus au sein des sociétés modernes, qui joue un rôle très important pour caractériser et situer les individus dans leur environnement. Cette place du travail s'est construite selon eux, peu à peu au cours de la révolution industrielle participe ainsi à ce profond changement social. En observant la réalité du travail B. BARBUSSE et D. GLAYMANN montrent combien pèse la position socioprofessionnelle pour identifier les individus, « *Dis-moi quel est ton travail, je te dirai qui tu es, ce que tu penses, ce que tu aimes...* ». Le travail que l'on effectue est donc un marqueur social, comme l'est le fait de ne pas travailler.

Enfin, B. BARBUSSE et D. GLAYMANN estiment que les jeunes sont identifiés socialement à partir de la situation professionnelle de leurs parents et aussi de leurs professions futures.

Aussi Ndongo Samba SYLLA²⁶³ quant à lui, définit l'emploi dans le monde d'aujourd'hui, à travers trois fonctions principales : c'est le moyen principal de contribution au pouvoir d'achat ; c'est aussi le moyen principal d'accéder à la citoyenneté sociale ; c'est enfin un mécanisme privilégié d'intégration sociale.

²⁶⁰ Bruno FLACHER, *Travail et l'intégration sociale*. Evreux : Bréal (Collection thèmes et débats sociologie), 2008, pp9-10.

²⁶¹ Georges FRIEDMANN. *Le travail en miettes, spécialisation et loisirs*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 1964, pp 204-205.

²⁶² B. Barbusse et D. GLAYMANN, *La place centrale du travail dans les sociétés industrielles in Introduction à la Sociologie*, 2004, p170..

²⁶³ Ndongo Samba SYLLA, op. cit p.289.

Tous ces auteurs sont unanimes sur la centralité du travail dans la vie de l'homme. Ils montrent l'importance qu'a le travail dans la reconnaissance sociale de l'individu travailleur, comme facteur d'équilibre social. De leurs analyses, nous remarquons donc que le travail n'a pas seulement une valeur économique, c'est-à-dire qu'il ne représente pas seulement un pouvoir économique, une valeur ajoutée. Le travail est bien plus que ça il joue aujourd'hui le rôle de régulateur social dans la société de plus en plus capitaliste.

La transformation du travail s'est aussi opérée dans les sociétés africaines qui et a bouleversé l'ordre social établi depuis des générations. En effet, il est important donc de souligner que le travail a connu une mutation profonde en Afrique au sud du Sahara. Cela est appuyé par Amadou Mahtar M'BOW²⁶⁴ qui montre qu'en Afrique, l'organisation sociale reposait en général sur les bases communautaires. Les éléments issus d'un même ancêtre forment un groupe familial travaillant en commun, sous la direction d'un « pater familial » qui veille à une division stricte du travail selon l'âge et le sexe, et à une répartition équitable des ressources.

Nous partageons parfaitement l'analyse de cet auteur qui reste pertinente dans la compréhension des mutations que le travail a connu dans le contexte africain. En effet, le travail en Afrique au sud du Sahara était une activité collégiale qui regroupait toute la famille, avec l'ouverture au monde occidental ces habitudes ont laissé place à une nouvelle forme de travail plus individualiste.

Au Mali le travail occupe une place importante dans la reconnaissance sociale de l'homme tant sur le plan culturel²⁶⁵ que religieux (qui fait foi à la religion musulmane qui dit que l'homme doit vivre à la sueur de son front).

Mamadou DIAWARA²⁶⁶, abonde dans le même sens pour qui en bamana et dans les autres langues manding (jula, maninka, mèèka, mandingo de Gambie), la notion de travail est intimement liée à celle de l'ouvrage. Le statut d'homme digne de ce nom s'acquiert avec celui de cultivateur ; et celui qui ne bêche pas n'est en fait rien.

²⁶⁴ Amadou Mahtar M'BOW, op. cit, p49.

²⁶⁵ Pour un homme bamanan par exemple, manger les fruits de l'effort de l'autre est indigné, pour mériter sa place dans la société, il doit se nourrir à la sueur de son front.

²⁶⁶ Mamadou DIAWARA, « Ce que travailler veut dire dans le monde mandé » in D'Almeida-Topor Hélène, Monique LAKROUM, Gerd SPITTLER, *Le travail en Afrique noire. Représentation et pratiques à l'époque contemporaine*. Paris : Editions Karthala, 2003, pp.68-69.

Dans ce travail de thèse, nous appelons emploi/ Travail, toute activité génératrice de revenu entreprise par les jeunes pour absorber le problème de chômage, ce qui va de l'insertion dans une entreprise, une société, jusqu'à l'auto-emploi.

II - Les Théories autour de l'Emploi/Travail Jeune

La redéfinition progressive des relations d'emploi a conduit les sociologues à sortir des analyses centrées principalement sur les postes de travail pour considérer plus souvent la place du travail, la nature et les formes de la relation d'emploi. Les années de croissance économique de l'après-Seconde Guerre mondiale avaient favorisé la montée du travail salarié à temps plein, sur un contrat de forme classique, c'est-à-dire à durée indéterminée, ou un statut. Mais on comprend désormais à quel point la notion d'activité et les contours de la population active sont en transformation profonde. Les formes de la relation d'emploi- le contrat de travail se modifient, mais c'est le fait d'avoir ou non un emploi qui détermine la position sociale de chacun. A l'inverse, le chômage est vécu comme exclusion sociale. C'est donc une question essentielle pour la sociologie comme pour la société. Plus que le travail, c'est l'emploi qui est une valeur sociale centrale²⁶⁷.

Le défi qui se pose aujourd'hui aux pays en voie de développement notamment aux pays africains, est de résoudre ce manque d'emploi, qui tire ses origines d'un certain nombre de situations.

François SARFATI²⁶⁸, dans son analyse de la situation de l'emploi parle d'une des grandes mutations que traverse ce champ depuis les vingt dernières années qu'est l'insécurité grandissante de l'emploi, prenant comme période de référence les « Trente Glorieuses », qui aboutit selon lui, à l'augmentation des formes particulières d'emploi. Il s'appuie sur le raisonnement de Serge PAUGAM, pour distinguer trois éléments distincts : la précarité du statut défini par le contrat (CDD, contrat d'intérim, stages...), la précarité associée à la notion de sous-emploi (travail à mi-temps...) et la déstabilisation des emplois stables.

Le Mali a connu ce système mais avec une certaine modération au niveau de la précarité de la nature des contrats. La délivrance des contrats (CDD, contrat d'intérim) est une chose nouvelle car l'Etat était jusqu'à un certain niveau le seul grand pourvoyeur d'emploi. Cependant,

²⁶⁷ Sabine, ERBES-SEGUIN, op. cit, p. 107.

²⁶⁸ François SARFATI, op, cit, p. 17.

les services privés très peu structurés recrutent avec des salaires qui ne respectent pas souvent le salaire minimum et cela peu importe le niveau du diplôme. Les jeunes se voient donc obligés de prendre ces emplois précaires en attendant d'avoir mieux et ceux qui n'ont pas de qualification ou qui sont peu qualifiés sont encore les plus touchés demeurent néanmoins dedans. Cette situation rend les jeunes maliens plus vulnérables sur le marché de l'emploi, voire sur le milieu social car l'emploi prend de plus en plus de place dans la reconnaissance sociale du jeune.

La centralisation du travail amène Friedrich Engels²⁶⁹ à se poser une question sur le rôle du travail dans la transformation du singe en homme (1876) le travail a-t-il créé l'homme lui-même ? - est symptomatique de ses pensées. En réponse à la question, il montre que le travail est la condition fondamentale première de toute vie humaine et constitue avec un langage les stimulants essentiels sous l'influence desquels le cerveau d'un singe s'est peu à peu transformé en un cerveau d'homme.

La théorie de Friedrich Engels sur la place centrale qu'occupe le travail dans la construction de l'homme en tant qu'être humain a fait objet de débat dans le milieu scientifique. De ce fait l'actualité du débat scientifique sur du travail tourne autour de l'importance du travail pour l'homme, sur l'accès à l'emploi, sur les transformations profondes qu'ont secoué le marché de l'emploi avec le développement des technologies.

Les mises en question contemporaines du travail ne portent pas sur sa disparition, mais résultent à la fois d'une diminution de la quantité de travail disponible et d'une diversification croissante des modes d'emploi de la main d'œuvre. La chute rapide, depuis le milieu des années soixante-dix, de la quantité de travail humain nécessaire est directement liée à la forte augmentation de productivité des machines, et à la concurrence qu'elle établit entre travailleurs, phénomène rendu plus évident par la mondialisation de la production et des échanges. Elle ne peut que s'accompagner de transformations importantes des formes de liens et des relations de travail. Les modes d'utilisation de la main d'œuvre se diversifient à tous les niveaux : national et international, de branche, d'entreprise et d'atelier. La relation entre l'accroissement de la productivité et travail humain devient plus tenue, à tel point que l'enjeu principal des relations collectives de travail cesse d'être le salaire et le pouvoir d'achat, pour devenir le partage de travail disponible. Sont en jeu le volume d'emploi, la nature des fonctions occupées, la qualification, la formation, l'organisation du travail, le sexe : une véritable redéfinition des contours de l'emploi et du travail s'esquisse. Ce ne sont pas des indicateurs d'une disparition,

²⁶⁹ Friedrich Engels, cité par Jacquot L Balzani.B ; *Sociologie du Travail et de l'emploi*. Paris : Ellysés Edition Marketing S.A, 2010, pp.56-57.

mais d'une transformation de travail, qui ne se limite pas à une question de répartition du marché du travail. L'analyse des relations nées du travail ne peut donc se limiter au rapport de l'individu à son poste de travail, aux systèmes de classification, ni à la l'organisation de l'entreprise, c'est l'ensemble des politiques socioéconomiques qui est en jeu. La régulation des emplois n'est pas seulement recherche d'économies sur le paiement de la force de travail (et donc sur la qualification), réponse- adéquation du système productif à un état de formation professionnelle de la main d'œuvre, ou encore recherche de la fluidité du travail. Elle constitue désormais un enjeu politique crucial²⁷⁰.

L'idée moderne du travail qui se met en place au carrefour des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles se réfère à la société capitaliste en train de naître. La modernité ne peut être saisie sans que ne soit pensée la forme sociale qui lui sert de fondement : le travail. Un nouvel ordre social voit le jour qui se caractérise par l'extension du salariat qui recouvre des formes concrètes de travail qui sont alors peu étudiées. Pour tenter de répondre à la « question sociale », des doctrines sont élaborées pour trouver des alternatives au libéralisme qui conduit à l'atomisation du corps social et à la déshumanisation du travail. Le travail-peine disparaît au profit des capacités émancipatrices qu'il détient, mais que les structures sociales existantes, le marché et la propriété privée ne laissent pas activer. Pour changer le travail et le sort des travailleurs, il faut donc transformer l'organisation contre-nature du travail et rompre avec la fausse harmonie du libéralisme. Alors le travail permettra de « spiritualiser » l'existence des hommes selon l'expression de Pierre-Joseph Proudhon (1927). Au lieu de mutiler le sujet, de le rendre « manchot et méchant » (PROUDHON, 1930), le travail deviendra pour l'homme le moyen de marquer son humanité en dominant la nature et de le régénérer en le conduisant à œuvrer dedans un esprit d'équité et de justice.²⁷¹

L'analyse de L. JACQUOT ; B. BALZANI sur la situation du travail nous paraît pertinente, elle retrace l'historique du travail de sa forme traditionnelle (c'est-à-dire la définition étymologique du mot : souffrance) jusqu'à sa formation « valorisée » (c'est-à-dire travail essence de l'homme). Nous partageons leur opinion sur la déshumanisation de l'homme par le travail, ce que Karl MARX appelle l'aliénation du travail. Il est aujourd'hui évident que l'homme s'identifie à travers le travail qu'il effectue, ce qui donne une valeur sociale centrale au travail, à tel point qu'il est devenu l'objet principal de convoitise, passant ainsi de simple moyen à l'homme dompter la nature, au travail comme statut social supérieur.

²⁷⁰ Sabine, ERBES-SEGUIN, op. cit, pp. 6-7

²⁷¹ L. JACQUOT ; B. BALZANI, op cit, pp.66-69.

Donc si L. JACQUOT ; B. BALZANI parlent de la perte de la valeur du travail et pensent qu'il faut redonner au travail sa vraie valeur pour que l'homme retrouver la place qui lui revient de droit, pour Chantal NICOLE-DRANCOURT; Laurence ROULEAU-BERGER²⁷², par contre il y a eu des grandes transformations du marché de l'emploi, qui contrairement à ce que les gens pensent ne s'effondre pas, mais il se métamorphose. Contrairement à ce que l'on entend trop souvent, le chômage n'est pas la caractéristique d'un état de crise permanent mais un des symptômes d'une recomposition profonde de la production à l'échelle mondiale. Ces transformations ont abouti selon Chantal NICOLE-DRANCOURT et Laurence ROULEAU-BERGER aux mutations suivantes : l'émergence d'un chômage de masse, les nouvelles relations d'emploi, la précarisation du marché de l'emploi ou l'exacerbation des concurrences sur les marchés de l'emploi.

– *Emergence d'un chômage de masse :*

« La réorganisation et la modernisation de la production précipitent une grande partie de la population active dans le chaos des restructurations.

La population active ne cesse d'augmenter au-delà des capacités d'offres d'emploi du marché français. La fragilisation des emplois (dans les secteurs en restructuration ou fortement concurrencés) et le développement des formes d'emploi atypiques alimentent le non-emploi par le passage quasi obligé des licenciés et des « fins de contrat » par la case chômage. Dès lors, un chômage « de masse » persiste en France depuis vingt ans pour l'ensemble des actifs, avec une vulnérabilité plus forte encore pour certaines catégories ».

En extrapolant cette analyse aux réalités au Mali, nous nous rendons compte en effet, que la situation du chômage au Mali relève ces mêmes caractéristiques c'est-à-dire le chômage de masse, mais cependant, avec quelques différences par rapport aux causes. Si en France, les auteurs nous parlent de la « *réorganisation et la modernisation* » comme les causes du chômage de masse, au Mali il est question de l'abandon du secteur agricole productif vers le secteur tertiaire. Cela se traduit par un déplacement massif des jeunes ruraux vers les centres urbains à la recherche d'une vie meilleure, non qualifiés pour travailler, ne connaissant rien de la ville, viennent grossir le lot de chômeurs formés par l'école malienne, à cela s'ajoutent les jeunes non scolarisés de la ville et les déscolarisés précoces qui sont parfois victimes du système éducatif à cause de l'inadéquation entre la formation et l'emploi.

– *Emergence de nouvelles relations d'emploi :*

« Elles se caractérisent par la fragilité du lien salarial et la non-garantie de l'emploi. Ailleurs, les travailleurs sont soumis à des relations d'emploi « nouvelle formule : soit parce

²⁷² Chantal NICOLE-DRANCOURT; Laurence ROULEAU-BERGER, op. cit, p.96-98.

qu'ils occupent un emploi « typique » dans des secteurs très dépendants (sous- secteurs « condamnés » à court ou moyen terme (mines, sidérurgie), ou dans des activités très concurrentielles (commerces, hôtels/cafés/restaurants, services aux particuliers) ; soit parce qu'ils occupent un emploi « atypique » dont le contrat stipule qu'il est temporaire et/ou à temps partiel (intérim contrats à durée déterminée, travail saisonnier, consultants, vacations et, transversalement, les formes particulières d'emploi aidé) ».

La situation au Mali, le développement de l'économie malienne a vu se développer de nouvelles formes d'emploi surtout dans le secteur tertiaire. D'abord le secteur minier avec l'or qui constitue le premier produit d'exportation de l'Etat, emploie un nombre insuffisant de personnels qualifiés ou non. Mais, il faut le reconnaître c'est un secteur trop capricieux avec des contrats de tous ordres (CDI, CDD, les contrats de sous-traitance, les contrats de bail, etc.). Il faut aussi souligner le caractère instable du travail où avec un CDI, l'on peut se retrouver au chômage du jour au lendemain quand le cours du prix de l'or chute ou quand la quantité de production baisse, donc même le CDI ne constitue une garantie en soi.

Ensuite, le secteur du commerce dont les emplois échappent au contrôle de l'Etat, les travailleurs de ce secteur restent à la merci de leurs employeurs, sans aucune forme de contrat écrit, sans un minimum de garantie quant à l'avenir de leur emploi mais surtout sans aucune couverture sociale.

Enfin, il reste un gros lot d'individus qui sont utilisés dans les administrations publiques et parapubliques, les entreprises privées, les institutions financières dans le cadre des stages de tous ordres (stage de fin de cycle, stage d'imprégnation, stage de qualification, stage bénévole etc.) qui restent pendant des années sans une situation administrative claire. Ils accomplissent des travaux de professionnels sans une rémunération claire à la merci de ces structures.

– *Précarisation du marché de l'emploi :*

« La construction d'un statut salarié fort, a permis d'institutionnaliser l'emploi « typique » ; en conséquence et à côté des travailleurs dotés de contrats classiques, le patronat va alors élargir le cercle des travailleurs de passage dotés de contrats atypiques (CDD, intérim, stages, emplois aidés, vacataires...) et faire peser sur eux la flexibilité du temps de travail et de l'emploi ».

La situation de la précarisation des emplois au Mali se retrouve surtout au niveau des entreprises privées, tant au niveau qu'au niveau des conditions de travail. Les travailleurs journaliers remplissent ces entreprises privées d'un côté, de l'autre les écoles privées qui utilisent les jeunes diplômés sans emploi en qualité d'enseignants au niveau de tous les ordres d'enseignement en vacation sans aucun type de contrat dans une précarité totale où ils peuvent rester pendant des mois sans être payé. Ces conditions de travail sont connues et vues par les

services de l'Etat, en occurrence l'inspection du travail, qui ne fait pas son travail, soit par négligence soit par clientélisme.

– *Exacerbation des concurrences sur les marchés de l'emploi :*

Chantal NICOLE-DRANCOURT; Laurence ROULEAU-BERGER attribue l'exacerbation des concurrences sur les marchés de l'emploi, au développement de l'emploi salarié féminin qui est étroitement associé au développement du secteur tertiaire du commerce, des services et de la fonction publique. Cette croissance de l'activité féminine explique en bonne partie, selon elles l'augmentation du nombre des actifs qui fréquentent le marché du travail ce qui en période de raréfaction et de recomposition de l'emploi, exacerbent les concurrences sur les marchés.

Dans la même logique, Dominique SCHNAPPER²⁷³, en assimilant « travail » et « emploi », salarié ou indépendant aborde les questions d'emploi en mettant en exergue l'entrée des femmes, cela est due au fait que ce sont les activités traditionnelles des femmes (élever les enfants et de soigner les malades et les vieillards, faire le ménage, ouvrières de la terre), qui se sont professionnalisées. Dans son analyse, elle montre l'influence qu'à apporter le travail salarié (l'emploi) sur la signification de l'activité ; des femmes mettent leur enfant à la crèche pour devenir employées dans une autre crèche et s'occuper, en professionnelles, des enfants des autres ; une infirmière diplômée d'Etat, s'occuper des vieillards dans une maison de retraite n'a pas le même sens que de soigner sa mère chez elle. Selon elle, c'est cette assimilation du travail à l'emploi salarié qui explique la hiérarchie des statuts et a été l'instrument de l'indépendance des femmes (Elles sont devenues ouvrières, employées, infirmières, assistances sociales, enseignantes, médecins...).

Si le travail salarié est la cause du flux massif des femmes sur le marché du travail, cela ne réserve pas pour autant les questions d'emploi aux seuls économistes. C'est pourquoi Margaret MARUANI et Emmanuele REYNAUD²⁷⁴, montrent que les recherches les plus récentes, qu'elles viennent d'économistes ou de sociologues, obligent à penser l'emploi comme ce qui ressort de la confrontation de déterminants économiques et sociaux en même temps qu'elles nous donnent certains moyens de le faire ; que les processus sociaux sont créateurs de chômage et de mouvements d'emploi.

Elles analysent les mouvements de l'emploi et du chômage comme des constructions sociales et non comme des mécanismes économiques ; elle étudie les conséquences des

²⁷³ Dominique SCHNAPPER, op. cit, pp. 59-60.

²⁷⁴ Margaret MARUANI, Emmanuele REYNAUD. *Sociologie de l'Emploi*. Paris. Editions la découverte, 2001, pp. 4-5.

modalités d'accès et de retrait du marché sur les statuts professionnels et sociaux, réintroduisant ainsi l'emploi au cœur de ce qui construit la stratification sociale.

En somme Margaret MARUANI et Emmanuele REYNAUD, pour conclure admettent que depuis le début des années quatre-vingt, deux événements sociaux sont venus modifier le cours des choses, il s'agit :

-Les transformations de la population active : l'afflux massif des femmes sur le marché du travail, d'une part, le rétrécissement, aux deux extrémités, de la pyramide des âges, d'autre part, ont profondément modifié la composition sociale de la population active. Les travailleurs ne sont plus ceux qu'ils étaient ;

-La crise de l'emploi : l'irruption d'un chômage massif et la multiplication des « formes particulières d'emploi » ont produit une situation de rationnement et de déstabilisation de l'emploi qui affecte l'ensemble des actifs.

Par ailleurs, elles pensent que si le travail est toujours l'« expérience sociale centrale », que dire et que faire de ceux qui n'en ont pas ? Enfin, si le travailleur est l'acteur social par excellence, comment intégrer la figure du chômeur ou de l'inactive ?

La réponse à ces questions soulève une très grande problématique pour les pays en voie de développement, notamment les pays africains. En effet, en Afrique au sud du Sahara en général, au Mali en particulier aucune disposition n'est prise pour soutenir les jeunes diplômés aux sorties de l'école avant d'accéder à un premier pire encore aucun revenu n'est alloué à un individu qui perd son emploi, donc aucune aide sociale comme en Europe, ni RMI, ni RSA. Ce qui nous amène à nous poser les questions suivantes :

Comment les jeunes diplômés vont se sentir, après avoir fait leur devoir et attendent que l'Etat leur donne un emploi ? Surtout quand J-J ROUSSEAU²⁷⁵ explique que « *c'est l'indépendance, la vertu que donne le travail qui est à la base des principes fondamentaux de la société, à savoir la propriété, la liberté et l'égalité. C'est dans la mesure où l'individu est autonome grâce à son travail qu'il peut, en même temps, être autonome dans sa pratique de citoyen* ». Si le travail reste la valeur sociale centrale, comment les chômeurs et les inactifs vont se sentir? La question sera discutée plus loin dans la partie réservée au terrain.

Dans l'analyse de la situation de l'emploi, il ne faut pas seulement voir le problème en termes de la masse critique de chômeurs, mais il faut aussi et surtout s'intéresser à l'évolution,

²⁷⁵ Rousseau, cité par Dominique SCHNAPPER, op. cit, p.18

aux mutations qu'a connues le marché de l'emploi. C'est pourquoi, selon Rose JOSE²⁷⁶, ces dernières années, plusieurs études ont porté l'attention sur l'évolution de l'emploi des jeunes à mesure de leur parcours. Divers points ressortent nettement, en particulier le fait que l'insertion dans l'emploi est progressive, incertaine, diversifiée et relativement ouverte. Dans son analyse, Rose JOSE met en évidence deux caractéristiques fondamentales de la situation de l'emploi : *l'emploi est plus un Parcours qu'un Etat et l'emploi comme Résultante d'un Processus socialement Organisé*

- *L'emploi est plus un Parcours qu'un Etat*

De ce fait, l'insertion professionnelle est analysée selon elle, comme un processus, qui commence de la sortie l'école jusqu'à l'accès à l'emploi. « *Ainsi, LINHART et MALAN (1990) distinguent « deux modes de passage : le premier où l'insertion professionnelle se produit relativement tard et laisse assez de temps pour que s'instaure un mode de vie particulier, caractérisé par l'instabilité, l'incertitude, l'absence de responsabilités, au fond l'absence de véritable statut social. (...) L'autre où l'insertion s'opère plus vite, où les jeunes enfourchent tôt le statut de salarié et commencent à construire leur vie professionnelle, celle espérée (stratégie d'accomplissement), acceptée (stratégie d'adaptation) ou encore imposée (logique de la nécessité) » (p.87).*

Rose JOSE montre la diversité des parcours en trois types de variables : les caractéristiques individuelles (sexe, âge, nationalité, origine sociale, statut professionnel des parents, événements majeurs vécus, modèles familiaux et projets parentaux, appartenance à des réseaux, événements matrimoniaux attitudes et stratégies d'insertion), les caractéristiques de la formation suivie (spécialité, diplôme, parcours, orientation) et les facteurs structurels (politique des firmes, contexte socio-économique local réseaux d'accès à l'emploi, rôle des intermédiaires d'insertion).

En mettant en avant le caractère lent et progressif de l'insertion professionnelle, elle montre les différences de situation entre les débutants et les jeunes présents depuis quelques années sur le marché du travail, différences portant à la fois sur les conditions d'accès à l'emploi et la nature des emplois occupés, et toujours nettement défavorables aux débutants. L'expérience serait donc pour elle, le moyen de transformer la formation en qualification, c'est-à-dire de rendre les acquis opérationnels, ce qui a été longtemps « internalisé », via la formation sur le tas, mais fait désormais question.

²⁷⁶ Rose JOSE, op. cit, pp. 199-208.

La situation de l'emploi dépend du contexte historique et de son influence sur les conditions d'accès à l'emploi, c'est posé la question des temps de l'emploi pour Rose JOSE, celle des personnes et celle du système d'emploi.

- *L'emploi comme Résultante d'un Processus socialement Organisé*

Approcher l'analyse de l'emploi, notamment celui des jeunes, d'un strict point de vue économique est très réducteur nous dit Rose JOSE car les conditions d'accès à l'emploi sont aussi le résultat de processus sociaux et institutionnels.

En effet, elle attribue au poids des réseaux sociaux une part importante dans les mécanismes sociaux de structuration de l'emploi, qui jouent un rôle essentiel et ont particulièrement intéressé les tenants de la sociologie économique. Parmi lesquels GRANOVETTER (1974)²⁷⁷ : « *Celui-ci considère que l'on a sous-estimé le rôle des liens entre les individus et les employeurs, c'est-à-dire la question de l'ajustement (the matching problem). Or celui-ci met en jeu des processus sociaux plus décisifs que la mécanique économique marchande, en particulier parce que les personnes trouvent leur emploi principalement par contacts personnels* ».

Enfin pour compléter le rôle des réseaux sociaux, Rose JOSE met l'accent sur des intermédiaires de l'emploi, comme des agents qui contribuent à l'affectation de la main-d'œuvre, en particulier ceux qui structurent le marché externe.

En réalité avec le développement du secteur privé qui est en train de se moderniser au Mali, les agences d'intermédiation ont vu le jour. En effet placées sous la tutelle du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, avec comme interlocuteur direct l'Inspection de Travail. Si la Direction Nationale de la Publique s'occupe du recrutement des fonctionnaires, le côté des entreprises privées (banques-assurances, les industries minières, les industries ; parapubliques etc.) se réfèrent à ces intermédiaires de l'emploi. Si certaines de ces agences se spécialisent dans le recrutement, d'autres par contre du recrutement à la gestion du personnel, et aussi apportent appui et conseil aux jeunes entreprises naissantes.

Cependant, il faut reconnaître que le problème majeur de ces structures demeure de la pression dont elles font face par les commanditaires de ces recrutements car chacun veut imposer, veut recommander des personnes, toute chose qui met en jeu la crédibilité des bureaux de recrutement.

²⁷⁷ GRANOVETTER (1974), cité par Rose JOSE, op. cit, pp. 205.

Aussi Dominique CALAN²⁷⁸ toujours dans la logique de l'évolution du marché de l'emploi, montre que dans ce III^{ème} millénaire, il y a trois séries d'emplois :

-les emplois stables, qui seront réservés aux hommes et femmes d'expérience ; cela représentera environ un tiers de la population ;

-un second tiers sera en « contrat à durée déterminée », que vous qualifiez de « précaire » ; ces salariés seront recrutés pour une mission précise ; dans le domaine de l'insertion, il faudrait d'ailleurs ne recruter que des personnes pour des missions temporaires ;

-le troisième tiers de la population devra créer des micro- entreprises ou entreprises individuelles ; un accompagnement est à prévoir, pour permettre à ces personnes de générer leur propre travail.

Enfin, il dit que : « *Dans un monde éclaté, on sera précaire par nature ; dans les secteurs exposés, on sera obligé de s'adapter au marché mondial* ».

Il faut reconnaître qu'au Mali l'instauration du salariat a enclenché une dynamique dans l'évolution du marché du travail, donnant du coup une influence certaine au savoir-faire c'est-à-dire à l'expérience. De ce fait le salaire devient fonction de l'expérience de l'employé. Le deuxième type de contrat (CDD) est bien vulgarisé au Mali avec surtout l'intervention des ONG, qui pour la plupart attribue des CDD, en fonction des programmes en cours, surtout les ONG d'urgence qui ont vu le jour avec la crise politico-sécuritaire que connaît le Mali depuis 2012. Enfin, la part du secteur indépendant, qui occupe la plus importante du marché du travail au Mali, qui reste surtout dominé par le commerce.

Quant à Andrea FUMAGALLI²⁷⁹ pour sa part, parle d'une idéologie moderne du travail, c'est -à-dire l'idée largement répandue selon laquelle l'activité continue et rémunérée constitue la raison principale et presque exclusive de notre participation à la vie en société, le seul moyen qui nous est donné de nous exprimer dans le contexte social dans lequel nous vivons, s'affirme avec le mouvement protestant dans la seconde moitié du XVI siècle.

Dans son analyse, elle montre l'idée que le travail confère un véritable droit de citoyenneté est aujourd'hui encore largement transversale, interclassiste, partagée par les différentes éthiques religieuses et, de plus en plus, par les éthiques laïques. Lorsqu'il s'applique aux lois de

²⁷⁸ Dominique CALAN, « Qui veut l'insertion » in Bernard Charlot, Dominique Glasman ; Les jeunes, l'insertion, l'emploi. Paris : PUF, 1998, pp.61-62.

²⁷⁹ Andrea FUMAGALLI. *La vie mise au travail. Nouvelles formes du capitalisme cognitif*. Paris : Eterotopia-France (Rhizome), 2015, pp 12-13.

l'économie politique, l'héritage de la théorie naturelle et de l'éthique protestante est plus qu'une idéologie ; il devient sens commun et, plus encore, un principe normatif intériorisé et largement partagé par tout le monde.

Enfin pour elle, la conception du travail comme force productive et origine de la richesse naît avec la révolution française, quand le travail devient activité libre et rémunérée, et non plus soumise aux lois du servage féodal.

Dans la recherche d'emploi, au-delà de tout discours politique, le jeune a besoin de trouver un travail dans lequel il se retrouve, pour pouvoir mieux s'épanouir. C'est dans ce cadre que Philippe BERNOUX²⁸⁰, nous parle de la relation à soi et à l'estime de soi, le travail, est à la fois rapport à soi et rapport aux autres. Dans son analyse, il montre comment la maîtrise du travail donne un sens à ce travail ? Faire un « vrai boulot » selon lui, c'est valoriser l'intérêt du travail, donc lui donner un sens qui entraîne une implication venant de l'intérêt intrinsèque de ce travail, ce point apparaît essentiel à ses yeux pour comprendre la relation de l'homme au travail.

En somme, Philippe BERNOUX met un accent particulier sur le travail, en tant objet indispensable qui permet à l'homme d'être engagé dans la construction de lui-même. Son identité, dépendant de cette construction, est un processus, pas une nature figée ni le fruit de besoins prédéterminés. C'est cette identité qui contient selon lui, donc à une vision dynamique de l'agir humain, qui se traduit par le pouvoir d'agir.

Si la construction sociale est liée à l'accès à un emploi, la jeunesse malienne est confrontée à ce problème de construction identitaire. Comment se reconnaître, se sentir utile à la société et à soi-même sans un emploi ?

Contrairement à Philippe BERNOUX, Hannah ARENDT²⁸¹, en expliquant que le travail répond à la nécessité dans laquelle se trouvent les hommes d'agir sur la nature pour assurer les conditions de leur existence, parle du travail qu'est par essence une aliénation, qui n'est pas nécessairement due à la domination par d'autres hommes, mais à une raison plus essentielle : les exigences de la nature pour suivre ou celles de la culture pour participer à la société conditionnent inévitablement les activités de l'homme et déterminent son travail.

Hannah ARENDT, dans son analyse montre la différence entre le travail, qui est donc conditionné par le corps, l'empreinte matérielle de l'homme dans l'espace et dans le temps et

²⁸⁰ Philippe BERNOUX, *Mieux –être au travail : appropriation et reconnaissance* Toulouse : Octarès Editions (collection Travail et activité humaine) 2015, pp 160-161.

²⁸¹ Hannah ARENDT, citée par Pierre-Yves GOMEZ, op cit, pp 161-162.

l'œuvre qui demeure le produit de ses choix. C'est pourquoi selon elle, l'organisation sociale qui ne permet pas la réalisation de l'œuvre et qui condamne l'homme au seul travail est globalement asservissante.

En poussant la réflexion plus loin, pour Simone WEIL²⁸², le travail est en même temps la source d'un engagement, d'un dépassement de soi, et c'est précisément parce qu'il est les deux, contrainte et dépassement, que le travail est humanisant. Selon elle, exister, c'est à la fois extraire par un effort sur la nature ce qui est nécessaire et, dans ce même mouvement, comprendre comment vaincre l'obstacle, comment s'affranchir de la brutale nécessité de la nature, comment mettre de l'humain dans l'effort inévitable ? Simone WEIL montre que la concomitance de cette double nature du travail, fait qu'il est par lui-même, une source d'émancipation, car l'homme en intervenant sur son milieu, le travail « *est médiation à la fois entre l'homme et lui-même, entre l'esprit et le corps, entre l'homme et le monde* ».

En abondant dans le même sens que Simone WEIL, Pierre-Yves GOMEZ²⁸³ en montrant l'importance que constitue le travail pour l'homme, classifie le travail de la façon suivante :

-Le travail subjectif

Ici le travail façonne l'homme et permet à ce dernier de s'extérioriser sous la tutelle de son métier. Le travail est subjectif au sens où il travaille le sujet qui l'applique.

-Le travail objectif

L'objectivité dans le travail réside dans le résultat de ce dernier, car il ne saurait rester subjectif voire sans débouché, mais plutôt objectif avec un résultat attendu.

-Le travail collectif

Ici l'accent est mis sur le groupe dans le travail. Ainsi on peut faire une tâche seul et non un travail. De ce fait le collectivisme du travail libère aussi la pression qui règne en son sein afin d'apaiser le climat social. C'est un travail à la chaîne, qui montre l'interdépendance entre les personnes dans le cadre des productions de biens et services. Ce qui permet à l'homme de se sentir utile au sein de sa communauté, en participant au système de production.

-Le travail réel

²⁸² Simone WEIL, Réflexion sur les causes de la liberté et l'oppression sociale, p.88, citée par Pierre-Yves GOMEZ, op cit, p 164.

²⁸³ Pierre-Yves GOMEZ, op cit, pp. 173-186.

Ce dernier est la confrontation des trois expériences qui sont le travail subjectif, objectif et collectif, car dans la vie quotidienne on doit piocher dans toutes ces expériences pour faire un travail réel.

Dans la même logique de trouver que Dominique MEDA²⁸⁴, montre toute la difficulté à trouver une définition consensuelle du travail rendant du coup le concept du travail comme un conglomérat, qui est le produit de la juxtaposition et de l'assemblage non repensés de ces trois dimensions du travail : le travail comme facteur de production, comme essence de l'homme et comme système de distribution des revenus des droits et des protections. Selon elle, les tentatives de définition tournent autour d'une définition « extensive » (le travail comme toute action humaine difficile et porteuse de transformation) et d'une définition plus restreinte (le travail comme participation rémunérée à la production de biens et services).

C'est autour de ces trois caractéristiques que Dominique MEDA tente de mieux cerner le concept travail :

1 *Le travail, création continuée ou participation rémunérée à la production des biens et services* : Cette caractéristique fait référence à la conception commune du travail et de la réalité qui en découle. Car si par extension la volonté commune veut appeler travail des activités comme : la vie scolaire, l'amour, la participation démocratique, le travail domestique. Il faudrait aussi par ailleurs que ces activités soient créatrices de revenus et services, ce qui n'est pas le cas souvent.

2 *Le travail est une activité importante* : Dans nos sociétés actuelles, le travail a une telle importance qu'on l'a attribué à la raison d'existence. Car non seulement il permet de distinguer et de définir une bonne condition sociale mais aussi il tisse les liens entre les gens dans la communauté. Pour cela, la première conception d'une vie épanouissante est celle que mène un travailleur

3 *Le travail, obligation ou principal moyen de se réaliser* : la diversité des rapports au travail

Dans la conception Européenne le travail dépasse le stade d'obligation vers le signe de réalisation ils essayent de trouver les dimensions du travail qui sont : L'effort les avantages concret et enfin la réalisation personnelle, qu'à cela ne tienne une partie importante aussi voit

²⁸⁴ Dominique MEDA, *Le travail*, Paris : PUF (Que sais-je ?), 2004, pp.30-31.

dans le travail juste une obligation. Pour cela Dominique MEDA pense que ce sont les métiers d'art qui sont en mesure d'assurer la réalisation totale du travailleur.

A partir de ces caractéristiques Dominique MEDA, tente de donner une certaine définition du travail à des éléments suivants :

- *Le retour des pensées de légitimation du travail :*

Dominique MEDA, dans son analyse montre qu'il faut redonner au travail la place qu'il occupait avant les années d'industrialisation. Selon elle, le travail, c'est cette activité essentielle de l'homme grâce à laquelle il est mis en contact avec son extériorité la nature, à laquelle il s'oppose pour créer quelque chose d'humain, et avec les autres, avec lesquels et pour lesquels il réalise cette tâche. Le travail est donc ce qui exprime au plus haut point notre humanité, notre condition d'être social, le travail est notre essence en même temps que notre condition.

Repenser le sens du travail, revient selon D. MEDA à donner la place de l'emploi dans la vie des hommes et le rôle de l'entreprise dans la société, c'est s'ouvrir à deux logiques de pensée et d'action. La première, que nous appellerons « logique de l'emploi salarié », confond le travail et l'emploi. (...) La seconde, logique de l'activité, est plus novatrice. (...) Cela nous conduit à nous libérer de la stricte notion d'emploi pour retrouver le vrai sens du travail, conçu comme source d'accomplissement et de lien social et de subsistance pour l'homme.

- *Le travail catégorie anthropologique :*

Selon Dominique MEDA, le travail n'est pas une catégorie anthropologique, c'est-à-dire un invariant de la nature humaine ou des civilisations qu'accompagneraient toujours les mêmes représentations. Il s'agit au contraire d'une catégorie profondément historique dont l'intervention n'est devenue nécessaire qu'à une époque donnée, et qui s'est de surcroît construite par strates. Ceci signifie que les fonctions aujourd'hui remplies par le travail dans nos sociétés l'étaient, dans d'autres, par un ou des moyens différents, par un ou des systèmes différents.

Dominique MEDA explique la conception chrétienne sur le travail qui n'est autre que l'activité fondamentale de l'homme, qui tout ensemble ajoute de la valeur au monde et à lui-même, c'est-à-dire spiritualise la nature et permet l'approfondissement des rapports avec autrui. Le travail humain est donc selon elle, la continuation sur terre de la création divine, mais aussi un devoir social que chacun doit remplir du mieux qu'il le peut.

- *Le travail lien social :*

Dominique MEDA rapporte ici la vertu du travail dans la cohésion sociale, pour qui le travail permet l'intégration sociale et constitue l'une des formes majeures du lien social. Selon Dominique MEDA : « *Dans l'esprit des auteurs qui la défendent, cette thèse recouvre plusieurs éléments, qui sont le plus souvent confondus et que l'on peut classer sous quatre chefs principaux : le travail permet l'apprentissage de la vie sociale et la constitution des identités (il nous apprend les contraintes de la vie avec les autres) ; il est la mesure des échanges sociaux (il est la norme sociale et la clef de contribution-rétribution sur quoi repose le lien social) ; il est un lieu de rencontres et de coopérations, opposé aux lieux non publics que sont le couple ou la famille* ».

Dans son argumentaire D. MEDA montre que le travail est facteur d'intégration non seulement parce qu'il est une norme, mais aussi parce qu'il est l'une des modalités d'apprentissage de la vie en société. Il donne donc accès à autrui, à soi-même et à la règle sociale. Il recouvre en même temps une dimension de sociabilité, celle que l'on développe au bureau, aux guichets, dans l'atelier, en équipe, une sociabilité douce opposée aux rapports hiérarchiques et aux rapports privés.

En somme, dans le cadre du travail comme facteur de développement de lien social, Dominique MEDA dit que : « *Le vrai travail est fondamentalement social puisqu'il unit dans un effort accepté par tous l'ensemble des producteurs, qui réalisent ensemble la production nécessaire non seulement à la satisfaction des besoins humains, mais aussi à la réalisation des désirs, individuels et collectifs. Le travail, c'est l'œuvre réalisée collectivement, et c'est la médiation majeure, le vrai moyen de communication entre des individus qui ne produisent plus de façon aliénée* ».

En extrapolant les analyses de Dominique MEDA, le travail comme lieu du développement du lien social et de la réalisation de soi colle bien avec les réalités du travail au Mali. En effet, le Mali est un pays dont la population est majoritairement rurale, où la part de l'emploi à l'économie alimentaire est de 80%²⁸⁵ (c'est de même au Tchad, au Niger et au Burkina Faso). Ce qui montre qu'une part considérable est donnée aux activités d'agriculture. Le travail de la terre demande d'autres personnes, un travail de groupe vu que les moyens de production sont encore rudimentaires. Les jeunes ruraux sont organisés en association par groupe d'âge, ces groupes constituent des équipes de travail en toute circonstance ; en travaillant, ces

²⁸⁵Thomas ALLEN, Philipp HEINRIGS, Inhoi HEO, Agriculture, alimentation et emploi en Afrique de l'Ouest, OCDE-Secrétariat du club du sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 2018, p.7.

jeunes gens apprennent à vivre ensemble en communauté où ils renforcent les liens de solidarité entre eux, apprennent à se réaliser et à apporter à l'autre.

Aussi les liens de famille en Afrique au sud du Sahara en général et au Mali en particulier sont très forts, où chacun travaille en premier lieu pour sa famille au sens africain du terme. Le travail devient alors un devoir moral qu'il faut accomplir pour apporter sa part la construction de la famille, de sa communauté. Ce devoir de prise en charge sociale et économique imposée pousse l'individu à se battre, à se construire une personnalité, à travailler pour avoir sa place parmi les siens.

Enfin, les producteurs ont compris qu'il faut s'organiser en coopératives de producteurs pour faire face aux difficultés du marché de l'emploi. Ces coopératives (de producteurs de coton, producteurs de lait, les maraichers, les orpailleurs traditionnels, les bouchers, les commerçants détaillants, etc.), en se mettant ensemble pour travailler créent des liens sociaux qui ne peuvent que renforcer les liens économiques. Donc le travail répond ici à une double utilité la recherche du gain et le renforcement de la cohésion sociale et du développement de soi.

BLOSSFELD²⁸⁶ pour sa part en analysant la situation, distingue deux systèmes archétypaux des relations d'emploi

-les systèmes ouverts et les systèmes fermés et fait les hypothèses suivantes à propos de leurs conséquences sur la transition des jeunes vers l'emploi. Les systèmes ouverts se caractériseraient par :

- 1- Une sécurité économique relativement basse pour la plupart des emplois ;
- 2- Un environnement qui étend la flexibilité du marché du travail à la plupart des groupes sociaux ;
- 3- L'importance du capital humain ;
- 4- Une entrée relativement aisée sur le marché du travail ;
- 5- La prédominance d'un chômage de courte durée ;
- 6- Un relativement haut degré de mobilité de l'emploi.

Quant aux systèmes d'emploi fermés, ils se caractériseraient selon BLOSSFELD par les traits suivants :

²⁸⁶ BLOSSFELD, cité par Olivier GALLAND, op. cit, pp. 160-161

1- Des formes d'emploi précaires hautement concentrées sur certains groupes cherchant à accéder au marché du travail (jeunes, femmes, chômeurs) ;

2- Une importance moindre accordée aux ressources individuelles en capital humain ;

3- Une entrée difficile sur le marché du travail, notamment en période de haut niveau général de chômage ;

4- Un chômage de plus longue durée ;

5- Un taux de mobilité de l'emploi relativement bas.

En somme BLOSSFELD admet la chose suivante : *« D'un certain point de vue, les systèmes fermés sont clairement défavorables aux jeunes, mais d'un autre point de vue, si l'on se place dans une perspective de cycle de vie, ils offrent à la plupart des jeunes, après une phase de transition flexible, la certitude d'en sortir par le haut et d'accéder à un emploi stable. Mais tous les jeunes bénéficient-ils, à terme, de cette amélioration de leur situation ? »*

Certains auteurs pensent qu'il ne faut donner au travail, une place centrale, qu'il n'a pas toujours été considéré comme tel par le passé.

Pierre-Yves GOMEZ²⁸⁷, commence par se poser la question si réellement le travail est une malédiction divine infligée à l'homme ? Pour avoir la réponse il se penche sur l'étymologie du mot « Travail » qui à l'origine vient d'un instrument de torture romain appelé *tripalium*. De ce même mot est sorti selon lui, le terme Anglais travail qui signifie voyager, et en Espagnol trabajo signifie aujourd'hui travail mais a eu aussi le sens de voyager. Alors de part ce retour sur l'étymologie de travail ça sera de l'obscurantisme que de dire qu'il est juste une punition divine infligée à l'homme. En effet Pierre-Yves GOMEZ dans son argumentaire montre que même si dans l'esprit biblique, le travail est une dimension essentielle de la nature humaine, qui permet aux humains de participer activement à embellir une terre que Dieu leur a confiée pour qu'ils en prennent soin, aujourd'hui il serait inapproprié de définir le travail à partir de là. Cette origine selon Pierre-Yves GOMEZ, que l'on répète en écho, sert de matrice historique à une conception accablante du travail vu comme un supplice, une aliénation pathétique de la liberté. Or cette étymologie est largement fantaisiste.

Parler aujourd'hui du travail dans son religieux (au sens judéo-chrétien que musulman) n'est plus d'actualité ou encore de la définition étymologique. Le débat scientifique n'est plus à

²⁸⁷ Pierre-Yves GOMEZ, op cit, pp 151-154.

ce niveau, même si ces théories ont servi de base au départ. Aujourd'hui, il est plus judicieux, de s'intéresser aux différentes transformations qu'a connues le travail, sa centralité dans la vie sociale au-delà des questions économiques.

En abondant dans la logique de la transformation du sens du travail, Bruno FLACHER²⁸⁸ martèle que le travail a perdu son sens premier qu'est son rôle intégrateur social. Cela est dû au chômage de masse et à la substitution de règles individuelles aux règles collectives. Selon lui, affirmer aujourd'hui le droit au travail, c'est affirmer un droit à l'existence sociale par le salaire. Si le droit au travail suppose aujourd'hui la croissance économique, il réclame aussi le droit du travail, celui-ci contribue à créer, dans une économie de marché, les conditions d'une « saine » concurrence, celle qui n'accorde pas une prime au « moins-disant social ».

En somme, l'analyse de Bruno FLACHER montre que le chômage de masse et l'individualisme ont réduit à néant l'aspect social du travail. Tout en sachant que le lien social s'éteint face au lien marchand, il lance un appel au lien politique pour harmoniser travail et solidarité. Pour cela il se penche sur le droit au travail qui suppose un droit à la vie avant tout. En ce sens ce droit impose aussi un droit du travail qui permettra d'accroître la productivité.

Une autre analyse de la situation du chômage attribue la cause au développement de la technologie, c'est à dire la mécanisation des moyens de production. En effet si pour beaucoup d'auteurs, l'industrialisation a été un facteur du développement de la crise de l'emploi, d'autres par contre montrent encore combien il est difficile de se passer des services de l'homme dans le système de production.

De nombreux auteurs ont pris le contre-pied des pensées du déclin du travail en réaffirmant au contraire sa centralité, cette position est notamment bien incarnée par l'ouvrage *la France malade du travail* (1995) coécrit par Claude DUBAR, Christophe DEJOURS et Jacques de BANDT, pour eux, il est impossible de se passer du travail, présenté à la fois comme emploi source de revenu, activité organisée source de reconnaissance collective, d'activité individuelle source d'accomplissement de soi. Ces auteurs rejettent le diagnostic du remplacement de l'homme par les machines. Primo, les processus de production les plus automatisés ne peuvent se passer du travail vivant, il faut pour le moins des hommes pour s'assurer du fonctionnement des machines, et pour intervenir en cas de pannes ou d'aléas. Secundo, certains emplois peuvent être créés, les besoins existent, mais sont peu compatibles avec la logique de la rentabilité et du

²⁸⁸ Bruno FLACHER, op cit, pp.125-127.

profit qui prévaut et à laquelle se soumet l'Etat. Tertio, le travail reste la source de revenu principal des hommes, ils en tirent leurs revenus d'existence, de façon directe ou indirecte²⁸⁹.

En Afrique, plus particulièrement en Afrique au sud du Sahara, l'accès à l'emploi est un véritable parcours de combattant. Si tous dans les pays développés, aussi bien qu'en voie de développement connaissent le chômage, les causes sont cependant différentes. De nombreux auteurs attribuent le chômage des jeunes en Afrique à la mauvaise préparation des systèmes scolaires.

C'est pourquoi la CONFEMEN²⁹⁰ après analyse, trouve que le problème d'emploi se trouve dans l'inadaptation de l'offre d'enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP) au marché de l'emploi.

De ce fait la CONFEMEN martèle les constats suivants qui aggravent les problèmes d'emploi :

~ L'offre : Actuellement, les systèmes d'ETFP sont presque entièrement axés sur les métiers d'emplois salariés du secteur formel, en pleine récession, alors que les emplois disponibles se trouvent à 90% dans le secteur informel rural ou urbain. En outre, les dispositifs actuels d'ETFP ont développé, dans la majorité des pays du Sud, des formations professionnelles de longue durée de type secondaire. Parallèlement, ces dernières années, une explosion de l'ETFP dans les formations tertiaires, accentuée par l'offre de formation des établissements privés, a laissé entrevoir des difficultés d'insertion professionnelle. De plus, la multiplication des filières de formation trop spécialisées réduit l'employabilité des jeunes surtout dans le secteur informel, là où justement une plus grande polyvalence constituerait un atout pour le chercheur d'emploi.

~ Du rendement : Hormis les filières touchant à l'agriculture, l'ETFP accuse un faible rendement externe. L'inadaptation des profils de formation aux besoins du marché de l'emploi engendre un chômage des diplômés dans l'enseignement technique et professionnel, en particulier dans les filières commerciales. Les programmes d'étude, tournés majoritairement vers l'emploi salarié du secteur formel, ne tiennent pas suffisamment compte de la multiplicité des

²⁸⁹ L. JACQUOT ; B. BALZANI, op. cit, pp. 86-87.

²⁹⁰ CONFEMEN. *L'Insertion des jeunes dans la vie active par la formation professionnelle et technique*. Dakar, 1999, p20, consulté sur le site http://www.confemen.org/wp-content/uploads/2012/08/insertion_des_jeunes.pdf

compétences et technologies, ne comportent aucun volet visant la formation à l'auto-emploi, facteurs de réussite dans le domaine économique qu'il soit formel, informel, rural ou urbain.

~ De la carte scolaire : La distribution géographique de l'offre de formation indique le plus souvent une concentration dans les zones urbaines, ce qui, entre autres, entraîne l'émigration des jeunes des régions rurales vers les centres urbains. Les phénomènes migratoires provoqués par l'urbanisation constituent une source de déséquilibre grave entre les compétences acquises sur le tas en milieu rural par les migrants et les compétences nécessaires à l'exercice des activités urbaines. Cette migration n'apporte que peu de compétences utilisables en zone urbaine et vide les zones rurales de leurs forces productives. L'urbanisation déstabilise donc les lieux où doivent s'opérer les équilibres entre l'offre et la demande de travail.

L'analyse de la CONFEMEN décrit parfaitement la situation de la formation au Mali, qui oscille entre une mauvaise identification des besoins de formation c'est-à-dire la fameuse inadéquation entre la formation et l'emploi qui fait toujours débat ; une mauvaise préparation des jeunes vers les métiers d'emploi indépendant ; et une mauvaise répartition des écoles sur l'ensemble du territoire national posant un problème d'accès à l'éducation pour tous.

Ndongo Samba SYLLA²⁹¹ dans son analyse de la situation de l'emploi en Afrique, nous parle de quelques-uns des traits structurels de l'emploi en Afrique, à savoir :

- Une première caractéristique structurelle qu'est la malabsorption de la force de travail, ou encore gaspillage des ressources humaines, est un symptôme du sous-développement des forces productives et d'une organisation économique dysfonctionnelle. L'une des manifestations de ce dysfonctionnement se traduit selon lui, par un chômage ouvert et involontaire, qui affecte davantage les couches urbaines, notamment les jeunes de la classe moyenne et les diplômés. Ce qui ouvre la porte au sous-emploi, qui occupe l'écrasante majorité des travailleurs africains dans des emplois peu productifs dans le secteur agricole et dans le secteur informel, sachant surtout l'absence de filets de protection sociale.

- Une deuxième caractéristique structurelle est que la croissance de l'emploi a été alimentée essentiellement souvent à plus de 90% par les emplois informels (ceux du secteur informel, plus ceux du secteur moderne) durant ces quatre dernières décennies. Ndongo Samba SYLLA montre ici le regain de croissance économique enregistré depuis le début des années 2000 qui n'a pas débouché sur une création massive d'emplois décents au niveau du continent. Cette réalité, habituellement rendue selon lui, sous l'expression *jobless growth*, implique que la

²⁹¹ Ndongo Samba SYLLA, op. cit p. 291.

croissance économique crée surtout des emplois informels en masse (Commission économique pour l'Afrique et Union africaine, 2010).

La troisième caractéristique structurelle importante : en raison de sa forte croissance démographique, l'Afrique est de nos jours la région où l'augmentation de la force de travail est la plus rapide.

Dans la recherche d'emploi, les éléments les plus importants restent le profil de formation du jeune et son expérience pratique dans le travail. Le seul recrutement de personnel où on ne demande pas l'expérience du candidat reste le concours d'entrée à la fonction publique. Alors, dans un pays comme le Mali, où le chômage prend de plus en plus d'ampleur, comment le jeune peut avoir une expérience sans pour autant trouver un premier emploi ? Quelle autre alternative faut-il trouver pour résoudre ce problème d'expérience du jeune qui amène aujourd'hui la sphère de la recherche d'emploi au point de décourager les jeunes dans leur quête de premier emploi ?

L'Union Africaine dans son rapport sur l'emploi en 2011, montre que malgré les opportunités variées qui apparaissent par le biais des économies créatives d'emplois, il restera toujours des jeunes qui ont besoin d'une forme ou d'une autre d'emploi. Les jeunes africains devraient également avoir la possibilité de développer leurs compétences psychosociales par le bénévolat. Etant donné les nombreuses situations d'urgence sociales, les catastrophes et les conflits qui surgissent sur le continent, le bénévolat est un moyen permettant d'acquérir et de partager les compétences à un coût minimal. Le bénévolat peut améliorer la participation des jeunes et mobiliser leur énergie et leur vigueur pour contribuer à l'exécution des plans nationaux, régionaux et mondiaux de développement tout en renforçant les compétences psychosociales et professionnelles. Au nombre des avantages du bénévolat figurent une plus grande aptitude à l'emploi et le sentiment de satisfaction qui naît après qu'on aide l'autrui et contribue à constituer un capital social bien fondé. Tout en renforçant leur efficacité personnelle et politique, le bénévolat fait mieux connaître par les jeunes les besoins des différents groupes de la société.

Au moment où depuis plus de 10 ans, ceux qui quittent l'université se retrouvent sur un marché du travail dur, il faut aux diplômés plus que leur diplôme universitaire pour se distinguer dans la concurrence. Le bénévolat peut aider les jeunes à cet égard en leur faisant acquérir une expérience professionnelle qui peut les aider dans leur parcours vers l'emploi.

Ce rapport montre qu'il existe plusieurs organisations et initiatives qui fonctionnent en Afrique à l'aide de contributions de jeunes bénévoles. Avec des sections dans 17 pays africains, la young Men's Christian Association est l'un des mouvements de jeunes les plus anciens et les

plus grands du monde. Elle autonomise les citoyens, en particulier les jeunes et les femmes, pour les amener à prendre des responsabilités accrues, à assumer le rôle dirigeant à tous niveaux et à œuvrer à l'avènement d'une société équitable.

Au Mali, le gouvernement a compris l'importance du bénévolat pour la construction de l'identité du jeune, mais aussi pour la quête d'une première expérience professionnelle de terrain. C'est dans ce cadre qu'il a été créé un Centre National pour la Promotion du Volontariat en 2011. En effet, placé sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne, le CNPV recrute 150 jeunes volontaires (jeunes diplômés et jeunes avec une qualification) pour deux (2) ans répartis sur toute l'étendue du territoire national, auprès des structures de l'Etat, les ONG, les Organisations de la Société Civile, les Collectivités Territoriales, les Associations Villageoises, les Coopératives de Productions etc., pour apporter leur aide à ceux qui sont dans le besoin. Ces jeunes volontaires perçoivent une allocation mensuelle de cinquante mille (50.000) FCFA et logés par les structures d'accueil, en apportant leur appui à ces hommes et femmes dans le besoin se sentent utiles à eux mais aussi à la société, et au pays tout entier. Donc le CNPV constitue donc une meilleure réponse à l'épineuse question de premier emploi, de première expérience.

Badara Alou TRAORE²⁹² en retraçant l'évolution sociopolitique de la jeunesse malienne, met en exergue le problème d'emploi des jeunes, qui grâce à la scolarisation massive lui ouvre les vannes de l'éducation bien qu'au terme de la troisième décennie, le présent rime avec un taux sans précédent de diplômés. Au moment où ces diplômés pensaient jouir de leur droit à un emploi permanent, décent et rémunéré, de leur droit aux sociabilités juvéniles, la situation change : nouveau contexte, nouveau dispositif sans mesures d'accompagnement, laissant ces jeunes diplômés à la merci de la galère, transformant l'aspiration en désespoir avec le concours d'entrée à la fonction publique.

Cependant, Badara Alou TRAORE, montre un changement de situation de 1991²⁹³ à nos jours, une nouvelle expérience qui est en cours : pluralisme politique, démocratie et décentralisation. Selon lui, dans ce contexte de liberté d'association et d'expression, surtout de décentralisation, les jeunes n'acceptent plus les lignes directrices tracées par les adultes sous le

²⁹² Badara Alou, TRAORE, op cit, p17

²⁹³ Le 26 mars 1991, le président Général Moussa TRAORE fut renversé par un coup d'Etat militaire, avec pour objectif d'instaurer la démocratie et le multipartisme choses qu'il avait réfugié durant des années. Ce coup d'Etat a donné un nouvel élan à la jeunesse malienne car elle a été l'un des piliers du renversement. A ce titre, elle a demandé une participation active à la gestion de l'Etat.

couvert de l'Etat ; se prononcent clairement pour leur insertion sociopolitique et leur implication dans le processus de développement.

En effet, le 26 mars 1991, le président Général Moussa TRAORE fut renversé par un coup d'Etat militaire, avec pour objectif d'instaurer la démocratie et le multipartisme choses qu'il avait refusé durant des années. Ce coup d'Etat a donné un nouvel élan à la jeunesse malienne car elle a été l'un des piliers du renversement. A ce titre, elle a demandé une participation active à la gestion de l'Etat. Pour cela la junte militaire au pouvoir a autorisé l'entrée d'un représentant de la jeunesse en son sein pour défendre leurs intérêts tout en participant à la gestion du pays. Cet élan de participation a donné un nouveau souffle non seulement à la jeunesse, mais aussi aux dirigeants pour mettre les problèmes de la jeunesse au cœur des préoccupations.

Mais en dépit des efforts consentis, les problèmes demeurent constants dont le principal restait les questions d'emploi, vu que le lot de jeunes diplômés grandissait d'année en année.

C'est ce qui ressort de l'étude de Siriki ZANGA et COULIBALY Tingana ²⁹⁴ avec une population jeune de 15 à 34 ans représentée à Bamako 38% de la population totale et 55% de la population active en 1996 contre respectivement 34% et 53% en 2001. A Cotonou, les évaluations donnent respectivement 39% et 62% en 1996 contre 41% et 58% en 2001. Les jeunes représentent donc une bonne frange de la population et constituent le gros des chômeurs identifiés dans chacune des villes étudiées : à Bamako, ils représentent 86 et 78% respectivement en 1996 et en 2001. A Cotonou, ces valeurs sont évaluées respectivement à 79 et 73%, ces jeunes composent plus de la moitié des actifs occupés.

Pour nous, ces différents documents touchent le cœur du problème de l'emploi de façon générale en Afrique. En effet, le grand défi qui se pose aujourd'hui est l'éducation de masse imposée par les partenaires techniques et financiers qui n'est pas en conformité avec l'éducation de qualité. Indépendamment de cela, il faut retenir le décalage qui existe entre les offres de formation et les besoins du marché de l'emploi. Compte tenu de la situation hydrographique du Mali, arrosé de bout en bout par les fleuves Sénégal et Niger, une des solutions envisageables serait alors de réorganiser le secteur primaire, pour le rendre plus attrayant afin de permettre aux jeunes de s'y orienter. Cela pourrait réduire considérablement le taux de chômage au Mali

²⁹⁴ Siriki, Zanga ; Tingana, Coulibaly. *Diplômes et insertion des jeunes actifs occupés sur le marché du travail à Bamako et à Cotonou*. Bamako : Afristat, 2003, p12, consulté sur le site http://www.afristat.org/contenu/doc_travail_experts/Jeunesse%20et%20crise%20emploi.pdf

Quant au bénévolat, les dirigeants africains doivent prendre des initiatives qui le soutiennent et l'encouragent, compte tenu des avantages qu'il offre pour les perspectives d'emploi futures et sa valeur en tant que moyen permettant de doter les jeunes de compétences sociales pour leur insertion dans le processus de développement. Les jeunes devraient se voir offrir un accès facile aux possibilités de bénévolat. S'ils peuvent facilement identifier de telles possibilités dans leurs communautés locales, ils seront plus susceptibles de se porter bénévoles.

En conséquence, avec une assistance des organisations de la société civile, des petites et moyennes entreprises et d'autres parties prenantes, les gouvernements devraient faciliter les possibilités de bénévolat qui sont claires et attrayantes pour les jeunes.

Au Mali des efforts considérables sont en train d'être fait par l'Etat pour la promotion de l'emploi jeune.

Le discours de la directrice de l'APEJ lors de la cérémonie de lancement du sixième contingent de stagiaires semble illustrer cela : *« Au Mali, le cadre institutionnel du ministère en charge de l'emploi s'est renforcé avec la Direction Nationale de l'Emploi, la Direction Nationale de la Formation Professionnelle et l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes. Ces structures complètent celles qui existent déjà à savoir l'Agence Nationale pour l'Emploi, le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage, le Réseau des Unités de Formation et d'Appui aux Entreprises/Maintenance et Bâtiment, le Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi, l'Observatoire pour l'Emploi et la Formation. Elles concourent toutes à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle.*

Au-delà du renforcement institutionnel, l'Etat a mené des actions d'envergure en vue d'absorber l'épineux problème du chômage des jeunes. On peut retenir, entre autres: le programme emploi jeunes ; le fonds national pour l'emploi des jeunes ; le projet d'insertion des jeunes ruraux ; le projet corps des volontaires maliens ; le programme national de promotion de la jeunesse. »

Il est vrai que beaucoup de structures ont été créées au Mali pour absorber le problème de chômage. Cependant, il faut souligner, qu'il ne suffit pas seulement de créer des structures, mais il faut surtout leur donner les moyens de leurs politiques et analyser leur efficacité. Il existe par exemple le cas de l'APEJ où on envoie 2000 jeunes en stage d'une année dans différentes structures de l'Etat, des privées et des ONG. Dans certains cas, ces jeunes sont envoyés dans des structures qui ne correspondent pas à leur profit. Ils sont souvent employés dans les

administrations publiques comme coursiers, entres autres. Cela ne résout pas le problème d'emploi, car la plupart de ces jeunes se retrouve dans la rue à la fin du stage, sans avoir acquis des compétences fiables.

L'avenir du travail pose des problèmes tant en ce qui concerne ses formes, son volume, son organisation que sa place dans la vie des individus et l'organisation de la société. Savoir si le travail doit rester central dans le système de valeur et doit jouer un rôle moteur dans la construction et le maintien des liens sociaux fait l'objet de débats. Sachant qu'aujourd'hui le chômage gangrène tous les secteurs d'activité, où le lot des jeunes sans emploi s'agrandit de jour en jour en dépit des efforts consentis.

Les Etats Généraux sur la Jeunesse de 2008 montrent, en dépit de ses efforts, que les jeunes paraissent en marge des champs politiques, économiques et socioculturels du développement. Pendant près de 10 ans les jeunes ont usé de leur droit d'association en créant une multitude de regroupements autour d'objectifs divers. Le constat que l'on peut faire au terme de cette décennie, est que les jeunes ne sont pas organisés comme une force sociale capable d'occuper leur place dans la société malienne. En plus de cela, la confusion qui règne sur la classification des associations de jeunesse rend difficile une aide différenciée en faveur des jeunes. Cette situation crée chez les jeunes un rejet de la vie associative rendant du coup difficile l'une des missions de ces organisations à savoir : être une école de civisme et d'apprentissage de la citoyenneté et de l'esprit d'entraide. L'administration de la jeunesse face à cette situation n'est pas préparée pour fournir une assistance adaptée aux besoins d'organisation et de fonctionnement de ces structures.

III - Les problèmes liés à l'accès à l'emploi

Le chômage est fondamentalement lié au salariat, mais depuis la fin de la seconde guerre mondiale, s'est fondamentalement aggravé. On assiste donc à partir de 1945 à 1960, à l'apparition de chômage « conjoncturel » et du chômage « frictionnel » qui sont enregistrées lorsque des offres et des demandes semblent ponctuellement désynchronisées²⁹⁵.

Chantal Nicole DRANCOURT ; Laurence Roulleau BERGER²⁹⁶ attribuent la crise de l'emploi non seulement à « *un modèle économique en crise* » dû aux deux chocs pétroliers du

²⁹⁵ Marcelle STROOBANTS, op cit, p. 103.

²⁹⁶ Chantal Nicole DRANCOURT ; Laurence Roulleau BERGER, op. cit, 2002, pp.7-10.

début des années 1970 et leur onde de choc sur la recomposition des systèmes de production au niveau mondial vont profondément remettre en cause les schémas de développement socioéconomique des « Trente Glorieuses ». Mais aussi à « *un marché du travail en mutation : vers une ère postindustrielle* » dans un climat de crise à l'échelle internationale, qui selon elle, va provoquer des transformations sans précédent de l'organisation productive ; lesquelles transformations ont mis en cause l'organisation tayloriste du travail.

Muxel ANNE²⁹⁷ quant à lui, explique que les bouleversements de l'emploi sont liés à des contraintes systémiques, notamment à la massification de l'enseignement supérieur et à l'allongement du temps des études. Selon lui, même les jeunes dotés en diplômes, bien que moins démunis, sont aussi de plus en plus confrontés à une relative fermeture du marché de l'emploi et aux risques de dévalorisation de leur diplôme et donc de déqualification professionnelle.

Il conclut en disant que si l'on doit s'interroger sur l'existence d'une dépossession objective des moyens d'accès des jeunes à leur autonomie sociale et économique, on ne peut contester les dysfonctionnements récurrents et allant croissant dans l'articulation entre le système éducatif et le marché de l'emploi en France.

Dans son ouvrage *La fin du travail* Jeremy RIFKIN²⁹⁸ par contre attribue les causes du problème d'emploi de la révolution technologique (la substitution massive des machines aux travailleurs) et des nouveaux modes de gestion et d'organisation des entreprises (l'informatique et l'automatisation suppriment non seulement des tâches d'opérateurs peu qualifiés mais aussi des emplois très qualifiés). Selon lui, seule une élite composée des « manipulateurs de symbole » échapperont à ce destin –car disposant de compétence sophistiquées non robotisables.

Aussi pour L. JACQUOT ; B. BALZANI²⁹⁹, le chômage est dû aux nouvelles technologies envahissent tous les secteurs d'activité et entraînent une diminution drastique des emplois ; elles détruiraient beaucoup plus d'emplois qu'elles n'en créeraient. Dans leur analyse, ils trouvent que la condition salariale s'effrite et les politiques volontaires pour résorber le chômage ne feront que polariser la société , entre d'un côté , une élite de gestionnaires ,de chercheurs et manipulateurs d'informations surqualifiés , et de l'autre ,une majorité stable dans un monde de plus en plus automatisé .

²⁹⁷ Muxel ANNE, op cit,pp.28-29.

²⁹⁸ Jeremy RIFKIN, *La fin du travail* ; La Découverte, 1996, cité par Bruno FLACHER, op cit. p100.

²⁹⁹ L. JACQUOT ; B. BALZANI,op cit, p.85-86.

De même, Dominique MEDA³⁰⁰ il faut admettre aussi que le problème d'emploi est lié à la diffusion massive de nouvelles technologies de production, d'information et de communication ; à la mondialisation et à l'exacerbation de la concurrence entre les pays et les entreprises, la montée des logiques financières à côté des logiques industrielles. Mais aussi à d'autres causes comme, la tertiarisation des économies, la montée des préoccupations liées au client et à la qualité y ont tous contribué.

Si trouver un emploi était autrefois l'ordre normal des choses pour un jeune diplômé fraîchement sorti de l'école, ce processus est aujourd'hui devenu un véritable parcours de combattant.

Claude TROTTIER³⁰¹, l'entrée sur le marché du travail est pour une proportion non négligeable de jeunes, une épreuve marquée de difficultés. Pour lui, ces difficultés sont liées d'une part au faible niveau de qualification des jeunes, à l'inadaptation du système éducatif et à l'absence d'un support adéquat de la part de leur famille ; mais aussi pour d'autres, à la conjoncture économique et aux transformations structurelles de l'économie découlant de la mondialisation.

Abondant dans le même sens pour José ROSE³⁰², les difficultés d'insertion trouveraient leur source dans l'inadaptation du système scolaire et leur exutoire ambigu dans les politiques publiques. Mais elles seraient également dues aux firmes à cause de leurs pratiques sélectives défavorables aux jeunes.

Pour Sabine ERBES-SEGUIN³⁰³ quant à elle, les processus successifs d'industrialisation ont tous provoqué des transformations, plus ou moins importantes, des relations de travail. La première révolution industrielle, celle du XIXe siècle a produit la relation salariale. Elle reposait lourdement sur le labeur- mal- salarié des hommes, des femmes et des enfants. Les suivantes ont transformé le rapport au travail, sinon le salariat : passage au travail à la chaîne au début du XXe siècle, puis l'automatisation dans les années cinquante. Ces transformations, tout en parcellisant le travail, ont également permis une lente amélioration de la condition salariale. Reformuler

³⁰⁰ Dominique MEDA, op. cit, pp. 62-63.

³⁰¹ Claude TROTTIER, « Les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle : acteurs ou victimes de conditions défavorables » in Jacques Hamel ; Olivier Galland ; Vincenzo Cicchelli. La jeunesse n'est plus ce qu'elle était. Rennes : Presses Universitaire Rennes (collection le sens social), 2010, pp.155-156.

³⁰² José ROSE, « Peut-on parler de stratégie d'insertion des jeunes ? » in Madeleine GAUTHIER et Jean-François GUILLAUME, op cit., p 161.

³⁰³ Sabine, ERBES-SEGUIN, *la Sociologie du travail*. Paris : Editions la découverte (Collection Repères), 2004, p.5.

Si les transformations des moyens de travail ont eu pour conséquence l'amélioration des conditions de travail et des salaires ; ces conditions aussi ont abouti à l'intéressement des femmes aux activités de production, c'est-à-dire au salariat. C'est pourquoi Margaret MARUANI³⁰⁴ en abordant le problème d'emploi jette la cause sur le développement rapide et massif du salariat féminin, qui s'est soldé par une fixation continue des femmes dans l'activité. Cette féminisation de la population active est due selon elle, dans une large mesure aux transformations des comportements d'activité des femmes en âge d'avoir et d'élever des enfants (25-49 ans) ; si les femmes étaient les éléments les moins actifs avant, aujourd'hui, elles constituent une part dynamique des chercheurs d'emploi.

Cette réalité correspond aussi aux réalités maliennes, où les femmes s'émancipent petit à petit avec les politiques de discriminations positives du genre, faisant de la scolarisation des filles une priorité nationale pour que la majorité des filles sache lire et écrire. Cette politique a eu pour conséquence une arrivée massive des jeunes filles sur le marché de l'emploi au Mali, créant du coup un surplus d'effectif des demandeurs d'emploi.

Le problème d'emploi est abordé autrement par Olivier GALLAND³⁰⁵, pour qui obtenir un emploi stable représente évidemment une étape cruciale dans la transition vers l'âge adulte, encore que cette condition ne soit suffisante pour assurer l'indépendance économique. Il faut aussi que cet emploi garantisse des revenus qui permettent d'atteindre un niveau de vie décent et de subvenir aux besoins essentiels.

Contrairement à tous ces auteurs ci-dessus, George FRIEDMAN³⁰⁶ pense que l'application des techniques électroniques a surtout donné à l'ouvrier une valeur intellectuelle. Selon lui la production, loin de donner partout congé à l'homme continuera longtemps encore, tout en libérant pour des tâches moins pénibles ceux que nous avons appelés naguère les « bouche-trous » de la mécanisation, d'employer un nombre important et relativement croissant d'ouvriers qualifiés dont les postes peuvent être hautement revalorisés par les connaissances, l'attention, la responsabilité qu'ils impliquent et, en conséquence, le statut dont ils jouissent.

Reformuler

³⁰⁴ Margaret MARUANI. *Travail et emploi des femmes*. Paris : La Découverte (collections repères), 2011, p.15.

³⁰⁵ Olivier GALLAND, *op. cit.*, pp. 151-152.

³⁰⁶ George FRIEDMAN. *Le travail en miettes, spécialisation et loisirs*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 1964, p.163.

De même, Alfred SAUVY³⁰⁷ montre que le problème d'emploi n'est pas dû au progrès, mais qu'au contraire, que le progrès de productivité accroît l'emploi. Le nombre de sans travail ou de sous-employés est beaucoup plus élevé dans les pays sous-développés, à l'économie agricole que dans les pays industriels, même en période de dépression.

Le problème d'emploi en Afrique est un véritable parcours de combattant, tant pour y accéder, que pour s'y maintenir.

Dans son article, Aminata NIANG³⁰⁸ analyse la situation de l'emploi des jeunes qui constitue un phénomène qui se pose avec acuité à tous les Etats, aussi bien développés, qu'en voie de développement, caractérisé par la mondialisation, une situation économique difficile aggravée par un accroissement démographique inquiétant, mais elle attribue aussi la crise de l'emploi à la mise en place des politiques et programmes d'ajustements structurels, qui est une spécificité des pays africains. De même Mame Coumba GUEYE³⁰⁹ attribue le problème d'emploi en Afrique à la réduction des effectifs dans la fonction publique et dans le privé, la restructuration des sociétés parapubliques et les fermetures d'usines et de services. Ce qui crée selon elle, un sureffectif au niveau tertiaire (les activités de commerce) aussi bien pour les jeunes non diplômés que pour les jeunes diplômés, mais elle admet que pour une solution au problème d'emploi des jeunes, qu'il faut une croissance économique soutenue.

Odile J. ASIM³¹⁰, quant à elle dans l'analyse de la situation d'emploi au Cameroun, attribue le problème d'emploi aux changements survenus dans l'économie mondiale et dans celle du Cameroun en particulier qui ont eu une influence non négligeable sur le niveau et la structure de l'emploi. A ces causes, elle ajoute le taux élevé de la population juvénile dans tous les pays en voie de développement et en particuliers au Cameroun qui a une population jeune à 64,9%.

Cheikh Tidiane DIOP³¹¹, toujours dans la logique du problème d'emploi, parle d'une absence de politique éducative responsable, ce qui conduit selon lui, à des pratiques

³⁰⁷ Alfred SAUVY. La montée des jeunes. Paris : Galmann-Levy, 1959, p.202.

³⁰⁸ Aminata NIANG, « L'emploi des jeunes en milieu urbain dakarois : nécessité d'une analyse de genre », in AFARD/AAWORD. Programme de leadership pour les jeunes. Les jeunes africaines et la recherche : les potentialités à renforcer. Dakar : Presse de l'Imprimerie Saint- Paul, 2002, pp.13-19.

³⁰⁹ Mame Coumba GUEYE, « Femmes, jeunes et emploi : plaidoyer pour une justice sociale » in AFARD/AAWORD. Programme de leadership pour les jeunes. Les jeunes africaines et la recherche : les potentialités à renforcer. Dakar : Presse de l'Imprimerie Saint- Paul, 2002, p.25.

³¹⁰ Odile J. ASIM, « Genre et emploi des jeunes au Cameroun » in AFARD/AAWORD. Programme de leadership pour les jeunes. Les jeunes africaines et la recherche : les potentialités à renforcer. Dakar : Presse de l'imprimerie Saint- Paul, 2002, p. 29.

³¹¹ Cheikh Tidiane DIOP. L'Afrique en attente ? Paris : l'Harmattan (Etudes africaines), 2006, p.63.

discriminatoires dans le domaine de la formation des intellectuels africains dans la plupart des pays africains. Quant à la formation à l'extérieur, il montre que l'attribution des bourses d'étude est réservée à une infime catégorie d'étudiants, parmi lesquels subventions, se trouvent en tête de liste les fils des élites politiques et administratives.

Au-delà de tout discours théorique Ali SANGARE³¹², après une étude sur le chômage et les conditions d'existence des jeunes à Ouagadougou martèle que les jeunes non scolarisés (32,5%) sont moins nombreux au chômage par rapport à ceux qui sont scolarisés (67,5%). Cela est dû selon lui, au fait que les jeunes non scolarisés s'insèrent plus facilement dans le marché de travail par le biais de l'apprentissage et de la formation sur le tas, mais surtout au fait que beaucoup d'entre eux ne sont pas exigeants dans la recherche d'emploi.

En somme, il montre que trois (3) facteurs peuvent rendre les jeunes plus vulnérables sur le marché de travail, qui sont : la non-scolarisation, le manque d'expérience et l'instabilité de l'emploi.

Cet auteur fait une analyse réelle de la situation de l'emploi en Afrique au sud du Sahara, ce point de vue est consistant, il faut ajouter que les jeunes non scolarisés ont une vision plus pratique de l'emploi car opérant dans des secteurs qui répondent directement à la satisfaction des besoins de la population.

A l'heure actuelle, la population active (15-64 ans) de l'Afrique subsaharienne augmente chaque année, en 2030, le nombre de nouveaux entrants sur le marché du travail s'établira aux alentours de 27 millions. De manière générale, la population active potentielle devrait doubler, voire tripler dans quarante et un pays d'Afrique subsaharienne entre 2010 et 2050 pour atteindre un chiffre de l'ordre de 1,25 milliard (voir United Nations, 2015 ; FMI, 2015 ; Beaujeu et al, 2011). Face à ces tendances démographiques, la question est : sera-t-il possible d'absorber cette force de travail croissante dans des emplois décents ? Ou, autrement dit, le *plein emploi décent* est-il une aspiration réaliste ?³¹³

Ces chiffres sont alarmants au regard des moyens dont disposent les pays africains pour faire face au problème de chômage massif.

Comment la jeunesse africaine vit et gère ce problème d'emploi ?

³¹² Ali SANGARE, « Chômage et conditions d'existence des jeunes de la ville de Ouagadougou » in Michelle F.C BOURDILLON (dir). Négocier pour sa vie : les enfants et les jeunes dans les espaces urbains de l'Afrique. Dakar : CODESRIA, 2012, p. 20.

³¹³ Ndongo Samba SYLLA, op. cit p. 292

Si certaines filles s'adonnent aux petits commerces comme une réponse à leur problème d'emploi, d'autres jeunes filles pour résoudre ce problème se retrouvent dans la prostitution. Comme le montre Achille Pinghane YONTA³¹⁴, pour qui les filles et les femmes de Yaoundé réussissent à braver l'hostilité de la nuit noire, sans le soutien de leurs parrains, pour exercer cette activité génératrice de revenus, pour faire face à leurs dépenses quotidiennes.

Cette façon de se débrouiller se vit aussi au Mali, qui prend aujourd'hui de plus en plus d'ampleur. Si la prostitution n'est pas légalisée au Mali, il faut cependant reconnaître qu'une carte de santé est obligatoire pour toute fille exerçant ce travail, celle-ci est présentée à chaque contrôle de la police, à défaut de laquelle, elle t'embarque pour le poste de police. Le fait de traîner dans les rues crée une certaine situation de vulnérabilité sur le plan social, sécuritaire et surtout sanitaire.

Olo Pépin HIEN³¹⁵ nous montre pour sa part qu'en réponse à leur inactivité, et leur dépendance économique, les jeunes de la ville de Ouagadougou inventent des stratégies de débrouille à travers des réseaux de sociabilité que sont les « grins de thé ». Ceux-ci représentent selon lui des formes sociohistoriques des réseaux d'interdépendance croissante entre les jeunes.

Ces « grins de thé » sont une réalité partout au Mali, surtout dans la région de Kayes qui est l'une de nos zones d'enquête. En effet, Kayes est une zone de migration par excellence où les familles sont généralement prises en charge par ses migrants, ceux-ci qui restent n'ont aucune raison suffisante de se battre pour subvenir à leurs besoins fondamentaux. Les jeunes scolarisés ou non dans leur oisiveté se regroupent au tour des « grins de thé », pour surmonter leur situation de vulnérabilité sociale et économique.

La vulnérabilité sociale des jeunes peut trouver son essence depuis l'enfance et cela sur plusieurs plans, c'est pourquoi Fatou DRAME³¹⁶ dans son étude sur les enfants des rues à Dakar, parle d'enfants exposés à plusieurs niveaux, qui sur le plan matériel, le dénuement qui caractérise leur mode de vie et la lutte pour la survie. A cela s'ajoute selon elle, la précarité de leur habitat et leur visibilité dans l'espace public les exposent également à des menaces sanitaires, mais aussi

³¹⁴ Achille Pinghane YONTA, « La prostitution alimentaire juvénile à Yaoundé » in Michelle F.C BOURDILLON (dir). Négociier pour sa vie : les enfants et les jeunes dans les espaces urbains de l'Afrique. Dakar : CODESRIA, 2012, p. 218.

³¹⁵ Olo Pépin HIEN, « Dynamique urbain et nouvelles formes de négociation de l'existence sociale : les jeunes et les « grins de thé » dans la ville de Ouagadougou » in Michelle F.C BOURDILLON (dir). Négociier pour sa vie : les enfants et les jeunes dans les espaces urbains de l'Afrique. Dakar : CODESRIA, 2012, p. 187.

³¹⁶ Fatou DRAME, Enquête sur les enfants des rues de Dakar. Dakar : Imprimerie Graphi Plus, 2010, p.81

sociales ; enfin les dangers auxquels ils sont confrontés pour s'adapter à l'exigence de leur milieu (hostile) de vie qu'est la rue.

Ce phénomène d'enfant de la rue est un phénomène essentiellement urbain, qui prend de plus en plus d'ampleur dans les capitales africaines : Abidjan, Kinshasa, Dakar entre autres.

Le cas de Bamako la capitale du Mali prend aujourd'hui une vitesse considérable. En effet, il n'est plus étonnant aujourd'hui de voir dans les grandes artères, les places publiques, les abords des feux de signalisation de Bamako les jeunes de la rue ; qu'ils soient des jeunes ruraux en manque de moyens ou des jeunes urbains ayant fui la famille pour des raisons multiples, ces jeunes sont exposés à tous les dangers sociaux, sanitaires et sécuritaires, vivant dans cette situation de vulnérabilité totale, ils peuvent être des menaces pour la société et pour eux-mêmes.

Dans l'analyse de la situation de l'emploi en Afrique, on semble ignorer le secteur informel, qui domine pourtant le secteur productif en Afrique.

L'on trouve dans la plupart des pays de l'Afrique des jeunes marginalisés qui vendent dans la rue des petites marchandises qui paraissent, à première vue, insignifiantes : mouchoirs en papier destinés aux passants qui ont besoin d'essuyer leur visage sous le chaud soleil d'Afrique, sachets d'eau pour se désaltérer, cigarettes à l'unité, etc. Ces jeunes développent de réelles aptitudes d'adaptabilité et de solidarité pour survivre et sortir tant bien que mal de leurs situations problématiques. Ils réussissent à se nourrir et à répondre aux autres besoins quotidiens, même dans les circonstances les plus difficiles. Ils savent mettre à profit certaines infrastructures de la ville, par exemple dormir dans les gares ferroviaires ou routières, boire à même les robinets et systèmes publics d'alimentation d'eau, etc.³¹⁷

Certains jeunes s'organisent en groupe pour s'insérer dans le secteur informel, qui représente le principal marché d'emploi pour la majeure partie des habitants des villes. Le jeune peut faire l'apprentissage d'un métier et trouver un emploi dans de très petites entreprises (TPPE) de menuiserie, de construction, d'artisanat. Les plus durement exclus font de multiples activités sur le marché du travail informel : cireurs de chaussures, porteurs de bagages, gardiens de voitures, laveurs de pare-brise de voitures ou de vaisselles, etc. (Sissoko, 1994). Certes, en Afrique au sud du Sahara, le secteur informel est le principal débouché de l'ensemble des jeunes, mais il facilite encore davantage l'insertion socioprofessionnelle des jeunes fortement marginalisés. Les réseaux de solidarité familiaux jouent aussi un rôle non moins important dans l'insertion urbaine des jeunes migrants. Ces réseaux sont de véritables structures de base qui

³¹⁷ <http://kivucongo.eklablog.com/problematique-de-l-insertion-des-jeunes-en-rd-congo-a118566620>

assument des fonctions de sécurité, de protection et de prévention de certains risques que suppose la vie urbaine.³¹⁸

Dans la même logique Jean-Paul MUTOMBO³¹⁹, montre que si l'un des objectifs fondamentaux de la démocratisation des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne était de voir l'éducation devenir le cerveau du développement, la situation du chômage des jeunes diplômés qui en découle est catastrophique. Dans cette euphorie naissent selon lui toutes sortes de disciplines à caractère technique pour mettre en œuvre le développement national. L'auteur explique que non seulement le monde éducatif et le monde économique ont continué à opérer en vase clos ; mais aussi que quatre facteurs peuvent être aussi évoqués : la difficulté d'arrimer le système éducatif au travail ; l'incapacité du système à contribuer à la création du plein emploi et de soutenir les secteurs émergents ; l'absence des politiques étatiques pour encourager l'initiative et la création d'emploi et enfin la difficulté du marché de se diversifier et de se moderniser.

Partant d'un système éducatif précaire dont le résultat est un manque d'intellectuels, passant par un marché de l'emploi en manque d'offre, tombant sur une société malade en manque de soin, sur une société pauvre qui ne fait rien pour en sortir, on aboutit à une Afrique pleine de déficits avec de mince espoir de revirement de situation. A tous ces déficits, il faut ajouter une Afrique en manque de démocratie, fer de lance de l'économie.³²⁰

Ce problème d'accès à l'emploi dans une majorité de la jeunesse africaine crée un certain déséquilibre, une inégalité entre les fils d'un même pays.

C'est pourquoi Mohamadou Lamine DOUMBIA³²¹ parle d'une Afrique qui malgré les riches potentialités que regorgent les pays africains, les populations en grande majorité, vivent dans le dénuement le plus total pendant que l'élite politique vit dans une aisance inimaginable. Ce qui donne selon lui, une vision morose à la majeure partie de la population qui vit en marge de la société, sans accès suffisant à l'éducation, aux soins sanitaires les plus élémentaires, et même leurs droits leurs sont souvent refusés. Cette situation crée chez ces individus une sensation d'étrangéité dans leurs propres pays.

³¹⁸ <http://kivucongo.eclablog.com/problematique-de-l-insertion-des-jeunes-en-rd-congo-a118566620>

³¹⁹ Jean-Paul MUTOMBO, « Jeunes et éducation en Afrique subsaharienne » in ASSOGBA Yao(dir). *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, p.40.

³²⁰ Njiki HUGUES, « Une Afrique en quête perpétuelle de repères » in ASSOGBA, Yao. *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, p.124

³²¹ Mohamadou Lamine DOUMBIA, « L'Afrique s'en sortira » in ASSOGBA, Yao. *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, p.129

Le rôle de l'Etat c'est de garantir l'égalité entre ses fils, pour cela il doit s'assurer que tous ses fils ont droit à tous les services sociaux de base, sans distinction de races, d'ethnies, de provenances géographique, de religion, d'appartenance politique, entres autres. L'un des éléments fondamentaux est l'accès à l'éducation pour tous, reste aussi un objectif prioritaire des Objectifs du Millénaire pour le Développement. L'accès à l'emploi passe par une formation de qualité, adaptée aux réalités du marché de l'emploi.

Le constat de l'inadéquation n'est pas nouveau même s'il se pose avec plus d'acuité dans la conjoncture actuelle. Pour mémoire, lors du débat national sur l'éducation de septembre 1991 les maliens avaient jeté un regard critique sur le système éducatif en proposant notamment de l'adapter au contexte socioéconomique. C'est au cours de cette rencontre que fut recommandé l'abandon de la ruralisation. Il était nécessaire de refonder le système éducatif afin de recentrer ses objectifs sur les exigences de développement du pays. C'est dans cette perspective qu'a été élaboré et adopté le programme décennal de développement de l'éducation (PRODEC) pour la période 1998-2008. Ce programme qui prend en charge le système éducatif dans sa globalité insistait sur les articulations entre les ordres d'enseignement, avec un souci de mise en cohérence globale notamment des autres politiques sectorielles et des perspectives de création d'emplois, par rapport à l'offre prévisionnelle du système éducatif, en tenant compte des besoins des autres secteurs. Les axes prioritaires du PRODEC concernaient en particulier l'adaptation de l'enseignement professionnel aux besoins de l'économie et la rénovation de l'enseignement secondaire général et technique. Dans le cadre de la mise en œuvre du CSCR 2007-2011, l'objectif recherché à travers la politique nationale de l'emploi est de trouver des réponses à la sécurisation des emplois, la réduction du chômage et l'adaptation des offres de formation au marché de l'emploi. La stratégie sera accompagnée de mesures destinées à développer les PME-PMI, multiplier les instruments de financement de proximité, renforcer et améliorer la formation professionnelle et technique, développer les services d'appui aux entrepreneurs et enfin organiser le secteur informel³²².

La situation de l'emploi reste préoccupante au Mali et constitue un obstacle majeur à une croissance inclusive et à une réduction notable et durable de la pauvreté. Un sous-emploi chronique, en particulier en milieu rural, des emplois précaires dans le secteur informel, de grandes difficultés d'insertion professionnelle pour les sortants du système éducatif (enseignement général comme technique et professionnel), un chômage important en milieu urbain, des inégalités de genre dans l'accès à l'emploi, des revenus du travail insuffisants pour

³²²Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs, op. cit. pp376-377.

échapper à la pauvreté sont le genre de problèmes liés à l'emploi au Mali. La situation a empiré suite à la crise qu'a connue le pays en 2012 et 2013.³²³

Le nombre d'entrées sur le marché du travail est évidemment nettement plus important que le seul accroissement de la population active. Ce nombre était estimé à 278 000 en 2010 et devrait passer à 434 000 (dont la majorité sans réelle qualification) en 2030. Ces deux derniers chiffres donnent une idée plus juste du défi de l'insertion professionnelle des jeunes et de l'importance d'une meilleure compréhension de la transition entre l'école et le monde du travail au Mali. Les entreprises informelles constituent le principal pourvoyeur d'emplois au Mali. Pas moins de 91% des actifs occupés travaillent dans ce type d'entreprise. Selon une étude du BIT, l'artisanat utilitaire participe pour 65% au PIB et assure à lui seul les 2/3 des emplois créés par le secteur informel. Le sous-secteur contribue 4 à 5 fois plus que l'ensemble des autres secteurs économiques en ce qui concerne le taux global d'emploi. Un autre trait marquant de la répartition sectorielle des emplois au Mali concerne la faible proportion d'actifs dans les entreprises privées formelles, entre 2% et 3,8% du nombre total d'emplois selon les études. Le secteur public est un plus grand pourvoyeur d'emplois formels que le secteur privé. Ensemble, selon l'enquête utilisée, le secteur formel emploie entre 6% et 9% des actifs occupés. Les activités économiques sont très inégalement réparties dans l'espace du point de vue géographique. Le contraste est particulièrement marqué entre le monde rural et Bamako. Environ 64% des actifs occupés en milieu rural travaillent dans le secteur primaire alors que 79% des actifs occupés à Bamako travaillent dans le secteur des services (y compris le commerce). Un autre trait marquant est que les services occupent une part importante de la main-d'œuvre même en milieu rural, soit environ un actif sur quatre. Enfin, la part de l'industrie est relativement faible (11% pour l'ensemble du Mali) mais non négligeable, même en milieu rural. Cela s'explique probablement par la localisation d'activité de transformation, comme l'égrenage du coton, en milieu rural.³²⁴

³²³ Yves Bourdet ; Kassim Dabitaou, " Relever les défis de l'Emploi au Mali ", 2014, cité dans le document du PRODEFPE, p.11, consulté sur le site https://www.reseau-far.com/wp-content/uploads/2018/07/Doc_PRODEFPE_MALI.pdf

³²⁴ <https://docplayer.fr/23260625-Programme-decennal-de-developpement-de-la-formation-professionnelle-pour-l-emploi-prodefpe-1ere-phase-programme-triennal.html>

Conclusion Partielle

En analysant la définition du travail à l'emploi, on se rend compte qu'elle a subi des transformations profondes de sa définition étymologique qu'est le travail comme une activité pénible, jusqu'au travail rémunéré, c'est-à-dire l'emploi, avec une valeur sociale considérable.

La crise de l'emploi, c'est-à-dire le chômage galopant après les trente glorieuses qui ont donné plus d'importance aux questions d'emploi, de sorte qu'elles deviennent une préoccupation socio-économique. Ce qui amena les scientifiques à pencher sur les questions relatives au travail, les économistes en tête, qui ont élaboré pas mal de théories à cet effet.

Mais il faut attendre le développement de plus en plus accru du chômage et le rôle du travail dans la reconnaissance sociale de l'homme pour que les sciences sociales se saisissent elles aussi des questions liées à l'emploi, à l'influence du travail dans la construction de l'homme, et surtout aux conséquences du chômage sur l'individu et sur la société industrielle.

Ces différentes théories tournent autour de deux aspects fondamentaux :

- Le premier, montre qu'on a accordé trop d'importance au travail qu'il ne l'avait pas au départ, qu'il mérite de reprendre sa place, cette importance accordée au travail est due selon eux d'une part à l'instauration du salariat c'est-à-dire le travail rémunéré (l'emploi), et d'autre part à l'arrivée massive des femmes sur le marché de l'emploi.
- Le second montre qu'il faut donner au travail une place de choix dans la société capitaliste, qu'il joue un rôle important dans la stabilisation de la société, selon eux, travailler apporte non seulement à l'individu lui-même dans la construction de sa personnalité, mais aussi à sa société en jouant le rôle qui lui revient comme devoir.

En Afrique au sud du Sahara en général et au Mali en particulier, l'accès à l'emploi pose un problème majeur à la jeune génération. Ce problème s'identifie d'abord par le nombre de plus en plus croissant de jeunes diplômés qui sortent du système scolaire et universitaire, qu'il faut prendre en charge. Ce problème se justifie par le fait que la population est majoritairement jeune, ce qui demande un investissement massif en termes de budget pour nos Etats qui cherchent à sortir du marasme économique, comme le Mali.

Si dans les pays développés d'Europe et d'Amérique, le développement des industries est apparu comme une réponse au problème du chômage, qu'en est-il des pays africains au sud du Sahara ?

La problématique de l'industrialisation dans le cas de l'Afrique, et de celui des pays non encore industrialisés, se pose en de nouveaux termes (UNCTAD, 2016) :

- Premièrement, il n'est pas certain que l'Afrique va profiter comme l'Asie du Sud-Est des délocalisations mues par les différences dans les coûts salariaux unitaires.
- Deuxièmement, si l'Afrique aspire à l'industrialisation et à exporter des produits compétitifs, elle devra elle aussi se tourner vers la voie de l'automatisation, de la robotisation et de l'informatisation. Ce qui veut dire qu'une Afrique industrialisée et compétitive sera une Afrique avec beaucoup moins d'emplois industriels qu'espéré.

A supposer que le développement économique de l'Afrique s'accélère, une augmentation prodigieuse des gains de productivité, très peu d'emplois décents seront créés eu égard aux réalités observées de par le passé et à l'évolution projetée de la force de travail du continent.

Partant de là, la question qui se pose est de savoir si l'on va condamner la majorité des africains à occuper des emplois qui seraient inutiles ou superflus dans une société mieux organisée simplement parce que nous n'osons pas imaginer un autre modèle de redistribution des gains de productivité ?³²⁵

Dans une démarche prospective, je voudrais ici défendre l'idée que le mode de redistribution des richesses sociales via l'emploi décent – appelons-le le « paradigme fordiste » - n'est pas celui qu'il faut à l'Afrique au XXI^e siècle. Plus précisément, ma thèse est que l'emploi salarié décent n'a pas d'avenir en Afrique, et que c'est une stratégie parfaitement anachronique au XXI^e siècle que de vouloir faire dépendre le bien-être des africains de l'idée d'une croissance économique capable sinon de générer le *plein emploi décent*, du moins de faire de l'emploi décent la norme dominante d'emploi. La création d'emplois pour distribuer du pouvoir d'achat est une problématique de la seconde partie du XX^e siècle. Au cours du XXI^e siècle, la problématique majeure sera, particulièrement en Afrique, comment redistribuer les richesses sociales autrement que par l'emploi.³²⁶

Si l'Afrique est en voie d'industrialisation, la question qui doit aujourd'hui accompagner ce processus est de savoir : est-ce qu'elle est capable d'absorber cette masse critique de demandeurs d'emploi ?

³²⁵ Ndongo Samba SYLLA, op. cit p. 300.

³²⁶ Idem, p 290.

De ce fait, de quelle industrialisation l'Afrique a-t-elle besoin ?, Comment former cette masse critique de population analphabète en général aux TIC ? Comment réglementer et contrôler le secteur informel qui emploie plus de 80% de la population, pour générer de l'emploi ?

CHAPITRE II

Les Politiques Publiques d'Emploi au Mali

Introduction

Dans ce chapitre, il serait évoqué les différentes politiques mises en œuvre par le Gouvernement malien pour résoudre les problèmes liés à l'accès à l'emploi, les voies et moyens pour promouvoir l'entrepreneuriat jeune, la promotion de l'auto-emploi.

La jeunesse n'a pas toujours existé, donc parler des politiques de jeunesse est une chose relativement récente. C'est pourquoi pour Annie OBERTI et Jean-Claude RICHEZ³²⁷, la « politique de jeunesse » est une idée relativement récente, sujette à de nombreuses approches, et qui se prête à diverses interprétations : depuis la conceptualisation très étroite qui l'assimile à une simple politique de l'emploi des jeunes, jusqu'aux initiatives prises par les ministères directement en charge de la jeunesse (le Sport et l'Education notamment), en passant par toutes les formes de gouvernance ayant un impact sur la vie des jeunes... Ils pensent que la nécessité de recourir à l'idée d'une « politique de jeunesse » trouve ses origines dans la complexité croissante des phénomènes de transition de la jeunesse, qui ont à ce jour fait l'objet de recherches étendues.

Ainsi, bien qu'il soit toujours possible d'ouvrir un débat sur les questions relatives aux politiques de jeunesse, on s'aperçoit que chaque pays met en avant des priorités bien distinctes, des engagements politiques et financiers divers, ainsi que des convictions différentes concernant les stratégies à adopter.

Depuis le début des années 1990, l'avènement de la démocratie, la libéralisation de l'économie et le désengagement de l'Etat de certains secteurs productifs (dès les années 1980 pour le secteur céréalier) ont profondément modifié les orientations des politiques publiques. Ceci a contribué à la transformation des systèmes d'activités des populations rurales, ainsi qu'aux changements dans la dotation des territoires en infrastructures et en services.³²⁸

Au Mali, la population susceptible de travailler est estimée en 2009 à 11 109 312 soit 76,5% de la population totale (Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2009). Le recensement a permis de dénombrier 5 434 857 actifs de nationalité malienne, qui vivent

³²⁷ Annie OBERTI, Jean-Claude RICHEZ, *Politiques Publiques de Jeunesse en Europe*, Paris : l'Harmattan, 2007, pp.39-40.

³²⁸ Claire MAINGUY, Bourema BALLO, Jean-Etienne BIDOUE (als), « Vulnérabilités et politiques publiques en milieu rural au Mali : Les exemples du bassin cotonnier et du delta intérieur du Niger » in Joseph BRUNET-JAILLY, Jacques CHARMES, Doulaye KONATE (dirs). *Le Mali contemporain*. Bamako : Editions Tombouctou/IRD, 2014, p.215.

majoritairement en milieu rural (80,7%). Bamako abrite 11,1% de cette population et les autres zones urbaines seulement 8,2 %. Le taux d'activité global a été estimé pour l'ensemble du pays à 66,8%, dont 77% pour les hommes et 57,6 % pour les femmes (données de 20115), avec des différences notables entre les milieux urbain et rural. En moyenne huit (8) individus sur dix dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans sont sur le marché du travail ; ils occupent un emploi ou sont à la recherche d'emploi au sens du BIT. Le taux brut d'activité est plus élevé en milieu rural (81%) qu'en milieu urbain (74%), excepté Bamako (62%). Les projections du BIT⁶ suggèrent que la population active au Mali va continuer de croître à un rythme soutenu au cours des années à venir, entre 2,9 à 3% par an. Cela signifie que la population active devrait continuer de croître par environ 150 000 personnes par an. Pour donner un ordre de grandeur, ce chiffre représente environ l'emploi total dans le secteur privé formel au Mali.³²⁹

De nombreuses initiatives ont été prises par les pouvoirs publics pour faire face aux problèmes de l'emploi au cours des deux dernières décennies.

I- Fonds d'appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA)

Création

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 14 avril 1997, la création d'un Fonds d'appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA). Après promulgation du Président de la République, le 14 avril 1997, le FAFPA a vu le jour érigé en Etablissement Public National à Caractère Administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Missions

Le FAFPA a pour mission essentielle de contribuer à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de formation Professionnelle Continue, Qualifiante et par Apprentissage.

A ce titre, il est chargé :

³²⁹ <https://docplayer.fr/23260625-Programme-decennal-de-developpement-de-la-formation-professionnelle-pour-l-emploi-prodefpe-1ere-phase-programme-triennal.html>

- d'apporter une assistance technique et financière aux opérateurs économiques du secteur moderne et du secteur non structuré, aussi qu'aux organismes privés et parapublics de droit malien dans le cadre de l'élaboration et de la réalisation de leurs plans et projets de formation.
- d'apporter une assistance technique et financière aux organismes de formation professionnelle privés et parapublics bénéficiant de son agrément, dans le cadre de la réalisation de leurs programmes d'investissement ;
- entreprendre des études spécifiques pour mieux cibler ses interventions dans les domaines de la formation continue, qualifiante et par apprentissage.³³⁰

II- Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)

1. Création

L'ANPE a été créée par ordonnance N°01 -016/PRM du 27 février 2001 ratifiée par la loi n°01 -019 du 30 mai 2001.

Elle est organisée par le décret n°01 -054/PRM du 23 mars 2001, par la délibération n°01/CA-ANPE et la décision n°044/ANPE. Elle est un établissement public à caractère administratif (EPA) doté de son autonomie financière et de la personnalité morale.

2. Missions

La Mission de l'ANPE est de contribuer à la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi du Gouvernement du Mali.

A cet effet, elle est chargée de :

- Procéder à la collecte, à la centralisation, à l'analyse et à la diffusion des données relatives au marché de l'emploi ;

- Procéder à la prospection, à la collecte des offres d'emploi auprès des employeurs et à la mise en relation de l'offre et de la demande d'emploi ;

- Assurer l'accueil, l'information et l'orientation de demandeurs d'emploi ;

- Promouvoir l'auto-emploi à travers l'information et l'orientation des futurs entrepreneurs ;

³³⁰ <http://www.mefp.gov.ml/index.php/structures/2014-02-26-23-41-37/fonds-d-appui-a-la-formation-professionnelle-et-a-l-apprentissage>

- Réaliser toutes activités en relation avec ses missions qui lui seraient confiées par l'Etat, les collectivités territoriales ou les établissements publics ;

- Réaliser toutes études sur l'emploi et la formation professionnelle ;

- Concourir à la mise en œuvre des activités de formation professionnelle, de perfectionnement, de reconversion et d'insertion ;

- Concevoir et mettre œuvrer des mécanismes et des actions destinées à assurer la promotion de l'emploi, notamment de l'emploi féminin.³³¹

III- Programme National d'Action pour l'Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté (PNA/ERP)

Présentation :

Le Programme National d'Action pour l'emploi en vue de la réduction de la pauvreté (PNA/ERP) est un instrument d'action pour la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi dont s'est doté le Mali en mars 2002. Il constitue un outil efficace pour traiter le problème de l'Emploi de façon globale, cohérente et volontaire. Le décret N°01 577 PM-RM du 12 Décembre 2001 a fixé les modalités d'exécution du Programme.

1- **Objectif Général** : L'objectif global du PNA/ERP est de

- Contribuer, par l'Emploi, à l'insertion sociale des couches les plus vulnérables et à la réduction de la pauvreté.

2- **Objectifs Spécifiques** : Les objectifs spécifiques sont de

• Permettre aux couches sociales les plus démunies d'accéder aux financements que les institutions financières ne peuvent leur accorder ;

• Contribuer à autonomiser par l'emploi les couches les plus vulnérables et les faire ainsi participer à l'activité économique nationale.³³²

• Ces objectifs ont été retenus sous l'impulsion de deux critères :

³³¹ <http://mefp.gov.ml/index.php/structures/2014-02-26-23-41-37/agence-nationale-pour-l-emploi>

³³² <http://www.mefp.gov.ml/index.php/structures/2014-02-27-00-29-08/programme-national-d-action-pour-l-emploi-en-vue-de-la-reduction-de-la-pauvrete-pna-erp>, consulté le 21/12/18

- La capacité à répondre à la problématique de l'emploi en fonction du moment et en tenant compte du contexte malien.

3- **Fonctionnement :**

Le PNA/ERP est dirigé par une équipe constituée de :- Coordinatrice Nationale ;

- Assistants ;
- Secrétaire ;
- Personnel de soutien.

Les interventions du programme sont principalement sous forme de subventions. Les Directions Régionales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DREFP) assurent la mise en œuvre et le suivi des activités du PNA/ERP au niveau régional. Le programme a été organisé autour de cinq (05) volets interdépendants et complémentaires, ayant pour levier principal le renforcement des capacités nationales en matière de conception, de mise en œuvre et de suivi pour promouvoir les domaines qui sont visés.

Ces volets concernent :

- L'emploi coopératif (hommes et femmes) ;
- La dimension sexo-spécifique de l'emploi (cf. promotion emploi féminin et jeunes) ;
- Le développement des petites et moyennes entreprises ;
- L'infrastructure à fort coefficient d'emploi (cf. emploi HIMO) ;
- L'emploi dans le secteur informel urbain.

4- **Ressource:**

Le PNA/ERP bénéficie d'une dotation financière du Budget Spécial d'Investissement (BSI).

5- **Synergie entre les structures :**

Le public bénéficiaire des actions du programme se trouve généralement parmi les personnes vulnérables qu'elles soient en associations ou seules (jeunes non scolarisés ou déscolarisés, diplômés sans-emplois urbains ou ruraux, personnes en situation difficile (handicap)).

Une conjugaison des efforts pour pouvoir satisfaire les besoins de ce groupe est nécessaire ce qui malheureusement n'est pas souvent le cas.³³³

IV- Direction Nationale de l'Emploi (DNE)³³⁴

1. Création

La Direction Nationale de l'Emploi (DNE) est créée par la Loi N°02_70 du 19 Décembre 2002 ; et le Décret N°03_191/PRM du 12 Mai 2003 (amendé par le Décret N°09_586/PRM du 03 Novembre 2009) en fixe l'organisation et les modalités de fonctionnement. La DNE est un service central avec comme objectif principal, d'élaborer les éléments de la politique nationale dans le domaine de l'emploi, d'assurer la coordination et le contrôle technique des services et organismes qui concourent à la mise en œuvre de ladite politique.³³⁵

2. Missions

A cet effet, elle est chargée de :

- élaborer la réglementation relative à l'emploi et veiller à en assurer l'application ;
- mener toutes recherches et études relatives à l'emploi et proposer toutes mesures de nature à soutenir et promouvoir l'emploi ;
- concevoir et mettre en place le dispositif favorisant l'insertion professionnelle des jeunes ;
- effectuer des études d'évaluation des dispositifs de promotion de l'emploi.

V- Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP)³³⁶

1- Création

³³³ <http://www.dnemploi.ml/structure.php?id=19>

³³⁴ <http://www.mefp.gov.ml/index.php/structures/2014-02-26-19-06-00/direction-nationale-de-l-emploi-dne>, consulté le 22/12/18

³³⁵ <http://documents.worldbank.org/curated/en/236241468299933837/pdf/E47730FRENCH0P00Box385460B00PUBLIC0.pdf>

³³⁶ <http://www.mefp.gov.ml/index.php/structures/2014-02-26-19-06-00/direction-nationale-de-l-emploi-dne>, consulté le 22/12/18

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 29 novembre 2002, la création Direction Nationale de la Formation Professionnelle. Après promulgation du Président de la République le 19 DEC. 2002, il est créé un service central dénommé Direction Nationale de la Formation Professionnelle.

2- Missions

Elle est chargée de :

- Mener toutes recherches et études relatives à la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage et proposer les mesures nécessaires à la promotion de la formation professionnelle et à l'adéquation de la formation à l'emploi ;
- Elaborer des schémas directeurs de formation professionnelle qui tiennent compte des accords et conventions à établir entre l'Etat et les Collectivités Territoriales dans le cadre de la décentralisation ;
- Développer les stratégies de promotion des filières de formation professionnelle en tenant compte des besoins du marché de l'emploi ;
- Analyser les dossiers de bourses d'études dans le domaine de la formation professionnelle.³³⁷

VI- Fonds National pour l'emploi des Jeunes

1. Création

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 11 août 2003, la création d'un Fonds National pour l'emploi des Jeunes. Après promulgation du Président de la République, le 23 août 2003, il a été ouvert dans les écritures de l'Agence Comptable Centrale du Trésor un compte d'affectation spécial dénommé « Fonds National pour l'Emploi des Jeunes », en abrégé FNEJ.

En cas de besoin, un compte financier distinct du compte ordinaire du Trésor sera ouvert au nom du Fonds National pour l'Emploi des Jeunes à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

³³⁷<http://www.mefp.gov.ml/index.php/structures/2014-02-26-19-06-00/direction-nationale-de-la-formation-professionnelle-dnfp>

2.-Objectif

Le Fonds National pour l'Emploi des Jeunes est destiné à

- financer les programmes de création d'emplois pour les jeunes conçus et mis en œuvre par l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes et à faciliter l'accès des jeunes promoteurs au crédit.

3. Organisation

Le Fonds est constitué de quatre guichets :

- un guichet « Programmes de création d'emplois » ;
- un guichet cc Financement de projets » ;
- un guichet « Prêts participatifs »;
- un guichet (« Fonds de Garantie »).³³⁸

Le Directeur de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes est l'ordonnateur du Fonds et le Payeur Général est le Comptable assignataire.

4. Ressources

Le fonds National pour l'Emploi des Jeunes sont constituées par :

- la subvention annuelle allouée par l'Etat, inscrite au budget national ;
- les subventions non affectées aux entreprises publiques et autres personnes morales;
- les produits des placements effectués sur les ressources du Fonds ;
- les Intérêts des prêts consentis aux jeunes;
- les produits découlant du parrainage ou du sponsoring de manifestation de jeunes ou de productions audiovisuelles;
- les produits tirés des spectacles organisés au profit du Fonds;
- la participation des collectivités territoriales sous forme de subventions ;

³³⁸ /.../2012GRENE008.pdfwww.theses.fr

- les revenus du patrimoine ;
- Les dons, legs, subventions, ristournes et libéralités de toute nature;
- les recettes diverses ;
- les produits de remboursements des concours octroyés aux Jeunes.

5- Activités

Les dépenses du Fonds National pour l'Emploi des Jeunes sont consommées par :

- le financement des programmes de création d'emplois pour les jeunes conçus et mis en œuvre par l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des jeunes;
- la mise en place de lignes de crédit pour le financement des investissements ou du fonds de roulement pour les jeunes.

VII- La Politique Nationale de la Formation Professionnelle³³⁹

1- Présentation :

La politique de la formation professionnelle se justifie au regard de l'insuffisance de la main d'œuvre dans tous les secteurs de production et de l'immensité des besoins à satisfaire. Elle permettra d'orienter l'intervention de l'Etat, des Collectivités Territoriales, du Secteur privé ainsi que des Partenaires techniques et financiers en matière de formation professionnelle.

Elle définira également les orientations et les objectifs stratégiques de développement de la formation professionnelle. Elle facilitera l'élaboration et la mise en œuvre des programmes stratégiques de promotion des sous-secteurs de la formation professionnelle.³⁴⁰

La politique de la formation professionnelle est issue d'un long processus qui a impliqué l'ensemble des acteurs concernés : représentants des pouvoirs publics, du secteur privé, des travailleurs, de la société civile et des partenaires au développement. Le forum national sur l'éducation, organisé en octobre 2008, a été l'occasion d'échanges et de partages qui ont été un

³³⁹Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, *La Politique Nationale de la Formation Professionnelle*, Bamako-Mali, 2009.

³⁴⁰Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, *La Politique Nationale de la Formation Professionnelle*, Bamako-Mali, 2009, consulté sur le site <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/103134/125073/F-1034844534/MLI-103134.pdf>

apport contributif essentiel dans la formulation de ses orientations, de ses objectifs et de ses stratégies.

2. Objectifs :

2.1- Objectif général : La politique de formation professionnelle vise à

- Développer les ressources humaines pour la productivité et la compétitivité. Elle prend en charge les besoins de formation des actifs des secteurs productifs, des agents des services de l'Etat et des Collectivités territoriales ainsi que l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes.

2.2- Objectifs spécifiques : Elle contribuera à :

- Tendre vers l'adéquation formation/emploi ;
- Améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises et des services ;
- Améliorer les compétences des actifs des secteurs productifs ;
- Satisfaire les besoins du marché du travail en main-d'œuvre qualifiée ;
- Favoriser l'insertion professionnelle des actifs en milieu rural et urbain ;
- Assurer la formation permanente (tout au long de la vie) de la communauté ;
- Consolider et développer la formation professionnelle par apprentissage.³⁴¹

3. Les orientations

Les composantes essentielles des orientations sont :

3.1- Développement des ressources humaines (l'articulation entre l'éducation, la formation professionnelle, l'enseignement technique et autres moyens de développer des compétences, le développement de l'apprentissage, la formation continue des actifs des secteurs privés et publics) ;

3.2 La mise en relation de l'offre de formation avec les besoins du marché du travail (Adéquation Formation- Emploi) ;

³⁴¹ <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/103134/.../F.../MLI-103134.pdf>

3.3 Qualité et Equité (**la qualité de la formation, en tenant compte du genre et des couches vulnérables**) ;

3.4 La décentralisation et la déconcentration (**permettre aux collectivités locales d'être actrices des programmes de formation adaptés à leur milieu**) ;

3.5 Le partenariat (il s'agit d'une gestion commune de la formation professionnelle Etat, privé et partenaires techniques et financiers) ;

3.6- La gestion (la gestion axée sur le résultat) ;

3.7- Le financement (il s'agit d'impliquer tous les acteurs clés dans le financement pour la réalisation des activités) ;

3.8- Moyens (il s'agit de la mise en œuvre d'un plan d'action prendra la forme d'un Programme Décennal de Développement de la Formation pour l'Emploi (PRODEFPE) afin d'assurer l'adéquation entre la Formation et l'Emploi).

VIII- Centre National de Promotion du Volontariat

1. Présentation du CNPV

Le Centre National de Promotion du Volontariat (CNPV) est un établissement Public à caractère Administratif (EPA) doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion placé sous la tutelle du Ministère de l'Emploi de la Formation Professionnelle, de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne. Il est créé sur initiative du Gouvernement de la République du Mali avec l'Appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU).

Le CNPV en tant qu'établissement public de l'Etat est régi par la loi n° 011-52 du 28 juillet 2011 portant création du Centre National de Promotion du Volontariat au Mali et le décret n°579-PRM du 13 septembre 2011 fixant son modalité de fonctionnement.

Les Organes d'Administration et de Gestion du CNPV sont le Conseil d'Administration et le Comité de Gestion. Compte-tenu du caractère transversal de son domaine d'intervention, la plupart des départements ministériels sont représentés au sein de son Conseil d'Administration.

En outre, le Conseil d'Administration est mise en place avec une forte connotation de la société civile malienne avec deux de ses représentants siégeant en son sein.

Au niveau national, le CNPV est dirigée par une Direction Générale sise à Hamdallaye l'ACI 2000 derrière le bureau du Vérificateur General tandis qu'en région on retrouve ses représentations régionales dénommées Centre Régional des Volontaires (CRV-CNPV) pour l'instant à Kayes, Sikasso et Mopti sise au sein des Directions Régionales de la Jeunesse et des Sports de ces localités.³⁴²

2. Mission du CNPV

Le CNPV a pour mission de:

- Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale de volontariat ;
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication autour du volontariat ;
- Favoriser la création des associations des volontaires ;
- Valoriser le volontariat ;
- Développer la coopération et le partenariat avec les organismes similaires publics ou privés, nationaux ou étrangers ;
- Gérer les volontaires ;
- Former les volontaires ;
- Suivre et évaluer les volontaires et les structures.³⁴³

3- Objectifs du CNPV

Le CNPV a pour objectifs :

- Renforcer les capacités de la société civile, des collectivités locales et des organisations communautaires de base ;

- Réduire la pauvreté et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ;

³⁴²<http://mefp.gov.ml/index.php/structures/2014-02-26-23-41-37/centre-national-de-promotion-du-volontariat>,

³⁴³<http://mefp.gov.ml/index.php/structures/2014-02-26-23-41-37/centre-national-de-promotion-du-volontariat>,

- Favoriser l'emploi des jeunes et leur implication dans le développement du pays ;
- Appuyer le gouvernement malien dans l'élaboration d'un cadre juridique et réglementaire indispensable à la mise en place d'un CNPV: adoption d'une loi ;
- Mobiliser les ressources humaines actives en les encourageant à contribuer au développement socio-économique du pays et à acquérir une expérience professionnelle.³⁴⁴

IX- L'institut National d'Ingénierie de Formation Professionnelle (INIFORP)

1. Contexte

A l'orée des années 2010, le dispositif national de l'ingénierie de formation se caractérisait par l'intervention d'une multitude d'acteurs publics, privés et associatifs dont les actions ne convergent pas toujours vers un objectif commun de diversification des filières, d'amélioration de la qualité des contenus des référentiels de formation et de la qualité des apprentissages, de l'efficacité des dispositifs d'évaluation. En plus, chaque intervenant développait ses outils et référentiels sans tenir compte des réalisations des autres.

Il n'existait aucun mécanisme de capitalisation, de validation et de régulation dans le secteur de l'ingénierie de formation. En outre, il y avait une dispersion des ressources humaines formées par ces programmes. Cet état de fait s'expliquait, dans une large mesure, par l'inexistence d'une structure nationale de référence.³⁴⁵

Il a été créé, par ordonnance n°2013-009/P-RM du 28 Août 2013, un Etablissement Public à Caractère Scientifique et Technologique (EPST) dénommé Institut National d'Ingénierie de Formation Professionnelle (INIFORP). C'est une recommandation du forum national sur l'éducation tenu du 30 octobre au 2 novembre 2008.

2. Missions

³⁴⁴ <http://mefp.gov.ml/index.php/structures/2014-02-26-23-41-37/centre-national-de-promotion-du-volontariat>, le 22/12/18

³⁴⁵ <http://www.mefp.gov.ml/index.php/structures/2014-02-26-23-41-37/institut-national-d-ingenierie-de-la-formation-professionnelle>

Les missions de l'INIFORP sont :

- Participer à l'élaboration des référentiels de formation professionnelle et appuyer leur implantation au sein des organismes de formation professionnelle,
- Produire les outils et moyens pédagogiques et didactiques nécessaires à la bonne application de ces référentiels ;
- Apporter un appui-conseil aux services publics, aux collectivités locales et aux entreprises dans le domaine de l'ingénierie de la formation professionnelle,
- Promouvoir la recherche appliquée à l'ingénierie et à l'innovation pédagogique dans le domaine de la formation professionnelle,
- Faire le diagnostic des problèmes des entreprises, évaluer leurs besoins de formation et procéder à l'évaluation des formations effectuées par les structures de formation.³⁴⁶

3. Activités

Les activités se résument à la promotion, la production, l'élaboration, l'encadrement et la coordination des actions en matière :

D'ingénierie pédagogique,

D'ingénierie de référentiel,

D'ingénierie d'évaluation,

D'études et de recherche.

4. Les atouts

Des spécialistes en ingénierie (formation, référentiel, pédagogique, etc.),

Diversité des profils et d'expertise,

Vivier d'experts nationaux et internationaux,

Existence d'une culture d'entreprise,

³⁴⁶ <http://www.mefp.gov.ml/index.php/structures/2014-02-26-23-41-37/institut-national-d-ingenierie-de-la-formation-professionnelle>

Autonomie de gestion financière,

Disponibilité de subvention de l'Etat,

Existence de matériels logistiques et de travail,

5. Les défis

- Contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale de la Formation Professionnelle au Mali,
- Contribuer à l'atteinte des objectifs fixés dans le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté CSCR/CREDD,
- Contribuer à la réussite de la Formation Professionnelle au Mali notamment la mise en œuvre des textes réglementaires (loi, décret),
- Se positionner comme un Institut de référence en matière d'Ingénierie de Formation au Mali et dans la sous-région.

X- Observatoire National de l'Emploi³⁴⁷

1. Contexte de création de l'ONEF :

L'engagement pris par les chefs d'Etat et de gouvernement lors du Sommet extraordinaire tenu à Ouagadougou en septembre 2004 de: « placer la création d'emplois au centre des objectifs des politiques économiques et sociales aux niveaux national, régional, continental en vue de la réduction durable de la pauvreté ».

La rencontre des Ministres en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'espace UEMOA, organisée à Bamako les 26, 27 et 28 avril 2010, consolidée par les rencontres de Bissau les 10, 11 et 12 mai 2011 et celle de Niamey les 3, 4 et 5 juillet 2012, a recommandé la mise en place dans tous les Etats membres de l'UEMOA, d'un ONEF afin d'aller vers l'unification et l'intégration du Marché du Travail.

³⁴⁷ <https://www.dnemploi.ml//structure.php?id=18>

Ainsi, depuis le 30 décembre 2013, l'ONEF a été créé comme un Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique (EPST) par l'Ordonnance N°2013-024/P-RM et Décret N°2013-999/P-RM du 30/12/2013 fixant son organisation et ses modalités de fonctionnement.

2-Mission de l'ONEF:

L'ONEF est chargé de:

- mener toute recherche ou étude dans le domaine de l'emploi et de la formation;- collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations sur le marché du travail;
- mettre à la disposition du public et des décideurs publics et privés les éléments de compréhension et d'orientation en matière de création d'emploi et d'amélioration de l'adéquation de la formation aux possibilités présentes et futures du marché du travail;
- déterminer régulièrement les filières porteuses en potentiel de création d'emploi;
- analyser l'incidence des investissements sur l'emploi et la formation;
- créer une base de données sur l'emploi et la formation.³⁴⁸

3-Organisation

Les organes d'administration et de gestions sont le Conseil d'Administration, la Direction Générale et deux organes consultatifs qui sont le comité scientifique et le comité technique. Le Conseil d'Administration est composé du président qui est le Ministre chargé de l'emploi ou son représentant et des membres. Les membres du Conseil d'Administration, sont composés de 9 représentants des pouvoirs publics, 3 des employeurs, 3 des travailleurs et un représentant du personnel de l'ONEF, qui est nommé par décret pris en conseil de Ministre pour un mandat de 3 ans.

Les organes consultatifs ce sont

- Le Comité Scientifique de l'ONEF est composé de neuf (09) membres qui choisissent en leur sein le président. Le secrétariat des réunions du comité scientifique est assuré par le Directeur Général de l'ONEF
- Le Comité Technique comprend 26 membres et un (01) président qui est le représentant du Ministère chargé de l'Emploi. La liste nominative des membres du Comité Technique est

³⁴⁸ http://onef-mali.org/?page_id=121,

fixée par arrêté du Ministre chargé de l'emploi pour un mandat de trois (03) ans. Le Directeur Général et son adjoint sont membres de droit du Comité Technique. Son secrétariat est assuré par le Directeur Général Adjoint.

4- Modalité de fonctionnement :

Le Conseil d'Administration se réunit une fois par semestre en session ordinaire sur convocation de son président. Il peut se réunir en session extraordinaire à la demande de son président ou des deux tiers de ses membres. Le président adresse les convocations assorties de l'ordre du jour des réunions ordinaires aux membres du conseil au moins dix jours à l'avance. Les délibérations du Conseil d'Administration sont prises à la majorité absolue des membres présents. En cas de partage de voix, celle du président du Conseil d'Administration est prépondérante et le vote est secret.

Les organes consultatifs se réunissent, aussi, une fois par semestre en session ordinaire sur convocation de leurs présidents. Ils peuvent se réunir en session extraordinaire à la demande de leurs présidents ou des deux tiers de leurs membres. Leurs avis sont émis à la majorité absolue des membres présents. En cas de partage de voix, celle du président est prépondérante. Le procès-verbal de chaque session est signé conjointement par le président et le secrétaire de séance et ensuite transmis au Ministre de tutelle.

5-Modalité de mise en œuvre de la production des statistiques de l'emploi

Au Mali, la production des statistiques de l'emploi se fait essentiellement à partir d'opérations de collecte sur terrain et des activités d'intermédiation de l'ANPE, des BPP et ETT.

6-Les principales sources de données disponibles pour mesurer l'emploi et ses tendances :

- les institutions publiques qui sont susceptibles de fournir un apport aux systèmes d'informations sur l'emploi et/ou la formation ;
- le réseau des partenaires privés et sociaux ;
- le réseau des partenaires au développement ;
- les enquêtes sur l'emploi et la formation ;
- les diverses statistiques produites par les différentes administrations ;

- et diverses autres sources (documentations, collaboration avec réseaux extérieurs, etc.)

7-Modalité de mise en œuvre de la production des statistiques de l'emploi

Parmi les types d'enquêtes disponibles, on peut retenir :

- Les recensements généraux :

Population, Entreprises, établissements ou unités économiques

- Les enquêtes de sondage :

EPAM 1998, 2000, 2004, 2007 et 2010 ; EMOP 2013-2016 ;

Bilan de l'emploi dans le secteur moderne, égalité de rémunération entre homme et femme dans les entreprises privées

Les analyses documentaires auprès des administrations publique et privé, (données issues de l'activité administrative des services d'emplois publics et privés).

8-Modalité de mise en œuvre de la production des statistiques de l'emploi

Dans le cadre des études et recherche, l'ONEF produits les rapports suivants :

- Rapport national de l'enquête emploi;
- Rapport de l'enquête sur les perspectives de recrutement et les besoins de formation auprès des entreprises du secteur formel;
- Rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail (RASAMT) ;
- Rapport de l'enquête sur l'insertion professionnelle des Diplômés de l'Enseignement Technique;
- Étude sur l'évolution des offres d'emploi enregistrées sur les sites de l'ANPE et de malipages.com ;
- Rapport de l'enquête sur la satisfaction des bénéficiaires du PROCEJ;
- Rapport de l'enquête sur l'insertion des sortants des Centres appuyés par Lux-Développement dans le cadre du PIC dans la région de Ségou ;
- Elaboration du plan stratégique de l'ONEF (2016-2018) ;
- Bulletins trimestriels sur le marché du travail ;

- Rapport sur les statistiques de création d'emploi.³⁴⁹

XI- Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes (PROCEJ)

1- Présentation :

- **Date de démarrage** : 1^{er} juillet 2014
- **Date de clôture** : 30 juin 2020
- **Cibles** : Jeunes âgés de 15 à 35 ans
- **Zone d'intervention** : Toutes les régions du Mali
- **Coût** : 63 millions de Dollars soit environ 32,5 milliards de FCFA
- **Partenaire financier** : Banque Mondiale (62 millions de Dollars)

2. Objectifs du PROCEJ :

2.1. Objectif général :

Soutenir l'éducation et la formation pour l'employabilité et les possibilités d'emploi qu'offre le secteur privé à la jeunesse au Mali.

2.2. Objectifs spécifiques :

2.2.1. Renforcer l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP)

- **Direction technique chargée de la mise en œuvre** : DNETP

2.2.2. Renforcer le développement des compétences pour les jeunes déscolarisés

- **Agence d'exécution** : FAFPA

- **Direction technique chargée de la mise en œuvre** : la DNFP

2.2.3. Soutenir les programmes d'entrepreneuriat pour les jeunes faiblement scolarisés

- **Agence d'exécution** : APEJ

³⁴⁹ <http://dnemploi.ml/structure.php?id=18>

2.2.4. *Soutenir les programmes d'entrepreneuriat pour les jeunes diplômés au moins de l'enseignement secondaire*

- **Agence d'exécution** : CECI-EUCM

2.2.5. *Soutenir les petites et moyennes entreprises existantes pour la création d'emplois*

- **Agence d'exécution** : CECI-EUCM

2.2.6. *Renforcement Institutionnel*

- Fourniture de biens, travaux, services de consultants, la Formation et les Coûts d'Exploitation pour :
- **Direction technique de mise en œuvre** : ONEF

3- Domaines

L'expertise du PROCEJ revêt plusieurs formes : stages de qualification, formation professionnelle, renforcement des capacités techniques, de calcul, lecture/écriture, et pédagogiques. Le PROCEJ met également des ressources financières à disposition des jeunes pour la création de l'auto-emploi, mais aussi pour le renforcement des micros, petites et moyennes entreprises existantes.

Le projet appuiera les jeunes mieux qualifiés mais sans ou avec peu d'éducation formelle en poussant les options innovantes de développement des compétences et en créant de meilleures possibilités d'emploi. D'autres jeunes bénéficieront de l'appui à un programme d'entrepreneuriat pour les jeunes sans diplôme formel du niveau secondaire ou supérieur, visant essentiellement à créer de nouvelles microentreprises solides dans le secteur informel; ils bénéficieront aussi dans une certaine mesure du renforcement des entreprises du secteur informel.

L'aide se concentrera sur des secteurs économiques et des chaînes de valeur, tout en laissant une certaine ouverture aux secteurs émergents. Il s'agit de l'agro-industrie et artisanat, du BTP et des mines.³⁵⁰

4- Cibles du Projet

³⁵⁰ <http://procej-cpa.org/procej>

L'Objectif de Développement du Projet (PDO) est d'améliorer l'éducation et la formation pour l'employabilité et les possibilités d'emploi créées par le secteur privé pour les jeunes au Mali.

Les jeunes âgés de 15 à 35 ans sur l'ensemble du pays constituent principalement la population globale cible. Les populations cibles diffèrent par sous-composante et intervention comme suit:

- La sous-composante éducation formelle ciblera les jeunes scolarisés âgés de 15 à 24 ans ;
- La sous-composante développement des compétences ciblera les jeunes déscolarisés de 15 à 29 ans avec une éducation préalable limitée (enseignement primaire ou fondamental) ou sans éducation (la tranche d'âge spécifique varie selon le programme) ;
- Les sous-composantes Entrepreneuriat et PME existantes cibleront les 18 à 35 ans finissant l'école/la formation ou déscolarisés avec différents niveaux d'éducation et de formation.
- Les groupes cibles intermédiaires sont les écoles et les enseignants bénéficiant des interventions relatives à l'éducation et la formation, et les micro-, petites et moyennes entreprises qui bénéficieront des interventions en appui au secteur privé.³⁵¹

XII- Projet Formation, Insertion et Entrepreneuriat de Jeunes Ruraux³⁵²

1. Présentation du projet:

Approuvé en décembre 2013, l'accord de financement du projet FIER a été signé en janvier 2014 et entré en vigueur en août 2014. Le projet FIER a une durée d'exécution de 8 ans (les dates d'achèvement et de clôture du projet sont fixées respectivement au 30 septembre 2022 et 31 mars 2023) et a été officiellement lancé en octobre 2014. L'exécution du premier PTBA de 15 mois (octobre 2014 – décembre 2015) est en cours d'achèvement.³⁵³

³⁵¹ <http://procej-cpa.org/procej/index.php/procej/cibles-du-projet>

³⁵² www.dnemploi.ml//structure.php?id=25, consulté le 23/12/2018

³⁵³ <https://operations.ifad.org/documents/654016/2c65edc7-3d55-404c-b4d4-1f4b42a0e0fd>

Fruit de la coopération entre le FIDA et le Gouvernement du Mali, le projet FIER a pour objectif de développer et de promouvoir l'accès des jeunes ruraux, femmes et hommes, à des opportunités d'insertion, d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes.

Le Projet FIER s'inscrit dans la recherche d'une croissance reposant sur la promotion des ressources humaines et le développement des secteurs porteurs, en particulier le secteur primaire.

La durée du projet est de huit ans (8).

La tutelle est assurée par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Le Projet a une démarche séquentielle :

- Koulikoro-Sikasso pour démarrer

- Kayes et Ségou depuis janvier 2017

- Les autres régions à partir de 2019

• La zone de concentration géographique est de 3 Cercles par région, soit au total 24 cercles, 2000 villages;

Région de Koulikoro (380 villages) :

Cercles de Banamba, Kangaba et Kolokani;

• Région de Sikasso (380 villages) :

Cercles de Kadiolo, Kolondiéba et Yorosso;

• Région de Kayes (370 villages) :

Cercles de Kita, Bafoulabé et Kéniéba;

• Région de Ségou (370 village) :

Cercles de Bla, Baraouéli, Ségou rive droite.

La population cible du Projet est estimée à 100 000 jeunes ruraux dont 50 pourcent de jeunes filles/femmes.

Le Projet cible deux catégories de jeunes ruraux de 15 à 40 ans en quête d'une situation professionnelle.

- les pré-adultes de 15-17 ans ;

- les jeunes âgés d'au moins 18 ans.

2- Organisation

Le projet comporte 3 composantes:

- 1) La Composante A «Capacités institutionnelles et renforcement de l'offre de formation »
- 2) La Composante B « Insertion et appui aux initiatives des jeunes ruraux »
- 3) La Composante C « Coordination et gestion ». ³⁵⁴

3- Éligibilité :

- Conditions d'éligibilité;
- Conditions d'accès aux formations;
- Conditions d'accès à l'alphabétisation;
- Conditions d'accès au financement;
- Co-construction des projets des jeunes;
- Accompagnement post financement;
- Conditions d'accès aux travaux HIMO ;
- Conditions de création des GIE

4- Ciblage géographique et économique :

- Ciblage des cercles
- Ciblage des villages

Réalisation des études de base :

ONG, Bureaux d'Etudes, Organisations professionnelles agricoles, SFD, autonomisation des femmes, Centres de formation et d'alphabétisation, Tuteurs et Maîtres d'apprentissage,

- Identification du potentiel local;

³⁵⁴ <http://www.dnemploi.ml/structure.php?id=22>

- Identification des contraintes et des propositions de solutions

5- Facilitation de proximité :

Animation avec les groupes de jeunes dans les villages :

- Négociation sociale;
- Monographie du village;
- Identification du potentiel local;
- Identification des contraintes et des propositions de solutions;
- Elaboration des 1ères idées de projets de formation et économique des jeunes,

6- Parcours d'insertion :

- Activités Génératrices de Revenu
- Micro Entreprises Rurales
- GIE de service (approche HIMO : piste rurale et reboisement)
- Activités Génératrices de Revenu
- Max : 500 000 FCFA
- Subvention : 90%
- Apport en nature : 10%
- Micro Entreprises Rurales
- Max : 5 000 000 FCFA
- Subvention : 60%
- Apport en espèce : 10%
- Apport SFD sous forme de prêt : 30%

7- Conditions :

- Etre d'un village cible du projet et y résider;

- Age :

18 - 40 ans;

- Avoir ouvert un compte dans l'un des SFD partenaire;
- Accepter l'appui d'un bureau d'étude pour la co-construction du projet;
- Accepter l'ONG d'accompagnement pour l'appui à la mise en œuvre et le suivi

8- Filières éligibles :

- Activités de production agricoles :

- Production céréalière, production de légumineuses,

- Périmètres rizicoles et maraichers (diversité),

- Aviculture traditionnelle et semi moderne,

- Embouche bovine et ovine,

- Pisciculture, apiculture, cuniculture, etc

- Activités d'amont et d'aval :

- Fournitures d'intrants,

- Transformation des produits agricoles, halieutiques, animaux et forestiers,

- Valorisation et commercialisation

- Activités connexes

- Artisanat rural : fabrication des outils et des équipements agricoles, pastoraux et halieutiques/sylvicoles

- Maîtrise de l'eau et de l'énergie

- Bâtiment Travaux Publics d'infrastructures rurales

- Entretien et maintenance des équipements, outillages et infrastructures

XIII- Programme décennal de développement de la formation professionnelle pour l'emploi

(PRODEFPE)³⁵⁶

1. Historique :

La République du Mali a traversé dans les années 2012 et 2013 une crise aigüe qui a lourdement handicapé sa stabilité intérieure et sa sécurité, et a donné un coup de frein à ses efforts de développement. Une fois l'ordre républicain rétabli, le gouvernement s'est attaché à reprendre le cours des projets de développement interrompus et à mettre en place une stratégie de croissance adaptée à la nouvelle situation.

Le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) est l'un des grands projets dans le domaine des ressources humaines dont les autorités maliennes ont décidé de relancer dans des conditions compatibles avec les enjeux actuels et les défis à venir. Il s'agit en fait d'un programme dédié à l'opérationnalisation de la politique nationale de formation professionnelle élaborée comme soutien à la politique active de l'emploi, une politique fondée sur le développement des compétences pour la croissance économique et l'accroissement de la compétitivité du capital humain. Ainsi que pour favoriser l'équité et l'inclusion sociale et pour contribuer au développement durable dans le pays.³⁵⁷

2. Présentation

Le PRODEFPE est un document cadre réalisé selon l'Approche Programme. Il est le fruit d'une collaboration de l'ensemble des acteurs publics et privés de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, des partenaires sociaux, de la société civile ainsi que des partenaires techniques et financiers. Il est le résultat de nombreuses recherches, études, débats et concertations (voir les documents sur les profils ou portraits des secteurs prioritaires, les

³⁵⁵ <http://www.dnemploi.ml/structure.php?id=22>

³⁵⁶ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, *Le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi*. Bamako, 2015.

³⁵⁷ http://planipolis.iiep.unesco.org/sites/planipolis/files/ressources/mali_prodefpe_2015_2017.pdf

documents de schémas régionaux de formation, le document sur l'analyse des potentialités régionales, les résultats des réunions de concertations locales, régionales et nationales, les rapports des groupes thématiques, etc...) sur les questions de formation professionnelle et d'emploi et de développement local et régional organisées à travers le pays. Il marque la volonté politique affirmée du Gouvernement à apporter des réponses rapides et efficaces aux problèmes d'insuffisance de qualification des ressources humaines, en proposant des stratégies et des dispositifs de formation adaptés aux besoins des actifs des secteurs productifs. Il intègre dans sa stratégie de mise en œuvre le développement d'une offre de formation régionale en harmonie avec les objectifs de la décentralisation et de la déconcentration engagée par le Gouvernement. Le PRODEFPE a un caractère fédérateur puisqu'il associe à la réalisation de ses composantes l'ensemble des départements techniques concernés. A cet effet, il fait du partenariat et de la recherche de synergie d'actions un axe stratégique qui permet de renforcer le lien avec les autres programmes. Son élaboration traduit la priorité que le pays attache à la qualification des ressources humaines comme élément constitutif d'une croissance durable et créatrice de richesse, de valeur ajoutée et d'emplois.³⁵⁸

3. Objectifs :

3.1- Objectif général :

- Contribuer à la réalisation des objectifs de croissance à travers le développement des qualifications professionnelles et des compétences des ressources humaines.

3.2- Objectifs spécifiques

- Assurer les compétences professionnelles de base ;*
- Renforcer les compétences professionnelles des actifs des secteurs productifs ;*
- Favoriser l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes issus des structures de formation ;*
- Améliorer l'image de la formation professionnelle.*

4. Champs d'intervention

4.1- Les populations cibles

³⁵⁸ http://planipolis.iiep.unesco.org/sites/planipolis/files/ressources/mali_prodefpe_2015_2017.pdf

En règle générale, les activités du programme doivent bénéficier à un large public de demandeurs d'emploi et de formation de différents niveaux - les finalistes CED, les sortants des CAF, CAFé (voir au point "d" la signification de ces acronymes), les diplômés en recherche d'emploi, les jeunes déscolarisés, les jeunes non orientés (après le Diplôme d'Enseignement Fondamental R DEF - ou le Baccalauréat), les jeunes issus des formations en langue arabe ou arabophones, ainsi qu'aux travailleurs des secteurs productifs en activité, y compris en milieu rural.³⁵⁹

4.2- Les niveaux de qualification prioritaires

- niveau 6 : personnel occupant des emplois n'exigeant pas de formation allant au-delà de la scolarité obligatoire.

- niveau 5 : personnel occupant des emplois exigeant un niveau de formation équivalent à celui du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP).

- niveau 4 : personnel occupant des emplois de maîtrise ou possédant une qualification d'un niveau équivalent à celui du brevet de technicien.

- niveau 3 : personnel occupant des emplois exigeant une formation du niveau du brevet de technicien supérieur (BTS) ou du diplôme des Instituts Universitaires de Technologie (DUT).³⁶⁰

4.3- Les types de formation

Cette typologie comporte les catégories suivantes :

- La formation initiale, qui comprend la formation résidentielle, l'apprentissage sous toutes ses formes (tutorat, dual) et la formation en alternance. Même si encore pendant une période transitoire, certaines formations initiales sont sanctionnées par des « attestations de formation », le PRODEFPE vise à normaliser la formation initiale (tous modes de formation confondus) et à la rendre diplômante ;

- La formation qualifiante, non diplômante, est destinée à pourvoir les bénéficiaires, demandeurs non occupés, à travers généralement des sessions de moyenne et de courte durée, de compétences spécifiques leur permettant d'exercer rapidement une activité rémunératrice ;

³⁵⁹ http://planipolis.iiep.unesco.org/sites/planipolis/files/ressources/mali_prodefpe_2015_2017.pdf

³⁶⁰ http://planipolis.iiep.unesco.org/sites/planipolis/files/ressources/mali_prodefpe_2015_2017.pdf

- La formation continue qui s'adresse aux travailleurs en exercice.³⁶¹

4.4- Les établissements de formation concernés

Le programme cible, particulièrement dans les projets de réhabilitation et de création, les établissements de formation ci-dessous indiqués :

* Les centres de formation et d'apprentissage au sens universel du terme, en particulier ceux relevant du MEFP,

* Les Centres d'Animation Rurale (CAR) qui forment aux techniques de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, et qui relèvent du Ministère du Développement Rural,

* Les Centres d'Apprentissage Agricole (CAA) qui relèvent du même département et qui accueillent des jeunes du niveau du diplôme d'études fondamentales pour une formation de 2 ans sanctionnée par un CAP,

* Les Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF) relevant du Ministère de l'Éducation Nationale, qui accueillent les jeunes précocement déscolarisés ou non scolarisés ainsi que certains adultes pour une formation en alphabétisation les préparant à l'entrée en formation professionnelle,

* Les centres de formation professionnelle ou Instituts de formation professionnelle qui relèvent du MEN,

* Les Centres d'Education au Développement rattachés au MEN, qui remplissent sensiblement les mêmes missions que les CAF mais qui n'accueillent pas les adultes,

* Les Centres d'Apprentissage Féminins (CAFé) qui concernent uniquement les populations féminines,

* Les ateliers écoles dans le secteur de l'artisanat et certaines structures relevant du Ministère en charge de la Femme, qui organisent ou sont appelées à organiser des activités de formation.³⁶²

5- Les ambitions du programme

³⁶¹ http://planipolis.iiep.unesco.org/sites/planipolis/files/ressources/mali_prodefpe_2015_2017.pdf

³⁶² http://planipolis.iiep.unesco.org/sites/planipolis/files/ressources/mali_prodefpe_2015_2017.pdf

Dans sa conception aussi bien que dans la déclinaison de ses composantes et de ses activités, le programme affiche l'ambition de réaliser les finalités suivantes :

- La mise en place d'un dispositif modernisé et performant de réponse aux besoins de l'économie, susceptible d'offrir à la jeunesse des opportunités réelle d'insertion sur le marché du travail ;

- La création des conditions de réalisation d'une formation de qualité répondant aux attentes des secteurs productifs et aux aspirations des demandeurs d'emploi ;

- Le respect et la concrétisation des objectifs de la décentralisation ;

- L'établissement des continuums nécessaires entre les systèmes de formation professionnelle et les autres moyens de développer les qualifications et les compétences de la main d'œuvre ; - L'instauration de relations de partenariat entre tous les acteurs (secteur privé, entreprises, Etat, ONG, bénéficiaires, collectivités décentralisées) dans le cadre du financement et de la gestion partenariale de la formation professionnelle, de l'insertion et de la création d'emplois ; - La mise en place du cadre de réforme institutionnelle et juridique de la formation professionnelle ;

- La recherche de pérennisation des sources de financement et des moyens de fonctionnement;

- L'adoption de mesures et de programmes visant le suivi permanent des performances et la réalisation d'une gestion centrée sur les principes d'une bonne gouvernance.³⁶³

³⁶³ http://planipolis.iiep.unesco.org/sites/planipolis/files/ressources/mali_prodefpe_2015_2017.pdf

Conclusion partielle

Les différentes politiques ci-dessus, semblent montrer la volonté du Gouvernement malien depuis bientôt deux (2) décennies, à faire de la crise d'emploi une priorité, qui se vit au pays. Aussi, le Président de la République dans son discours d'investiture a dédié son second mandat sous le signe de l'emploi jeune.

La prise en charge des questions de jeunesse demande l'implication de toutes les parties prenantes et d'insérer les préoccupations de la jeunesse dans toutes les politiques sectorielles. Ce qui est confirmé par Patricia LONCLE³⁶⁴, quant-elle dit que : « *On ne peut vraiment comprendre les enjeux qui sous-tendent la prise en charge de la jeunesse par les acteurs publics nationaux et locaux que si on les lie aux questions de citoyenneté et de construction d'identité spatiale et collective* ». Dans le contexte de la décentralisation au Mali, il est important d'impliquer la jeunesse dans la gestion de sa commune, qu'elle parvienne à se reconnaître dans ce milieu, à intérioriser les normes de sa communauté, afin de lui permettre de prendre part aux activités et de jouer son rôle citoyen.

Au Mali et en Afrique sub-saharienne en général, pour lutter contre le chômage, la majorité de la population trouve refuge dans le secteur informel. Roch YAO GNABELI et Jean-Louis LOGNON³⁶⁵ montrent que l'insertion dans l'économie informelle par la création de micros entreprises constitue l'une des principales stratégies développées par divers acteurs sociaux (jeunes, femmes, diplômés, immigrés, fonctionnaires notamment) face à la crise économique. De ce fait, selon eux, l'économie informelle constitue un des aspects essentiels des politiques de développement eu égard à certaines fonctions qui lui sont reconnues notamment en tant que bassin d'emplois et élément de régulation sociale.

L'analyse de ces politiques publiques d'emploi montre qu'au Mali il existe suffisamment de structures et de politiques en faveur de l'emploi, à tel point que l'on constate un certain imbroglio de ces structures. En effet, les domaines de compétences s'interpénètrent, de sorte que les actions sont moins visibles, très diffuses.

Aussi, le Mali est l'un des pays qui disposent de bons textes, il s'agit donc de les mettre en application pour une prise en compte efficace des questions d'emploi. Cela permettra de

³⁶⁴ Patricia LONCLE, 2008, op. cit, p. 316.

³⁶⁵ Roch YAO GNABELI et Jean-Louis LOGNON, « Idéologies d'insertion et de monopolisation dans quelques segments de l'économie informelle abidjanaise » in Moustapha TAMBA (dir). Revue Sociologie, Anthropologie, Psychologie. Dakar : FLSH/UCAD, Presses Universitaires de Dakar, 2011, p.48

rendre les actions de l'Etat plus visibles. Surtout au moment où l'on constate une certaine faillite de nombreux Etats africains, la perspective de renforcement de la jeunesse est primordiale. Mais celle-ci connaît souvent de nombreuses difficultés : dépendance au pouvoir publique, compétence limitée en sont les maîtres mots.

CHAPITRE III

La Politique Nationale de l'Emploi en Question

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons parler uniquement du document de politique nationale de l'emploi. En effet, pour une prise en charge efficace des questions d'emploi des jeunes, l'Etat a mis en place une politique nationale de l'emploi. Cette politique en synergie avec les autres politiques sectorielles prend en compte les questions de l'emploi des jeunes. Nous avons donc tenu à présenter la Politique Nationale telle qu'elle est élaborée par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle³⁶⁶, avec quelques commentaires pour apporter notre regard sur sa pertinence pour l'emploi des jeunes.

I. LES OBJECTIFS

1. L'Objectif global :

L'objectif de la politique nationale de l'emploi est de contribuer à l'accroissement des opportunités d'emplois décents.

2. Les Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques de la PNE sont :

- Etablir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales, notamment pour prendre en considération l'emploi dans les politiques transversales (la politique macroéconomique, la politique d'investissement, la politique fiscale, la politique commerciale) et les politiques de développement sectoriel (développement rural, industrie, artisanat, commerce, etc.) ;

- Renforcer les actions de promotion et de création d'emplois, la promotion des activités privées génératrices d'emploi, le soutien aux entreprises modernes et aux micros et petites entreprises, le ciblage des mesures de promotion de l'emploi pour tenir compte du défi démographique et de la spécificité des problèmes d'insertion de certains groupes (femmes, jeunes, handicapés, migrants de retour etc.) ;

- Améliorer l'employabilité et l'offre de formation professionnelle et technique ;

³⁶⁶ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, La politique nationale de l'emploi, Bamako, Mali, 2012, c'est le document de référence de l'Etat pour la promotion de l'emploi jeune.

- Améliorer la gouvernance du marché de l'emploi.

II. LES STRATEGIES

L'élaboration de la Politique Nationale de l'Emploi n'est pas faite à base du néant ; le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle initiateur de la dite politique, s'est inspiré des éléments ci-après : les axes stratégiques du CSCRP 2012-2017, les différents documents de politiques sectorielles, les lois d'orientation (LOA et LOSP), le Code des investissements, le Code des Impôts, le Code du Travail.

Pour atteindre les objectifs de la PNE, le MEFP a dégagé les cinq (5) stratégies suivantes :

- *l'amélioration de l'efficacité en termes de création d'emplois des politiques nationales et en particulier des politiques sectorielles dans les secteurs productifs ;*
- *le développement du secteur privé (formel et informel) ;*
- *le renforcement de l'action spécifiquement centrée sur l'emploi ;*
- *la prise en compte de la politique de développement des villes ;*
- *la prise en compte de la politique de l'environnement.*

III- Les actions

Pour rendre les stratégies opérationnelles, la PNE s'est focalisé sur six (6) actions prioritaires qui sont :

Assurer la prise en compte de l'emploi dans les politiques transversales ; assurer la prise en compte de l'emploi dans les politiques sectorielles ; renforcer les actions ciblées de promotion et de création d'emplois ; renforcer les actions directes de promotion de l'emploi ; améliorer l'employabilité pour faciliter l'accès au marché du travail ; et enfin améliorer la gouvernance du marché de l'emploi.

1. Assurer la prise en compte de l'emploi dans les politiques transversales

Dans l'élaboration de la PNE, les cadres du MEFP ont compris qu'il faut une synergie d'action autour de la PNE pour qu'elle puisse avoir les résultats escomptés à savoir augmenter sensiblement le nombre d'emplois et permettre à un plus grand nombre de pauvres d'accéder à un emploi. Pour cela, il faut tenir compte de d'autres politiques, telles que les politiques macroéconomiques, d'investissement, de crédit et de fiscalité.

1.1 Emploi et politiques macroéconomiques

Si la PNE est un outil de référence pour l'accès à l'emploi, elle a cependant besoin d'un cadre macroéconomique stable pour pouvoir être mise en œuvre, qui est une condition nécessaire à l'investissement et à l'emploi. Pour cela, la PNE a identifié deux domaines de la politique budgétaire en mal d'amélioration :

- *Le premier concerne la répartition spatiale des dépenses et investissements publics avec un biais en faveur des milieux urbains. Les avancées du processus de décentralisation et le renforcement de la société civile au niveau local ont contribué à une répartition moins inégalitaire des dépenses publiques dans l'espace.*
- *Le deuxième problème concerne le faible degré d'efficacité des dépenses publiques. Il s'agira de tenir compte de l'effet direct des dépenses publiques en termes de création d'emplois.*

Ces deux conditions sont nécessaires pour permettre un développement harmonieux à tous les niveaux, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, car les problèmes d'emploi touchent les deux milieux. La jeunesse rurale ne doit pas rester en marge du développement.

Donc la stabilité macroéconomique est un élément essentiel pour la création d'emploi, elle permet non seulement aux citoyens d'être entreprenant, mais aussi les investisseurs étrangers de venir s'implanter au Mali.

Si la stabilité macroéconomique est une condition nécessaire pour la promotion de l'emploi, elle doit être accompagnée par une bonne politique fiscale.

1.2 Emploi et politique fiscale

Pour faciliter la mise en œuvre de la PNE, le gouvernement à travers le MEFP a vu la nécessité d'impliquer tous les acteurs de l'emploi, à commencer par l'Etat lui-même, les entreprises et les contribuables maliens, en occurrence les travailleurs (public, parapublic et privés). En effet est indéniable qu'une bonne politique fiscale peut faciliter l'augmentation du nombre d'emploi à mesure que toutes les parties prenantes soient consultées et impliquées, pour une meilleure appropriation des décisions assorties.

C'est dans ce cadre que certaines mesures ont été prises par le gouvernement dans l'élaboration de la PNE qui sont :

- De financer les mesures de la politique de l'emploi par l'affectation d'une partie des produits de la Contribution forfaitaire à la charge des employeurs (CF au taux de 7,5%) à des agences spécialisées (2% pour l'APEJ, 2% pour le FAFPA ; les 3,5% restant pour l'instant dans le budget de l'Etat). Le financement de l'ANPE est assuré par une taxe de 1 % sur la masse salariale du secteur privé et parapublic recouvrée par l'INPS dans les

cotisations sociales. Mais, il faut souligner que le taux de la Contribution Forfaitaire a été amputé de 4 points de pourcentage entre 1995 et 2008 : 2 points au profit de la Taxe de Formation Professionnelle; et 2 points au profit de la Taxe Emploi Jeune ;

- Pour atténuer les charges fiscales des entreprises l'Etat accorde des exemptions et des exonérations sur certaines charges salariales. Par exemple pour la CF³⁶⁷, dont le taux actuel est de 3,5%, il est accordé des exemptions et exonérations pour les salariés détenteurs d'un diplôme professionnel d'une institution d'enseignement professionnel agréée et âgé de moins de 40 ans à la date de l'embauche, et ce pour une période de 3 ans. De la même façon, les charges pour les employés qui ont été précédemment licenciés pour raisons économiques sont exonérées de la Contribution Forfaitaire pour une période de 2 ans.
- Aussi pour la Taxe de Formation Professionnelle et la Taxe Emploi-Jeunes : exonération de trois ans pour les employeurs embauchant des employés âgés de moins de 40 ans et titulaires d'au moins un diplôme professionnel délivré par un établissement professionnel agréé et exonération de deux ans pour des employeurs embauchant des travailleurs ayant été licenciés pour motif économique.
- Le nouveau Code des investissements accorde également des exonérations fiscales aux entreprises, par exemple le Code des Impôts offre d'autres exemptions et exonérations sur l'impôt sur les bénéfices, les valeurs mobilières.

En résumé, nous avons les charges sociales suivantes:

- Accident du travail de 1 à 4% ;
- Allocation familiale 8% ;
- Retraite 9% (3,6 % représente la part des travailleurs, 5,4% pour la part patronale) ;
- Maladie ou invalidité ; 2% ;
- Taxe office nationale de la main d'œuvre (Agence Nationale pour l'Emploi) ; 1% ;
- Fonds national du logement : 1% :
- Contribution forfaitaire des employeurs : 3,5%
- Taxe emploi jeune : 2%
- Taxe de Formation Professionnelle : 2%.

Le niveau des impôts et autres charges sociales est perçu comme un obstacle crucial par les entreprises. En faisant le total des cotisations sociales, la contribution forfaitaire et les taxes qui en sont issues, la charge sur les salaires qui incombe à l'entreprise oscille autour de 30% (sans compter la cotisation pour le régime de l'Assurance Maladie Obligatoire).

Il faut aussi noter que le barème d'imposition de l'ITS a également fait l'objet d'un changement, en réduisant à 2 points de pourcentage à partir du 1^{er} janvier 2008. Toute chose qui permet aux travailleurs d'avoir un peu d'argent de plus sur le salaire.

Mais en réalité, il faut donc reconnaître que l'Etat a fait des efforts pour adoucir la politique fiscale du pays, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'emploi. Donc les services publics et les bureaux de soutien aux entreprises (cabinet fiscal, etc.) doivent pouvoir mettre en exergue les opportunités que la politique fiscale offre en termes d'incitations pour la création d'emplois. C'est toute la pertinence des services de soutien aux entreprises préconisés par la politique nationale de l'emploi.

Mais il faut aussi admettre qu'il existe une concurrence déloyale des entreprises informelles, vue l'étroitesse de l'assiette fiscale et le niveau relativement élevé des taux d'imposition imposent un lourd fardeau aux entreprises du secteur formel, par rapport à celles du secteur informel peu ou pas imposées. Donc le gouvernement doit faire des efforts à ce niveau pour permettre aux entreprises de mieux s'épanouir et par conséquent créer beaucoup d'emplois.

1.3 Emploi et politique du crédit

L'accès à l'emploi est une volonté manifeste du gouvernement malien, c'est pourquoi les cadres du MEFP ont compris qu'il existe un lien entre l'emploi et la politique du crédit. Ce qui pose en fait la problématique du financement des entreprises, qui créent des emplois.

Selon l'Organisation Patronale des Industries³⁶⁸, les difficultés d'accès au financement sont :

- le taux de refinancement de la banque centrale (4,5%), qui semble « trop élevé » ;
- le manque de ressources stables des banques (80% des dépôts reçus seraient à vue) ;
- la difficulté pour les PME d'apporter des sûretés suffisantes (100%) pour couvrir les concours financiers ;
- la lourdeur (nantissements, hypothèques) et le coût élevé des sûretés ;
- le coût du crédit (12% TTC en moyenne, sans déduction de la TAF, qui est possible dans certains pays de l'UEMOA).

Donc l'accès au crédit est un élément fondamental dans la promotion de l'emploi, car qui parle d'emploi parle de la création et la promotion des entreprises. C'est pourquoi dans la PNE, en ce qui concerne l'environnement du financement des TPE/PME au Mali, les niveaux macro, méso et micro sont à prendre en compte pour comprendre les obstacles et les efficacités de l'opérationnalisation du financement des entreprises. En effet, la PNE met l'accent sur le

³⁶⁸ Cf. La communication de l'organisation patronale des Industries (OPI) lors de la conférence sur les grands défis et opportunités économiques du Mali, 17 & 18 mars 2011, Bamako.

renforcement du lien entre la politique du crédit et la politique de l'emploi, afin de réduire l'incompréhension et la méfiance entre le secteur financier (banques et IMF, fonds de garantie et assimilés) et les promoteurs de TPE/PME.

L'analyse du document de la PNE montre les propositions ci-après :

- Développer une culture bancaire auprès des promoteurs de TPE/PME et en faisant sortir la banque des seules activités de financement des grandes entreprises. Les banques ont d'abord financé ces vingt/trente dernières années les moyennes et grosses entreprises (MGE) car celles-ci répondaient aux structures, procédures et critères des banques étant elles-mêmes organisées et structurées pour les MGE. Alors que le financement de la niche MPE a été complètement délaissé alors qu'elle concerne approximativement 80 % des emplois au Mali
- Développer une véritable stratégie de la pratique culturelle TPE/PME, au niveau des banques, afin de se rapprocher des promoteurs. Elles le démontrent effectivement par la mise en place de leur "stratégie" TPE/PME (décentralisation par création de succursales et de guichets, relation ouverte et constructive avec les programmes des bailleurs, coopération avec les fonds de garantie pour les MPME, etc.) ;
- Renforcer les capacités des banques en leur donnant les dispositifs et les outils relatifs au cadre macro et méso du pays. C'est dire dans le sens de la PNE que l'efficacité du secteur financier ne dépend pas seulement du niveau micro c'est-à-dire principalement de la capacité commerciale des Institutions financières à "vendre" des produits financiers aux micros, petites et moyennes entreprises (TPE/PME) ; mais elle dépend aussi et d'abord des fondements macro (comme par exemple le cadre réglementaire et légal ou la Cour d'arbitrage commercial) et méso (exemples : prestations de services aux MPME, Central des risques, manque de personnel qualifié pour évaluer un projet et assurer le monitoring, etc.) ;
- Proposer des solutions pour l'accès des TPE/PME au crédit bancaire garanti, la création au sein des banques de « cellules TPE/PME », le développement des services d'appui aux TPE/PME, dans le cadre de la mise en œuvre de la LOSEP et de l'opérationnalisation des Fonds (FNDA, FNI et FNG).

1.4 Emploi et politique d'investissement

L'une des conditions sine qua non de la création d'emploi est l'investissement. C'est ce que les cadres du MEFP semblent comprendre pour orienter l'un des axes de la PNE. Ils se sont traduits par une amélioration du taux d'investissement brut de 21,6% en 2007 à 24,3% en 2010. Aussi la période 2007-2010 a été marquée par d'énormes investissements privés et publics, les

investissements privés ont trait essentiellement au développement des mines d'or, de la téléphonie mobile et aux grands chantiers immobiliers. Les flux nets d'investissements directs étrangers ont été en moyenne de 139,2 milliards de FCFA avec un niveau exceptionnel de 353,8 milliards de FCFA en 2009, imputable essentiellement à la privatisation de la SOTELMA, qui a généré 180,4 milliards de FCFA.

Il faut donc reconnaître qu'il existe un lien direct entre l'emploi et l'investissement, en ce sens pour parler d'emploi, il faut que des infrastructures existent, cela demande de l'argent pour pouvoir investir dans les usines, les entreprises, les commerces, l'agriculture etc. C'est pourquoi la PNE demande à mesurer l'impact des investissements sur la situation de l'emploi, sachant bien que les investissements dans les infrastructures matérielles sont d'une importance primordiale pour aider les marchés à mieux fonctionner et à créer plus de possibilités d'emploi, dans les zones rurales comme urbaines. Il est important de bien distinguer les différents effets des investissements sur l'emploi et de planifier les investissements de manière à tirer parti des avantages comparatifs à la fois des zones rurale et urbaine et d'optimiser les impacts sur l'emploi.

En fait, le volume des investissements publics dans les infrastructures est important dans le BSI. A titre d'illustration, entre 2003 et 2007, l'agriculture a bénéficié d'un investissement moyen annuel de 55 milliards de FCFA, principalement destinés à la création d'infrastructures agricoles telles que les programmes d'aménagement des périmètres irrigués, de mise en valeur des plaines agricoles, de développement intégré des régions. Pour le sous-secteur des Moyens Routiers, le pays a investi en moyenne par an plus de 40 milliards de FCFA entre 2003 et 2007. En cinq ans, seulement dans ces deux secteurs il a été investi près de 500 milliards de francs CFA. Les sous-secteurs Bâtiments /Équipement, Education, Santé et Administration /Plan /Finances viennent en seconde position avec en moyenne annuelle entre 2003 et 2007, de 13 milliards à plus de 20 milliards de FCFA. En cinq ans, dans ces sous- secteurs, il a été investi près de 100 milliards de francs CFA.³⁶⁹

Une étude réalisée par le BIT³⁷⁰ a permis de dégager des recommandations sur les stratégies à même de relever le potentiel « emploi » dans les programmes des investissements en infrastructures dans les différentes phases de planification budgétaire au Mali que sont :

³⁶⁹ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, *La politique nationale de l'emploi*, Bamako, Mali, 2012, p.22.

³⁷⁰BIT Mécanismes et outils *favorables* à la création des emplois dans le cycle de programmation des investissements publics, BIT, juin 2010, cité par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, op, cit, p.13.,

- Réorienter le programme des investissements publics comme moyen d'action politique au bénéfice de l'emploi.
- Canaliser les ressources du BSI (Budget Spécial d'Investissement) vers des investissements qui répondent à des objectifs de croissance qui se préoccupent de leur impact sur l'emploi.
- Faire un plaidoyer pour l'approche HIMO non seulement au niveau des ministères chargés des finances et du budget mais également au niveau des agences techniques de développement et des institutions financières de développement, pour influencer la politique d'investissement.
- Intégrer la priorité de la création d'emplois dans les programmes d'investissements publics mis en œuvre par les ministères et les départements d'exécution. Cela dans le but de simuler l'impact comparatif des ressources en investissements publics allouées au développement de l'infrastructure selon différents scénarios, sur la base du ratio relatif main-d'œuvre/capital.

Pour cela, un programme d'action « HIMO » sera formulé et inclura notamment les éléments suivants :

- une approche holistique et intersectorielle en vue d'élaborer des méthodes d'évaluation d'impact sur l'emploi, de concert avec les ministères chargés du budget, des finances, de la planification, de l'emploi, du travail et de différents autres secteurs. Il est procédé à des analyses des secteurs offrant un potentiel élevé de croissance de l'emploi, et de l'effet de ces investissements sur différents groupes cibles.
- Les approches locales, fondées sur les ressources pour répondre à la demande croissante de création d'emplois et d'amélioration des moyens d'existence dans les zones rurales et urbaines.
- La suppression des obstacles juridiques pour faciliter l'accès à des contrats publics pour les très petites entreprises, les PME et les organisations communautaires. Par exemple, institutionnaliser l'accès au marché par une réforme de la loi sur les passations de marchés publics.
- La gestion des contrats de façon efficace et favorable à l'emploi (le recours aux ressources locales et la transparence des procédures de passation de marchés sont intégrés à des programmes à vaste échelle).
- L'offre de cours de formation à l'intention des hauts responsables de la planification, décideurs et partenaires.

En somme, l'emploi et la politique d'investissement vont ensemble, cependant il incombe au gouvernement malien, de mettre les moyens en œuvre pour faciliter l'investissement non

seulement aux maliens, aussi aux étrangers. Mais cela n'est possible qu'en temps de paix, il faut un retour urgent de la paix et la sécurité au Mali pour que règne un Mali de plein emploi.

2. Assurer la prise en compte de l'emploi dans les politiques sectorielles

Pour avoir plus d'efficacité dans les actions, le gouvernement malien a mis en œuvre des politiques sectorielles de développement du pays. Le document de la PNE s'est basé sur ces différents secteurs de développement pour prendre en compte tous les aspects de la question d'emploi au Mali, qui sont :

2.1 Emploi et développement rural : la mise en œuvre de la LOA

Adoptée le 16 août 2006, la Loi d'Orientation Agricole (LOA) constitue le socle de la politique générale de développement agricole du Mali à l'horizon 2025. Elle traduit la volonté de l'ensemble des partenaires du secteur de passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture intensive et diversifiée, capable de satisfaire les besoins croissants du pays, et tournée vers la conquête des marchés sous régionaux et mondiaux. La LOA embrasse non seulement les activités agricoles mais également les activités situées en amont et en aval : enregistrement et immatriculation des entreprises agricoles, aménagement du territoire, question foncière, maîtrise de l'eau, formation professionnelle, recherche, financement, intrants et équipements, labellisation des produits agricoles, organisation des filières agricoles, etc.

La PNE dans sa quête pour l'emploi pour tous, s'est focalisé sur trois (3) aspects importants de la Loi d'Orientation Agricole, à savoir :

- 1- La promotion de l'emploi rural repose sur une vision, qui est :
 - révéler le potentiel des zones rurales comme moteurs de la croissance, de création d'emplois, de développement équitable et de résilience aux crises ;
 - remplacer le stéréotype d'un milieu rural «arriéré» et «manquant d'attrait», par des images axées sur son potentiel et ses opportunités ;
 - prendre des mesures pour remédier aux déficits de travail décent et autres déficits structurels qui entravent le progrès en zone rurale ;
 - investir dans les hommes et les femmes des zones rurales, surtout les jeunes, afin de les aider à réaliser leur potentiel ;
 - démontrer qu'investir dans le développement rural est à la fois éthiquement et économiquement sain.
- 2- Les principes directeurs pour l'emploi rural dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole qui sont les suivants :

- Promouvoir dans les zones rurales une croissance durable sur les plans économique, social et environnemental.
 - Promouvoir des conditions favorables à des entreprises durables dans les zones rurales (activités agricoles ou non).
 - Améliorer l'accès des petits producteurs aux débouchés sur le marché en favorisant leur participation aux chaînes de valeur nationale et mondiale.
 - Augmenter les possibilités d'emploi rural hors agriculture.
 - Rendre l'emploi rural plus attrayant pour les jeunes.
 - Attirer les investissements privés dans les zones rurales.
 - Accroître les investissements dans les biens et services collectifs en milieu rural dans certains domaines (infrastructures, éducation, santé, eau, assainissement).
 - Améliorer l'accès à l'éducation et aux qualifications dans les zones rurales par une mise en œuvre effective des dispositions de l'Arrêté interministériel N°10-2114/MA-MEP-MEA-MEFP-SG du 16 juillet 2010 déterminant les métiers de l'Agriculture, de l'élevage, la pêche et la foresterie.
 - Renforcer l'étendue et l'ampleur des services financiers dans les zones rurales en saisissant les opportunités qu'offre le Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNDA).
 - Favoriser l'accès aux terres et à leur utilisation à des fins productives par une mise en œuvre effective des dispositions du Décret N°08-768/P-RM du 29 décembre 2008 fixant les modalités d'enregistrement et d'immatriculation des exploitations Agricoles familiales et entreprises Agricoles.
 - Promouvoir la fixation d'un salaire minimum pour les activités agricoles.
 - Recourir à des approches territoriales (décentralisation et dynamisation des économies locales) pour promouvoir l'emploi rural (agricole et non agricole).
- 3- Le partenariat entre les services de l'Agriculture et ceux de l'Emploi doit en principe contribuer à :
- La promotion de très petites et petites entreprises en zones rurales (identification des zones potentielles d'implantation de TPE/PE/ME en milieu rural ; conception et financement de projets viables en matière de création de valeur ajoutée en milieu rural ; mise en place, au profit des collectivités locales décentralisées et des entrepreneurs potentiels, d'un système d'aide à la formulation de projets, recherche de possibilités de financement, adaptées à la création de petites et moyennes entreprises dans le milieu rural ; mise en place d'une batterie de mesures pour l'encouragement et le développement des petites et moyennes entreprises dans le milieu rural).

- La diversification des activités économiques en milieu rural (installation de petites unités de transformation des produits agricoles, en accordant des facilités financières et en stimulant l'organisation des opérateurs en coopératives de production et de service, dans la perspective de promotion locale des activités productives ; promotion des filières agricoles porteuses sur les plans économiques et financiers; développement des activités de production de contre-saison, transformation, artisanat, etc., susceptibles de lutter contre le sous-emploi saisonnier, caractéristique des différents systèmes de culture en milieu rural).
- L'accès des jeunes ruraux aux ressources foncières et surtout financières (promotion du crédit rural orienté vers les activités suivantes : élevage, agriculture, pêche, en accordant une attention particulière aux zones défavorisées ; identification des besoins en services financiers des jeunes ruraux ; mise en place de mécanismes incitatifs d'épargne adaptée aux besoins des jeunes ; mise en place des mécanismes de refinancement permettant l'expansion des systèmes financiers décentralisés en milieu rural ; etc.)
- La promotion des technologies (identification des technologies agricoles, industrielles et artisanales déjà disponibles, accessibles et prêtes à être vulgarisées ; formation, information et sensibilisation des jeunes ruraux à l'adoption de ces technologies ; constitution de banques de données sur les technologies mises au point à l'intention d'organisations professionnelles de jeunes ruraux ; etc.)

2.2 Emploi et Politiques de développement industriel et de développement du secteur privé

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale d'emploi, le développement de l'industrie et du secteur privé occupe une place de choix. L'objectif général étant de porter la contribution du secteur secondaire dans le PIB de 20% en 2012 à 42% en 2025.

Cet objectif général s'articule autour de trois objectifs spécifiques : (i) améliorer l'environnement des entreprises industrielles pour attirer les investisseurs et faire du secteur privé le moteur de la croissance ; (ii) améliorer la compétitivité des unités industrielles existantes ; (iii) encourager la création de nouvelles unités industrielles et l'utilisation des meilleures technologies, techniques et méthodes en s'appuyant sur les actifs de la propriété intellectuelle.

Quant à la stratégie d'intervention, elle vise cinq filières : (i) les oléagineux et produits de cueillette (karité, gomme arabique), (ii) les fruits et légumes (mangues, pomme de terre, tomate, échalote, haricot vert, pois sucré, hibiscus), (iii) les produits animaux (bétail, viande, lait,

poisson, cuirs et peaux), (iv) les céréales sèches (riz, maïs), (v) les matériaux de construction (ciment, chaux, plâtres).

A côté des mécanismes de financement existants, d'autres instruments comme le Fonds National de Développement Agricole (FNDA), le Fonds National d'Investissement, le Fonds National de Garantie³⁷¹ d'Investissement, le crédit-bail et le capital-risque seront créés pour renforcer le dispositif de développement de ces filières.

Dans cette logique, les axes stratégiques d'intervention à réaliser sont, entre autres : (i) l'amélioration du climat des affaires ; (ii) le développement des infrastructures, (iii) la facilitation de l'accès au financement, (iv) la promotion de la normalisation, de la qualité, de la propriété industrielle et de la maintenance industrielle, (v) l'organisation des pôles industrielles, (vi) la promotion de l'innovation et des transferts de technologies, (vii) le développement des capacités et des compétences, (viii) l'initiation et le soutien à des projets porteurs, (ix) la création de centres techniques et d'incubateurs de nouvelles technologies.

Dans l'élaboration de la PNE, les politiques sectorielles ont pris une part considérable, ce qui montre la transversalité de la question de l'emploi. C'est pourquoi elle s'est inspirée principalement de la Loi d'Orientation du secteur privé (LOSP).

-La Loi d'Orientation du Secteur Privé (LOSP)

L'objectif général de la LOSP est de contribuer à la réalisation d'une croissance forte et soutenue, en mesure de créer des emplois durables et de réduire la pauvreté. Cet objectif s'articule autour de deux objectifs spécifiques :

- (i) assainir l'environnement des affaires pour le rendre plus propice au développement des entreprises privées, particulièrement dans les filières cibles par :
- (ii) renforcer les capacités des entreprises nationales pour les rendre compétitives sur les marchés national et international

La Loi d'Orientation du secteur privé prend en compte l'emploi à travers ces orientations stratégiques qui sont :

- instaurer un environnement des affaires plus propice au développement des activités économiques sociales et culturelles, plus particulièrement dans les filières prioritaires ;
- œuvrer à l'émergence de grappes industrielles compétitives, bâties sur des filières porteuses d'avantages compétitifs pour le Mali ;

³⁷¹ L'APEJ et l'ANPE sont partie prenantes.

- développer des entreprises nationales capables d'être compétitives et de créer de la richesse dans les filières cibles ; notamment les petites et moyennes industries ;
- valoriser la production nationale par l'orientation de la consommation intérieure vers cette production ;
- favoriser la migration rapide du secteur informel vers le secteur moderne structuré.

L'analyse des objectifs de la LOSP montre qu'il peut y avoir un lien étroit entre la LOSP et la PNE ; l'atteinte des objectifs du premier concours à la satisfaction des besoins de l'autre, à savoir l'accès à l'emploi pour tous, c'est dire que la LOSP ne peut que renforcer la PNE.

Pour renforcer les liens entre la politique de développement industriel et la politique nationale de l'emploi, le document de la PNE préconise les instruments et mécanismes suivants :

- la Cellule de Planification et de Statistiques (CPS) du secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion des Investissements privés ;
- La revue sectorielle en vue de valider les programmes et plans triennaux ou CDMT et présenter les résultats attendus ;
- le Comité Mixte Etat/Secteur Privé ;
- la concertation et le partenariat entre les services publics de l'Industrie et des Investissements et ceux de l'emploi sur la mise en œuvre des plans d'action triennaux.

2.3 Emploi et Politique Nationale de l'Artisanat et de Tourisme

Les principaux acteurs du secteur de l'artisanat estiment le nombre d'artisans au Mali à plus de 2.450 000 personnes, soit environ 40% de la population active dont plus de 2/3 sont des artisans urbains. Des estimations font également ressortir que l'artisanat contribue en moyenne annuellement à l'assiette fiscale de l'ordre de 5 à 8% des recettes fiscales totales de l'Etat, soit plus de 30 milliards de FCFA.

Le secteur de l'artisanat étant considéré comme un secteur à fort potentiel de croissance et d'emploi, le Gouvernement a élaboré une politique nationale de l'artisanat. Elle a retenu huit catégories de métiers porteurs de/du : (i) l'alimentation; (ii) l'extraction, du bâtiment et connexes, (iii) la transformation des métaux et de la construction métallique, (iv) du bois et de l'ameublement, (v) l'habillement, du cuir et textiles, (vi) l'hygiène et soins corporels, (vii) l'art et divers, (viii) les technologies de l'information et des communications.

Les enjeux et des orientations de la politique nationale de l'artisanat, s'articulent autour de l'organisation du secteur ; la formation ; le financement et la promotion commerciale des produits du secteur.³⁷²

³⁷²Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, Document de Politique Nationale de l'Artisanat, 2010.

La liste des métiers³⁷³ de l'artisanat se répartit en 7 catégories, représentant 171 corps de métiers :

- Métiers artisanaux de l'alimentation (11 corps de métiers)
- Métiers artisanaux de l'extraction, du bâtiment et connexes (32)
- Métiers artisanaux du bois et de l'ameublement (17)
- Métiers artisanaux de la transformation des métaux et de la construction métallique (44)
- Métiers artisanaux de l'habillement, du cuir et du textile (28)
- Métiers artisanaux de l'hygiène et des soins corporels (15)
- Métiers artisanaux d'art et divers (24).³⁷⁴

Cette liste montre déjà une grande ouverture aux potentialités d'emploi qu'offre le secteur de l'artisanat malien.

Ce qui correspond parfaitement à la logique de l'objectif général de la PNA qu'est : de promouvoir son développement par l'exploitation de ses potentialités, en vue de créer des emplois durables et d'accroître les revenus afin de contribuer à la réduction de la pauvreté. Autour de cet objectif oscillent cinq (5) objectifs spécifiques pour rendre plus opérationnel la PNA : Améliorer l'environnement institutionnel, organisationnel et réglementaire du secteur ; Accroître la productivité et la compétitivité des entreprises artisanales ; Promouvoir un système de financement adapté au secteur ; Assurer la promotion commerciale des produits artisanaux ; Développer un système d'information performant sur l'artisanat.³⁷⁵

L'analyse de la PNA montre qu'il y'a un lien fort entre l'emploi et la PNA, des liens forts au regard des axes stratégiques du secteur de l'artisanat : formation professionnelle, productivité et compétitivité des entreprises par exemple, qui concernent en premier lieu la main-d'œuvre pour sa qualification. Il y a aussi le système d'information (intégration des indicateurs clés du marché du travail dans l'analyse et l'évaluation des politiques économiques et sociales) et la mise en place de systèmes de financement adaptés (les services de soutien aux entreprises). L'amélioration de l'accès aux marchés, qui doit se traduire par l'ouverture du marché artisanal (local, national, international), les différentes foires internationales organisées matérialisées cela.

Le document de la PNA, même renforce le cadre institutionnel et réglementaire du secteur de l'artisanat

³⁷³ Extrait de l'Arrêté N°96/MIAT-SG du 19 juillet 1996 fixant la liste des métiers de l'artisanat au Mali.

³⁷⁴ <https://agoa.info/images/documents/6187/strategie-agoa-mali.pdf>

³⁷⁵ <https://agoa.info/images/documents/6187/strategie-agoa-mali.pdf>

Cependant des améliorations de renforcement des conditions de collaborations et de promotions des deux domaines (l'emploi et la PNA), peuvent intervenir avec l'implication des structures suivantes : la Cellule de Planification et de Statistiques (CPS) du secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion des Investissements privés; le Comité Mixte Etat/Secteur Privé ; la Cellule Opérationnelle de la Formation Professionnelle dans le secteur de l'Artisanat (COFPA), la Commission d'Organisation des Examens de Fin d'Apprentissage dans le Secteur de l'Artisanat (COEFASA), le PRODEFPE, le Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD) et le Cadre Partenarial d'Orientation et de Suivi de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

2.4 Emploi et politique d'ouverture commerciale

Si l'emploi pour tous est un élément phare de la PNE, il faut donc admettre, si le pays veut atteindre cet objectif, s'ouvrir à d'autres pays de la sous-région, de l'Afrique, voire du monde. Dès lors, il faut plus de cohérence entre la politique de l'emploi et la politique commerciale. Comprendre comment les initiatives de la politique commerciale et financière améliorent les possibilités de travail décent et comment aider les décideurs nationaux à concevoir des politiques qui optimisent les effets positifs du commerce international sur l'emploi ? Tel est l'objectif de la collaboration entre les deux (2) politiques.

L'approfondissement de l'intégration régionale et internationale va permettre au Mali de tirer profit de ses avantages comparatifs dans des productions qui utilisent beaucoup de facteurs de production dont le pays est riche (terre cultivable et en partie main d'œuvre). Il s'agit d'abord des produits agricoles, y compris des produits de l'élevage, et des produits alimentaires transformés. Mais la diminution des barrières non tarifaires au commerce et la baisse des coûts d'exportation peuvent aussi susciter une diversification des exportations, de nouveaux producteurs (entre autres des TPE, PME et GE) décidant de se lancer à l'exportation. L'approfondissement de l'intégration régionale est en fait le meilleur moyen de relâcher la contrainte de l'enclavement du Mali sur la création d'emplois. La conception des politiques commerciales et financières peut certes s'appuyer sur un vaste ensemble d'informations concernant les effets des options commerciales et financières sur le produit intérieur brut (PIB) d'un pays. Mais les indications concernant les effets de ces politiques sur les possibilités d'emploi sont quant à elles relativement rares.

Par conséquent, une part importante des activités concernant les effets de l'ouverture commerciale sur l'emploi, dans le cadre de la PNE, consistera dans des travaux de recherche et d'analyse. Ces travaux auront pour but de documenter et d'enrichir le débat sur les politiques. Des activités seront articulées sur les trois axes suivants:

- contribution aux mesures politiques relatives aux compétences pour les industries d’exportation traditionnelles et non traditionnelles, notamment en vue de progresser sur l’échelle de valeur ajoutée;
- contribution en vue d’améliorer l’environnement propice aux entreprises et la capacité productive de celles-ci en vue de maximiser les gains d’emploi provenant du commerce international;
- contribution en vue d’améliorer la diversification économique afin de réduire la vulnérabilité du marché du travail aux chocs externes.³⁷⁶

L’harmonisation de la PNE et la Politique d’Ouverture Commerciale est une opportunité de croissance de l’emploi, en ce sens que le Mali peut exporter ses produits de tout ordre. En effet, le commerce emploie la majeure partie de la population malienne, une marchandise vendue augmente le bénéfice du vendeur et peut le pousser à produire plus, au cours de cette production, il peut avoir besoin d’autres personnes ainsi de suite. C’est dire aussi que la libéralisation du commerce et du secteur financier est de nature à induire des progrès techniques et faciliter le transfert des techniques entre les entreprises et les pays.

Toutefois, l’ouverture des secteurs du commerce et de la finance accroît leur interdépendance et expose par conséquent les pays comme le Mali à des chocs externes et une instabilité qui peut avoir de graves conséquences pour l’emploi.

2.5 Emploi et politique de décentralisation : la dynamisation des économies locales

Si le problème de chômage est une question d’envergure nationale, les autorités maliennes ont compris qu’il faut regarder le problème sous l’angle des spécificités locales, car les besoins et les opportunités d’emploi ne sont pas les mêmes partout. C’est pourquoi la collaboration entre la PNE et la Politique de Décentralisation est nécessaire, surtout quand l’un des objectifs de la politique de décentralisation mise en œuvre par le Mali est la promotion du développement local et régional en s’appuyant sur les ressources, les initiatives et le savoir-faire des populations locales, la dynamisation des économies locales.

Chaque collectivité territoriale constitue un espace d’initiatives ; un niveau de programmation, de réalisation des actions de développement et d’organisation de la gestion des services publics essentiels au développement local. Par ailleurs, la décentralisation est à même de favoriser une meilleure adéquation des programmes de développement et des besoins locaux, et

³⁷⁶ Ministère de l’Emploi et de la Formation Professionnelle, op. cit, p.30.

une mobilisation plus spontanée des ressources. Cette dynamisation des économies locales s'articule autour de :

- la conception d'une approche de développement s'appuyant d'abord sur la capacité de mobilisation des ressources locales ;
- la réintégration de la dimension spatiale dans l'approche de résolution des problèmes économiques et sociaux ;
- une nouvelle répartition des compétences (pouvoirs de décision), des ressources (humaines et financières) et du patrimoine national entre l'Etat et les collectivités ;
- la mise en place de nouvelles méthodes et règles de relation de partenariat entre les acteurs appuyant le développement local (notamment la coopération décentralisée).³⁷⁷

Pour la mise en synergie la PNE et la politique de décentralisation, il faut faire intervenir plusieurs chaînes de valeur pour dynamiser les économies locales. Pour cela il serait utile de faire : la promotion des investissements à haute intensité de main-d'œuvre, la mise en œuvre de la LOA et de la LOSEP, ainsi que du PROEDFPE, le programme d'action de la politique nationale de formation professionnelle, la formulation et la mise en œuvre des PDESC, qui seront alimentés par les schémas directeurs de la Formation Professionnelle et de l'emploi.

En somme, la décentralisation si elle est bien maîtrisée en collaboration avec la PNE peut être un très bon facteur de développement de l'emploi au niveau local et régional. En effet, l'esprit de la politique de la décentralisation c'est de mettre la population locale au cœur de son propre développement, c'est à lui de prendre les décisions nécessaires qui s'imposent pour le développement de sa localité. Par conséquent, la population locale est le mieux imprégnée des réalités locales face aux problèmes d'emploi, donc elle sera la mieux placée pour exploiter les opportunités d'emploi par rapport aux spécificités et aux besoins locaux.

2.6 Emploi et politique de formation professionnelle

Si la principale raison d'être des dispositifs de formation de la PNE est d'adapter les qualifications et les compétences de la main d'œuvre à la demande des entreprises et autres acteurs économiques, aussi bien du secteur formel que du secteur informel. Ce besoin se manifeste par le faible degré d'adéquation entre les compétences et qualifications de la main d'œuvre et celles demandées sur le marché du travail.

Le Mali connaît des taux de chômage élevés pour les sortants du système d'enseignement technique et professionnel. Les enquêtes EPAM pour 2004, 2007 et 2010 le confirment. Ces taux plus élevés que le taux de chômage moyen indiquent l'existence d'une mauvaise adéquation

³⁷⁷ Idem

entre les compétences et qualifications acquises dans le système scolaire et celles demandées sur le marché du travail. Seule une proportion limitée des jeunes ont accès aux filières techniques et professionnelles de l'enseignement secondaire. Seuls 6,6 % des jeunes de 16-18 ans suivaient un tel cursus d'enseignement en 2008-2009. 5 % des 16-18 ans suivaient une formation pour l'obtention d'un brevet de technicien (BT) alors que 1,4 % des 16-18 ans suivaient une formation menant à un certificat d'aptitude professionnelle (CAP). La grande majorité de ces formations sont dispensées dans des écoles privées. La majorité des élèves de CAP suivent des formations tertiaires. Les jeunes filles sont surreprésentées dans ces formations.³⁷⁸

Les faiblesses de l'enseignement technique et professionnel constituent un sujet de préoccupation au Mali. Son coût supérieur à celui des pays à niveau de développement équivalent, la mauvaise adéquation des compétences obtenues dans l'enseignement technique et professionnel aux besoins des entreprises et autres employeurs, la trop grande place donnée aux formations préparant à des métiers dans le secteur tertiaire, la faible importance de la filière agricole malgré la place dominante du secteur dans l'économie, des contenus de formation technique et professionnelle souvent obsolètes et une structure d'incitations pour les écoles privées qui ne va pas dans le sens des compétences demandées sur le marché du travail sont les critiques les plus fréquentes³⁷⁹. Il est bon d'ajouter que les faiblesses de l'enseignement technique et professionnel ne sont pas le seul résultat des facteurs propres à cette filière d'enseignement. Elles reflètent aussi les faibles acquis de connaissance dans l'école fondamentale et le bas niveau d'un grand nombre d'élèves entrant dans le secondaire technique et professionnelle. En effet, les évaluations faites par le Ministère de l'Education Nationale indiquent que 87 % des élèves de sixième année sont en dessous du niveau de maîtrise souhaité en sciences, mathématiques et technologie et 72 % en dessous du niveau de maîtrise souhaité en langue et communication³⁸⁰. C'est parmi ces élèves que la majeure partie des élèves du secondaire technique et professionnelle sont recrutés.³⁸¹

Le gouvernement malien dans le souci de trouver une solution à ce problème, a adopté une Politique Nationale de la Formation Professionnelle (PNFP) en juillet 2009. Avec pour objectif de viser le développement des ressources humaines pour la productivité et la compétitivité, en prenant en charge les besoins de formation des actifs des secteurs productifs,

³⁷⁸ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, op. cit, p.31.

³⁷⁹ Voir par exemple Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (2011), p. 55-59, Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (2011), et Banque Mondiale (2009).

³⁸⁰ Ministère de l'Education Nationale (2007), p. 33-48.

³⁸¹ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, op. cit, p.32

des agents des services de l'Etat et des Collectivités territoriales ainsi que l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes. De cet objectif général se dégagent deux autres spécifiques à savoir :

- Compléter les compétences et qualifications des participants et à augmenter leurs chances d'obtenir un travail plus stable et mieux rémunéré.

- Eviter au niveau plus macroéconomique, des pénuries de main d'œuvre qualifiée dans certains métiers et branches d'activités et par là même prévenir l'apparition de tensions inflationnistes.

En partant de là, la collaboration entre la PNE et la PNFP permettra de relever le défi de l'inadéquation entre la formation initiale et les besoins du marché de l'emploi. Sachant que pour la mise en œuvre de la PNFP, le gouvernement a élaboré un plan d'action, dénommé le Programme Décennal de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE), adopté en Conseil des Ministres en décembre 2011. Lequel programme cible « les travailleurs des secteurs productifs en activité, y compris en milieu rural, les finalistes CED, les sortants des CAF, les diplômés en recherche d'emplois, les jeunes déscolarisés, les jeunes non orientés (après DEF ou Bac) ». En effet, c'est un vaste programme qui prend en compte quelques 590 000 participants par an, qu'on peut comparer avec les 22 500 participants aux dispositifs de formation des structures du MEFP en 2009. Environ 90 % des personnes à former appartiennent à l'agriculture et au secteur de la pêche. Il reste quelques 59 000 places d'apprentissage et de formation pour les autres secteurs, soit plus du double du nombre de participants aux dispositifs mis en œuvre en 2009.

En somme pour prendre des mesures efficaces, afin de traiter à jamais cette question d'inadéquation entre la formation et l'emploi, les cadres du MEFP, ont compris qu'il faut une synergie d'action entre la PNE, la PNFP et le PRODEFPE suivant les préoccupations ci-après :

- la réponse à la demande de qualifications par une offre pertinente et de qualité, afin d'assurer une adéquation de l'offre et de la demande de qualifications ;
- l'amélioration des compétences pour établir des capacités et des systèmes de connaissances favorisant et maintenant un processus durable de développement économique et social ;
- la collecte, la mise à jour et la diffusion des informations sur les besoins de qualifications présents et à venir et l'adaptation de l'offre, en temps voulu, de la formation professionnelle et entrepreneuriale ;
- le renforcement de la coordination entre le développement des compétences et les entreprises pour ajuster l'offre et la demande de qualifications.

2.7 Emploi et politique de l'éducation

Le faible taux de scolarisation, la faible qualité et la non pertinence des formations constituent un obstacle majeur à l'employabilité des jeunes, au développement des entreprises et à l'emploi à court et à plus long terme au Mali. L'emploi et les perspectives d'emploi doivent aller de pair avec le développement des compétences. Les emplois existants sont non seulement souvent inoccupés à cause du manque de compétences.

Les employeurs dans les secteurs formel et informel se plaignent déjà de la difficulté à trouver des personnes avec les bonnes compétences, y compris les compétences techniques de base. Le taux de chômage des jeunes ayant terminé l'enseignement secondaire et en particulier des études post secondaires est plus élevés que la moyenne pointant du doigt, entre autres raisons, le problème de pertinence limitée d'un grand nombre de ces diplômés sur le marché du travail. Mais dans le même temps des études diagnostiques détaillées entreprises dans l'agriculture, l'élevage, l'agro-industrie, la construction et le tourisme³⁸² montrent que les employeurs ont besoin de domaines et de compétences professionnels qui ne sont pas actuellement fournis. Les niveaux de compétences actuels ne semblent pas être suffisants ni pour migrer vers le secteur formel ni accroître la productivité et l'employabilité dans l'informel. Environ 75 % des jeunes de 15 à 34 ans ne fréquentant pas l'école sont analphabètes.³⁸³

Au niveau de l'enseignement post-primaire, le système souffre d'un manque de diversification et d'options. Plus de 90 % des élèves du secondaire sont inscrits dans la filière secondaire universitaire générale (collège et lycée), avec moins de 10% dans la filière de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle. Le cursus académique secondaire général est souvent trop théorique et déconnecté du lieu de travail, avec de faibles niveaux d'efficacité interne. Dans la même foulée, l'enseignement supérieur est aussi généralement de mauvaise qualité et ne correspond pas aux exigences du marché du travail. En particulier, le gros des inscriptions se concentre dans les sciences humaines pour lesquelles il n'y a pas de possibilités prometteuses d'emplois pour les diplômés, tandis que les disciplines techniques, scientifiques et d'ingénierie se caractérisent par la sous-scolarisation.³⁸⁴

Comme solution, L'EFTP, formel et non formel et les filières techniques tertiaires peuvent être une option potentiellement pertinente pour aborder l'employabilité des jeunes au Mali, compte tenu de la forte demande insatisfaite de compétences techniques dans certains secteurs clés à haute intensité de main-d'œuvre.

³⁸² Voir projet PRODEFPE.

³⁸³ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, op. cit, p.33.

³⁸⁴ Idem, p.34.

3. Renforcer les actions ciblées de promotion et de création d'emplois

Pour trouver une solution au chômage massif que connaît la jeunesse malienne, il faut renforcer les actions ciblées de promotion et de création d'emplois. C'est dans ce cadre que le Gouvernement a décidé de renforcer des actions de promotion et de création d'emplois, notamment les activités génératrices d'emploi, telles que les microentreprises, les petites et moyennes entreprises, les grandes entreprises, les dispositifs d'auto-emploi et des dispositifs ciblés sur les femmes, jeunes, handicapés, etc.

Pour cela, il faut chercher à maîtriser la situation de l'emploi par la mise en œuvre de politiques concrètes et efficaces.

3.1 Promouvoir l'emploi décent grâce à l'entrepreneuriat

Dans l'élaboration de la PNE, une mention spéciale est réservée à la promotion de l'entrepreneuriat. C'est pourquoi le gouvernement veut faire la promotion de l'auto-emploi et l'entrepreneuriat créateur d'emplois pour accompagner le développement des secteurs porteurs de croissance notamment dans le secteur rural, l'artisanat, l'industrie et les services, commerce et autres. Pour cela, il entend s'appuyer sur la LODSP, de la LOA, le Code des Investissements, des politiques sectorielles.

Les buts suivants sont visés pour atteindre les objectifs d'emplois décents : développer la culture entrepreneuriale ; augmenter le taux entrepreneurial, soit le nombre d'entrepreneurs par rapport à la population ; accroître le taux de survie des entreprises ; faciliter la transmission des entreprises.

Pour mettre en synergie la PNE et la promotion de l'emploi décent grâce à l'entrepreneuriat, les stratégies entrepreneuriales suivantes ont été mobilisées comme axes d'intervention :

- promouvoir et renforcer la culture entrepreneuriale ;
- susciter et développer les pratiques d'essaimage avec les organisations faitières (CNPM, CCIM, FNAM, etc.) ;
- favoriser la création d'entreprises technologiques innovantes avec la création des Fonds Nationaux de capital-risque et de Garantie ;
- développer et consolider les compétences entrepreneuriales ;
- améliorer les pratiques d'accompagnement et l'accessibilité au financement ;
- accroître et renforcer les réseaux d'affaires ;
- promouvoir l'engagement du milieu d'affaires et soutenir un réseau des mentors ;

- adapter les services à des besoins particuliers (jeunes, femmes, etc.) ;
- renforcer le réseau de services de soutien à la création d'entreprises et à l'entrepreneuriat.

Si le Mali parvient à mettre en œuvre ces différentes stratégies, il est évident que le « slogan donner un emploi à tous » ne peut être qu'en faisant la promotion de l'entrepreneuriat jeune, vecteur de développement économique et de stabilité sociale.

3.2 Promouvoir l'auto-emploi et l'entrepreneuriat

Conscient du nombre très faible d'emplois créés par la fonction publique et les entreprises du secteur privé formel au Mali, le gouvernement a compris que les programmes d'appui à l'auto-emploi et à l'entrepreneuriat sont indispensables pour résoudre le problème de chômage. C'est pourquoi il a mis sur pied une politique de promouvoir l'auto-emploi et l'entrepreneuriat, avec comme principe directeur de multiplier les initiatives entrepreneuriales et les activités génératrices d'emplois en : clarifiant les cibles du développement entrepreneurial à la faveur d'une coopération entre les Ministères concernés, établissant une vision globale et dynamique de l'action en faveur de l'entrepreneuriat ; en organisant la complémentarité, les convergences, les synergies, et plus généralement l'efficacité des interventions en faveur de la promotion des entreprises; en soutenant la promotion et les activités des entreprises dans les régions.

La création d'un département ministériel en charge de la promotion de l'industrie et des investissements, traduit la volonté manifeste du gouvernement à faire de ce secteur, un vecteur de développement économique et social, en favorisant le développement des entreprises privées, et donc de l'emploi. Ce qui a permis de classer les entreprises en TPE et PE d'une part et la MGE d'autre part, avec chacune des exigences très différentes, donc des besoins spécifiques.

De ce point de vue, la PNE³⁸⁵ suggère de :

- *d'abord clarifier les cibles : établir pour cela une catégorisation, aussi réaliste que possible, de ce qui est, la Très petite entreprise (TPE), la petite entreprise (PE), la moyenne entreprise (ME) la grande entreprise (GE) et cela au regard du contexte malien (la LOA, la LOSEP et le Code des Investissements l'ont déjà fait) ;*
- *ensuite personnaliser les démarches d'intervention : les actions en faveur de ces différentes catégories d'entreprises n'obéissent pas aux mêmes approches et aux mêmes méthodes ; dégager, en prenant en compte les initiatives déjà à l'œuvre, et les besoins du développement entrepreneurial, une vision globale et dynamique de l'action à*

³⁸⁵ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, op. cit, p.35.

entreprendre et/ou à développer pour chacun des catégories d'entreprises. Chacune d'elles a besoin d'une « doctrine » d'intervention qui serve de guide à l'action des différents pôles de responsabilité, en associant à la formulation de cette vision les partenaires sociaux qui sont finalement les acteurs concrets ;

- *clarifier et prolonger les interventions et modes d'action à l'intérieur du pays pour assurer une diffusion de l'effort de promotion sur l'ensemble du territoire, compte tenu du fait que l'implantation des structures existantes privilégie le District de Bamako ;*
- *dégager un mécanisme de rationalisation et de convergence des interventions des acteurs concernés pour éviter le foisonnement ou les duplications d'initiatives pouvant être concurrentes sur le terrain et donc pour éviter un gaspillage de ressources, de compétences et d'énergie.*

Pour qu'il ait des meilleures actions entreprises, la PNE recommande de : faire recours aux agréments d'investissements et de suivi post agrément ; évaluer l'impact sur l'emploi ; améliorer la visibilité des programmes et diminuer leurs coûts et les effets d'aubaine, en rationalisant et en spécialisant des agences d'exécution ; renforcer les dispositifs d'appui à l'auto-emploi qui impliquent des GIE ou des coopératives.

En somme, il faut retenir que l'avenir de l'emploi au Mali réside dans la promotion de l'auto-emploi, pour que cela puisse être une réalité, qu'il faut une action commune de toutes les parties prenantes, la jeunesse en tête de liste, la création des structures, des politiques et programmes ne suffit pas pour gagner le combat. Il faut l'implication de tous, comprendre que la masse critique de chômeurs ne peut être absorbée par la fonction publique et les entreprises privées.

3.3 Développer la micro finance

Si le gouvernement a compris qu'il faut faire la promotion de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat jeune pour résoudre le problème de chômage au Mali, cependant, cela ne peut être possible sans l'existence d'un minimum de fonds pour la création des micros entreprises et pour assurer le fonctionnement. C'est pourquoi dans la PNE, le gouvernement a inséré le volet « *développer la micro finance* ».

Pour atteindre ce but, les objectifs suivants ont été élaborés :

- Disposer d'un secteur de la micro finance viable et pérenne, reposant sur des institutions professionnelles et performantes, agissant dans un environnement légal et réglementaire sécurisé, et ayant accès à des mécanismes financiers appropriés pour une offre de produits diversifiés et adaptés ;

- Améliorer l'accès aux services financiers pour une majorité des populations pauvres ou à faibles revenus et des TPE et des PME, sur l'ensemble du territoire national ;

- Développer des produits adaptés et innovants pour des populations et zones géographiques bien ciblées.

Donc la PNE entend rapprocher la micro finance des populations locales, par les services offerts dans le cadre des systèmes financiers décentralisés.

Il paraît évident que pour permettre à un jeune chômeur sans revenu, ni soutien, de créer sa petite entreprise, il lui faut un minimum de revenu. En effet, trouver un crédit sans un minimum de garantie est un véritable parcours de combattant. Comment se lancer dans l'auto-emploi ou dans l'entrepreneuriat sans revenu ? L'Etat même s'il a la volonté de le faire les moyens sont limités pour pouvoir prendre bon nombre de jeunes porteurs de projet.

4. Renforcer les actions directes de promotion de l'emploi

Dans le renforcement des actions directes de promotion de l'emploi, deux actions s'avèrent nécessaires : la promotion de l'emploi des jeunes et la promotion de l'emploi des femmes.

4.1 Promouvoir l'emploi des jeunes

C'est conscient que les jeunes constituent la frange la plus importante de la population, en nombre ; tant au niveau de la population totale que de la population active, qu'il faut accorder une attention particulière à l'emploi jeune.

A l'instar de la plupart des pays en développement, la population du Mali est majoritairement jeune. En effet, les personnes de moins de 15 ans, au nombre de sept millions, représentent environ 58 pour cent de la population totale. Si l'on retient le seuil de 25 ans, 68 pour cent de la population malienne peut être considérée comme jeune. Ces proportions font du Mali un des pays les plus « jeunes » au monde. Le chômage est un phénomène qui touche fortement les jeunes. Les 15 à 24 ans représentent plus d'un chômeur sur trois, les jeunes femmes étant proportionnellement plus touchées que les jeunes hommes. Les primo-entrants et les chômeurs de longue durée (plus d'un an) sont surreprésentés parmi les jeunes au chômage. Le risque à craindre est la perte des compétences et de motivation. Les chômeurs instruits sont de plus en plus nombreux (environ 300% de taux d'évolution en 5 ans) et accèdent difficilement à un premier emploi³⁸⁶.

La faiblesse de l'employabilité des jeunes est en partie le résultat des faiblesses du système de formation initiale et de l'apprentissage. On constate un décalage entre le genre de

³⁸⁶ Direction Nationale de l'Emploi, rapport sur la mise à jour des effectifs des diplômés sans emploi du Mali (2010).

qualifications demandées sur le marché du travail et celles issues du système de formation, avec comme conséquence un chômage important parmi les jeunes diplômés.

Une structure a été créée pour faire face au défi du chômage des jeunes, l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes : APEJ. Créée par la Loi N° 03-31 AN/RM du 25 août 2003, l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes a pour mission de concourir à la création d'emplois pour les jeunes, hommes et femmes, en milieu rural et urbain, notamment en facilitant leur accès au marché du travail et au crédit. La stratégie d'intervention de l'Agence est fondée sur le partenariat État, secteur privé et bénéficiaire. Ce partenariat couvre tous les axes d'intervention de l'Agence. Il se traduit le plus souvent par la signature de convention fixant les droits et les obligations de chaque partenaire. Les principaux axes d'intervention de l'APEJ sont : l'appui – conseil et information des jeunes ; l'appui à l'insertion des jeunes diplômés et non diplômés ; l'appui aux jeunes du monde rural ; l'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ; l'appui aux collectivités locales et l'appui à l'accès des jeunes au crédit. Les défis majeurs que l'APEJ doit relever, c'est de concevoir et de mettre en œuvre des projets ou programmes basés sur les trois P (Partenariat Public et Privé) et offrant aux jeunes de véritables possibilités d'emploi. Enfin, c'est de pouvoir contribuer à identifier des sources de financement et de mobiliser des ressources (publiques et privées en faveur de l'emploi des jeunes).³⁸⁷

L'APEJ, objet de la présente recherche, si elle veut être efficace doit relever plusieurs défis en matière d'emploi des jeunes : l'employabilité ; l'auto-emploi et l'entrepreneuriat, l'accès au marché du travail formel, l'accès au financement.

4.2 Promouvoir l'emploi des femmes

La physionomie de l'emploi des femmes et sa spécificité lui confèrent une problématique différente de l'emploi masculin. Les femmes opèrent très majoritairement dans le secteur rural et dans le secteur informel. En effet, plus de 85% des femmes sont occupées dans le milieu rural. En milieu informel, elles sont, bien plus que les hommes, appelées à occuper des emplois précaires, très peu rémunérateurs et sans beaucoup d'avenir. De façon générale, les emplois occupés par des femmes sont des emplois peu qualifiés. Le problème de l'accès aux facteurs de production, en particulier de l'accès au crédit, constitue un autre facteur limitant de l'emploi des femmes et de l'auto emploi.

Cela étant, les autorités se préoccupent largement de corriger les inégalités de genre, avec l'appui de nombreuses associations et ONG. Différents projets ont vu le jour et de nombreuses actions sont menées par le Département chargé de la promotion féminine. Dans le cadre du

³⁸⁷ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, op. cit, p.38.

système financier décentralisé, il y a des actions ciblées sur les femmes. Mais, il reste des inégalités de genre devant l'emploi, qui devient de plus en plus actuel en raison de l'augmentation du taux d'activité des femmes, en partie en raison des progrès dans la scolarisation des filles.³⁸⁸

C'est dire qu'il est important que la PNE prenne en compte la dimension genre dans son élaboration et sa mise en œuvre. Ce qui se manifeste avec les objectifs suivants :

- réduire les inégalités qui constituent une entrave au développement socio-économique du pays ;
- réduire le taux d'analphabétisme des femmes, en facilitant l'accès à des emplois plus qualifiés et à lutter contre la pauvreté des femmes ;
- servir de cadre de référence en matière de développement dans tous les secteurs.

Aussi l'un des domaines interventions de la PNG est *«Insertion des femmes dans les circuits productifs et leur autonomisation»*. Ce qui montre que la PNG répond à la préoccupation de la PNE, à travers trois effets :

- «Meilleur équilibre dans l'accès des femmes et des hommes dans les emplois de l'administration publique et du secteur privé » ;
- «Amélioration de la rentabilité du travail des femmes rurales actives dans les secteurs productifs clés (agriculture, élevage, pêche) » ;
- «Amélioration de la rentabilité des opérations économiques des femmes œuvrant dans le secteur informel et dans l'entrepreneuriat ».

C'est pourquoi la vision de la PNE, en synergie avec les politiques sectorielles, va s'intéresser aux domaines suivants :

▪ **Développement rural**

- renforcer les capacités organisationnelles et groupements professionnels des femmes dans les domaines agro-sylvo-pastoraux ;
- faciliter l'accès des femmes aux techniques modernes de conservation et transformation des produits agro-sylvo-pastoraux.

▪ **Industrie**

- appuyer les femmes pour faire évoluer les micro-activités de transformation vers de véritables unités disposant d'un label de qualité et accédant à des marchés (national et mondial);

³⁸⁸ Idem, p.38.

- participer à la mise en œuvre de tout programme de développement d'unités de transformation de produits agro-alimentaires labellisés, gérés et exploités par les femmes.
- **Artisanat**
- promouvoir la productivité et la compétitivité des entreprises artisanales détenues ou créées par des femmes.
- améliorer l'environnement institutionnel, juridique et organisationnel des entreprises artisanales.
- **Commerce**
- promouvoir l'emploi des femmes et renforcer leurs capacités entrepreneuriales
- formuler les plans d'affaires des femmes entrepreneurs,
- renforcer les capacités techniques et de gestion des femmes entrepreneurs et les appuyer dans la formalisation de leurs activités ;
- améliorer l'accès au crédit, en soutenant le Fonds d'Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant (FAFE)³⁸⁹ par le biais de partenariat avec des structures comme la DNE, la DNFP, l'ANPE, l'APEJ, le FAFPA, le FARE, etc.
- **Micro finance**
- faciliter l'accès des femmes aux services financiers grâce à une offre adaptée aux milieux urbain et rural, aux AGR et aux PME par le biais de partenariat entre le Fonds d'Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant (FAFE) et les structures comme l'APEJ qui dispose du FNEJ, le FAFPA, le FARE, etc.
- **Formation professionnelle**
- développer et diversifier les programmes de formation pour les centres d'apprentissage féminins ;
- mettre en place des mesures incitatives en faveur des filles pour l'accès à la formation professionnelle dans les filières industrielles ;
- améliorer l'accès des filles aux diverses formations techniques et professionnelles et aux carrières scientifiques.

En somme la mise en synergie entre la PNE et la PNG, si elle est vraiment appliquée comme il faut, prendre en charge dans les plus petits détails les problèmes d'emploi des jeunes et surtout des femmes, ce qui permet de réduire considérablement le chômage au Mali sachant que ce sont les deux couches de la population les plus nombreuses.

³⁸⁹ Le Fonds d'Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant (FAFE) est composé de trois programmes qui fonctionneront sous forme de guichet. Il s'agit du financement des actions de (i) développement de l'Entrepreneuriat Féminin pour consolider la participation des femmes au développement ; (ii) renforcement du leadership féminin et de la participation politique des femmes au Mali ; (iii) réinsertion socioéconomique des enfants en situation difficile.

4.3 Les actions en faveur d'autres catégories sociales

4.3.1 Le travail des enfants et l'emploi

Si la PNE fait la promotion de l'emploi, cependant, elle se bat pour l'élimination des pires formes de travail des enfants et pour la promotion d'un travail décent.

Accroître la vigilance pour l'élimination et la prévention d'une croissance des formes de travail forcé, de travail des enfants, de trafic d'êtres humains et de discrimination au travail est une des priorités des politiques publiques. Ainsi, pour renforcer le respect de l'interdiction du travail des enfants, le Mali a ratifié les deux conventions de l'OIT [la convention n° 182 concernant les pires formes de travail des enfants (2000) et la convention n° 138 concernant l'âge d'admission à l'emploi (2002)]³⁹⁰. Par ailleurs, le pays s'est doté d'une liste des travaux dangereux, en conformité avec la mise en œuvre de la Convention 182 et de la Recommandation 190. La création récente par le ministère chargé du travail de la Cellule nationale de lutte contre le travail des enfants (CNLTE) devait permettre de pérenniser les acquis du programme de lutte contre le travail des enfants. En effet, grâce aux appuis du BIT, le Mali s'est aussi doté d'un Plan d'Action National pour l'Élimination du Travail des Enfants (PANETEM) 2011–2020.³⁹¹

Pour mettre en œuvre la CNLTE, le gouvernement a mis sur pieds un Plan d'Action National pour l'Élimination du Travail des Enfants (PANETEM) 2011–2020, dont objectif général est l'éradication de toutes formes de travail non autorisée des enfants au Mali durant la période 2011–2020. De cet objectif général sortent les objectifs spécifiques suivants :

- renforcer le cadre juridique, réglementaire et institutionnel sur l'exploitation du travail des enfants ;
- mettre en œuvre des actions d'information, de communication et de mobilisation sociale contre l'exploitation économique du travail des enfants ;
- retirer les enfants victimes d'exploitation dans chacun des secteurs ciblés, à travers des actions d'identification, de réalisation d'infrastructures d'accueil et de renforcement des capacités des acteurs;
- réinsérer les enfants retirés dans un processus socio – économique viable, à travers des actions d'éducation, de formation professionnelle, d'appui à l'installation et de renforcement des capacités des acteurs ;
- améliorer les revenus des parents d'enfants victimes ou à risque à travers la promotion d'activités génératrices de revenus.

³⁹⁰ Avec l'appui de l'OIT, plusieurs projets ont été mis en œuvre et poursuivis pour renforcer la lutte contre le travail des enfants.

³⁹¹ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, op.cit, p.39.

En réalité, en analysant le lien entre la PNE et le travail des enfants, il n'existe pas de relation directe entre les deux. Cependant, il faut reconnaître qu'en luttant contre le travail des enfants, on peut faire de la place aux personnes en âge de travailler, ce qui peut réduire à un certain niveau le taux de chômage. En effet, le travail des enfants au Mali est une question très sensible. Comment convaincre un paysan qui amène son petit garçon avec lui au champ de ne pas faire travailler son enfant pour des raisons de sécurité ? La division sociale du travail dans la société traditionnelle malienne attribue certains travaux aux jeunes enfants (entretenir les animaux, désherber les champs, chasser les oiseaux, amener à manger au champ, aider les mamans à apporter de l'eau à la maison, entre autres en milieu rural ; en ville, ils vont du petit commerce, des travaux d'aide-ménagère, du baby-sitter, des ouvriers de chantier, des apprentis dans les transports en commun entre autres). Si au niveau de l'Etat on arrive à lutter contre ces travaux des enfants et organiser ces différents secteurs en professions, cela peut réduire le taux de chômage au Mali.

4.3.2 L'emploi des personnes handicapées

L'approche du handicap est basée sur les droits humains au travail, afin de rendre l'emploi accessible aux personnes handicapées. La démarche de la PNE est basée sur le partenariat avec des organisations locales et internationales et vise le développement et le renforcement des initiatives locales afin que l'emploi d'une personne handicapée soit un facteur d'enrichissement pour la communauté, un puissant levier de reconstruction individuelle, un facteur d'épanouissement, d'autonomie et d'intégration sociale.

L'Etat et ses partenaires ont établi un plan d'action définissant les axes stratégiques d'action nationale, notamment la formation et l'emploi : i) la formation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées, ii) l'insertion dans les programmes de formation professionnelle ordinaire, iii) l'amélioration de l'accessibilité des centres de formation et des postes de travail, iv) la lutte contre la pauvreté par la mise en œuvre de projets générateurs de revenus et fonds de garantie pour les prêts accordés aux personnes handicapées.³⁹²

L'accès à l'emploi est un droit pour tous, il ne doit pas y avoir une discrimination en la matière. C'est pourquoi dans la PNE, des dispositions ci-dessus sont prises pour prendre en compte cet aspect de la question.

Si au niveau du concours d'entrée de la fonction publique, un quota est accordé aux personnes handicapées, ce n'est pas le cas au niveau des entreprises privées et encore moins des facilitations au niveau du secteur informel. Toute chose qui crée un certain déséquilibre pour accéder à l'emploi, réduit considérablement la chance de ces personnes démunies de s'épanouir.

³⁹² Idem, p.40.

Aussi, comment prendre toutes ces personnes handicapées en charge, quand on sait que la majorité n'a pas accès aux services, qui sont concentrés pour la plupart dans les centres urbains, et la population reste majoritairement rurale ?

4.3.3 *Les migrations et l'emploi*

Il ressort du profil migratoire du Mali, que de par sa position géographique, ses conditions écologiques et environnementales, son histoire et sa culture, le pays est traditionnellement une terre d'émigration. Jusqu'à une date relativement récente, le Mali ne disposait pas à proprement parler d'une politique d'émigration. Il résulte aussi d'études que les maliens de l'extérieur participent de façon considérable à l'économie du pays. Les transferts de la diaspora malienne constatée par la BCEAO- Mali, s'élevaient à 174 milliards de FCFA. Ce montant est supérieur aux dons de la coopération internationale publique à l'Etat qui s'élevaient à 171,5 milliards en 2009.³⁹³ A ces montants constatés par la BCEAO, s'ajoutent les montants des transferts ne transitant pas par l'appareil bancaire.³⁹⁴

Au regard de l'importance de la migration pour l'économie du pays, la PNE se fixe comme buts :

- le renforcement institutionnel et l'amélioration des mécanismes d'intermédiation sur le marché du travail et une meilleure gestion des flux migratoires : amélioration de l'intermédiation sur le marché du travail (renforcement des services publics de l'emploi, déploiement d'une base de données pour faciliter l'adéquation entre offre et demande d'emploi aux niveaux national et international) ;
- l'amélioration du système de formation professionnelle pour assurer une réponse plus adéquate à la demande de main d'œuvre sur le marché national et international ;
- l'appui à un système de réintégration et de réinsertion des migrants en vue de maximiser les bénéfices de la migration tant pour les sociétés d'origine et de destination que pour les travailleurs migrants eux-mêmes.

La mise en synergie entre la PNE et la migration peut avoir un impact important, en ce qu'elle contribuera à la mise en œuvre de la politique nationale relative à la migration par les mesures suivantes :

- renforcer la coopération internationale pour protéger les droits des travailleurs migrants et, le cas échéant, de régulariser leur statut;

³⁹³ Une étude de la BAD en janvier 2008, estime à 300 milliards le montant total reçus par le Mali dont 73% transiteraient par des canaux dits « informels ».

³⁹⁴ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, op.cit, p.41.

- renforcer la capacité des organisations d'employeurs et de travailleurs et le dialogue social à l'égard des travailleurs migrants;
- soutenir l'utilisation productive des envois de fonds des migrants;
- faciliter une réintégration socio professionnelle productive des migrants de retour notamment à l'aide de programmes d'éducation financière.
- mettre en valeur les travailleurs hautement qualifiés dans le cadre du TOKTEN et autres programmes de coopération bilatérale ou multilatérale ;
- améliorer la collecte de statistiques sur la migration internationale du travail.

Aujourd'hui, la plus grande difficulté qu'ont les maliens de l'extérieur c'est la gestion de leurs investissements au Mali. En effet, bon nombre d'eux voient leur argent être dilapidé par leurs parents qui sont au Mali, sans aucune considération des efforts fournis par les expatriés, souvent par manque de conseil pour investir des domaines porteurs.

Donc si ces fonds sont réellement investis, ils peuvent non seulement apporter aux expatriés mais aussi créer des emplois et des opportunités d'affaire dans les zones à fortes migrations comme par exemple la région de Kayes.

4.3.4 La promotion de l'emploi par l'approche « Haute Intensité de Main d'œuvre »

Dans le contexte malien avec une population majoritairement analphabète, l'emploi doit s'intéresser à toutes les catégories socioprofessionnelles, diplômés ou non. C'est pourquoi dans l'élaboration de la PNE, le gouvernement a inséré le programme HIMO.

Les activités HIMO sont des travaux d'utilité collective entrepris pendant un temps limité en échange d'une rémunération. L'objectif affirmé varie selon les dispositifs et les pays. Il peut aussi changer au cours du temps. On dénombre six sortes d'objectifs : une réponse à un choc temporaire négatif (sécheresse, inondations ou autres), des activités pour occuper la main d'œuvre pendant la saison creuse, un tremplin (une passerelle) vers l'auto-emploi, une aide à l'insertion sur le marché du travail, un filet de sécurité (une forme d'assurance) et la lutte contre la pauvreté. Ces objectifs ne s'excluent pas les uns les autres et il est courant de trouver des activités HIMO avec plusieurs objectifs concomitants, comme la lutte contre la pauvreté et un tremplin vers l'emploi.

Dans les pays à faible revenu, l'objectif de lutte contre la pauvreté est le plus fréquent, suivi par ordre d'importance par ceux d'occupation saisonnière, de filet de sécurité, de passerelle vers l'auto-emploi et de réponse à un choc temporaire. On peut aussi observer des différences dans l'espace. En Afrique subsaharienne, par exemple, quelques 90 % des travaux HIMO visent à réduire le sous-emploi saisonnier et la pauvreté (à proportion égale).³⁹⁵

³⁹⁵ <https://www.sida.se/globalassets/global/countries-and-regions/africa/mali/himomali.font.pdf>

La priorité donnée à la lutte contre la pauvreté dans la politique économique du Mali en fait un instrument important de la politique de l'emploi. L'importance du sous-emploi agricole et le fait que neuf pauvres sur dix vivent en milieu rural justifient ce choix.

Le réchauffement climatique et ses conséquences en termes de baisse et d'irrégularité des précipitations justifient le développement d'activités HIMO à même d'augmenter la productivité agricole et la résilience des ménages ruraux (travaux de construction de digues de retenue d'eau, travaux d'irrigation, travaux de reboisement, travaux de remise en valeur des terres, etc.).³⁹⁶

Avec une abondance de main d'œuvre au Mali, l'approche HIMO correspond à des réalités nationales. Elle définit les relations de partenariat entre les collectivités (régions, communes) et les organisations de base dans le cadre de contrats communautaires.

En somme l'approche HIMO et collaboration la PNE peut être un facteur non seulement de réduction du taux de chômage, mais aussi va permettre aux jeunes ruraux de se sentir utiles et être au cœur de leur propre développement, il est donc nécessaire de pérenniser cette approche.

4.3.5 L'appui au secteur informel

Si les questions d'emploi au Mali s'intéressent principalement au secteur formel (public et privé), il faut reconnaître que le secteur informel emploie le plus grand nombre de travailleur. Il est organisé autour des petites activités de transformation, de services et de commerce et induit des effets appréciables en termes d'intégration économique et de régulation sociale. Ce secteur informel contribue à la production nationale, à l'emploi, à la distribution des revenus, ainsi qu'à la formation des jeunes et à la satisfaction des besoins de la population.

Les obstacles auxquels ce secteur continue à faire face pour réaliser leur potentiel productif peuvent ainsi se regrouper en quatre grandes catégories:

- une série de carences résultant d'une faible dotation de facteurs de production et une faible productivité du travail;
- des contraintes résultant des inégalités d'accès aux ressources productives (compétences techniques et services financiers notamment) à l'information, aux marchés organisés, aux infrastructures et services publics ;
- l'exclusion des structures institutionnelles qui assurent la reconnaissance, la protection juridique et sociale;
- l'isolement et le manque d'organisation des petits producteurs se traduisant par une absence de capacités de négociation face au système institutionnel et aux règles de jeu dictées par le marché.³⁹⁷

³⁹⁶ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, op. cit, p.41.

³⁹⁷ <http://www.monppab.org/content/libraryfiles/16.pdf>

Pour résoudre ces difficultés la PNE en synergie avec les politiques sectorielles et l'association des commerçants détaillants s'emploient à :

- la connaissance des emplois de ce secteur et de ses caractéristiques de production ;
- l'amélioration du potentiel productif (élargissement des marchés pour les petits producteurs ; accès aux services financiers ; amélioration des services et de l'infrastructure ; mise en valeur des ressources humaines) ;
- l'organisation des acteurs du domaine (producteurs et travailleurs) ;
- l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire (assouplissement des contraintes administratives, adaptation des règles fiscales, facilitation de l'application des normes de travail) ;
- l'amélioration du bien-être des acteurs du secteur informel par la mise en place des structures sociales appropriées pour un relèvement du niveau du bien être des acteurs du secteur informel.

En réalité si l'Etat veut que le problème de chômage soit un mauvais souvenir au Mali, il est impératif de structurer et d'organiser le secteur informel. Cette mauvaise organisation crée un désordre sans précédent, qui n'encourage pas l'investissement dans ce milieu. Si l'on parvient à mieux organiser ce secteur, ça va non seulement aider les acteurs du domaine, mais aussi encourager même les jeunes diplômés sans emploi à s'y joindre, dans le cadre des transferts de compétences, ce qui peut être un facteur de lutte contre le chômage.

5. Améliorer l'employabilité pour faciliter l'accès au marché du travail

En adoptant la PNFP et le PRODEFPE, les pouvoirs publics ont le souci de développer les aptitudes à l'emploi par l'amélioration des connaissances et des compétences, c'est-à-dire améliorer les aptitudes professionnelles en vue de stimuler la productivité, la croissance de l'emploi et le développement. En effet, l'employabilité recouvre trois dimensions : (i) la capacité de s'insérer dans une entreprise qui a besoin de compétence ; (ii) la capacité de créer son propre emploi, grâce à des compétences acquises dans un métier ; (iii) la capacité d'être plus efficace et/ou plus productif dans un emploi. Les deux premiers aspects s'inscrivent dans la dynamique de promotion de l'emploi salarié et de l'auto-emploi tandis que le troisième se rapporte à l'amélioration de la productivité du travail.³⁹⁸

Dans le document de la PNE, le renforcement de l'employabilité du jeune passe par un ensemble de système, à travers la formation initiale, la formation continue, la formation à la carte ou l'apprentissage, et doit remplir deux exigences :

³⁹⁸ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, op, cit. p.44.

- être accessible à tous, à la fois aux jeunes, aux femmes, aux personnes handicapées, aux chômeurs, aux analphabètes, aux déscolarisés, aux associations de personnes comme aux individus. Ce qui implique une structuration adaptée ;
- répondre à tous les besoins que les formes et les situations d'emplois requièrent : les métiers ruraux ou urbains, industriels ou commerciaux, les petits métiers, les différentes fonctions d'entreprise.³⁹⁹

Pour faciliter l'accès au marché du travail en améliorant l'employabilité dans ce domaine, la PNE se fixe comme objectifs de :

- Renforcer les capacités du système de formation technique et professionnelle pour anticiper et répondre aux besoins de formation ;
- Maîtriser la relation de l'emploi à la formation grâce à l'établissement d'une nomenclature des métiers ; des études prospectives pour
- Identifier les besoins futurs en formation dans les secteurs porteurs ; une définition des objectifs de production du système de formation, en termes d'effectifs, de spécialités et de niveaux ;
- Rassembler de l'information sur la production du système de formation technique et professionnelle, public et privé pour l'établissement d'un bilan annuel,
- Exprimer en termes de niveau de qualification, de spécialités, de répartition par genre, de localisation et incluant tous types de formation : initiale, continue, apprentissage.

Pour qu'il ait un emploi pour tous, il faut une collaboration étroite entre les écoles de formation, les universités et les structures pourvoyeuses d'emploi, cela permettra de poser les besoins réels de formation et de réduire le taux chômage.

6. Améliorer la gouvernance du marché de l'emploi

Dans le document de la PNE, la gouvernance est la façon dont toute unité sociale s'organise politiquement pour formuler et exécuter les politiques publiques ; identifier, prioriser et résoudre les problèmes publics ; allouer et gérer les ressources publiques.

6.1 Renforcer l'organisation et le fonctionnement du marché de l'emploi

L'accès à l'emploi passe par le renforcement de l'organisation et le fonctionnement du marché de l'emploi. C'est pourquoi pour la PNE, il est impératif de traiter les questions liées à la réglementation de l'emploi, à l'intermédiation sur le marché du travail et au principe du travail décent, pour cela il faut impliquer tous les acteurs de la vie économique.

³⁹⁹ <http://www.onef.gov.bf/download/politique-nationale-emploi.pdf>

6.2 Améliorer la gouvernance du marché de l'emploi

Il résulte de ces caractéristiques un épanouissement de la libre entreprise et l'existence d'un système de surveillance permettant d'éviter les mesures arbitraires et d'assurer une attitude responsable dans la gestion des ressources publiques. Ceci peut éloigner la mauvaise gestion, le détournement de deniers publics et la corruption ; toutes choses qui affectent les maigres ressources destinées à l'investissement, et partant, réduisent la croissance économique et la création d'emplois. Au regard de tout ce qui précède le Mali est aujourd'hui en pleine mutation institutionnelle, dont l'objectif ultime est la bonne Gouvernance politique et économique⁴⁰⁰.

Quant à la gouvernance du marché de l'emploi, elle transite principalement par trois canaux : i) la réglementation du travail, ii) l'intermédiation entre l'offre et la demande d'emploi et iii) le système d'information sur l'emploi et la formation.

En ce qui concerne, la gouvernance et les droits de l'homme au travail, le Mali a ratifié toutes les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail. Il s'est également engagé à respecter, promouvoir et réaliser de bonne foi les principes concernant les droits fondamentaux tels que la liberté d'association et la reconnaissance du droit de négociation collective, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire, l'abolition du travail des enfants, l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.⁴⁰¹

Pour avoir une situation de l'emploi stable, il n'est pas seulement suffisant de créer des postes, il faut assurer une bonne gouvernance, afin de permettre un accès équitable à tous sans considération aucune.

⁴⁰⁰ L'axe stratégique n° 3 du CSCR 2012-2017.

⁴⁰¹ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, op, cit, p.45.

Conclusion partielle

La politique nationale de l'emploi est salvatrice, c'est un véritable outil qui prend en compte les questions d'emploi sur toute l'étendue du territoire national, tant en milieu urbain que rural. En effet, avec une population majoritairement rurale, l'accès à l'emploi formel au Mali demeure un fait essentiellement urbain. De ce fait, la politique nationale de l'emploi vient résoudre ce déséquilibre en matière d'accès à l'emploi entre le milieu urbain et le milieu rural.

Pour prendre en charge l'emploi des jeunes en milieu rural, il faut une stratégie s'articulant autour des axes comme la lutte contre l'exode et le sous-emploi par l'amélioration des revenus en milieu rural, l'appui pour l'installation des ruraux dans le domaine de la production, de la commercialisation, de la transformation. Il faut rendre le secteur primaire plus attrayant par la recherche de nouvelles filières de production.

Il faut trouver une stratégie qui renforcera les capacités des femmes et des jeunes, le développement des infrastructures de base, la facilitation de l'accès aux ressources et aux facteurs de production, le renforcement des secteurs privés et informels.

Conformément à cette stratégie, un plan opérationnel sera élaboré, qui permettra la création d'infrastructures de base en milieu rural, le développement des programmes de formations, d'information en milieu rural, la promotion des petites et moyennes entreprises (PME) et petites et moyennes industries (PMI) dans l'agro-industrie et la prestation de services.⁴⁰²

Quant au milieu urbain, comme le montre la Politique Nationale de l'Emploi, il faut contrôler le secteur informel, l'organiser pour le rendre plus attrayant par l'amélioration de la qualité de ses produits. Cela demande aussi une synergie d'action de toutes les parties prenantes (l'Etat, le patronat, l'association des commerçants détaillants), ce qui permettra non seulement à ceux qui sont du domaine de mieux s'organiser autour de leurs activités génératrices de revenu, mais aussi d'encourager les jeunes diplômés sans emploi à s'orienter dans ce secteur.

Dans la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi, un plan d'action a été élaboré pour mieux cerner tous les contours de la question d'emploi au Mali. Ce plan tourne autour de six (6) axes fondamentaux : assurer la prise en compte de l'emploi dans les politiques transversales ; assurer la prise en compte de l'emploi dans les politiques sectorielles ; renforcer les actions ciblées de promotion et de création d'emplois ; renforcer les actions directes de

⁴⁰² <http://bamada.net/car-une-autre-strategie-de-lutte-contre-le-chomage>

promotion de l'emploi ; améliorer l'employabilité pour faciliter l'accès au marché du travail et améliorer la gouvernance du marché de l'emploi.

En somme, il faut donc mettre les moyens à la disposition des acteurs de la Politique Nationale de l'Emploi pour accomplir cette mission importante qu'est l'accès à l'emploi pour tous, gage de stabilité sociale et de promotion de la jeunesse. Une jeunesse sans emploi, est une jeunesse sans ambition, sans motivation, sans repère, qui peut être une source de révolte sociale, de déstabilisation politique.

Enfin, pour l'opérationnalisation de son plan d'action, la PNE entend surmonter les contraintes suivantes :

- Le cadre institutionnel et réglementaire existant,
- La faible capacité humaine et matérielle des structures publiques chargées de la politique de l'emploi,
- Le système d'information,
- La faible mobilisation des financements destinés aux programmes d'emploi.

Troisième Partie :
La question d'insertion à l'épreuve du terrain au Mali

CHAPITRE I

Le profil sociologique des jeunes enquêtés dans le cadre de cette étude

Introduction

Dans ce chapitre, nous avons abordé les questions liées à l'identification de nos enquêtés, ce qui nous permettra d'analyser dans une certaine mesure la nature et la pertinence de l'échantillon choisi pour notre étude. Nous nous sommes donc intéressés aux jeunes qui ont bénéficié de l'appui de l'APEJ dans leur parcours d'insertion, parmi lesquels, nous avons tiré un échantillon pour mener notre étude.

Il est également question dans ce chapitre des zones d'enquêtes que sont Kayes, Sikasso et Bamako, pour voir aussi la pertinence de ces sites dans l'appropriation de notre sujet de recherche.

Nous avons cherché à prendre en compte, l'année où les jeunes ont bénéficié de l'aide de l'APEJ, pour connaître l'efficacité de celle-ci dans leur parcours d'insertion.

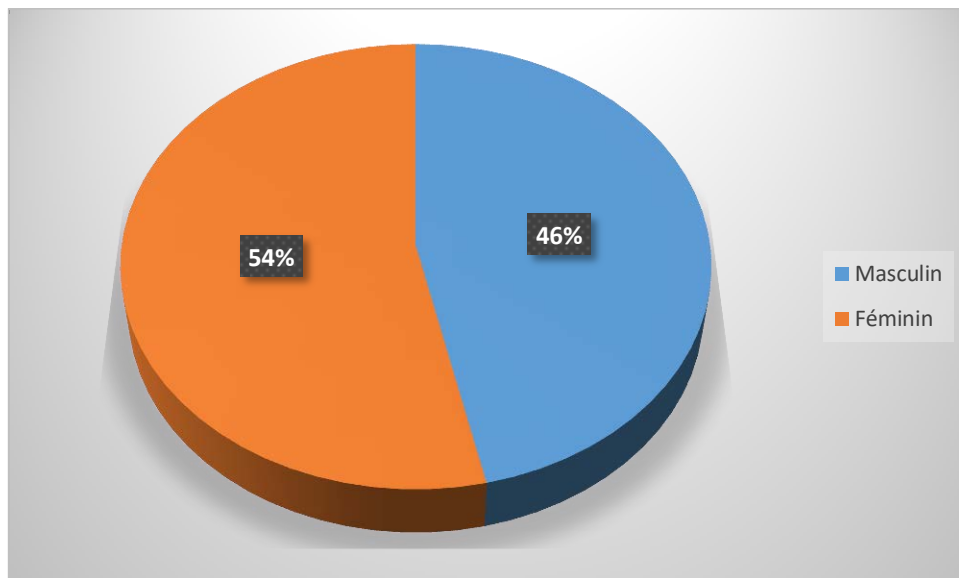
Enfin, comme nous l'avons souligné en introduction, nous avons pris comme échantillon dans notre population d'enquête 460 personnes, dont 400 jeunes pour le questionnaire, 40 jeunes pour l'entretien et enfin 20 agents de l'APEJ et de la DNE pour l'entretien.

Nous avons procédé à une l'analyse mixte des résultats (quantitatif et qualitatif), c'est-à-dire que les deux méthodes sont à la fois utilisées. L'analyse des données qualitatives vient renforcer les données quantitatives.

I. Le sexe

Pour plus d'équité en matière de genre, l'enquête s'est intéressée aux deux sexes. En effet l'accès à l'emploi n'est plus une caractéristique propre aux jeunes hommes, car la femme bien qu'étant culturellement assujettie à l'homme au Mali, avec l'ouverture de nos sociétés vers le monde extérieur est progressivement en train de s'émanciper. Les politiques éducatives de l'Etat sont aujourd'hui orientées vers une scolarisation massive, notamment celle des filles. Donc pour mieux rendre de la situation de l'emploi, il est important que cette dimension soit prise en compte.

Graphique 1 : Proportion de jeunes par sexe en pourcentage (%)



Source : Enquête personnelle

Nous avons tenu à respecter la parité homme-femme, mais malheureusement, nous n'avons pu disposer que du concours de 184 femmes soit 46% contre 216 hommes soit 54%. Ce fait s'explique par l'indisponibilité de certaines femmes qui avaient confirmé leur participation à l'enquête, ce qui nous a obligés à les remplacer par certains hommes déjà présents. Sinon dans la base de données nous avons pris en compte cet aspect des choses. En effet, dans chaque zone d'enquête, nous avons tenu à inviter autant d'hommes que de femmes dans les listes disponibles à cet effet. Nous avons donc constaté que les femmes sont aussi touchées, sinon plus que les hommes pour ce qui est des problèmes de l'emploi au Mali. Ceci est dû en réalité à deux influences majeures :

- Dans nos sociétés traditionnelles les femmes ne travaillaient pas, elles s'occupaient de la maison et de la procréation ;
- Il y a l'influence de la religion musulmane qui exige un certain nombre de restrictions chez la femme. Comme l'affirme Hadiza DJIBO⁴⁰³ : « *L'infériorité juridique et sociale de la femme est affirmée par l'islam, la loi religieuse en effet spécifie que l'autorité doit être confiée aux hommes (les hommes décident pour les femmes, étant donné que Dieu a accordé sa préférence aux uns sur les autres) tenus d'assumer l'entière responsabilité de l'action familiale et sociale* ».

Ces deux réalités ne facilitaient pas du tout l'émancipation de la femme malienne. C'est ce qui ressort du discours de F. D, 39 ans ingénieure d'élevage : « *C'est vrai que je suis née dans*

⁴⁰³ Hadiza DJIBO, *La participation des femmes africaines à la vie politique. Les exemples du Sénégal et du Niger*. Paris : l'Harmattan (Sociétés africaines et diaspora), 2001, p. 72.

une famille paysanne, mon père était cultivateur et ma mère était une femme au foyer, on était au village et les écoles n'étaient pas partout au Mali, et mieux encore une femme ne pensait même pas à l'école. Mais aujourd'hui, nous sommes quand même au 21^{ème} siècle, l'accès à l'éducation est devenu un droit pour tous, donc pourquoi la fille doit rester en marge ? Si nous on bénéficie de la même formation que les garçons, je ne vois pas de raison qu'on ne puisse pas prétendre aux mêmes emplois, même si dans la conscience collective malienne, l'on pense que la femme ne peut pas exercer certains emplois ». Ceci est confirmé par Christine FOURNIER⁴⁰⁴ quand elle dit : *« Le marché du travail a été le lieu d'inégalités flagrantes entre hommes et femmes, longtemps justifiées par le moindre degré d'éducation des femmes et la discontinuité de leurs itinéraires professionnels, celles-ci devaient donc se fondre à mesure que les filles progressaient dans le système éducatif et que leurs comportements d'activité se rapprochaient du modèle masculin ».* Pour argumenter sa théorie, elle montre que le travail à temps partiel en est le bel exemple d'illustration en France, lequel en 1990 concernait 23,6% des femmes contre seulement 3,4% d'hommes.

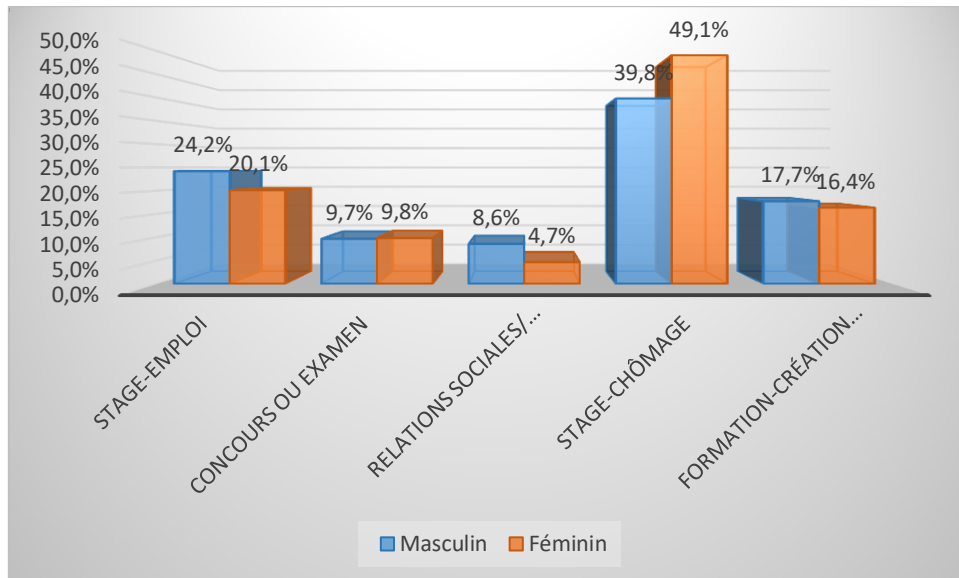
En effet, même si le travail à temps partiel n'est pas trop développé au Mali, il faut reconnaître que malgré le niveau d'instruction des jeunes filles, la pesanteur sociale reste déterminante pour leur accès à l'emploi. On se rend compte que le chômage touche beaucoup plus les jeunes filles, non seulement parce qu'elles sont un peu marginalisées, mais aussi parce que les filières porteuses d'emploi sont peu explorées par les jeunes filles au Mali, notamment les branches scientifiques et les métiers qui demandent beaucoup d'efforts physiques (comme par exemple la maçonnerie, l'électricité, la menuiserie, la mécanique etc.).

Quant au guide d'entretien nous avons pu obtenir l'équilibre, pour Kayes nous avons eu cinq (5) hommes et cinq (5) femmes, pour Sikasso de même, et pour Bamako nous avons dix (10) hommes et dix (10) femmes.

⁴⁰⁴ Christine FOURNIER, « Le prix de l'avancée des femmes sur le marché du travail » in Frédéric ABECASSIS, Pierre ROCHER (dir). *Précarisation du travail et le lien social. Des hommes en trop ?* Paris : l'Harmattan (logiques sociales), 2001, p. 137.

Graphique 2 : Proportion de jeunes par trajectoire d'emploi selon le sexe en pourcentage (%)

La relation entre la trajectoire d'emploi et le sexe n'est pas significative au seuil de 5 % selon le test du chi2.



Source : Enquête personnelle

En croisant la variable ‘sexe’ avec la variable indépendante ‘trajectoire’, nous nous sommes rendu compte qu’il n’existe pas de lien direct entre le sexe des enquêtés et les trajectoires d’emploi.

Toutefois, il faut souligner que l’accès à l’emploi était réservé dans la société authentique malienne à l’homme qui restait le seul maître de la famille. Cette conception de la société malienne avait longtemps attribué à la femme la place de mère, qui s’occupait des enfants et de la nourriture. Il faut aussi ajouter que la religion musulmane est venue accentuer cette pratique en admettant la femme comme sujet de l’homme, rendant du coup l’éducation facultative voire même inappropriée pour la jeune fille, à en croire le taux d’alphabétisation respectivement entre garçon et fille de 15 à 24 ans : 60,53% et 39,21%⁴⁰⁵

Ce problème de scolarisation des filles ne date pas d’aujourd’hui comme le stipule Denise BOUCHE⁴⁰⁶ : « Depuis le système colonial : en 1918, seulement 503 filles fréquentaient les écoles d’AOF, en 1925 : 2500 et en 1940 : 7.140, c’est-à-dire à peine le dixième de la population masculine en cours de scolarisation ».

⁴⁰⁵ uis.unesco.org/fr/country/ml, consulté le 01/05/18

⁴⁰⁶ Denise BOUCHE, 1974, cité par Hadiza DJIBO, op. cit, p. 79.

Sur la question de cette scolarisation des filles, Aly TOUNKARA⁴⁰⁷ dégage deux (2) caractéristiques majeures qui font obstacles :

- Les caractéristiques socio-économiques : il évoque le manque ou l'insuffisance de moyens et le fait que ces difficultés financières poussent certains parents à choisir entre les enfants (filles ou garçons) ceux qui doivent être scolarisés. Pour cela, la priorité est donnée au garçon qui est censé assurer la relève du père, la jeune-fille est alors choisie pour les activités génératrices de revenu (AGR) pour soutenir la famille ainsi que pour l'aide qu'elle apporte à sa mère dans les travaux domestiques ;
- Les caractéristiques socio-culturelles : celles-ci sont liées selon lui, aux considérations religieuses, aux valeurs familiales maliennes, qui font de la femme un substitut de l'homme, à qui elle doit soumission et obéissance. Ces conditions de vie excluent à son avis la femme du cercle de décision de la vie communautaire, considéré comme une affaire masculine.

Avec la paupérisation de la population et le développement du travail salarié, les femmes ont pris conscience de ce qu'elles doivent participer activement aux dépenses de la famille. Cette participation passe par la formation professionnelle des femmes qui sont restées trop longtemps à l'écart de l'école en général, ainsi que celles qui ont eu la chance d'y aller mais qui ont été déscolarisées précocement pour raison de mariage. En effet, dans la société traditionnelle malienne, l'école constituait un lieu de passage pour la jeune fille en attente du mariage, celui-ci intervenant d'ailleurs très tôt en fonction des ethnies (12 ans au moins).

Pour trouver une solution à cette situation, l'Etat a mis en place avec ses partenaires, une politique de scolarisation massive des filles, afin que la majorité d'entre elles sache lire et écrire. D'où la fameuse phrase du président Alpha Omar KONARE⁴⁰⁸, « *un village, une école ou un centre d'éducation pour le développement (CED)* ».

Cette politique a apporté un changement notoire dans l'éducation de la jeune fille, la rendant apte à chercher de l'emploi même s'il existe encore une certaine discrimination entre les hommes et les femmes. En effet si au niveau de la fonction publique chacun a accès à un emploi par voie de concours, au niveau du secteur privé, la situation est tout autre, il existe une

⁴⁰⁷ Aly TOUNKARA, *Femmes et discrimination au Mali*. Paris : l'Harmattan (Etudes africaines), 2015, p.124.

⁴⁰⁸ Alpha Omar KONARE fut le premier président démocratiquement élu, il a fait deux mandats de 1992-1997 et 1997-2002.

discrimination qui ne dit pas son nom. Certaines ONG et structures privées recrutent moins de femmes à cause des conditions de travail difficiles pour les ONG (la plupart d'entre elles intervient en milieu rural), à cause également des absences répétées pour les structures privées pour raisons sociales (mariage, baptême, décès, maladies du mari et des enfants).

En analysant le graphique, nous nous rendons compte qu'au cours de nos enquêtes, les hommes sont légèrement plus favorisés que les femmes quant à l'accès à l'emploi : soit respectivement 24,2% et 20,1%. Quant au chômage, nous remarquons une différence de plus 10% entre les deux sexes : soit 39,8% pour les hommes et 49,1% pour les femmes. Ces résultats confirment donc qu'il existe en réalité une discrimination à l'égard des femmes aussi minime soit-elle, alors que l'Etat malien a mis en place une politique nationale du genre qui promeut et l'équité entre les deux sexes.

Mais il faut reconnaître que ce taux différentiel n'est pas très significatif, quant au regard de l'histoire socio-économique du Mali, lequel n'accordait aucune place pour la femme sur le marché de l'emploi.

Le discours de F H, 32, juriste appuie cela : *«Aujourd'hui les femmes ont compris qu'il ne faut plus rester à la maison, à se plaindre de son sort. Il est clair que mêmes les hommes ne veulent plus d'une femme qui ne fait rien, les travaux domestiques et la procréation ne peuvent résumer l'activité de la femme. Avec la rémunération du travail, nous les femmes, on a droit aussi à travailler et se faire de l'argent, et prendre certaines de nos dépenses en charge sans recourir à nos maris, car plus tu demandes de l'argent à ton homme plus tu restes dépendante de lui, donc autant chercher pour toi-même»*. Ce qui coïncide tout à fait la théorie de Margaret MARUANI⁴⁰⁹ quand elle dit que : *« c'est parce que l'emploi devenait de plus en plus tertiaire et salarié que les femmes y ont accédé nombreuses, et y constituent l'élément le plus dynamique »*. Cette théorie est vérifiée au Mali, l'effectif du genre au niveau de la fonction permet de confirmer cela : sur les cinq (5) derniers concours nous avons un total de 72.876 hommes contre 65.034 femmes soit une différence de 7.842, ce qui reste acceptable pour un pays comme le Mali où les femmes auparavant n'avaient d'autre rôle que l'entretien du ménage.

Le développement de l'instruction et la facilité de l'accès à l'éducation ont donné une certaine ouverture d'esprit et d'émancipation à la femme malienne, faisant d'elle une vraie actrice du monde du travail. En effet, la femme malienne qu'elle soit du milieu urbain ou rural, n'entend plus rester à la maison comme auparavant. Les résultats de nos enquêtes affirment cela,

⁴⁰⁹ Margaret MARUANI, op. cit, p10.

hormis les trajectoires ‘‘Stage-Emploi’’ et ‘‘Stage-Chômage’’ qui ont respectivement une différence 4,1% et 9,3% d’écart, la différence entre les autres trajectoires semble se réduire. La trajectoire ‘‘Concours-Examen’’ qui donne 9,7% pour les jeunes hommes et 9,8% pour les jeunes filles, montre qu’il commence à exister une certaine égalité de chance entre les deux sexes pour cette trajectoire. L’accès à l’emploi de nos enquêtés concernant cette trajectoire est essentiellement lié aux recrutements directs de la fonction publique de l’Etat et de la fonction publique des collectivités, ainsi qu’aux services parapubliques, aux entreprises privées et aux banques de la place.

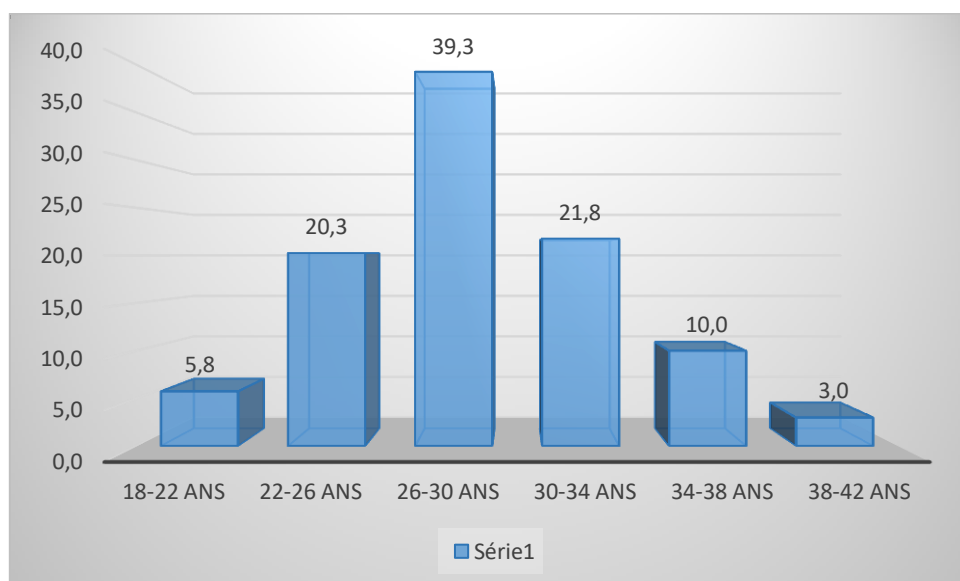
Quant à la trajectoire ‘‘Formation-Création d’A.G.R’’, il existe une différence négligeable de 1,3% soit respectivement 17,7% pour les jeunes hommes et 16,4% pour les jeunes filles. Ce taux s’explique par le fait qu’en général au Mali, les femmes sont beaucoup plus dynamiques pour entreprendre des activités génératrices de revenu que les hommes et par conséquent plus habiles dans la gestion des fonds.

Enfin, la trajectoire ‘‘Relations Sociales-Emploi’’, avec une différence de 3,9% soit respectivement 8,6% pour les jeunes hommes et 4,7% pour les jeunes filles. Dans cette trajectoire les hommes viennent en première position avec un léger avantage par rapport aux jeunes filles, ce qui est dû au fait que les hommes sont beaucoup plus agressifs dans la recherche d’emploi et cherchent du côté des connaissances pour y accéder.

II. L’âge

S’agissant du critère de l’âge, il est forcément fondamental au sein de l’enquête, car il permet non seulement de voir les différentes tranches d’âge mobilisées lors de l’étude, mais de lancer le débat autour de la définition du jeune par rapport à l’âge.

Graphique 3 : Proportion de jeunes par groupe d'âges %



Source : Enquête personnelle

Les tranches d'âge correspondent à celles que l'APEJ s'est fixée comme limites d'âge. Mais il faut aussi retenir que l'âge limite pour faire le concours d'entrée à la fonction publique est de 35 ans pour les cadres moyens et 40 ans pour les cadres supérieurs au Mali. L'APEJ dans sa politique d'appui à la jeunesse s'inscrit dans cette logique. En effet cette fourchette d'âge correspond aux réalités socio-économiques du Mali, où compte tenu de l'allongement de l'éducation, les jeunes finissent de plus en plus tard les études. Au Mali entre l'entrée dans le milieu scolaire et la sortie du système éducatif, le jeune traverse tellement de difficultés qu'il a du mal à émerger dans un milieu professionnel, cela à tous les niveaux d'enseignement (primaire, secondaire, universitaire).

Au regard du graphique ci-dessus, nous avons remarqué qu'il existe entre nos jeunes enquêtés dans leurs trajectoires de recherche d'emploi un écart d'âge énorme entre l'entrée et la sortie qui sont respectivement : (18-22 ans) : à 23 jeunes soit 5,8% et (38-42) : à 12 jeunes 3,0%. Pour le premier groupe, cela se justifie par le fait que peu de jeunes finissent leurs formations à cet âge. En effet, à 17-18 ans ils sont encore au lycée, donc la majorité de nos enquêtés de cette tranche d'âge sont des jeunes qui sont passés par les écoles professionnelles après l'obtention du diplôme d'étude fondamental (DEF), dont les cycles varient entre 2 et 4 ans. Quant au second groupe, le résultat s'explique par le fait que les jeunes ont fini leurs cursus de formations il y'a quelques années ce qui leurs a donné la possibilité de trouver déjà un emploi, raison pour laquelle nous n'avons que 3,0% dans cette tranche d'âge. Mais il faut aussi ajouter que d'autres sont découragés par la durée de leur chômage, ils n'ont plus confiance aux structures de l'Etat. Entre les deux la tranche d'âge (26-30) avec ses 157 jeunes soit 39,3% reste la plus nombreuse,

cette tranche reste la moyenne d'âge au Mali pour finir les études et se lancer à la recherche d'un emploi, c'est pourquoi ce groupe est le plus important. Enfin, il reste les tranches d'âge encore importantes : (22-26) avec 81 jeunes soit 20,3%, (30-34) avec 87 jeunes soit 21,8% et (34-38) avec 40 jeunes soit 10,0%.

Il faut aussi ajouter que les jeunes qui ont bénéficié de l'administration du guide d'entretien sont également dans ces tranches d'âges.

Cependant, pour les agents de l'APEJ, nous n'avons pas tenu compte du critère d'âge, car il est peu significatif dans le cadre de notre étude.

En sommes, si nous regardons les tranches d'âge de nos enquêtés (les deux extrémités étant 18-22 et 38-42 ans), nous nous rendons compte que la définition du jeune à travers l'âge est un véritable problème. Si dans la plupart des pays occidentaux à 24 ans l'individu perd son statut de jeune, ce qui se solde par une autonomie très large (avoir un emploi, être dans un logement différent de celui des parents, être en couple voire marié etc.) ; en Afrique au sud du Sahara, plus particulièrement au Mali, la définition de la jeunesse à travers l'âge reste très flexible. Il faut aussi savoir qu'il existe deux types d'âge au Mali : l'âge institutionnel, qui est reconnu par les institutions de l'Etat, qui varie aussi d'un département ministériel à l'autre (à titre d'exemple entre 10 et 35 ans on est jeune pour le Ministère de la Jeunesse et jusqu'à 18 ans l'individu est considéré comme enfant pour le Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille) ; l'âge social, qui diffère d'une ethnie à l'autre, par exemple en milieu bamanan un individu non circoncis reste toujours un enfant peut-être son âge, ce qui fait que chaque ethnie au Mali a ses caractéristiques propres pour définir son jeune.

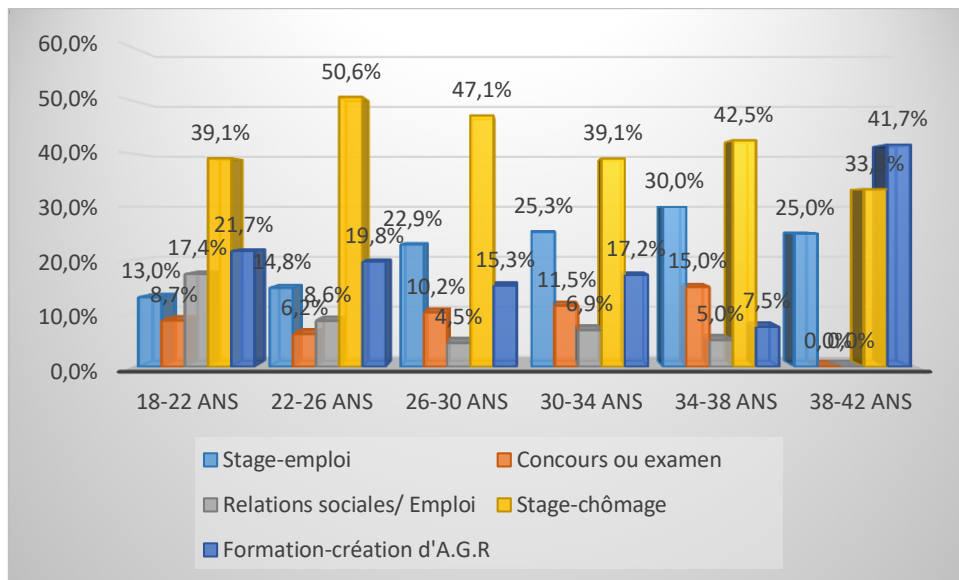
Nous pensons donc que le concept de jeune est relatif et que tout dépend de la position sociale de l'individu de référence c'est-à-dire de la personne qui parle. C'est pourquoi Pierre BOURDIEU⁴¹⁰ dit : « *Quand je dis jeunes/vieux, je prends la relation dans sa forme la plus vide. On est toujours le vieux ou le jeune de quelqu'un. C'est pourquoi les coupures soit en classes d'âge, soit en générations, sont tout à fait variables et sont un enjeu de manipulations* ».

Cette analyse de P. BOURDIEU touche du doigt le problème des âges au Mali, on est jamais vieux devant son père quel que soit son âge on reste toujours jeune devant son père, ou autre personne de son âge. En Afrique en général et au Mali en particulier, la jeunesse est reléguée au second plan à cause de son inexpérience, elle se contente d'attendre son tour. C'est justement là où nous pouvons analyser le droit d'ânesse dans le contexte malien comme une forme de marginalité juvénile, en imposant aux jeunes certaines contraintes et limites. Ainsi,

⁴¹⁰ Pierre BOURDIEU, *Question de Sociologie*. Paris : Les éditions de Minuit, 1984/2002, p.143.

l'âge, l'inexpérience deviennent des jeux de mots utilisés par les adultes pour disqualifier les jeunes face à la gestion sociale et politique du pays.

Graphique 4 : Proportion de jeunes par trajectoire d'emploi selon l'âge en pourcentage (%)



Source : Enqu te personnelle

En croissant la variable ind pendante trajectoire   la variable  ge, nous nous rendons compte que la trajectoire "Stage-Ch mage" prend le devant dans toutes les tranches d' ge except e la tranche d' ge (38-42) ans. Ce qui montre bien que le probl me d'emploi est r el   tous les niveaux,   quelques nuances pr s. Il faut, cependant noter que plus les jeunes avancent en  ge, ils ont moins la chance de passer le concours des fonctions publiques (Etat et Collectivit s), car l' ge maximal de 35 ans pour les cadres moyens et 40 ans pour les cadres sup rieurs. Ce qui explique que certains jeunes jettent leur d volu dans les AGR.

III. Le niveau d' tude

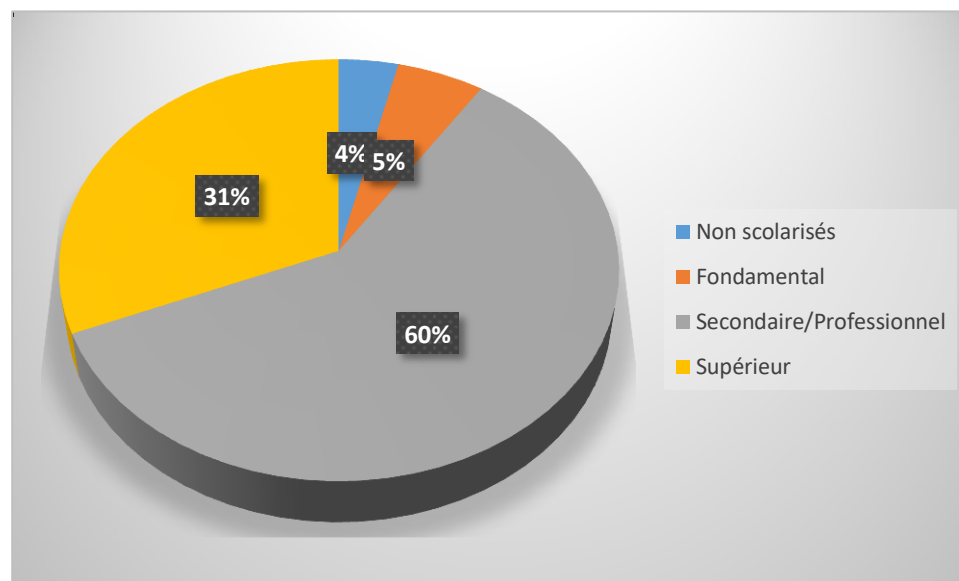
Le niveau d' tude est un  l ment important dans l'appr ciation du parcours du jeune. Cela permet de conna tre quels sont les profils les plus touch s par le probl me d'insertion ? On sait que l'acc s   l' ducation reste encore un v ritable parcours de combattant malgr  les efforts consentis par l'Etat, et qu'il existe une disparit  r elle dans ce domaine, notamment entre les sexes.

De nos jours au Mali, sur 10 filles, moins de 6 entrent en 1ere ann e de l'enseignement fondamental et seulement 4 compl tent le fondamental 1. Les taux d'ach vement du primaire

montrent que moins de filles finissent leur scolarité par rapport aux garçons et que les écarts entre les sexes ont tendance à se creuser tout au long de l'avancée du cursus scolaire. Il existe à ce niveau un problème systémique de scolarisation pour le fondamental 2. En 2013, 14,44 % des filles et 56,8 % des garçons ont accédé au fondamental 2 et 24,5 % des filles et 32,6 % des garçons l'ont achevé. Ce qui révèle un rendement interne très faible.⁴¹¹

Pour cela nous avons eu au cours de nos enquêtes les informations ci-après détaillées dans le graphique.

Graphique 5 : Proportion de jeunes par niveau d'étude en pourcentage (%)



Source : Enquête personnelle

Le problème d'insertion au Mali concerne tous les jeunes de tous les niveaux, nous avons donc tenu à prendre en compte cet élément pour mieux cerner le problème de l'insertion. Les non-scolarisés avec un effectif de 16 jeunes enquêtés, soit 4%, ce sont des jeunes qui n'ont jamais été à école, mais qui ont aussi besoin de l'appui de l'Etat. Ceux que Gérard NEYRAND⁴¹² appelle « les enfants de la précarité », ces jeunes qui dans leur enfance vivaient dans des situations socio-économiques difficiles et qui pour la plupart n'ont pas eu la chance d'être scolarisés, ou bien ont été obligés de quitter l'école par faute de moyens ou d'encadrement approprié.

⁴¹¹ Aminata Traoré, *Education au Mali : Le faible taux de scolarisation et de réussite des filles*. Journal : les Echos du 28 août 2015, consulté sur le site maliactu.net

⁴¹² Gérard NEYRAND, « Les enfants de la précarité », in Frédéric ABECASSIS, Pierre ROCHER (dir). *Précarisation du travail et le lien social. Des hommes en trop ?* Paris : l'Harmattan (logiques sociales), 2001, p. 297.

Le niveau fondamental compte un effectif de 20 jeunes enquêtés soit 5%, il s'agit des déscolarisés précoces, des jeunes qui pour des raisons multiples n'ont pas eu la chance de poursuivre leurs études, qui restent cependant des jeunes maliens dans le besoin et qu'il faut prendre en considération.

Les secondaires/professionnels avec un effectif de 240 jeunes enquêtés soit 60%, représentent la couche la plus élevée dans notre population car les jeunes sont pour nombre d'entre eux tentés d'aller vers les écoles de formations professionnelles avec un cycle plus court (2 à 4 ans après le DEF). Cela s'explique par le fait que le taux de chômage s'aggravant, les jeunes ne sont pas encouragés à faire des études poussées. Dès qu'ils obtiennent leurs premiers diplômes professionnalisant, ils se lancent aussitôt sur le marché de l'emploi, ce qui particulièrement le cas chez les femmes.

Le rapport sur d'éducation au regard de la problématique du genre du MFEF, montre que l'effectif masculin est trois fois supérieur à l'effectif féminin. La proportion de femmes à la faculté de médecine est de 23,9%, ce pourcentage est en dessous même de celui de la moyenne nationale. Quant à la faculté des sciences et techniques, les femmes n'y sont représentées qu'à 11,64%, ce qui signifie que les filles s'orientent plus vers des filières considérées comme moins prestigieuses et finalement très peu rémunérées sur le marché de l'emploi.⁴¹³

Enfin, les cadres supérieurs avec un effectif de 124 jeunes enquêtés soit 31%, constituent la deuxième couche la plus élevée de notre échantillon, non seulement en termes d'effectif, mais du fait qu'ils représentent l'une des couches les plus exposées au chômage.

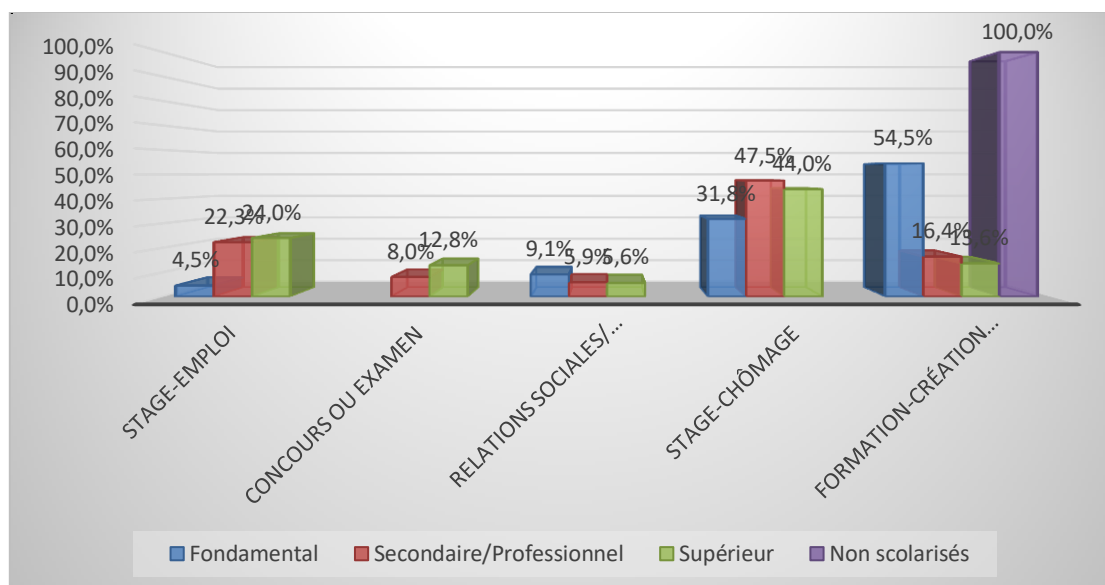
L'APEJ dans sa politique d'insertion des jeunes maliens a tenu compte de toutes ces réalités pour prendre en charge tous les jeunes de tous les niveaux d'instruction, depuis les analphabètes jusqu'aux cadres, avec des programmes spécifiques pour chaque groupe cible.

Quant aux jeunes soumis à l'entretien, nous avons pris en fonction de ceux qui étaient disponibles. Nous avons eu alors 16 jeunes non scolarisés, 15 jeunes déscolarisés, 4 jeunes du niveau secondaire/professionnel et enfin 5 jeunes du niveau supérieur.

⁴¹³ Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille. Rapport sur la situation de la femme en 2008.

Graphique 6 : Proportion de jeunes par trajectoire d'emploi selon le niveau d'étude en pourcentage (%)

La relation n'est pas significative au seuil de 5 %.



Source : Enquête personnelle

En croisant la variable « Dépendante niveau d'étude » à la variable « Indépendante trajectoire » le quotient de relativité n'est pas significatif en dessous du seuil de 5%.

Mais en analysant le graphique, on se rend compte que les trajectoires « Stage-Emploi » et « Stage-Chômage » sont dominées par les niveaux de formation supérieure et secondaire/professionnel. En effet, dans la trajectoire « Stage-Emploi », le niveau supérieur avec ses 24,0% vient en première position, ce sont des diplômés de BAC plus trois (3) ans au moins. A ce niveau les profils de formation sont un peu diversifiés, ce qui donne une large ouverture aux détenteurs de ces diplômes, ils peuvent postuler à plus d'emploi que les autres. Le niveau supérieur est suivi du niveau secondaire/professionnel avec 22,3%, c'est à ce niveau qu'il existe la majorité des diplômés, qui pour la plupart exercent un emploi dans le domaine de l'administration publique. Enfin, le niveau fondamental vient en dernière position avec seulement 4,5%, ce sont des jeunes qui sans avoir fait d'études poussées ont tout de même une qualification. Ils sont envoyés dans des centres de formation de développement, dans des projets communautaires.

Quant à la trajectoire « Stage-Chômage », c'est le niveau de formation secondaire/professionnel qui vient en tête avec un taux de 47,5%, suivi de celui du supérieur avec 44%. Ce sont ces deux catégories (cadres supérieurs et moyens) qui sont concernées par les

concours directs des fonctions publiques (Etat et collectivités), et par les structures privées formelles. Le niveau d'étude fondamentale vient en dernier avec 31,8%. Cette catégorie est employée dans la fonction publique (Etat et collectivités) comme personnel d'appui, c'est-à-dire : main-œuvre, planton, chauffeur, reprographe, etc. Mais ils y en a aussi qui, grâce à leur qualification peuvent être recrutés par des entreprises privées. Leur présence dans la trajectoire « stage-chômage » se justifie à ce niveau, du fait qu'ils sont pris en charge par l'APEJ.

Au niveau de la trajectoire « Formation et création d'AGR », ce sont les non-scolarisés qui viennent en première position avec 100%, suivis par le niveau fondamental avec 54,5%. Cela se justifie par le fait qu'en général au niveau de l'APEJ, ces catégories de jeunes sont pris en charge au niveau du financement des micros projets pour lesquels ils reçoivent en amont une formation initiale en entrepreneuriat, dans le but de les outiller pour la gestion de leur propre affaire. Même si les non-scolarisés et les déscolarisés sont prioritaires dans le financement des projets, les niveaux supérieur et secondaire/professionnel ne sont pas pour autant oubliés, avec respectivement 13,6 et 16,4%. Ces jeunes ont compris qu'il faut se tourner vers la promotion de l'auto-emploi, cela semble réussir chez certains d'entre eux malgré quelques difficultés que nous allons évoquer plus bas.

S'agissant de la trajectoire « Concours/Examen », nous n'avons que les deux niveaux de formation, à savoir : le niveau supérieur avec 12,8% de jeunes insérés et celui du secondaire/professionnel avec 8% de jeunes insérés dans la production. La raison en est tout simplement qu'aux niveaux des fonctions publiques (Etat et collectivités), les concours ne concernent que ces deux catégories, les structures privées formelles ne dépassant pas ces cadres dans leur recrutement au sein de cette trajectoire.

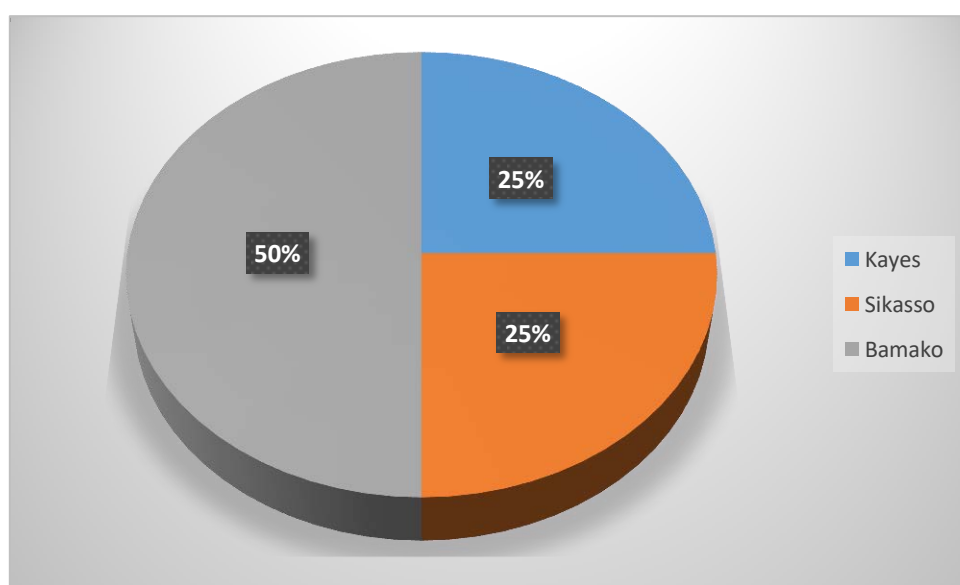
Vient enfin, la trajectoire « Relations sociales/Emploi » dans laquelle le niveau de formation fondamentale vient en première position avec de 9,1% parmi nos enquêtés. Ce chiffre se justifie par le fait qu'à ce niveau, on ne tient pas trop compte du niveau de formation des jeunes mais plutôt de leurs capacités physiques et relationnelles au niveau des fonctions publiques (Etat et collectivités), étant donné qu'ils sont recrutés comme faisant partie du personnel d'appui.

Mais à côté, nous avons certains parmi nos enquêtés qui sont de niveau supérieur avec 5,6% et certains de niveau secondaire/professionnel qui sont passés par leurs relations pour accéder à un emploi. En effet, cette pratique est en train de prendre de l'ampleur, par laquelle il convient de s'appuyer davantage sur ses réseaux de relations que sur ses propres compétences (scolaires, universitaires ou professionnelles).

IV. Répartition des enquêtés selon les zones d'enquête

A la date d'aujourd'hui le Mali ne compte pas moins de 10 régions administratives, en plus du district de Bamako, et comme nous l'avons dit dans la partie méthodologie, nous n'avons pas eu la prétention de vouloir enquêter dans toutes les régions. Toutefois, par faute de moyens et dans le contexte de la crise politico-sécuritaire au nord et au centre du pays, nous avons d'office éliminé certaines régions se situant dans les zones de conflit. C'est pourquoi nous nous sommes limités aux trois zones ci-après : Kayes, Sikasso, Bamako.

Graphique 7 : Répartition des enquêtés par région



Source : Enquête personnelle

La première zone d'enquête est Kayes, qui est la première région administrative du Mali. Avec ses nombreuses mines d'or de Sadiola (situé à 75 km de Kayes) à Kénièba, c'est une zone stratégique en matière de création d'emploi, et elle peut de ce fait représenter une véritable opportunité, surtout en matière de création d'AGR.

Sikasso quant à elle est la troisième région administrative du Mali, mais aussi la ville la plus peuplée après la ville de Bamako. Cette forte densité de la population offre une large ouverture à l'entrepreneuriat jeune. Elle reste une opportunité aussi par l'existence de plusieurs sociétés minières avec une grande production d'or. Cependant il faut surtout souligner que cette région reste une zone d'agriculture par excellence, qui connaît pratiquement deux (2) saisons pluvieuses par an d'où sa position de grenier du Mali. Sikasso est donc une zone d'agro-bisness.

Enfin le district de Bamako, avec environ 3 millions habitants, est la capitale du Mali. Une ville aux multiples opportunités qui attire toutes les convoitises des autres villes, avec la

centralité du pouvoir, de l'économie. Elle est le lieu privilégié pour accéder à l'emploi tant du côté de la fonction publique qu'au niveau du secteur privé, mais aussi un lieu d'affaire et de commerce. Il faut signaler que le Mali, comme beaucoup d'autres capitales africaines, a un problème de concentration des pouvoirs, tout se négocie à Bamako, mêmes les emplois dans les régions. Tout part de Bamako, c'est pourquoi le choix de cette ville est plus stratégique pour l'emploi des jeunes et offre les meilleures opportunités pour l'entrepreneuriat jeune.

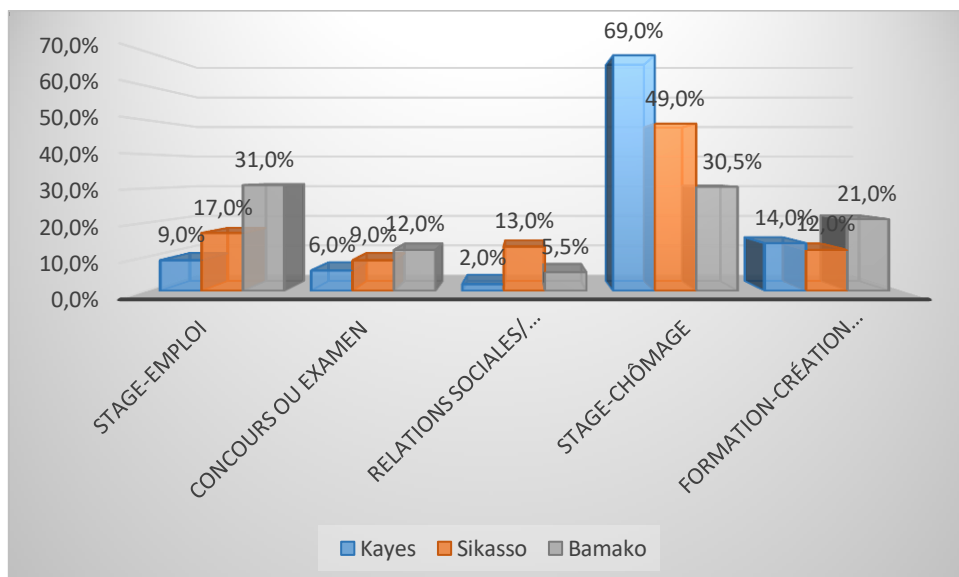
Nous avons réparti le questionnaire comme suit : 100 enquêtés soit 25% pour Kayes, 100 enquêtés pour Sikasso soit 25% et 200 enquêtés pour le district de Bamako soit 50%.

Pour l'administration des guides d'entretien, nous avons pris 13 enquêtés (10 jeunes et 3 agents de l'APEJ) pour Kayes, 13 enquêtés (10 jeunes et 3 agents de l'APEJ) pour Sikasso et pour le District de Bamako nous avons pris 34 enquêtés (20 jeunes et 14 agents de l'APEJ).

IL faut préciser que toutes les enquêtes ont été exclusivement menées dans ces trois villes (Kayes, Sikasso et Bamako), faute de moyens, nous n'avons pas pu étendre sur d'autres villes de ces régions.

Graphique 8 : Proportion de jeunes par trajectoire d'emploi selon la région en pourcentage (%)

Le test du chi2 a montré que la relation entre la trajectoire d'emploi et la région est significative au seuil de 5 %



Source : Enquête personnelle

Dans l'analyse de ce graphique nous avons remarqué qu'il existe un lien entre la variable « indépendante trajectoire » et la zone géographique de nos enquêtés. En effet, ce lien

montre que dans le processus d'insertion des jeunes, le lieu est un facteur important qu'il ne faut pas négliger.

L'analyse du graphique nous donne les résultats suivants :

- **Stage-emploi** : Dans cette trajectoire, c'est **Bamako avec 31,0%** qui occupe la première place du classement, ce qui n'est pas fortuit. En effet le district de Bamako, capitale du pays offre une large gamme d'opportunités par rapport à l'emploi. Tout d'abord au niveau du secteur public, la majorité des jeunes recrutés dans la fonction publique se retrouve à Bamako, et même ceux qui sont mutés dans les régions retournent après deux à trois ans à Bamako. Ceci s'explique par le fait qu'il y a un développement déséquilibré entre Bamako la capitale et les autres villes du pays, comme dans pratiquement tous les pays en voie de développement, à tel point qu'on a l'impression que le Mali se limite à cette seule ville. Ensuite le secteur parapublic qui est lui aussi alimenté par les fonctionnaires et les contractuels et conventionnaires de l'Etat, se trouve concentré à Bamako également (EPST, EPA, APA etc.), ce qui donne à la ville de Bamako une forte potentialité d'emploi.

Enfin, il y a le secteur privé, qui malgré le contexte socio-économique et sécuritaire peu favorable aux investissements se développe petit à petit et reste un secteur clé de création d'emploi pour les jeunes. La majorité de nos enquêtés sont justement employés dans ce secteur d'activité. En effet, l'APEJ envoie une grande partie de ces jeunes au niveau des entreprises privées, au sein des sociétés commerciales, des usines, et surtout dans les ONG, qui à la suite du stage peuvent proposer des contrats aux jeunes en fonction des besoins du service, mais aussi de la capacité et de l'assiduité du jeune.

La ville de **Sikasso avec ses 17,0%** occupe la deuxième place du classement en termes de recrutement des jeunes après le stage. En effet, Sikasso reste une ville stratégique du point de vue de la taille de la population (elle est la plus peuplée après Bamako) ce qui permet l'offre d'une large opportunité d'insertion pour les jeunes en termes d'ouverture de marché, d'autant qu'elle fait frontière avec trois pays (la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Burkina Faso). De ce fait, les jeunes stagiaires sont envoyés dans les structures publiques et privées. Mais il faut surtout reconnaître que la plupart de nos enquêtés qui ont un emploi se retrouvent dans les ONG, les institutions de microfinances, les entreprises commerciales.

En termes de création d'emploi à la suite des stages, c'est la ville de **Kayes avec ses 9,0%** qui vient en dernière position. Cela s'explique par le fait qu'au-delà des directions régionales l'Etat est peu présent là-bas, et par le fait que le secteur privé y est peu développé et

mal structuré. Il existe cependant quelques ONG, les microfinances pour le développement, surtout dans la promotion du maraichage et de l'élevage. De ce fait, la grande part des emplois à Kayes se trouve dans ses mines d'or.

- **Concours/examen** : Dans l'étude des trajectoires de nos enquêtés, la trajectoire « Concours/Examen » est l'une des voies empruntées par les jeunes pour accéder à l'emploi. Dans cette logique d'insertion, la **ville de Bamako, avec 12,0%** se positionne sur la première place, ce qui est dû comme nous l'avons souligné à la position stratégique de la ville de Bamako, comme capitale politique et économique du pays, comme lieu de concentration de tous les appareils de l'Etat, mais aussi du fait que les bureaux de recrutement sont presque tous basés à Bamako. Les structures privées, notamment les banques, les grandes entreprises, recrutent leur personnel à Bamako, et même le personnel qui doit aller dans les agences à l'intérieur du pays est géré à partir de là.

Sikasso avec ses 9,0% vient en deuxième (2) position après Bamako pour la trajectoire « Concours/Examen ». Ce classement se justifie par la densité de la population de la ville qui donne une certaine ouverture de création d'emploi. Le développement de l'agriculture favorise l'installation des entreprises dans le domaine de l'agro-business, ce qui donne une opportunité de recrutement de personnel, et c'est également une zone où intervient la CMDT qui recrute une certaine quantité de personnel. A cela s'ajoute enfin les institutions de microfinances.

La ville de Kayes avec 6,0%, tient la dernière place du classement de notre enquête dans la trajectoire « Concours/Examen ». En effet, le secteur privé reste très peu développé à ce niveau et les activités dominantes se retrouvant dans le secteur informel. Pour le recrutement dans les emplois formels, les mines d'or et les concours d'entrée aux fonctions publiques de l'Etat et des collectivités et quelques ONG qui interviennent dans ce domaine, mais celui-ci est souvent décidé à partir de Bamako.

- **Relations sociales/Emploi** : Dans notre étude la ville de Sikasso, avec 13,0% vient en première position dans la trajectoire « Relations sociales/Emploi ». En effet, ces jeunes sont employés par les parents proches, les connaissances, au sein de structures privées, et également au niveau des ONG avec lesquelles ils sont en partenariat ou même membres actifs. Ensuite vient Bamako, avec 5,5%, ces jeunes se retrouvant dans toutes les sphères de l'administration publique, dans les structures privées et les entreprises familiales. Enfin on trouve la ville de Kayes avec 2,0%, du fait que les entreprises sont moins présentes là-bas, ce qui ne donne pas beaucoup d'opportunités de recrutement aux recommandations sociales et familiales.

- **Stage/Chômage** : Dans la trajectoire «Stage/Chômage », c'est la ville de Kayes avec 69,0% qui remporte la vedette du lot, ce qui s'explique pour qui connaît les réalités socio-culturelles de la localité. En effet la région de Kayes est traditionnellement connue comme une zone à forte potentialité de migration de sa population, une migration nationale et internationale. Certaines ethnies de cette zone, principalement les Sarakollé, sont des populations qui ont depuis l'époque de l'Empire du Ghana pérégriné à travers toute l'Afrique de l'Ouest et du centre pour faire du commerce tout au long de leurs déplacements. . C'est cette tradition qui s'est perpétrée de génération en génération jusqu'à aujourd'hui, faisant croire au jeune Sarakollé que son avenir se trouvait à l'étranger, c'est-à-dire à l'aventure, rendant du coup l'éducation facultative, considérée comme simple passe-temps en attendant son tour pour aller tenter sa chance à l'extérieur. La prise en charge des familles repose donc sur ces migrants qui ont obligation de s'exécuter par solidarité familiale. Malheureusement, la conséquence de cette prise en charge est l'oisiveté de la jeunesse qui n'a aucune stimulation pour chercher un emploi.

La ville de Sikasso se trouve en seconde position avec 49,0% dans la trajectoire « Stage/Chômage », ces jeunes se retrouvant dans la plus part des cas dans cette situation à cause de la mauvaise répartition des ressources humaines disponibles. En effet, la région de Sikasso est une zone fortement occupée par les usines de la CMDT, qui utilisent les jeunes dans ses activités saisonnières, ce qui fait que la majorité d'eux se retrouve au chômage une fois la campagne terminée. Aussi, bon nombre d'entre eux sont envoyés dans les structures publiques de l'Etat qui sont incapables de les embaucher à la fin de stages a l'issue desquels ces jeunes se retournent au chômage.

Malgré la taille de sa population la ville de Bamako, avec 30,5%, connaît moins de chômage dans notre étude que Kayes et Sikasso. En effet, cela se comprend aisément en ce sens qu'elle est la capitale politique et économique du pays, où tout est concentré quelles que soient les politiques publiques mises en œuvre dans le cadre de la décentralisation et de la déconcentration des services de l'Etat. De ce fait les opportunités d'emploi sont plus nombreuses tant du côté de l'Etat, du secteur parapublic et des structures privées

Aussi, il faut noter que bons nombre de professions sont mises à disposition des jeunes par des structures privées (banques, entreprises commerciales, cabinets d'avocat, notaire, huissier, les usines, etc.), ce qui peut considérablement réduire le taux de chômage à Bamako par rapport aux autres villes du pays.

- **Formation-Création d'AGR** : Dans l'analyse de cette trajectoire, la ville de Bamako détient la tête du classement avec 21,0%. En effet, ce chiffre n'est guère surprenant car la ville de

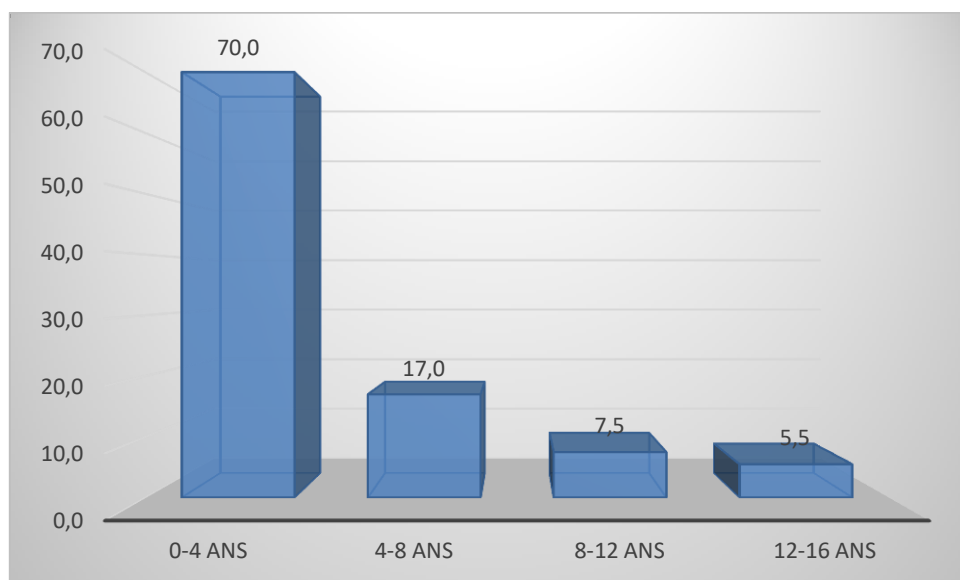
Bamako avec plus de trois (3) millions d'habitants reste un lieu privilégié pour faire des affaires, créer des micros entreprises. Aussi dans les AGR la ville de Kayes vient en deuxième position avec 14,0%, cela se comprend, grâce aux activités que la majeure partie de la population de la ville exerce, c'est-à-dire le commerce. Il faut aussi souligner que sa proximité avec les mines d'or de Sadiola (75km) favorise la pratique de ces AGR. Il ne faut pas non plus oublier l'apport des migrants de Kayes qui viennent investir dans le domaine du commerce et les activités de maraichage comme projet de retour.

Enfin, la ville de Sikasso avec ces 12,0% non négligeables vient en dernière position dans les AGR au sein de notre étude. En effet, la zone de Sikasso est une zone où les pluies sont suffisamment abondantes, c'est donc une zone d'agriculture par excellence, qui est même le grenier du pays tout entier. Les AGR sont essentiellement orientées vers les activités agro-économiques, à petite et grande échelle. Il ne faut pas non plus ignorer les AGR liées aux activités de la CMDT, qui apportent aussi un plus à la population.

V. L'année d'appui de l'APEJ

C'est un élément fondamental dans le processus d'insertion, car il permet de voir le temps qui s'est écoulé entre l'année où le jeune a bénéficié de l'aide et le moment de son insertion.

Graphique 9 : Proportion de jeunes selon l'année de l'aide en pourcentage (%)



Source : Enquête personnelle

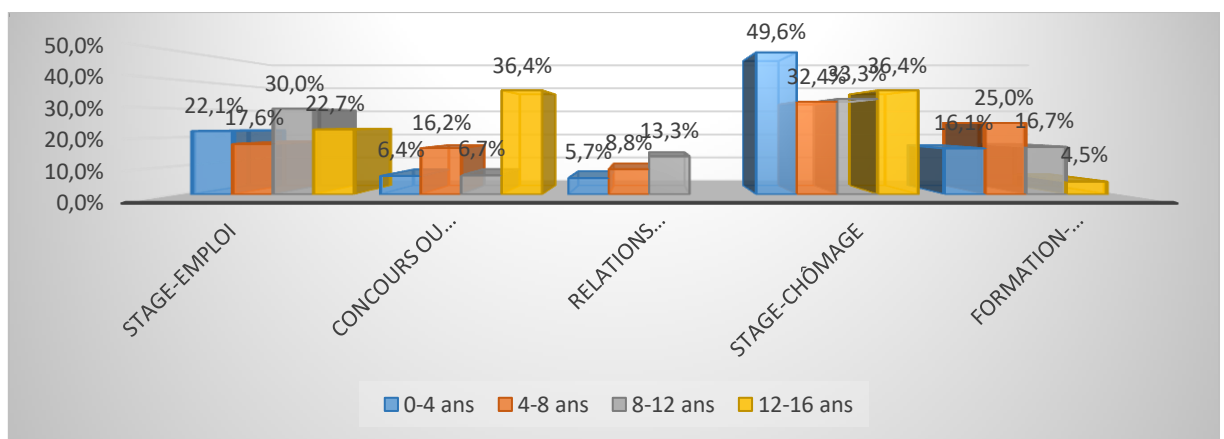
De la création de l'APEJ en 2003 à maintenant, plusieurs contingents se sont succédé et nous avons tenu à avoir un échantillon dans chaque contingent pour plus de représentativité. La

tranche d'année (0-4) reste la plus représentative avec 280 jeunes soit 70%, contre celle de (12-16) qui n'est que de 22 jeunes soit 5,5%. Cela s'explique par le fait que plus les années ne passent moins les jeunes sont en contact à l'APEJ, cela montre aussi une faiblesse quant aux suivis des jeunes après leurs programmes.

Enfin les tranches d'âge (4-8) et (8-12), avec respectivement 68 jeunes enquêtés soit 17% et 30 jeunes soit 7,5%, n'ont pas été oubliées, ces chiffres sont également représentatifs pour analyser la situation en fonction de l'année d'accès à l'APEJ.

Quant au guide d'entretien, nous n'avons pas tenu compte de ce critère, car pour les jeunes porteurs de projets, il n'a pas d'effet, c'est la pertinence des projets qui compte.

Graphique 10 : Proportion de jeunes par trajectoire d'emploi selon la durée à laquelle l'aide a été bénéficiée en pourcentage %



Source : Enquête personnelle

En analysant le résultat du tableau croisé entre la variable « Indépendante trajectoire » et la variable « Age », on se rend compte que l'année où les jeunes ont bénéficié de l'aide de l'APEJ est importante dans l'analyse de la situation.

Dans la trajectoire « Stage-Emploi » toutes les tranches d'âge ont leur lot d'emploi occupé. Les tranches d'âge (8-12) et (12-16), avec toutes 30,0% et 22,7% sont les plus favorisées s'agissant de l'accès à l'emploi. Cela pour deux raisons principales, à savoir :

- Le temps entre l'acquisition du diplôme et l'accès à un emploi est long, c'est-à-dire qu'ils ont eu leurs diplômes il y a de cela quelques années, et connaissent donc mieux les réalités sur les questions d'emploi au Mali, ce qui fait qu'ils sont suffisamment aptes à travailler dans toutes les conditions pour subvenir à leurs besoins et à celui des leurs. C'est leur assiduité au travail qui a permis dans la majeure partie des cas leur recrutement

- la seconde raison qui explique ces chiffres est l'âge de nos enquêtés. Ce sont des jeunes qui ont en moyenne 8 ans de chômage et dont les chances d'avoir un emploi s'affaiblissent au fur à mesure que l'âge avance. L'âge limite pour un cadre moyen de faire le concours d'entrée à la fonction publique est de 35 ans et celui des cadres supérieurs est de 40 ans. De ce fait, saisir l'opportunité qu'offre l'APEJ constitue pour ces jeunes une aubaine pour sortir du chômage prolongé.

Avec ses 22,1 %, la tranche d'âge (0-4) n'est pas non plus négligeable dans la trajectoire « Stage-Emploi ». En effet ces jeunes sont fraîchement sortis de l'école, avec les idées très actualisées pour faire face au monde du travail. Donc, à ce niveau le stage leur donne l'opportunité de mettre en pratique les connaissances acquises sur les bancs sans trop de peine. Enfin, la tranche d'âge (4-8) avec ses 17,6% vient en dernière position, l'enthousiasme qui animait ces jeunes à leur sortie de l'école s'étant affaibli au fil du temps, de sorte qu'ils ont de moins en moins confiance envers le système politique ainsi qu'envers à la bonne volonté des dirigeants s'agissant de leurs capacités à leur procurer de l'emploi.

Dans la trajectoire « Concours/Examen », c'est la tranche d'âge (12-16 ans) avec 36,4% qui vient en première position, suivie par la tranche d'âge (4-8 ans) avec 16,2%. Ces deux tranches sont majoritairement dominées par des jeunes ayant un diplôme supérieur (le DUT au moins), ils sont pour la plus part répartis entre les fonctions publiques (Etat et collectivités) et le secteur privé formel (ONG surtout, les entreprises privées et les institutions de microfinances). Ce qui conforte la théorie de Rose JOSE⁴¹⁴, quand elle dit que : « *le déroulement des trajectoires est lié à la nature de la formation initiale suivie, la stabilisation est plus rapide et plus fréquente pour les plus diplômés* ». En effet, l'auteure touche du doigt le mal malien quant à l'accès des diplômés à l'emploi : plus le diplôme est élevé plus le candidat a la chance de trouver un emploi. Au niveau de la fonction publique, ceux qui sont détenteurs du diplôme de doctorat (exception faite du doctorat de l'école de médecine qui est un doctorat d'exercice), ne font pas de concours, ils sont recrutés sur titre, peu importe comment ils ont obtenu leur diplôme. Cela, sous le regard impuissant des autres diplômés, ce qui constitue une forme de discrimination à l'égard des jeunes qui n'ont aucun moyen d'aller se former à l'extérieur, a fortiori de continuer jusqu'au doctorat.

Enfin, les tranches (0-4 ans) et (8-12 ans) avec respectivement 6,4 et 6,7% sont les plus démunies dans cette trajectoire de « Concours/Examen ». Si les enquêtés de la tranche d'âge (0-4 ans) sont confrontés à un problème d'expérience dû à leur jeune âge pour avoir fini tôt leurs études ; la tranche d'âge de (8-12 ans) est surtout confrontée à un problème de sureffectif. En

⁴¹⁴ Rose JOSE, op. cit, pp 83-84.

effet, dans cette tranche d'âge, nombreux sont ceux qui sont détenteurs de diplôme professionnel (CAP, BT), ils sont les plus nombreux sur le marché de l'emploi, comme nous allons le voir plus bas.

En croisant les tranches d'années avec la trajectoire Relations sociales/Emploi, on se rend compte qu'il existe un lien faible entre les deux, comparativement aux autres trajectoires d'emploi. Cependant, toutes les tranches d'année de notre échantillon d'étude, excepté celle de (12-16 ans) se sont référées à un réseau de relations sociales dans leurs trajectoires d'insertion, avec les résultats respectifs suivants: (8-12 ans) 13,3%, (4-8 ans) 8,8%, (0-4 ans) 5,7%.

Quand on analyse la trajectoire « Stage-Chômage » en fonction du nombre d'années on se rend compte que le chômage touche toutes les tranches de nos enquêtés, mais avec une différence significative entre la tranche d'année (0-4 ans) avec ses 49,6%, et les autres tranches d'année (12-16 ans), (8-12 ans), (4-8 ans) avec respectivement 36,4, 33,3 et 32,4%. Cette différence se justifie par le jeune âge de la tranche d'âge (0-4ans), dont la plupart des individus viennent de finir leurs études et n'ont pas suffisamment d'expérience pour postuler à certains emplois, surtout du côté du secteur privé. Quant à la fonction publique, elle demeure trop sélective à cause du nombre de postulants qui dépasse largement les besoins.

Si dans la Formation-Création d'AGR, l'APEJ n'a pas fait de différence entre les bénéficiaires, c'est en fonction des dossiers déposés et de la pertinence du projet que la sélection est faite. Donc toutes les tranches sont prises en compte, mais dans notre enquête, l'analyse des données donne le résultat suivant : la tranche d'année (4-8 ans) avec ses 25% prend le devant contre 4,5% pour la tranche d'année (12-16 ans), qui vient en dernière position pour le financement des projets. Cela se comprend dans la mesure où cette tranche tend vers la sortie de l'âge limite du jeune fixé par l'APEJ. Entre ces deux extrémités se trouvent les tranches d'année (8-12 ans) et (0-4 ans) avec respectivement 16,7 et 16,1%, qui ne sont pas non plus négligeables dans la prise en charge.

Conclusion partielle

Le Mali est l'un des pays en voie de développement où le chômage sévit, il touche toutes les catégories socio-professionnelles, avec une mention spéciale concernant la couche la plus nombreuse, la plus sensible qu'est la jeunesse, ce qui montre toute l'importance de la lutte contre le chômage au Mali.

Au cours de nos enquêtes, nous avons compris que plus le jeune dure dans le chômage, plus il a moins de chance de décrocher un emploi, la période d'inactivité devient un handicap pour lui. C'est pourquoi les spécialistes en sciences sociales attirent l'attention des décideurs sur le chômage de longue durée.

Selon la définition retenue par le BIT, le chômage est qualifié de longue durée quand il dure plus d'un an. Sur cette base, l'on peut admettre qu'il n'existe quasiment que du chômage de longue durée au Mali, car plus de 90% des chômeurs sont dans cette situation et 50% d'entre eux sont au chômage depuis plus de 5 ans (Bourdet et al. 2012). La durée excessive du chômage nuit particulièrement à l'employabilité des personnes concernées dans la mesure où la probabilité d'accéder à un emploi se détériore avec l'ancienneté au chômage. Selon l'étude de Boutin (2012), la transition de l'école vers un premier emploi dure en moyenne 42 mois pour les jeunes maliens, allant jusqu'à 54 mois pour ceux de Bamako.⁴¹⁵

Malgré ce temps d'attente, l'accès au premier emploi n'est pas forcément non plus synonyme de l'accès à un emploi stable ou décent.

Nous avons aussi compris que l'employabilité des jeunes dépend de l'environnement socio-économique du jeune. La ville de Bamako (capitale du pays) offre plus d'opportunité d'emploi, suivie de Kayes et enfin Sikasso. Cela montre que dans les politiques de promotion d'emplois, il faut tenir compte des réalités socio-économiques du milieu, surtout dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat jeune.

⁴¹⁵ Mariam SIDIBE ; Moussa SIDIBE, « L'inadéquation entre l'offre de formation et l'offre d'emplois au Mali : comment inciter les employeurs pour améliorer l'insertion des jeunes », in Tienfing SISSOKO (dir), *Penser l'Etat, penser la jeunesse. Quelle gouvernance des politiques de jeunesse dans les Etats d'Afrique francophone ?* Paris : l'Harmattan (Etudes africaines, série Sociologie), 2016, p.80.

CHAPITRE II

La perception des jeunes sur leur situation d'insertion socio-économique au Mali

Introduction

Nous allons parler de la situation de l'emploi au Mali vu par le terrain au-delà des discours théoriques, politiques et administratifs. Ce qui nous amènera à chercher à connaître, l'opinion des jeunes eux-mêmes sur la définition de l'emploi, leur perception sur la question, leur niveau de connaissance sur les actions entreprises par l'Etat.

Il paraît important de chercher, d'analyser et de comprendre les actions entreprises par les jeunes eux-mêmes en tant qu'acteurs principaux des questions d'emploi, partir de leur propre expérience de la question, leur vécu, de leur appropriation de tous les contours des questions d'emploi au Mali.

I. L'emploi : un mot à sens multiple et non maîtrisé

L'une des plus grandes difficultés que nous avons rencontrées au cours de ce travail de thèse reste l'appropriation de la définition de l'emploi. En effet, si chercher un emploi relève de l'ordre normal des choses, la compréhension de celui-ci reste cependant floue pour une majorité de nos enquêtés, à tel point que certains ont préféré sauter la question.

Pour comprendre cette situation de distanciation, quelques jeunes enquêtés ont tenu des discours qui tournent autour des définitions suivantes :

Mais cependant, d'autres ont donné des réponses qui tournent autour des définitions ci-après :

I. D, 29 ans, sexe masculin, une maîtrise en Droit public : « *L'emploi est une occupation temporaire ou indéterminée d'une personne aux services d'une autre personne, au compte d'un service, en effectuant des tâches en contrepartie de rémunération* »

O. A, 31 ans, sexe masculin, une maîtrise en Economie : « *Un emploi est une activité accordée à un individu dans le cadre de lui octroyer une rémunération. L'emploi est une garantie de l'indépendance pour le travailleur il lui permet d'avoir son autonomie financière et de lui épargner le vice* ».

I. K 31 ans, sexe masculin, une maîtrise en Droit privé : « *C'est un moyen par lequel on gagne sa vie autrement dit fournir un effort intellectuel ou physique dans un domaine moyennant un salaire* »

A. B 33 ans, sexe masculin, une maîtrise en Sociologie : « *C'est l'insertion d'une personne dans une structure de l'administration publique ou privée dans le commerce, l'artisanat, dans l'agriculture etc.* »

S. B, 30 ans, sexe masculin, une maîtrise en Gestion : « *Un emploi par définition est une action ou une manière d'employer dans le but de subvenir à certains besoins* »

M. D, 34 ans, sexe masculin, une maîtrise en Droit privé : « *J'attends par emploi la rémunération mensuelle de salaire, être embauché dans la fonction publique ou encore avoir un fond afin de pouvoir financer son propre projet* »

S. D, 34 ans, sexe masculin, non scolarisé : « *l'emploi est une activité permettant à quelqu'un de se débrouiller plus ou moins sans déranger quelqu'un pour ses petits besoins et avoir une certaine autonomie financière* »

D. B 32 ans, sexe féminin, Brevet de Technicien en Secrétariat de Direction : « *On entend par emploi toute activité physique et intellectuelle d'une personne pour une autre personne ou entreprise ou service public moyennant une rémunération* »

A. B, 35 ans, sexe masculin, une maîtrise en Mathématique : « *J'entends par l'emploi, un travail qui permet à l'homme de s'épanouir. Un emploi est une carrière c'est-à-dire un emploi stable qui dure jusqu'à la retraite* »

M. K, 32 ans, sexe masculin, déscolarisée : « *On entend par emploi toute activité physique ou intellectuelle d'une personne pour soi-même ou pour une autre personne moyennant une rémunération ou un profit* ».

Ces définitions semblent de plus en plus révolues au niveau de l'APEJ car elles montrent de plus en plus leurs limites du fait que l'Etat ainsi que le secteur privé recrutent de moins en moins.

Les définitions qui ressortent des discours suivants des agents de l'APEJ en disent clairs :

D. D cadre de l'APEJ : « *L'emploi se définit comme une occupation donnée à une personne de façon temporelle ou définitive en contrepartie d'une rémunération, à moins qu'elle soit elle-même responsable de l'activité*»

E. A cadre de l'APEJ : « On peut définir l'emploi comme toute activité rémunérée qui dépasse six (6) mois. L'APEJ a adopté cette définition sous instruction du département de tutelle qui s'inscrit dans la définition du Bureau International du Travail. Mais il faut reconnaître que l'APEJ est aujourd'hui beaucoup plus dans la logique de l'auto-emploi, et nos différents programmes en disent mieux ».

En analysant ces différentes définitions, nous nous rendons compte que nos jeunes enquêtés sont en général dans la logique d'un emploi comme prestation de service envers une personne physique ou morale. Le concept 'auto-emploi' semble être ignoré, ce qui pose une différence d'angle d'analyse de la question d'emploi.

Pour mieux cerner le problème, nous partons du concept de 'Projet de développement' initié par Jean-Pierre Olivier DE SARDAN⁴¹⁶, qui assimile le projet de développement ici aux organismes publics ou privés de développement. Nous partons donc du postulat que l'APEJ est un projet de développement qui intervient dans le domaine de l'emploi-jeune, c'est un dispositif de développement qui entreprend des actions de développement (en occurrence pour la promotion de l'emploi) en faveur de la population jeune (de types Développeur-APEJ/Développés-jeunes). Cette relation entre développeur et développés crée une interaction dont les actions des uns et des autres sont motivées par des logiques différentes (APEJ/Jeunes). Cette différence de logiques se retrouve au niveau de la conception de la définition de l'emploi :

- D'une part, les jeunes attendent de façon générale l'emploi comme une activité effectuée pour une tierce moyennant une rémunération ;

- De l'autre l'Etat via l'APEJ, au-delà de cette définition des jeunes met un accent très particulier sur le concept « d'auto-emploi », qui semble aujourd'hui répondre aux problèmes d'emploi des jeunes aux Mali.

Cette différence de logiques est un handicap pour la mise en œuvre de tout projet allant dans le sens de l'auto-emploi.

1. L'emploi : vu par les jeunes de l'APEJ

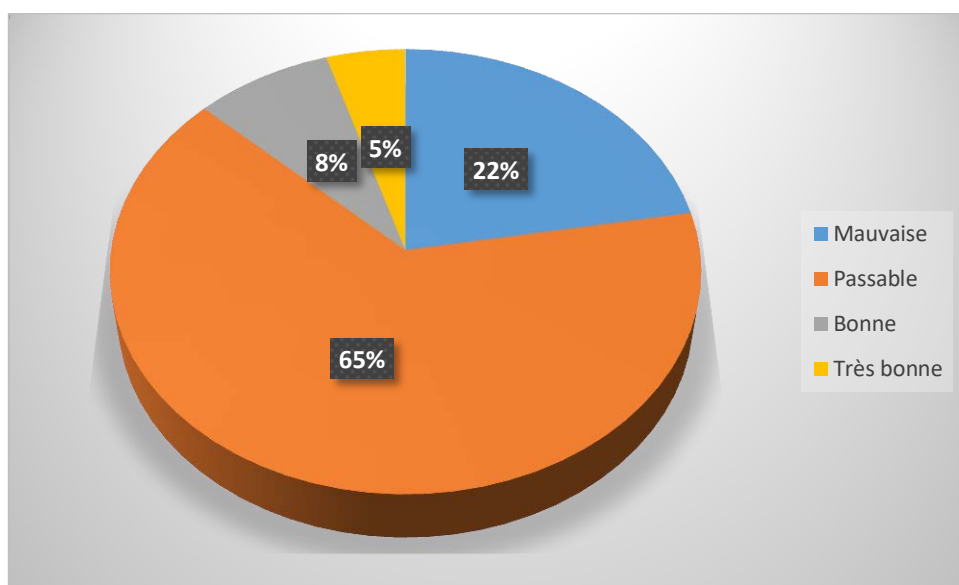
Dans l'état actuel des choses il est difficile d'établir une information bien exacte de la situation de l'emploi au Mali. C'est ce que nous dit aussi D.D, cadre de L'APEJ, expliquant la situation en ces termes : « L'évaluation de la situation d'insertion est difficile à cerner, par faute

⁴¹⁶Jean-Pierre Olivier DE SARDAN: *Anthropologie et développement. Essai en Socio-anthropologie du changement social*, Paris : APAD-KARTHALA, 1995, p125.

de statistique exhaustive. Les jeunes diplômés ne passent pas à l'ANPE pour se faire enregistrer, ce qui fait que les chiffres sont très loin de la réalité. Mais les profils les plus touchés qui viennent vers nous ce sont : les sortant des filières sciences sociales, les juristes, les secrétaires, surtout le niveau CAP ».

Mais au cours de nos recherches, nous avons tenu à avoir une vision générale sur l'appréciation de la situation d'emploi de nos enquêtés, laquelle est représentée dans le graphique ci-dessous.

Graphique 11 : Proportion de jeunes selon leurs opinions de la situation de l'emploi en pourcentage (%)



Source : Enquête personnelle

L'analyse du graphique montre qu'il y a une diversité d'opinions par rapport à la situation de l'emploi au Mali. Les réponses de nos enquêtés reflètent la situation dans laquelle ils se trouvent eux-mêmes.

Dans les modalités de réponse nous avons une première catégorie de jeunes qui trouvent que la situation de l'emploi est passable avec un effectif de 260 jeunes soit 65%. Cette affirmation n'est pas gratuite à leurs yeux, elle est motivée par les discours qui suivent :

I. T, 35 ans, sexe masculin, une maîtrise en Gestion : « *La situation de l'emploi des jeunes au Mali est passable car l'offre d'emploi n'est pas à hauteur du souhait, il y a une grande différence entre l'offre et la demande, les jeunes étant moins expérimentés et les entreprises exigeant une somme d'expérience. Imaginez-vous pour quelqu'un qui est à la recherche de son premier emploi, l'espoir est maigre et l'avenir sombre !* ».

D. F 23 ans, déscolarisée : *« Moi je pense que pour le problème d'emploi au Mali la responsabilité est partagée, chacun a une part de responsabilité. L'Etat n'a pas les moyens de donner de l'emploi à toute la jeunesse malienne, mais les dirigeants font croire aux jeunes que c'est possible lors des campagnes politiques, des promesses jamais tenues. Pour la jeunesse tout le monde ne peut travailler dans les bureaux, il faut accepter de faire des métiers, surtout nous qui avons quitté l'école au niveau fondamental, l'essentiel s'est de se prendre en charge ».*

Ce positionnement montre que la responsabilité du problème de l'emploi est partagée entre les acteurs de la question, en l'occurrence l'Etat, et les jeunes eux-mêmes ; mais elle est aussi due à une mauvaise orientation des profils de formation.

La deuxième catégorie de réponses est celle de ceux qui pensent que la situation de l'emploi est mauvaise avec 88 jeunes enquêtés soit 22% de taux de réponse. Cela est dû aux conditions d'accès difficile des fonctions publiques de l'Etat et des collectivités, qui ne comportent pas beaucoup d'effectif, mais aussi au clientélisme, au clanisme et aux affinités politiques de certains cadres de l'administration avec les hommes politiques. C'est ce qui ressort des discours suivants de certains de nos enquêtés :

O. A 31 ans, sexe masculin, une maîtrise en Economique : *« La situation est mauvaise, même très mauvaise, parce que les autorités n'ont pas planifié l'insertion des jeunes diplômés dans le cadre du développement démographique du Mali. Aujourd'hui avec l'éducation de masse et sans plan d'insertion des diplômés le pays restera toujours dans sa situation actuelle. Présenter les besoins avant d'entamer les formations, sinon on sera toujours dans l'inadéquation formation et offre d'emploi ».*

Dans la même logique I. K, 31 ans, sexe masculin, une maîtrise en Droit : *« C'est vraiment une situation difficile, car nous sortons par milliers et nous sommes recrutés par centaines. Où vont le reste des jeunes non recrutés ? Rester à la maison prendre du thé, les plus courageux vont prendre la mer pour y mourir ou regagner l'Europe, ce qui devient d'ailleurs de plus en plus difficile »*

F. B, 42 ans, sexe féminin, un Certificat d'Aptitude Professionnelle en Secrétariat de Direction : *« Au Mali, il y a plein des jeunes diplômés sans emploi, j'ai reçu mon diplôme depuis en 1998, je ne fais rien jusqu'à présent. Je me demande si l'Etat pense encore à nous qui sommes de catégories moyennes, le dernier concours de la fonction publique nous étions plus de 5.000 postulants pour moins de 30 postes à pourvoir. Les structures privées demandent des secrétaires-comptables qui ne correspondent pas à nos profils ».*

S. S, 27 ans, sexe féminin, Brevet de Technicien en Comptabilité dans son discours montre que : « *Les jeunes maliens souffrent du manque d'emploi, nous sommes à la limite d'âge de la fonction publique, qui est de 35 ans pour notre catégorie. Nous sommes les soutiens de nos familles, l'espoir de demain, mais comment assurer ces fonctions futures si nous nous ne sommes pas insérés, quel avenir allons-nous préparer ?* ».

Dans le même sens A. B, 33 ans, sexe masculin, une maîtrise en Sociologie : « *Le système d'emploi des jeunes est très mauvais car il suffit d'avoir une personne influente dans un service pour s'intégrer, le tamis est très réduit pour des personnes ne bénéficiant pas de personnes influentes, même la fonction publique est pourrie à cause de l'argent, les ONG nationales font comme la fonction publique, les ONG internationales exigent des années d'expérience* »

S. B, 30 ans, sexe masculin, une maîtrise en Gestion : « *la situation de l'emploi des jeunes au Mali est un peu complexe et il n'y a pas d'égalité de chances, entre nous qui sommes enfants de pauvres paysans, qui avons quitté les villages pour étudier dans des conditions difficiles, et les jeunes d'une classe privilégiée qui sont automatiquement employés après leur formation. Et il existe une dernière catégorie de jeunes qui passe par la voie politique ou par l'argent pour accéder à l'emploi* ».

A ce niveau nos enquêtés rejettent la responsabilité du problème d'emploi à l'Etat, dans leur compréhension de la situation, l'Etat a le devoir de leur donner un emploi, dans la mesure où eux ils ont rempli leur part du contrat, c'est-à-dire finir leur formation. Ils sont dans la logique d'un Etat paternaliste qui doit forcément protection à tous ses fils, avec la création d'un emploi pour tous, voilà ce que doit être selon eux une priorité et un devoir de l'Etat.

Entre ces deux premières modalités de réponse se retrouvent deux autres catégories de modalités non moins importantes, à savoir : "Bonne" et "Très bonne" avec respectivement 32 de jeunes enquêtés soit 8% et 20 de jeunes enquêtés soit 5%. Contrairement aux deux premières catégories, celles-ci ont une vision plus rationaliste de la situation de l'emploi. Ceci se manifeste dans les discours ci-dessous :

K. G 33 ans, ingénieur d'élevage : « *A mon avis le problème du chômage dépend de l'angle à partir duquel on analyse la situation. C'est vrai tout le monde a les yeux braqués sur l'Etat, il plait à chaque dirigeant de donner de l'emploi à toute sa jeunesse, mais c'est un rêve dont il faut se réveiller, l'Etat n'a pas les moyens d'employer tous ses fils. Il ne faut pas seulement amener l'analyse du chômage vers le secteur de la fonction publique, aujourd'hui on dit que la population malienne dépasse 15 millions de personnes avec plus de sa moitié qui est*

jeune. C'est à la jeunesse de savoir choisir la formation qui va avec les besoins de son milieu, moi je n'ai jamais compté sur l'Etat pour un emploi j'avais juste besoin d'un appui financier pour monter mon projet d'aviculture. Il faut choisir des profils de formations qui soient en phase avec nos emplois locaux, ça ne sert à rien d'avoir des gros diplômes qu'on ne peut pas mettre en valeur, c'est ça l'erreur de la majorité des jeunes d'aujourd'hui ».

N .O 26 ans, brevet de technicien en électricité : *«Moi je pense que la situation de l'emploi est très bonne, je ne vois pas de problème, quand j'ai fini, je n'ai pas chômé du tout, d'ailleurs même au cours de ma formation j'étais sollicité parce que j'étais déjà en stage avec un patron qui avait beaucoup de marché. Avec l'appui de l'APEJ j'ai agrandi mon atelier et j'emploie d'autres jeunes actuellement. Il faut oser aller vers la création de sa microentreprise, mon début n'a pas été facile mais Dieu merci aujourd'hui je ne plains pas trop, le seul problème c'est souvent la coupure d'électricité ».*

Ces deux discours nous renvoient à la théorie de Valérie CANALS⁴¹⁷ quand elle dit : *« qu'on ne peut investir la notion d'insertion sans mettre en rapport avec ce qui conditionne à savoir les réalités socioéconomiques et les modes de structurations des marchés du travail ».* En effet, l'analyse de cette auteure est la mieux indiquée pour la compréhension du problème d'insertion au Mali. Aujourd'hui, le marché de l'emploi est tellement rude et concurrentiel qu'il mérite d'être analysé avec précaution. Pour cela le choix des profils de formation est important et doit être adapté aux réalités des offres d'emploi, mais aussi et surtout aux opportunités qu'offre le milieu physique dans lequel on se trouve. Ainsi, comme le dit Condorcet⁴¹⁸ : *« La société doit à son peuple une instruction publique en vue de la réduction considérable des inégalités des droits et de la dépendance réelle de chacun ...».* La finalité de cette instruction n'aurait de sens que si le peuple parvenait à transformer ce savoir pour en retour servir sa société. Pour ce faire, il faut tenir compte des potentialités environnementales d'une part dans le choix des profils de formation pour la jeunesse, et c'est à l'Etat d'autre part de créer un environnement politico-économique stable.

En analysant la situation de l'emploi au Mali, le problème se situe d'abord au niveau des sources de l'information. Cela à deux niveaux, d'abord celui de l'Etat qui ne joue pas suffisamment son rôle d'informateur principal avec toutes les structures publiques qui existent à

⁴¹⁷ Valérie CANALS, « l'insertion professionnelle : construction empirique ou objet d'analyse » in Bernard charlot ; Dominique Glasman ; les jeunes ; l'insertion, l'emploi paris : PUF ,1998 .P 87

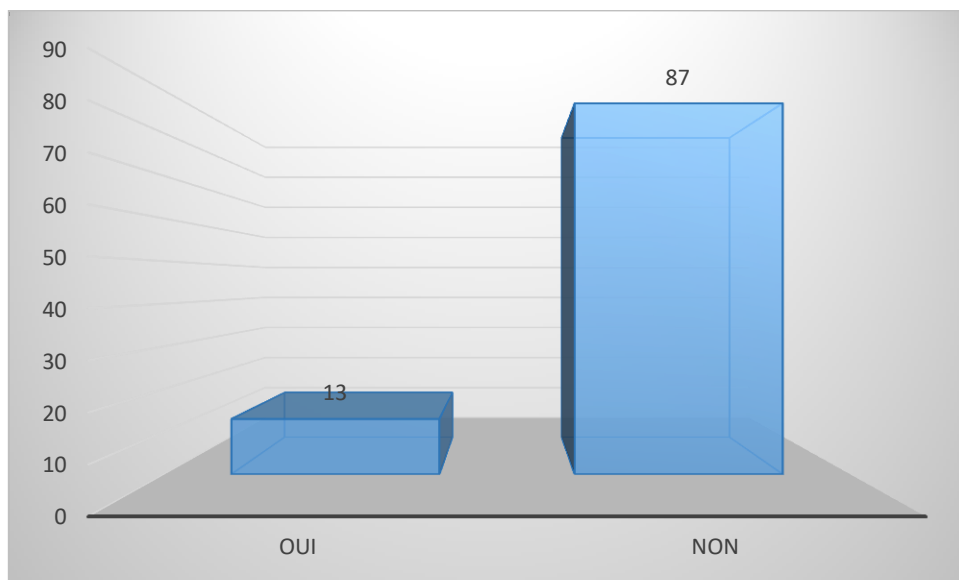
⁴¹⁸ Condorcet, *Cinq mémoires sur l'instruction publique*, 1791, p3.7. (20/04/2018)

cet effet, ensuite au niveau des jeunes eux-mêmes qui n'ont pas cette culture de recherche active d'emploi et ne vont pas suffisamment vers l'information. Mais ce découragement est la manifestation selon eux de la perte de confiance dans les structures étatiques, dont ils estiment qu'elles qui font juste semblant de respecter les procédures alors que tout est joué d'avance.

Au cours de notre pré-enquête, nous avons senti la nécessité de prévoir une question sur la connaissance des politiques publiques d'emploi au Mali, pour évaluer le degré de connaissance des principaux acteurs de la question de l'emploi que sont les jeunes.

Le graphique suivant à titre d'exemple, nous montre à quel niveau d'information se trouvent nos enquêtés.

Graphique 12 : Proportion de jeunes selon leur connaissance de la politique nationale de l'emploi en pourcentage %



Source : Enquête personnelle

Nous avons seulement 52 jeunes soit 13% de nos enquêtés qui ont déclaré connaître l'existence d'une politique nationale d'emploi au Mali contre 348 jeunes enquêtés soit un taux 87%.

Quant aux jeunes qui ont bénéficié de l'entretien, seulement 3 sur 40 ont dit avoir pris connaissance du document de la politique nationale de l'emploi.

Tout cela laisse apparaître un déficit sérieux de communication de la part de l'Etat et une négligence considérable de la part de la jeunesse dans le fait d'ignorer l'existence d'un tel document, qui est pourtant le document de référence. Cela montre aussi un problème au niveau

des jeunes, soit le Conseil National de la Jeunesse n'a pas été associé à l'élaboration, soit il n'a pas procédé à la restitution au niveau de ses organes de base.

A partir de ce constat, les questions qui nous sont venues à l'esprit sont les suivantes:

- Comment réclamer ses droits par rapport à l'accès à l'emploi si l'on ignore quelle disposition l'Etat a prise en la matière ?
- Comment juger de la pertinence du contenu d'un document si l'on ignore son existence même ?
- Comment l'Etat peut-il rendre opérationnelle cette politique, dès lors que les principaux acteurs (les jeunes) n'y sont pas associés ?

Il faudrait donc une synergie d'action de tous les acteurs autour cette politique nationale de l'emploi pour rendre ses actions plus visibles et efficaces.

La situation de l'emploi au Mali devient de plus en plus préoccupante, tant au niveau du secteur public qu'au niveau du secteur privé. En effet, si auparavant trouver un emploi était automatique après l'obtention d'un diplôme, depuis les années 1980 avec les programmes d'ajustement structurel, les jeunes ont commencé à sentir le poids du chômage.

Les différents discours ci-dessus recueillis auprès de nos enquêtés montrent dans quelle situation se trouve la jeunesse malienne aujourd'hui. Si comme le stipule les OMD l'accès à l'éducation est un droit pour tous, c'est toutefois loin d'être le cas s'agissant de l'accès à l'emploi.

Dans un pays relativement jeune comme le Mali, où les besoins d'emploi se posent avec acuité, il apparaît nécessaire, à la suite de nos enquêtes, que l'Etat, en plus des actions menées jusque-là, prenne des mesures plus efficace pour résoudre le problème du chômage, afin que sa jeunesse se sente au cœur des préoccupations de l'Etat, et cela dans un cadre approprié, basé uniquement sur le mérite.

Il est important pour la promotion de l'emploi pour tous que l'Etat veille à garantir un accès équitable, une égalité de chance, cela dans le but de lutter contre l'injustice. Le sentiment d'injustice crée chez certains jeunes un sentiment d'abandon et de traitement inégal par l'Etat envers ses fils, sentiment qui peut aboutir à un découragement général.

C'est ce que montrent les propos de S. T, 30 ans, sexe masculin, Brevet de Technicien en Comptabilité : « *Au Mali, seul un parent bien placé peut aider à être fonctionnaire dans un bureau. Quant aux pauvres on se contente de l'enseignement ou de l'armée qui deviennent aussi difficiles à trouver aujourd'hui* ».

De même A. B, 25 ans, sexe féminin, Diplôme d'Universitaire de Technologie en Gestion : « *Au Mali, l'employabilité des jeunes est devenue un champ de corruption, l'inégalité est partout, il faut avoir un bras long pour obtenir un emploi. Ce problème commence depuis l'école où les enfants des pauvres vont dans les écoles de l'Etat avec des grèves sans cesse, ceux des riches dans les écoles privées et d'autres mêmes à l'étranger. Et la suite est connue, ces enfants des élites vont venir occuper les emplois. C'est dire que la privation de l'éducation n'a pas arrangé l'école malienne, au contraire elle a contribué à créer un fossé entre riches et pauvres* ».

L'analyse de ces discours correspond à la théorie de Chantal NICOLE-DRANCOURT et Laurence ROULEAU-BERGER⁴¹⁹. En effet, elles attribuent le problème de l'emploi au fonctionnement du système scolaire et à ses dérivés en termes de reproduction des inégalités : les difficultés d'emploi des jeunes sont donc l'expression des tensions liées à la reproduction sociale qui se déplacent de l'école vers le marché du travail. En effet, le rôle de l'Etat paternaliste c'est de prendre soin de tous ses fils, d'éviter de créer une distanciation sociale et économique dans sa population. Mais la privation de l'enseignement au Mali, même si elle s'est opérée dans la logique de donner sa chance à tout le monde d'accéder à l'éducation, est devenue un instrument de discordance sociale entre riches et pauvres. Le statut social des parents est aujourd'hui lié à l'investissement apporté à l'éducation de son enfant, à son cadre d'étude, en quelque sorte, le fait d'envoyer son fils dans une école privée ou à l'étranger pour étudier, est le synonyme d'une richesse qui n'est pas donnée à tout le monde. De fait, les enfants de la population majoritairement pauvre traînent leurs pas dans les écoles publiques et cette situation sociale se transporte de l'école à l'emploi au Mali. Comme l'avait dit Ibrahim Boubacar KEITA en 1997 quand il était Premier Ministre à l'époque : « *Si vous refusez d'étudier, nos enfants vont aller étudier à l'étranger et viendront vous diriger ici* », ce discours a fait l'objet d'une polémique sur la scène politique nationale, dénonçant le mépris des dirigeants pour la jeunesse et son école.

Pour avoir plus de précision sur la situation nous avons tenu à rendre compte de l'état des concours d'entrée aux fonctions publiques, mais nous n'avons eu accès qu'à celui de l'Etat, qui apparaît dans le tableau suivant.

⁴¹⁹ Chantal NICOLE-DRANCOURT; Laurence ROULEAU-BERGER, *Les jeunes et le Travail 1950-2000*. Paris ; PUF (Sociologie d'aujourd'hui) 2001, pp.17-18.

Tableau 5 : La situation détaillée des 5 derniers concours de la fonction publique de l'Etat.

Candidats	Inscrits	Présents	Absents	Postes Ouverts	Admis	Postes non Pourvus
Années						
2014	25.241	21.497	0	1.132	1.025	107
2015	31.776	28.296	3.480	757	724	33
2016	31.792	27.888	3.904	827	758	69
2017	23.413	21.102	2.311	814	805	09
2018	25.799	23.546	827	827	797	30
Total	138.021	122.329	10.522	4.357	4.109	248

Source : Nos enquêtes personnelles auprès du CNCFP

L'analyse du tableau de la situation de l'emploi au niveau de la fonction publique de l'Etat est critique. En 5 années de concours successifs sur un total de 138.021 inscrits, la fonction publique n'a recruté 4.109 nouveaux fonctionnaires soit un pourcentage de 2,97% du nombre d'inscrits. C'est dire que ces effectifs limités de l'Etat ne peuvent absorber le chômage des jeunes au Mali.

Cependant, il faut souligner que le problème d'effectif n'explique pas à lui seul le taux du chômage au Mali. De manière récurrente, on constate que des postes restent vacants après la proclamation des résultats des concours des fonctions publiques . Sur cette question, A. T cadre de l'APEJ répond : *« Il est vrai que le ratio entre les nombres de jeunes demandeurs d'emploi et les offres d'emploi montre un déséquilibre qui signifie que le marché de l'emploi n'est pas facile, la concurrence est rude. Surtout avec l'ouverture du marché aux pays de la CEDEAO. Mais, il faut aussi reconnaître que les jeunes n'ont pas le niveau, il ne s'agit pas seulement d'obtenir un diplôme, mais il faut avoir les compétences y afférentes... »*.

Ce discours et les résultats de ce tableau nous confirment la théorie de Bernard CHARLOT et Dominique GLASMAN⁴²⁰, qui est exprimée ainsi : *« le positionnement dans la division sociale du travail est de moins en moins protégé par cette garantie minimale que constituait jusqu'alors le diplôme »*. En effet, malgré tout ce qu'on avance par rapport à l'organisation des concours de la fonction publique et le nombre de chômeurs qui augmente d'année en année, il existe quand même des postes non pourvus pour insuffisance du niveau des candidats Il faut souligner que la moyenne de passage aux concours de la fonction publique est

⁴²⁰ Bernard Charlot, Dominique Glasman , op. cit, p20.

de 10/20, c'est dire qu'en 5 concours il y a eu 248 postes non pourvus pour insuffisance de travail. Où se situe cette responsabilité, la question mérite d'être posée ?

2. Le rôle du travail dans la reconnaissance économique et sociale du jeune

Le rapport au travail n'a pas toujours la même signification dans les sociétés africaines en général et au Mali en particulier. Jadis, les sociétés traditionnelles avaient d'autres défis que celui de l'emploi. L'organisation sociale était faite de manière à ce que chacun puisse se loger, manger, s'habiller dans le patrimoine commun, c'est-à-dire le bien familial. La solidarité mutuelle était de mise, en ce temps les besoins sociaux étaient encore assurés, l'on pouvait se satisfaire du minimum. Nous étions encore dans un système où les notions de bien commun et de partage avaient du sens et du contenu. Rappelons-nous seulement des champs et des greniers collectifs. Tous les ménages avaient leur part, les foires hebdomadaires étaient un espace d'échange en nature, la monnaie n'ayant pas encore pollué les habitudes.

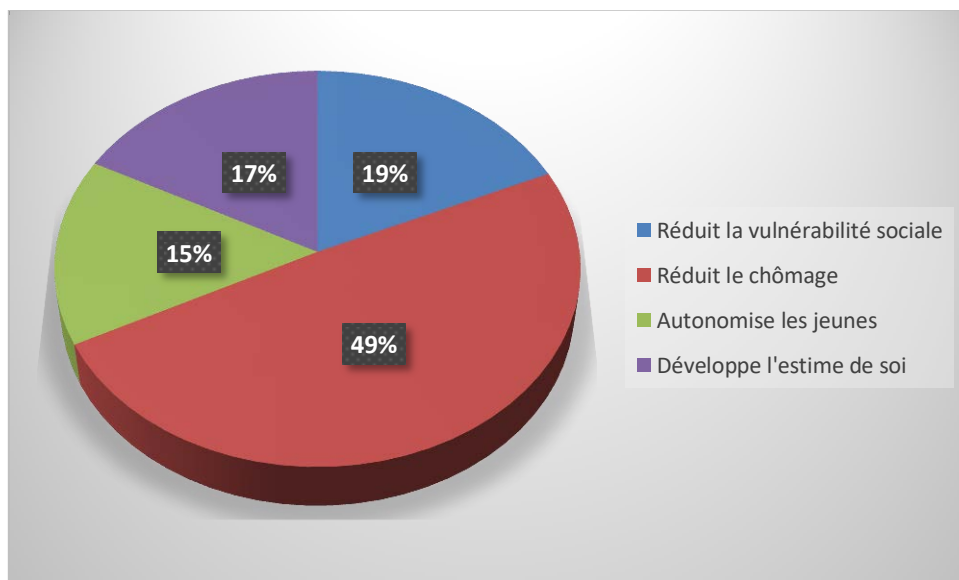
Nos sociétés étaient dans la logique de « *Tous pour un, un pour tous* ». Cette philosophie mettait l'individu, notamment le jeune homme, à l'abri du besoin. Les éléments vitaux étaient assurés et l'on s'en réjouissait. Donc, l'emploi n'avait aucune signification et n'était d'aucune nécessité. Cette organisation sociale qui était fondée sur l'équilibre et la stabilité sociale va très vite se déstructurer par des nouvelles approches dites modernes et efficaces.

En effet, la colonisation et son industrialisation, la technologie et sa compétition, la géopolitique et les réformes des structures financières mondiales des années 1980 vont créer d'autres types de paradigmes qui balayeront ce dispositif traditionnel. C'est à partir de là que naît « l'emploi » en tant que défi social.

Du travail à l'emploi, autant de débats autour de la place qu'occupe le travail dans la reconnaissance sociale et économique du jeune, surtout sur le plan politique, quand on sait qu'en Afrique, au sud du Sahara, les jeunes qui constituent la majorité de la population sont les plus touchés.

Nous avons donc tenu à mettre en lumière au cours de nos enquêtes, la représentation sociale et économique que les jeunes ont de l'emploi.

Graphique 13 : Proportion de jeunes selon leur opinion par rapport à l'importance de l'insertion socioéconomique en pourcentage (%)



Source : Enquête personnelle

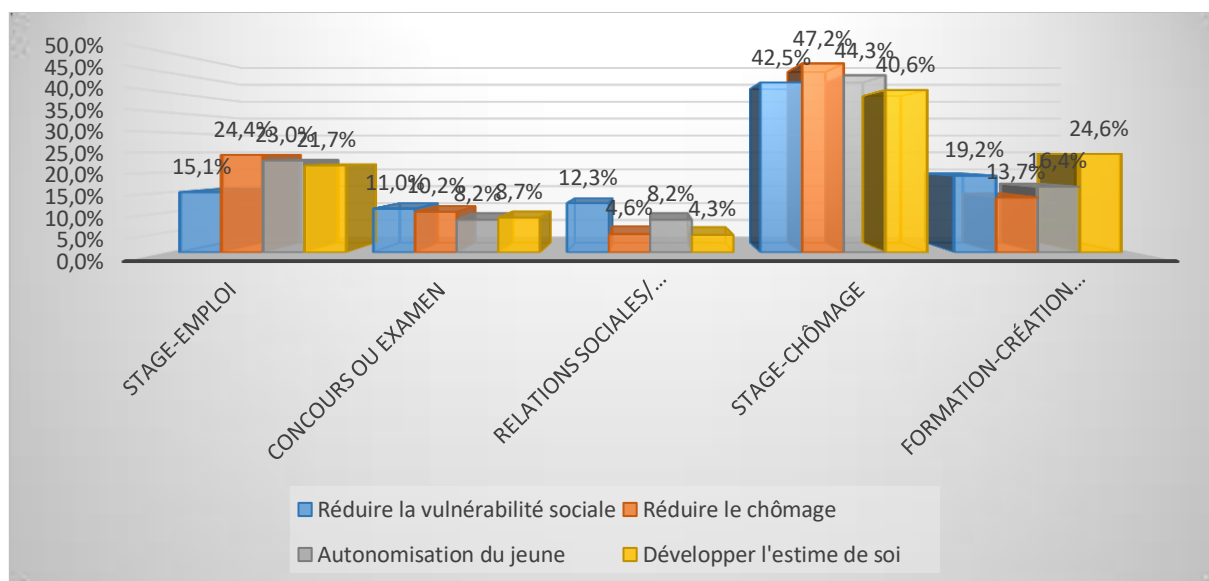
L'analyse du graphique résume en 4 modalités de réponse sur l'importance que nos jeunes accordent à l'emploi et sur leur représentation sociale et économique d'un individu qui a un emploi.

Dans un contexte de chômage généralisé, "réduire le chômage" est la première modalité de réponse de nos enquêtés avec 196 personnes soit 49% de taux de réponse. Cela s'explique par toutes les pressions morale, sociale et économique qui tournent autour du chômage des jeunes.

Les trois autres modalités de réponses, non moins importantes, qui sont : "réduire la vulnérabilité sociale"; "développer l'estime de soi"; "autonomiser les jeunes", avec respectivement 76 réponses soit un taux de 19%, 68 réponses soit un taux de 17%, et 60 réponses soit un taux de 15% sont à quelques nuances près les réponses apportées par nos enquêtés.

Graphique 14 : Proportion de jeunes par trajectoire d'emploi selon leur opinion sur l'importance de l'insertion socioéconomique %

La relation n'est pas significative au seuil de 5 %



Source : Enquête personnelle

En croisant la variable dépendante « importance de l'insertion socio-économique » à la variable indépendante « trajectoire », la relation n'est pas significative au-dessous du seuil de 5 %.

Mais l'analyse de la situation nous invite à dégager deux points saillants de la situation, à savoir : le travail comme fonction libératrice du jeune et le travail comme facteur de reconnaissance sociale du jeune.

2.1 La fonction économique du travail chez le jeune

Le travail constitue un important facteur d'équilibre et d'épanouissement pour l'individu, dont il assure l'insertion dans le réel et particulièrement dans toute une gamme de collectivités économiques et sociales, allant de l'équipe jusqu'à la société globale en passant (pour n'en citer que quelques-unes) par l'atelier, la profession organisée, le syndicat.⁴²¹

Travailler apporte donc à l'individu une certaine stabilité économique et financière, qui selon certains de nos enquêtés amène à la réduction du chômage, gage de développement, et à l'autonomie de la jeunesse.

⁴²¹ Georges FRIEDMANN. *Le travail en miettes, spécialisation et loisirs*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 1964, pp 204-205.

2.1.1- *Le travail comme facteur de réduction du chômage vecteur de croissance économique*

Au cours de l'analyse de nos résultats nous avons 49% de nos enquêtés qui montrent que la réduction du taux de chômage est fondamentale. Le poids qui pèse sur la personne en situation de chômage est crucial, surtout avec un monde de plus en plus capitaliste, au sein duquel on est aujourd'hui identifié à partir du travail qu'on pratique. Comme l'analyse Michel FIZE⁴²², le travail reste la forme la plus évidente du lien social et la source, presque unique, de revenu.

Le poids du chômage est dû à l'importance accordée au travail, à sa valorisation en tant que moyen d'accès à tous les privilèges. C'est ce qui ressort du discours A. B, 25 ans, sexe féminin, Diplôme d'Universitaire de Technologie en Gestion : *« Le premier point important de l'accès à l'emploi est la réduction du nombre de chômeurs. Dans un pays comme le Mali, où les besoins en personnel se posent il est ridicule que le potentiel de la jeunesse ne soit pas exploité. La réduction du nombre de chômeurs apporte le développement de l'intéressé, le sien, celui de sa famille et de la société toute entière, car ces avoirs sont consommés dans la même société ».*

De même que N .O 26 ans, brevet de technicien en électricité : *« Tout le monde connaît aujourd'hui le poids du chômage sur la jeunesse malienne, les jeunes sont en train de traverser la mer au risque de leur vie pour aller en Europe, c'est à cause du manque d'emploi. A cause du chômage le pays perd sa jeunesse qui est comme on le dit vecteur de développement, l'espoir du pays. S'il y avait un emploi pour tous aujourd'hui avec une population majoritairement jeune le pays allait bien se développer, mais cette jeunesse lutte pour sa survie, lutte contre le chômage qui prend de plus en plus d'ampleur ».*

L'importance accordée à la relation entre société et emploi trouve son ancrage dans plusieurs structures sociales. Au cours des baptêmes en famille, les bénédictions faites au nouveau-né sont révélatrices : « que Dieu facilite sa subsistance », « que le tout puissant lui donne la baraka⁴²³ et les moyens de prendre en charge ses parents », « qu'il soit riche et généreux »... bref, toutes expressions qui montrent amplement l'attachement à la réussite sociale. L'emploi vu comme bonheur se traduit dans nos espérances quotidiennes. Il se manifeste même dans le système éducatif. Très tôt, l'enfant est initié à un métier dans un seul objectif, l'autonomisation, laquelle passe forcément par l'obtention d'un emploi ou qualification. C'est

⁴²² Michel FIZE, op cit, pp158-159.

⁴²³ Il s'agit ici de la force physique, moral et spirituelle pour répondre aux aspirations des parents.

muni de ce prérequis que le jeune homme pourra se lancer dans le combat contre le chômage, pour avoir un métier, , sortir ainsi de la précarité et se projeter dans l'avenir.

2.1.2- Le rôle du travail dans l'autonomisation du jeune

Historiquement, le travail était considéré comme une activité pénible et dégradante, sa place n'est plus la même aujourd'hui. Du travail à l'emploi les réalités ont évolué pour faire du travail salarié la condition d'accès à l'autonomie.

T. T 33 ans, menuisier métallique : *« Avoir un emploi aujourd'hui est plus qu'une nécessité dans la mesure où le monde d'aujourd'hui ne jure que par l'argent. Nous en tant que jeunes, nous avons des projets à réaliser, ceux-ci ne peuvent se réaliser sans argent. Pour avoir une femme aujourd'hui ce n'est pas l'image de la famille qu'on regarde, le terme à la vogue c'est quel travail tu fais qui est demandé. C'est pourquoi les jeunes se marient de moins en moins vite, il faut trouver un emploi stable pour avoir un projet de mariage, sinon même ta famille ne t'accompagne pas. Il y'a même un adage bamanan qui dit que : 'Quand tu maries une femme en étant au chômage, tu vas la nourrir d'herbe', c'est dire que le travail est devenu indispensable dans ce monde !».*

A K 39 ans, tailleur : *« Le travail est aujourd'hui la carte d'identité d'un individu, parce que l'argent est devenu la clé du monde qui ouvre toutes les portes. L'accès un emploi donne au travailleur une rémunération qui lui permet de se prendre en charge, d'être autonome et servir les autres membres de sa famille. Aujourd'hui au sein de la famille l'ordre social n'émane plus du patriarcat, mais de celui qui a de l'argent. Entre frères c'est encore plus dur car on appelle l'aîné de la famille qui n'a pas d'emploi ni de revenu le grand frère du chef de famille qui se trouve être un cadet à lui parce qu'il a de l'argent. La situation professionnelle détermine aujourd'hui le rang social, un banquier et un ouvrier ne sont pas à comparer pour prétendre à épouser la même fille ».*

Avoir un emploi est un signe de victoire sur la dépendance et la tutelle. Mais aussi l'emploi est un symbole de développement et de fierté familiale. L'emploi décongestionne les familles, un frère qui gagne un emploi rémunéré fait non seulement de la place à d'autres économiquement dépendants, mais aussi renvoie l'ascenseur aux plus jeunes. Donc, à partir d'un emploi la famille se consolide et s'épanouit davantage.

Au-delà de la famille, l'obtention d'un emploi est bénéfique pour le village dont le jeune homme est ressortissant. Les envois et les investissements au village par un travailleur consolident les relations dans la fratrie.

Beaucoup de villages sont entretenus par les ressortissants qui ont reçu de bons emplois. Cette situation bénéfique pour la contrée peut être source de développement. Bon nombre d'investissements sont faits par les ressortissants travailleurs dans leurs villages d'origine. Des illustrations en sont fréquentes dans la région de Kayes, avec la réalisation de lieux de culte, d'écoles, de points d'eau, de centres de santé entre autres, par les travailleurs ressortissants. Cela prouve qu'il y a une véritable relation entre l'emploi, le développement économique et la cohésion sociale.

2.2- Le travail comme facteur de reconnaissance sociale du jeune

L'accès à l'emploi au-delà de l'aspect économique et financier, joue un rôle déterminant dans la construction de l'identité et la reconnaissance sociale du jeune. Il ressort de l'analyse de nos enquêtes de terrain que trouver du travail permet au jeune de se prémunir de la vulnérabilité sociale et de développer en lui l'estime de soi.

2.2.1- Le travail dans la réduction de la vulnérabilité sociale du jeune

Avec un taux de réponse de 19%, la réduction de la vulnérabilité sociale apparaît aux yeux de certains de nos enquêtés comme un élément fondamental dans la promotion de l'emploi pour tous. C'est pourquoi W. S 32 ans, maîtrise en Sociologie s'exprime ainsi : *« Quand j'ai eu mon diplôme qui était d'ailleurs tout mon combat vu que je suis une personne vivant avec un handicap, me battre pour avoir un travail était le seul moyen de me préserver de la mendicité. Avec le stage de l'APEJ on m'a envoyé à la Direction Nationale du Développement Social, pour être renvoyé dans un centre d'une commune, c'est là j'ai compris combien le handicap peut être un facteur de blocage à la sociabilité d'un individu, quand on voit ces personnes souffrir pour avoir un peu de quoi vivre auprès de notre centre, pour nourrir leurs familles. Mais par la grâce de Dieu j'ai pu intégrer la fonction publique par le biais du quota réservé aux personnes vivant avec un handicap.*

Pour dire que seul le travail permet à un être humain de garder sa dignité, d'échapper à la vulnérabilité, quand on voit les rues de Bamako avec tout ce monde en situation de vulnérabilité, et qui n'ont rien fait pour se retrouver dedans, je peux dire merci à Dieu de m'avoir sauvé ».

Cet avis est aussi partagé par E. D 26 ans, licence en Marketing : *« A mon avis la première importance que peut avoir l'emploi, c'est permettre aux chômeurs de sortir de la précarité, de la vulnérabilité sociale. Le plus grand mal d'un individu, de surcroît un jeune diplômé, c'est de se retrouver dans une certaine condition socio-économique, malgré les efforts*

d'obtention du diplôme. C'est ce que les écoles sont aujourd'hui en train de former par milliers. Un jeune sans emploi ayant des parents pauvres a plus de chance de se retrouver dans la déviance qu'en jeune ayant un emploi stable, surtout quand il se sent injustement privé d'emploi par le népotisme, le clientélisme, cela montre toute l'importance que peut avoir le travail sur la vie de l'individu ».

Ces discours font écho à l'analyse d'Anne QUENIART⁴²⁴, pour qui le travail donne au jeune un engouement de responsabilité au regard la société ainsi qu'à la famille, c'est aussi un signe de considération au sein d'un regroupement et qui répond à un besoin identitaire. En effet, l'individu en travaillant se voit confier une certaine responsabilité liée à l'activité du travail. Cette responsabilité d'accomplir le travail l'amène à côtoyer d'autres personnes, à se sentir utile au sein d'un ensemble et à se forger une personnalité.

C'est dans le cadre de l'importance accordée au travail pour la réduction de la vulnérabilité sociale, que le pouvoir public a mis sur pieds au niveau de la fonction publique une politique de discrimination positive de recrutement des personnes vivant avec un handicap.

Cette politique est ainsi libellée :

- En marge des concours et en application de l'article 18 du statut général des fonctionnaires, un quota de 5% des emplois à pourvoir est accordé aux handicapés. Ce nombre sera parmi les candidats handicapés ayant obtenu la moyenne d'admission autorisée (moyenne $\geq 10/20$) mais non déclarés, admis au prorata des emplois à pourvoir (classés par ordre de mérite).
- Quant à la dispense aux concours, elle est décidée lorsque le nombre des candidats est inférieur au nombre d'emploi mis en compétition. Dans ce cas un arrêté de dispense est pris, et les candidats seront intégrés à titre exceptionnel.

C'est dire que la lutte contre la vulnérabilité sociale passe par l'accès à un emploi pour tous. Qu'il soit formel ou informel c'est le fait d'avoir une activité qui permet au jeune d'assurer le minimum pour sa survie, d'accéder aux services sociaux de base, ce qui est essentiel pour sa responsabilisation et son équilibre social.

2.2.2- Le travail dans le développement de l'estime de soi

⁴²⁴ Anne QUENIART, « Les jeunes militants : influences, motivations, temporalités » in Nicole GALLANT ; Stéphanie GARNEAU (dir). Les jeunes et l'action politique, participation, contestation, résistance. Canada-Laval : Presse Universitaire de Laval (Hermann Editions), 2016, pp.70-74.

Le terme « estimer », du latin « aestimare », signifie « déterminer une valeur » et « avoir une opinion favorable sur ». Alors que le concept de soi implique un aspect descriptif de sa propre personne, sans connotation forcément évaluative, l'estime de soi implique un jugement de sa valeur personnelle⁴²⁵

James William⁴²⁶, psychologue américain, a défini l'estime de soi comme la cohésion entre les aspirations et les succès. Pour cet auteur, l'estime de soi est la conscience de la valeur du soi et elle se situe à l'intérieur de la personne. Le poids de cette valeur repose sur l'importance que la personne accorde à ses différents types de Moi. La formule que James propose pour définir l'estime de soi est la suivante: estime de soi = réussites (réalisations) / aspirations (prétentions). Ainsi, la personne peut modifier son degré d'estime de soi en diminuant le dénominateur aussi bien qu'en augmentant le numérateur. James explique que le jugement de compétence sur soi n'a d'impact sur l'estime de soi globale que lorsqu'il porte sur des domaines jugés importants par la personne. En complément, il fait l'hypothèse que la personne ayant une bonne estime de soi serait plus à même de reconsidérer les domaines où elle se sent moins compétente.

Ces informations sur l'estime de soi nous ont permis de mesurer toute l'importance du travail dans la réalisation de soi, ce qui apparaît dans la dernière modalité de réponse de nos enquêtés par rapport à l'importance de l'insertion socio-économique des jeunes et au développement de l'estime de soi avec 17% de taux de réponse. En effet, si travailler permet à l'individu de se prendre en charge, de satisfaire ses besoins primaires, cela reste aussi un important outil d'affirmation de soi. Nous avons donc senti au cours de nos enquêtes cette pression du chômage chez certains de nos jeunes enquêtés, qui, si rien n'est fait, peuvent ressentir une altération de l'estime de soi. Cette prise de conscience de la situation difficile que vivent les jeunes se traduit dans les discours suivants M. T 33 ans, une maîtrise en Biochimie : « *Aujourd'hui je suis la personne la plus ignorée de la famille parce que je n'ai rien, j'ai une maîtrise en biochimie depuis la fin de mon stage je n'ai rien eu. Mes parents sont au village ils comptent sur moi, à Bamako ici j'habitais chez un ami de mon père, sous la pression de sa femme j'étais obligé de quitter la maison et me débrouiller en colocation avec un camarade de promotion. Je suis obligé*

⁴²⁵ Geneviève DUPRAS, *L'importance des conditions de l'estime de soi à l'adolescence pour le bien-être psychologique des jeunes et le rôle du soutien social perçu*, Québec : Université du Québec à Montréal, Thèse de Doctorat, janvier 2012, consulté sur le site <https://archipel.uqam.ca/4642/1/D2264.pdf>

⁴²⁶ W, JAMES, *Psychology: The briefer course*. NY: Collier, 1892/1962, consulté sur le site <https://archipel.uqam.ca/4642/1/D2264.pdf>

de travailler comme manœuvre dans les chantiers pour subvenir à mes besoins, pendant que j'ai deux petits frères qui sont déjà mariés au village. L'école m'a mis en retard c'est vraiment regrettable, et je me sens inutile ».

K. K 26 ans, Brevet de Technicien en Electricité : *« Un homme sans emploi arrivé à un certain niveau de chômage perd confiance en lui-même, car il se sent inutile pour lui-même, pour sa famille et voire la société, parce qu'on a tendance à croire que son chômage est parfois volontaire. Il est difficile pour lui de sentir à l'aise auprès d'autres membres de la famille, camarades de promotion qui ont eu la chance d'avoir un emploi. Le chômage peut pousser un individu à avoir un déni de soi, à se renfermer sur soi »*

F. M 27 ans, diplômée de l'Institut National des Travailleurs Sociaux : *« Dans un pays gouverné par la corruption, les relations sociales et parentales, un jeune diplômé qui n'a pas ces avantages se retrouve à la maison après sa formation. Comment voulez-vous qu'on reste "normal" dans une situation d'injustice généralisée, où le mérite reste le dernier critère de recrutement ? Quand on voit le dernier de la promotion à l'école se glorifier de son emploi obtenu illégalement pendant que les meilleurs chôment. Forcément l'estime de soi est endommagée, ce qui peut souvent même être fatal pour le jeune en situation ».*

M. O 29 ans, Sage-femme : *« Oui il est évident qu'il y a un lien entre le travail et l'estime de soi. Le travail apporte une satisfaction morale à l'individu travailleur, c'est non seulement un moyen de subvenir à ses besoins mais aussi à ceux de sa famille. Le travail permet de lutter contre l'exclusion, les vices, car il est un moyen de socialiser d'avantage l'individu, plus on se sent aimé, plus on a envie de se réaliser, mais plus on se sent rejeté plus l'estime de soi se sent attaquée, c'est pour dire que le travail est un régulateur de l'estime de soi ».*

Ces discours concordent avec l'analyse de Laurence ROULLEAU-BERGER⁴²⁷ quand elle dit que : *« Si les situations de travail précaire et de chômage ont d'abord des effets en termes économiques, matériels ou juridiques, elles ont aussi des effets moraux sur ceux qui les subissent et l'un de ces effets est la honte de soi, ce qui altère sans cesse l'estime de soi ».* Dans son analyse, elle montre comment les jeunes se sentent vite discrédités socialement, l'estime de soi qu'ils ont d'eux-mêmes s'altère et leur capacité à rechercher un emploi s'affaiblit. Cette situation (déception et désenchantement) crée chez les jeunes selon elle, un fossé de plus en plus grand entre les aspirations et la réalité concrète du travail.

⁴²⁷ Laurence ROULLEAU-BERGER. Le travail en friche. Les mondes de la petite production urbaine. Saint-Etienne, 1999, p.119.

De même Chantal Nicole DRANCOURT et Laurence ROULLEAU-BERGER⁴²⁸ disent ceci: « *La nature des formes d'emploi et d'activités auxquelles les jeunes ont accès joue sur la façon dont l'estime de soi se renforce ou s'affaiblit : dans les situations de travail humiliantes, dégradantes, la honte vient recouvrir l'estime de soi ; quand il y a conflits avec autrui l'estime de soi est altérée ; en revanche, plus les situations de travail sont qualifiantes, plus l'estime de soi se renforce. L'estime de soi et la honte apparaissent donc comme des aspects de l'identité pour soi réversibles et dynamiques, mais quand les jeunes se sentent « indésirables », ils perdent alors toute capacité d'action ».*

En effet, le travail est considéré comme un trait spécifique de l'espèce humaine. Il est, à ce titre, un dénominateur commun et un élément nodal de l'existence humaine. Par lui, l'individu parvient à dominer, à maîtriser la nature, à sortir de son être immédiat. En d'autres termes, on peut dire que le travail se pose comme le moyen d'affirmation de soi. Il s'impose comme une donnée indispensable en raison de son utilité notamment pour la satisfaction des besoins. La notion de travail est un enjeu capital en matière de développement psychologique des travailleurs. Il permet de subsister dans la nature de manière directe ou indirecte. Cette notion de travail est au cœur du développement psychologique des salariés et constitue un enjeu essentiel dans nos sociétés.

Les activités de travail ont une fonction économique et sociale, elles peuvent être liées à une rémunération, on échange sa force de production et ses résultats contre un dédommagement financier (salaires, honoraires, activités marchandes).

En plus de ces fonctions économiques et sociales, le travail a une fonction psychologique de réalisation de soi et de socialisation. Cette fonction psychologique englobe un état psychique général, qui va permettre à l'homme de s'épanouir, de s'affirmer socialement. Ici, le travail est un moyen de socialisation, il permet à l'homme de se valoriser et surtout en Afrique, quand tu ne travailles pas, tu es relégué au second plan, on ne te respecte pas, Le travail apporte un sentiment de fierté, ce qui constitue un facteur qui augmente notre estime de soi. Christian BAUDELLOT et Michel GOLLAC⁴²⁹ dans leur enquête « travail et mode de vie » ont montré à

⁴²⁸ Chantal Nicole DRANCOURT ; Laurence Roullean BERGER, op. cit, pp. 55-70.

⁴²⁹C. BAUDELLOT et M.GOLLAC (1997) cité par Thomas, COUTROT, (2018), - Travail et bien être psychologique l'apport de l'enquête, Document d'études-Dares, CT-RPS 2016, n° 217, 2018, page 6, consulté sur le site <https://scholar.google.fr>

la fois l'importance du travail dans les conceptions du bonheur qu'évoquent les répondants, et les différences entre catégories sociales quant à cette importance. Selon eux, le travail est souvent cité comme une composante importante du bonheur par les catégories des précaires et des chômeurs, tandis que les cadres le citent moins souvent, au profit de termes comme « équilibre », « harmonie », « plaisir » ou « réussite ».

Cependant, à travers cette enquête on comprend aisément que le travail occupe une place prépondérante dans la construction du bien être psychologique d'une personne. Cette construction de son bien-être est un élément important de son cheminement professionnel. La satisfaction ou le bonheur de travailler contribuent sans doute à rehausser l'estime de soi, en ce sens que si une personne travaille ou mène une activité génératrice de revenu, elle gagne une certaine considération non seulement de la part de ses pairs, mais aussi de sa famille. Cette considération est un facteur capital pour assurer son bien être psychologique et pour se faire une place dans la société.

C'est aussi l'avis de Yves CLOT⁴³⁰, pour qui la fonction psychologique du travail réside précisément dans la rupture qu'il introduit entre les préoccupations personnelles du sujet et les occupations sociales dont il doit s'acquitter, car selon lui, on ne travaille pour soi qu'en travaillant pour d'autres. Donc travailler revient dans son analyse à vivre dans l'univers des activités d'autrui, à se diriger dans cet univers, à agir sur ses propres activités et sur celles des autres.

Le travail étant une valeur centrale, chacun doit occuper un emploi clairement identifié, un individu doit être actif. En cela, il est utile à la collectivité (il contribue à la création de richesse) et à lui-même (il se procure honnêtement son revenu). Il occupe alors sa place comme il se « doit » et ne profite pas indument du travail des autres ; il contribue à l'effort collectif. Cela lui permet d'être intégré à la société en ayant une position identifiée par les autres et par lui-même. Il est membre des regroupements connus qui structurent la société : il exerce un métier ; il est salarié ou indépendant ; il est classé dans une catégorie socioprofessionnelle ; il appartient à une entreprise ou une administration. Au-delà de ces catégories, il peut se trouver dans des

⁴³⁰ Yves CLOT, « Sortir de soi. Travail, chômage et action collective » in Frédéric ABECASSIS, Pierre ROCHER (dir). Précarisation du travail et le lien social. Des hommes en trop ? Paris : l'Harmattan (logiques sociales), 2001, p. 258.

groupes formels (classe sociale, syndicat ou parti politique) et informels constitués des collègues de travail. Il participe au « jeu social », y compris parfois en le contestant.⁴³¹

La réalisation de soi passe par la satisfaction des besoins des autres, ce qui permet à l'individu de se forger une personnalité, en apportant son service à d'autres dans l'activité de production, le jeune se sent utile, ce qui peut développer en lui l'estime de soi.

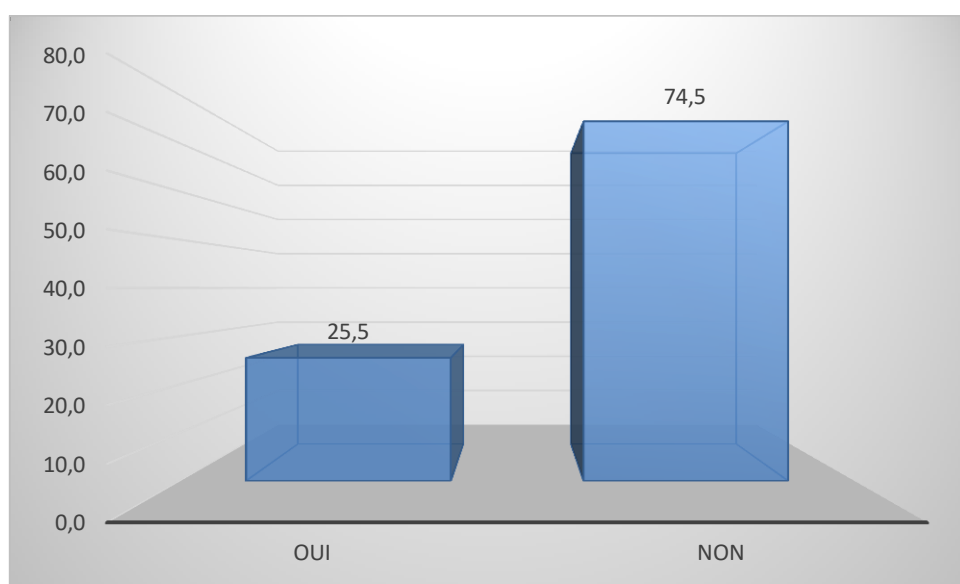
3- L'épineuse question de l'inadéquation entre la formation et l'emploi

La relation formation-emploi est difficile à établir au Mali, en raison d'une évolution plus rapide de la structure des offres d'emplois, comparée à celle des sorties du cursus de formation. En dépit de ce décalage, pour un pays comme le Mali, la volonté d'adapter les formations aux besoins du marché du travail s'avère nécessaire en raison de la structure de la population active et de la configuration du marché du travail.

L'épineuse question de l'inadéquation entre les offres de formation et les offres d'emploi revient sans cesse dans tous les débats, qu'ils soient politique, économique ou social. Ce même débat est ressorti au cours de notre étude auprès de nos enquêtés.

C'est pourquoi, au cours de nos enquêtes, nous avons tenu à recueillir l'opinion des jeunes sur l'adéquation entre la formation et l'emploi au Mali, étant donné que ce sont eux les principaux acteurs de la situation. Ils sont les mieux placés pour rendre compte de leur vécu.

Graphique 15 : Proportion de jeunes selon leur opinion par rapport à l'adéquation entre les offres de formation et les offres d'emploi en pourcentage (%)



⁴³¹Béatrice, Barbusse ; Dominique, Glaymann, *Introduction à la Sociologie*. p172

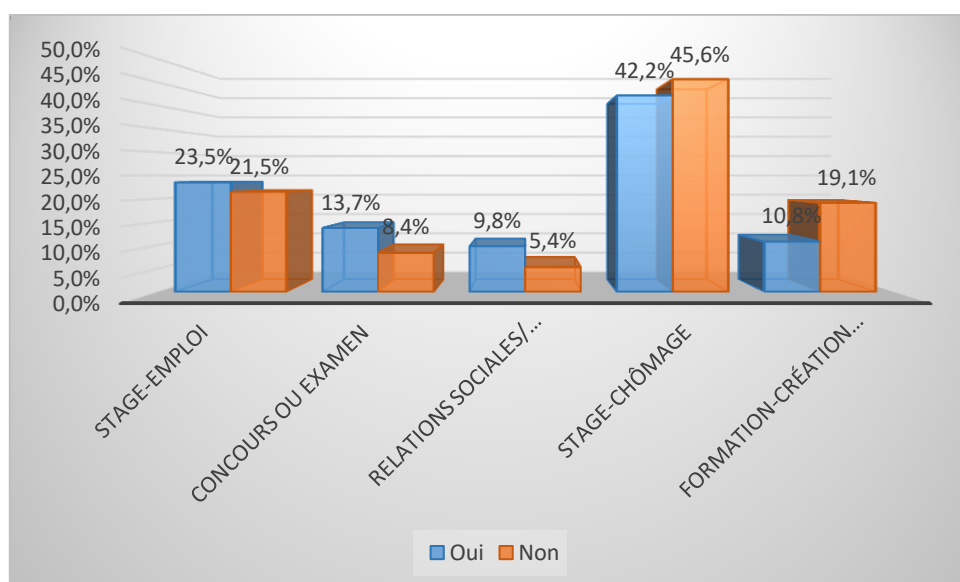
Source : Enquête personnelle

L'analyse du graphique montre que 298 de nos jeunes enquêtés soit 74,5% de taux de réponse, nos enquêtés qu'il n'y a pas d'adéquation entre la formation et l'emploi au Mali, sur seulement 102 jeunes soit un taux de 25% qui admettent le contraire.

Cependant, il faut souligner que nos enquêtés ce sont en général basés sur leurs propres expériences pour se prononcer sur la situation de l'emploi.

Graphique 16 : Proportion de jeunes par trajectoire d'emploi selon leur opinion sur l'adéquation entre les offres de formation et les offres d'emploi au Mali en pourcentage (%)

La relation n'est pas significative au seuil de 5 %



Source : Enquête personnelle

En croisant la variable dépendante "l'adéquation entre les offres de formation et les offres d'emploi" et la variable 'indépendante "trajectoire", le test de Ch2 n'est pas significatif à moins de 5%. La réponse de nos enquêtés varie en fonction de leurs trajectoires d'insertion.

C'est pourquoi dans les trajectoires "Stage-Chômage" et "Formation et Création d'AGR" la proportion la plus élevée de réponse sur l'inadéquation entre la formation et l'emploi au Mali avec respectivement 45,6% de non contre 42,2% de oui et 19,1% non contre 10,8% de oui, montrent qu'il y a bel et bien une inadéquation entre la formation et l'emploi. Il faut souligner que c'est à partir des difficultés connues dans leurs parcours d'insertion qu'ils analysent la question.

Bon nombre de nos enquêtés pensent qu'il existe une inadéquation entre la formation et l'emploi, ce qui se justifie à travers les discours ci-après recueillis auprès d'eux :

S. T, 30 ans, sexe masculin, Brevet de Technicien en Comptabilité : « *Non il y a une très grande différence, c'est au Mali qu'on voit un juriste qui est professeur de français dans un lycée, un comptable enseignant généraliste, c'est la preuve que les gens n'exercent pas leurs profils de formation à la base. Aujourd'hui ce qui est à la mode c'est le fameux mot magique : transfert de compétence, qui à mon avis montre que ta formation à la base est dépassée* ».

I. D, 29 ans, sexe masculin, une maîtrise en Droit : « *C'est bien évidemment non, parce que l'Etat demeure toujours avec l'ancien programme d'Ecole tandis que nous sommes dans la modernisation donc il faut des Etudes (nouvelles, propices aux emplois d'aujourd'hui) répondant aux réalités du 21^e siècle. Quelqu'un qui a une maîtrise en droit comme moi, (et nous sommes des milliers en attente d'emploi), a très peu d'opportunité aujourd'hui. Les professions libérales liées au droit (avocat, huissier, notaire) sont quasi impossibles d'accès car protégées par quelques individus qui en possèdent le monopole. L'Etat en recrute de moins en moins depuis la création de la nouvelle ENA, les entreprises et industries n'en parlons pas* ».

I. B, 35 ans, sexe masculin, une maîtrise en Sociologie : « *Souvent nous qui avons le diplôme de Sociologie ici au Mali à chaque fois que tu fais la demande dans un service ils disent qu'ils n'ont pas besoin de ça, il faut vraiment les profils de formation. On a créé une association à cet effet pour se battre pour faire connaître la Sociologie et l'Anthropologie auprès de la société civile et accroître nos chances d'accès à l'emploi. L'association a une fois interpellé à l'espace d'interpellation démocratique le Ministre de l'Enseignement Supérieur pour le sort réservé aux Socio- anthropologues. Le ministre a estimé que les formations de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines ne donnent pas accès directement à un emploi, qu'il faut faire une spécialisation après. Comment comprendre ce discours d'un ministre d'Etat dans un pays pauvre comme le nôtre, où les gens ont même du mal à finir l'Université a fortiori des études post universitaires ? C'est vraiment lamentable pour le Mali, et c'est la preuve qu'il y a une inadéquation entre la formation et l'emploi* ».

O. D, 30 ans, sexe féminin, une maîtrise en Gestion : « *Non je ne le pense pas vraiment, il faut voir par exemple dans le cadre de la formation de l'APEJ, je suis gestionnaire au lieu de poste de gestion j'ai été occupé un poste de secrétaire* »

S. D, 34 ans, sexe masculin, une maîtrise en Géographie : « *C'est une vraie réalité, les différentes formations et les offres d'emploi au Mali sont opposées. Certaines formations doivent*

être revues voire supprimées pour que les jeunes puissent avoir un emploi. Avec ma maîtrise en poche depuis 7 ans, je cours entre les écoles pour enseigner histoire et la géographie mais avant j'ai effectué pas mal de stage dans diverses structures que par faute de perspectives j'ai été obligé d'abandonner. Il ne sert à rien de faire une formation qui n'apporte rien ni à toi ni à l'Etat, c'est vraiment triste».

E. C, 35 ans, sexe masculin, diplôme de médecine : *« Il y a plusieurs jeunes diplômés qui exercent d'autres activités en dehors de leurs profils de formation, cela montre à suffisance que c'est une réalité, il faut orienter les jeunes vers les secteurs porteurs. Même avec les réformes du système LMD, le problème demeure car les nouvelles filières de formation sont toujours tournées vers l'administration, non vers le développement de l'auto-emploi, cela est une responsabilité qui incombe à l'Etat ».*

I. K, 31 ans, sexe féminin, une maîtrise en physique : *« La réponse est non bien sûr, parce qu'il existe beaucoup de filières de formation au Mali qui n'ont aucun débouché sur le marché de l'emploi, alors ça sert à quoi ces formations, on est trop collé à l'Occident, il faut adapter nos formations à nos réalités locales. Par exemple je suis allée à la Faculté des Sciences et Techniques après l'obtention du Bac, dans l'optique d'aller à l'Ecole Nationale d'Ingénieur pour devenir ingénieur en électricité. Mais je n'ai pas eu la chance de passer au concours d'entrée car les places étaient limitées, j'ai finalement eu ma maîtrise en physique appliquée. C'est ce qui est ridicule car je n'applique la physique à rien, il faut continuer encore les études pour se spécialiser, chose qui n'est pas donnée à tout le monde. Alors pourquoi l'Etat crée toutes ces filières sans issues en tout cas dans le contexte malien ? ».*

A. B, 30 ans, sexe féminin, une maîtrise en Droit privé : *« Pas trop je crois que ce sont eux qui sont à la base de ce fléau de chômage. La formation n'est souvent pas sur la même longueur d'onde que le marché de l'emploi. Il faut une ouverture de la formation en convergence avec le marché de l'emploi »*

A. B, 35 ans, sexe masculin, une maîtrise en Mathématique Appliquée : *« Il n'existe pas une adéquation entre les offres de formation et les offres d'emploi car vous trouverez un maîtrisard de gestion ou un ingénieur qui à défaut d'emploi se trouve dans l'enseignement ou autre chose, c'est-à-dire, en train de faire Orange Money dans un Kiosque. C'est vraiment du gâchis pour lui, sa famille et même l'Etat. Avec mon diplôme de maîtrise en poche, je n'ai pas d'autre possibilité que d'aller vers l'enseignement et je n'ai même pas été formé pour ça, mais je n'ai pas le choix il faut bien faire une activité pour subvenir à ses besoins ».*

I. T, 35 ans, sexe masculin, une maîtrise en Gestion : « *C'est exactement ce déphasage entre la formation et l'emploi, qui fait que les jeunes préfèrent demeurer dans les activités, pour cela ils acceptent toutes activités génératrices de revenu. Actuellement c'est l'enseignement et le commerce qui sont les destinations favorites des diplômés* »

Par ailleurs nous avons observé qu'au niveau des trajectoires 'Stage-Emploi', 'Concours-Examens' et 'Relations sociales/Emploi', avec respectivement 23,5% contre 21,5% ; 13,7% contre 8,4% et enfin 9,8% contre 5,4%, pensent qu'il existe bien une adéquation entre la formation et l'emploi au Mali. Pour répondre à cette question ils se basent sur leur propre expérience de recherche d'emploi pour analyser la situation. Au-delà de ces discours, d'autres trouvent qu'il y a adéquation entre la formation et l'emploi, mais ils considèrent le problème de l'emploi sous un autre aspect.

C'est pourquoi I. T, 28 ans, sexe masculin, Brevet de Technicien en Comptabilité, s'exprime en ce sens : « *A mon avis ça va, on peut dire que les diplômés sont consommés par le marché de l'emploi, mais seulement les demandes sont très largement inférieures aux offres d'emploi, ce qui pose un déséquilibre au niveau du ratio formation/emploi. Où on va aller chercher du travail ?* ».

De même, K. M, sexe féminin, une licence en Marketing parle ainsi : « *Le problème n'est pas le déphasage entre la formation et l'emploi, mais plutôt le choix des jeunes en terme de profils de formation, tout le monde ne peut pas devenir fonctionnaire, ou travailleurs dans les bureaux. C'est ce complexe qui fatigue aujourd'hui les diplômés maliens, qui attendent toujours de l'Etat, pour intégrer coûte que coûte la fonction publique, qui selon eux est le travail le plus garanti* ».

Aussi, les discours recueillis auprès de certains cadres de l'APEJ vont dans le même sens:

D. D cadre de l'APEJ : « *A mon avis il existe une inadéquation entre les offres de formation et les offres d'emploi au Mali. Il faut revoir les programmes d'enseignement pour les adapter aux réalités du marché du travail. Cela passe par : le renforcement des métiers d'agriculture ; l'insertion des modules sur l'entrepreneuriat jeune ; la création des centres multifonctionnels ; aller vers métiers de BTP et les mines* ».

D. T cadre de l'APEJ : « *Je trouve qu'il n'y a pas de problème d'inadéquation entre la formation et l'emploi mais plutôt un problème de collaboration entre d'une part les structures de formation et les organismes de l'Etat qui travaillent dans le domaine de l'emploi, d'autre part entre ces organismes de l'Etat et les jeunes. Il faut juste faire la promotion des secteurs*

porteurs d'emploi au Mali, cela relève de la responsabilité de nous organismes d'insertion et des structures de formation. A partir de là, les jeunes feront le bon choix par rapport aux offres de formation ».

Pour analyser ces discours et les confronter aux données réelles sur le terrain, nous avons tenu à avoir des statistiques sur les profils de formation de niveaux secondaire et professionnel, ainsi qu' aux niveaux de certaines universités de la place.

Tableau 6 : Répartition des diplômés en BT2 par filière et par sexe en 2014

Filière	Sexe					
	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif		Effectif	
Bâtiment	74	2,5	10	0,6	84	1,8
Chimie	6	0,2	10	0,6	16	0,3
Construction Métallique	19	0,7	3	0,2	22	0,5
Dessin Bâtiment	306	10,5	47	2,8	353	7,7
Douane	38	1,3	24	1,4	62	1,3
Electricité	9	0,3	3	0,2	12	0,3
Electromécanique	167	5,7	8	0,5	175	3,8
Electronique Audiovisuelle	8	0,3	7	0,4	15	0,3
Electronique Industrielle	24	0,8	3	0,2	27	0,6
Froide	3	0,1	0	0,0	7	0,15
Géologie	7	0,2	0	0,0	7	0,2
Géométrie	26	0,9	9	0,5	35	0,8
Hydraulique	22	0,8	7	0,4	29	0,6
Impôt	11	0,4	3	0,2	14	0,3
Maintenance	8	0,3	0	0,0	8	0,2
Mécanique	3	0,1	0	0,0	3	0,06
Mécanique Auto	26	0,9	0	0,0	26	0,6
Secrétariat de Direction	54	1,9	803	47,6	857	18,6
Technique Comptable	2064	70,7	746	44,2	2810	61,0
Travaux Publics	43	1,5	5	0,3	48	1,0
Total	2918	100,0	1688	100,0	4606	100,0

Source : Centre des Examens et Concours de l'éducation

La lecture du tableau montre un déséquilibre notoire d'effectif entre les profils de formation qui vont vers les emplois « formels » et les profils de formation allant vers les emplois « informels ou indépendants »⁴³². En effet en 2014, sur un effectif total de 4606 jeunes au niveau du brevet de technicien, le profil de formation "technique comptable" se retrouve avec 2810 jeunes soit 61% de l'effectif total ; vient ensuite le profil de formation "secrétariat de direction" avec 857 jeunes soit 18,6%. A côté de ces deux profils, il en est d'autres non moins importants comme "les travaux publics", "l'électronique industrielle", "l'impôt", "l'hydraulique" entres autres,, qui sont aussi des profils qui intègre le domaine du secteur formel. Par contre des profils de formation comme "la mécanique" avec 3 jeunes en formation soit 0,06%, "le froid" avec 7 jeunes soit 0,15%, "l'électricité" avec 12 jeunes soit 0,3% entres autres, qui pourraient être aujourd'hui des secteurs créateurs d'emplois informels et indépendant sont négligés.

A cela il faut ajouter d'autres secteurs créateurs d'emploi qui sont même absents dans les profils de formation et dont le Mali est pourtant l'un des premiers pays en Afrique au sud du Sahara, à savoir : l'agriculture, l'élevage et la pêche.

Si le tableau précédent présente la situation des jeunes en formation au niveau du brevet de technicien (DEF+ 4ans), le suivant montre celle des jeunes en formation de niveau Certificat d'Aptitude Professionnelle (DEF+2 ans). Mais tous les deux sont des niveaux de formation secondaire et professionnelle qui correspondent aux catégories B1 pour le premier et C pour le second dans la fonction publique.

⁴³² On attend par Emploi formel ici les emplois de l'administration publique, les entreprises privées formelles, qui respectent un cadre formel de travail,

On entend par Emploi informel ou indépendance, les profils de formation qui permettent aux jeunes de travailler dans l'informel, un cadre libre où sans engagement formel, ou de travailler à leur propre compte dans le cadre de l'entrepreneuriat.

Tableau 7 : Répartition des diplômés en CAP par filière et par sexe en 2014

Filière	Sexe					
	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aide Comptable	1316	31,7	584	40,6	1900	34,0
Banque	172	04,1	69	4,8	241	4,3
Boulangerie	4	0,1	0	0	4	0,07
Construction Métallique	91	02,2	7	0,5	98	1,8
Dessin Bâtiment	576	13,9	119	8,3	695	12,4
Electricité	554	13,3	41	2,9	595	10,6
Employé Commercial	1	0,0	12	0,8	13	0,2
Employé de Banque	218	05,2	113	7,9	331	5,9
Employé de Bureau	32	0,8	211	4,7	243	4,3
Employé de commerce	7	0,2	54	3,8	61	1,1
Machinisme Agricole	66	1,6	11	0,8	77	1,4
Maçonnerie	224	5,4	90	6,3	314	5,6
Mécanique	36	0,9	2	0,1	38	0,6
Mécanique Auto	90	2,2	8	0,6	98	1,8
Mécanique générale	10	0,2	0	0,0	10	0,2
Menuiserie	17	0,4	10	0,7	27	0,5
Monteur électricien	640	15,4	74	5,1	714	12,8
Pâtisserie	8	0,2	10	0,7	18	0,3
Plomberie Sanitaire	66	1,6	5	0,3	71	1,3
Technologie textile	13	0,3	7	0,5	20	0,3
Transmission	12	0,3	11	0,8	23	0,4
Total	4153	100.0	1438	100.0	5591	100.0

Source : Centre National des Examens et Concours de l'éducation

Le même constat apparaît dans la lecture de ce tableau comme dans le précédent, il y'a une différence considérable entre les profils de formation vers les emplois « formels » et les profils de formation vers les emplois « informels ou indépendants ». C'est toujours dans la même année de 2014, pour un effectif de 5.591 jeunes en formation, nous avons 1.900 qui ont le profil "d'aide comptable" soit 34%, suivi par autres profils du même secteur formel comme "l'employé de bureau" avec 243 jeunes soit 4,3%, "la banque" avec 241 jeunes soit 4,3% entres autres.

Par ailleurs, nous avons des profils de formation comme “la boulangerie” avec seulement 4 jeunes en formation soit 0,07, “la pâtisserie” avec 18 jeunes soit 0,3%, “la technologie textile avec 20 jeunes soit 0,3% dans des secteurs qui pourraient employer des milliers de jeunes, les opportunités d’affaire sont négligeables

Dans ces profils de formation les secteurs clés du développement n’apparaissent pas non plus : l’agriculture, l’élevage et la pêche.

Quand on analyse les profils de formation au niveau du Certificat d’Aptitude Professionnelle, on comprend aisément que le problème de l’emploi au Mali se trouve aussi au niveau du choix des profils de formation choisis. Les jeunes sont plus tentés vers le choix de profils qui mènent aux emplois formels.

De même le tableau suivant fait état de la situation des inscrits dans les différentes universités ci-mentionnées, afin de montrer la situation des profils de formation au niveau de l’enseignement.

Tableau 8 : Répartition des étudiants inscrits dans les différentes Universités de Bamako selon le genre en 2014

Facultés	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif		Effectif	
ULSHB						
FIISL	9156	17,3	2875	13,6	12 031	16,2
FSHSE	5654	10,7	3444	16,3	9098	12,3
IUT	82	0,2	48	0,2	130	0,2
USJPB						
FDPRI	9493	18,0	5106	24,1	14599	19,7
FDPU	6383	12,1	2636	12,4	9019	12,2
ISFRA	284	0,5	48	0,2	332	0,4
USSGB						
FSEG	5473	10,4	2834	13,4	8307	11,2
FHG	6560	12,4	1159	5,5	7719	10,4
IUG	970	1,8	835	3,9	1805	2,4
USTTB						
FST	1854	7,3	620	2,9	4474	6,0
FAPH	616	1,2	326	1,5	942	1,3
FMOS	2930	5,5	973	4,6	3903	5,3
ISA	251	0,5	65	0,3	316	0,4
IPR/IFRA	1150	2,2	220	1,0	1370	1,9
Total	52 856	100,0	21 189	100,0	74045	100,0

Source : Application de Gestion de la Scolarité des universités de Bamako (ARTEMIS)

La lecture du tableau montre que dans l'ensemble des cinq universités, l'effectif total est de 74.045. Au niveau de l'Université des Sciences Juridique et Politique de Bamako, la Faculté de Droit Privé et la Faculté de Droit Public totalisent à elles seules un effectif de 23618 étudiants. C'est dire que dans les trois années qui suivent 23618 juristes formés seront sur le marché de l'emploi, ajoutés à d'autres qui y sont déjà. Sachant que le concours au niveau de la fonction publique les concernant se résume aux corps suivant : les administrateurs civils, la magistrature, le conseiller des affaires étrangères, soit pour tous ces corps quelques dizaine d'emplois seulement. Comment utiliser ces milliers de personnes qui ont étudié le Droit, quand l'on sait

que c'est un profil de formation qui est autonome eu égard aux métiers d'avocat, de notaire et d'huissier qui restent fermes au grand public ?

Au niveau de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako, l'Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée, nous avons seulement 1370 étudiants inscrits. C'est un institut qui forme en général en direction des professions ayant trait à l'élevage, à l'agroéconomie, à l'agroforesterie, et à l'environnement entre autres. C'est dire que c'est une école de formation qui cadre avec nos réalités d'emploi, le Mali étant un pays d'agriculture et d'élevage.

L'analyse du tableau montre donc ce même déséquilibre qu'au niveau des profils de formation secondaire et professionnelle, c'est-à-dire le choix porté vers les emplois de cadre d'administration, les travailleurs de bureau que d'aller vers des emplois informels ou indépendants.

Ce qui nous renvoie à la théorie de Cohn-Bendit⁴³³, selon laquelle le système éducatif formel en Afrique subsaharienne, préalablement destiné à la formation des cadres de l'administration, n'a pas été assez souple pour diriger son action vers l'économie informelle, provoquant l'essoufflement du principal employeur, l'Etat.

Toute société évolue, ses besoins en éducation aussi évoluent, conformément aux réalités socio-économiques. Ainsi le Mali, de l'indépendance à nos jours, a connu plusieurs réformes éducatives dont le but était de l'adapter aux réalités maliennes, mais aussi de se détacher du système éducatif colonial, en occurrence celle de la France.

La première réforme du système éducatif intervient au lendemain de son indépendance, précisément en 1962. Cette réforme avait comme objectifs majeurs :

- Décoloniser l'esprit du citoyen malien, par la préservation de la culture et des valeurs maliennes ;
- Promouvoir une éducation de masse et de qualité en vue de fournir à tous les secteurs de l'économie des cadres de compétents.

La langue est le véhicule des valeurs socioculturelles du peuple qui la parle, la langue française qui est la langue de l'enseignement fait référence à des valeurs et mode de pensée étrangers aux apprenants maliens. Considérant ce fait et prenant en compte d'énormes progrès réalisés par l'expérience linguistique et pédagogique accumulées dans le domaine de l'alphabétisation fonctionnelle en langues

⁴³³ Cohn-Bendit, 2001, cité par Jean-Paul MUTOMBO, op.cit, p. 40.

nationales, le 2e séminaire national sur l'éducation tenu à Bamako (Mali) en décembre 1978, avait recommandé l'expérimentation des langues nationales dans l'enseignement. Cette innovation pédagogique avait comme objectif :

- Intégrer l'école au milieu de l'apprenant ;
- Faciliter l'apprentissage dans les disciplines instrumentales (la lecture, l'écriture, le calcul)
- Améliorer le rendement interne du système éducatif.

La seconde grande réforme entre en vigueur en 1999. Il s'agit du Programme Décennal de l'Education (PRODEC). Elle fixé comme objectif d'atteindre un taux brut de scolarisation de 95% à l'horizon 2010 au premier cycle de l'enseignement fondamental.

Elle comprend onze axes prioritaires dont les principaux sont les suivants :

- une éducation de base de qualité pour tous;
- une éducation professionnelle adaptée aux besoins de l'économie ;
- un enseignement secondaire et technique rénové et performant;
- un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins prioritaires et aux coûts maîtrisés

- une utilisation des langues nationales parallèlement au français
- une politique du livre et de matériels didactiques opérationnelle ;
- une politique soutenue de formation des enseignants etc...⁴³⁴

Enfin on a la réforme du curriculum de l'enseignement secondaire général, qui entre en vigueur à la rentrée 2011-2012. Les grands axes de cette réforme se situent à plusieurs niveaux :

- Au plan pédagogique, on peut faire référence à l'introduction de la méthode approche par compétence (APC). Ainsi l'élève est mis au centre de l'apprentissage.
- Une autre innovation dans cette réforme concerne les orientations. La réforme a introduit la 10^{ème} commune ou lieu deux (Lettres et Sciences) qui va déboucher sur trois 11eme ou lieu de quatre (Langues Littératures, Sciences Humaines, Sciences Biologiques et Sciences Exactes), et sur 6 terminales ou lieu de quatre (LLT, SHT, SBT et SET).
- Elle introduit en outre, des nouvelles disciplines que sont la comptabilité, le droit, l'informatique, les sciences économiques et les langues nationales. La philosophie jadis du ressort uniquement de la terminale, est désormais enseignée à partir de la 11eme.

A ces réformes, il faut ajouter celle que l'enseignement supérieur a connue à partir de l'année 2009, c'est-à-dire, l'instauration du système Licence-Master-Doctorat (LMD) qui est devenu effectif sur toute l'étendue de l'espace universitaire en 2012.

⁴³⁴ http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=828

En effet, le gouvernement du Mali a introduit le système licence-master- doctorat dans l'enseignement supérieur. L'Etat entend ainsi harmoniser d'une part, la formation universitaire avec celle des autres pays membres de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

D'autre part, cette réforme a comme principaux objectifs :

- assurer une transition harmonieuse entre la vie académique et la vie active ;
- offrir aux apprenants un complément de formation pouvant favoriser leur entrée sur le marché de l'emploi par la diversification des offres de formations et des stratégies pédagogiques ;
- répondre aux défis de la formation par la définition des nouvelles compétences en direction des enseignants chercheurs ;
- aider les universités à participer pleinement au processus de développement économique et social ;
- permettre aux universités de devenir compétitives par la création de pôles d'excellence.⁴³⁵

Il faut admettre que la finalité de toutes ces réformes avait pour objectif principal d'adapter l'école aux réalités socio-économiques du pays, à son environnement. En effet,, beaucoup d'efforts ont été fait par l'Etat, mais des problèmes demeurent s'agissant de la mise en œuvre de ces réformes, d'autant que le taux de chômage ne cesse d' augmenter. C'est justement cette augmentation qui fait que les jeunes à ne sont pas conscients des efforts de l'Etat.

L'hypothèse de l'inadéquation entre la formation et l'emploi ne constitue pas le problème de base du chômage au Mali, elle n'est pas donc confirmée dans ce travail de thèse. Il s'agit plus d'un problème d'orientation et d'incitation des jeunes vers les secteurs porteurs et d'un problème de cadrage que de l'insuffisance des offres de formation.

La formation ne peut rendre compte de l'insuffisance des emplois. A cet égard, le thème récurrent de la responsabilité de la formation dans le développement du chômage fait problème. Il confond en effet le niveau et la répartition de l'emploi, les mouvements globaux et les effets individuels. Constaté que la faiblesse de la formation individuelle réduit les chances d'accès à l'emploi ne signifie pas que la progression du niveau global de formation est susceptible d'augmenter le niveau de l'emploi. Observer que les employeurs recrutent en fonction de la formation (d'ailleurs de façon très contradictoire, puisque certains souhaitent une amélioration de la formation tandis que d'autres en déplorent l'excès) ne signifie pas que le nombre de leurs recrutements dépend de la formation. La formation, en effet, ne joue pas sur le volume global de

⁴³⁵ <https://www.afribone.com/?La-reforme-Licence-Master-Doctorat>

l'emploi qui dépend, avant tout, de variables économiques générales, telle la croissance, la compétitivité ou l'état de la demande. Et si un lien existe, il est tout à fait indirect, par exemple dans la contribution globale de la formation aux capacités compétitives d'une entreprise ou d'un pays, capacités elles-mêmes génératrices d'emplois. En ce sens, le développement de la formation est sans doute un bon pari sur l'avenir, mais non une garantie de court terme en matière de création d'emplois.⁴³⁶

Pour analyser et mieux explorer la thèse de l'inadéquation entre la formation et l'emploi, nous avons mené des recherches au niveau du Centre National des Concours de la Fonction Publique. Nous avons tenu à suivre le parcours de certains corps pendant cinq (5) concours successifs, le résultat de cette enquête est détaillé dans le tableau suivant :

⁴³⁶ Rose JOSE, op. cit, pp 83-84.

Tableau 9 : Les résultats des cinq (5) derniers concours de la fonction publique de l'Etat

Corps de Travail	Années															Total		Différence
	2014			2015			2016			2017			2018			Inscrits	Admis	
	Inscrits	Besoins	Admis	Inscrits	Besoins	Admis	Inscrits	Besoins	Admis	Inscrits	Besoins	Admis	Inscrits	Besoins	Admis			
Attaché d'Administration	0	0	0	6365	23	23	0	0	0	5894	26	26	6397	40	40	18656	89	18567
Adjoint d'Administration	1293	33	33	1366	61	61	1696	46	46	0	0	0	0	0	0	4355	140	4215
Agent Technique de l'Elevage	134	29	29	171	20	20	78	18	18	96	68	64	71	60	49	550	180	370
Adjoint des Services Financiers	2937	18	18	4784	17	17	0	0	0	5622	50	50	0	0	0	13343	85	13258
Agent Technique de l'Industrie et des Mines (Electricité)	1664	32	32	2100	13	13	3224	22	22	0	0	0	11	7	2	6999	69	6930
Agent Technique des Constructions civiles (Plomberie)	123	30	1	139	18	18	189	30	29	0	0	0	0	0	0	451	48	403
Agent Technique des Constructions civiles (Maçonnerie)	150	10	10	246	5	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	396	15	381
Technicien de l'Industrie et des Mines (Géologie)	56	5	3	46	7	4	42	2	2	0	0	0	68	5	5	212	14	198

Sources : Source : Enquête personnelle données, recueillies au niveau du CNEC de la Fonction Publique

L'analyse de ce tableau peut éclairer cette question d'inadéquation entre la formation et l'emploi. Nous avons tenu à prendre quelques corps de la fonction publique de l'Etat pendant les cinq (5) derniers concours, pour essayer de rendre compte de la situation des profils de formation par rapport aux offres de formation. En observant les résultats, nous voyons clairement que certains profils sont très largement plus fournis que d'autres.

Nous avons d'un côté :

- Les attachés d'administration, 89 admis sur 18.656 candidats inscrits, la différence est de 18.567 candidats malheureux
- Les adjoints d'administration, 140 admis sur 4.355 candidats inscrits, la différence est de 4.215 candidats malheureux
- Les adjoints des services financiers, 85 admis sur 13.343 candidats inscrits, la différence est de 13.258 candidats malheureux
- L'agent technique de l'industrie et des mines (Electricité) : 69 admis sur 6.999 candidats inscrits, la différence est de 6930 candidats malheureux.

De l'autre côté nous avons :

- L'agent technique de l'élevage, 180 admis sur seulement 550 candidats inscrits, avec une différence acceptable de 370 candidats malheureux ;
- L'agent technique des constructions civiles (Plomberie sanitaire), 48 admis sur seulement 451 candidats inscrits, avec une différence de 403 candidats malheureux ;
- L'agent technique des constructions civiles (Maçonnerie) 15 admis seulement sur 396 candidats inscrits, une différence de 381 candidats malheureux ;
- L'agent technique de l'industrie et des mines (Géologie) 14 admis sur seulement 212 candidats inscrits, avec une différence de 198 candidats malheureux.

Par ailleurs, au concours de la fonction publique de l'Etat en 2016, dans le corps des techniciens de l'agriculture et du génie rural (option Machinisme agricole) il n'y a pas eu aucun postulant pour douze (12) postes à pourvoir. Dans le même concours, au niveau des techniciens des arts et de la culture (option documentation) sur cinq (5) postes à pourvoir, il n'y a eu que cinq (5) candidats.

A partir de là nous pouvons donc admettre encore une fois que le problème du chômage est bien au-delà de la question d'inadéquation entre la formation et l'emploi. Il y a des postes qui restent vacants par endroit pendant que dans d'autres, il y a surnombre, ce qui mérite une réflexion approfondie sur la question.

Il ne s'agit pas donc d'avoir un diplôme pour pouvoir prétendre à un emploi, il faut tenir compte des réalités du marché de l'emploi.

Pour les travailleurs, le diplôme ne garantit ni l'insertion professionnelle ni la sécurité d'emploi. Il fait office de condition nécessaire, mais non suffisante. Pour les employeurs, ce diplôme représente à la fois une ressource et une contrainte. La plus étroitement « spécialisée » des formations serait inappropriée pour des salariés intrinsèquement mobiles. Elle risquerait d'ailleurs d'être inadaptée aux changements. Inversement, la plus générale des formations dépasse les besoins particuliers de chaque entreprise. En ce sens, la formation est forcément toujours inadéquate à l'emploi.⁴³⁷

Dans un pays comme le Mali où l'Etat reste le plus grand pourvoyeur d'emploi en référence au tableau ci-dessous, il faut une volonté politique et un accompagnement engagé de la jeunesse pour résoudre ce problème.

Tableau 10 : Répartition (en %) des actifs occupés suivant le secteur institutionnel par sexe

Secteur Institutionnel	Sexe de l'individu		
	Homme	Femme	Total
Secteur public	3,9	1,4	2,8
Entreprise privée formelle	2,1	0,5	1,3
Entreprise privée informelle	67,1	74,9	70,7
ONG, Organisations internationales, association	1,9	0,6	1,3
Employés de maison	25,0	22,6	23,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : ONEF, calculs à partir des données de l'EMOP (2014).

L'analyse de ce tableau confirme le rôle premier joué par l'Etat en matière d'emploi formel pour insérer les jeunes maliens avec un taux de 2,8%.

Si l'Etat veut une amélioration de cette situation, il doit trouver un moyen d'organiser le secteur informel qui occupe la majeure partie de la population malienne comme le montre ce tableau : 70,7% pour les entreprises privées et 23,9% pour les employés de maison.

⁴³⁷ Marcelle STROOBANTS, op cit, pp.65-66.

Conclusion partielle

Au cours de nos enquêtes, nous avons compris qu'il existe une divergence des logiques dans la définition de l'emploi entre d'un côté l'Etat et ses partenaires et de l'autre les jeunes. Si l'Etat dans sa logique d'emploi pour tous fait la promotion de l'entrepreneuriat jeune dans le but de permettre aux jeunes d'être eux-mêmes acteurs de leur propre insertion, les jeunes de leur côté attendent de la part de l'Etat l'accès à un emploi formel garanti, de préférence dans la fonction publique qui semble à leurs yeux être un emploi sûr. Toute la difficulté de l'Etat consiste, avec ses moyens limités, à insérer toute cette masse critique de jeunes.

Si la question du chômage a commencé à se poser au Mali dans les années 1980 avec les programmes d'ajustement structurel, il faut reconnaître qu'elle est aujourd'hui devenue la principale préoccupation. A cause du rôle et de la place essentielle qu'occupe l'emploi, il est devenu une valeur centrale dans la reconnaissance sociale (dans la construction de l'identité et l'appartenance à un groupe social donné) et économique (dans l'autonomisation du jeune et le développement de la croissance) de l'individu.

L'augmentation du nombre de chômeurs au Mali jette le projecteur sur la question de l'inadéquation entre la formation et l'emploi, et le débat qui en découle se manifeste à travers nos enquêtes.

Nous avons donc compris après analyse, que le problème se situe surtout au niveau de l'orientation des profils de formation vers les secteurs porteurs d'emploi et d'opportunité d'affaire. Les jeunes sont plus mobilisés par des offres de formations qui vont vers les emplois d'administration, lesquelles offrent de moins en moins d'opportunités.

Voici comment Jean-Baptiste FOUCAULD⁴³⁸ résume les principales caractéristiques du travail salarié qui entrent en résonance avec notre analyse :

- Il procure des ressources régulières et permet aux personnes de subvenir à leurs besoins (1ere fonction) ;
- il est un instrument de sécurité pour le travailleur mais aussi pour la collectivité car il permet de donner un cadre commun, de financer et de sécuriser sur longue période les structures de l'état assurantiel : assurance chômage, sécurité sociale, retraites ... (2^e fonction) ;
- il satisfait les besoins et est source de richesse (3efonction) ;

⁴³⁸ Jean -Baptise FAUCAULD (2001), cité par L. JACGUOT ; B. BALZANI, op. cit, pp. 86-87.

- il a également une fonction de construction et de pérennisation du lien (4^e fonction) ;
- il permet aussi la valorisation de soi et d'une reconnaissance d'une identité sociale (5^e fonction) ;
- enfin, il est une expérience collective où s'expriment le don aux autres, la transmission et le partage des capacités, ou s'éprouve une dimension altruiste (6^e fonction).

Si l'emploi est plus que jamais un baromètre de réussite et de stabilité sociale, il devient un véritable enjeu social au cœur de la gouvernance contemporaine. Quel sort sera-t-il réservé aux gouvernants qui ne seront au rendez-vous de l'emploi pour tous ?

CHAPITRE III

L'APEJ une alternative à l'insertion socio-économique des jeunes au Mali

Introduction

Dans ce chapitre dédié à l'APEJ, nous allons présenter la structure dans son ensemble, analyser ses moyens d'actions ainsi que les différentes stratégies qu'elle mobilise en vue de l'insertion des jeunes.

L'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) est un Établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, créée par la loi n° 03-031 du 25 août 2003 modifiée.

Son organisation et ses modalités de fonctionnement sont fixés dans le décret n° 03-380/P-RM du 19 septembre 2003 modifié.

L'APEJ est placée sous la tutelle du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Elle est composée des diverses instances suivantes :

- Conseil d'Administration présidé par le Ministre de tutelle
- Comité de Crédit et de Garantie
- Direction Générale et 10 coordinations régionales
- Comité de Gestion

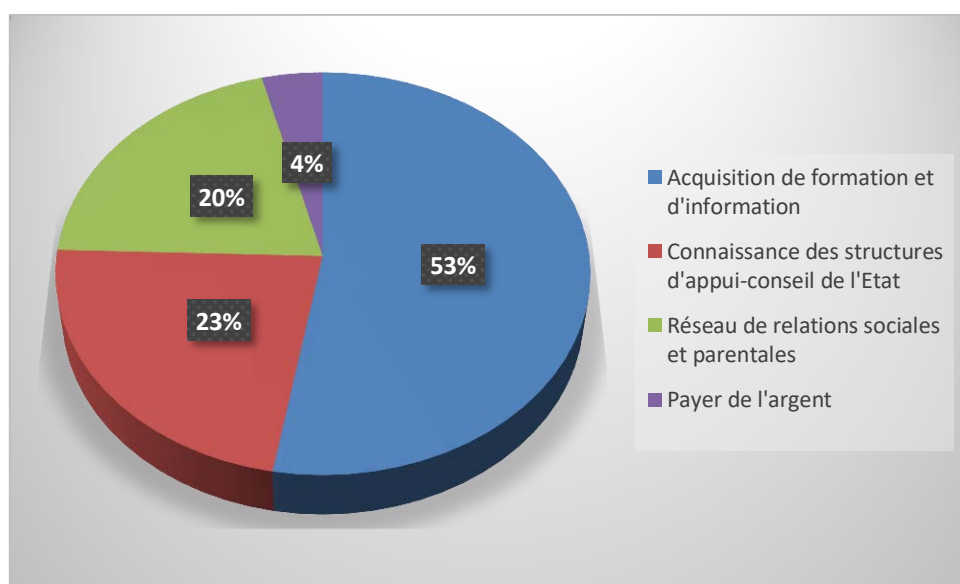
I- L'accès aux offres de service de l'APEJ un véritable parcours de combattant

L'APEJ est une structure publique de l'Etat donc ouverte à tous les jeunes maliens sans distinction aucune, ce qui pose un sérieux problème dans la prise en charge de toute cette jeunesse, tant nombreuse que variée. Avec un tel effectif il est difficile de satisfaire tout le monde, et la sélection des candidats n'est pas facile non plus. Comme le montre E. B : « Rien

que pour l'APEJ rive gauche de Bamako⁴³⁹, nous avons reçu 20.000 dossiers pour 5.000 jeunes pour toute l'étendue du territoire national. Comment faire le choix parmi tous ces dossiers, sachant qu'ils sont en général à statut égal, c'est-à-dire à la recherche de leur premier emploi ? ». En effet, l'APEJ demeure l'une des structures publiques d'insertion les plus connues grâce à sa dimension nationale, mais aussi grâce à l'effort de communication faite autour de ses activités.

C'est pourquoi nous avons voulu chercher à connaître les différentes stratégies mobilisées par nos enquêtés pour accéder à l'APEJ.

Graphique 17 : Proportion de jeunes selon ce qui a constitué un avantage pour leur accès aux services de l'APEJ en pourcentage (%)



Source : Enquête personnelle

Le graphique fait ressortir le nombre de jeunes ayant bénéficié des avantages des services de l'APEJ via les stratégies mobilisées. Ainsi, 212 soit un taux de 53% des jeunes enquêtés ont montré qu'ils ont mené une stratégie de recherche active vers les médias (radios, télévisions, le site de l'APEJ), les réseaux sociaux pour bénéficier des services de l'APEJ. Comme l'illustrent les discours suivants :

S. K 26 ans, sexe masculin, un brevet de technicien en Comptabilité : « *Un jeune diplômé sans emploi son premier devoir c'est d'activer une écoute attentive par rapport aux opportunités d'emploi. Donc je regardais toujours le site de l'APEJ et de l'ANPE, j'écoutais les avis et*

⁴³⁹ L'APEJ en plus de ses coordinations régionales, a deux coordinations à Bamako, la coordination de la rive gauche et celle de rive droite.

communiqués sur les radios (nationale et privées). C'est cet exercice de recherche active qui m'a permis d'être au courant du lancement du programme au niveau de l'APEJ ».

L. C 32 ans, sexe féminin, un DUT en Secrétariat de Direction : *« Je suis une fille très connectée aux TIC, j'ai initié un groupe WhatsApp, avec nos camarades de promotion à l'université dans quel chacun de nous balançait les informations à son niveau sur les opportunités d'emploi. En plus de cela je suis fréquemment sur les sites des structures d'emploi pour veiller sur les opportunités, car certaines offres sont publiées dans un temps relativement court, il faut donc être proactive. C'est comme ça que j'ai pu bénéficier du programme de l'APEJ ».*

En réalité les programmes de lancement des activités de l'APEJ sont suffisamment médiatisés pour permettre une large diffusion auprès des populations notamment auprès des jeunes. La Cellule Information et Communication joue pleinement son rôle à ce niveau, il reste cependant aux jeunes d'aller vers ces canaux de communication pour être le plus informés possible et en temps réel.

Avec 92 soit un taux de 23% de nos jeunes enquêtés admettent être passés par des structures d'appui-conseil de l'Etat, notamment l'ANPE, l'APEJ, le PROCEJ pour avoir accès aux services de l'APEJ. A titre d'exemple nous avons :

S. D 39 ans, sexe féminin, non scolarisée : *« Moi je ne suis pas instruite pour être à l'écoute des médias sur les réseaux sociaux, mais comme je ne suis pas trop loin de l'APEJ, je partais fréquemment me renseigner là-bas sur le lancement de la prochaine campagne de financement. Après plusieurs passages, ils m'ont vraiment félicité pour mon engagement et mon courage, ce qui a été une chance pour moi. Dès le lancement ils m'ont personnellement appelée pour m'en informer, c'est comme ça que je suis passée pour avoir le financement ».*

M. K 40 ans, sexe masculin, une maîtrise en Gestion : *« C'est dans le cadre du montage et financement de mon projet que j'ai sillonné beaucoup de structures publiques d'emploi, l'APEJ, l'ANPE, le FAFPA, le PROCEJ. Cette démarche a été efficace pour moi-même car ça m'a permis d'avoir beaucoup de contact dans ces structures, ce qui a été l'occasion pour moi de bien ficeler mon projet et attendre un bailleur potentiel. C'est avec cette somme d'information ça et là que j'ai mis à profit pour bénéficier du financement de l'ANPE puis de l'APEJ 4 ans après ».*

En effet, ces structures ont été ouvertes par l'Etat pour appuyer les jeunes dans leur quête d'emploi. Pour cela, en plus de la capitale Bamako, elles sont présentes dans toutes les capitales

régionales du pays et elles s'organisent à travers divers institutions destinées à accueillir, informer et orienter les jeunes par rapport aux opportunités d'emploi et jouer ainsi un rôle d'appui-conseil pour les jeunes porteurs de projets. Les jeunes qui fréquentent ces structures ont plus de chance d'être informés des actualités du monde de l'emploi et peuvent ainsi bénéficier d'un avantage sur les autres jeunes.

Présents à 80 soit 20% de taux de réponse, ces jeunes enquêtés relient leur adhésion à l'APEJ au réseau de relations sociales et parentales. Ce réseautage est un facteur déterminant en matière d'employabilité des jeunes au Mali. A tel point qu'il est devenu l'ordre normal des choses en matière d'emploi, et les jeunes qui en bénéficient ont tendance à s'en glorifier. Nous avons à titre d'illustration les discours suivants :

A. T 33 ans, sexe féminin, déscolarisée : *« J'ai l'information à travers mon beau-frère qui travaille au niveau de l'ANPE. J'avais sollicité pour trouver un financement au niveau de l'ANPE afin de renforcer mon activité de commerce. Il m'a aidé à montrer mon projet et m'orienter vers l'APEJ à travers une connaissance à lui qui selon lui peut répondre à mes attentes. C'est ainsi que j'ai eu la chance d'avoir mon financement auprès de l'APEJ, sinon je n'avais même pas l'APEJ en tête n'eux été mon beau-frère ».*

T. M 27 ans, sexe masculin, un Brevet de Technicien en Dessin Bâtiment : *« Je savais que l'APEJ prenait chaque année des jeunes en stage, mais sans appui c'était peine perdue. Mais mon père m'envoyer chez une connaissance qui m'a demandé de déposer mon dossier. C'est à travers lui et ses relations que j'ai pu avoir accès, sinon j'ai beaucoup d'amis qui avaient tenté en vain sans succès. C'est devenu une affaire de réseau pour être admis, un stage où on n'est même pas sûr d'avoir un boulot à la fin, devient difficile à trouver et qu'en est-il d'un emploi alors ? ».*

Ces discours sont aussi appuyés par celui de C. G cadre de l'APEJ : *« C'est vrai on est souvent abordés par nos proches qui déposent leurs dossiers pour les appuyer, mais notre plus grand problème c'est au niveau des structures qui reçoivent les jeunes. Elles nous envoient le nombre d'effectifs qu'elles peuvent recevoir et par la même occasion, elles nous donnent une liste de personnes à prendre dans nos programmes qu'elles vont accueillir. C'est une forme de pression qui ne dit pas son nom, car elles peuvent refuser nos jeunes stagiaires sans être inquiétées ».*

Cette situation montre déjà une faiblesse de la structure car les jeunes ne sont pas traités sur pied d'égalité, ce qui compromet l'APEJ dans ses missions quotidiennes. Ce qu'il faut aussi

souligner c'est la pression du département de tutelle et des politiques pour appuyer la candidature des jeunes de leurs mouvements politiques ou associatifs.

Enfin, à 16 soit 4% de taux de réponse de nos jeunes enquêtés déclarent avoir donné un pourboire pour accéder aux services de l'APEJ, ce qui reste pour eux des sources de dépenses malgré la précarité de leur statut de chômeur. C'est ce qui ressort des discours suivants :

R. D 29 ans, sexe masculin, une maîtrise en Sciences de l'Education : *« Mon entrée à l'APEJ je l'ai achetée si je peux me permettre de m'exprimer, car j'ai quelqu'un qui m'a aidé et en contrepartie il m'a dit que je dois donner à son contact (celui qui a géré mon entrée) deux mois de mon revenu si l'on me paie l'argent. Est-ce de l'arnaque ou c'est mon ami qui a joué avec moi, ce qui est sûr je suis quand même rentré dans ce programme, c'est ça le plus important ? ».*

S. S 33 ans, sexe féminin, non scolarisée : *« J'ai bénéficié d'un financement pour mon projet, mais la personne qui a appuyé mon dossier, m'a informée qu'après l'acquisition du financement je devrai voir ce que je peux donner pour aller remercier son intermédiaire. J'étais obligée d'accepter pour avoir le fonds pour mon projet. Quand on m'a appelée pour prendre l'argent, ils ont coupé 30.000fcfa aussi pour frais de dossier, je n'avais pas cette information au départ ».*

Pour en savoir plus sur cette accusation, nous avons tenu à aborder la question au cours de nos entretiens avec les cadres de l'APEJ. Selon C. G cadre de l'APEJ : *« Bon, au niveau de nos services ici ça m'étonnerai fort qu'un agent puisse aller jusqu'à ce niveau. Comme je vous l'avais dit, ce sont les liens sociaux (parents, amis surtout), et les pressions des structures qui accueillent sinon l'argent, non je ne crois pas. Si l'on en prend c'est peut être ceux qui font l'intermédiaire entre nous et les jeunes, c'est-à-dire à quelqu'un qui vient plaider pour sa nièce ou son neveu qui n'est pas toujours vérifié. En contrepartie de son aide, il peut lui demander de l'argent, c'est bien possible ».* C'est dire que la possibilité de paiement d'argent reste un fait, même si c'est à faible pourcentage et que les agents se prêtent à ce jeu, certains jeunes ont tout de même payé un pourboire à une tierce personne pour être intégré. Cette stratégie mobilisée, même si elle est moins importante en termes de pourcentage, reste une stratégie à problème. En effet, pour le cas des porteurs de projet, avoir un financement moyennant un pourboire affaiblit déjà la réalisation du projet. Les jeunes de l'APEJ sont en général dans une situation financière difficile quand ils sollicitent de l'aide pour s'en sortir. De ce fait, leur demander de l'argent revient à prendre une part du budget du projet, ce qui pose déjà un premier problème dans la réalisation dudit projet. Le second point qui pose problème, c'est le cas des financements

remboursables. Un jeune qui a bénéficié d'un financement moyennant un paiement de pourboire voit le manque de rigueur de gestion au niveau de cette structure, ce qui risque d'être une source de démotivation pour le remboursement de son prêt.

En somme, nous nous rendons compte que nos enquêtés ont mobilisé différentes stratégies pour accéder à l'APEJ.

Pour analyser les différentes stratégies mobilisées par nos jeunes enquêtés, nous partirons donc de la vision l'analyse stratégique de M. CROZIER et d'E. FRIEDBERG⁴⁴⁰.

Dans *L'Acteur et le Système* (1977), il va donner une assise théorique à ces premières analyses : cet ouvrage, coécrit avec Erhard FRIEDBERG, est le livre fondateur de l'analyse stratégique. Il est aujourd'hui un classique de la littérature sociologique. La thèse peut se résumer en quelques propositions. L'acteur n'est pas totalement contraint, il a une certaine marge de liberté. Son comportement est le résultat d'une stratégie rationnelle. Mais cette rationalité n'est pas pure, elle est limitée : les gens ne prennent pas les décisions optimales, mais celles qu'ils jugent satisfaisantes compte tenu de leur information, de la situation et de leurs exigences. Pour CROZIER, c'est sur la base de ces postulats qu'il faut analyser le fonctionnement des organisations. L'analyse stratégique étudie donc les relations de pouvoir et les effets des stratégies des acteurs dans l'organisation. Elle cherche à mettre au jour les logiques sous-jacentes des systèmes contingents nés de cette interdépendance. Elle est devenue une méthode de diagnostic organisationnel et d'accompagnement du changement de plus en plus usitée, par des sociologues mais aussi par des professionnels du management.⁴⁴¹

Acteur, pouvoir, incertitude, système sont les piliers de l'analyse stratégique, ces nouveaux outils conceptuels permettent d'entrer dans la boîte noire du fonctionnement des organisations et d'analyser l'action collective et le changement social. L'organisation n'est pas une « *donnée naturelle* » mais un « *construit social* » ; il faut en étudier les enjeux, les intérêts, les règles du jeu et comprendre les stratégies développées par les acteurs. Les auteurs assimilent les individus à des « *acteurs* » et non à des agents passifs qui exécutent des consignes. Ils postulent que les individus élaborent des stratégies en fonction de buts personnels qui entreront parfois en contraction avec ceux de l'organisation. De plus, le pouvoir est partout, selon ces deux sociologues : « *Le pouvoir est un mécanisme quotidien de notre existence sociale que nous*

⁴⁴⁰ M. CROZIER, E. FRIEDBERG, *L'acteur et le système*. Paris: Seuil, 1977.

⁴⁴¹ https://www.scienceshumaines.com/michel-crozier-la-vie-des-organisations_fr_30354.html

utilisons sans cesse dans nos rapports avec nos amis, nos collègues, notre famille, etc. » Partout et donc pas nécessairement là où on l'attend, c'est-à-dire en haut de la hiérarchie, car le pouvoir prend sa source dans les relations interpersonnelles. La possession de compétences spécifiques, la détention d'informations, un nœud de communications sont autant de sources de pouvoir.

Pour CROZIER et FRIEDBERG, il existe dans toutes les organisations des espaces de liberté qui se logent dans des interstices (nommés « *zones d'incertitude* ») sur lesquels les acteurs vont jouer et dont ils vont se jouer. Toutes ces interactions entre acteurs, la poursuite de leurs stratégies, l'utilisation des zones d'incertitude aboutissent à la constitution d'un système d'action, plus ou moins stable.⁴⁴²

Selon M. CROZIER et E. FRIEDBERG⁴⁴³ agir sur autrui, c'est entrer en relation avec lui, et c'est dans cette relation que se développe le pouvoir d'une personne A sur une personne B.

L'acquisition de ce pouvoir passe selon ces auteurs par la maîtrise des zones d'incertitude. En effet, en considérant l'APEJ comme une organisation au sens de Michel CROZIER, les jeunes tous comme les acteurs qui l'animent, chacun de ces acteur développe ses stratégies pour l'atteinte de ses objectifs, c'est-à-dire dans un premier temps accéder à l'organisation, puis avoir un emploi à la suite du stage, ou disposer d'un financement. Dans ce jeu des acteurs, la source du pouvoir dépend de la maîtrise des zones d'incertitude dans l'organisation (APEJ). Nous avons identifié quatre (4) stratégies mobilisées par nos enquêtés référées dans le graphique ci-dessus, dont deux (2) apparaissent comme des voies normales d'accès aux services de l'Etat: l'acquisition de formation et d'information pour 53%, et la connaissance des structures d'appui-conseil de l'Etat pour 23%. Nos jeunes enquêtés sont majoritairement passés par ces deux stratégies qui semblent les plus accessibles à tous.

Par contre, les deux autres stratégies mobilisées, en occurrence les relations sociales et parentales, représentent 20% de nos enquêtés, notamment par le biais d'un paiement en argent pour 4% d'entre eux pour accéder à l'APEJ. La maîtrise du contour des zones d'incertitude de l'organisation donne un certain pouvoir de pression à ces jeunes sur les agents de l'APEJ. De fait, ces derniers étant au niveau des instances de décision ils perdent dans une certaine mesure le contrôle sur le choix de recrutement des jeunes. En terme concret, si un membre du cabinet du ministère de tutelle recommande quelqu'un, la personne sera prioritaire peu importe son statut d'éligibilité. Donc les jeunes ayant bénéficié de ces deux dernières stratégies sont dotés d'une

⁴⁴² https://www.scienceshumaines.com/l-acteur-et-le-systeme_fr_13015.html

⁴⁴³ M. CROZIER, E. FRIEDBERG, op, cit, p.65.

certaine force qui se traduit en pouvoir dans l'analyse stratégique, pouvoir lié à la maîtrise des zones d'incertitude de l'organisation. Ce pouvoir donne un avantage supérieur à ces jeunes par rapport aux autres jeunes qui sont passés par les voix normales et connues de tous.

Dans la conception de nos enquêtés en général, tous les moyens sont bons pour bénéficier de l'appui de l'APEJ pourvu qu'on soit jeune malien. C'est dire que chacun est libre dans le jeu des acteurs d'utiliser les moyens dont il dispose pour être inséré.

En tout état de cause, l'APEJ met à la disposition des jeunes diplômés sans emploi et des jeunes sans qualification des opportunités d'accès à l'emploi ou à un revenu à travers des services et des prestations.

Cependant, une question mérite d'être posée à savoir : comment l'APEJ entend-elle faire la promotion de l'emploi pour tous, à tous les jeunes du Mali, sachant qu'elle n'a pas une autonomie totale de gestion sous la pression des politiques et face au poids du social ?

II- La contribution de l'APEJ dans l'insertion socioéconomique des jeunes

Il est question ici de toutes les offres de service destinées à l'insertion socio-économique des jeunes proposées par l'APEJ, dont certaines cadrent bien avec la mission de l'APEJ, qui est de concourir à la création d'emplois pour les jeunes, hommes et femmes en milieu urbain et rural, en facilitant leur accès au marché du travail et au crédit.

L'APEJ dans l'accomplissement de cette mission s'est fixé un certain nombre d'objectifs à savoir :

- Concevoir et mettre en œuvre des programmes de travaux à haute intensité de main d'œuvre en vue de créer des emplois pour les jeunes sans qualification ;
- Faciliter l'accès des jeunes aux outils de production et promouvoir les activités de commercialisation des produits ;
- Faciliter l'insertion des jeunes à travers les stages de qualification, le volontariat, l'apprentissage ;
- Rechercher des synergies avec des programmes de développement ayant des incidences sur l'emploi ;
- Mobiliser et gérer des ressources pour la promotion et la création d'emplois pour les jeunes ;

- Elaborer des protocoles de convention avec les institutions financières ;
- Appuyer les collectivités territoriales à concevoir et à mettre en œuvre des programmes locaux de création d'emplois pour les jeunes ;
- Coordonner les activités des différents intervenants dans le domaine de l'emploi des jeunes ;
- Mettre en place un réseau de partenaires nationaux et internationaux pour la promotion de l'emploi des jeunes.⁴⁴⁴

Pour faciliter la réussite de ces objectifs, la Direction de l'APEJ sous l'impulsion de son département de tutelle (Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) a pris diverses initiatives.

1. Le Fonds National pour l'Emploi des jeunes (FNEJ)

Créé par la loi n°03-032/AN-RM du 25 août 2003, le Fonds National pour l'Emploi des Jeunes est un programme de promotion de l'emploi jeune qui comprend quatre (4) guichets virtuels :

- Guichet 1: Programme de création d'emplois

C'est le fonds qui prend en charge les stages de qualification, les stages de formation professionnelle pour les jeunes, les travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), notamment, Apprentissage, Reconversion et adaptation, Formation (CREE: Créer son Entreprise, GERME: Gérer mieux son entreprise, TRI: Trouver son idée d'entreprise et Comptabilité simplifiée),

- Guichet 2 : Financement des Projets

Il existe un type de financement direct pour le jeune porteur de projet ou pour un autre partenaire qui n'apporte rien. Ce financement est fait sur fonds propre de l'APEJ.

- Guichet 3 : Prêt Participatif

C'est le financement des projets où l'APEJ prend une part du financement et la banque l'autre part, ou encore d'autres structures ou même le jeune lui-même pour financer son projet.

- Guichet 4 : Fonds de Garantie

C'est un fonds qui permet de financer les jeunes au niveau d'une banque avec un dépôt à terme (DAT) du montant du projet pour une durée bien déterminée tout en produisant un intérêt à l'APEJ d'un taux de 4%.

⁴⁴⁴ <http://www.dnemploi.ml/structure.php?id=21>

Le montant de la garantie varie en fonction du coût du projet, de l'apport personnel du jeune et du niveau de garantie négocié avec la banque partenaire.

Il faut souligner que le financement du FNEJ est assuré par la taxe emploi jeune (TEJ) que l'Etat a supprimé en début d'année 2019, tout en s'engageant à prendre le relais pour maintenir l'activité du fonds.

2. Programme Emploi Jeunes (PEJ)

Pour une mise en œuvre efficace et efficiente du FNEJ, l'Etat a créé un programme décliné pour sous forme de plan d'action. Ce programme emploi jeune exécuté en deux phases PEJ I (2003-2010) et PEJ II (2011-2016), est un important programme de prise en charge large des questions de promotion d'emploi jeunes, avec un budget total de 57.151.404.876 FCFA.⁴⁴⁵

Objectif :

Contribuer au développement économique et social du Mali en offrant aux jeunes (15 à 40 ans) le maximum de possibilités d'emploi, tant dans le domaine salarié que de celui de l'emploi indépendant, aussi bien en milieu urbain que rural.⁴⁴⁶

- Les composantes du PEJ :

La composition du programme emploi jeune se décline en trois composantes

- Renforcement de l'employabilité des jeunes

- Stage de qualification ;
- Stage de formation professionnelle ;
- Reconversion/Adaptation ;
- Organisation de chantier école en haute intensité de main d'œuvre (HIMO).

- Développement de l'esprit d'entreprise

- Formation en entrepreneuriat ;
- Information et sensibilisation à l'entrepreneuriat ;
- Aide et assistance des jeunes à l'élaboration de leurs plans d'affaires ;
- Appui/conseil des promoteurs des projets ;
- Développement du système d'incubation/pépinière.

- Renforcement du dispositif de financement de projets

- Financement des projets ;
- Garantie des projets ;
- Appui/conseil en vue d'accéder au crédit

⁴⁴⁵ <http://www.dnemploi.ml/structure.php?id=21>

⁴⁴⁶ http://www.youthpolicy.org/national/Mali_2003_Youth_Employment_Programme.pdf

- Suivi des projets financés

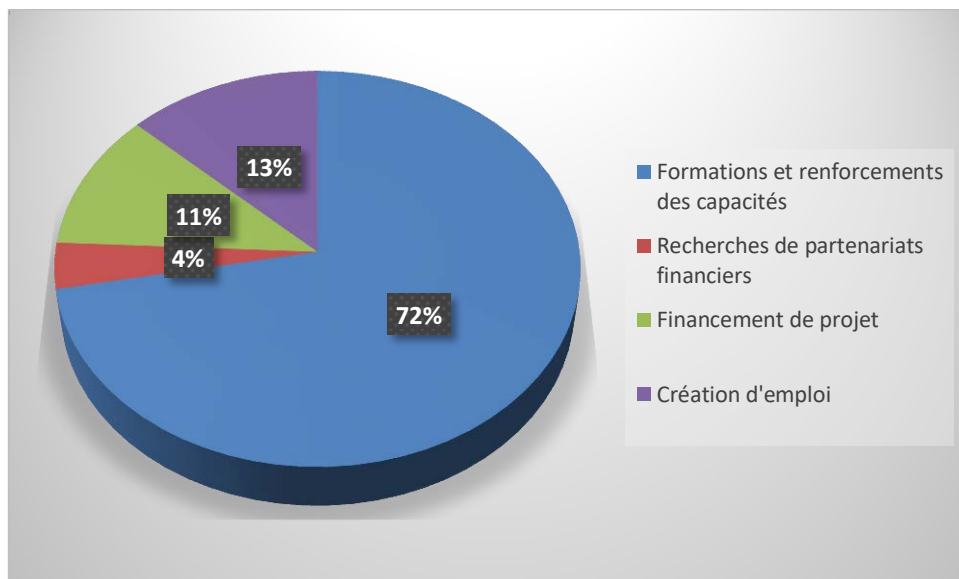
Enfin, pour opérationnaliser tous ces programmes l'APEJ a instauré en 2015 dans toutes les capitales régionales (excepté Kayes et Kidal), une nouvelle dynamique de communication avec la jeunesse, dénommée « Espace d'orientation de la jeunesse (EOJ) ». Ces espaces constituent des lieux d'accueil et d'information pour les jeunes. Ils sont animés par des conseillers qui apportent aux jeunes :

- Des informations sur les métiers, les débouchés professionnels, les formations ;
- Des offres d'emploi ou de stage ;
- Des recommandations pour la recherche d'emploi (cv, lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche) ;
- Des conseils pour la création de microentreprises.

3. Les actions concrètes en faveur des jeunes

Dans les graphiques ci-dessous, il s'agit de données recueillies au cours de nos enquêtes afin de sortir de la théorie pour s'interroger sur la situation effective de nos enquêtés.

Graphique 18 : Proportion des actions menées par l'APEJ pour l'insertion des jeunes en pourcentage (%)



Source : Enquête personnelle

L'analyse du graphique montre que les modalités de réponses de nos enquêtés, correspondent aux offres de service de l'APEJ susceptibles de renforcer l'employabilité des jeunes. Ainsi, le graphique précise qu'à 288 soit un taux de 72% des jeunes diplômés ont pu bénéficier des actions de formation et renforcement des capacités, à travers le stage de volontariat contre 16 jeunes enquêtés soit 4% qui ont été orientés vers la recherche de

financement auprès des partenaires. Par ailleurs, 44 soit un taux de 11% de nos jeunes reconnaissent avoir eu un financement pour commencer leur AGR. Enfin, 53 soit 13% des jeunes enquêtés affirment avoir décrochés leur boulot grâce au programme de stage de l'APEJ.

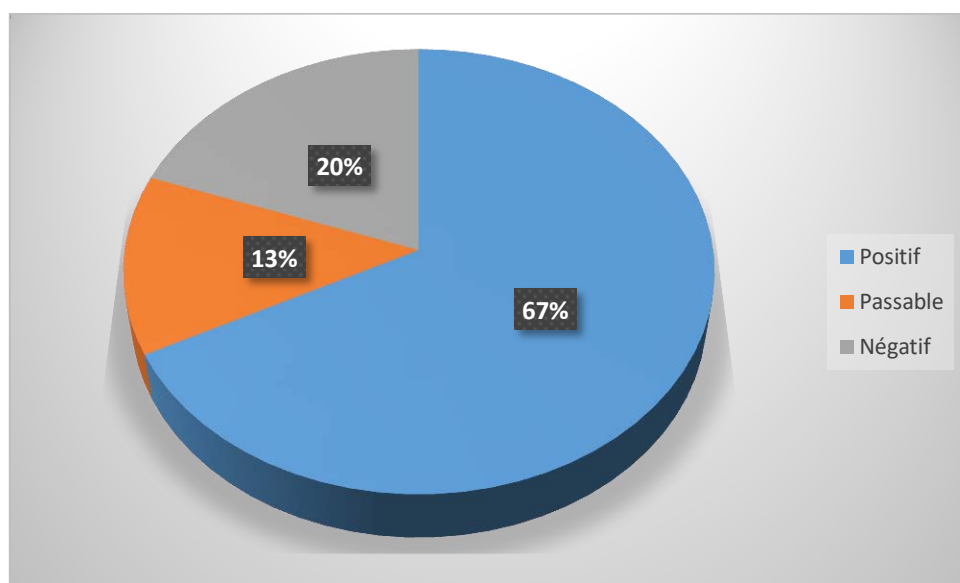
A ceux-ci, il faut ajouter que les 40 jeunes qui se sont vus administrés l'entretien, ont bénéficié tous du financement de projets.

Ces différentes actions sont menées pour renforcer l'employabilité des jeunes d'une part, et d'autre part pour faire des jeunes eux-mêmes des acteurs de leur propre emploi, c'est-à-dire faire la promotion de l'auto-emploi à travers l'entrepreneuriat jeune.

Pour un service créé et dédié à la promotion de l'emploi-jeune, il est opportun, afin de mieux analyser les offres de service à l'endroit des jeunes, de recueillir leurs avis en tant que principaux usagers de l'APEJ.

Nous avons donc tenu à prendre en compte cet aspect auprès de nos enquêtés, dont les réponses sont représentées dans le graphique ci-après.

Graphique 19 : Proportion de jeunes selon leurs opinions sur les résultats obtenus
%



Source : Enquête personnelle

La lecture du graphique indique les appréciations que les enquêtés ont sur les résultats atteints par l'APEJ. Ainsi, il ressort que 268 soit un taux de 67% des jeunes enquêtés trouvent positif la contribution de la structure dans la promotion de l'emploi des jeunes.

Par ailleurs, 52 jeunes enquêtés soit un taux de 13% estiment passable ces résultats contre 80 jeunes enquêtés soit un taux de 20% qui pensent qu'ils sont plutôt négatifs. Ce qu'il faut

souligner fortement, c'est le taux élevé d'appréciation positive quand bien même on trouve à l'intérieur de ce lot une cohorte de jeune en chômage malgré le fait qu'ils ont bénéficié d'un stage. Cela traduit l'effort déployé par l'APEJ pour renforcer l'employabilité des jeunes.

Dans l'analyse de ces résultats d'enquêtes, nous nous sommes rendu compte que les actions de l'APEJ sont appréciées de manière variable. Ces résultats sont certes des jugements de valeur personnels, mais correspondent surtout aux différentes réalités vécues par nos enquêtés.

Pour appuyer les différentes modalités de réponses, nous avons les discours suivants :

Opinion négative

I. B, 35 ans, sexe masculin, une maîtrise en Sociologie : *« Il est négatif pour moi, au lieu de financer chaque année des milieux de jeunes qui se retrouvent un an après à la maison encore avec une attestation, on doit essayer de faire la construction des structures privées pour des emplois durables »*

I. T, 28 ans, sexe masculin, Brevet de Technicien en Comptabilité : *« Le bilan est négatif à mon avis, chaque année l'APEJ forme et ne donne pas d'emploi aux stagiaires. Quand les jeunes montent leurs projets, ils ne sont pas financés, et même s'ils sont financés ils reçoivent une somme très minime par rapport au montant demandé »*

O. A, 31 ans, sexe masculin, une maîtrise en Economie : *« Pas de suivi pendant le stage dans les structures de déploiement des stagiaires, le lien entre L'APEJ et les stagiaires se limite au déploiement des stagiaires dans les structures, ce qui rend difficile le contrôle de la pertinence de leur action, donc à mon avis c'est négatif »*

Opinion positive

S. B, 30 ans, sexe masculin, une maîtrise en Gestion : *« Le résultat est positif parce que ça m'a permis de renforcer mes capacités surtout en matière de recherche d'emploi, de renforcer ma formation professionnelle, et de m'ouvrir une porte nouvelle dans le cadre de l'emploi, car grâce à l'APEJ j'ai pu avoir un emploi »*

E. C, 35 ans, sexe masculin, diplôme de médecine : *« Les résultats obtenus ont été positifs parce qu'ils m'ont permis de me former, d'avoir un emploi et d'enrichir mon curriculum vitae. Je pense même que d'autres pays de la sous-région sont venus s'inspirer de l'exemple de l'APEJ, mais bon c'est une jalousie positive en matière de partage d'expérience ».*

A. T, 31 ans, sexe masculin, une maîtrise droit privé : « *Durant mon stage de qualification j'ai eu un peu de notion dans la vie administrative et professionnelle parce que j'ai été orienté dans une structure au cours de la formation de l'emploi des jeunes qui correspondait à mes attentes qui m'a recruté par la suite, donc je ne peux vraiment pas me plaindre, le résultat est positif* ».

Estimation que la situation est passable

M. D, 34 ans, sexe masculin, une maîtrise en Droit privé : « *Les résultats obtenus ont été passables parce que j'ai reçu une rémunération mensuelle, j'ai eu d'autres relations amicales et encore davantage sur l'administration et le foncier. Cependant il reste beaucoup à faire pour le suivi car une fois déployés on est à nous même, et surtout le montant alloué est vraiment dérisoire, on peut à peine se déplacer avec ça, donc surtout pas question de manger* ».

A. T, 27 ans, sexe féminin, technicienne supérieure de santé : « *Bon, dans l'ensemble je peux dire que le résultat est passable, c'est vrai ça ne m'a pas permis d'avoir un emploi car j'ai été envoyée dans une structure sanitaire publique. Mais j'avoue que j'ai beaucoup appris là-bas, ça été l'occasion pour moi de lier la théorie à la pratique, donc je suis vraiment sortie renforcer de ce programme, je vais continuer à me battre pour trouver un emploi* ».

A l'analyse du tableau et des discours, nous nous rendons compte que plus de la majorité de nos enquêtés avec 67% de taux de réponses positives apprécie les actions menées par l'APEJ à leur endroit, ce qui conforte l'APEJ dans ses activités quotidiennes de promotion de l'emploi jeune. Nous avons dans ce lot des jeunes qui ont eu un emploi à la suite de leur stage, d'autres qui ont été financés, mais et surtout d'autres qui sont retournés au chômage après leur passage à l'APEJ. Ces jeunes malgré leur statut de chômeurs ont apprécié les offres de service de l'APEJ, comme l'affirme M. K 29 ans, Brevet de Technicien en Comptabilité : « *J'ai vraiment aimé mon passage à l'APEJ, certes ça n'a pas été l'occasion pour moi d'avoir un emploi. J'ai été envoyé dans un service public où il faut passer par le concours pour devenir fonctionnaire, mais j'ai appris beaucoup de choses qui peuvent me servir dans mes recherches d'emploi* ». C'est justement l'objectif principal des missions de l'APEJ, c'est-à-dire renforcer l'employabilité des jeunes. En effet, le Président de la République de l'époque Amadou Toumani TOURE a justifié la création de l'APEJ par la nécessité de donner une première expérience pratique aux jeunes maliens dès leur sortie de l'école. Cela répond à un besoin récurrent au sein de la question de l'expérience professionnelle exigée par les recruteurs. Ce stage d'un an était l'occasion pour le jeune diplômé de lier la théorie à la pratique, de développer ses compétences, conditions nécessaires à l'employabilité.

Comme pour toute action humaine, 20% de nos enquêtés trouvent les actions de l'APEJ négatives. Leur analyse de la situation est basée sur leurs propres expériences, c'est-à-dire leur statut de chômeurs, mais elle dépend aussi et surtout des lieux d'accueil pour effectuer le stage. En effet, ces jeunes ont évoqué les situations ci-après :

Dans la plus part des cas, ils ont été envoyés dans des structures qui ne correspondent pas à leurs profils de formation. M. C, 32 ans, maîtrise en Gestion : « *Pour effectuer mon stage j'ai été envoyé dans une école de sport, ils m'ont aussi mis sous la responsabilité du responsable de la salle de sport. Je vais apprendre quoi de ce stage à part fortifier mes muscles, une salle qui s'ouvrait vers le petit soir, donc finalement je venais de temps en temps dire bonjour et partir* ». Comment lier la théorie à la pratique dans ce contexte ?

Dans des structures qui n'ont pas d'activité au moment du passage des stagiaires, ce cas est beaucoup plus fréquent au niveau des ONG. Si l'arrivée des stagiaires correspond à la fin des programmes, il faut attendre l'ouverture d'un autre programme pour que les activités reprennent. Ce qui dans certains cas peut prendre du temps, alors le programme de stage est prévu pour un (1) an. L. B 31 ans, une maîtrise en Sociologie : « *J'ai choisi en déposant mon dossier à l'APEJ d'aller vers les ONG, chose qui j'ai eu. Mais malheureusement avec la crise de 2012, les partenaires ont suspendu leurs coopérations sous la pression de la communauté internationale, nous sommes restés sans financement. J'ai passé mon temps de stage à ne rien faire, un an ça passe vite sinon je voulais vraiment profiter de ce stage pour me faire une place dans cette ONG* » ;

Dans certaines structures publiques de l'Etat, où les profils correspondent bien aux lieux d'accueil, l'organisation du service pose problème. Les stagiaires ne sont souvent pas considérés, souvent donner à des encadreurs qui ne viennent pas ou qui n'ont pas de programme d'activité pour eux, ou encore ils sont juste livrés à eux-mêmes, à eux de faire ce qu'ils veulent. Comme le confie B. D 39 ans, une Maîtrise en Droit Privé : « *Pour mon stage je n'ai pas eu de chance, j'étais content quand on m'a envoyé au tribunal de la commune II du district de Bamako. Mais hélas, pendant un (1) an je tournais en rond sans être confié à qui que soit, on m'a juste présenté aux différents services sans responsable de stage. Que je vienne ou pas personne ne s'en souciait, je passais tout mon temps à causer au secrétariat. C'est un gâchis car l'Etat investit des milliards dans ces programmes et cet argent pourrait servir à d'autres choses* ».

Enfin, les modérés avec un taux de réponse passable de 13%, ont une appréciation plus équilibrée des offres de service de l'APEJ. En effet pour cette catégorie de jeunes, estime que des efforts sont consentis par l'APEJ pour trouver leur place à 5.000 jeunes stagiaires, chose qui

n'est pas tout à fait évidente. Mais, ils déplorent cependant le manque de suivi des stagiaires une fois déployés sur les lieux de stage, en dépit de la difficulté de cette mission.

Auparavant les stagiaires étaient doublement suivis non seulement le service d'accueil, mais aussi par des agents de l'APEJ qui contrôlaient la régularité des stagiaires. Le paiement des allocations était conditionné aux rapports des deux responsables (APEJ et structures d'accueil). A la fin du stage, le paiement de la dernière tranche d'argent était aussi conditionné à la production d'un rapport d'activité fourni par les stagiaires à l'APEJ. Ce rapport est une chose qui n'est plus d'actualité aujourd'hui, il était pourtant un moyen de contrôle et pouvait servir de repère pour améliorer les programmes de stages.

Si l'esprit du stage reste le renforcement des capacités des jeunes pour accroître leur employabilité, il constitue donc des moments de formation propice que les jeunes doivent mettre à profit pour développer des compétences.

C'est pourquoi pour Chantal NICOLE-DRANCOURT et Laurence ROULEAU-BERGER⁴⁴⁷, la période de formation apparaît comme une étape importante pendant laquelle le jeune va former ou développer des attentes et des projets qui correspondent aux représentations qu'il a de sa vie professionnelle. Selon elles, s'il y a une diversité d'attentes et de projets des jeunes face au travail, il y a aussi une diversité de manières d'être face à l'école et à la formation.

Quant aux jeunes porteurs de projet, ils partagent les mêmes appréciations que les jeunes qui ont bénéficié du stage. Sur les 40 jeunes 10 seulement soit un de taux de 25% trouvent positifs les résultats de leur stage, Comme nous le confie M. M 40 ans, sexe féminin non scolarisée : *« Je trouve que l'APEJ fait des bonnes choses, dans ma situation de personne handicapée je faisais de la mendicité pour survivre. Mais avec l'APEJ j'ai pu m'organiser autour de mon activité de commerce et Dieu merci ça va petit à petit »*.

Cependant, nous avons 25 jeunes sur 40 soit un taux de réponse de 62,5%, qui trouvent que les résultats sont passables En effet, l'appréciation de ces jeunes tournent autour du mode de financement, c'est-à-dire l'échéancier de remboursement, le taux d'intérêt et la période de la première tranche de remboursement, ainsi que du montant du prêt.

O. T 39 ans, sexe masculin une licence en Marketing : *« C'est bien acceptable le financement de l'APEJ, ça m'a permis d'agrandir mon atelier. Mais il y a des choses qui ne marchent pas trop dans ce programme, on nous a demandé de monter notre dossier. J'ai monté mon projet avec un budget de 10 millions et à ma grande surprise, on m'informe que mon projet a été retenu mais à 5 millions. Ce qui fait un manque à gagner à mon projet initial de 5 millions,*

⁴⁴⁷ Chantal NICOLE-DRANCOURT; Laurence ROULEAU-BERGER, op. cit, pp. 164-165.

soit 50% de réduction du coût total, c'est un problème sur le plan des affaires. Aussi on m'a accordé seulement trois (3) mois de période pour rembourser, c'était trop court».

Enfin, un dernier lot de cinq (5) jeunes financés, soit un taux de réponse de 12,5% pensent que le résultat est mauvais. Leur position est fonction des difficultés qu'ils ont rencontrées dans la réalisation de leur projet. Selon L. K, 37 ans, sexe féminin, une maîtrise en Commerce International : *«J'ai bénéficié de l'appui de l'APEJ, pour financer mon projet d'aviculture, elle a joué le rôle de garant au niveau de la banque. Le délai de remboursement est trop court du coup la mensualité était trop élevée pour moi. J'ai eu des problèmes pour commencer le remboursement trois (3) mois après, pour vendre les premiers produits (poulets) il m'a valu deux (2) mois et demi. J'ai vraiment regretté d'avoir pris ce prêt, ça m'a mis dans des problèmes, je cherche juste le moyen de sauver ma tête ».*

Pour comprendre cette situation, nous nous sommes appuyés sur l'analyse des organisations de Henry MINTZBERG⁴⁴⁸. En effet, selon lui il y a cinq (5) éléments de base dans une organisation qui sont : le centre opérationnel (centre de production) ; le sommet stratégique (les instances de décision/direction) ; la ligne hiérarchique (canal de communication entre le sommet stratégique et le centre opérationnel, où les cadres intermédiaires) ; la technostructure (les analystes/conception) et enfin le support logistique (appui-conseil, communication).

En analysant l'APEJ en tant qu'organisation, nous voyons donc deux (2) éléments de base d'une organisation chez Henry MINTZBERG⁴⁴⁹, il s'agit du sommet stratégique et du centre opérationnel. En effet ici la Direction Générale de l'APEJ constitue le sommet stratégique qui dirige, contrôle et coordonne les activités de l'organisation. Les structures d'accueil constituent le centre opérationnel animé par leurs travailleurs et les jeunes de l'APEJ. Une fois que le sommet stratégique (la Direction de l'APEJ) envoie les jeunes au niveau du centre opérationnel (structures d'accueil), il n'y a plus de contact, entre les deux éléments de l'organisation. Le troisième élément qui doit établir le contact entre les deux (2) est la ligne hiérarchique. Cet élément peut être considéré comme les responsables des jeunes (tant au niveau des structures d'accueil, qu'au niveau de l'APEJ). Son rôle est de jouer l'intermédiaire entre le sommet stratégique et le centre opérationnel pour le bon fonctionnement de l'organisation. Pour le cas de

⁴⁴⁸ Henry MINTZBERG, Structure et dynamique des organisations. Paris : Editions organisations, 2005, pp41-48.

⁴⁴⁹ Idem, p.41.

l'APEJ, cette ligne hiérarchique n'existe pas, ce qui compromet l'organisation et la gestion efficace et efficiente de ces activités, notamment les stages.

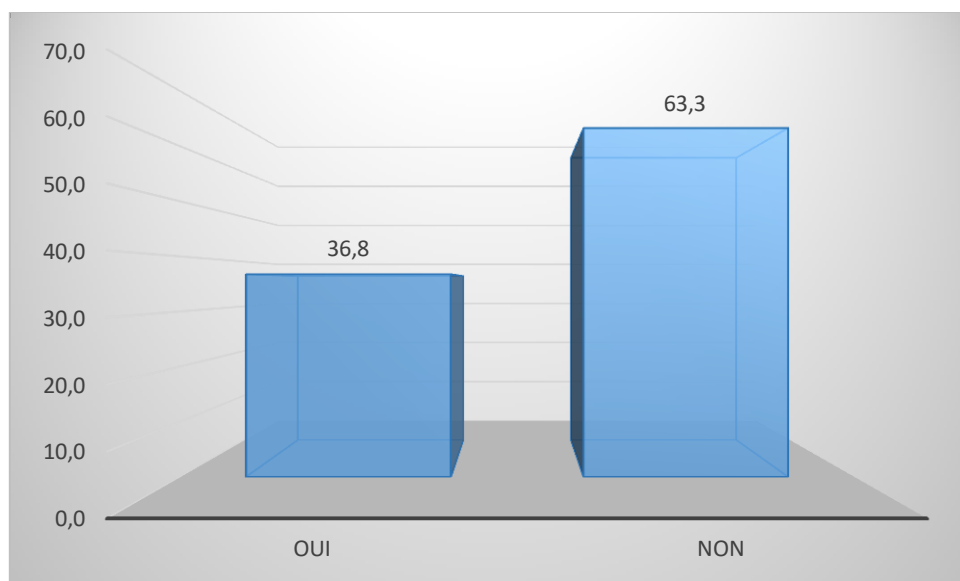
III. L'impact des stratégies de l'APEJ sur l'insertion socio-économique des jeunes.

Il s'agit ici de voir ce que l'APEJ a apporté à ces jeunes qui ont bénéficié de son appui. De leur statut de chômeurs au début à leur passage à l'APEJ, qu'est-ce qui a changé ?

1. Dans le développement de l'employabilité des jeunes

Renforcer l'employabilité des jeunes est l'une des principales missions de l'APEJ. Le graphique ci-dessous montre la proportion des jeunes qui ont eu la chance d'avoir un emploi à travers les actions de l'APEJ.

Graphique 20 : Proportion de jeunes insérés via les actions de l'APEJ en pourcentage (%)



Source : Enquête personnelle

Le pourcentage des jeunes insérés via les actions de l'APEJ est mis en relief dans ce graphique. Ainsi, on constate clairement que 147 jeunes enquêtés soit un taux de 36,8% ont pu, grâce aux actions de l'APEJ être insérés dans le circuit de production. Ces jeunes sont passés par les trajectoires stage-emploi, concours-examen et relations sociales/emploi pour se hisser dans le tissu économique. C'est dire en partie que les actions menées par l'APEJ pour renforcer l'employabilité des jeunes n'est pas un vain mot.

Par contre, nous avons 253 jeunes enquêtés soit un taux de 63,3% qui n'ont pas pu décrocher malgré les efforts consentis un emploi. Cela s'explique par le fait que l'Etat qui est le plus grand pourvoyeur d'emploi formel montre aujourd'hui ses limites. Les stagiaires de l'APEJ sont majoritairement envoyés dans les structures étatiques dont le recrutement se fait par voie de concours.

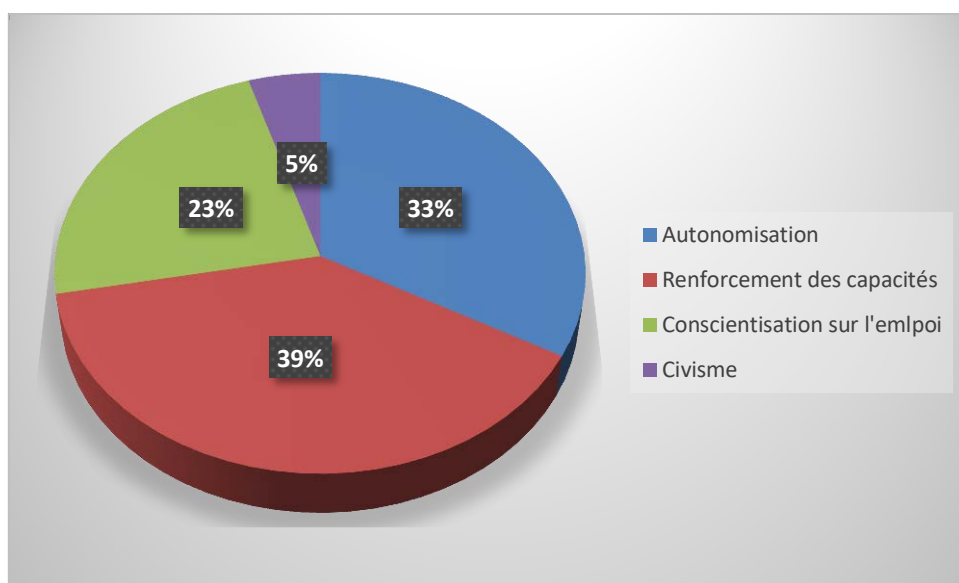
Mais il faut souligner que même si tous nos jeunes enquêtés n'ont pas pu décrocher un emploi, ils ont cependant bénéficié d'autres avantages de leur passage à l'APEJ.

Ce qui nous amène au graphique suivant qui retrace les changements obtenus par nos jeunes enquêtés après avoir bénéficié des offres de service de l'APEJ.

2. Dans le cadre du changement obtenu par les jeunes

Il est question ici de toute action, de tout apport occasionné par l'APEJ qui a apporté un changement dans la vie de nos jeunes enquêtés.

Graphique 21 : Proportion des jeunes dont l'APEJ a positivement changé leur vie en pourcentage (%)



Source : Enquête personnelle

Le graphique met en évidence la proportion des jeunes dont l'APEJ a changé leur vie par ses offres de service. On constate que le passage à l'APEJ, a permis l'amélioration des conditions de vie de 132 soit un taux de 33% de nos jeunes enquêtés. En effet, l'accès à l'emploi ou aux activités génératrices de revenu permet une certaine autonomisation du jeune, en ce sens qu'il permet au jeune de pouvoir se prendre en charge, subvenir à ses besoins, et, ce qui est important dans le contexte malien, de prendre la relève au niveau de toute la famille. Accéder à

un emploi est donc un événement heureux pour toute la communauté du jeune employé. C'est ce que N. M 32 ans, sexe masculin nous confie : « *Le travail assure l'indépendance a-t-on l'habitude de dire. J'ai vraiment de la chance d'avoir eu un emploi, sinon je commençais à désespérer de la vie par faute de revenu, en tant que seul garçon de mon père. Aujourd'hui grâce à mon passage à l'APEJ, j'ai trouvé un emploi après mon stage, j'assure mes dépenses et celle de la famille. Sans ce travail je n'avais pas droit au mariage, et je suis autonome par la grâce de Dieu* ». Ce discours montre qu'au Mali comme partout ailleurs dans le monde, le travail compte dans l'autonomisation du jeune. Le développement du capitalisme a donné une valeur inestimable à l'argent, de sorte qu'il est devenu la clé qui ouvre toutes les portes du monde. De ce fait l'accès à un emploi garantit une certaine autonomisation du jeune, vecteur de son épanouissement socio-économique et culturel.

S'agissant du renforcement des capacités, 156 avec un taux de réponse de 39% de nos enquêtés, il est l'élément fondamental de la création de l'APEJ, en ce qu'il permet de renforcer la capacité des jeunes en vue de renforcer leur employabilité. Les jeunes enquêtés de cette catégorie admettent avoir vu leurs capacités renforcées après leur passage à l'APEJ. En effet, ce lot de jeunes est passé dans les structures publiques, parapubliques et privées pour effectuer leur stage de renforcement de capacité, et cela pour une durée d'un an. Ces stages ont été l'occasion pour eux de lier la théorie à la pratique, de maîtriser l'outil informatique qui est un moyen indispensable d'acquisition de la connaissance. F. M 27 ans, sexe féminin, brevet de technicien en Secrétariat s'exprime ainsi : « *Ce stage a été un véritable moyen pour moi de mettre en pratique tout ce qu'on a vu en classe. De plus le traitement de dossier, de l'enregistrement à l'arrivée jusqu'au classement dans les archives ne sont plus un mythe pour moi. J'avais du mal à me retrouver dans la saisie avec l'ordinateur car à l'école on travaille avec les machines de dactylographie, qui ne sont plus utilisées de nos jours dans les administrations* ». Cela montre toute l'importance du renforcement des capacités des jeunes afin de leur permettre de faire face aux réalités du marché de l'emploi qui devient de plus en plus compétitif.

Toujours dans le cadre des changements obtenus, nous avons 92 soit un taux de 23% de nos jeunes enquêtés qui admettent avoir bénéficié d'une conscientisation sur les réalités du marché de l'emploi. Les jeunes une fois en contact avec la réalité du monde de l'emploi se rendent compte des difficultés liées à l'accès à l'emploi. Leur passage à l'APEJ a été l'occasion pour eux de connaître le monde du travail ainsi que les différents voies et moyens qu'ils doivent mobiliser pour trouver un emploi. A partir de là, ils ont développé une certaine compétence dans la recherche d'emploi, dans la façon de réagir aux offres d'emploi, dans les techniques d'entretien, toutes choses qui ne font que renforcer leurs capacités. Les propos de L. N sont

illustratifs : *« L'école et le monde du travail sont deux mondes complètement différents, je pensais que le seul obstacle pour moi était d'avoir mon diplôme pour avoir un emploi. En réalité c'est plus dur d'avoir un premier emploi avec cette histoire d'expérience professionnelle, qui n'est pas facile à avoir sans qu'on te donne au moins une première occasion de montrer ce que tu sais faire. Avec l'APEJ j'ai compris qu'il faut aller vers les structures d'emploi, se faire enregistrer à l'ANPE en tant que jeune diplômé sans emploi, ne pas attendre tout de l'Etat pour trouver un emploi. Les entreprises privées passent de plus en plus par les cabinets de recrutement, donc il est important aussi de faire partie de leurs bases de données ».*

En réalité même si cette catégorie de nos jeunes enquêtés n'a pas eu la chance d'avoir directement un emploi à partir de l'APEJ, elle sort gagnante de ce stage. En effet, le plus dur dans la recherche d'emploi c'est d'avoir les bonnes informations pour pouvoir les exploiter. Ces jeunes ont compris qu'ils doivent être des chômeurs actifs, c'est-à-dire des jeunes qui sont à la recherche active d'un emploi. L'erreur c'est surtout de tout attendre de l'Etat, tandis que le temps passe à ne rien faire, alors que leur statut de chômeurs est tout à fait ignoré du fait qu'ils ne sont pas enregistrés à l'ANPE.

Le dernier changement non moins important qu'évoquent certains de nos jeunes enquêtés est la problématique du civisme 20 avec un taux de réponse de 5%. Cette catégorie de jeunes n'ayant pas obtenu un emploi, a cependant développé un certain sens de civisme à l'occasion de son stage ce qui leur permet d'être envoyés dans des structures de l'Etat et dans des structures parapublics reflétant des politiques de l'Etat.

M. M 26 ans, sexe féminin, un CAP en Secrétariat : *« J'ai été envoyée à la Direction Nationale de Jeunesse pour mon stage, au cours duquel j'ai participé à les vacances citoyennes. C'est une activité organisée chaque année par la Direction Nationale de la Jeunesse et le CNJ-MALI, pendant au moins 20 jours dans une localité du pays en fonction des besoins des collectivités. Au cours de ces journées sont organisées des activités de citoyenneté, des jeux de rôle sur la connaissance de l'histoire du pays, les grandes dates, les journées de salubrité, des activités bénévoles etc ».* Comme elle, d'autres jeunes enquêtés ont bénéficié de ces activités et plus dans d'autres secteurs de l'Etat. C'est dire que toutes ces activités permettent de renforcer les capacités des jeunes, toutes participent à la construction de la personnalité du jeune en tant que citoyen à part entière.

Conclusion partielle

En sommes, ces différents changements obtenus par les jeunes ont fait de l'APEJ une structure bien sollicitée par la jeunesse malienne.

Cependant, l'APEJ reste toujours confrontée aux difficultés de recouvrement des prêts consentis pour la création des AGR. Par ailleurs, certains par mauvaise gestion des fonds se retrouvent ensuite à nouveau en situation de chômage. C'est pourquoi, il ressort du constat que l'APEJ doit davantage accentuer le suivi des jeunes installés dans le but de réduire le taux de faillite des très petites entreprises « employant moins de 10 personnes »⁴⁵⁰ ou des petites et moyennes entreprises composées « de 10 à 250 employés »⁴⁵¹ créées grâce aux fonds y alloués.

Il faut donc donner à l'APEJ les moyens de ses politiques pour une prise en charge efficace des problèmes des jeunes à travers notamment la promotion de l'emploi jeune.

Quant aux stages, l'APEJ est en train des efforts à ce niveau, du début du programme avec 2000 jeunes stagiaires, elle se retrouve aujourd'hui à 5000. C'est dire que l'Etat a une volonté manifeste de faire la promotion de l'emploi jeune à travers le renforcement de l'employabilité des jeunes, que constitue ce stage de volontariat. L'objectif de ce stage est de donner une première expérience au jeune, à travers leur mise en situation pratique.

Il faut aussi ajouter le stage de qualification qui donne l'opportunité au jeune de choisir lui-même son lieu de stage en fonction de son profil. C'est aussi un stage d'un an où les charges sont partagées à moitié entre l'APEJ et la structure d'accueil.

Ces différents stages sont des véritables occasions pour les jeunes d'apprendre, de lier la théorie à la pratique. Mais pour qu'ils jouent ce rôle, il faut une implication sérieuse de tous les acteurs de la question :

- les jeunes pour suivre avec assiduité le stage ;
- l'APEJ pour le suivi des stagiaires ;
- les structures d'accueil pour l'encadrement des stagiaires.

⁴⁵⁰ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1079>.

⁴⁵¹ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/1962>.

CHAPITRE IV

Les trajectoires d'insertion socio-économique des jeunes au Mali : typologie, difficultés et stratégies

Introduction

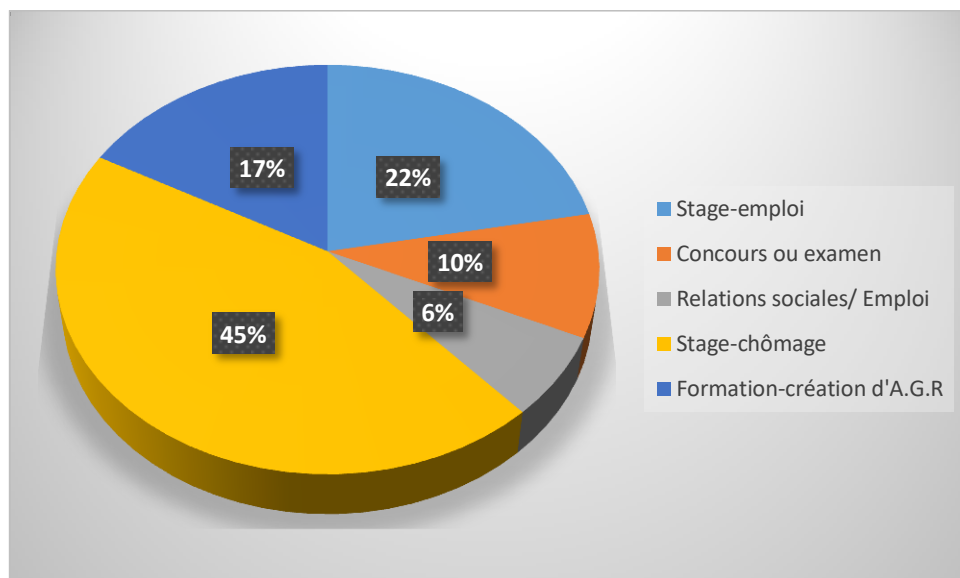
Ce chapitre est l'ossature du présent travail. Elle va mettre en évidence les différentes trajectoires utilisées par nos enquêtés pour accéder à l'emploi. Il s'agit de s'efforcer de mieux cerner les difficultés rencontrées pour proposer des stratégies en vue d'une meilleure prise en compte des questions de l'emploi au Mali. En effet, sachant que la politique de notre structure choisie (APEJ), est de prendre en charge tous les jeunes du pays, de toutes catégories, de tous les niveaux et de tous milieux confondus, il nous semble nécessaire, de jeter un regard exhaustif sur l'ensemble des jeunes ayant bénéficiés de son appui. Nous espérons faire de ce travail de thèse l'un des documents de référence pour les politiques, les partenaires de l'emploi et pour les jeunes eux-mêmes afin de les aider à mieux cerner les contours de leurs parcours.

I. Les typologies de trajectoires d'insertion socioéconomique des jeunes au Mali

Il s'agit ici des différentes trajectoires par lesquelles nos enquêtés sont passés pour accéder à l'emploi et de leur situation par rapport à l'emploi.

Le graphique ci-dessous nous édifie sur les différentes trajectoires suivies par les jeunes de l'APEJ dans leurs parcours d'insertion.

Graphique 22 : Proportion de jeunes par trajectoire d'emploi en pourcentage (%)



Source : Enqu te personnelle

En regardant ce graphique on se rend compte que les trajectoires d'emploi des jeunes de l'APEJ sont vari es. Ceci nous renvoie   la th orie de Chantal Nicole DRANCOURT et Laurence ROULLEAU-BERGER⁴⁵² selon laquelle il existe dans les parcours d'insertion une pluralit  et une diversit  de cheminements juv niles o , on peut mieux distinguer les parcours d'insertion professionnelle en fonction des ressources familiales, scolaires, sociales  conomiques et culturelles des jeunes. En effet cinq (5) trajectoires sont parcourues par nos enqu t s pour acc der   l'emploi. Ces parcours peuvent se comparer et s'adapter   l'analyse de Rose JOSE⁴⁵³, pour qui les parcours se diversifient selon trois (3) types de variables : les caract ristiques individuelles (sexe,  ge, nationalit , origine sociale, statut professionnel des parents,  v nements majeurs v cus, mod les familiaux et projets parentaux, appartenance   des r seaux,  v nements matrimoniaux attitudes et strat gies d'insertion), les caract ristiques de la formation suivie (sp cialit , dipl me, parcours, orientation) et les facteurs structurels (politique des firmes, contexte socio- conomique local, r seaux d'acc s   l'emploi, r le des interm diaires d'insertion). En effet, toutes ces r alit s entrent en jeu dans le parcours d'insertion des jeunes au Mali, tant au niveau de la fonction publique qu'au niveau du secteur priv . C'est pourquoi, nous avons tenu   retracer les diff rentes trajectoires des jeunes ayant b n fici  de l'appui de l'APEJ, afin de mieux rendre compte de ces aspects li s aux questions d'emploi au Mali.

⁴⁵² Chantal Nicole DRANCOURT, Laurence Roulleau BERGER, op.cit, p. 56.

⁴⁵³ Rose JOSE, op. cit, pp. 199-208.

1. Le stage-chômage

Le stage-chômage avec 180 soit un taux de 45% de réponses de nos enquêtés est la forme de trajectoire majoritaire rendue visible par notre étude. En effet, l'APEJ dans sa politique de promotion de l'emploi-jeune, envoie des jeunes en stage de volontariat et en stage de qualification avec pour objectif de renforcer leur employabilité, cela pour une durée d'un an s'agissant du stage de volontariat comme pour le stage de qualification professionnelle. En vue d'assurer une promotion active et régulière de l'emploi sur le marché du travail, le Gouvernement de la République du Mali d'une part et de l'autre les partenaires du secteur privé signataires, représentés par la FNEM, la FNAM, la CCIM, l'APCAM et l'APCM, ci-dessous dénommés Organisations d'employeurs ont décidé l'adoption et l'application du présent protocole ci-après intitulé «*Protocole d'Accord de Partenariat État/Secteur privé pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes*». ⁴⁵⁴ Ces jeunes sont déployés sur toute l'étendue du territoire national, pour partie dans les services publics, parapublics, et pour partie dans les services privés des ONG.

Ceci nous amène à nous poser cette question : pourquoi la trajectoire « stage-chômage » ?

En effet, les jeunes stagiaires de l'APEJ sont enregistrés dans les statistiques d'emploi créées par le MEFP qui assure la tutelle de l'APEJ jusque dans la nomination des agents de l'APEJ. Ces stages sont considérés comme un emploi, dans la définition de l'emploi du BIT, ce qui signifie qu'une personne ayant travaillé au moins une heure par jour moyennant une rémunération, peut être considérée comme un employé. Voilà ce qui explique l'importance de cette trajectoire dans notre recherche de trajectoire d'insertion.

Comment s'explique cette situation d'emploi temporaire ?

L'accroissement naturel de la population influe sur la chance d'obtenir un emploi après un stage au regard du nombre de postes disponibles comparativement aux besoins.

Comme la plupart des pays en voie de développement, le Mali se situe en pleine transition démographique et certaines statistiques estiment l'indice de fécondité à « 6,3 » ⁴⁵⁵. La transition démographique est caractérisée par une mortalité en baisse et une fécondité encore élevée. Cela

⁴⁵⁴ http://www.youthpolicy.org/national/Mali_2003_Youth_Employment_Programme.pdf

⁴⁵⁵ Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (2016), in, « Ministère des finances et de l'économie du Mali », *Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018)*, p21.

n'est pas sans conséquences sur le volume de l'offre de travail susceptible de sortir les jeunes stagiaires du chômage.

L'allongement de la durée de la vie, surtout de la vie active, est un phénomène influant indirectement sur la probabilité d'emploi des jeunes au terme de leur stage, puisque de fait les actifs sortent de moins en moins vite de la vie active. Ce phénomène implique qu'ils contribuent mécaniquement à accentuer le manque d'emploi pour les jeunes stagiaires. Même si le cas du Mali est très éloigné de celui des pays développés, la réalité du poids important des personnes âgées encore dans la vie active, ne saurait être occulté du fait notamment de l'amorce de la baisse de la mortalité.

Par ailleurs, les flux migratoires constituent la seconde variable démographique à prendre en compte dans l'analyse des déterminants du stage chômage des jeunes. Le Mali, étant en effet un pays où existe une tradition séculaire de migration depuis les tous premiers empires connus, on ne saurait faire l'impasse sur la prise en compte de ces mouvements de population, tant au niveau interne qu'externe. Beaucoup de jeunes de l'intérieur migrent vers les centres urbains avec peu de qualification. Ils constituent une autre base de données pour laquelle il faudrait façonner un profil professionnel à insérer dans la production.

Aussi, les facteurs institutionnels, c'est à dire l'ensemble des normes, des règles et des moyens de la société, représentent des écueils pour la majorité des jeunes en situations de stage. Ces règles sont soit imposées, soit intériorisées par la société, à travers notamment la tradition. Ces déterminants font que très souvent, ceux qui sont sensés bénéficier des avantages d'emplois stables et durables n'en profitent pas, soit par manque de relations ou tout simplement du fait qu'ils ne sont pas dans le réseau. Il s'agit ici de l'ensemble des formes de codification des rapports sociaux fondamentaux susceptibles de permettre aux jeunes de profiter d'un stage. Il s'agira donc ici d'aborder successivement les différentes relations et possibilités au sein des institutions du marché de l'emploi et de mesurer l'influence des réseaux et aux autres institutions sociétales.

Ces institutions du marché de l'emploi concernent l'ensemble des politiques publiques et infrastructures susceptibles d'influer sur la chance de décrocher un emploi. Elles profitent très souvent à une minorité.

Les politiques publiques transversales sont des instruments pluridisciplinaires qui visent à réduire le chômage des jeunes. Elles sont l'ensemble des interventions de la puissance publique en vue de renforcer l'employabilité des jeunes à travers des stages. Sous ce vocable, on retrouvera les mesures publiques (programmes de formation professionnelle, administrations et services publics de l'emploi, mesures d'aide à l'embauche (pour les jeunes notamment), mesures en faveur des personnes en situation de handicap).

Parmi les facteurs les plus profonds l'inadéquation du système éducatif est à mentionner.. Celui-ci renforce le chômage des jeunes quand bien même ces derniers auront effectué un stage.

L'offre de formation et le curriculum vitae jouent un rôle capital dans la mesure où ils permettent de modifier et renforcer le répertoire de compétences de la population active. De même que la formation permet d'adapter l'offre à la demande, l'éducation et la formation permettent d'améliorer le niveau des connaissances et donc la productivité au sein de l'économie locale et nationale. Le système éducatif joue à ce niveau un rôle majeur.

Un jeune stagiaire moins qualifié ou de qualification inadéquate risque plus d'avoir une probabilité forte de se retrouver en chômage après une période de stage qu'un jeune qualifié. Ainsi, en l'absence d'une intervention publique adaptée, le taux de jeunes chômeurs risque de croître davantage de façon exponentielle. C'est pourquoi, il est indispensable, sans prétendre métamorphoser en Etat de providence, que le pays prenne des mesures appropriées pour protéger les jeunes des vicissitudes du chômage et du piège des idéologies religieuses radicales et violentes. Le sous-investissement en capital humain, est préjudiciable à une croissance économique soutenue. Les jeunes se retrouvent ainsi pris dans une trappe de chômage. Le problème qui se pose au Mali concerne non seulement le niveau de formation des stagiaires, mais également celui de la nécessaire adéquation des formations aux besoins de l'économie et de la mise en place d'initiatives fortes pour réduire le chômage des jeunes qui sont déjà en situation de stage.

Le développement de l'enseignement technique et professionnel, qui était censé fournir les secteurs industriel, artisanal et de BTP en ressources humaines qualifiées et efficaces et ainsi pallier en partie à cette problématique de chômage ne semble pas avoir donné les résultats escomptés au regard du taux des stagiaires en chômage.

De manière générale, les partenaires sociaux (syndicats) jouent un rôle important sur l'emploi des jeunes A ce niveau, avant 2012 le Mali était caractérisé par un climat social apaisé. Le dialogue social semblait être présent entre l'État et les représentants des travailleurs notamment, ce qui a donné lieu à de nombreux acquis pour les travailleurs du secteur formel et surtout des opportunités d'emploi pour les jeunes. Mais, depuis l'éclatement de la crise multidimensionnelle de 2012, on note plutôt une relative inefficacité du dialogue entre les différentes centrales syndicales, l'Etat et le patronat. Les négociations collectives et le règlement des différends semblent beaucoup plus difficiles à cause principalement des difficultés financières d'une part et de la crise de confiance d'autre part. Les institutions syndicales n'arrivent pas à être de véritables forces de proposition, principalement pour ce qui est de réduire le chômage en milieu jeune. Elles se contentent plutôt des revendications d'amélioration des conditions de vie de ceux qui sont déjà en activité.

Enfin, l'environnement macro-économique fait partie des facteurs qui accentuent la vulnérabilité professionnelle des jeunes en situation de stage. Il se focalise sur l'effet de la macro-conjoncture. La théorie communément admise est que la croissance rime avec le plein emploi. Ici, nous constatons, dans une optique de demande, que l'économie malienne n'arrive pas, en dépit des bons chiffres de croissance enregistrés ces dernières années et malgré la crise sociopolitique et sécuritaire, à créer suffisamment d'emplois pour absorber les flux entrants de stagiaires. Le plus crucial émane des plans d'ajustement structurel qui ont davantage aggravé la situation. La mise en œuvre des programmes de restructuration du secteur public a, de par les compressions auxquelles elle a abouti et du fait qu'elle a réduit les opportunités d'embauche, obligé les jeunes après les stages à retourner dans leur majorité au chômage, les plus audacieux d'entre eux se dirigeant vers le secteur informel.

A. K, 34 ans, sexe masculin, juriste de formation, nous dit cela : « *La pratique du stage en soi n'est pas mal à mon avis, parce que faire beaucoup de stages en plusieurs services permettraient à nous jeunes de se faire une idée sur le fonctionnement de ces structures et de savoir mieux s'orienter, surtout se positionner entre la fonction publique et le privé. Moi après mon stage de l'APEJ, j'étais bénévole dans un cabinet de notaire pendant 5 ans, j'étais l'homme à tout faire mais mon chef ne m'a jamais proposé un contrat. Je me rends compte que l'employabilité du secteur privé reste à l'appréciation du chef, sans aucune pression de l'Etat. Sinon l'argent pour nous proposer des contrats n'est pas un problème. C'est pourquoi moi je préfère la fonction publique, j'attends d'ailleurs les résultats du concours passé. Sinon je me considère au chômage jusqu'à preuve de contraire* ». Ce discours nous renvoie à la théorie d'Olivier GALLAND⁴⁵⁶, quand il dit que : « *Les jeunes eux-mêmes ont besoin aujourd'hui d'expérimenter plusieurs types d'emploi afin de parvenir à une bonne adéquation entre leurs aspirations et leur statut* ». Nous sommes d'accord avec Olivier GALLAND sur ce sujet dans la mesure où les jeunes au niveau du secondaire (pour ceux qui sont en classe de terminale avant leur entrée à l'université) et au niveau fondamental (pour ceux qui sont DEF et qui doivent entrer dans les écoles professionnelles) sont laissés pour compte, sans orientation pédagogique par rapport aux différentes filières de l'université comme à celles des écoles professionnelles. En effet, l'époque est révolue où le Ministère de l'Education envoyait des missions sur toute l'étendue du territoire national pour expliquer aux futurs étudiants les offres de formation à l'université, dans les grandes écoles et dans les écoles techniques et professionnelles, cela dans le but de mieux les orienter et afin de leur permettre de faire les bons choix parmi les diverses

⁴⁵⁶ Olivier GALLAND, op. cit, pp. 151-152.

options de l'université. Cet exercice a permis à bon nombre de cadres aujourd'hui en fonction de faire un choix judicieux par rapport à leur ambition.

Aujourd'hui, sans ce travail préalable, les jeunes sont perdus dans un nouveau système instauré en 2012, le système LMD, composé de six (6) universités au lieu d'une, de trois (3) grandes écoles et de quelques instituts supérieurs. Les jeunes ont pourtant besoin d'être orientés, à défaut, à leur sortie ils vont tourner en rond sans savoir vers où s'orienter, ce qui laissera planer le chômage sur leur tête.

Le chômage revêt des proportions élevées pour les jeunes scolarisés et ceci crée chez ces jeunes un sentiment d'abandon de la part de l'Etat. L'une des difficultés des jeunes diplômés est de se reconvertir vers le secteur informel. Ceci est conforté par les propos de Mamadou Ndong DIME⁴⁵⁷, pour qui le secteur informel n'est pas toujours une bonne solution au manque d'offre d'emploi pour les jeunes dans les créneaux classiques de la fonction publique, dans les organisations non gouvernementales et dans les entreprises du secteur moderne. Selon lui, les jeunes sortis du système scolaire vivent avec amertume la situation d'instabilité, de recherche infructueuse d'emploi et de « galère » qui est leur lot quotidien. Ce qui dans son entendement a encouragé chez beaucoup de jeunes des sentiments d'abandons et les déperditions scolaires, qui sont devenus plus nombreux et ont gagné en visibilité à la faveur du manque d'attrait de plus en plus important suscité par l'institution scolaire.

Le témoignage de M. D, 33 ans, sexe masculin, une maîtrise en géographie de l'environnement, est évocateur à ce sujet : *« J'ai cherché du travail par tous les moyens sans succès, après six (6) ans de chômage, j'ai pu trouver une entrée dans l'APEJ, on m'a envoyé en stage à la Direction Nationale des Eaux et Forêt, où je me plaisais bien, c'était mon domaine de travail car j'ai une maîtrise en environnement. Après l'année de stage (c'est-à-dire 1an), mon encadreur m'a gardé pendant trois (3) ans, mais quand ils ont nommé un nouveau directeur, ce dernier a demandé aux anciens de partir car un nouveau contingent était arrivé et le service était rempli. C'est comme ça que je me suis retrouvé à la maison encore une fois de plus, sans espoir. C'est vraiment dur d'étudier et rester à la maison comme ça. Même mes frères qui ont abandonné l'école vivent mieux que moi, il n'est pas question pour moi d'aller vendre avec eux dans la rue, avec ma maîtrise en poche. Le commerce, c'est pour ceux qui ne sont pas allés à l'école, c'est*

⁴⁵⁷ Mamadou Ndong DIME, « Galérer, bricoler, partager, contester et rêver : figures de la précarité juvénile à Dakar », » in ASSOGBA Yao (dir). *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, p. 127.

vraiment une perte de temps mon avis et aujourd'hui ils se moquent tous de moi, ça donne le dégoût de l'école ».

I. S, 28 ans, brevet de technicien en comptabilité, sexe masculin, abonde dans le même sens : *« L'APEJ nous a donné une bonne opportunité d'être en contact avec les réalités sur le terrain c'est-à-dire le marché de l'emploi, j'ai eu la chance d'être envoyé à l'APCAM, où il y avait beaucoup d'activité. J'étais mis aux ordres de l'agent comptable, qui m'utilisait vraiment. J'ai beaucoup appris, mais malheureusement quand le stage est arrivé à terme, je ne savais plus quoi faire, du coup je me suis retrouvé à la case de départ, mais avec cette petite expérience avec les producteurs, j'ai compris qu'on peut s'orienter vers la terre qui peut être un facteur de création d'emploi, même si cela ne correspond pas mon profil, je vais apprendre dans le tas ».*

Par contre le parcours de D. D, 37 ans, sexe masculin, avec une maîtrise en sociologie est tout autre, même si par la suite, il se retrouve dans la trajectoire stage-chômage : *« Quand j'ai déposé mon dossier à l'APEJ, je visais le monde des ONG, pour me situer dans mon domaine, c'est-à-dire le social, l'humanitaire. On m'a mis à la disposition d'une ONG qui travaille dans le domaine de l'éducation. La fin du stage a coïncidé avec le début d'un programme d'alphabétisation, on m'a recruté comme animateur pendant deux (2) ans. Malheureusement quand ce programme a été fini, le deuxième volet n'a pas eu de bailleurs de fonds et avec la crise de 2012, nos partenaires sont partis et depuis lors je suis à la maison à la recherche d'un emploi ».*

L. M, 27 ans, détentrice d'une licence en GRH : *« Avec mon stage dans une banque de la place, dont je vais taire le nom, j'ai pris conscience que les diplômes obtenus dans les écoles maliennes comptent très peu dans le recrutement au niveau des banques. Quand mon chef m'a demandé lors d'un dépouillement pour le recrutement de quelques agents, de classer les dossiers en fonction des pays de formation, c'est-à-dire d'abord en fonction de ceux qui ont étudié en Europe, puis au Maroc, en Tunisie, il n'a même pas parlé de l'Algérie. J'ai compris que la cause était perdue pour nous, fils de pauvres paysans maliens qui avons du mal à finir nos études ici, à fortiori à sortir pour étudier à l'extérieur du pays. Ce qui montre que la qualité de l'enseignement au Mali, avec des grèves sans cesse tantôt des étudiants, tantôt des professeurs, se dégrade de plus en plus, cela aux regards impuissants des politiques, des autorités scolaires et universitaires. Qu'allons-nous devenir, dans ce pays ? ».* Ce discours nous renvoie à la théorie de Cohn-Bendit⁴⁵⁸, selon laquelle, *« (...) en Afrique subsaharienne, le contexte d'affaiblissement des systèmes éducatifs et l'absence de qualité éducationnelle a produit un comportement*

⁴⁵⁸ Cohn-Bendit, 2001, cité par Jean-Paul MUTOMBO, op.cit, p. 40.

prévisible chez les opérateurs économiques : la méfiance du marché du travail vis-à-vis du système d'éducation formelle ». Cette théorie est appuyée par celle d'Abdoul Karim⁴⁵⁹ selon laquelle les déficits dont souffre aujourd'hui l'Afrique se résument essentiellement par le faible taux d'alphabétisation et de formation (l'inadéquation entre la formation et le marché de l'emploi). En réalité l'accès à l'éducation en certains endroits au Mali reste un luxe, la couverture du pays en infrastructures scolaires est insuffisante, en dépit des efforts fournis par l'Etat. A titre d'exemple, en 2009 le pays ne disposait que de 275 lycées sur toute l'étendue du territoire national, dont seulement 46 lycées appartenant à l'Etat. Ces lycées privés se chargent de former les enfants, pour gagner de l'argent, faire du profit, cela au détriment de la qualité de la formation à dispenser. Il n'est donc pas surprenant que le niveau de la formation et la qualité des étudiants formés soient décriés par tous, à commencer par les enseignants eux-mêmes, par les parents d'élèves et surtout par les employeurs. Malheureusement rien n'est fait pour résoudre cette situation, le pire étant que ceux qui ont les moyens envoient leurs enfants étudier à l'extérieur sous le regard impuissant des enfants des pauvres, ce qui pousse certains d'entre eux à quitter l'école. D'autres jettent leur dévolu sur le secteur informel, les plus audacieux d'entre eux migrent vers d'autres cieux en l'occurrence vers l'Europe, par des voies inappropriées. Ce qui est appuyé par Abdoulaye NIANG⁴⁶⁰ : « *l'emploi dans le secteur formel est rare ou introuvable et le secteur informel ne peut procurer, le plus souvent, que des revenus faibles et irréguliers. Les jeunes jettent alors leur dévolu sur l'emploi outre-atlantique, lequel peut procurer des salaires nettement supérieurs* ».

Enfin, l'un des problèmes qui touchent sérieusement ces jeunes de l'APEJ et qui handicape leur accès à l'emploi, c'est le problème crucial de l'expérience professionnelle.

S. T, 32 ans, une licence en science de gestion : « *On peut le dire comme ça que nous, les jeunes nous sommes mis en écart après avoir terminé avec les études, soit disant que nous n'avons pas d'expérience. Or personne ne naît avec l'expérience, ça s'apprend. C'est un véritable problème et une pure réalité dans les administrations maliennes que nous jeunes, nous subissons, impuissants. La gérontocratie règne au point que lorsque l'on place, ou nomme un jeune à la tête d'un département ou d'une administration, on a tendance à lui dire : « Vous venez de naître, vous ne pouvez rien nous dicter ». Ces propos sont vexants à l'endroit des jeunes, et limitent nos interventions au niveau des décisions devant ces gérontocrates* ». Cette problématique est confirmée par Bernard CHARLOT

⁴⁵⁹ Abdoul Kassim « Renforcer le leadership des jeunes » in ASSOGBA, Yao. Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, p.163.

⁴⁶⁰ Abdoulaye NIANG, op.cit, p. 12.

et Dominique GLASMAN⁴⁶¹ qui admettent que : « *le jeune ne peut espérer trouver un travail présentant une certaine stabilité que s'il s'est doté d'une expérience professionnelle* ». La question d'expérience professionnelle revient quotidiennement dans les débats sur le marché de l'emploi au Mali. L'accès à un premier emploi est capital pour le jeune diplômé à sa sortie de l'école, c'est son premier contact avec le monde du travail, c'est-à-dire les réalités concrètes, au-delà de tout discours théorique. Pour avoir ce premier contact, la concurrence est rude, car des milliers de jeunes sortent chaque année du système scolaire et universitaire, comme le montre ce discours de S. F, 27 ans, détentrice d'une maîtrise en droit privé : « *C'est pour dire que le chômage des jeunes est une problématique et il est important de songer à leur employabilité. Avant qu'ils ne terminent leur stage,, l'Etat doit tout faire pour mettre une stratégie d'insertion des jeunes dans la vie socio -professionnelle. Cela peut se faire en les accompagnants et en leur donnant des stages de qualification dans les différents services. Si ceux qui sortent chaque année restent sans emploi, ils vont venir grossir le lot de ceux qui sont au chômage depuis des années déjà, et plus le nombre augmente plus les problèmes se complexifient, plus l'Etat aura du mal à y faire face. Nous, c'est-à-dire notre promotion, on était 4700 étudiants, seulement notre classe... imaginez dans les autres classes, autres facultés, et instituts... et sans parler des écoles professionnelles. Dans cette situation il va de soi que le fait même de trouver un stage non énuméré pose un problème, avant même de parler de l'accès à un emploi. Le chômage des jeunes amène des grognes sociales et frustrations dans le pays. Les jeunes doivent être considérés aujourd'hui comme un instrument de réassurance de relève de la destinée d'un pays. C'est pour dire d'éviter de les instrumentaliser par les politiques* ».

C'est aussi l'opinion de George FRIEDMANN⁴⁶² quand il dit que : « *Dans chaque branche d'activité, le chômage tend à frapper d'abord les moins qualifiés, c'est -à-dire ceux qui ont précisément le moins de chances de s'adapter à une situation nouvelle, ceux sur lesquels a le plus de prise le sentiment d'insécurité* ».

Aujourd'hui accéder à l'emploi au Mali, demande une somme d'éléments à mobiliser qui impose aux jeunes de faire un choix entre les profils de formation qui sont demandés sur le marché de l'emploi. Ce qui correspond à la pensée de BLOSSFELD⁴⁶³, lequel montre que dans une société globalisée fondée sur la connaissance, l'éducation et l'expérience professionnelles deviennent les composantes les plus importantes du capital humain. Il admet que les jeunes qui

⁴⁶¹ Bernard Charlot, Dominique Glasman , op. cit, p20.

⁴⁶² George FRIEDMANN, op cit, p

⁴⁶³ BLOSSFELD, cité par Olivier GALLAND, op. cit, pp. 160-161

ont un faible niveau d'éducation et d'expérience professionnelle, seront les plus touchés par les effets de la globalisation : ils auront une probabilité élevée de connaître des situations d'emploi précaires. Par contre selon lui, les formes d'emploi instables constituent une passerelle pour les jeunes ayant ainsi acquis un niveau plus élevé d'éducation vers l'emploi stable.

BLOSSFELD touche du doigt la situation des jeunes maliens à la recherche d'emploi. D'un côté les jeunes sans qualification professionnelle adéquate, en tête de liste les jeunes ruraux qui sont contraint de prendre les boulots qui s'offrent à eux ; de l'autre, les jeunes diplômés en attente d'emplois stables correspondant à leurs aspirations, qui se retrouvent dans des emplois de tout ordre. Pour ces jeunes diplômés, le premier emploi accessible à eux est l'enseignement, qui se voit grossir de personnel qui n'ayant pas bénéficié d'une formation d'enseignant à la base sont dénués de conviction professionnelle. D'autres jeunes jettent leur dévolu dans les corps habillés à savoir : l'armée, la police, la gendarmerie, la garde nationale, la protection civile, les surveillants de prison, entres autres, leur choix manque de conviction car il ne s'agit que d'un palliatif pour échapper au chômage. Ces emplois constituent pour eux une passerelle en attendant un emploi qui corresponde à leur profil de formation ou à leurs aspirations. A titre d'exemple, un jeune détenteur d'une maîtrise en droit peut se retrouver dans l'enseignement du droit dans les écoles professionnelles, en attendant le concours de la magistrature ou celui de l'ENA.

Aussi le tableau ci-dessous montre en partie la situation des demandeurs d'emploi, par sexe et par niveau d'instruction, qui se sont fait enregistrer auprès de l'ANPE.

Tableau 11 : Demandes d'emploi enregistrées selon le niveau d'instruction par sexe

	Homme		femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif		Effectif	%
Niveau d'instruction						
Sans instruction	844	7,2	140	1,2	984	6,1
Alphabétisé	350	3,0	30	0,7	380	2,4
1 ^{er} Cycle fondamental	556	4,7	114	2,6	670	4,1
2 ^{ème} Cycle fondamental	975	8,3	320	7,2	1295	8,0
Secondaire Général (Lycée)	733	6,2	239	5,4	972	6,0
Secondaire T.et Profes.	2816	24,0	1388	31,4	4204	26,0
Supérieur1 (niveau DEUG/DUT/Licence)	1815	15,5	947	21,4	2762	17,1
Supérieur 2 (niveau maîtrise et plus)	3622	31,1	1240	28,1	4892	30,3
Qualification						
Cadres supérieurs	3936	33,5	1411	31,9	5347	33,1
Cadres moyens et agents de maîtrise	3462	29,5	1802	40,8	5264	32,6
Ouvriers	1204	10,3	308	7,0	1512	9,4
Employés	1308	11,9	479	10,8	1877	11,6
Manœuvres et assimilés	1741	14,8	418	9,5	2159	13,4
Total	11741	100	4418	100	16159	100

Source : ANPE (2014)

La lecture de ce tableau montre que le chômage touche tous les niveaux, toutes les catégories de diplômés. Mais ces chiffres sont encore loin de représenter la réalité du chômage au Mali. Cela s'explique par le fait que les jeunes se réfèrent rarement aux services des structures de l'Etat dédiées à cet effet. D'autre part, le tableau révèle un engouement plus élevé de recherche d'emploi chez les hommes que chez les femmes, nous avons expliqué cette différence en amont dans l'identification de nos enquêtés.

L'analyse des différents discours montre qu'il existe un engouement chez les jeunes maliens à chercher un emploi, mais cela n'est pas suffisant pour accéder à un emploi.

Pour être considéré comme chômeur au sens du BIT, une définition adoptée par l'Etat malien, il faut être enregistré à l'ANPE, et être à la recherche active d'emploi. Au Mali, bon nombre de

jeunes diplômés restent à la maison, ignorés par les intermédiaires de l'emploi, les agences spécialisées de l'Etat, se réclamant chômeurs. Cette pratique fausse beaucoup les statistiques sur le chômage au Mali.

Enfin le stage-chômage, s'il représente l'une des trajectoires d'insertion socio-économique des jeunes de l'APEJ, il faut reconnaître que cette trajectoire reste aussi une réalité pour beaucoup de jeunes maliens dans leur quête pour un emploi. De nos jours, trouver même un stage non rémunéré devient de plus en plus difficile, donc s'il faut parler d'acquisition d'une première expérience de travail, les initiatives de l'APEJ sont donc à saluer dans ce sens à travers cette possibilité de stage donnée aux jeunes.

2. Le stage-emploi

Au cours de nos enquêtes, nous avons identifié une deuxième trajectoire par laquelle, sont passés les jeunes de l'APEJ, à savoir : le stage-emploi pour 88 soit un taux de 22% des jeunes enquêtés.

Cette trajectoire correspond aux enquêtés qui ont bénéficié du programme de stage de l'APEJ, à la suite duquel ils ont eu un emploi, ce qui conforte l'APEJ dans sa politique de renforcement des capacités des jeunes dans le but d'améliorer leur employabilité. En effet, l'APEJ a dans ses attributions le programme de stage volontaire, dans lequel elle envoie chaque année au moins deux mille (2000) jeunes dans les structures publiques, parapubliques et les structures privées (entreprises, ONG, organismes etc.) pour un stage pratique d'un an. L'objectif premier de ce stage est de donner une première expérience pratique aux jeunes au sortir de l'école.

Les jeunes qui sont passés par cette trajectoire d'insertion ont su mettre à profit la maîtrise de ce que Michel CROZIER a appelé dans son livre co-écrit avec E. FRIEDBERG : « les zones d'incertitude dans leur problématique de recherche d'emploi ». En effet, en considérant l'APEJ comme une organisation qui travaille pour la promotion de l'emploi jeune, avec plus 2000 jeunes (voire 5000 jeunes ces trois dernières années) qui sont recrutés chaque année il est important que chacun développe une stratégie visant à son insertion. Pour cela, certains jeunes par leurs stratégies dans le jeu des acteurs, arrivent à trouver leur compte par leur maîtrise des zones d'incertitude, par un choix stratégique des structures d'accueil. En effet, ce choix est important dans l'employabilité des jeunes. C'est ce que nous montre le discours de S. D, 32 ans, une maîtrise en science de l'éducation : « *Quand je postulais au stage de volontariat de l'APEJ, j'avais déjà compris une chose, c'était d'éviter coûte que coûte les services publiques de l'Etat. Cela pour deux raisons : la première, on n'apprend pas grande chose surtout quand tu tombes*

sur un service où il n'y a pas d'activités ; la deuxième raison c'est qu'on a aucune chance d'être recruté à la fin du stage. C'est pourquoi j'ai choisi le monde des ONG, qui en général si tu as la chance de tomber sur une qui a un programme en cours, tu trouves ton compte. Donc, on m'a envoyé dans une ONG qui intervient dans le domaine de l'éducation, je ne pouvais pas tomber mieux avec une maîtrise en sciences de l'éducation, j'ai eu mon premier contrat à la fin du stage pour trois ans et j'espère que ça va continuer si Dieu le veut bien ». Aussi L B, 27 ans, muni d'un brevet de technicien en comptabilité s'exprime dans le même sens : « J'ai déposé mon dossier 3 fois à l'APEJ avec mon grand frère, c'est lui qui a été pris, on l'a envoyé auprès d'un tribunal où on s'occupait à peine de lui. A la fin du stage, il s'est retrouvé à la maison sans rien, il n'a rien appris à la fin. Quand je déposais mon dossier pour la 4^{ème} fois, il m'a conseillé de choisir le secteur privé. C'est à partir de là que j'ai compris que ce détail était important. J'ai choisi le secteur des micros finances, en particuliers une qui avait ouvert ses portes il n'y avait longtemps. Après un an de stage de l'APEJ, on a proposé un contrat avec une période d'essai de 3 mois et dès lors j'ai pris avec un CDI. Si j'avais choisi le secteur public à coup sûr j'allais finir comme mon grand-frère ». Donc, la maîtrise de ces réalités du terrain de l'organisation (APEJ) a donné un pouvoir à ces jeunes qui ont choisi ce secteur privé dans leur jeu des acteurs, ce qui s'est soldé par l'acquisition d'un emploi, qui était le but ultime recherché. Ces deux discours nous renvoient à la théorie de l'approche économiste (micro et macro) de l'insertion de Chantal NICOLE-DRANCOURT et Laurence ROULLEAU-BERGER : « le chômage juvénile ne provient pas d'une insuffisance des offres d'emploi mais de difficultés d'ajustement et d'information entre offre de travail et demande de main d'œuvre »⁴⁶⁴. Il est vrai que le besoin d'emploi de façon générale dépasse l'offre dans les pays en voie de développement, mais l'un des problèmes fondamentaux en matière d'emploi est le problème d'information et d'orientation sur les secteurs porteurs, ce qui crée un sureffectif d'une part et le manque d'autre part. Les structures publiques d'emploi doivent travailler dans ce sens, aller vers les populations pour aider et orienter la jeunesse vers les secteurs porteurs pour la création du plein emploi.

Au cours de nos enquêtes nous avons aussi remarqué que certains de nos enquêtés ont su mettre à profit leur maîtrise des zones d'incertitude en jetant leur dévolu sur le secteur parapublic. Ce sont des structures de l'Etat qui ont une certaine autonomie de gestion, ce qui leur donne le pouvoir de recruter le personnel non fonctionnaire payé sur leur budget propre.

Les propos de A H, 25 ans, sexe féminin, CAP en secrétariat, abondent dans ce sens : « Comme pour postuler au stage on nous donnait l'opportunité de faire trois choix, moi je voulais vraiment

⁴⁶⁴ Analyse du chômage vue par l'économie classique, Chantal, op. cit, p.56.

me retrouver au niveau de cette structure parapublique dont je ne vais dire le nom. Donc je l'ai choisi deux fois pour mettre toutes les chances de mon côté. Quand je suis arrivée là-bas à la fin de mon stage, je suis restée en stage bénévole pendant deux ans. C'est à la fin de ma deuxième année que j'ai eu un contrat avec l'appui de mon chef pour remplacer la secrétaire qui avait épuisé son temps de disponibilité comme elle est fonctionnaire, voilà comment j'ai décroché mon emploi, avec en premier l'appui de l'APEJ ».

Ces discours montrent donc que ce n'est pas toujours suffisant de détenir un diplôme pour obtenir un emploi, mais qu'il faut le plus souvent mettre en jeu d'autres stratégies. Ce qui revient à l'analyse de GRANOVETTER (1982)⁴⁶⁵, qui admet que la réussite dans la recherche d'emploi est positivement corrélée à l'importance des liens faibles (les relations courtes, les contacts professionnels) et non à celle des liens forts (les liens familiaux et amicaux), la diversité de l'information, au prix même de sa superficialité, étant meilleure garante de succès que la densité d'informations collectées dans un champ réduit. Il faut être bien outillé pour faire face aux réalités du marché de l'emploi, cela passe par une recherche active d'information aux prêts des médias, des intermédiaires de l'emploi, des structures publiques d'emploi. Il faut mettre en place un système d'éveil qui permettra d'être informé en temps réel face aux offres d'emploi.

3. Le concours-examen

La troisième trajectoire d'insertion que nous avons identifiée au cours de nos enquêtes est celle du "Concours/Examen", avec 40 jeunes enquêtés soit un taux de 10%. En effet, dans cette trajectoire, il s'agit des jeunes qui ont bénéficié de l'appui de l'APEJ à travers le programme de renforcement des capacités pour renforcer leur employabilité. Ce sont donc des jeunes qui ont eu pour la plus part le concours d'entrée aux fonctions publiques de l'Etat ou des collectivités, mais aussi d'autres qui se retrouvent dans les secteurs privé et parapublic.

A ce niveau il est important de retracer l'historique du concours d'entrée à la fonction publique au Mali. En effet, le Mali dès les premières heures d'indépendance, avait compris qu'il fallait recruter du personnel pour occuper les postes administratifs et productifs pour assurer la main d'œuvre auprès des entreprises d'Etat. Pour ce faire, le besoin était tellement grand qu'il suffisait d'avoir un niveau élémentaire ou avoir une qualification pour faire partie du lot. Ce système a continué jusqu'au début des années 80, à cette époque tous les jeunes diplômés ou qualifiés obtenaient un emploi dans le secteur public ou privé.

⁴⁶⁵ GRANOVETTER (1982), cité par Rose JOSE, op. cit, pp. 199

Mais les crises économiques et financières et les réformes structurelles des années 1980 ont fait de l'emploi une denrée rare et sélective.

A partir de 1983, nous allons voir le premier concours pour l'intégration de la fonction publique. Ces concours où le centre unique était Bamako ne couvrait pas tous les secteurs de développement, le plus grand nombre de recrues étaient de l'éducation, la santé, l'agro-pastorale, la télécommunication et l'administration générale. Les secteurs industriel et de la recherche étaient sollicités mais dans une moindre mesure du fait de la privatisation des sociétés et entreprises d'Etat.

Aussitôt après admission, les nouveaux fonctionnaires étaient mis à la disposition du ministère chargé de la défense pour accomplir une formation militaire et civique. Après 6 mois de formation, commune de Base (FCB) dans les 4 centres (Ségou, Koulikoro, Kati, et Bamako), les éléments étaient reversés à la production pour 18 mois. Ils étaient utilisés dans les institutions civiles ou militaires. D'autres groupes étaient envoyés dans l'investissement humain comme la construction d'édifices publics ou la récolte de la canne à sucre dans la zone office du Niger.

Après cette phase, les éléments étaient mis à la disposition de leurs ministères respectifs avec une bonification de 2 échelons. L'étape Service National des Jeunes crée et consolide les rapports sociaux qui sont par la suite déterminants dans la gestion de la chose commune.

Au niveau des ONG nationales ou locales, le recrutement se fait par appel d'offre. Même si les compétences et l'expérience sont mise en avant, les affinités sociales et / ou politiques prévalent dans les coulisses du moins dans certains cas.

En ce qui concerne les Organismes Internationaux, les tests semblent plus stricts dans le respect des critères de recrutement. A côté de ces institutions citées ci-dessus, l'armée apparaît comme l'un des plus grands employeurs. Ici les tests sont médicaux et physiques, même si à un niveau plus élevé on y ajoute des épreuves intellectuelles et techniques.

Aujourd'hui, le concours de la fonction publique n'est plus le seul moyen pour accéder à un emploi public. En effet, l'avènement de la décentralisation a conduit à la naissance de la fonction publique des collectivités. L'entrée passe par un concours pour devenir fonctionnaire des collectivités territoriales, mais aussi par l'acquisition de contrat au niveau régional et local. Ces fonctionnaires des collectivités sont recrutés dans les trois domaines suivants : l'administration générale, l'éducation, et la santé.

C'est donc vers les années 83 que l'accès à l'emploi a commencé à se poser peu à peu comme au problème au Mali.

Dans l'analyse de nos trajectoires d'insertion socio-économique, celle du « Concours-Examen » est l'une des voies les plus autorisées d'accès à l'emploi, surtout pour le cas des fonctions publiques (Etat et collectivités), car c'est une loi qui régit ces concours, ce qui donne aux concourants une plus grande légitimité et une protection vis-à-vis de la législation en matière du droit de travail.

Si le passage par l'APEJ n'a pas abouti directement à un emploi pour cette catégorie des jeunes qui sont passés par cette trajectoire, il a été cependant pour eux un véritable outil de renforcement de leur employabilité. C'est ce que nous confie Z. I 29 ans, sexe masculin, une maîtrise en droit public : *« Le stage de l'APEJ m'a envoyé au ministère de l'administration territoriale. Dès mon arrivée mon responsable m'a adressé un tableau de bord indiquant l'ensemble des tâches que je devais faire. Au début je ne comprenais pas son attitude envers moi, mais au fur et à mesure que le temps passait j'ai compris qu'il était un administrateur rompu à la tâche. Au cours de mon stage j'ai vraiment compris le fonctionnement de l'administration générale de l'Etat, ce qui correspondait d'ailleurs à mon profil car j'ai une maîtrise en droit public. Il me donnait parfois des dossiers à traiter dans le cadre de mon apprentissage, et en fin de compte j'y ai pris goût. Cela a été d'un appui considérable à mon formation de cadre, car 4 mois après la fin du stage j'ai déposé mon dossier au concours de l'ENA, que j'ai eu avec succès. Donc sans mon passage par l'APEJ et la chance de tomber sur un encadreur sérieux et travailleur, je n'allais pas être fonctionnaire aujourd'hui ».*

De même F. B 26 ans, sexe masculin, un DUT en finance comptabilité : *« Je n'avais pas compris le sens du programme de stage de l'APEJ comme ça, j'ai seulement fait comme tout le monde, je ne faisais rien. Mais j'ai eu la chance d'être envoyé à la direction générale du trésor. C'est là où j'ai compris qu'il était important ce stage pratique ! Etre en contact avec les réalités du monde du travail a été une expérience riche pour moi. Je suis resté un an après la fin de mon stage avec la complicité de mon chef de division. Au cours du stage j'ai vraiment appris les éléments fondamentaux de la comptabilité. C'est avec ces connaissances pratiques que j'ai été admis au concours de la fonction publique, car l'épreuve technique du concours portait sur mes tâches quotidiennes ».*

C'est le même parcours auprès de nos enquêtés qui sont passés par la fonction publique des collectivités. C'est ce qui ressort du discours de M. O, 31 ans, sage-femme : *« Oui je peux dire qu'il existe bien un lien entre mon passage au stage de l'APEJ et mon admission à la fonction*

publique des collectivités. J'ai eu la chance d'être retenue pour le programme de stage de l'APEJ, on m'a envoyée au Centre de Santé de référence de Sogoniko, j'ai compris beaucoup de choses sur le rôle de la sage-femme. C'est avec ça que j'ai candidaté au concours de la fonction publique des collectivités ». De même D. D 33 ans, sexe masculin, maîtrise en microbiologie, a eu un parcours similaire : « Notre profil est moins demandé pendant les concours de la fonction publique, c'est donc avec les conseils d'un cousin que j'ai cherché le stage de l'APEJ à la suite duquel je me suis retrouvé à l'Institut National de Recherche en Santé Publique. Ce stage dans leur laboratoire de recherche a été une aubaine pour moi, j'avais fait trois fois le concours de la fonction publique. Mais grâce à ce stage j'ai compris que j'avais beaucoup à apprendre, et finalement c'est la fonction publique des collectivités qui a marché pour moi par la grâce de Dieu ».

Il existe une autre forme d'intégration à la fonction publique de l'Etat ou des collectivités à titre exceptionnel, il s'agit de celle des détenteurs du diplôme de doctorat (excepté le doctorat de l'école de médecine qui reste un doctorat d'exercice) qui sont recrutés sur titre en fonction des besoins demandés, après étude de dossier. C'est ce que nous dit I G 38 ans, docteur en droit : « Quand j'ai eu mon DEA en droit comparé de l'environnement, j'étais toujours en chômage j'ai déposé mon dossier auprès de l'APEJ comme ça ne me coûtait rien de le faire. Après les résultats, j'ai été retenu et envoyé à la direction nationale des eaux et forêt, après l'année de stage je suis resté quand même pendant trois ans de plus pour avoir un accès illimité à la connexion comme j'avais commencé une thèse en ligne. C'est après ma soutenance que j'ai levé le voile qui a coïncidé avec le lancement du recrutement des enseignants-chercheurs organisé par le ministère de l'Enseignement Supérieur. J'ai été retenu par étude de dossier sans faire de test, on attend l'arrêté pour prendre service ».

Ce discours nous renvoie à la théorie de Vincenzo CICCHELLI⁴⁶⁶, quand il dit que : « la trajectoire d'insertion varie fortement selon le niveau de formation, les jeunes qui accèdent plus facilement au monde du travail et à de meilleures conditions d'emploi sont les plus diplômés ». C'est vraiment une réalité au Mali, quoi qu'on dise le niveau et la nature du diplôme donne une certaine chance aux jeunes d'accéder plus rapidement à un emploi. Dans une publication d'offre d'emploi, plus le niveau du diplôme est élevé, plus les candidats sont nombreux pour postuler à ce niveau. Il n'est pas donné à tout le monde de faire des études post universitaires au Mali, par faute d'infrastructures adéquates à cet effet, et rares sont ceux qui ont les moyens nécessaires de

⁴⁶⁶ Vincenzo CICCHELLI, L'autonomie des jeunes. Questions politiques sur les mondes étudiants. Paris : La documentation française (collection Panorama de savoirs), 2013, pp.89-90.

poursuivre leur cursus à l'extérieur. Sous cet angle, permettre aux détenteurs du doctorat d'être recrutés sur titre à la fonction publique reste une mesure incitative pour encourager d'autres jeunes à aller vers la formation, mais aussi une façon de remercier ceux qui se sont battu pour atteindre ce niveau de formation.

Comme nous l'avons dit plus haut, la trajectoire concours-examen ne concerne pas seulement les fonctions publiques, il y a aussi les entreprises privées, les banques et institutions de micro finances, le secteur minier et les services parapublics. Certains de nos enquêtés sont passés par ce chemin pour accéder à un emploi après avoir fini leurs stages de l'APEJ. Ces tests sont organisés soient par les structures elles même, ou par les intermédiations d'emploi, c'est-à-dire les cabinets de recrutement, les bureaux de placement. C'est ce qui ressort des propos de Z. C, 32 ans, un brevet de technicien en secrétariat : *« C'est vrai que le stage de l'APEJ a été une opportunité pour moi par la qualité de la formation reçue. J'ai été envoyé dans une ONG qui avait un programme bien rempli, elle était sur un programme financé par l'USAID, qu'il fallait bien mener à terme pour avoir le financement de la deuxième composante du projet. Donc faire partir d'une équipe dynamique de ce genre a été une chance pour moi pour mieux apprendre. C'est à la fin de mon stage que j'ai postulé à une offre d'emploi d'une société minière qui cherchait une assistance administrative par l'intermédiaire de RMO (un cabinet de recrutement). Après la sélection des dossiers, on nous a convié pour un test écrit et j'ai été retenue par la suite, voilà c'est indirectement grâce à l'APEJ que j'ai décroché cet emploi ».*

Le tableau suivant est illustratif pour appuyer les différents discours ci-dessus :

Tableau 12 : Nombre d'emplois créés en 2014 :

Secteur	Sexe			Total
	Homme	Femme	Non précisé	
Emplois publics	4080	1180	99	5359
Emplois privés	19826	4330	0	24156
Emplois générés par les projets et programmes	1122	842	1139	3103
Total	25028	6352	1238	32618

Source : DNE rapport d'activités 2014⁴⁶⁷

Comme le montre la lecture de ce tableau, la trajectoire Concours-Examen, même si elle n'entre qu'à 10% dans le cadre cette thèse, reste la voie la plus fréquentée pour accéder à un emploi formel, Mais il existe cependant une grande différence du point de vue du genre quant à l'accès à ce type d'emploi. En effet, sur 32.618 emplois formels créés en 2014, seulement 6.352 femmes contre 25.028 hommes, ce qui est un écart considérable. Mais ces chiffres s'expliquent comme nous l'avons souligné en amont par l'histoire socio-culturelle du Mali qui est en pleine mutation aujourd'hui ; par la masculinisation de certains travaux qui demandent plus de forces physiques ; par les domaines d'intervention et les conditions de travail de certaines structures (notamment les ONG).

Il faut cependant admettre que dans la trajectoire Concours-Examen, les emplois les plus stables restent ceux qui ont eu la chance de passer par les concours des fonctions publiques, car les emplois sont alors garantis par l'Etat. Par contre pour les secteurs parapublic et privé, la garantie de l'emploi dépend de la nature du contrat, comme l'illustre le tableau suivant qui présente la situation des emplois du secteur privé en 2014.

⁴⁶⁷ <http://onef-mali.org/wp-content/uploads/2018/05/RASAMT-2014.pdf>

Tableau 13 : Nombre d'emplois créés par le secteur privé selon le type de contrat et la branche d'activité

Branche d'activités	Contrat à durée Déterminée		Contrat à durée Indéterminée		Ensemble
	Eff.	%	Eff.	%	
Agriculture-Pêche	186	51,81	173	48,19	359
Industrie Extractive	183	17,72	850	82,28	1033
Industrie manufacturée	283	46,78	322	53,22	605
Electricité-Eau	80	33,06	162	66,94	242
BTP	142	29,65	337	70,35	479
Commerce restaurant hôtel	295	42,94	392	57,06	687
Transports-Entrep. Communication	434	44,56	540	55,44	974
Banque, Assurance affaires Immobilières, Services fournis aux entreprises	2912	61,14	1851	38,86	4763
Services fournis aux Collectivités, Services sociaux, Services Personnels	8693	62,48	5221	37,52	13914
Activités mal désignées	363	45,83	429	54,17	792
Non déterminées	105	34,09	203	65,91	308
Total	13676	56,62	10480	43,38	24156

Source : DNE rapport d'activités 2014

Pour un ensemble de 24.156 emplois enregistrés, 13.676 sont des contrats à durée déterminée, soit 56,62%, donc plus de la moitié des emplois créés par le secteur privé. Cela pose le problème de la garantie de l'emploi pour cette catégorie de personnes, au moment où les contrats arrivent à terme. Ce qui nous renvoie à Florence LEFRESNE⁴⁶⁸, qui dans son analyse de l'insertion laisse voir que, le possible retour dans le système de formation initiale ou dans un dispositif après avoir bénéficié un certain temps d'un contrat de travail « normal » montre que l'accès à un emploi stable est, au sens statistique, un état non absorbant (c'est-à-dire admet-il tant des retours en arrière) ; de même que l'enchevêtrement de situations entre la formation et l'emploi, entre l'emploi et le chômage. En effet, l'attribution des CDD reste l'apanage surtout des ONG⁴⁶⁹ qui procèdent aux recrutements de leur personnel en fonction de la durée des

⁴⁶⁸ Florence LEFRESNE, « Les jeunes et l'emploi : parcours et dispositifs » in Patricia, Loncle (dir), *Les jeunes questions de société, questions de politique*. Paris : documentation française, 2007, p 46.

⁴⁶⁹ Avec la crise multidimensionnelle qu'a connue, les ONG d'aide d'urgence sont venues se rajouter à celles déjà présentes depuis des années.

programmes d'activité. Une fois ces programmes terminés, s'il n'y en a pas d'autres en vue, le personnel se retrouve à nouveau au chômage, ce qui ne garantit pas la pérennité des emplois. Si le code de travail au Mali limite l'octroi d'un CDD à deux fois, avec la révision du code, dans certains cas, le CDD peut être octroyé sans limite. Cette situation risque de créer une confusion autour de ce point qui pourrait pousser les intermédiaires d'emploi à profiter de la situation. Cela mérite donc une mûre réflexion des formes d'emploi au Mali, qui reste un pays fortement touché par le chômage.

4. La formation-crédation d'AGR (Activités génératrices de revenus)

Dans la trajectoire « formation-crédation d'AGR », nous avons 68 de nos jeunes enquêtés soit un taux de 17%, qui ont bénéficié des programmes de formation en entrepreneuriat et de financement de projet. Il s'agit du financement des activités génératrices de revenu pour certains et des micros entreprises pour d'autres.

L'objectif principal de la mise en œuvre de ce programme par l'APEJ est la réduction de la vulnérabilité par le développement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR). L'Etat reconnaît à travers l'entrepreneuriat de subsistance une source de revenu additionnelle importante pour les individus. Il est possible de considérer les programmes d'entrepreneuriat comme des interventions d'emploi en faveur des jeunes, que l'objectif soit de soutenir la création d'emplois salariés dans les micros-entreprises ou qu'il soit de diminuer la vulnérabilité en améliorant la situation d'emploi des individus.

Au cours de nos enquêtes, nous nous sommes rendu compte que dans cette trajectoire d'insertion plusieurs catégories de jeunes sont pris en compte à savoir : les jeunes ruraux, les jeunes urbains, les jeunes non scolarisés et déscolarisés, les jeunes diplômés, les jeunes vivants avec un handicap.

La prise en compte de cette trajectoire est due à la volonté des politiques publiques de faire de l'entrepreneuriat jeune une réponse adéquate au problème de chômage au Mali.

Cela semble compris par nos jeunes bénéficiaires qui s'expriment dans les discours suivants :

S. K, 37 ans, sexe masculin, déscolarisé : « *J'ai quitté l'école au niveau du baccalauréat quand j'ai épuisé ma scolarité. Sinon après le DEF on m'a orienté au lycée technique, je voulais devenir douanier plus tard. J'ai finalement appris la menuiserie avec mon oncle. Avec l'APEJ on nous a fait un module de formation sur la gestion des entreprises avant de me donner un fonds qui m'a permis d'acheter du matériel pour m'équiper d'avantage. Aujourd'hui avec cet*

équipement, je peux prétendre à faire de gros travaux dans mon atelier sans être obligé de faire recours aux matériels d'autres menuisiers » ;

S. K 29 ans, jeune urbaine non scolarisée et handicapée moteur : « J'ai bénéficié d'un financement de l'APEJ dans le cadre des activités génératrices de revenu à hauteur de 300.000 fcfa. Avec cet argent j'ai décidé de faire du commerce de la pâte d'arachide. J'achète l'arachide pendant la période de récolte qui revient moins cher en ce moment. Ce petit commerce avec l'aide de mon garçon, on parvient à s'en sortir petit à petit. Mon mari aussi est handicapé et on vivait de la mendicité. Avant, on a été plusieurs fois jetés dehors pour non-paiement de loyer, mais aujourd'hui avec cette activité je parviens à gérer nos dépenses quotidiennes ».

G. M 32 ans, jeune rurale non scolarisée : « J'ai déposé mon projet au niveau de l'APEJ, pour solliciter un financement, j'ai été appelé plus tard pour me dire que mon projet a été retenu. Le montant du financement était de 1.500.000 fcfa remboursable, pour faire de l'embauche bovine. Mais avant on nous a fait une formation groupée en tenue de comptabilité pour pouvoir gérer le fonds. C'est une bonne opportunité pour moi d'avoir ce financement ».

O. T 39 ans sexe masculin, une licence en Marketing : « L'APEJ a financé mon projet d'agrandissement de mon atelier de couture à hauteur de 5.000.000 fcfa, mais j'avais demandé 10.000.0000 fcfa. A l'époque c'est-à-dire en 2012, j'ai acheté 16 machines à coudre et toutes fonctionnaient il y avait le marché... »

M. B 36 ans, jeune urbain membre d'un groupement d'intérêt économique : « Notre groupement a eu de l'APEJ 12.500.000 fcfa pour le projet d'assainissement de la ville, avec ce financement nous avons acheté un kit tracteur avec tout l'équipement nécessaire pour mener notre activité. Cela a permis au GIE de recruter 4 jeunes pour faire le travail, par la suite, nous avons associé d'autres activités pour accroître le revenu, il s'agit de l'agriculture (on louait le tracteur pour faire le labour), et la recherche de bois de chauffe pour vendre en ville... ».

M. K 40 ans, sexe masculin, une maîtrise en Gestion : « J'ai fini mes études en 2003, et j'ai toujours travaillé pour moi-même, j'ai ouvert une école privée en 2007 avec l'appui de l'ANPE à hauteur de 10 millions. Pour agrandir l'école, j'ai aussi postulé en 2011 pour le financement de l'APEJ, pour un montant de 10 millions, mais on m'a accordé 4 millions. Cela m'a permis d'équiper certaines salles de classes et de payer les salaires de mes enseignants, je m'en sors bien par la grâce de Dieu, mais il faut aussi reconnaître que la réussite du projet dépend de l'étude du marché ».

Dans ces discours nous comprenons qu'il y a deux catégories de financement, les jeunes qui ont bénéficié de petits financements pour les AGR d'une part et ceux qui ont eu une somme conséquente pour le financement de micro entreprises. Cela montre la volonté de l'Etat de faire de l'entrepreneuriat jeune une alternative au problème de chômage des jeunes.

Au Mali, plusieurs structures interviennent en faveur de l'entrepreneuriat particulièrement chez les jeunes. Nous pouvons citer entre autres, l'Agence pour la Promotion et l'Emploi des Jeunes (APEJ), le Projet pour le Développement des Compétences et l'Emploi des Jeunes (PROCEJ), et l'Agence Nationale Pour la Promotion de l'emploi (ANPE). La majorité des projets présentés par les jeunes aux différentes structures est basée sur les activités agricoles, cela va dans la même lignée principale que la loi d'orientation agricole.

La loi d'orientation agricole couvre l'ensemble des activités économiques du secteur Agricole et péri-Agricole notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche et la pisciculture, l'aquaculture, l'apiculture, la chasse, la foresterie, la cueillette, la transformation, le transport, le commerce, la distribution et d'autres services agricoles, ainsi que leurs fonctions sociales et environnementales.⁴⁷⁰

Pour rappel, le Mali est un pays à vocation agro-sylvo-pastorale. Ceci se traduit notamment dans la loi d'orientation Agricole qui réserve 10% des terres aménagées aux jeunes et de fait, toutes les structures d'appui à l'entrepreneuriat se penchent vers l'agriculture. Le tableau ci-après nous donne la destination des financements de quelques-unes d'entre elles de 2008 à nos jours.

Tableau 14 : Exemple de financement de quelques projets par structures

Structures	Agricul ture	Autres
APEJ	70%	30%
ANPE	75%	25%
PROCEJ	85%	15%
USADF	100%	0%
FIER	100%	0%

Source : Compilations des données de recherches propres

En somme l'analyse des discours différents ci-dessus et la lecture de ce tableau montrent que l'Etat est déterminé à prendre à bras le corps cette question de l'entrepreneuriat jeune.

⁴⁷⁰ <http://www.sogebamali.com/formation.html>

La question qui se pose à ce niveau est de savoir : comment prendre tous ces jeunes en charge dans le cadre du financement des projets ?

Cette question mérite d'être posée dans un pays en voie de développement comme le Mali où tout est urgent, où tous les secteurs ont besoin d'appui, où la situation économique et financière reste précaire, où la mauvaise gestion et les détournements font bon ménage.

Sur cette question, Njiki HUGUES⁴⁷¹ montre que l'économie de l'Afrique est si boiteuse qu'on se demande si un jour elle pourra à nouveau faire une course. Selon lui, de tous les déficits dont souffre l'Afrique, les capitaux constituent un déficit majeur. Avec les fluctuations et les flambées des prix au vouloir et gré des gouvernements, avec des taxes sans cesse grimpantes l'économie de ces pays ne fonctionne pas correctement. Dans son analyse, il dénonce l'escroquerie et la corruption qui fragilisent gravement le wagon de l'économie, choses qui se ressentent jusque dans le panier de la ménagère.

Nous partageons l'analyse de cet auteur, car le Mali ne fait pas exception à la règle et les activités des jeunes porteurs de projets manquent de financement. L'Etat peut prendre d'autres initiatives pour mobiliser les fonds à travers la réduction du train de vie des services publiques, le recouvrement des manques à gagner de l'Etat entre autres sont des moyens qui peuvent financer ces jeunes.

Donc la prise en compte de ces éléments est essentielle si l'Etat ne veut pas que la promotion de l'emploi-jeune à travers le développement l'entrepreneuriat jeune soit un vain mot. Comme le dit Abdoulaye NIANG⁴⁷² : « *Dans les années 1980 et plus tard, des projets portant sur le développement de l'entrepreneuriat dans le milieu jeunes ont été lancés dans divers pays, mais l'absence de formation et inexpérience des jeunes ont constitué des handicaps à leur réussite* ».

5. Les relations sociales-emploi

Dans notre enquête, nous avons enfin relevé une dernière trajectoire d'emploi, à savoir : « les Relations sociales-Emploi », 24 de nos jeunes enquêtés soit un taux de 6% sont passés par ce canal pour accéder à l'emploi. En effet, dans cette trajectoire, il s'agit des jeunes

⁴⁷¹ Njiki HUGUES, « Une Afrique en quête perpétuelle de repères » in ASSOGBA, Yao. *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, p.124

⁴⁷² Abdoulaye NIANG, « La jeunesse africaine et le changement social » in ASSOGBA Yao(dir). *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, p.11.

qui ont mis en œuvre leurs réseaux de relations sociales pour accéder à un emploi, c'est-à-dire le coup de piston d'une tierce personne dans sa quête d'emploi.

Dans cette trajectoire d'emploi, la conception commune qui prend de plus en plus d'ampleur au Mali est celle qui pense qu'il faut nécessairement passer par des réseaux de relations pour avoir un emploi. Celle-ci est confirmée dans nos enquêtes, une partie de nos enquêtés a mis en avant ses réseaux de relations sociales et parentales pour accéder à un emploi.

Les tests (Examens et Concours) pour l'obtention d'un emploi suscitent beaucoup d'intérêt et d'espoir dans le camp des chômeurs. Ces tests constituent de véritables enjeux socioculturels qu'il serait intéressant d'analyser. La quête de l'emploi est un défi pour tous, car le fait de ne pas avoir de l'emploi après un temps relativement long condamne l'individu à être considéré comme un paresseux ou à être regardé comme quelqu'un qui serait frappé par une malédiction des parents ou de la société. Ce paradigme a entraîné une reconfiguration sociale dans la conquête de l'emploi.

Le libertinage politique et l'ouverture incontrôlée au monde des années 1990 ont abouti à de nouvelles pratiques et à de nouvelles visions pour se faire un emploi. Cette situation va fortement impacter aussi bien l'organisation que les résultats du concours.

L'annonce du concours d'intégration des fonctions publiques est un dilemme. Le candidat potentiel ne pense plus à la préparation intellectuelle et technique du concours, il réfléchit plutôt ainsi : « Sur qui pourrais-je prendre appui ? Où se trouve le réseau ? ».

Au niveau de la famille, c'est l'ultime opportunité pour sa progéniture de gagner un travail et venir au secours des siens. Sans cet espoir, la famille tombe dans l'angoisse, surtout quand elle n'a personne dans l'élite ou au niveau décisionnel.

La mobilisation reste plus forte au niveau de la famille qu'au niveau du candidat lui-même. La famille semble avoir compris que la valeur intrinsèque du candidat ne suffit pas. Les stratégies utilisées par les familles sont aussi multiples que variées. Si le concours est un espoir qui s'envole pour les classes populaires rurales, il est une opportunité pour la classe moyenne à ne pas rater. Il s'agit pour elle de trouver la porte du réseau ou les contacts susceptibles de faciliter le passage de ses candidats. Bref, la famille met en branle toutes ses relations et affinités sociales.

La famille n'a pas l'apanage de cette situation inconfortable dans un système public où tous les citoyens sont égaux en droit et devoir, conformément à l'article 2 de la Constitution.

Ce schéma semble identique aux stratégies utilisées par les associations, les clubs de soutien, les partis politiques et autres mouvements corporatistes. En effet, les regroupements sont des écoles mais aussi des espaces de renforcement de relations sociales pouvant aboutir à un emploi ou à l'admission à un examen ou concours relatifs à un emploi. Les associations, qu'elles soient politiques ou pas, sont stratégiquement un chemin d'accès à un emploi ou à l'ascension sociale. L'usage des affinités associatives pour réussir un test semble être une chose qui prend de l'ampleur.

L'opportunité que représente la vie associative vis-à-vis de l'emploi est même souvent à l'origine de certaines crises au sein de celle-ci. Etre membre d'un bureau exécutif est un tremplin pour un futur emploi, les cas de l'AEEM et du CNJ sont éloquentes. Ces regroupements sociaux sont donc des espaces d'apprentissage, de formation et des réseaux relationnels qui peuvent impacter positivement le parcours de l'individu, l'affaire « d'emploi est un cadre de promotion sociale ».

Nous sommes en plein dans une espèce de stratégie des acteurs ou chacun tire profit du système par l'intermédiaire de l'autre et vis-versa. La vie associative facilite la quête d'emploi, à tel point que les partis politiques et certains leaders d'opinion négocient l'emploi pour leurs militants candidats au test d'embauche.

Les discours de certains de nos enquêtés en sont l'illustration, comme S K 27 ans, sexe masculin, DUT en comptabilité : *« Ma trajectoire pour accéder à mon emploi est un peu mélangée, car après mon stage à l'APEJ, j'ai bénéficié d'un contrat de la fonction publique de l'Etat par l'intermédiaire de mon oncle. On a mis à la disposition du Ministère de la Santé, qui m'a envoyé dans un hôpital de Bamako, par la suite sur décision du ministre de la fonction mon arrêté d'intégration est sorti trois ans après dans le corps des contrôleurs des finances »*. De même L. C 32 ans, sexe masculin, une maîtrise en Socio-anthropologie : *« Au Mali comme dans tous les pays en voie de développement tout le monde sait que l'accès à l'emploi n'est pas chose aisée. Donc tous les moyens sont bons pour y parvenir. J'ai milité dans l'association des élèves et étudiants qui m'a permis d'être un membre actif du Conseil National de la Jeunesse du Mali. J'ai eu la chance de profiter de ce réseau avec d'autres camarades pour passer mon dossier qui devait être remis à qui de droit, c'est ce qu'on m'a dit. Par la suite mon contrat est sorti en me mutant au Ministère du Développement Social, et après un temps l'intégration à la fonction publique de l'Etat a suivie, qui fut d'ailleurs objet de combat juridique parce que le ministre de la fonction publique succédant celui signataire avait voulu l'annuler. C'est comme ça que je suis devenu administrateur de l'action sociale grâce au monde associatif »*. Enfin, celui I. B 33 ans,

sexe masculin, une maîtrise en Economie : « *Depuis que je suis à l'école j'ai toujours eu comme ambition de travailler pour moi-même, durant tout mon cursus scolaire et universitaire j'ai tenu compte de ça. C'est pourquoi je suis allé faire une maîtrise en gestion. Avec l'APEJ j'ai déposé mon dossier pour avoir un financement, en vain je n'ai pas eu gain de cause. Mais cela ne m'a pas découragé, j'ai commencé doucement à installer mon projet avec un peu d'argent que j'avais réuni çà et là. Mais il est arrivé au moment où il me fallait vraiment de l'argent pour acheter mon appareil de production. J'ai finalement profité de l'arrivée d'une connaissance au département de tutelle pour encore une fois glisser mon dossier à l'APEJ, qui a été une réussite. Aujourd'hui mon affaire marche et je suis même à jour du remboursement du prêt à la banque dont l'APEJ a été le garant* ». Si de telles pratiques se généralisent dans le pays cela risque de poser le problème d'égalité des chances. Hors l'article 2 de la Constitution malienne stipule que : « *Tous les maliens naissent et demeurent libres et égaux en droits et en devoirs. Toute discrimination fondée sur l'origine sociale, la couleur, la langue, la race, le sexe, la religion et l'opinion politique est prohibée* ». Cet article ne doit pas rester un vain mot, il y va de la stabilité du pays, car quand le mérite est écrasé par le social et le relationnel ça peut être un facteur de soulèvement populaire à la longue, le cas du printemps arabe en est un bel exemple.

Il est vrai que le Mali est un pays multiculturel où les origines sociales sont diverses et variées, un pays où cohabitent plusieurs ethnies et races. Donc en disposition de cet article 2, l'accès à l'emploi doit être ouvert à tous sans discrimination aucune, cela doit être l'un des rôles régaliens de l'Etat.

Le manquement à ce devoir peut être source de découragement et de désarroi de la jeunesse face aux autorités politiques et administratives, et par la suite cause de repli sur soi. C'est ce qui ressort du discours de F. B 23, sexe masculin, CAP en électricité bâtiment : « *J'étais même surpris de voir mon nom dans la liste des stagiaires de l'APEJ, car je n'avais personne pour appuyer mon dossier, mais j'ai un camarade qui a donné mes références à une tante qui était membre d'un parti politique. Après le stage je me suis retrouvé à la maison, mais mon camarade par le biais de sa tante a pu trouver un poste après le stage à une structure parapublique rattachée au Ministère des Transports où il avait fait son stage. C'est bien pour lui mais dommage pour ceux qui n'ont personne pour appuyer leurs dossiers. Comment nous fils de paysans vont faire pour avoir un emploi dans ce contexte ?* ».

Ce qui nous renvoie à la théorie de Cheikh Tidiane DIOP⁴⁷³, quand il dit ceci: « *En Afrique le clientélisme et le clanisme politiques ambiants sont des canaux de sélection qui excluent ceux*

⁴⁷³ Cheikh Tidiane DIOP, op. cit, p.63.

dont les parents sont en dehors de ces sphères ». Pour appuyer sa théorie il dit qu'en un intervalle de cinq (5) ans c'est-à-dire de 1985 à 1990, l'Afrique a perdu soixante mille (60.000) professionnels (scientifiques, docteurs, ingénieurs, spécialistes de la technologie). Nous partageons l'avis de l'auteur et le Mali ne fait pas exception à la règle. En effet, avec une population majoritairement jeune où le besoin dépasse largement l'offre, chacun se débrouille pour tirer son épingle du jeu, peu importe la manière. Ceux qui n'appartiennent à aucun mouvement politique et n'ont personnes pour appuyer leurs dossiers se retrouvent dans une situation de marginalisation qui peut ouvrir la porte à tous les vices.

Aujourd'hui l'accès à l'emploi par les relations sociales est en train de pourrir l'engouement des jeunes dans leur recherche d'emploi et fait qu'ils n'ont plus confiance aux systèmes d'organisation des concours qui selon eux « sont joués d'avance ».

Il faut aussi admettre que les Relations sociales/Emploi, au-delà de la rhétorique commune de favoritisme et de clientélisme peuvent avoir un impact positif sur la situation de l'insertion des jeunes. En effet, la trajectoire Relations sociales/Emploi peut être analysée dans un autre sens. Avoir une personne ressource qui a suffisamment d'information et d'expérience dans un champ d'emploi peut être bénéfique pour ce jeune, qui sollicite son aide. Cette approche qui consiste à exploiter ses relations sociales est une meilleure stratégie pour avoir les armes suffisantes pour affronter un marché de l'emploi tellement concurrentiel. Comme nous le confie N. C 34 ans, sexe masculin, une maîtrise en droit : *« C'est vrai je peux dire que c'est à travers mes relations sociales que j'ai eu le concours de la fonction publique, mais pas au sens propre du terme. Après avoir fait le concours plusieurs fois, j'ai compris qu'il faut vraiment le préparer pour avoir la chance de passer. Pour cela, j'ai une tante qui travaille à la Direction Nationale de la Fonction Publique, qui m'a mis en contact avec un agent du département des archives, où j'ai collecté tous les anciens sujets des concours précédents. Pendant un an j'ai commencé à me préparer bien avant le lancement dudit concours, tous les sujets des épreuves techniques à la culture générale. Mais j'ai aussi pris avec un cousin enseignant des documents de droit, et il corrigeait aussi mes travaux. C'est donc avec cette technique que j'ai pu faire mon entrée à la fonction publique à travers le concours de l'ENA dans le corps des conseillers des affaires étrangères où je suis encore en formation »*.

Ce discours nous renvoie à l'analyse de Florence LEFRESNE⁴⁷⁴ qui pense que, même si la formation initiale constitue l'une des clés essentielles de positionnement dans la file d'attente de

⁴⁷⁴ Florence LEFRESNE, « Les jeunes et l'emploi : parcours et dispositifs » in Patricia, Loncle (dir), *Les jeunes questions de société, questions de politique*. Paris : documentation française, 2007, pp 55-56.

l'emploi, ce n'est pas la seule : à niveau de sortie de formation initiale identique, les trajectoires restent contrastées. Selon elle, les ressources familiales, la dimension locale, l'existence de réseaux susceptibles d'aider et d'informer le jeune dans sa recherche d'emploi peuvent s'avérer déterminantes.

C'est dire qu'au-delà du diplôme, il faut mettre d'autres stratégies en jeu pour pouvoir s'insérer dans le monde de la production. Les mêmes profils de formation n'ont pas les mêmes parcours d'emploi, cela à cause des différentes stratégies mobilisées par chacun. Pour deux détenteurs d'un DUT en finance comptabilité par exemple, lorsqu'on lance le concours de la fonction publique, ils ont le choix entre le corps des contrôleurs du trésor ou le corps des contrôleurs des finances. Chacun fait son choix en fonction de sa vision et de ses ambitions personnelles, et doit également tenir compte du quota réservé à chaque corps. Aussi, lors du dernier concours de recrutement des enseignants des collectivités, certains postes n'ont pas été pourvus dans certaines régions, pendant qu'il y a pléthore pour d'autres⁴⁷⁵.

Dans la recherche d'emploi, l'un des éléments clés reste l'information sur les opportunités d'emploi. Pour le cas du Mali, la première difficulté pour un jeune diplômé à la recherche d'emploi c'est se faire enregistrer à l'ANPE, une chose que la jeunesse malienne ne semble pas bien comprendre bien que l'ANPE soit présente dans toutes les régions administratives du pays. A cela s'ajoutent l'APEJ, le FAFPA, la DNE et ses directions régionales entres autres. Toutes ces structures ont été créées pour mieux informer, orienter et insérer les jeunes, pour peu que les jeunes eux-mêmes s'y intéressent.

II. Les difficultés liées aux parcours d'insertion socio-économique des jeunes au Mali

Il est question ici des difficultés que nos jeunes enquêtés ont rencontrées dans leurs parcours d'insertion socio-économique d'une part, et d'autre part de l'étude de leurs trajectoires afin de faire ressortir d'autres difficultés qui peuvent être un facteur de freinage de leur insertion socio-économique.

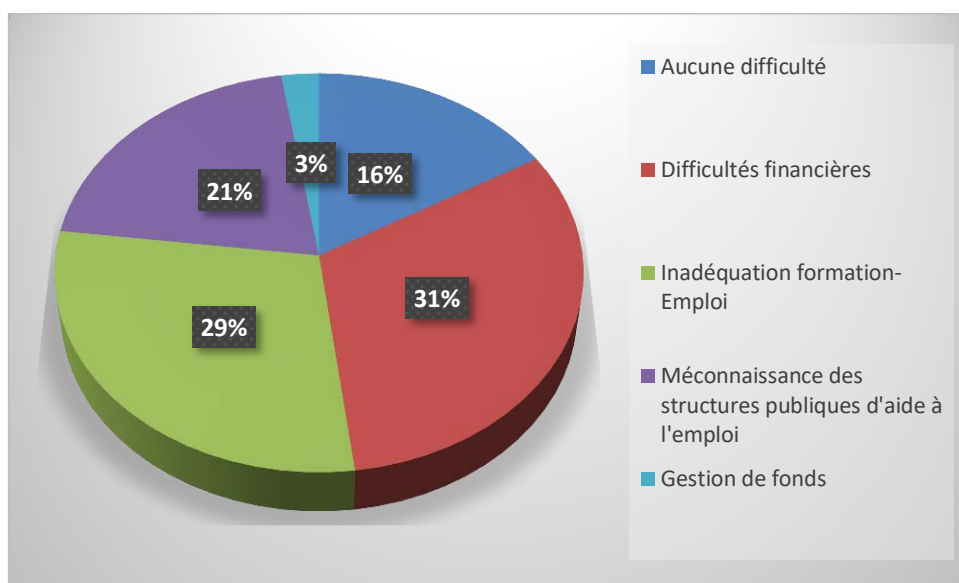
⁴⁷⁵ Avec la décentralisation du concours de la fonction publique des collectivités, chaque fonctionnaire recruté reste obligatoirement dans la région pendant un certain temps. Cette politique du gouvernement vise à maintenir son personnel pour éviter de vider les régions au profit de Bamako la capitale. Ce qui fait que certains jeunes refusent d'aller déposer leurs dossiers dans les régions, et ceux qui l'ont compris deviennent facilement fonctionnaires.

1- Les difficultés rencontrées par nos jeunes enquêtés dans leurs parcours d'insertion

Il s'agit ici exclusivement des difficultés que les jeunes bénéficiaires des programmes de l'APEJ ont rencontrées durant leurs trajectoires d'insertion socio-économique.

Le graphique ci-dessous donne des renseignements sur les difficultés rencontrées par les jeunes enquêtés.

Graphique 22 : Proportion des jeunes selon les difficultés rencontrées dans leurs trajectoires d'insertion socioéconomique en pourcentage (%)



Source : Enquête personnelle

Le graphique renseigne sur la proportion de jeunes ayant rencontré des difficultés dans leurs trajectoires d'insertion socio-économique.

En effet, il ressort des résultats que 116 jeunes enquêtés soit un taux de 29% ont été confrontés à l'inadéquation Formation-Emploi qui constitue selon eux un obstacle pour accéder à un emploi. Ce qui n'est pas tout à fait vérifié, lorsque nous observons cette problématique d'inadéquation du système éducatif malien au regard des prêts, référence faite en amont.

Le discours de D. C 29 ans, sexe masculin, Brevet de technicien en Dessin Bâtiment : « *A mon avis il y a inadéquation entre la formation et l'emploi en ce qui me concerne. Pourquoi l'Etat va former des profils de formation qu'il n'utilise pas, où sont souvent moins utilisés ? Le dessin bâtiment est très peu demandé au niveau des concours d'entrée à la fonction publique, même si c'est demandé le nombre est très limité* ». L'analyse de ce discours montre déjà la

grande difficulté pour nos jeunes enquêtés de se passer des services de l'Etat pour accéder un emploi. Le Dessin-Bâtiment est un profil de formation qui n'a pas forcément besoin de l'Etat, c'est-à-dire de la fonction publique, pour permettre d'accéder à un emploi. Le Mali est un pays en chantier, où l'ambition première des gens en ville est de se trouver un logement. L'Etat a instauré une politique de valorisation des agents de BTP en exigeant des personnes qui veulent construire de faire valider leurs plans de construction par les spécialistes (Dessin Bâtiment) faute de quoi, le permis de construire ne serait délivré. C'est un bel exemple de valorisation du métier des BTP que nos jeunes enquêtés ont tendance à ignorer car ils ont les yeux braqués sur la fonction publique. Mais ce débat reste d'actualité au point que l'APEJ a créé un pôle pour la reconversion et le transfert des compétences afin de renforcer l'employabilité des jeunes.

Par ailleurs, pour 124 soit un taux de 31% de nos jeunes enquêtés, la difficulté majeure est relative au financement, c'est-à-dire à l'accès aux ressources pour financer leurs activités, voire l'accès aux crédits. L. S 39 ans, sexe féminin, DUT en Finance Comptabilité nous parle ainsi : *« A mon avis, il est clair que l'Etat ne peut pas employer tous les jeunes, c'est même de l'utopie quand on regarde tous ces jeunes qui sortent chaque année avec leurs diplômes. Mais quand on nous demande d'aller vers l'entrepreneuriat c'est bien, c'est une bonne option. La question c'est avec quel moyen on va entreprendre ? J'ai fait le tour des structures avec mon projet sans succès, c'est pourquoi j'ai postulé au programme de stage. Les jeunes ont des idées mais la réalisation demande des moyens financiers, c'est là tout le problème »*. Ce discours montre toute la difficulté qu'ont les jeunes à se défaire de l'Etat. La conscience de la nécessité de démarrer avec un minimum de ressources propres est absente chez certains de nos jeunes enquêtés, alors que cet élément est important pour une prise en charge sérieuse de l'activité. L'auto financement peut être une source de motivation. Le cas des jeunes « sarakolé »⁴⁷⁶ est un bel exemple de réussite dans le domaine de l'entrepreneuriat. En effet, ces jeunes démarrent avec leur petite boîte de cireur de chaussures pour devenir plus tard de grands commerçants connus dans tout le pays. C'est le postulat de Patrice SAUVAGE⁴⁷⁷ : *« tout jeune, même en grande difficulté, peut devenir acteur et même acteur économique »*.

⁴⁷⁶ C'est une ethnie du Mali qui est reconnue par son sens élevé du commerce, des affaires, leurs principales ce sont le commerce et l'immigration.

⁴⁷⁷ Patrice SAUVAGE, insertion et modernisation, paris économisa, 1988, p 34

Nous sommes d'avis avec cet auteur qui montre qu'avec une volonté et un engagement rigoureux, les jeunes peuvent changer leur situation, faire avec ce qu'ils ont. Donc partir de rien, c'est-à-dire de pas grande chose pour se construire au fur à mesure, transformer ces difficultés d'emploi en avantage pour s'auto-employer. Pour cela une émission de sensibilisation a été initiée par la télévision nationale dénommée « Itinéraire ». Cette émission a lieu une fois par mois et présente des entrepreneurs qui sont bien connus dans le pays et qui ont bâti leurs entreprises petit à petit pour devenir ce qu'ils sont aujourd'hui. C'est une forme de partage d'expérience et d'incitation à entreprendre.

Pour 84 de jeunes enquêtés soit un taux de 21%, la méconnaissance des structures publiques d'aide à l'emploi demeure la principale difficulté à laquelle ils ont été confrontés dans leur quête d'emploi, ce qui pose la question des sources d'information pour l'accès à l'emploi et au financement. J. M 33 ans, sexe féminin, jeune déscolarisée nous rencontre ces difficultés : « *Il y a trop de structures publiques d'emploi, on ne sait plus qui fait quoi et je suis allée plusieurs vers ces structures. J'ai tourné entre l'ANPE, l'APEJ et le PROCEJ dans la recherche de financement. Quand les structures sont nombreuses pour gérer les mêmes problèmes des jeunes, nous bénéficiaires on se sent perdu. C'est finalement à travers un cadre de l'APEJ que j'ai pu me retrouver et avoir les fonds pour mon activité après 4 ans de recherche sans succès* ». Il est vrai que l'Etat dans sa volonté de faire la promotion de l'emploi jeune, a créé diverses structures pour prendre en charge ce problème. Certes, ces structures sont nombreuses chacune d'elles jouent un rôle spécifique, mais en définitive les actions convergent toutes à un même point : la prise en charge de l'emploi jeune. Cependant des efforts de communication doivent être faits autour de ces structures en faveur des jeunes pour une prise efficace des questions d'emploi.

Parmi nos jeunes enquêtés 12 soit un taux de 3% affirment avoir été confrontés à des difficultés liées à la gestion des fonds, c'est-à-dire à des problèmes de trésorerie après l'acquisition des fonds.

C'est ce qui ressort du discours de L. K, 39 ans, sexe féminin, une maîtrise en Commerce International : « *J'ai eu beaucoup de difficultés avec l'APEJ pour le remboursement du prêt. La période de premier remboursement était de 5 ans, j'ai mobilisé de l'argent pour former mon personnel qui m'ont laissé plus tard. C'est le coût d'installation de l'infrastructure qui a faussé mon projet, tout mon problème est parti de là. Le prix d'achat des aliments pour nourrir mes poussins varie en fonction des périodes de l'année. Il est arrivé un moment je suis retournée à l'APEJ pour renégocier le contrat de remboursement, sans succès. Aujourd'hui, je suis en train de chercher d'autres jeunes qui ont les mêmes difficultés que moi, pour ensemble poser encore*

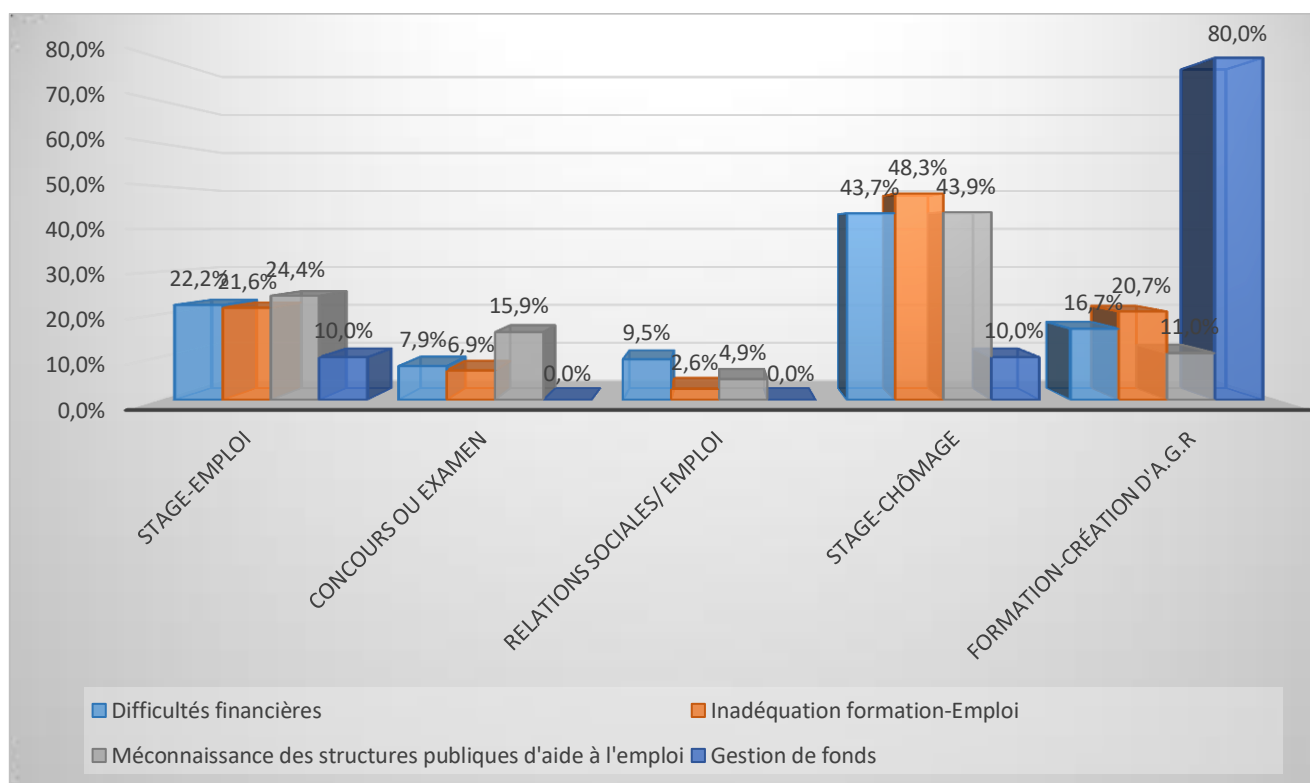
une fois le problème au niveau de l'APEJ. Je sais que je ne suis pas la seule dans cette situation et je regrette aujourd'hui d'avoir pris cet argent, cela ne m'a créé que des problèmes ».

Il n'est pas du tout évident de donner une certaine somme à un jeune qui fait ses premiers pas dans un monde nouveau où il doit apprendre sur le tas, sans une mesure d'accompagnement et surtout sans aucun suivi. La plus tard de nos jeunes financés n'ont pas eu de suivi post financement. Ce suivi est nécessaire pour non seulement aider les jeunes dans l'installation du projet mais il faudrait aussi des suivis réguliers pour faire l'évaluation du projet à mi-parcours. Sans cet accompagnement les jeunes laissés pour compte ne pourront pas titrer leur épingle du jeu, surtout quand ils ont sollicité une personne tierce pour monter leurs plans d'affaire.

Enfin, nous avons 64 jeunes enquêtés qui déclarent n'avoir eu aucune difficulté dans leur parcours d'insertion, ce sont des jeunes qui ont su choisir leurs profils de formation. Il faut cependant que certains d'entre eux ont bénéficié d'une situation familiale favorable dans leurs parcours.

Graphique 23 : Proportion de jeunes par trajectoire d'emploi selon les difficultés rencontrées en pourcentage (%)

La relation est significative au seuil de 5 %



Source : Enquête personnelle

L'étude a permis de mettre la lumière sur les difficultés rencontrées par les différentes trajectoires d'emploi.

Pour la trajectoire « stage-emploi », le graphique pointe la méconnaissance des structures publiques d'aide à l'emploi comme la plus première difficulté rencontrée par les jeunes avant d'accéder à un emploi avec 24,4%. Elle est suivie respectivement par des difficultés liées au financement avec 22,2%, puis par l'inadéquation Formation-Emploi avec 21,6%, et enfin par la gestion de fonds avec 10%.

Ce fait s'explique aujourd'hui par le sentiment d'injustice et d'inégalité des chances que la plupart des jeunes nourrissent à l'égard de l'Etat et de ses structures d'emploi des jeunes. Cette conception donne une vision négative des structures publiques qui ne font pas plus l'affaire du pouvoir en place que celle du peuple. C'est l'avis de D.B 36 ans, sexe féminin, un DUT en secrétariat de direction : « On sait que nous, fils de pauvres paysans, on a aucune chance d'accès à l'emploi si c'est la fonction publique, malheureusement elle devient de plus en plus fermée pour nous. Quant aux structures comme l'APEJ, le financement n'est pas donné à tout le monde, il faut avoir un bras long, nous on se contente du stage ».

Quant à la trajectoire Concours-Examen, le graphique pointe encore la méconnaissance des structures publiques d'aide à l'emploi comme la plus grande difficulté rencontrée par les jeunes pour accéder à un emploi avec 15,9% de taux de réponse. Elle est suivie respectivement par les difficultés liées au financement avec 7,9% et par l'inadéquation Formation-Emploi, avec 6,9%. Cependant, aucun enquêté n'a été confronté à une difficulté liée à la gestion de fonds.

Pour la trajectoire Relations sociales-Emploi, le graphique nous enseigne que 9,5% des enquêtés ont été confrontés aux difficultés financières dans leurs parcours d'emploi. En effet, cette catégorie de jeunes est constituée majoritairement de jeunes faiblement dotés en termes de diplômes. Ils sont généralement recrutés au niveau des catégories subalternes pour être servir de personnel d'appui.

Par ailleurs, d'autres difficultés ont été enregistrées au cours de cette enquête, mais à des taux trop insignifiants pour être évoqués dans notre travail. Toutefois, il convient de rappeler l'importance grandissante des relations sociales dans l'accès à l'emploi.

Au niveau de la trajectoire Stage-Chômage, pour 48,3% des enquêtés, l'inadéquation Formation-Emploi est la principale difficulté qui fait que les jeunes retournent dans le chômage en dépit du fait qu'ils ont déjà effectué un stage. En effet, à ce niveau le problème est un peu complexe car les jeunes se prononcent beaucoup plus ici en fonction de leur statut de chômeurs. Le propos suivant est révélateur : M. N 33 ans, sexe masculin, une maîtrise en physique appliquée : *« Moi je trouve que le système éducatif doit être revu à tous les niveaux d'enseignement, avec ma maîtrise en poste je ne sais même pas ce que je peux faire comme travaille. Quand j'ai choisi cette formation c'était pour aller à l'école d'ingénieur faire de l'électricité, malheureusement je n'ai pas été admis au concours d'entrée, il y'a peu de place pour trop de candidats. J'étais obligé de continuer avec la physique et je me trouve au chômage après le stage, je n'ai pas les moyens d'aller continuer mes études à l'étranger ».*

L'inadéquation est une notion relative ici à leurs yeux. Ce que l'un appelle inadéquation, est tout simplement pour l'autre un manque d'emploi car il y a peu de place pour absorber tous les jeunes diplômés.

Ensuite, le graphique indique que la méconnaissance des structures publiques d'aide à l'emploi est la deuxième difficulté rencontrée par les jeunes après leur stage pour accéder à un emploi avec 43,9%. Elle est suivie respectivement par les difficultés liées au financement, avec 43,7%, et à la gestion de fonds avec 10%.

Pour la trajectoire Formation-Création d'AGR, c'est-à-dire, pour ceux qui ont pu être insérés dans le circuit de production à travers les AGR,, le graphique montre que 80% des jeunes ont été confrontés aux difficultés relatives à la gestion des fonds. Cela est révélateur, en ce sens

que cela précise le principal problème auquel des jeunes qui sont formés sont confrontés au moment de créer des AGR en vue de s'auto employer et employer ensuite d'autres jeunes.

Cette difficulté de gestion de fonds n'est pas seulement propre aux jeunes financés par l'APEJ. C'est aussi le constat partagé par Isaïe DOUGNON⁴⁷⁸ après une étude sur l'entrepreneuriat au Mali, qui montre que les travailleurs pour compte propre et assimilés tiennent peu de comptabilité dans la gestion de leur entreprise, quel que soit le milieu dans lequel on se trouve. Selon cette étude, la tenue de la comptabilité formelle (SYSCOA) est encore très faible quel que soit le milieu (0,6 % dans l'ensemble), par rapport à la comptabilité simplifiée qui est de l'ordre 15,5% à Bamako, 8,4 % dans les autres villes et 3,5 % en milieu rural. Cette difficulté de gestion de fonds doit être sérieusement étudiée si l'on veut que l'entrepreneuriat jeune soit au cœur du développement de la promotion de l'emploi des jeunes.

Au même moment, il ressort que 20,7% ont été confrontés aux difficultés d'inadéquation Formation-Emploi. Ce taux est suivi de 16,7% pour les difficultés financières et 11% pour la méconnaissance des structures publiques d'aide à l'emploi.

En somme, les difficultés principales auxquelles les jeunes sont confrontés de façon générale avant d'accéder à un emploi se résument ainsi:

- Méconnaissance des structures publiques d'aide à l'emploi pour la trajectoire Stage- Emploi et Concours _Examen
- Difficultés financières pour la trajectoire Relations sociales-Emploi
- Inadéquation entre la Formation-Emploi et la trajectoire Stage-Chômage
- Difficultés relatives à la gestion de fonds pour la trajectoire Formation-Création d'AGR.

2- Les difficultés assorties de l'analyse des trajectoires d'insertion socio-économique des jeunes de l'APEJ

Au cours de l'étude des trajectoires de nos jeunes enquêtés, nous avons relevé un certain nombre de difficultés liées à leur insertion socio-économique.

2.1- Difficulté liée à l'appropriation du terme 'emploi'

⁴⁷⁸ Isaïe DOUGNON (als), L'entrepreneuriat Jeune Au Mali - Etudes de cas: Bamako, Ségou, Konobougou et Niono. Bamako : Université de Bamako, Faculté des Sciences Humaines et de des Sciences de l'Education (FSHSE), 2013, p. 19.

Il existe à ce niveau une très grande difficulté dans la compréhension du terme emploi et dans l'analyse de ses contours. Donc pour mieux analyser la situation nous avons utilisé le concept de « développement ».

Dans le lexique des sciences sociales, Madeleine GRAWITZ⁴⁷⁹ attire notre attention sur l'ambiguïté de l'expression de développement. Elle affirme que celle-ci s'applique à des situations concrètes, variées et reposent sur des idéologies latentes telles l'évolutionnisme, la croyance au progrès, la mission civilisatrice de l'occident etc. Aussi, ajoute-t-elle, que le développement est confondu à tort avec la croissance qui est une notion purement économique, avant de préciser qu'il s'applique aux « pays sous-développés » et implique également des échanges mentaux et sociaux dans la population.

R BOUDON et F BOURRICAUD⁴⁸⁰ mentionnent la période historique où celle-ci a pris une connotation idéologique. L'expression développement, disent-ils, et ses corrélats de « sous-développement », puis « pays en voie de développement » apparaissent dans le cadre du « nouvel ordre » mondial. En effet, c'est au lendemain de la deuxième guerre mondiale qu'une division en classe des nations serait intervenue pour la première fois. Ainsi, les pays considérés comme « pays du tiers monde » seraient taxés de « sous-développés » par rapport aux grandes nations économiques jugées « développées ».

J. Ki-Zerbo⁴⁸¹ insiste sur le caractère endogène du développement et parle « d'auto-développement » qui serait impulsé de l'intérieur des sociétés plutôt que de l'extérieur. Pour lui le développement proviendrait de « *la transformation positive des structures psycho-sociales qui font une communauté* ». C'est pourquoi il affirme par cette formule simple : « *on ne naît pas développer, on se développe* ».

Nous partageons le point de vue de J. KI-ZERBO. C'est à l'intérieur que peut provenir un développement positif propre aux jeunes africains où ils gardent leur identité, leur valeur et leur savoir-faire local. A ce niveau il faut noter que les Etats africains ont trop souffert de complexe d'infériorité face à l'occident à tel point qu'on importe ses réalités socioculturelles pour les appliquer à celles de l'Afrique qui sont le plus souvent vouées à l'échec dues aux différences de contextes.

⁴⁷⁹ M, GRAWITZ, *Lexique des sciences sociales*. Paris : Dalloz, 5^e édition, 1991, p.114.

⁴⁸⁰ R, BOUDON ; F, BOURRICAUD, *Dictionnaire critique de sociologie*. Paris : PUF, 3^e édition, 1982, p.168. https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1987_num_28_4_2454

⁴⁸¹ J, KI-ZERBO interprété et cité par DIAGNE S. B. *La culture du développement*. Dakar : CODESRIA/FOCSIN, 1991, p.1.

Ces propos nous montrent qu'il y a un caractère polysémique du développement, cependant, nous nous sommes intéressés aux perceptions du développement qui prennent en compte les dimensions sociales pour analyser notre objet.

Nous nous sommes appropriés du concept de développement Jean-Pierre Olivier De SARDAN⁴⁸² qui pense que : « *Le développement est dans une perspective fondamentalement méthodologique, comme l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu mais cherchant à mobiliser et reposant sur une tentative de greffe de ressources et/ou techniques et/ou savoir* ».

Olivier De SARDAN va plus loin en se démarquant des autres pour envisager que : « les processus et phénomènes sociaux associés à ce qu'on appelle en référence aux pays du Sud, développement, politiques de développement, opérations de développement, dispositifs de développement, projet de développement, constituent un domaine de recherche à part entière pour l'anthropologie et la sociologie ». IL situe le champ du développement dans les pays du Sud, par ailleurs appelés « pays sous-développés ». Cependant pour lui, le développement n'est ni un idéal, ni un état souhaitable, mais plutôt un objet d'étude pour la sociologie et l'anthropologie. En affinant d'avantage sa pensée, il ajoute que : « le développement, c'est l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations de transformation d'un milieu social, entreprise par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu mais cherchant à mobiliser ce milieu ; et reposant sur une tentative de greffe de ressources et/ou techniques et/ou savoir ».

Nous allons donc partir de l'analyse de Jean-Pierre Olivier De SARDAN⁴⁸³ dans sa théorie du développement. En effet, il considère les ONG, les organismes internationaux, les structures d'aide de l'Etat comme des projets de développement, où il parle de "projets et logiques". Selon lui, il existe dans un dispositif de développement quelconque de multiples logiques et stratégies, du côté des agents du dispositif comme du côté des populations dites « cibles », qui interagissent dans le cadre de la réalisation du projet.

Nous nous sommes donc appuyés sur les « *Projets et logiques* » pour analyser cette difficulté d'appropriation. Il y a deux "logiques" en conflit ici au sein du projet de développement (APEJ) :

- D'un côté les jeunes qui sont dans une logique de prise en charge de la part de l'Etat en matière d'emploi ainsi que pour bien d'autres services. Ils sont dans une logique de

⁴⁸²J-P, Olivier De SARDAN, *Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*. p.7.

⁴⁸³ Idem, p.125.

demande d'aide au lieu de se prendre en charge eux- même. Leurs réactions entrent dans une logique représentationnelle d'un Etat paternaliste qui doit veiller sur tous ses enfants quelle que soient ses difficultés à le faire;

- De l'autre, l'Etat avec toutes les informations qu'il a sur ces moyens en termes de possibilités d'emploi, oriente ses actions vers une logique stratégique. Dans cette logique, l'Etat entend déployer les moyens allant dans le sens de la promotion de l'auto-emploi, à travers la mise en œuvre et le développement de l'entrepreneuriat jeune.

Ces deux logiques rendent difficiles les conditions de mise en œuvre des programmes de l'APEJ. En effet, dans un projet de développement par l'APEJ comme le montre J-P O DE SARDAN, certaines notions évidentes pour les développeurs (Cadres de l'APEJ) ne sont pas forcément partagées par les développés (jeunes de l'APEJ).

L'Etat est conscient des limites imposées par les programmes d'ajustements structurels depuis les années 1980 pour les recrutements et se voit dans la nécessité évidente d'orienter ses actions vers d'autres logiques, en occurrence en faveur de la promotion de l'auto-emploi à travers l'entrepreneuriat jeune., alors que les jeunes pensent encore à la fonction publique ou à un emploi salarial du fait qu'ils n'ont pas été préparés à l'entrepreneuriat depuis l'école. Cette problématique s'inscrit dans un milieu où l'entrepreneuriat en général est familial du père au fils, comme chez les "Sarakolés" et les "Djogorames". Ce qui fait que les jeunes manquent souvent de confiance en eux même, ils ne veulent pas courir de risque, l'esprit d'entreprendre leur est étranger.

Une autre difficulté de prise en charge des questions d'emploi réside dans l'appropriation par les jeunes du statut de chômeur. Ce qui nous renvoie aussi à l'analyse de la question sous deux logiques :

La logique stratégique de l'Etat d'une part qui s'aligne derrière la définition du chômeur selon le BIT⁴⁸⁴, qui admet, qu'un chômeur est tout individu qui remplit simultanément les trois conditions suivantes :

- 1- Cet individu n'a pas d'emploi, c'est –à-dire n'a pas effectué de travail rémunéré, pas même une heure, au cours de la semaine précédant l'enquête, dénommée semaine de référence ;
- 2- Cet individu est disponible immédiatement pour travailler ;
- 3- Enfin cette personne doit rechercher activement un emploi, c'est-à-dire a avoir effectué un ou plusieurs actes de recherche au cours de la période de référence.

⁴⁸⁴ INSEE, Enquête Emploi, 1998 cité par Dominique REDOR. *Economie du travail et de l'emploi*. Paris Montchrestien, 1999, p. 9.

En effet, l'Etat a signé des conventions avec les organismes des Nations Unies, il est donc tenu de se soumettre à ces conventions pour des raisons stratégiques qui ne collent pas forcément à la définition du chômeur au Mali dans la conscience commune.

D'autre part, nous avons des jeunes qui dans leur logique de représentativité se voient de toute évidence dans un statut de chômeur une fois le diplôme obtenu, c'est-à-dire dès la fin du cursus scolaire ou universitaire. A partir de là ils réclament leur droit à l'insertion à l'Etat qui leur a donné un devoir, celui de se former pour servir l'Etat. Une fois le diplôme obtenu ils considèrent que leur part du contrat est assumée, et que c'est à l'Etat de jouer son rôle. Comment remplir ce rôle si l'Etat lui-même ignore la présence de ces jeunes sur le marché de l'emploi ? La plupart de ces jeunes n'est pas enregistrée auprès des structures de l'Etat désignées à cet effet.

Cette difficulté d'appropriation de l'emploi est un handicap pour l'atteinte des objectifs de l'APEJ.

Nous pensons donc que toute activité qu'on exerce moyennant une rémunération ou une valeur ajoutée est un emploi (dans le cas de l'auto emploi). Cette définition prend en compte l'emploi salarié et l'emploi indépendant. L'Etat et ses partenaires doivent trouver les mécanismes nécessaires pour amener les jeunes vers cette logique de promotion de l'emploi à travers l'entrepreneuriat jeune. Cela nous renvoie à une question sensible : celle du financement des jeunes porteurs de projets.

2.2- Difficulté liée à la qualité de la formation reçue

Au cours de nos enquêtes, nous avons remarqué que l'un problème qui rencontre les jeunes dans leurs trajectoires d'insertion est le problème de niveau, qui se ressent de plus en plus sur le marché de l'emploi. Ceci pose évidemment la problématique de la qualité de la formation reçue.

La qualité des acquis scolaires échappe aux définitions contextuelles de satisfaction aux objectifs des programmes scolaires et prend plus appui sur la maîtrise de compétences permettant la performance à l'âge adulte. « L'ancienne notion de qualité est devenue obsolète. En dépit des différents contextes, il existe de nombreux points communs dans la recherche de l'éducation de qualité, qui devraient permettre à chaque individu, femme et homme, d'être des membres actifs à part entière de leurs communautés ainsi que des citoyens du monde. » (UNESCO, 2003, p. 1). Très souvent, les comparaisons internationales se basent sur des indicateurs mesurant

uniquement la quantité d'éducation (comme les taux de scolarisation ou encore le nombre moyen d'années passées dans le système scolaire).⁴⁸⁵

L'idéal serait alors de construire des mesures multidimensionnelles de la qualité de l'éducation. Il reste néanmoins très difficile, dans une perspective de comparaison internationale, de prendre en compte, de manière homogène, toutes les dimensions de la qualité de l'éducation. Pour cette raison, nous supposons qu'un système éducatif est de bonne qualité lorsque les élèves y étudiant ont des scores relativement élevés à des tests d'acquisition standardisés. Les indicateurs construits mesurent donc une seule dimension de la qualité de l'éducation, et non celle-ci de façon globale.⁴⁸⁶

Cependant, il existe quand même des tentatives de définition de la qualité de la formation, ils peuvent nous permettre d'analyser la situation. La définition de la qualité doit prendre en compte plusieurs aspects de la question de l'éducation. C'est pourquoi, pour COOMBS⁴⁸⁷ : « *La dimension qualitative signifie bien davantage que la qualité de l'éducation telle qu'elle est habituellement définie et jugée par la performance des élèves en termes traditionnels de programmes et de normes. La qualité dépend également de la pertinence de ce qui est enseigné et appris comment ceci répond aux besoins actuels et futurs des apprenants concernés, compte tenu de leurs circonstances et perspectives particulières. Elle fait également référence aux changements significatifs apportés au système éducatif lui-même, à la nature de ses apports (étudiants, enseignants, infrastructures, équipement et matériel) ; ses objectifs, les technologies éducatives et de programmes ; et son environnement socioéconomique, culturel et politique* ».

Sur le marché du travail l'accès à un emploi devient de plus en plus problématique. La formation professionnelle constitue relativement un moyen pour y accéder. Elle est même perçue par les jeunes maliens comme un moyen rapide d'insertion professionnelle et dans des conditions stables.

Mais face à une formation de qualité pour les jeunes se dresse plusieurs obstacles. Les difficultés qui altèrent la qualité de la formation se déclinent en 3 dimensions majeures:

⁴⁸⁵ Nadir ALTINOK ; Jean BOURDON. *Renforcer la mesure sur la qualité de l'éducation. Analyse comparative des évaluations sur les acquis des élèves au sein des pays en développement*, Paris : AFD, 2012, p.19, consulté sur le site <https://www.afd.fr/sites/afd/files/imported-files/16-A-Savoir.pdf>

⁴⁸⁶ <https://www.afd.fr/sites/afd/files/imported-files/16-A-Savoir.pdf>

⁴⁸⁷ COOMBS *Les crises mondiales dans l'éducation dans les années 1980, 1985*, p.105, consulté sur le site <https://www.afd.fr/sites/afd/files/imported-files/16-A-Savoir.pdf>

- Les difficultés d'ordre pédagogique c'est à dire : les objectifs visés par la formation ont-ils été atteints? En d'autres termes les participants à la formation, les jeunes diplômés notamment, ont-ils acquis les compétences qui étaient visées par la formation ?

- La deuxième difficulté est liée à la question de transfert. Les jeunes diplômés sont-ils capables d'appliquer les compétences acquises sur le terrain ? Les jeunes une fois recrutés, sont-ils capables de mettre en œuvre les compétences acquises lors de la formation ?

- La troisième difficulté est l'impact de la formation reçue par les jeunes. La formation reçue permet-elle d'atteindre des résultats ? En d'autres termes les compétences acquises par les jeunes permettent-elles de faire évoluer l'entreprise, l'organisation ?⁴⁸⁸

Ces sont ces facteurs qui déterminent la qualité de la formation et l'accès à un emploi pour les jeunes diplômés.

Le Mali ne fait pas exception à cette analyse des difficultés pour accéder à un emploi. En effet, le niveau de formation devient de plus en plus bas à tous les niveaux d'enseignement (fondamental, secondaire et universitaire). Ce qui retentit sur la qualité de formation et forcément sur le recrutement des jeunes, tant au niveau de l'Etat qu'au niveau des structures privées. Comme nous l'avons mentionné plus haut, il y a des postes non pourvus au niveau des concours de la fonction publique pour insuffisance de moyenne au test (la moyenne est supérieur ou égale à 10). Ce qui montre clairement que l'une des causes du chômage trouve son origine au niveau de la qualité de la formation reçue.

Le Mali, depuis le début de l'indépendance a mis un accent particulier sur la formation de jeunes. Dans cette logique de formation des jeunes, Sada Samaké⁴⁸⁹ montre le rôle joué par l'Etat malien dans l'encadrement de la jeunesse en rappelant les missions assignées au haut-commissariat à la jeunesse et aux sports dès 1959, créé par le décret n°101 du 17 avril 1959, le haut-commissariat était la cheville ouvrière de la J .U .S .R .D .A . Selon lui, les principales missions de l'organisation étaient :

- la mobilisation rapide de toutes les forces vives du pays ; l'éducation de la jeunesse en vue de la lutte pour le progrès social et économique ;
- la formation de cadres dans les domaines d'activité ;
- la création d'ateliers divers dans les grands centres et les camps ruraux pour résoudre le problème du chômage ;
- l'institution d'équipes itinérantes de formation d'animateurs de foyers de jeunes ;

⁴⁸⁸ Administration et Entreprise Étude sur : l'efficacité de la formation, Revue gestion, vol 20, numéro 3, 2003, page de 13 à 33.

⁴⁸⁹ Sada, Samaké, *Mémoire de la jeunesse malienne*. Bamako : édition Togouna, 2008, p18

- la formation et l'entretien d'équipes nationales sportives et de formations artistiques sportives.

C'est dans un tel cadre institutionnel et politique que s'inscrivait la semaine de la jeunesse qui se voulait une œuvre de construction de la nation malienne, s'appuyant sur les valeurs socioculturelles traditionnelles, à travers la formation et la participation des jeunes.

Aussi, Badara Alou TRAORE⁴⁹⁰ abonde dans le même sens en montrant le rôle joué par le régime du Président Modibo KEITA dans l'encadrement de la jeunesse à travers :

- la création d'atelier divers dans les grands centres et l'orientation des jeunes vers ces centres sans oublier de leur insuffler le sens de la coopération dans la perspective de leur installation pour le démarrage ;
- la création des camps ruraux pour les agglomérations rurales où les jeunes chômeurs étaient regroupés, imprégnés des notions préliminaires sur les méthodes culturelles et installés pour travailler dans des coopératives de production.

Le régime du Président Moussa TRAORE a continué dans la même logique selon l'auteur et avait instruit à travers la lettre circulaire n°3 UDPM du 19 janvier 1989 aux Comités de Développement d'insérer dans leur programme d'activités l'installation des jeunes diplômés à leur propre compte en inscrivant dans leur budget à hauteur d'au moins 20% de la taxe de développement régional et local une rubrique "fonds de garantie" pour soutenir les actions des jeunes.⁴⁹¹

La jeunesse avait à ces époques un sens de l'orientation, un encadrement de qualité, le sens de la patrie.

Avec l'instauration de la démocratie et du multipartisme en 1992, c'est lancé dans une politique de scolarisation massive, sous les recommandations des partenaires comme nous l'avons noté plus haut. Une éducation de masse (avec 85% de passage en classe supérieure au niveau de l'enseignement fondamental), pour permettre à la majorité de la population de lire et d'écrire, notamment aux petites filles. Malheureusement cette politique a été butée sur deux problèmes fondamentaux :

- Le problème des infrastructures scolaires pouvant accueillir les élèves et les étudiants. Il y a le problème lié à la surcharge dans les salles de classe, l'effectif pouvant aller

⁴⁹⁰ Badara Alou TRAORE, op, cit, p.115

⁴⁹¹ Direction Nationale de la Jeunesse et de l'Education Populaire, (1989), actes du Séminaire sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, Bamako, cité Badara Alou TRAORE, op, cit, p.119.

jusqu'à 120 élèves dans une classe de primaires et le problème de la double vacation pour d'autres, mais aussi le fait que deux classes (c'est-à-dire deux niveaux d'enseignement la 1^{ère} et la 2^{ème} année) se trouvent parfois rassemblées dans la même salle de classe ;

- Le problème de la gestion humaine pour faire face aux effectifs, sachant que les écoles de formation des maîtres (les enseignants du fondamental) ont été fermées pendant dix (10) ans, excepté celles de San et Sikasso par le Président Moussa TRAORE à cause des programmes d'ajustement structurel imposés par les bailleurs de fonds. L'école manquait donc d'enseignants pour faire face à une politique d'éducation de masse. Il s'en est suivie une politique de recrutement tout azimut de jeunes diplômés, à la suite de laquelle on a ajouté des recalés des universités et du lycée après leur avoir dispensé une formation de trois mois, ramenée plus tard à 45 jours, afin de combler le vide en personnel enseignant.

Cette politique d'éducation de masse et ses mesures d'accompagnement ont eu des impacts négatifs sur la qualité de l'enseignement au Mali. Auparavant l'école malienne était citée en exemple dans la sous-région, aujourd'hui le diplôme malien devient moins visible sur le marché de l'emploi. Si le diplôme pose déjà problème au niveau de la fonction publique qui demande un niveau moyen, la situation n'est pas meilleure dans le secteur privé qui tend vers l'excellence.

L'une des conséquences de la scolarisation massive a été l'ouverture du monde de l'éducation au secteur privé, c'est-à-dire permettre à une tierce personne d'ouvrir s'il a les moyens une école privée. Cette privation avait pour objectif de combler le déficit d'infrastructures publiques ainsi, sur 275⁴⁹² lycées existants en 2009, seulement 46 étaient publiques. C'est à partir de là que l'éducation au Mali est devenue un marché, où chacun cherche à tirer le maximum de profit. En effet, les écoles privées sont alors devenues des entreprises commerciales, des maternelles jusqu'à l'université, où il faut tirer des bénéfices sur l'investissement. Des politiques de marketing pour attirer les parents d'élèves sortent de partout, des taux élevés de réussite stimulés, en passant par l'achat des sujets d'examen, à la négociation auprès des autorités scolaires pour avoir des élèves de l'Etat, etc. Autant de choses qui ont contribué à la baisse de la qualité de la formation, sous le silence complice des autorités scolaires, dont certains se trouvent même être promoteurs de ces écoles privées.

Cette baisse de niveau se ressent à tous les niveaux d'enseignement, voire dans les recrutements, c'est ce qui ressort de l'analyse des discours suivants :

M. K 29 ans, sexe féminin, brevet de Technicien en Secrétariat : « *Moi je préfère que l'Etat finance les jeunes pour qu'on puisse s'installer à notre propre compte, sinon tout le monde*

⁴⁹² Les états généraux sur l'éducation, organisé par le Ministère de l'Education en 2009.

sait que la fonction, ce sont des gens qui ont les bras longs qui passent. J'ai fait le concours de la fonction 3 fois et à chaque c'est la même chose, c'est vraiment décourageant ».

L. K, 31 ans, sexe masculin, brevet de technicien en Elevage : *« L'Etat est en partie responsable du chômage des jeunes au Mali. Comment comprendre qu'au niveau des concours de la fonction publique malgré ce grand nombre candidats qu'on laisse des postes sans candidats ? En 2017, pour notre corps, il y avait 4 postes vides au concours de la fonction publique, c'est vraiment inamissible à mon avis, à cela il faut voir chaque fois on prolonge l'âge de départ à la retraite ».*

Ces discours sont beaucoup plus animés par la passion, qu'il soit vrai qu'on négocie les postes aux concours, ce qui reste à vérifier, mais pourquoi l'Etat va organiser un concours selon les besoins de ces services et laisser les postes vides ? C'est une question de textes qui régissent le concours d'entrée à la fonction qui fixe la note de passage à 10. C'est dire qu'à ce niveau s'il reste des postes non pourvus, c'est pour insuffisance de travail, cela relève de la responsabilité des candidats.

Au Mali, un enfant sur cinq n'a toujours pas accès à l'enseignement fondamental, malgré l'investissement de moyens financiers massifs d'année en année dans le système éducatif. L'enseignement fondamental concentre les deux tiers des moyens alloués à l'éducation et plus de 70 pour cent des enseignants y sont actifs. Malgré cela, seulement 54 pour cent des enfants atteignent la fin du premier cycle, après six années d'enseignement et sur la proportion d'enfants achevant ce cycle, seuls 16 pour cent sont supposés avoir le niveau requis selon les critères internationaux pour mériter le passage vers le cycle suivant. Autrement dit, à la fin du premier cycle primaire au Mali, seul 9 pour cent des enfants admis ensemble en 1ère année, peuvent être considérés comme admissibles au cycle supérieur avec le niveau requis sur le plan international.⁴⁹³

Dans son analyse, Moussa MARA montre que ce problème de qualité de la formation est récurrent dans beaucoup de pays africains : 80 pour cent des élèves maliens en 3^e année d'école primaire et plus de 70 pour cent des élèves ougandais en troisième année d'école primaire sont incapables de lire un seul mot ;43 pour cent des élèves de sixième année primaire en Tanzanie et 74 pour cent au Mozambique n'ont pas dépassé le niveau des compétences de bas en calcul ;79 pour cent des Ghanéens et 76 pour cent des Sud-Africains de niveau collège n'ont pas dépassé le plus niveau de compétences en mathématiques contre par exemple 67 pour cent pour les élevés indonésiens et 45 pour cent pour les jordaniens, la moyenne internationale est de 25 pour cent.

⁴⁹³ Moussa Mara, op, cit. p.33.

Enfin, nous partageons les préoccupations de l'auteur, quand il s'interroge sur la capacité de compétition des produits formés avec les autres sur le marché de l'emploi international. Fait troublant si l'école a du mal à prendre en charge de façon efficace ceux qui sont en cours de formation, la question des enfants déscolarisés, mal scolarisés ou non scolarisés ne se pose pas. L'auteur dénonce à ce niveau d'une politique éducative orientée vers le système classique et tenue de faire face à un flux de plus en plus important d'enfant à prendre en charge, allouent l'essentiel de leurs ressources à ce secteur et n'ont pas les moyens de prendre en compte ceux qui sont laissés au bord du chemin.

Une telle situation ressemble à une véritable hécatombe quand neuf enfants sur dix sont ainsi condamnés à errer dans le système éducatif, sans espoir d'arriver à un but ou devant abandonner les bancs en cours de chemin, ou pire, n'ayant même pas la chance de s'asseoir sur un banc pour espérer suivre une formation ! Un tel constat constitue une remise en cause inévitable de nos systèmes d'enseignement.⁴⁹⁴

L'un des objectifs de la création de l'APEJ est de s'attaquer concrètement à la faiblesse du niveau de formation chez des jeunes, et la période de stage permet justement aux jeunes de pallier cette situation en s'impliquant dans leur formation de manière adéquate, c'est à dire en lisant vraiment les documents tout en se posant les bonnes questions. Les structures d'accueil doivent de leur côté beaucoup s'impliquer dans la formation des jeunes.

Même si nous savons que la qualité de la formation reçue ne suffit pas le plus souvent à elle seule pour s'insérer au plan socio-professionnel, elle est cependant l'élément concret d'appréciation au niveau de la fonction publique malienne.

Sur le marché du travail on peut rencontrer d'autres facteurs de discrimination pour accéder à un emploi. Ces facteurs peuvent être liés au sexe, à l'âge, à l'origine ethnique (surtout en Afrique), à la zone d'habitat du demandeur d'emploi.⁴⁹⁵

2.3 Difficulté liée aux profils de formation et du problème de reconversion/adaptation

Au cours de nos enquêtes, nous avons compris que l'une des principales difficultés du problème de chômage au Mali réside dans le choix des profils de formation comme nous l'avons souligné en amont. La conscience commune attribue en partie le problème à l'inadéquation entre les offres de formation et les offres d'emploi, notamment nos jeunes enquêtés. Les jeunes préfèrent aller le plus souvent vers des offres de formation plus « estimées », que de choisir un

⁴⁹⁴ Idem, p.34.

⁴⁹⁵ <https://persee.fr/doc/estat0336>

profil de formation porteur. Ceci soulève un problème de statut social lié aux emplois, c'est-à-dire un problème de « représentation sociale » des statuts d'emplois.

Pour comprendre la situation, nous avons analysé le problème avec le concept de « représentation sociale », comme le dit Robert M. FARR⁴⁹⁶ : « *les représentations sociales ont une double fonction : rendre l'étrange familier et l'invisible perceptible* ».

Denise JODELET⁴⁹⁷ définit les représentations sociales comme des phénomènes complexes toujours activés et agissant dans la vie sociale, qui étudient parfois de façon isolée : les éléments informatifs, cognitifs, idéologiques, normatifs, croyances, valeurs, attitudes, opinions, images. Ces éléments sont organisés selon elle sous l'espèce d'un savoir disant quelque chose sur l'état de la réalité, lesquelles qui sont influencées par les instances et les relais institutionnels, les réseaux de communication médiatiques ou informels intervenant dans leur élaboration, ouvrant la voie à des processus d'influence, voire de manipulation sociale.

De ce fait la représentation sociale permet donc pour Denise JODELET de :

- Former des systèmes et donner lieu à des théories spontanées, versions de la réalité qu'incarnent des images ou condensent des mots, les uns et les autres chargés de significations ;
- Exprimer ceux (individus ou groupes) qui les forgent et donnent de l'objet qu'elles représentent une définition spécifique partagée par les membres d'un même groupe construit une vision consensuelle de la réalité pour ce groupe ;
- Intervenir sur les connaissances, le développement individuel et collectif, la définition des identités personnelles et sociales, l'expression des groupes, et les transformations sociales ;
- Engager l'appartenance sociale des individus avec les implications affectives et normatives, avec les intériorisations des expériences, de pratiques, de modèles de conduites et de pensée, socialement inculqués ou transmis par la communication sociale, qui y sont liées.

⁴⁹⁶ Robert M. FARR, « Les représentations sociales » in MOSCOVICI, Serge. *Psychologie sociale*. Paris : QUADRIGE/PUF, 2003, p.392

⁴⁹⁷ Denise JODELET (dir), *Les représentations sociales*. Paris : PUF (Sociologie d'aujourd'hui), 2003, p.52.

Les jeunes maliens dans leurs analyses des profils de formation font recours à leurs représentations des professions futures qu'ils veulent embrasser plus tard. Cette image incarnée dans leur esprit, les empêche de voir les réalités du monde du travail, ils sont donc dans une logique de projection dans leurs carrières. Le choix des profils de formation est donc fait en fonction de ses représentations sociales. En effet, il existe des profils de formation qui sont moins prisés dans le choix des jeunes de par la nature des représentations sociales accordées à ceux-ci. A titre d'exemple, nous avons le profil enseignant dont le besoin existe sur toute l'étendue du territoire national, de par la nature des représentations sociales qui qualifient ce profil de formation, devient un métier de dernière chance pour la majorité de la jeunesse malienne. Cette représentation sociale tire son origine des mauvaises de conditions de vie des enseignants à l'époque du Président Moussa TRAORE, où les salaires étaient suffisamment bas, et ils se retrouvaient souvent six (6) mois sans salaire. Cette situation a fait de ce profil de formation l'un des plus métrisé dans la hiérarchie des emplois. L'enseignant était représenté par une image de misère, à tel point qu'un adage disait : « *on ne donne pas sa fille à un enseignant, il va la nourrir de la craie et des feuilles* », cette représentation sociale a fait du métier d'enseignant a ternis l'image de la fonction enseignante, et elle constitue pour les jeunes un emploi de dernière chance.

Le choix du profil de formation dépend de la valeur accordée par les populations à tel ou tel emploi, c'est le sens de la représentation qui donne de la valeur aux profils de formation.

La valeur selon SCHARTZ se définit comme étant une manière de concevoir ce qui est souhaitable, une manière d'être, une manière de faire et une manière de se comporter. Dans cette perspective, les pourraient être considérées comme des objectifs de vie à atteindre, des principes qui dirigent notre vie et que l'on ordonne selon un continuum d'importance.⁴⁹⁸

C'est pourquoi, pour comprendre comment les valeurs influencent les significations accordées au travail par les membres des différentes sociétés, nous dit Lilian NEGURA et Claude LAVOIE⁴⁹⁹, il faut considérer non pas les dimensions individuelles, mais la dimension plus large qui a trait à

⁴⁹⁸ SCHARTZ (1999), cité par Lilian NEGURA et Claude LAVOIE, Le travail représenté : diversité, dynamisme et spécificité de sa réalité in Grégory LO MONACO, Sylvain DELOUVEE, Patrick RATEAU (dirs), Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications. Louvain : DE BOECK Supérieur, 2016, p.310.

⁴⁹⁹ Lilian NEGURA et Claude LAVOIE, Le travail représenté : diversité, dynamisme et spécificité de sa réalité in Grégory LO MONACO, Sylvain DELOUVEE, Patrick RATEAU (dirs), Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications. Louvain : DE BOECK Supérieur, 2016, p.310.

la culture ? Les valeurs peuvent ainsi être considérées comme des réalités qui façonnent les représentations sociales, elles peuvent en même temps constituer des composantes spécifiques du contenu représentationnel.

Donc plus la société donne de la valeur à un profil de formation, plus les jeunes ont une représentation sociale forte, plus ils sont motivés à aller vers ces offres de formation. A titre d'exemple, au Mali, les emplois formels dans l'administration publique, les banques, la magistrature, entres autres sont des profils de formations hautement enviés par les jeunes parce qu'ils sont socialement valorisés, donc une représentation sociale positive. Les jeunes préfèrent donc aller vers ces formations socialement acceptées, même si les risques de chômage sont grands, donc une incertitude d'avoir un emploi. Ils vont vers ces profils de formation qui demandent un emploi formel, où les possibilités s'ouvrent de moins en moins, la demande étant largement au-dessus de l'offre. La suite est connue, ils parleront alors en ce moment d'inadéquation entre la formation et l'emploi, ce qui n'est pas tout à vérifier.

Par contre, les profils de formation vers des secteurs comme agriculture où les représentations sociales sont faibles, restent ignorés. En effet, le métier d'agriculteur est une activité dont la représentation reste faible, une pratique sociale représentée de façon générale par une agriculture de subsistance, où les conditions de vie restent précaires. Au Mali, l'activité agricole est pratiquée par un public généralement aux pauvres, qui n'ont autre source de revenu et dont le rendement est en fonction des caprices de la nature.

En réalité, le choix du profil de formation est essentiel dans la recherche d'emploi et cela dans tous les pays du monde. C'est le rôle du jeune au cours de son cursus scolaire ou universitaire de s'informer sur les réalités du marché de l'emploi pour pouvoir mieux s'orienter, sachant bien que le but d'une formation est de gagner sa vie. Ce travail de sondage est donc nécessaire pour tout jeune soucieux de son avenir.

Nous avons compris au cours de nos enquêtes, que les jeunes souffrent de ce problème, qui peut être considéré comme un obstacle majeur à leur insertion socio-économique.

Donc l'hypothèse de l'inadéquation entre la formation et l'emploi n'est pas vérifiée dans notre enquête.

Les offres de formation professionnelles existent au Mali, même si elles ne couvrent pas les secteurs socio-économiques, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

Tableau 14 : Répartition de la formation professionnelle initiale par secteur économique

Secteur	2015	2016	2017	2015-2017	%
Artisanat (y compris la transformation agroalimentaire)	5 950	7 335	9 015	22 300	27,20%
Bâtiment	4 880	5 790	6 865	17 535	21,40%
Agriculture	4 130	5 055	6 160	15 345	18,70%
Elevage	2 490	3 245	4 340	10 075	12,30%
Hôtellerie	870	1 475	1 975	4 320	5,30%
Transport	1 010	1 160	1 510	3 680	4,50%
Pêche	690	1 150	1 540	3 380	4,10%
Mines	260	425	685	1 370	1,70%
Tourisme	250	410	570	1 230	1,50%
Energie	240	370	460	1 070	1,30%
Industrie	235	310	465	1 010	1,20%
Foresterie	140	140	150	430	0,50%
Assainissement, Hygiène et Environnement	66	67	67	200	0,20%
Travaux Publics	40	40	40	120	0,10%
Total	21 251	26 972	33 842	82 065	100,00%

Source : Document du PRODEFPE

Ce tableau montre les secteurs de la formation professionnelle dans l'enseignement technique et professionnel au Mali. Ceci montre des efforts ont été fait pour adapter les formations aux réalités socio-économiques. Toutes ces formations correspondent aux besoins du pays et entrent dans le cadre des deux formes d'emploi (emploi formel dépendant et emploi indépendant formel et/ou informel).

L'analyse du tableau montre des offres de formation porteuses, mais qui sont pratiquement ignorées par les jeunes : assainissement, hygiène et environnement en trois (3) de formation 200 inscrits ; les travaux publics 120 inscrits en trois (3) ans ; la foresterie 430 inscrits en trois (3) ans.

L'effectif total de ces formations professionnelles, c'est-à-dire de 2015 à 2017 est de 82.065 inscrits, contre 74.045 inscrits au niveau de l'enseignement supérieur à la seule année 2014. C'est dire que le problème de représentation sociale dans le choix des profils de formation au Mali est une réalité. Les jeunes préfèrent se lancer dans des études longues, vers des profils de formation qui correspondent à leurs représentations sociales, que d'aller vers les profils de formation porteurs.

Le même problème se pose dans la répartition dans des emplois par secteurs économiques. C'est ce qui ressort dans le tableau suivant :

Tableau 15 : Répartition par secteur économique

	Secteur	2015	2016	2017	2015-2017	% ¹⁵
Primaire	Agriculture	4 130	5 055	6 160	15 345	18,70%
	Elevage	2 490	3 245	4 340	10 075	12,30%
	Pêche	690	1 150	1 540	3 380	4,10%
	Mines	260	425	685	1 370	1,70%
	Foresterie	140	140	150	430	0,50%
	Total primaire		7 710	10 015	12 875	30 600
Secondaire	Artisanat (y compris la transformation agroalimentaire)	5 950	7 335	9 015	22 300	27,20%
	Bâtiment	4 880	5 790	6 865	17 535	21,40%
	Energie	240	370	460	1 070	1,30%
	Industrie	235	310	465	1 010	1,20%
	Assainissement, Hygiène et Environnement	66	67	67	200	0,20%
	Travaux Publics	40	40	40	120	0,10%
	Total secondaire		11 411	13 912	16 912	42 235
Tertiaire	Hôtellerie	870	1 475	1 975	4 320	5,30%
	Transport	1 010	1 160	1 510	3 680	4,50%
	Tourisme	250	410	570	1 230	1,50%
	Total tertiaire		2 130	3 045	4 055	9 230
Total		21 251	26 972	33 842	82 065	100,00%

Source : Document du PRODEFPE

La lecture du tableau montre une répartition déséquilibrée des activités par secteurs économiques. En effet, pour un pays comme le Mali où l'activité dominante reste le secteur primaire se retrouve à 37,29% contre 51,40 pour le secteur secondaire, ceci montre qu'il existe un désintérêt pour le secteur agricole.

Au Mali, les domaines d'investissement les plus ouverts de nos jours sur le marché de l'emploi sont l'agriculture (activités connexes) et le secteur minier. C'est là tout le problème du jeune malien, qui a les yeux tournés vers les emplois plus formels que représentent ceux de l'administration générale de l'Etat ou ceux du secteur privé.

On parle actuellement de la Reconversion/Adaptation, c'est la preuve que le problème est identifié, que le diplôme obtenu par la personne qui cherche la reconversion pose problème. En effet, la reconversion souligne la faiblesse des profils de formation peu sollicités d'une part ou surabondants d'autre part, en les réorientant vers les profils de formation porteurs, ce qui met en évidence que le point de départ de celui qui cherche la reconversion a été faussé. Instaurer une

politique de reconversion pour les jeunes est une bonne initiative, mais, c'est encore mieux de les pousser dès le début vers les métiers ou profils porteurs.

Il y a des profils qui ne sont pas très sollicités au Mali, il faut obligatoirement réorienter les jeunes vers ces autres secteurs mais cela demande un accord volontaire des jeunes en question.

2.4 Difficulté liée au financement et à la gestion des fonds

L'incitation des jeunes par l'Etat à aller vers l'entrepreneuriat demande un accompagnement tant en ressources humaines, qu'en ressources financières. Si l'APEJ et autres structures publiques apportent leur appui-conseil, les moyens financiers de celles-ci restent cependant limités. Bon nombre de nos jeunes enquêtés ont déclaré n'avoir pas reçu le montant total qu'ils ont sollicité pour le financement de leurs projets M.K jeune entrepreneur « *a déclaré avoir eu 5 millions sur 10 millions sollicités* ». Cela pose déjà un problème de comptabilité dans le plan d'affaire présenté, et montre de manière explicite que le financement des jeunes est un problème réel.

L'APEJ dispose de deux types de financement :

- Un financement des AGR effectué sur son budget propre, qui est gratuitement offert aux jeunes bénéficiaires
- Un financement en partenariat avec les banques de la place sous la forme d'un prêt où l'APEJ assure la garantie des jeunes porteurs de micro-projets.

La principale difficulté réside au niveau du deuxième financement, car ce financement est accordé avec un taux d'intérêt double partagé entre la banque et l'APEJ, ce qui augmente le taux de remboursement, rendant du coup le montant peu supportable pour les jeunes. A titre d'exemple, un groupement de jeunes financés que nous avons enquêtés déclare « *avoir eu 12 millions, et devoir rembourser un montant total de 17 millions cinq cent mille en 5 ans, avec une période de différée de trois (3) mois* ».

Les jeunes sont convaincus que les banques sont réticentes pour le prêt, qu'elles ne veulent pas prendre le risque d'accompagner les jeunes, surtout lorsqu'il s'agit d'une entreprise en création.

Au cours de nos enquêtes, nous avons compris que l'APEJ est confrontée à un problème très sérieux de remboursement des prêts, ce qui est appuyé par les propos de K K, cadre de l'APEJ : « *Les jeunes ne sont pas tous honnêtes car pour beaucoup, ils cherchent un financement pour d'autres fins et non l'auto emploi* ». Les jeunes sont dans une logique de représentativité qui va vers le concept de "l'assistancialisme" de J-P O. DE SARDAN, lequel montre que les jeunes tentent de bénéficier le plus possible des avantages financiers ou matériels qu'offrent un projet de développement (ici l'APEJ) en donnant le minimum en contrepartie. Ces financements sont plus considérés comme des subventions que des prêts, ce qui rend difficile le remboursement. Ils

sont dans une logique de représentation d'un Etat paternaliste qui reste le garant du prêt alloué, et qui selon eux est celui qui doit rembourser la banque. Ces prêts non remboursés par les premiers bénéficiaires ont encouragé d'autres jeunes à suivre la même voix sans être inquiéter.

Quant aux difficultés de gestion, D. T cadre de l'APEJ, nous dit cela : « *Tous les jeunes financés sont formés gratuitement par l'APEJ en CREE, GERME, TRI et en comptabilité simplifiée, il y a même d'autres qui sont formés en compétences de vie et formation technique dans son domaine d'intervention* ». Ces formations n'auront aucun sens s'il n'y a pas un suivi après le stage et la presque totalité de nos jeunes enquêtés ont déclaré qu'ils ne sont pas suivi une fois les projets financés. La réponse est la même pour les jeunes stagiaires.

La gestion des fonds alloués aux jeunes sans mesure d'accompagnement est à l'origine de l'échec de beaucoup de nos jeunes enquêtés, car la formation théorique est différente de la pratique de terrain. Lorsque les jeunes sont mis en situation, ils sont abandonnés à eux-mêmes et se jettent dans l'aventure sans expérience du monde entrepreneurial où le marché est rude et concurrentiel. L'absence de dispositif de suivi est l'une des causes de cette mauvaise gestion des fonds alloués.

Enfin, les jeunes stagiaires qui sont aussi dans cette difficulté de gestion de fonds à travers le montant mensuel alloué comme leur allocation (ou comme salaire qu'ils sont comptabilisés dans les statistiques des nombres d'emploi créés).

Tableau 16 : Le montant alloué par stagiaire selon le diplôme en FCFA

NIVEAU DU DIPLOME	DIPLOME	MONTANT MENSUEL	MONTANT SEMESTRIEL
NIVEAU 1	CAP	22 322	133 932
NIVEAU 2	BT, BTS	28 914	173 484
NIVEAU 3	LICENCE, DUT, DUTS	32 263	193 578
NIVEAU 4	MAÎTRISE	43 037	258 222
NIVEAU 5	DEA, DESS, DOCTORAT	47 870	287 220

Source : APEJ

Ceux qui connaissent les réalités des grandes villes africaines peuvent comprendre que ces jeunes stagiaires ont toutes les difficultés pour tenir jusqu'à la fin de chaque mois, compte tenu des montants ci-dessus mentionnés dans le tableau. Ces montants qui représentent malgré tout un effort important pour l'Etat, eut égard au budget alloué font que certains jeunes prennent moins au sérieux ces stages. Cet état des choses peut mettre en péril la continuité de certains programmes qui seraient pourtant appréciés par d'autres jeunes.

Enfin, au plan macro social, comment l'Etat entend orienter tous ces jeunes du Mali vers l'entrepreneuriat en dehors des jeunes de l'APEJ, qui ne sont pas très représentatifs par rapport au nombre total de jeunes au Mali ? A-t-il les moyens suffisants pour vulgariser cette politique de promotion de l'emploi à travers tout le pays, du milieu urbain au milieu rural, parmi toutes les catégories de jeunes ?

III- Les stratégies pour une meilleure insertion socio-économique des jeunes au Mali

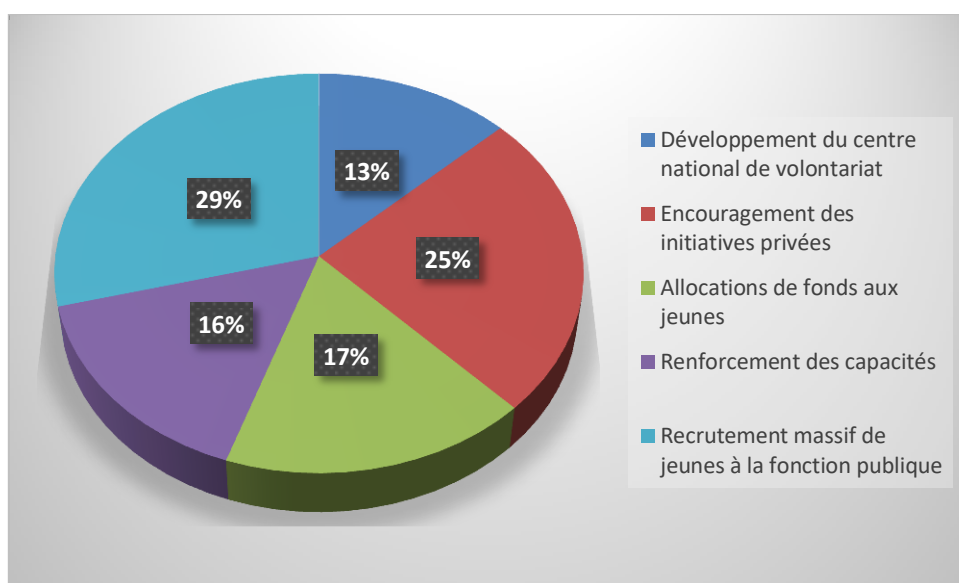
Pour une approche participative, nous avons voulu dans un premier temps recueillir les propositions de solutions de nos enquêtés face aux problèmes de l'emploi.

Dans un second temps, nous sommes partis de l'analyse des trajectoires pour proposer des solutions empiriques au problème d'insertion socio-économique des jeunes.

1. Les stratégies proposées par les jeunes bénéficiaires de l'APEJ

Ils sont les premières victimes du problème, donc les mieux placés pour proposer eux même des solutions. Ces propositions de stratégies sont traduites dans le graphique ci-après :

Graphique 11 : Proportion des jeunes sur la meilleure stratégie à mettre en place pour l'insertion socioéconomique %



Source : Enquête personnelle

Le graphique nous renseigne sur les meilleures stratégies qui doivent être mobilisées selon nos enquêtés pour résoudre le problème d'emploi des jeunes.

Au cours de nos enquêtes, les jeunes ont manifesté une volonté déterminée pour lutter contre le chômage, qui risque selon eux d'être un puissant élément de déstabilisation du pays. Les propositions de stratégies tournent autour des points suivants :

1.1 Le recrutement massif des jeunes à la fonction publique

Ainsi, pour 116 de nos jeunes enquêtés soit de taux de 29%, le recrutement massif des jeunes dans la fonction publique est la meilleure stratégie pour leur insertion. Cela illustre le degré de perception des jeunes citoyens de l'Etat comme Etat Providence. Pour la majorité des jeunes le travail continue à se résumer à la fonction publique, pendant que l'Etat et ses partenaires s'emploient à faire du secteur privé le vivier des emplois futurs

Comme nous le montre M. T, 27 ans, sexe masculin, une maîtrise en Anthropologie : « Pour parler de stratégie il faut qu'il y ait de travail en amont. L'Etat nous a appris à travailler pour lui et non pour nous-mêmes, donc il a le devoir de nous donner un emploi. De ce fait la fonction publique doit pouvoir recruter suffisamment de jeunes, vu que des milliers de personnes vont à la retraite chaque année et que la fonction publique n'organise pas de concours tous les ans, C'est donc dire qu'il y a de la place pour nous les jeunes au lieu de repousser l'âge de la retraite tout le temps».

Cette proposition de stratégie est contredite par Alfred SAUVY⁵⁰⁰ qui fait une toute autre analyse du problème d'emploi en disant ceci : « Lorsque le parlement prend une décision, en ce sens, en recrutant des fonctionnaires, cela n'accroît pas du reste (contrairement à l'optique malthusienne), d'une unité le nombre des emplois dans l'ensemble du pays. Ce que nous appelons ici créer des emplois, c'est agrandir effectivement l'économie nationale, en favorisant de nouvelles activités ou l'extension des anciennes ».

En effet, nous partageons le point de vue de cet auteur, car si nous devons attendre le retour du plein emploi au Mali à travers un recrutement massif des jeunes à la fonction publique, les jeunes vont demeurer encore longtemps au chômage. Les cinq (5) derniers concours de la fonction publique de l'Etat totalisent un effectif de 4109 admis sur 138021 candidats inscrits, sans compter que la majorité de la jeunesse malienne n'est pas prise en compte dans ce lot de concourants.

Nous pensons donc comme Alfred SAUVY, qu'il faut créer de la valeur ajoutée qui permettra d'augmenter la croissance économique du pays. A partir de là, tous les jeunes du pays pourront tirer leur épingle du jeu, car l'emploi ne concerne pas uniquement les jeunes diplômés, chose qui est souvent ignorée par la conscience collective. Aussi dans ce cadre de recrutement, Malcolm HARPER et Willi MAMM⁵⁰¹ disent ceci : « Le chômeur qui cherche un emploi dans une entreprise privée ou dans un organisme public dépend totalement d'une autre personne pour son recrutement ».

Nous partageons l'avis de ces auteurs, car nos jeunes enquêtés qui sollicitent l'Etat pour le recrutement massif à la fonction publique dépendent carrément de l'Etat pour devenir fonctionnaires. Ces jeunes ne maîtrisent pas les capacités de l'Etat à faire face à un tel

⁵⁰⁰ Alfred SAUVY. La montée des jeunes. Paris : Galmann-Levy, 1959, p. 200.

⁵⁰¹ HARPER, Malcolm ; MAMM, Willi. L'emploi indépendant : une option pour les handicapés. Expériences d'Afrique et d'Asie. Genève : BIT, 1990, p.9.

recrutement, et l'organisation des concours de la fonction publique devient de plus en plus sélective. Attendre ces recrutements reste illusoire : on ne sait pas quand les concours vont être lancés car ils dépendent de la volonté politique du pouvoir en place, mais aussi des moyens de l'Etat à engager d'autres fonctionnaires. Aussi dans l'organisation des concours tous les profils de formation ne sont pas demandés en même temps, ils sont sollicités en fonction des besoins des différents départements ministériels en tenant compte du budget disponible à cet effet.

Enfin, il apparaît plus opportun pour les jeunes de se lancer dans des domaines de recrutement où ils seront eux-mêmes acteurs de leur propre promotion que d'attendre indéfiniment un emploi d'un Etat, d'une structure privée ou d'une tierce personne dont on ne maîtrise pas les contours.

1.2- La promotion de l'entrepreneuriat jeune

Sur ce sujet les propositions faites par nos jeunes enquêtés tournent autour des deux axes suivants :

1.2.1 - L'encouragement des initiatives privées des jeunes

Avec 100 jeunes enquêtés soit un taux de réponse de 25%, l'encouragement des initiatives privées semblent être une solution pour certains de nos enquêtés qui s'expriment ainsi dans les discours suivant :

S. D, 34 ans, sexe masculin, une maîtrise en Géographie : *« Pour donner plus d'emploi aux jeunes, il faut surtout encourager les initiatives privées, l'Etat seul ne peut pas donner du travail à tout le monde. Il faut que l'Etat encourage et accompagne toute personne qui veut installer des usines, chose qui permettra non seulement de créer de l'emploi, mais aussi de permettre à l'Etat de gagner un peu d'argent en terme de paiement d'impôts et taxes »*

M. B, 40 ans, sexe masculin, un Diplôme Universitaire de Technologie Supérieur en Hôtellerie-Tourisme : *« Vu l'économie internationale il vaut mieux s'installer pour soi que de s'attacher au gouvernement qui est de plus en plus fragilisé par la mondialisation, avec des contraintes imposées de gauche à droite. Mais pour cela il faut les moyens financiers pour pouvoir démarrer au moins. Dans ce cas l'Etat est le seul garant du jeune diplômé sans ressources et les banques ne prêtent pas aux pauvres surtout à un jeune diplômé qui sort des bancs avec un avenir incertain ».*

I. T, 35 ans, sexe masculin, une maîtrise en Gestion : *« L'initiative privée est la meilleure stratégie pour l'insertion des jeunes dans la mesure où elle met l'intéressé au cœur de l'activité.*

Il est l'acteur principal de son envol, ce qui lui donne un certain sens de responsabilité et beaucoup de courage pour surmonter n'importe quelle difficulté».

C'est aux jeunes d'avoir des projets, des initiatives privées de s'installer à leur propre compte.

Sur la question, Malcolm HARPER et Willi MAMM⁵⁰² montrent qu'avec l'emploi indépendant, c'est le chômeur qui prend la décision de créer une entreprise, si modeste soit-elle, et bien que le succès de cette entreprise dépende des autres, de leur décision d'acheter ses produits ou de lui vendre, la décision de la créer dépend toujours de lui.

Pour abonder dans le même sens que ces auteurs, nous pensons que cette indépendance dans le travail est l'une des réponses adéquates à apporter au problème de chômage au Mali. La liberté de choisir son domaine d'activité est non seulement une source de motivation pour l'individu en question, mais aussi un moyen à long terme d'employer d'autres personnes. Elle permet à l'individu d'éviter ce que Michel CROZIER appelle « la rigidité du système bureaucratique », qui limite l'initiative de l'individu aux seules normes établies. Ce qui peut freiner le don de soi, la motivation d'innovation, gages du progrès.

Il faut faire de la jeunesse le vecteur de son propre développement et celui du pays tout entier, cela passe par sa responsabilité, sa conscientisation. Une jeunesse bien encadrée, bien entretenue, une jeunesse accompagnée dans la réalisation de ses projets, devient une jeunesse au service de sa communauté, de son pays tout entier. Elle serait un facteur de développement, non une jeunesse crainte par le pouvoir en place, un partenaire au développement, non une force d'opposition, elle serait l'espoir de tout un pays.

La question qui se pose alors est la suivante : comment choisir son activité, comment matérialiser son projet ?

1.2.2 - L'allocation de fonds aux jeunes

Pour une catégorie de nos jeunes enquêtés, c'est-à-dire à 68 soit 17% de taux de réponse, l'allocation de fonds aux jeunes peut être une stratégie pour absorber le chômage au Mali.

Ces jeunes sont dans la logique de l'auto-emploi, les discours ci-après confirment cela :

O. D, 30 ans, sexe féminin, une maîtrise en Gestion : *«L'allocation de fonds aux jeunes me paraît plus opportun, qu'on devienne son propre patron pour développer ses propres talents,*

⁵⁰² HARPER, Malcolm ; MAMM, Willi, op. cit, p.9.

cela permettrai de créer des entreprises parce que l'Etat n'ayant plus de moyens de recruter les tous jeunes dans la fonction publique. Et au bout d'un certain nombre d'année ces mêmes jeunes peuvent aussi à leur tour créer de l'emploi pour d'autres jeunes ainsi de suite ».

A. B, 30 ans, sexe féminin, une maîtrise en Droit en privé : *« En mettant des fonds à la disposition des jeunes entrepreneurs cela leur permettra de créer leur propre entreprise et à leur tour créerons des emplois. Cela sera très bénéfique pour les jeunes au chômage et servira d'exemple pour les autres »*

L'allocation de fonds aux jeunes demeure comme l'affirme certains de nos jeunes enquêtés une meilleure approche pour employer les jeunes.

Cet avis est aussi partagé par beaucoup de cadres de l'APEJ avec les lesquels nous nous sommes entretenus. Comme D. D : *« L'APEJ au-delà des stages a mis un accent particulier autour de l'entrepreneuriat jeune comme le seul moyen aujourd'hui de lutter contre le chômage des jeunes. Regardez tous ces jeunes qui sortent chaque de l'école, quoi qu'on fasse l'Etat ne peut pas les embaucher, c'est pourquoi il est impératif pour eux de se tourner vers l'entrepreneuriat. L'APEJ et d'autres structures sont les preuves vivantes de cette volonté manifeste de l'Etat de promouvoir l'emploi jeune à travers l'entrepreneuriat ».*

Cependant au cours de nos enquêtes, nous avons compris que le financement des jeunes n'est pas suffisant pour autonomiser les jeunes, car ils ont tous eu des difficultés après le financement. Pour ce cas, nous rappelons que l'allocation de fonds aux jeunes chômeurs pour s'installer à leur propre compte n'a toujours pas apporté les résultats attendus. La plus part des fonds sont mal gérés, principalement à cause du manque de mécanisme approprié de suivi, conseil et orientation.

Donc la mise à disposition de fonds sans mesure d'accompagnement ne règle pas le problème d'emploi des jeunes. Si l'Etat veut faire de l'entrepreneuriat jeune le moyen de lutter contre le chômage et de libérer l'esprit d'entreprise il faut encore des mesures plus concrètes pour convaincre les jeunes de s'y mettre.

1.3- Le renforcement de capacités des jeunes

Pour avoir un bon emploi, il faut avoir une référence, une qualification. C'est ce que 116 de nos jeunes enquêtés semblent comprendre soit un taux de réponse de 16%. Ils pensent qu'en renforçant les capacités des jeunes, l'on contribue au renforcement de leur insertion professionnelle.

Ces chiffres sont appuyés par les discours suivants :

K. D, 35 ans, féminin, diplôme d'Etude Fondamental : « *Pour moi le renforcement des capacités de formation peut permettre à beaucoup de jeunes de créer leurs entreprises. Si moi j'avais eu la chance de continuer mes études, je n'irais pas courir derrière des gens pour mon plan d'affaire, une personne bien formée peut vendre ses capacités partout, donc trouver un emploi ne sera pas un problème pour lui. Donc tout passe par la formation, avant de donner chaque jour l'argent à quelqu'un il faut lui apprendre à chercher de l'argent, et ce sont les ressources humaines qui créent les ressources financières* ».

M. K, 32 ans, sexe masculin, Brevet de Technicien en Comptabilité : « *La meilleure stratégie peut être le renforcement des capacités des jeunes afin qu'ils soient compétitifs sur le marché de l'emploi, surtout dans le contexte actuel de politique d'ouverture du marché du travail à toute la zone UEMEOA, qui permet à tous jeunes des Etats membres à postuler à tous les emplois hormis la fonction publique*».

D. D, 27 ans, sexe masculin, une maîtrise en Finances Comptabilité : « *Il faut renforcer les capacités, car toute personne ou tout jeune bien formé avec des initiatives privées peut créer une entreprise avec une petite expérience et par la suite employer beaucoup d'autres jeunes, donc il saura une diminution du chômage des jeunes* ».

Ces discours montrent toute l'importance accordée à la formation par les jeunes. Il en est aussi de même au niveau de l'APEJ qui dirige bon nombre de ses activités vers la formation et le renforcement des capacités des jeunes. Ils nous renvoient aussi à la théorie de Patrice SAUVAGE⁵⁰³, qui explique que l'insertion des jeunes passe nécessairement par la formation des hommes et la valorisation des ressources humaines, par le rapprochement école/entreprise et le développement de l'enseignement technique. De même qu'Alfred SAUVY⁵⁰⁴ qui montre que: « *Autant l'emploi est facile à assurer et à étendre dans une population instruite et qualifiée, autant cette tâche est malaisée dans une population sans formation professionnelle* ».

Nous partageons l'analyse de ces deux auteurs, qui n'ont fait que mettre l'accent sur l'homme en tant qu'acteur principal de toute activité de production. Les ressources humaines sont indispensables pour une gestion efficace et efficiente tant dans le domaine de la production en entreprise que dans le domaine de l'administration publique.

⁵⁰³ Patrice SAUVAGE, op. cit, p.34.

⁵⁰⁴ Alfred SAUVY, op. cit, p. 242.

Ces auteurs touchent du doigt le problème du chômage dans le contexte malien Ce problème n'est pas surprenant au regard des taux bruts de scolarisation qui sont :

- 41,47% au niveau du secondaire en 2017, avec une différence entre le genre 45,8 pour le garçon et 37,02% pour la fille ;
- 5,49% au niveau du supérieur en 2015, avec une différence entre le genre 7,72 pour le garçon et 3,23% pour la fille.⁵⁰⁵

Ces chiffres sont évocateurs et montrent en toute pertinence qu'il faut mettre un accent particulier sur la formation.

C'est dire qu'au Mali, le problème se situe non seulement au niveau de la formation (tant en nombre qu'en qualité) mais aussi au niveau de la gestion des ressources humaines disponibles. Il ne s'agit de former pour le plaisir de former, mais d'orienter les jeunes vers les formations adaptées aux réalités du marché de l'emploi, de rapprocher l'école à l'entreprise, c'est dire que les écoles doivent former les profils que les entreprises de la place peuvent consommer. Aussi le peu ressources humaines qui existent, sont inégalement réparties entre les profils de formation, ce qui fait qu'on observe un manque de personnel d'une part et de l'autre, une pléthore. En d'autres termes, il y a des profils de formation qui sont beaucoup sollicités sur le marché de l'emploi mais qui se font rares pendant que d'autres sont surabondants avec moins de demandes.

Sur la question, Doudou B.B. NIANG⁵⁰⁶ martèle que : « *Comment comprendre que le Mali en tant que 3^{ème} producteur d'or en Afrique, ne dispose pas d'une école de mine ? A Sadiola, il n'y a qu'un seul ingénieur métallurgiste malien sur plus d'une dizaine, par faute de personnel qualité, la direction étant obligée de faire recours à d'autres nationalités* ».

L'une des difficultés que nous avons remarquée au cours de l'étude des trajectoires des jeunes, c'est le problème d'accès aux infrastructures scolaires. En effet, au niveau secondaire le pays dispose de seulement 46 lycées publics sur 275⁵⁰⁷ dont la majorité à Bamako. Quant au niveau supérieur, toutes les universités, les grandes écoles et les instituts supérieurs (excepté l'IFR/IFRA

⁵⁰⁵ uis.unesco.org/fr/country/ml

⁵⁰⁶ NIANG, Doudou B. B. *Analyse sociologique des conséquences de l'industrialisation en milieu rural : Cas des mines d'or de Sadiola (Mémoire de maîtrise)*. Bamako, 2007, p.17.

⁵⁰⁷ Etats généraux sur l'éducation tenus en 2009

de Katibougou et l'Université de Ségou) sont concentrés à Bamako, ce qui pose un problème de disparité géographique, sachant que la majorité de la population est rurale.

1.4 - Le développement du centre national de volontariat

Du moment où l'emploi devient une denrée rare, nous avons eu 52 de nos jeunes enquêtés soit un taux de 13% qui estiment que le développement du centre national de volontariat peut être l'option idéale pour le temps d'attente du jeune face à l'emploi. Le recours au volontariat est une solution provisoire à l'inoccupation et permet aussi d'apporter son service à une tierce personne ou à une communauté dans le besoin. Ce qui permettrait le développement du don de soi, qui rentre dans le cadre de la formation du jeune. C'est ce que nous dit M. S, 33 ans, sexe masculin, une maîtrise en Histoire-Archéologie : *« Le développement du centre national de volontariat permet non seulement aux jeunes de se perfectionner parce ayant déjà obtenu des diplômes, mais aussi, malgré leurs statuts, de venir en aide à d'autres personnes dans le besoin à travers des actions collectives initiées par l'Etat. Si le jeune même dans son statut de chômeur parvient à occuper son temps vide pour une action humanitaire, cela lui permet d'éviter la oisiveté donc échapper aux vices ».*

Si cet engagement apparaît aux yeux des jeunes comme un moyen de substitution au manque d'emploi, Anne QUENIART⁵⁰⁸ développe cet engagement des jeunes. En effet pour elle l'engagement des jeunes dans la vie politique et sociale, en plus d'aider la société, leur permettrait de forger leur construction identitaire (développer leur estime de soi en agissant pour une cause).

Nous partageons l'analyse de cette auteure, car avec l'importance accordée à l'emploi aujourd'hui qui est de plus en plus le moyen d'être reconnu en tant qu'individu, que vont devenir ceux qui n'ont pas d'emploi, ni d'activité susceptible d'occuper leur temps ? Donc, se lancer dans le volontariat est un bon moyen pour eux d'éviter ce déni de reconnaissance sociale.

Mais cette théorie est contredite dans le contexte malien par Badara Alou TRAORE⁵⁰⁹ qui démontre que la participation des jeunes au volontariat n'est pas fortuite. En effet, selon lui, cet engagement est motivé par leur statut de chômeurs en quête d'un premier emploi, c'est le cas des premiers responsables du CNJ-MALI.

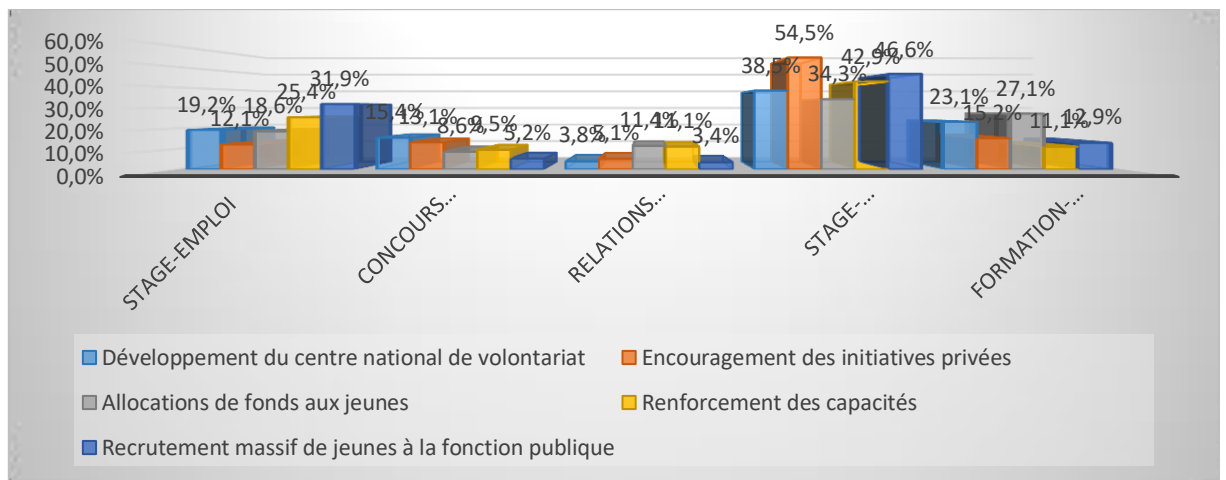
⁵⁰⁸ Anne QUENIART, op. cit, p70.

⁵⁰⁹ Badara Alou TRAORE, op cit, p 85.

En réalité les contextes socio-culturels sont différents d'un continent à l'autre, d'un pays à l'autre, c'est à dire que la rareté de l'emploi a poussé les jeunes à développer toutes sortes de stratégies pour accéder à un emploi. Chacun mobilise les ressources dont il dispose pour y parvenir, qui sont entre autres : les mouvements associatifs et politiques, les relations sociales et parentales, voire l'argent pour acheter un emploi.

Graphique 14 : Proportion de jeunes par trajectoire d'emploi selon leur opinion sur la meilleure stratégie à mettre en place pour l'insertion socioéconomique en pourcentage (%)

Selon le test du Chi2 effectué, la relation entre la trajectoire d'emploi et l'avis sur la meilleure stratégie est significative au seuil de 5 %.



Source : Enquête personnelle

En croisant la variable « dépendante stratégie » à la variable « indépendante trajectoire », nous nous rendons compte qu'il y a une relation entre les deux variables.

Ainsi, pour les jeunes qui accèdent à un emploi grâce au stage, 19,2% pensent que le développement du centre national de volontariat est la meilleure stratégie d'insertion socio-économique, 12,1% sont pour l'encouragement des initiatives privées, 18,6% pour l'allocation de fonds aux jeunes, 25,4% pour le renforcement des capacités et 31,9% pour le recrutement massif dans la fonction publique.

On constate que le recrutement massif dans la fonction publique est la trajectoire d'emploi majoritaire, elle est considérée comme la meilleure stratégie d'insertion socio-économique. Cependant, nous relevons que l'Etat, disposant des ressources très limitées, ne pourrait pas faire face à cette aspiration légitime et qu'il se rabat plutôt sur les initiatives privées-publique pour réduire le chômage des jeunes.

Selon la trajectoire Concours et Examen, le graphique affiche des données nettement différentes de la première trajectoire. Il ressort que 15,4% pensent que le Développement du Centre National de Volontariat est la meilleure stratégie d'insertion socio-économique, 18,1% sont pour l'encouragement des initiatives privées, 8,6% pour l'allocation de fonds aux jeunes, 8,5% pour le renforcement des capacités et 5,2% pour le recrutement massif dans la fonction publique.

En somme, nous en déduisons que pour cette trajectoire d'emploi, l'encouragement des initiatives privées est la meilleure stratégie d'insertion socio-économique.

Cependant, seule la proportion la plus basse pense que le recrutement massif dans la fonction publique n'est pas la meilleure pour l'insertion socio-économique. Ce faible taux représente ceux qui ont compris la politique d'emploi de l'Etat qui mise sur le secteur privé pour réduire le chômage des jeunes. Cela démontre jusqu'à quel point les mentalités collectives caractérisent l'emploi.

Le graphique renseigne sur la meilleure stratégie d'insertion socio-économique en fonction de la trajectoire d'emploi. Ainsi, pour les jeunes qui accèdent à un emploi grâce à leurs relations, 3,8% pensent que le développement du centre national de volontariat reste la meilleure stratégie d'insertion socio-économique, 7,1% sont pour l'encouragement des initiatives privées, 11,4% pour l'allocation de fonds aux jeunes, 4,1% pour le renforcement des capacités et 3,4% pour le recrutement massif dans la fonction publique.

Il ressort de cette trajectoire que l'allocation de fonds aux jeunes est la meilleure stratégie d'insertion socio-économique. Cependant, nous remarquons que le plus faible taux de cette portion estime le développement du centre national de volontariat comme la meilleure stratégie pour réduire l'inactivité des jeunes.

Selon la trajectoire Stage-Chômage, le graphique affiche des données nettement différentes de la première trajectoire. Il ressort que 38% pensent que le développement du centre national de volontariat est la meilleure stratégie d'insertion socio-économique, 54,5% sont pour l'encouragement des initiatives privées, 34,3% pour l'allocation de fonds aux jeunes, 42,9% pour le renforcement des capacités et 46,6% pour le recrutement massif dans la fonction publique.

Nous en déduisons que pour cette trajectoire d'emploi, l'encouragement des initiatives privées est la meilleure stratégie d'insertion socio-économique. Ce qui peut s'expliquer par une sorte de découragement après un stage n'ayant pas abouti à un emploi. Ils estiment qu'en ayant des initiatives privées soutenues, ils pourront être leurs propres employeurs. Cela suscite d'autres questions, notamment s'agissant des sources de financement sur lesquelles beaucoup de jeunes comptent.

La trajectoire Formation et Création d'AGR indique que 23,1% des jeunes considèrent comme meilleure stratégie d'insertion socio-économique le développement du centre nationale de volontariat, 15,2% pour l'encouragement des initiatives privées, 27,1% pour l'allocation de fonds aux jeunes, 11,1% pour le renforcement des capacités et 12,9% pour le recrutement massif dans la fonction publique.

Le taux des jeunes qui estiment que l'allocation de fonds peut leur permettre de s'insérer dans le circuit de la production est important. Par ailleurs le plus faible taux pense que le renforcement des capacités est la meilleure stratégie pour employer les jeunes. Ces deux extrêmes corroborent parfaitement au regard des atouts dont dispose les uns par rapport aux autres.

Au cours de nos enquêtes, les propositions de stratégies des cadres de l'APEJ interrogés tournent autour de deux axes principaux :

- Le renforcement des capacités des jeunes, selon eux l'une des principales difficultés pour l'accès à l'emploi est due au problème de niveau de formation des jeunes de façon générale. Donc revoir la qualité et les profils de formations est peut être une solution ;
- La promotion de l'entrepreneuriat jeune, est à leurs yeux la solution la plus appropriée au problème d'emploi au Mali. Pour cela, ils proposent d'orienter les jeunes porteurs de projet vers l'agro-business qui peut répondre aujourd'hui aux besoins du marché de l'emploi, d'ailleurs les ressources existent pour aller dans ce sens.

2. Les stratégies assorties de l'analyse des trajectoires d'insertion socio-économique des jeunes de l'APEJ

Toutes les difficultés évoquées par les jeunes dans ce travail thèse peuvent trouver leurs solutions à deux niveaux.

2.1 La formation et le renforcement des capacités des jeunes comme stratégie d'insertion socio-économique

Parmi les difficultés rencontrées par les jeunes maliens en général et par nos jeunes enquêtés nombre d'entre elles trouvent leurs sources au niveau de la qualité de la formation reçue et des profils de formation.

Pour une prise en charge efficace des questions d'emploi par l'école malienne, il faudrait :

- Une formation de qualité qui donnerait toutes les capacités nécessaires aux jeunes maliens de pouvoir répondre aux besoins des fonctions publiques de l'Etat et des collectivités,

des entreprises et sociétés privées, mais aussi la possibilité de postuler aux offres d'emploi de la sous-région (zone UEMEOA).

- Orienter les jeunes vers les profils de formation d'activité porteurs. Cela permettrait de gérer deux problèmes en même temps, d'une part ça de réduire le chômage car les jeunes seraient orientés vers les emplois indépendants. D'une part ça trait de mettre fin à la situation reconversion/adaptation des jeunes. Si les jeunes sont bien orientés vers les profils de formation, ils n'auront pas besoin de changer de secteur d'activité ce qui mettra fin à cette difficile situation reconversion/adaptation.

- Instaurer les modules de formation en entrepreneuriat dans les écoles de formation professionnelle. L'entrepreneuriat deviendrait alors une formation transversale qui pourrait être enseignée à toutes les offres de formation. Il faudrait ajouter des cours de comptabilité pour les besoin en gestion d'AGR ou des micros entreprises pour les jeunes.

En somme, il s'agit de rapprocher l'école du monde du travail, c'est tout le rôle qui est demandé aux autorités scolaires et universitaires.

2.2 La promotion de l'entrepreneuriat jeune comme alternative à l'insertion socio-économique des jeunes au Mali

Le concept d'entrepreneuriat est de nos jours plus qu'un simple modèle ; englobe un champ interdisciplinaire de recherche en émergence, intégrant les nouveaux enjeux collectifs et planétaires. Des sciences de gestion aux sciences cognitives, et, en passant par les sciences économiques, le concept d'entrepreneuriat fait l'objet de plusieurs interprétations. Il mérite donc d'être étudié sous des angles d'approches pluridisciplinaires. Sur la base de ses efforts de théorisation dans les deux dernières décennies et de ses différents projets actuels de recherche, nous pouvons constater que la recherche en entrepreneuriat a construit une herméneutique diatopique s'appuyant à la fois sur des modèles théoriques empruntés des sciences de gestion mais également sur des modèles théoriques proches des sciences cognitives.⁵¹⁰

L'entrepreneuriat est un processus qui consiste à créer une entreprise pour mettre à profit ses idées et en tirer un revenu. C'est la fonction d'une personne qui mobilise et gère des ressources et matérielles pour créer, développer et implanter des entreprises.

⁵¹⁰ <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00665537/document>

L'entrepreneuriat est actuellement une source d'emploi plus importante que le secteur salarié généralement classique. Les activités entrepreneuriales représentent environ 22%⁵¹¹ des emplois en Afrique subsaharienne et occupent 27%⁵¹² de la population active au Mali. De plus, compte tenu de la croissance démographique avec un taux de natalité de 49,3/1000⁵¹³, l'entrepreneuriat offrira davantage d'opportunités dans la prochaine décennie que le secteur salarié classique. Le défi de l'emploi ne se résume donc pas à la création d'emplois dans le secteur formel, mais comprend aussi l'amélioration des situations actuelles d'emploi par l'augmentation de la productivité des micros entreprises du secteur informel et la création d'activités entrepreneuriales. Communément, les individus disposent d'un portefeuille d'activités, permettant d'assurer une meilleure stabilité du revenu dans un environnement économique risqué. Ainsi, l'entrepreneuriat fait souvent partie d'une stratégie de diversification des moyens de subsistance pour un individu ou un ménage. Parce que la majorité des activités indépendantes sont de petite taille, souvent du pur auto-emploi, la croissance de l'emploi par l'entrepreneuriat proviendra plutôt de la création de nouvelles micros entreprises que de l'emploi salarié généré par les activités existantes.⁵¹⁴

Historiquement, le secteur de l'entrepreneuriat a été fortement négligé par les politiques, notamment du fait de son statut longtemps resté informel. Les politiques antérieures souvent rares et peu efficaces visaient essentiellement la formalisation des plus grosses micros entreprises. Actuellement, la création d'emplois est un objectif explicite des politiques de soutien à l'entrepreneuriat et est principalement associée à des programmes ciblant les Petites et Moyennes Entreprises (PME) au détriment de l'entrepreneuriat de subsistance.⁵¹⁵

Mais depuis 2015, le gouvernement malien s'est mis à promouvoir l'entrepreneuriat. Pour ce faire il met l'accent sur la jeunesse d'une part et d'autre part sur le secteur agricole (considéré comme secteur principal de l'économie malienne). L'agriculture joue un rôle important dans la croissance économique d'un pays. On estime que dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne, l'agriculture « peut alimenter la croissance de l'économie nationale, offrir des opportunités d'investissements au secteur privé et être le principal moteur des industries

⁵¹¹ Ministère de l'Economie et des Finances, *Rapport sur la Situation Sociale et Economique de 2012 à 2016 et Perspectives*, Bamako, Mali

⁵¹² Ibidem.

⁵¹³ Ibidem.

⁵¹⁴ https://www.afd.fr/sites/afd/files/2017-12/37-notes-techniques_0.pdf

⁵¹⁵ https://www.afd.fr/sites/afd/files/2017-12/37-notes-techniques_0.pdf

apparentées».⁵¹⁶ Elle est prépondérante dans l'amorçage de la croissance et du développement économique des pays.

Aussi, l'un des thèmes d'actualité largement débattus dans le monde entier est celui du rôle de l'entrepreneuriat agricole dans le développement des pays en développement.

En effet, l'économie malienne est avant tout agricole, 80% de la population active travaille dans ce secteur. La croissance du secteur primaire a progressé, de 6,9 à 7,6 % entre 2015 et 2016, avec 40,9% dans le PIB, portée par de bonnes performances agricoles et une pluviométrie favorable.⁵¹⁷

Le Mali dispose de 630 000 petites exploitations familiales qui exploitent en moyenne 4,5 hectares, dont 40% exploitent 3 hectares. La superficie exploitée s'estime à 3 000 000 hectares soit les 10% des terres arables. Ensuite 1 000 000 d'hectares irrigués soit 130 000 actuellement complètement exploités.⁵¹⁸

Tous ces chiffres montrent qu'il existe suffisamment d'opportunité d'affaire dans le secteur agricole. Avec une superficie de 1.241.238 km², le Mali est un vaste pays qui dispose pratiquement de 18 millions d'habitants en 2016⁵¹⁹, avec une population majoritairement jeune estimée à 60%⁵²⁰. Avec un tel nombre de population juvénile, il apparaît urgent pour la stabilité et l'avenir du pays de prendre en charge cette masse critique d'individus.

C'est pourquoi le Gouvernement du Mali et ses partenaires techniques et financiers veulent faire de ce secteur, la porte de sortie du chômage des jeunes, à travers la promotion de l'entrepreneuriat jeune via l'agro-business.

Cette volonté du Gouvernement s'est traduite par la mise en place de nombreux programmes à travers des structures comme l'APEJ, l'ANPE, le PROCEJ entre autres pour inciter les jeunes à s'intéresser au secteur agricole ; mais aussi par l'élaboration d'une loi d'orientation agricole réserve une partie des terres aménagées aux jeunes.

Au cours de nos enquêtes auprès des jeunes de l'APEJ, nous avons constaté facilement que le concept « entrepreneuriat » est très mal compris par la jeunesse malienne. C'est ce qui

⁵¹⁶ Banque Mondiale, « *Rapport sur le développement dans le monde 2008 : L'Agriculture au service du développement* », 2008.

⁵¹⁷ <https://www.wathi.org/election-mali-2018/contexte-election-mali-2018/la-situation-economique/>

⁵¹⁸ INSTAT, 2017

⁵¹⁹ INSTAT, 2016

⁵²⁰ Les rapports du RGPH 2009

ressort du discours de D. T cadre de l'APEJ : « *Les jeunes maliens n'ont pas compris le concept d'entrepreneuriat. Nous avons financé un jeune à hauteur de 14 millions, un jour je l'ai croisé dans un bureau en train de déposer son dossier pour une recherche d'emploi* ».

Pour une meilleure prise en compte des questions d'emploi des jeunes, nous pensons qu'il faut nécessairement faire une véritable campagne de sensibilisation autour de la promotion de l'entrepreneuriat jeune via l'agriculture. Cela passe par une valorisation du secteur, par une politique de discrimination positive de consommation de produits locaux.

Cependant, un certain nombre de contraintes freinent actuellement l'entrée dans l'entrepreneuriat (notamment pour les jeunes).

Les contraintes les plus saillantes sont : l'environnement des affaires, notamment en zones urbaines, l'accès au capital, au crédit et aux services financiers, et les compétences. Le choix d'interventions efficaces requiert donc un diagnostic détaillé des contraintes. Le nombre de freins à lever explique la diversité des dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat, d'autant que plusieurs modalités de mise en œuvre sont possibles pour une intervention donnée répondant à une contrainte donnée. Cette diversité s'illustre parfaitement au Mali où il semble que les initiatives publiques se tournent davantage vers les entrepreneurs diplômés et les PME, alors que les programmes des bailleurs internationaux proposent plutôt des interventions de création et développement d'AGR pour les personnes les moins diplômés. Les programmes ont de forts effets pour des sous-groupes d'individus jeunes à fort potentiel de formation. Ce constat justifie les tentatives d'amélioration des ciblage fortement basés en général sur des critères de niveau d'instruction des participants.⁵²¹

Dans leur étude, F. KREMER et E.J. LAFFITTE (2012)⁵²² estiment de plus que seul un tiers sur mille entrepreneurs de microentreprises a un profil d'entrepreneurs de croissance en Afrique subsaharienne, les autres ayant plutôt les caractéristiques d'entrepreneurs de subsistance. C'est le cas de plusieurs entrepreneurs maliens, notamment les jeunes sarakolés qui sont reconnus au Mali pour des entrepreneurs de « tas » et parviennent à prospérer leurs micros entreprises.

⁵²¹ https://www.afd.fr/sites/afd/files/2017-12/37-notes-techniques_0.pdf

⁵²² Florence KREMER et Estèle Jouison LAFFITTE, *Le business model : une théorie pour des pratiques*, dans *Entreprendre et Innover* 2012/1 (n° 13).

Conclusion partielle

La jeunesse malienne présente des caractéristiques variées qui se transposent également sur le marché de l'emploi.

Au cours de nos enquêtes auprès des jeunes de l'APEJ, nous avons remarqué une pluralité de trajectoires d'insertion qui est fonction des parcours de formation suivis, mais aussi des facteurs socio-culturels et économiques des jeunes. Cette différence entre les trajectoires est analysée par Chantal Nicole DRANCOURT et Laurence ROULLEAU BERGER⁵²³ qui partent du fait que si aujourd'hui le travail reste toujours une force structurante dans la construction des identités sociales, les appartenances sociales et les origines culturelles jouent fortement sur la construction du rapport au travail : moins les jeunes sont dotés en ressources scolaires, sociales, économiques et culturelles, plus les jeunes se sentent d' « origine étrangère », plus le rapport au travail tend à se fragmenter.

Donc les différentes trajectoires présentées dans ce travail, même si elles sont prises spécifiquement parmi les jeunes de l'APEJ, reflètent la réalité des parcours d'insertion des jeunes au Mali, à savoir : Stage-Emploi, Stage-Chômage, Concours-Examen, Relations sociales/Emploi et Formation-Création d'AGR.

Cependant, beaucoup d'autres jeunes maliens sont loin de ces trajectoires d'insertion socio-économique, qui répondent pourtant aux mêmes caractéristiques de jeunes de notre échantillon. C'est dire qu'ils existent beaucoup de jeunes diplômés, déscolarisés et non scolarisés, urbains et ruraux qui restent à l'écart des actions de l'Etat, des collectivités locales. Ce sont des jeunes qui n'ont eu ni un stage simple ou pouvant aboutir à un emploi, ni un financement, ni la chance de passer à un test. Ces jeunes restent des grands oubliés de l'Etat dans un statut de chômeurs de longue durée, ni vus ni connus, laissés pour compte.

Si nous nous référons à la théorie de Condorcet qui dit que la société doit une instruction publique relative aux diverses professions :

- 1- Pour maintenir plus d'égalité entre ceux qui s'y livrent. Dans l'état actuel des sociétés, les hommes se trouvent partagés en professions diverses, dont chacune exige des connaissances particulières. La puissance publique doit donc compter au nombre de ses devoirs celui d'assurer, de faciliter, de multiplier les moyens d'acquérir ces connaissances ;

⁵²³ Chantal Nicole DRANCOURT, Laurence Roulleau BERGER, op.cit, p. 57.

2- Pour les rendre plus également utiles.

Quant aux difficultés, elles tournent autour des points suivants : difficulté liée à l'appropriation du terme 'emploi' ; difficulté liée à la qualité de la formation reçue ; difficulté liée aux profils de formation et du problème de reconversion/adaptation ; difficulté liée au financement et à la gestion des fonds.

Ces difficultés constituent des obstacles pour l'accès à l'emploi des jeunes qui restent aujourd'hui menacé par la concurrence de la jeunesse de l'UEMOA qui compte aujourd'hui 2 millions de jeunes arrivés⁵²⁴ sur le marché de l'emploi grâce à la politique d'ouverture du marché

La prise en compte de ces difficultés passe par le renforcement de la qualité de la formation et une réorientation des profils de formation vers les secteurs porteurs ; mais aussi et surtout par la promotion de l'entrepreneuriat jeune.

Nous pensons qu'il est important de mettre à disposition des porteurs de projets au-delà du capital humain probablement insuffisants, particulièrement pour les micro-entrepreneurs jeunes ayant des AGR, des fonds de roulement. Ils sont relativement exclus des circuits financiers formels pour un manque de garantie le plus souvent. Même les jeunes de l'APEJ ont ce problème de garantie n'eut été l'implication de cette dernière auprès des banques.

Les formations nécessitent d'être mieux adaptées du point de vue pédagogique et du contenu :

- simplification des référentiels ;
- meilleure prise en compte du niveau d'alphabétisme ;
- diminution de l'apprentissage purement théorique au profit d'exercices et de temps de mise en pratique ;
- combinaison d'enseignements généraux sur l'entrepreneuriat et de contenus plus techniques selon le secteur d'activité ;
- organisation de sessions individualisées ;
- création de réseaux d'entraide et mentorat entre micro entrepreneurs permettraient de pérenniser les bénéfices des formations ;
- incitation pour l'investissement du capital et intégration aux politiques sous forme de compétitions ou de conditionnement de financement à des plans d'affaire.⁵²⁵

⁵²⁴ Moussa MARA, Jeunesse africaine. Le grand défi à relever. Paris, Mareuil Editions, 2016, p.40.

⁵²⁵ https://www.afd.fr/sites/afd/files/2017-12/37-notes-techniques_0.pdf

Conclusion Générale

Notre travail de thèse s'intéresse aux trajectoires d'insertion socio-économique des jeunes au Mali, à partir d'un questionnement central :

Quelles sont les difficultés rencontrées par les jeunes dans leurs trajectoires d'insertion socio-économique ? Il s'agit donc d'étudier les difficultés rencontrées par les jeunes dans leurs parcours d'insertion socio-économique, à travers l'étude de leurs trajectoires.

Les difficultés renvoient ici aux problèmes, aux contraintes, les événements inattendus entre autres que les jeunes rencontrent dans leurs parcours d'insertion. L'analyse de ces difficultés est essentielle pour comprendre la situation des jeunes maliens en quête d'emploi.

Nous avons choisi de nous appuyer sur plusieurs théories pour cerner notre objet d'étude, il s'agit : de la théorie de l'interactionnisme de l'école de Chicago, pour comprendre les interactions entre les différents acteurs, les sens que les jeunes donnent à leurs parcours d'insertion, les différentes stratégies mobilisées par eux ; des théories de la sociologie de la jeunesse, pour cerner notre population d'étude, analyser les difficultés liées à leur prise en charge en tant que groupe social hétérogène ; enfin, les théories de l'insertion, pour analyser la situation de l'insertion à travers les différentes trajectoires utilisées par les jeunes pour s'insérer.

Pour aborder notre objet d'étude, nous sommes allés de l'hypothèse suivante :

Les difficultés rencontrées par les jeunes dans leur processus d'insertion socio-économique seraient dû à l'inadéquation entre la formation et l'emploi d'une part et d'autre part la non maîtrise de l'esprit d'entrepreneuriat.

En effet, au Mali comme dans tous les pays en voie de développement, l'insertion socioéconomique des jeunes est un problème récurrent. S'insérer devient un véritable parcours de combattant.

Les difficultés qu'ont les jeunes passent par :

-L'inadéquation entre les offres de formation et les offres d'emploi, l'école malienne est devenue une machine à former des chômeurs, de réforme en réforme le système éducatif a du mal à s'adapter aux réalités socio-économiques du pays rendant du coup difficile la consommation des produits finis. Il n'existe pas cette collaboration étroite entre les universités, grandes écoles et les entreprises.

- Le développement de l'entrepreneuriat jeune apparaît comme une condition indispensable à l'insertion des jeunes maliens. En effet, la population malienne est majoritairement jeune (60% selon INSTAT, en 2016), ce qui implique une politique spécifique en leur endroit. Aujourd'hui la fonction publique affiche ses limites en termes de recrutement, le secteur privé reste jusque-là embryonnaire et très mal structuré. Donc pousser les jeunes vers la création d'entreprise est une occasion pour eux de s'auto-employer et d'être autonome à court, moyen et long terme mais aussi de participer à la création d'emploi à long terme. Des difficultés existent à ce niveau quant à l'accès au crédit pour démarrer, la formation de base en gestion administrative et comptable n'est pas là.

A cette hypothèse, nous avons émis deux hypothèses secondaires :

1-Les offres de service proposées par l'APEJ sont souvent éloignées des attentes des jeunes maliens.

L'APEJ en premier lieu se focalise sur la formation qualifiante pour renforcer l'employabilité du jeune, or le jeune diplômé veut un emploi tout de suite ; les sites de formation sont souvent inappropriés aux profils des jeunes.

2-Le manque de suivi de politique d'appui à l'insertion des jeunes serait un élément clé des difficultés d'insertion socioéconomique des jeunes.

Si la question d'insertion des jeunes dans les circuits de production a toujours été au centre des préoccupations des autorités maliennes, aujourd'hui, le besoin d'insertion se pose avec plus d'acuité en raison du nombre très important des jeunes, de la conjoncture économique, des difficultés de l'économie nationale à produire des richesses compensatrices d'emplois pour eux. La situation des jeunes en matière d'emploi se caractérise par des difficultés d'accès à l'emploi tant salarié qu'indépendant. Cette situation concerne tous les pays en voie développement, notamment le continent africain. C'est ce qui ressort de l'analyse de la CONFESJES⁵²⁶ : « *Les jeunes constituent plus de la moitié de la population mondiale et leur accès aux ressources financières et matérielles conditionne largement la paix, la justice et l'équilibre entre les peuples. En Afrique, on dénombre 200 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans, soit 20% de la population totale et 37% de la population en âge de travailler. Les jeunes constituent 60% des*

⁵²⁶ <http://www.confejes.org/wp-content/uploads/2015/02/etude-fij-2.pdf>

chômeurs et vivent en majorité dans les zones rurales. Ils connaissent davantage le chômage et le sous-emploi que les adultes ».

Ces difficultés s'expliquent en grande partie par le manque de qualification, l'absence d'une « culture entrepreneuriale » et l'inaccessibilité aux petits crédits. Le jeune vit dans un environnement social où il est plus considéré comme une charge sociale qu'un véritable acteur de développement.

Pour opérationnaliser toutes ces théories, nous avons utilisé une méthode mixte (qualitative et quantitative) de recueil de données à travers l'entretien semi-directif et le questionnaire, administré un échantillon de 460 personnes.

Dans ce travail de thèse, nous avons pu déceler cinq (5) trajectoires d'insertion socio-économique de nos jeunes enquêtés qui sont :

- 1.1- Le stage-chômage
- 1.2- Le stage-emploi
- 1.3- Le concours-examen
- 1.4- La formation-crédation d'AGR
- 1.5- Les relations sociales-emploi

Au cours de l'étude de ces trajectoires de nos jeunes enquêtés, nous avons relevé un certain nombre de difficultés liées à leur insertion, qui sont :

- Difficulté liée à l'appropriation du terme "emploi"

L'appréhension de la définition de l'emploi est pertinente pour les différents du domaine, afin de partir sur une base bien balisée. Nous avons remarqué une très grande difficulté dans la compréhension du terme emploi et dans l'analyse de ses contours.

Nous sommes donc partir de l'analyse de Jean-Pierre Olivier De SARDAN⁵²⁷ dans sa théorie du développement. En effet, en considérant comme un projet de développement, il y a deux "logiques" mises en œuvre au sein du projet de développement (APEJ) : Si l'Etat, il s'emploie vers une logique stratégique, en déployant les moyens allant dans le sens de la promotion de l'auto-emploi, à travers la mise en œuvre et le développement de l'entrepreneuriat jeune.

Les jeunes quant eux sont dans une logique de prise en charge de la part de l'Etat en matière d'emploi ainsi que pour bien d'autres services. Ils sont dans une logique de demande d'aide

⁵²⁷ Jean-Pierre Olivier De SARDAN, op. cit, p.125.

pour accéder à un emploi formel au lieu de se prendre en charge eux-mêmes, une logique représentationnelle d'un Etat paternaliste.

Ces deux logiques rendent difficiles les conditions de mise en œuvre des programmes de l'APEJ. En effet, dans un projet de développement par l'APEJ comme le montre J-P O DE SARDAN, certaines notions évidentes pour les développeurs (Cadres de l'APEJ) ne sont pas forcément partagées par les développés (jeunes de l'APEJ).

Cette difficulté d'appropriation de l'emploi est un handicap pour l'atteinte des objectifs de l'APEJ.

Cette difficulté d'approche par rapport à la définition, qui rend difficile le travail de l'APEJ, vient confirmée notre hypothèse, qui est du principe que : les offres de service proposées par l'APEJ sont souvent éloignées des attentes des jeunes maliens.

Nous avons aussi compris qu'il existe une contradiction au niveau de l'Etat pour les jeunes qui ont bénéficié du stage. En effet, sur l'acte d'engagement des jeunes stagiaires, cité en annexe, il est clairement écrit : « *Reconnaitre solennellement que la qualité de stagiaire ne confère aucun droit de réclamer ou d'exiger de l'Etat, des Organisations Consulaires et Faïtières, des Collectivités territoriales, des ONG concernés un emploi public permanent ou temporaire* » ; pendant que ces jeunes stagiaires sont comptabilisés dans les statistiques de création d'emploi. Cette contradiction affecte les relations entre l'Etat et les jeunes qui sont les principaux acteurs des questions d'emploi, ces derniers accusent l'Etat de jouer sur les statistiques.

- Difficulté liée à la qualité de la formation reçue

Au cours de nos enquêtes, nous avons remarqué que l'un problème qui rencontre les jeunes dans leurs trajectoires d'insertion est le problème de niveau, qui se ressent de plus en plus sur le marché de l'emploi. Ceci pose évidemment la problématique de la qualité de la formation reçue. Le nombre de postes non pourvu au niveau de la fonction publique est un exemple d'illustration.

- Difficulté liée aux profils de formation et du problème de reconversion/adaptation

La conscience commune attribue en partie le problème du chômage au Mali à l'inadéquation entre les offres de formation et les offres d'emploi, notamment nos jeunes enquêtés. Il s'est avéré au cours de nos recherches, que les jeunes préfèrent aller le plus souvent vers des offres de formation plus « estimées », que de choisir des profils de formation porteurs. Ceci soulève un problème de statut social lié aux emplois, c'est-à-dire un problème de « représentation sociale » des statuts d'emplois.

En effet, les jeunes maliens dans leurs analyses des profils de formation font recours à leurs représentations sociales des professions futures qu'ils veulent embrasser plus tard. Cette image incarnée dans leur esprit, les empêche de voir les réalités du monde du travail, ils sont donc dans une logique de projection dans leurs carrières. Le choix des profils de formation est donc fait en fonction de ses représentations sociales.

Ce qui nous renvoie aux caractéristiques des représentations sociales évoquées par Denise JODELET⁵²⁸, qui sont :

- *« Exprimer ceux (individus ou groupes) qui les forgent et donnent de l'objet qu'elles représentent une définition spécifique partagée par les membres d'un même groupe construit une vision consensuelle de la réalité pour ce groupe ;*
- *Intervenir sur les connaissances, le développement individuel et collectif, la définition des identités personnelles et sociales, l'expression des groupes, et les transformations sociales ;*
- *Engager l'appartenance sociale des individus avec les implications affectives et normatives, avec les intériorisations des expériences, de pratiques, de modèles de conduites et de pensée, socialement inculqués ou transmis par la communication sociale, qui y sont liées ».*

C'est dire que les valeurs influencent les significations accordées au travail par les membres des différentes sociétés, sur la question, Lilian NEGURA et Claude LAVOIE⁵²⁹ martèlent qu'il faut aller au-delà des dimensions individuelles, c'est-à-dire se référer à une dimension plus large qui a trait à la culture, pour comprendre comment les valeurs peuvent ainsi être considérées comme des réalités qui façonnent les représentations sociales ?

Donc plus la société donne de la valeur à un profil de formation, plus les jeunes ont une représentation sociale forte, plus ils sont motivés à aller vers ces offres de formation. Ils vont vers ces profils de formation qui demandent un emploi formel, où les possibilités s'ouvrent de moins en moins, la demande étant largement au-dessus de l'offre.

⁵²⁸ Denise JODELET, op, cit, p.52

⁵²⁹ Lilian NEGURA et Claude LAVOIE, Le travail représenté : diversité, dynamisme et spécificité de sa réalité in Grégory LO MONACO, Sylvain DELOUVEE, Patrick RATEAU (dirs), Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications. Louvain : DE BOECK Supérieur, 2016, p.310.

Nous avons compris au cours de nos enquêtes, que les jeunes souffrent de ce problème, qui peut être considéré comme un obstacle majeur à leur insertion socio-économique. Donc l'hypothèse que nous avons formulé sur de l'inadéquation entre la formation et l'emploi n'est pas vérifiée dans notre enquête.

Enfin, c'est la question de la reconversion qui se pose alors pour les sureffectifs dans d'autres domaines de production, ce qui demande une requalification des jeunes.

- Difficulté liée au financement et à la gestion des fonds

L'incitation des jeunes par l'Etat à aller vers l'entrepreneuriat demande un accompagnement tant en ressources humaines, qu'en ressources financières. Si l'APEJ et autres structures publiques apportent leur appui-conseil, les moyens financiers de celles-ci restent cependant limités.

Au cours de nos enquêtes, nous avons compris que l'APEJ est confrontée à un problème très sérieux de remboursement des prêts.

Les jeunes sont dans une logique de représentativité qui va vers le concept de "l'assistencialisme" de J-P O. DE SARDAN, lequel montre que les jeunes tentent de bénéficier le plus possible des avantages financiers ou matériels qu'offrent un projet de développement (ici l'APEJ) en donnant le minimum en contrepartie. Les fonds sont plus considérés comme des subventions, Ils sont dans une logique de représentation sociale d'un Etat paternaliste qui reste le garant du prêt alloué, et qui selon eux est celui qui doit rembourser la banque.

Ce problème est une réalité au sein de l'APEJ, à qui s'ajoute l'absence de dispositif de suivi est l'une des causes de cette mauvaise gestion des fonds alloués. En effet, les jeunes une fois envoyés en stage ou financés ne sont plus suivis par l'APEJ, aucun mécanisme de suivi n'est mis en place et nous avons posé la question lors de nos entretiens avec les cadres de l'APEJ, la réponse donnée par D. T : « *Il n'existe pas de dispositif de suivi au niveau de l'APEJ, mais on nous a dit qu'une ONG a été mandatée pour faire ce travail et on est nullement associé, je n'ai jamais vu un représentant d'une quelconque ONG dans notre structure* ». Ce qui nous permet de confirmer notre hypothèse selon laquelle : le manque de suivi de politique d'appui à l'insertion des jeunes serait un élément clé des difficultés d'insertion socio-économique des jeunes. En effet, comment évaluer une politique mise en œuvre si elle manque de suivi, il n'est pas suffisant de prendre des mesures appropriées pour le problème d'insertion des jeunes, sans un suivi adéquat.

Aujourd'hui, il existe suffisamment de structures et programmes de l'Etat d'appui à l'insertion des jeunes, de sortes que les jeunes ont du mal à se retrouver sur les domaines de compétences de ces structures et programmes, ce qui rend diffus leurs efforts déployés par l'Etat.

Au cours de nos enquêtes, nous avons interrogé nos jeunes sur la connaissance de l'existence de la politique nationale de l'emploi, seulement 52 jeunes soit un taux de réponse de 13% ont déclaré connaître son existence contre 348 jeunes enquêtés soit un taux de réponse de 87% qui n'ont jamais pris connaissance de l'existence d'une telle politique. Ceci montre un déficit de communication de la part de l'Etat.

La difficulté de gestion des fonds, le problème de remboursement et la volonté de commencer avec un projet assez ambitieux (le cout du projet) montrent que nos jeunes enquêtés n'ont pas encore intériorisé les principes de l'entrepreneuriat jeune. Si la promotion de l'entrepreneuriat jeune est une volonté manifeste de l'Etat, les jeunes n'ont pas cette culture entrepreneuriale au point que ceux qui sont financés, se retrouvent encore dans la logique de recherche d'emploi. C'est ce qui ressort de ce discours de L. K, jeune financée, évoluant dans l'aviculture : *« J'ai toujours besoin d'emploi, comme j'ai recruté deux (2) manœuvres qui s'occupent de mon projet, en plus de mon petit frère, je vais passer le week-end voir l'évolution et faire les commandes nécessaires pour la nourriture. Il faut multiplier les sources de revenu et travailler dans une structure formelle donne beaucoup d'avantages et surtout la pension sera assurée à la retraite »*

L'analyse de ce discours et les difficultés de gestion de fonds et le problème de remboursement montrent que nos jeunes enquêtés n'ont pas encore développé le concept de l'entrepreneuriat, ceci confirme notre hypothèse, qui prévoyait que : les difficultés rencontrées par les jeunes dans leur processus d'insertion socio-économique seraient dues à la non maîtrise de l'esprit d'entrepreneuriat. La notion de l'auto-emploi semble moins maîtriser par les jeunes, même s'ils envisagent cela, c'est une solution provisoire en attendant de passer au cours de la fonction publique ou d'avoir un emploi dans une structure privée.

Ce travail de thèse trouve son originalité dans sa méthode d'analyse des difficultés. En effet, nous sommes allés à partir des techniques d'approche utilisées par Michel CROZIER dans ces études de cas, notamment dans l'agence comptable et le monopole industriel. Interrogés les différents acteurs de la question d'emploi, analyser les interactions entre les différents acteurs, prendre en compte les avis de tous.

Le travail de synthèse nous a permis de comprendre fondamentalement que le problème d'emploi ne provient pas de l'inadéquation entre les offres de formations et les offres d'emploi. Nos enquêtes apportent donc une contradiction à cette assertion pour le cas du Mali. En effet, les opportunités existent dans bien de domaines, notamment l'agriculture (autres activités connexes), mais restent cependant peu explorés à cause des représentations sociales qui stéréotypent ces

métiers au profit des emplois formels de cadres d'administration de l'Etat, des banques-assurances, et autres structures privées.

A ceci, il faut ajouter la qualité de la formation dans les établissements d'enseignement. Donc la baisse du niveau de formation des jeunes est aussi un élément important d'appréciation de la situation de l'emploi. Le secteur privé recrute de plus en plus de jeunes venant de la sous-région (zone UEMOA).

Comme tout travail académique et université, cette thèse tire ses insuffisances de la limitation de ces zones d'enquêtes. En effet, nous étions aminés par la volonté de prendre en compte toutes les réalités sociogéographiques des jeunes au Mali, mais malheureusement, une zone géographique manque à notre échantillon, il s'agit des régions du nord. Les trois régions du nord ont à peu près les mêmes réalités, mais ces territoires sont aujourd'hui des zones de conflit qui restent difficile d'accès à cause de l'insécurité.

Ce travail de thèse permettra aux autorités politiques d'impulser une nouvelle dynamique dans le domaine de l'insertion socio-économique des jeunes. Il est vrai que beaucoup de structures ont été créées au Mali pour absorber le problème de chômage. Cependant, il faut souligner, qu'il ne suffit pas seulement de créer des structures, mais il faut surtout leur donner les moyens de leurs politiques et analyser leur efficacité.

La promotion de la jeunesse revêt donc une dimension économique, politique et culturelle. Elle doit alors être au centre du développement social, de la croissance économique, de la stabilité politique et de la paix.

La promotion de l'auto emploi par la création d'une expertise au sein du secteur associatif jeune permettra d'améliorer les conditions d'insertion socio-économiques des jeunes. Par leur insertion, ils assureront leur autonomie, occuperont une place dans la société et participeront au développement général.

Dans cette perspective, il se pose un double défi, à savoir leur intégration au système social du moment d'une part et d'autre part, la détermination de leur place en tant que catégorie sociale (hétérogène certes), dans la construction de la société d'aujourd'hui et de demain.

Enfin, pour absorber le chômage, nous préconisons une bonne formation et un renforcement des capacités des jeunes d'une part et d'autre part que l'Etat continue dans sa logique de la promotion de l'emploi jeune à travers la promotion de l'entrepreneuriat jeune.

Ceci amène à deux questions fondamentales, qui pourront faire objet de recherche :

- Comment l'Etat entend orienter tous ces jeunes du Mali vers l'entrepreneuriat?

- A-t-il les moyens suffisants pour vulgariser cette politique de promotion de l'emploi à travers tout le pays, du milieu urbain au milieu rural, parmi toutes les catégories de jeunes ?

Bibliographie

- AFARD/ A. AWORD. *Programme de Leadership pour les jeunes. Les jeunes africaines et la recherche : des potentialités à renforcer*. Dakar presses de l'imprimerie Saint- Paul, 2002, 158 pages.
- ALPE Yves (als). *Lexique de sociologie*. Paris : Dalloz (4^e éditions) 2013, 467 pages.
- ANSART Pierre. *Les sociologies contemporaines*. Paris : Seuil, 3^e édition, 1990.
- ASIM, Odile J, « Genre et emploi des jeunes au Cameroun » in AFARD/AAWORD. *Programme de leadership pour les jeunes. Les jeunes africaines et la recherche : les potentialités à renforcer*. Dakar : Presse de l'Imprimerie Saint- Paul, 2002, pp. 29-39
- ASSOGBA Yao, « Exclusion et pratiques d'insertion des jeunes urbains en Afrique subsaharienne » in ASSOGBA Yao (dir). *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007.
- ASSOGBA Yao. *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, 159 pages.
- BAGAYOGO, Shaka. *Les jeunes et l'Etat ou les revers d'une désarticulation*. Bamako ; Editions Jamana, 1994.
- BAJOIT Guy, « une jeunesse libre assujettie » in HAMEL, Jacques ; GALLAND, Olivier ; CICCHELLI, Vincenzo. *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*. Rennes : presses Universitaires Rennes (collection le sens social), 2010, p 55.
- BANTIGNY, Ludivine ; JABLONKA Ivan. *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France XIX-XXI siècles*. Paris : PUF (Le Nœud Gordien), 2009, 301 pages.
- BARBUSSE, Béatrice ; GLAYMANN, Dominique. *Introduction à la Sociologie*. Paris : Editions Foucher, 2004.
- BARTHOWIAK Isabelle, « Les jeunes en difficulté de 1980 à nos jours. De représentations en réalités sociales » in CALLU, Elisabeth ; JURMAND, Jean-Pierre ; VULBEAU, Alain (eds). *La place des jeunes dans la cité (tome II), espaces de rue, espaces de parole*. Paris : l'Harmattan (logiques sociales, cahiers du griot), 2005, p29.
- BECQUET V ; LONCLE, P ; VAN DE VELDE, C. *Politiques de jeunesse : Le grand malentendu*. Mant : Editions Champ Social, 2012, pp.23-24.

- BECQUET, V. LONCLE, P ; Van de Velde, C. *politiques de jeunesse : le grand malentendu*. Monts : Editions champ social, 2012, 241 pages.
- BENEDICTO Jorge ; MORAN Maria Luz, « Les chemins complexes de la politisation. Frustration, impuissance et engagement civique chez les jeunes espagnols désavantagés » in GALLANT Nicole ; GARNEAU Stéphanie (dirs). *Les jeunes et l'action politique, participation, contestation, résistance*. Canada-Laval : Presse Universitaire de Laval (Hermann Editions), 2016, p. 168.
- BERNOUX, Philype. *Mieux être au travail : appropriation et reconnaissance*. Toulouse : Octarès Editions (collection travail et activité humaine), 2015, 207 pages.
- BERTHO Alain, « naissance d'une génération » in GALLANT Nicole ; GARNEAU Stéphanie (dirs). *Les jeunes et l'action politique, participation contestation résistance*. Canada : Presse Universitaire de Laval (Hermann Éditions), 2016, pp 44-45
- BLANCHET, A ; GOTMAN, A *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris : Editions Armand Colin, 2007.
- BOURDIEU, Pierre. *Questions de sociologie*. Paris : les éditions de Minuit, 1984/2002, 269 pages.
- CALLU, Elisabeth ; JURMAND, Jean pierre ; VULBEAU, Alain (éds.). *La place des jeunes dans la cité (tome II). Espaces de rue, de parole*. Paris : l'harmattan (logiques sociales, cahiers du griot) 2005, 322 pages.
- CALVO Jean Michel « De quelques trajectoires d'insertion » in CHARLOT, Bernard ; GLASMAN, Dominique. *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*. Paris ; PUF, 1998, pp 204- 205
- CANALS Valérie, « l'insertion professionnelle : construction empirique ou objet d'analyse » in CHARLOT, Bernard ; GLASMAN, Dominique. *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*. Paris ; PUF, 1998, p 87.
- CASTRA, Denis ; VALLS, Francis. *L'insertion malgré tout. L'intervention sur l'offre et la demande 25 ans d'expérience*. Toulouse : Octarès éditions, 2007, 130 pages
- CHARLOT, Bernard ; GLASMAN, Dominique (dirs). *Les jeunes, l'insertion l'emploi*. Paris : PUF, 1998, 341 pages.

- Christine JAMINON, « Dispositif d'insertion socioprofessionnelle et intégration en Belgique, le paradoxe ? » in GAUTHIER, Madeleine, GUILLAUME, Jean Français. *Définir la jeunesse, d'un bout à l'autre du monde*. Paris : l'harmattan, 1999, p 96.

- CICCHELLI, Vincenzo, MARTIN, Claude, PUGEAULT-CICCHELLI, Catherine, « Les jeunes adultes en France : un débat politique et scientifique » in LONCLE Patricia, (dir), *Les jeunes questions de société, questions de politique*. Paris : documentation française, 2007, pp25-26.

- CICCHELLI, Vincenzo. *L'autonomie des jeunes. Questions politiques sur les mondes étudiants*. Paris : La documentation française (collection Panorama de savoirs), 2013.

- CLOT, Yves « Sortir de soi. Travail, chômage et action collective » in ABECASSIS, Frédéric; ROCHER, Pierre (dirs). *Précarisation du travail et le lien social. Des hommes en trop ?* Paris : l'Harmattan (logiques sociales), 2001, pp.257-277.

- Commission Internationale d'Histoire des Mouvements Sociaux et des Structures Sociales. *La jeunesse et ses mouvements. Influence sur l'évolution des sociétés aux XIXe et XXe siècles*. Paris : Edition CNRS, 1992, 417 pages.

- CROZIER M. & FRIEDBERG E., *L'acteur et le système*. Paris: Seuil, 1977.

- D'Almeida-Topor Hélène, Monique LAKROUM, Gerd SPITTLER, *Le travail en Afrique noire. Représentation et pratiques à l'époque contemporaine*. Paris : Editions Karthala, 2003.

- DE DARDAN, Jean-Pierre Olivier. *Anthropologie et développement. Essai en Socio-anthropologie du changement social*, Paris : APAD-KARTHALA, 1995, 221 pages.

- DE GAULEJAC Vincent, « De la lutte des classes à la lutte des places », in ABECASSIS, Frédéric; ROCHER, Pierre (dirs). *Précarisation du travail et le lien social. Des hommes en trop ?* Paris : l'Harmattan (logiques sociales), 2001, pp. 225-243.

- DE STANLEY Brehaut Reyson, FECTEAU Jean Marie, « évolution et structures des mouvements de jeunes en Afrique francophones au xx siècle », in Commission Internationale d'Histoire des Mouvements Sociaux et des Structures Sociales. *La jeunesse et ses mouvements. Influence sur l'évolution des sociétés aux XIXe et XXe siècles*. Paris : Edition CNRS, 1992, pp 20-21.

- DECRAENE Philippe. *Le Mali*. Paris : PUF (que sais-je ?), 1980, 123 pages.

- DELORS Jacques, « L'éducation, un trésor est caché dedans », in Jacques DELORS Extrait du Rapport International pour l'Unesco. Paris : Les éditions Odile Jacob, 1996, p12.
- DIALLO, Kassim Abdoul. « Renforcer le leadership des jeunes » in NOUREDDINE Affaya, DRISS Gurraoui. *L'Afrique vue par ses jeunes. Le chaos et l'espoir*. Paris : l'harmattan, 2007, pp. 163-165.
- DIALLO, Mamadou Diarafa. *Etat et participation citoyenne au Mali continent, ruptures et bifurcations*. Paris : l'harmattan (Etudes africaines, série politiques) 2017, 249 pages.
- DIAWARA, Mamadou, « Ce que travailler veut dire dans le monde mandé » in D'Almeida-Topor Hélène, Monique LAKROUM, Gerd SPITTLER, *Le travail en Afrique noire. Représentation et pratiques à l'époque contemporaine*. Paris : Editions Karthala, 2003, pp.68-69.
- DIME, Mamadou Ndong. « Galérer, bricoler, partager, contextes et rêver : figures de la précarité juvénile à Dakar » in ASSOGBA Yao. *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, pp.123-143.
- DIOP, Cheick Tidiane. *L'Afrique en attente ?* Paris : l'harmattan (études africaines), 2006, 121 pages.
- DIOP, Rosalie Aduayi. *Survivre à la pauvreté et à l'exclusion. Le travail des adolescentes dans les marchés de DAKAR*. DAKAR : Editions Karthala, AfriRap et CREPOS, 2010, 231 pages.
- DJIBO, Hadiz. *La participation des femmes africaines à la vie politique, les exemples du Sénégal et du Niger*. Paris : l'harmattan (sociétés africaines et diaspora), 2001, 409 pages.
- Dominique Calan, « Qui veut l'insertion » in CHARLOT, Bernard ; GLASMAN, Dominique. *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*. Paris : PUF, 1998, pp.61-62.
- Dominique REDOR. *Economie du travail et de l'emploi*. Paris Montchrestien, 1999.
- DOUGNON, Isaie (als). *L'entrepreneuriat jeune au Mali. Etudes de cas : Bamako, Ségou, Konobougou et Niono*. Bamako : Université de Bamako, Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Education (FSHE) 2013,31 pages.
- DOUMBIA Mohamadou Lamine, « L'Afrique s'en sortira » in ASSOGBA, Yao. *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, p.129

- DOUMBIA, Mahamadou Lamine « L’Afrique s’en sortira » in NOUREDDINE Affaya, DRISS Gurraoui. *L’Afrique vue par ses jeunes. Le chaos et l’espoir*. Paris : l’harmattan, 2007, pp.129-131.
- DRAME Fatou, *Enquête sur les enfants des rues de Dakar*. Dakar : Imprimerie Graphi Plus, 2010, p.81
- DRAME, Fatou (Samu Social). *Enquêtes sur les enfants des mes à Dakar*. Dakar : Imprimerie Graphiplus, 2010, 246 pages.
- Drancourt Chantal Nicole ; Berger Roulleau Laurence, *L’insertion des jeunes en France, 2002*, p. 4-5
- DUBOIS, Jean Marie M. *La rédaction scientifique. Mémoires et thèses : Formes régulière et par articles*. Québec : Editions Estem/ Agence Universitaire de la Francophonie, 2005, 117 pages.
- DURKHEIM Emile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Le livre de poche, 1991.
- DURKHEIM, Emile. *De la division du travail social*. Paris : PUF, 1930, 416 pages.
- ERBES-SEGUIN, Sabine. *La sociologie du travail*. Paris : Editions la Découverte (collection repère), 2004, 121 pages.
- FERESNE Florence, « les jeunes et l’emploi : parcours et dispositifs » in Patricia LONCLE (dir). *Les jeunes questions de société ; question de politiques*. Paris : documentation française 2007 ; pp 46-47
- FIZE, Michel. *Le livre noir de la jeunesse*. Paris : La flèche (sorthé), 2007, 309 pages.
- FLACHER, Bruno. *Travail et intégration sociale*. Evreux : Bréal (collection thèmes et débats sociologie), 2008, 127 pages.
- FOURNIER, Christine, « le prix de l’avancée des femmes sur le marché du travail » in ABECASSIS, Frédéric ; Roche, Pierre (dir). *Précarisation du travail et le lien social. Des hommes en trop ?* Paris : Paris : l’harmattan (logiques sociales), 2001, 345 pages, pp 137-146.
- FRECHETTE Lucie ; ADUAYI-DIOP Rosalie, « L’emploi chez les jeunes africaines. De l’invisibilité d’un phénomène à la promotion collective de la main d’œuvre féminine » in

ASSOGBA Yao (dir). *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, p.88.

- FRECHETTE, Lucie, Aduayi-Diop. « L'emploi chez les jeunes africaines. De l'invisibilité d'un phénomène à la promotion collective de la main d'œuvre féminine » in ASSOGBA Yao (dir). *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, pp.85-104.

- FRIEDMANN, Georges. *Le travail en miettes. Spécialisation et loisirs* Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 1964, 271 pages

- FUMAGALLI, Andrea. *La vie mise au travail. Nouvelles formes du capitalisme cognitif*. Paris : Eterotopia France rhizome, 2015, 84 pages.

- GALLAND Olivier, *Les jeunes, le monde de l'éducation (7eme édition)*. Paris : Editions la découverte (collection repères), 2009, p. 3.

- GALLAND, Olivier. *Les jeunes (7^e édition, un style dense et pièces) le monde de l'éducation*. Paris : Editions la découverte (collection repère) 2009, 125 pages.

- GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand colin (collection v) 2011, 250 pages.

- GALLANT, Nicole, GARNEAU Stéphanie (dir). *Les jeunes et l'action politique. Participation, contestation, Résistance*. Canad Laval : Presse de l'Université Laval (Hemann Edition), 2016, 260 pages.

- GAUTHIER, Madeleine, GUILLAUME, Jean François. *Définir la jeunesse, d'un bout à l'autre du monde*. Paris : l'harmattan, 1999, 267 pages.

- GOMEZ Pierre-Yves, *Le travail invisible. Enquête sur une disparition*. Paris : Editions Français-Bourin, 2013, pp147-148.

- GOMEZ, Pierre. Yves. *Le travail invisible. Enquête sur une disposition*. Paris : Edition François- Bourin, 2013, 254 pages.

- GRAWITZ, M. *Lexique des sciences sociales*. Paris : Dalloz, 5^e édition, 1991.

- GRISSEL, J-L. *Analyse de situation et éléments de plan d'action en matière de promotion de la jeunesse au Mali*, Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2008, p13

- GUERIN, Chantal, PEREZ Jaimé Alberto. *Les territoires de l'insertion. Insertion des jeunes un milieu rural et en milieu urbain*. Paris : l'harmattan, 1996, 167 pages.
- GUEYE Mame Coumba, « Femmes, jeunes et emploi : plaidoyer pour une justice sociale » in AFARD/AAWORD. *Programme de leadership pour les jeunes. Les jeunes africaines et la recherche : les potentialités à renforcer*. Dakar : Presse de l'Imprimerie Saint-Paul, 2002, pp 21-28.
- HAMED, jacques ; GALLAND, Olivier ; CICHELLI, Vincezo et als. *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*. Rennes : Presses universitaires Rennes (Collection le sens social), 2010, 405 pages.
- HARPER, Malcolm ; MAMM, Willi : *l'emploi indépendant : une option pour les handicapés. Expériences d'Asile*. Genève : BIT, 1990, 80 pages.
- HERTRICH Véronique et LESCLINGAND Marie, « Jeunesse et passage à l'âge adulte chez les Bwa du Mali » in Véronique Hertrich ; Seydou Keïta, *Questions de population au Mali*, Edition Le Figuiier, 2003.
- HIEN Ollo Pépin, « Dynamique urbain et nouvelles formes de négociation de l'existence sociale : les jeunes et les « grins de thé » dans la ville de Ouagadougou » in Michelle F.C BOURDILLON (dir). *Négocier pour sa vie : les enfants et les jeunes dans les espaces urbains de l'Afrique*. Dakar : CODESRIA, 2012, p. 187.
- HUERRE Patrice, PAGAN-REYMOND Martine, REYMOND Jean-Michel, *L'adolescence n'existe pas*. Paris : Editions Odile Jacob, 1997, pp.31-32.
- HUGUES, Njihi, « Une Afrique en quête perpétuelle de repères » in NOUREDDINE Affaya : DRISS, Gurraoui (dirs). *L'Afrique vue par ses jeunes. Le chaos et l'espoir*. Paris : l'harmattan, 2007, pages 121-128
- HUNSMANN, Moritz; KAPP, Sebastian (dirs). *Devenir Chercheur. Ecrire une thèse en sciences sociales*. Paris : Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 2013, 349 pages.
- JACQUOT.L; BALZANI, B. *Sociologie du travail et de l'emploi*. Paris : Ellysés Edition Marketing S.A, 2010, 327 pages.

- JEWSIEWICKI, Bogumil ; LETOURNEAU, Jocelyn (dir). *Les jeunes à l'ère de la mondialisation. Quête identitaire et conscience historique*. Sillery (Québec) : les éditions Septention (diffusion Dimeda), 1998, 434 pages.
- JODELET, Denise (dir). *Les représentations sociales*. Paris : PUF (Sociologie d'aujourd'hui), 2003, 447 pages.
- JOSE, Rose. *Les jeunes face à l'emploi*. Paris : Desclée de Brouwer, 1998, 260 pages.
- KAREMBE, Youssouf, « les facettes de l'aînesse dans la participation politique locale des jeunes au Mali » in BRUNET-JAILLY, Joseph, KONATE Doulaye. *Le Mali contemporain*. Bamako : Editions Tombouctou /IRD, 2014, pages 479-510.
- KASSIM Abdoul, « Renforcer le leadership des jeunes » in ASSOGBA, Yao. *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, p.164.
- L'OREF, *L'insertion : mots clés et guides des actions*. Paris : Syros, 1995.
- LABBE, Philippe. *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*. Paris : Editions Apogée, 2011, 222 pages.
- Lilian NEGURA et Claude LAVOIE, Le travail représenté : diversité, dynamisme et spécificité de sa réalité in LO MONACO, Grégory ; DELOUVEE, Sylvain, RATEAU, Patrick (dirs). *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*. Louvain : DE BOECK Supérieur, 2016, pp. 299-311.
- LINHART, Danièle ; MAUCHAMP, Nelly. *Le travail*. Paris : Editions le cavalier Bleu, 2009, 127 pages.
- LONCLE, Patricia (dir). *Les jeunes questions de sociétés, questions de politique*. Paris : documentation française, 2007, 119 pages.
- LONCLE, Patricia. *L'action publique malgré les jeunes. Les politiques de jeunesse en France de 1870 à 2000*. Paris : l'harmattan (logiques sociales), 2008, 3337 pages.
- LONCLE, Patricia. *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2010, 232 pages.
- M'BOW, Amadou Mahtar. *Le continent africain*. Dakar : Edition clair Afrique, 1964, 203 pages.

- MAINGUY, Claire ; BALLO, Bourema ; BIDOU, Jean- Etienne (als), « Vulnérabilités et politiques publiques en milieu rural au Mali : les exemples du Bassin cotonnier et du Delta intérieur du Niger » in BRUNET-JAILLY Joseph, KONATE Doulaye. *Le Mali contemporain*. Bamako : Editions Tombouctou/ IRD, 2014, pages 207-240.
- MALINOWSKI, B. *Les argonautes du pacifique occidental*. Paris : Gallimard, pp58-59.
- MARA, Moussa Jeunesse africaine. *Le grand défi à relever*. Paris, Mareuil Editions, 2016, 381 pages.
- MARUANI, Margaret ; REYNAUD, Emmanuelle. *Sociologie de l'emploi*. Paris : Editions la découverte, 2001, 109 pages.
- MARUANI, Margaret. *Travail et emploi des femmes*. Paris : la Découverte (collection repères), 2011, 107 pages.
- MATTHEW B; MILES, A ; HUBERMAN, M. *Analyse des données qualitatives (Méthodes des sciences humaines)*, Paris : De boeck, 2003.
- MAUGER Gérard, « Jeunesse, insertion et condition juvénile » in Bernard Charlot, Dominique Glasman. *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*. Paris : PUF, 1998, pp.56-57
- MAUREL, Elisabeth, « les politiques de la jeunesse à l'épreuve de la question sociale » in BARON Cécile, DUGUE Elisabeth, NIVOLLE Patrick (éds). *La place des jeunes dans la cité. Tome I de l'école à l'emploi ?* Paris : l'harmattan (logiques sociales), 2004, pages 17-27.
- MBEMBE, J.A. *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique noire*. Paris : l'harmattan, 1985.
- MEDA, Dominique. *Le travail, une valeur en voie de disparition*. Paris : Aubier, 1995, 359 pages.
- MEDA, Dominique. *Le travail*. Paris : PUF (que sais-je ?) 2004, 127 pages.
- MIGNON, Jean-Marie. *Jeunesses uniques, jeunesse encadrée*. Paris : l'harmattan, 1984 pages.
- MINTZBERG, Henry. *Structure et dynamique des organisations*. Paris : Editions organisations, 2005, 434 pages.

- MOLGAT Marc, « De l'intégration à l'insertion..... Quelle direction pour la sociologie de la jeunesse au Québec ». in GAUTHIER, Madeleine, GUILLAUME, Jean Français. *Définir la jeunesse, d'un bout à l'autre du monde*. Paris : l'harmattan, 1999, pp 84-85

- MORCH Sven, Une théorie de la jeunesse, préalable à une politique de la jeunesse. La jeunesse comme activité structurée sur le plan social et individuel, in Raymond HUDON ; FOURNIER Bernard (dirs). *Jeunesse et politique (tome1) : conception de la politique en Amérique du nord et en Europe*. Paris: l'Harmattan (logiques politiques), 1994, p.73

- MOUCHTOURIS, Antigone. *Les jeunes. Approche politique du corps*. Paris : Sauramps Médical, 2008, 129 pages.

- MUTOMBO, Jean-Paul. « Jeunes et éducation en Afrique subsaharienne » in ASSOGBA Yao(dir). *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, pp.25-48.

- MUXEL, Anna. *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement*. Paris : Editions du seuil, 2010, 237 pages.

- N'DA Paul, *Méthodologie de la recherche, de la problématique à la discussion des résultats : comment réaliser un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre*. Abidjan : Editions Universitaires de Coté d'Ivoire (collection pédagogique), 2006.

- Nadir ALTINOK ; Jean BOURDON. *Renforcer la mesure sur la qualité de l'éducation. Analyse comparative des évaluations sur les acquis des élèves au sein des pays en développement*, Paris : AFD, 2012, 184 pages.

- NEYRAND, Gérard, « les enfants de la précarité » in ABECASSIS, Frédéric; ROCHER, Pierre (dirs). *Précarisation du travail et le lien social. Des hommes en trop ?* Paris : l'Harmattan (logiques sociales), 2001, pp 297-309.

- NIANG Abdoulaye, « la jeunesse africaine et le changement) in ASSOGBA, Yao (dir) *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*. Québec : les éditions de l'IQRC, 2007, pages 07-24.

- NIANG Aminata, « *L'emploi des jeunes en milieu urbain dakarais : nécessité d'une analyse de genre* », in AFARD/AAWORD. Programme de leadership pour les jeunes. Les jeunes africaines et la recherche : les potentialités à renforcer. Dakar : Presse de l'Imprimerie Saint-Paul, 2002, pp.13-19.

- NICOLE- DRANCOURT, Chantal ; ROULLEAU-BERGER, Laurence. *L'insertion des jeunes en France*. Paris : PUF, 2002, 127 pages.
- NICOLE-DRANCOURT, Chantal ; ROULLEAU-BERGER Laurence. *Les jeunes et travail 1950-2000*. Paris : PUF (Sociologie d'aujourd'hui) 2001, 255 pages.
- NOUREDDINE, Affaya ; DRISS Guerraoui. *L'Afrique vue par ses jeunes. Les chaos et l'espoir*. Paris : l'harmattan, 2007, 193 pages.
- OBERTI, Annie, RICHEZ, Jean-Claude. *Politiques Publiques de jeunesse en Europe*. Paris : l'harmattan, 2007, 178 pages.
- Odile J. ASIM, « Genre et emploi des jeunes au Cameroun » in AFARD/AAWORD. Programme de leadership pour les jeunes. Les jeunes africaines et la recherche : les potentialités à renforcer. Dakar : Presse de l'imprimerie Saint- Paul, 2002, p. 29.
- OREF. *L'insertion : mots clés et guide des actions*. Paris : Syros 1995, 339 pages.
- PIOTET, Françoise. *Emploi et travail, le grand écart*. Paris. Armand colin, 2007, 263 pages.
- QUENIART, Anne. « Les jeunes militants : influences, motivations, temporalités » in GALLANT Nicole ; GARNEAU Stéphanie (dir). Les jeunes et l'action politique, participation, contestation, résistance. Canada-Laval : Presse Universitaire de Laval (Hermann Editions), 2016, pp.70-74.
- REDOR, Dominique. *Economie du travail et de l'emploi*. Paris : Montchrtien 1999,338 pages.
- Robert M. FARR, « Les représentations sociales » in MOSCOVICI, Serge. *Psychologie sociale*. Paris : QUADRIGE/PUF, 2003, pp.385-395
- Rosalie Aduayi DIOP, « Survivre à la pauvreté et à l'exclusion. Le travail des adolescentes dans les marchés de Dakar. Dakar : Editions Karthala, AfriMap et CREPOS, 2010, p. 18.
- ROUANET, J-M, BERNARD ; B, LE ROUX, *Statistique en Sciences Humaines : analyse inductive des données*, Paris : Dunod, 1990.

- ROUET Bernard, la construction historique de la jeunesse en France (1960-1970, in Jacques Hamel GALLAND Olivier, Vincenzo Cicchelli, la jeunesse n'est plus ce qu'elle était. Rennes : Presses universitaires rennes (collection le sens social) 2010, p 43.

- ROULLEAU-BERGER, Laurence. *Le travail en friche. Les mondes de la petite production urbaine*. Saint Etienne, 1999, 239 pages.

- SAMAKE, Sada. *Mémoire de la jeunesse malienne*. Bamako : édition Togouna, 2008.

- SANGARE, Ali, « chômage et conditions d'existence des jeunes de la ville de Ouagadougou » in BOURDILLON, Michel F.C. *Négocié jour sa vie : les enfants et les jeunes dans les espaces urbains de l'Afrique*. Dakar : CODESRIA, 2012, pp. 17-32

- SARFITI François. *Du côté des vainqueurs. Une sociologie de l'incertitude sur le marché du travail*. Presses Universitaires de Septentrion, 201 pages.

- SAUVAGE, Patrice. *Insertion des jeunes et modernisation*. Paris : Economica 1988, 1999 pages.

- SAUVY, Alfred. *La montée des jeunes*. Paris : Galmann-Lery, 1959, 264 pages.

- SCHRAPPER, Dominique. *L'épreuve du chômage*. Paris : Gallimard, 1994, 255 pages

- SCHRAPPER, Dominique. *Contre la fin du travail*. Paris : les éditions Textuel, 1997, 111 pages

- Schwartz Bertrand, *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, La Documentation française, 1981.

- SIDIBE, Maria ; SIDIBE, Moussa. « L'inadéquation entre l'offre de formation et l'offre d'emplois au Mali : comment inciter les employeurs pour améliorer l'insertion des jeunes », in SISSOKO, Tienfing (dir), *Penser l'Etat, penser la jeunesse. Quelle gouvernance des politiques de jeunesse dans les Etats d'Afrique francophone ?* Paris : l'Harmattan (Etudes africaines, série Sociologie), 2016, p.80.

- STROOBANTS, Marcelle. *Sociologie du travail*. Paris : Armand Colin 2016, 126 pages.

- SYLLA Ndongo Samba, « Face au défi démographique et aux mutations technologiques, l'emploi salarié décent a-t-il un avenir en Afrique » in Achille MBEMBE ; Felwine SARR. *Ecrire l'Afrique-Monde*. Dakar : Philippe Rey/ Jimsaan, 2017, p. 302.

- TOUNKARA, Aly. *Femmes et discrimination au Mali*. Paris : l'harmattan (Etudes africaines) 2015, 217 pages.

- TRAORE, Badara Alou. *Politique et mouvement de jeunesse en Afrique noire francophone, le cas du Mali*, Bamako : Edition Jamana, 2007, 125 pages.

- TROTTIER Claude, « Les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle : acteurs ou victimes de conditions défavorables » in Hamel Jacques ; GALLAND Olivier ; CICCHELLI Vincenzo. *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*. Rennes : Presses Universitaire Rennes (collection le sens social), 2010, pp.155-156.

- VOLERY Ingrid, « Les figures des jeunes dans les politiques éducatives locales, l'exemple toulousain » in CALLU Elisabeth, JURMAND Jean-Pierre, VULBEAU Alain (eds). *La place des jeunes dans la cité (tome II), espaces de rue, espaces de parole*. Paris : l'Harmattan (logiques sociales, cahiers du griot), 2005, p 109.

- YONTA Pinghane Achille, « La prostitution alimentaire juvénile à Yaoundé » in Michelle F.C BOURDILLON (dir). *Négocier pour sa vie : les enfants et les jeunes dans les espaces urbains de l'Afrique*. Dakar : CODESRIA, 2012, p. 218.

Articles, Mémoires, Rapports, Thèses

- ALLEN Thomas ; HEINRIGS Philipp ; HEO Inhoi. *Agriculture alimentation et emploi en Afrique de l'Ouest*. OCDE Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 2018, 33 pages.

- AMAP (Agence malienne de Presse et de Publicité) titré : *Notre Mali de 1960 à 2010*, 2010.

- AMEIMA, Legdan Ag. *La contribution de la jeunesse urbaine du Mali au sommet Afrique-France de Bamako à travers les prestations du conseil National de la jeunesse du Mali (CNJ-Mali), mémoire de maîtrise*. Bamako, 2007, 79 pages.

- CONFEMEN. *L'Insertion des jeunes dans la vie active par la formation professionnelle et technique*. Dakar, 1999.

- Direction Nationale de l'Emploi, *Rapport sur la mise à jour des effectifs des diplômés sans emploi du Mali*. Bamako, 2010.

- Direction Nationale de la jeunesse/ Direction National de la Promotion de l'enfant et de la Famille ; UNICEF. *Répertoire National des Associations et Groupements d'Enfants et de Jeunes*. Bamako, 2012, 136 pages.

- DUPRAS, Geneviève. *L'importance des conditions de l'estime de soi à l'adolescence pour le bien-être psychologique des jeunes et le rôle du soutien social perçu*. Québec : Université du Québec à Montréal, Thèse de Doctorat, janvier 2012.

- GAYE, Bassirou. *Djihad à Ké-Macina dans le centre du Mali: prosélytisme religieux ou enjeux socio-économiques?* Mémoire de Master 2 sociologie, ENSup, 2018, 80 pages.

- GUINDO Drissa. *Bilan-diagnostic du mouvement national des pionniers et de la biennale de la jeunesse en matière d'insertion des jeunes au Mali*. Abidjan, 2000, mémoire de maîtrise, 35 pages.

- Institut d'Etudes de Sécurité. *Analyse de Situation : Le Mali au lendemain de l'opération militaire française : Nouvelles opportunités où retour à la case de départ ?*, 2013.

- Institut National de la Statistique du Mali, *Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP), 2015-2016*

- Institut National de la Statistique du Mali, *Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP), 2015-2016*.

- Institut National de la Statistique, *Enquête Permanente auprès des Ménages*, Rapport d'enquête, 2009.

- INTERPEACE, IMRAP, *Analyse locale des dynamiques de conflit et de résilience dans la zone de Koro-Bankass, Région de Mopti*, Mali Juin 2017,

- KAREMBE Youssouf, *Implication des jeunes dans le développement local du district de Bamako(Mali) : Perception de la gestion communale par les jeunes de Niaréla et de Faladié* Sema mémoire de DEA. 2008, p15,

- Ministère de l'Artisanat et du Tourisme. *Document de Politique Nationale de l'Artisanat*, Bamako-Mali, 2010.

- Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, *La Politique Nationale de la Formation Professionnelle*, Bamako-Mali, 2009.

- Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. *Activité, emploi et chômage au Mali en 2007*. Bamako, 2008, 78 pages

- Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. *La politique nationale de l'emploi du Mali*. Bamako, 2014, p.5.
- Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. *Le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi*. Bamako-Mali, 2015.
- NADIO Mamadou, l'évolution du Delta intérieur du Niger (Mali) 1956-1980, d'une à région sous peuplée, à une région surexploitée ? Thèse de Géographie, Université de Rouen 1984, p 109
- NIANG, Doudou B. B. *Analyse sociologique des conséquences de l'industrialisation en milieu rural : Cas des mines d'or de Sadiola (Mémoire de maîtrise)*. Bamako, 2007, 105 pages.
- ODHD, *Le rapport national sur le développement humain durable*. Bamako, 2007, p11
- Organisation des Nations Unies, *Le Rapport sur la situation des jeunes*, 2005.
- Organisation Internationale du Travail. *Le rapport sur la situation de travail des personnes handicapées*. 2010.
- PELLERIN, Mathieu. *Les trajectoires de radicalisation religieuse au sahel, Notes de L'IFRI, IFRI, Février 2017, 32pages*.
- RMI : *Le pari de l'insertion* (2 tomes), La Documentation française, 1992
- Roch YAO GNABELI et Jean-Louis LOGNON, « Idéologies d'insertion et de monopolisation dans quelques segments de l'économie informelle abidjanaise » in TAMBA, Moustapha (dir). *Revue Sociologie, Anthropologie, Psychologie*. Dakar : UCAD, Faculté des Lettres et Sciences Humaines/Département de Sociologie/Presses Universitaires de Dakar, 2011, p.48
- SANGARE BOUKARY, « Le Centre du Mali : épice de djihadisme ? », Note d'Analyse du GRIP, mai 2016.
- SANGARE Boukary: *Conflit au nord du mali et dynamiques sociales chez les peuls du hayré, UCAD, Mémoire de Master II en sociologie à la faculté des lettres et sciences humaines, 2013,142pages.curité*
- Siriki, Zanga ; Tingana, Coulibaly. *Diplômes et insertion des jeunes actifs occupés sur le marché du travail à Bamako et à Cotonou*. Bamako : Afristat.
- TANDJICORA Fodie, *Jeunes Chômage Radicalisation, Instute for Security Studies, rapport région Kayes, 2017, 10pages*.

- Timbuktu Institute African Center For Peace Studies: *Femmes, prévention et lutte contre l'extrémisme violent au Mali*, Dakar, Janvier 2017, 28 pages.
- TRAORE Mohamed, DIABY, Sékou Mamadou Chérif. *Les élections au Mali. Pourquoi le taux de participation est toujours si bas ?* Bamako ; Fondation Friedrich Ebert Stiftung, 2011, 53 pages.
- TRAORE, Fousseini. *Chômage et conditions d'emploi des jeunes au Mali*. Auvergne : Centre d'études et de recherches sur le développement international Université d'Auvergne, 2015, 37 pages.
- Union Africaine. *Charte africaine de la jeunesse*. Addis-Abeba, 2007.
- Union Africaine. *Mécanisme africain d'évaluation par les pairs*. Rapport d'évaluation de la République du Mali. Adis Abeba, 2009, 454 pages.
- Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako. *Revue malienne de langues et de littératures*, Bamako, n° 02, juin, 2018.
- ZANGO Siriki ; COULIBALY Tingana. *Diplômes et insertion des jeunes actifs occupés sur le marché du travail à Bamako et à Cotonou*. Bamako : Afrisot, 2003 pages.

Webographie

- <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/mali/09547.pdf>
- 2012GRENE008.pdfwww.theses.fr
- bamada.net/biographie-ibrahim-boubacar-keita
- <http://cioran.blogg.org/l-insertion-sociale-a116326976>
- https://ese.urhaj-idf.fr/IMG/pdf/jeunesse_bourdieu.pdf
- https://questions_population_mali.site.ined.fr/fichier/s_rubrique
- https://www.reseau-far.com/wp-content/uploads/2018/07/Doc_PRODEFPE_MALI.pdf
- <lms.uco.fr/.../Malinowski-B.-Introduction-Les-argonautes-du-Pacifique-occidental.pdf>
- <unesdoc.unesco.org/images/0001/000137/013787fo.pdf>
- www.dnemploi.ml//structure.php?id=25
- www.on-mali.org

<http://aphglyon.free.fr/regards-sur-l-histoire-du-mali>

http://classiques.uqac.ca/contemporains/assogba_yao/insertion_jeunes_exclus_afrique/insertion_jeunes_texte.html

<http://documents.worldbank.org/curated/en/236241468299933837/pdf/E47730FRENCH0P00Box385460B00PUBLIC0.pdf>

<http://kivucongo.eklablog.com/problematique-de-l-insertion-des-jeunes-en-rd-congo-a118566620>

<http://mefp.gov.ml/index.php/structures/2014-02-26-23-41-37/centre-national-de-promotion-du-volontariat>

<http://nandiy.net/pages/articles.php?p=-JEUNESSE-ET-POLITIQUE-AU-MALI-:-Les-cris-de-c%153ur-de-Dr.-Br%E9hima-Sissoko>

[http://onef-mali.org/?page_id=121,](http://onef-mali.org/?page_id=121)

<http://onef-mali.org/wp-content/uploads/2018/05/RASAMT-2014.pdf>

http://planipolis.iiep.unesco.org/sites/planipolis/files/ressources/mali_prodefpe_2015_2017.pdf

<http://procej-cpa.org/procej>

http://www.adeanet.org/pqipdctp/sites/default/files/documents/rapport_pays_cote_divoire.pdf

<http://www.africmemoire.com/part.4-a-10-lentrepreneur-selon-harvey-leibenstein-2069.html>

http://www.afristat.org/contenu/doc_travail_experts/Jeunesse%20et%20crise%20emploi.pdf

http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=828

<http://www.cnle.gouv.fr/plan-pluriannuel-contre-la.html>

http://www.confemen.org/wp-content/uploads/2012/08/insertion_des_jeunes.pdf

<http://www.dnemploi.ml/structure.php?id=21>

http://www.ilo.org/sesame/pss.youth_res

<http://www.malinet.net/editorial/promotion-des-jeunes-en-politique-au-mali-un-defi-a-relever-pour-la-consolidation-de-la-democratie-et-de-letat-de-droit>

<http://www.malinet.net/editorial/promotion-des-jeunes-en-politique-au-mali-un-defi-a>

<http://www.mefp.gov.ml/index.php/structures/2014-02-26-19-06-00/direction-nationale-de-l-emploi-dne>,

<http://www.mefp.gov.ml/index.php/structures/2014-02-26-23-41-37/institut-national-d-ingenierie-de-la-formation-professionnelle>

<http://www.mefp.gov.ml/index.php/structures/2014-02-27-00-29-08/programme-national-d-action-pour-l-emploi-en-vue-de-la-reduction-de-la-pauvrete-pna-erp>,

<http://www.monppab.org/content/libraryfiles/16.pdf>

<http://www.onef.gov.bf/download/politique-nationale-emploi.pdf>

<http://www.sogebamali.com/formation.html>

http://www.youthpolicy.org/national/Mali_2003_Youth_Employment_Programme.pdf

<https://persee.fr/doc/estat0336>

<https://agoa.info/images/documents/6187/strategie-agoa-mali.pdf>

<https://archipel.uqam.ca/4642/1/D2264.pdf>

<https://blog.babyloan.org/wp-content/uploads/2017/10/FIER-Guide-financement-des-parcours.pdf>

<https://books.openedition.org/irdeditions/21227?lang=fr>

<https://docplayer.fr/2060836-L-audit-citoyen-de-la-dette-du-mali.html>

<https://docplayer.fr/9634470-Chomage-et-conditions-d-emploi-des-jeunes-au-mali.html>,

https://fr.wikisource.org/wiki/Page:Durkheim_Les_R%C3%A8gles_de_la_m%C3%A9thode_sociologique.djvu/70

https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/SitRep2013_25Feb.pdf

<https://maliactu.net/rapport-de-la-banque-mondiale-sur-leconomie-malienne-une-croissance-de-5-en-2013/>

<https://operations.ifad.org/documents/654016/2c65edc7-3d55-404c-b4d4-1f4b42a0e0fd>

<https://scholar.google.fr>

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00665537/document>

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00665537/document>

<https://timbuktu-institute.org/images/Etude-Timbuktu-Institute-Femmes-prevention-extremisme-Mali.pdf>

https://www.afd.fr/sites/afd/files/2017-12/37-notes-techniques_0.pdf

<https://www.afribone.com/?La-reforme-Licence-Master-Doctorat>

<https://www.archives.philippeclauzard.com/spip.php?article408>

https://www.clio.fr/CHRONOLOGIE/chronologie_mali.asp

https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/MALI__Les_echanges_bilateraux_avec_la_France_en_2013_cle8784b4.pdf

[-https://www.grip.org/sites/grip.org/files/DESIGN/ACTUALITES/2017/2017-portraits_croises-mopti-mali-web.pdf](https://www.grip.org/sites/grip.org/files/DESIGN/ACTUALITES/2017/2017-portraits_croises-mopti-mali-web.pdf)

<https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/103134/125073/F-1034844534/MLI-103134.pdf>

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/1962>

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1079>

<https://www.maliweb.net/category.php?NID=74419>

<https://www.maliweb.net/politique/promotion-de-la-jeunesse-le-combat-du-president-att-7466.html>

https://www.on-mali.org/joomla/_GED/pdf/mali_independant.pdf

<https://www.persee.fr/doc/agora>

https://www.scienceshumaines.com/l-acteur-et-le-systeme_fr_13015.html

https://www.scienceshumaines.com/michel-crozier-la-vie-des-organisations_fr_30354.html

<https://www.sida.se/globalassets/global/countries-and-regions/africa/mali/himomali.font.pdf>

<https://www.wathi.org/election-mali-2018/contexte-election-mali-2018/la-situation-economique/>

<https://www.wathi.org/election-mali-2018/contexte-election-mali-2018/la-situation-economique/>

<uis.unesco.org/fr/country/ml>

www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp.../wcms_114147.pdf

www.maliactu.net

www.orientation-paysdelaloire.fr/mediatheque/index.php?lvl=author_see&id

www.persee.fr/doc/jafr_0399-0346_1981_num_51_1_2025

www.revues.ml

www.toupie.org

www.yumpu.com/.../lecole-au-mali-hier-et-aujourd'hui-gymnase-auguste-picca

Glossaire

ADEMA/PASJ : Alliance pour la Démocratie et le Développement au Mali

AFEMINE (Association des Femmes Minières du Mali)

AGETIC : Agence des Technologies de l'Information et de la Communication

AGF : Assurances Générales de France

AMAP : Agence Malienne de Publicité

ANGESEM : Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali

AOF : Afrique Occidentale Française

APEJ : Agence pour la promotion de l'emploi

AUREP : Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière au Mali

BIT : Bureau International du Travail

CAA : Centres d'Apprentissage Agricole

CAD-MALI : Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement Mali

CAFé : Centre d'Apprentissage Féminin

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CAR : Centres d'Animation Rurale

CCPA : Comités Culturels de Plein air

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

COEFASA : la Commission d'Organisation des Examens de Fin d'Apprentissage dans le Secteur de l'Artisanat

COFPA (la Cellule Opérationnelle de la Formation Professionnelle dans le secteur de l'Artisanat)

CONFEMEN : Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage

CONFESJES : Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie

CPS (la Cellule de Planification et de Statistiques)

CREDD : Cadre Stratégique pour la relance Economique du Développement Durable

CROCSAD : le Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement

CSCRIP : Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté

CTSP : Comité de Transition pour de Salut du Peuple

EMOP : Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages

ENA : Ecole nationale d'Administration

ENI : Ecole Nationale d'Ingénieurs

ENSUP : Ecole Normale Supérieure

ETFP : Enseignement technique et de la formation professionnelle

FNDA : le Fonds National de Développement Agricole

FNEJ : Fonds National pour l'Emploi des Jeunes

FNESGM : fédération Nationale des Exploitants de Sables et Gravieres du Mali

GIE : Groupe d'Intérêt Economique

ISFRA : Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée

ITEMA (Industrie des Textiles du Mali).

MEFP : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

MGE : Moyenne et Grande Entreprise

O.I.T : Organisation Internationale du Travail

PANETEM : Plan d'Action National pour l'Elimination du Travail des Enfants

PE/ME : Petite Entreprise/Moyenne Entreprise

PIB : Produit Intérieur Brut

PNG : Programme National du Genre

PRODEC : Programme Décennal de Développement de L'éducation

RASAMT : Rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SOCIMA : Société de Ciment du Mali

SOGEMORK : Société de Gestion des Mines d'Or de Kalana

SOMAGEP : Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable

SOMAPEP : Société Malienne de Production de l'Eau Potable

SOMIEX : Société Malienne d'Import-Export

SOMILO : Société des Mines de Lolo

SONAREM : Société malienne d'exportation et de recherche minière

SONATAM : Société Nationale de Tabac du Mali

TPE : Très petites entreprises

UNFM : Union Nationale des Femmes du Mali

UNOMIN : Union Nationale des Opérateurs Miniers du Mali

ANNEXES

Annexe 1 : Guides d'entretiens,

A- Guide d'entretien adressé aux jeunes de l'APEJ.

B- Guide d'entretien adressé au personnel de l'APEJ.

Annexe 2 : Questionnaires

A- Questionnaire adressé aux jeunes de l'APEJ.

Annexe3 : Le contrat d'engagement

Annexe 4 : La liste des graphiques et tableaux

A- La liste des graphiques

B- La liste des tableaux

Annexe 5 : Lois et arrêtés

ANNEXE 1

A) Guide d'entretien adressé aux Jeunes pris en charge par l'APEJ

Identification :

Nom et prénom : **Niveau scolaire des Parents**

Sexe : **Age :**

Fonction : **Année d'entrée à l'APEJ :**

Niveau d'étude :

Thème I : Situation Scolaire

- Pouvez-vous expliquer votre scolarité ?
- Quel métier souhaitiez-vous faire lorsque vous étiez à l'école ?
- Pourquoi n'avez-vous pas occupé ?

Thème II : Situation d'insertion socioéconomique.

- Votre définition de l'emploi.
- L'importance de l'insertion socioéconomique des jeunes.
- Votre appréciation de la situation d'insertion socioéconomique des jeunes au Mali.
- Le lien entre votre formation et l'emploi recherché.
- Votre parcours de recherche d'emploi.

Thème 2 : Les politiques publiques d'insertion socioéconomique.

- Actions menées par l'APEJ pour la promotion de l'insertion socioéconomique des jeunes.
- La nature des actions que vous avez bénéficié de l'APEJ.
- Votre appréciation sur les résultats obtenus.

Thème 3 : Stratégies d'intervention de l'APEJ.

- Le niveau d'intervention pour faciliter l'insertion socioéconomique des jeunes.

- L'impact des stratégies d'intervention.
- Les contraintes /limites des stratégies.
- La connaissance d'autres structures d'insertion des jeunes au Mali.
- Suggestions pour une meilleure prise en compte des problèmes d'emploi et d'insertion socioéconomique des jeunes.
- Avez-vous quelques choses à ajouter ?

B) Guide d'entretien adressé au Personnel de l'APEJ.

Identification :

Nom et prénom :

Sexe :

Fonction :

Thème 1 : La situation d'insertion socioéconomique des jeunes au Mali.

-Votre définition de l'emploi.

-L'importance de l'insertion socioéconomique des jeunes.

-Votre avis sur la situation d'insertion socioéconomique des jeunes au Mali.

-Les profils de formation les plus touchés par le problème d'emploi.

- L'adéquation entre la formation et l'emploi.

Thème 2 : Les Politiques Publiques d'Emploi

-Votre perception des Politiques Nationales d'Emploi au Mali.

-Que pensez-vous de la mise en œuvre de ces politiques publiques ?

- Votre analyse sur le partenariat entre l'APEJ et les différentes structures publiques pourvoyeuses d'emploi ?

- Le lien entre l'APEJ et les établissements de formation

Thème 3 : Appui aux jeunes

-Quels sont les critères de sélections des jeunes bénéficiant de vos services ?

-La nature d'aides à leurs intentions.

- Comment se déroule le suivi et l'encadrement ?

- Les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de vos activités.

-Les meilleures stratégies pour la prise en charge des problèmes d'emploi des jeunes par l'Etat.

- Avez-vous quelques choses à ajouter ?

ANNEXE 2

A) Questionnaire Adressé aux jeunes de l'APEJ.

Bonjour, mon nom est **Doudou Ben Béchir Niang**, Je suis doctorant en Sociologie à l'Ecole Doctorale Fernand BRAUDEL de l'Université de Lorraine en France.

La tradition exige à chaque doctorant en fin de cycle de présenter un document de thèse pour l'obtention du diplôme de doctorat. Je ne représente ni le gouvernement, ni un parti politique ou ONG. Je mène une étude dans le cadre de ma thèse « **Analyse sociologique des trajectoires d'insertion Socioéconomique des Jeunes au Mali : l'Exemple de l'APEJ**».

Ce faisant, je vous rassure de l'anonymat des informations reçues.

Section I : Identification des enquêtés.

Nom et prénom : Sexe :

Age :

Niveau d'étude

Numéro du questionnaire

Date de l'enquête

Section II : Questions

1- Qu'entendez-vous par l'emploi ?

2- Quelle est votre trajectoire de recherche d'emploi ?

1-Stage-Emploi : 2- Stage-Chômage: 4-Formation-Création d'A.G.R :

3-Concours ou examen :

4.Relationssociales/Emploi : 5.Autrespréciser ;

.....

Justifiez

votre

réponse :

3-Quelle est l'importance de l'insertion socioéconomique des jeunes ?

Réduire la Vulnérabilité : Réduire le Chômage : Autonomisation du Jeune : Développer l'Estime de Soi : Autres à préciser :

Justifiez votre
réponse :.....

4-Que pensez-vous de l'insertion socioéconomique des jeunes Mali?

Très bonne :..... Bonne :..... Passable :.....

Autres à préciser :.....

Justifiez votre réponse.

5-Existe-t-il une adéquation entre les offres de formation et les offres d'emploi ?

Oui :.....Non :.....

Justifiez votre réponse.

6- Connaissez-vous la politique nationale de l'emploi des jeunes au Mali ?

Oui :..... Non :.....

7-Connaissez-vous des structures publiques en faveur de l'emploi et de l'insertion socioéconomique des jeunes ? Oui :..... ; Non :.....Si oui lesquelles :

APEJ :..... ; ANPE :..... ; Centre National de Volontariat :.....Autres à préciser :.....

8-Depuis quand bénéficiez-vous de l'aide de l'ANPE ou de L'APEJ ?

0 et 4 :..... ; 4 et 8 :..... ; 8 et 12 :..... ; 12 et 16 :..... ; 16 et 20 :.....

9-Quelles sont les actions menées par de L'APEJ pour contribuer à l'insertion socioéconomique des jeunes?

Formation et Renforcement des Capacités :.....Recherches de Partenariats Financiers :.....

Financement de vos projets :.....Création d'emploi jeunes :..... Autres à préciser :.....

Justifiez votre réponse :
.....

10- Que pensez-vous des résultats obtenus ?

Positifs :..... Négatifs :.....Autres :.....

Justifiez votre réponse :

11- Les propositions faites par l'APEJ permettent-elles d'occuper un emploi stable ?

Oui :.... Non :...

Justifiez votre réponse :

12- Quel changement l'ANPE ou L'APEJ a apporté dans votre vie ?

Autonomisation :.....Conscientisation :.....Civisme :.....

Renforcement des Capacités :.....Autres à préciser :.....

Justifiez votre réponse :....

13- Comment avez-vous accédé aux services de l'APEJ?

Acquisition de Formation et d'Information :.....Implication des Jeunes dans la
Gestion Publique :.....Connaissance des Structures d'appui-conseil de l'Etat :..... Réseau
de relations sociales et parentales.....L'argent.....

Autres à préciser :

Justifiez votre réponse.....

14- Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées dans votre trajectoire de recherche d'emploi?

Financières :.....Inadéquation Formation-Emploi :.....Méconnaissance des
Structures d'emploi :.....

Autres à préciser:.....

Justifiez votre réponse :.....

15- A votre avis, quelle est la meilleure stratégie à mettre en place pour l'insertion socioéconomique des jeunes ?

Développement du Centre National Volontariat :.....Encouragement des Initiatives
Privées :.....Allocations de Fonds aux Jeunes :.....Renforcement des Capacités :.....

Recrutement Massif de Jeunes à la Fonction Publique :.....Autres à préciser :.....

Justifiez votre réponse.....

ANNEXE 3



MINISTRE DE LA JEUNESSE, DE L'EMPLOI ET
MALI DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE
– Un But – Une Foi

REPUBLIQUE DU
Un Peuple

AGENCE POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES

ACTE D'ENGAGEMENT UNILATERAL

ONZIEME PROGRAMME DE STAGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'APEJ

CONTINGENT 2019

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Matricule :

Date et lieu de naissance :

Sexe :

Diplôme :

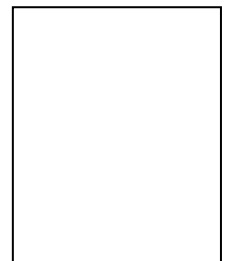
Spécialité :

Adresse actuelle :

Région :

Cercle :

Commune :



Quartier : Rue : Porte : BP : Email :

Téléphone :.....

Date de démarrage : 01/02/2019

1. m'engage à mettre à la disposition des Services publics de l'Etat, des ONG, des Organisations Consulaires et Fautières, des Collectivités Territoriales au Mali, mes qualités intellectuelles et morales et servir comme stagiaire au/à : MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME

Région : _____ Cercle : _____ Commune : _____

Service d'affectation : _____ Tel : _____

2. m'engage solennellement à respecter et à faire respecter les valeurs citoyennes de la République du Mali durant toute la période du stage.

3. certifie avoir pris connaissance des conditions du stage définies en annexe et m'engage par conséquent à les respecter.

En foi de quoi, j'ai signé le présent acte d'engagement unilatéral pour servir et valoir ce que de droit.

....., le

.....

Signature du ou de la
stagiaire

Précédée de la mention manuscrite

« Lu et approuvé »

ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT UNILATERAL

CONDITIONS DU STAGE

- L'objectif du programme de stage des jeunes dans les Services publics de l'Etat , les Organisations Consulaires et Faïtières, les Collectivités territoriales, les ONG et autres, est de permettre aux jeunes souhaitant avoir une première expérience, de se familiariser avec les réalités et les contraintes de l'Administration Publique d'Etat et des ONG.

- m'engage sur l'honneur à respecter scrupuleusement les règles de fonctionnement de mon service d'accueil.

- Pour être éligible à ce Programme, le jeune doit :
 - Etre de Nationalité malienne ;
 - Etre âgé de 15 à 40 ans ;
 - Etre titulaire d'un diplôme reconnu par le Ministère de l'Education Nationale ou toutes autres institutions compétentes ;
 - Constituer un dossier administratif comportant une fiche d'inscription de l'APEJ pour le stage, un extrait d'acte de naissance , le certificat de nationalité malienne et la copie certifiée du diplôme ou certificat;
 - Accepter de servir dans les Régions, Cercles et Communes du Mali.

- Pendant le stage, le jeune doit :
 - accepter de percevoir de l'APEJ une allocation forfaitaire de 43037 (Quarante trois mille trente sept F CFA) francs CFA payable mensuellement conformément au tableau suivant :

Diplômes	Indemnités mensuelles	Indemnités annuelles
Doctorat/DEA/DESS/INGENIEUR/MA STER 2	47 870	574 440
Maîtrise/Licence/MASTER1	43 037	516 444
DUTS/DUT/BTS	32 263	387 156
BT	28 914	346 968
CAP	22 322	267 864

- accepter une assurance sociale couvrant les maladies professionnelles et accidents de travail souscrite par l'APEJ auprès de l'INPS pendant toute la durée du stage.
- Accepter la durée proposée par l'APEJ (12 mois) non renouvelable, commençant le **01 /02/2019** et se terminant le **31/01/2020**.
- Accepter de quitter le stage à tout moment quelque soit le motif, sans réclamation de droit ou de statut.
- Reconnaître solennellement que la qualité de stagiaire ne confère aucun droit de réclamer ou d'exiger de l'Etat, des Organisations Consulaires et Faïtières, des Collectivités territoriales, des ONG concernés un emploi public permanent ou temporaire.
- s'engager sur l'honneur à respecter scrupuleusement les règles de fonctionnement du service d'accueil.

- rédiger un rapport de fin de stage à l'issue de son stage en trois exemplaires destinés au service d'accueil et à l'APEJ.

- Respecter strictement le règlement intérieur du service d'accueil. Tout manquement aux textes en vigueur expose à des sanctions allant de l'avertissement à la suspension définitive de l'Acte d'engagement.

- **Faire parvenir à l'APEJ l'acte d'engagement unilatéral et l'attestation de prise de service au plus tard un mois après le démarrage du stage.**

NB : A l'issue du stage, il sera délivré au jeune stagiaire une Attestation de stage

ANNEXE 4

A- La liste des graphiques

Graphique 1 : Proportion de jeunes par sexe en pourcentage (%)

Graphique 2 : Proportion de jeunes par trajectoire d'emploi selon le sexe en pourcentage (%)

Graphique 3 : Proportion de jeunes par groupe d'âges %

Graphique 4 : Proportion de jeunes par trajectoire d'emploi selon l'âge en pourcentage (%)

Graphique 5 : Proportion de jeunes par niveau d'étude en pourcentage (%)

Graphique 6 : Proportion de jeunes par trajectoire d'emploi selon le niveau d'étude en pourcentage (%)

Graphique 7 : Répartition des enquêtés par région

Graphique 8 : Proportion de jeunes par trajectoire d'emploi selon la région en pourcentage (%)

Graphique 9 : Proportion de jeunes selon l'année de l'aide en pourcentage (%)

Graphique 10 : Proportion de jeunes par trajectoire d'emploi selon la durée à laquelle l'aide a été bénéficiée en pourcentage %

Graphique 11 : Proportion de jeunes selon leurs opinions de la situation de l'emploi en pourcentage (%)

Graphique 12 : Proportion de jeunes selon leur connaissance de la politique nationale de l'emploi en pourcentage %

Graphique 13 : Proportion de jeunes selon leur opinion par rapport à l'importance de l'insertion socioéconomique en pourcentage (%)

Graphique 14 : Proportion de jeunes par trajectoire d'emploi selon leur opinion sur l'importance de l'insertion socioéconomique %

Graphique 15 : Proportion de jeunes selon leur opinion par rapport à l'adéquation entre les offres de formation et les offres d'emploi en pourcentage (%)

Graphique 16 : Proportion de jeunes par trajectoire d'emploi selon leur opinion sur l'adéquation entre les offres de formation et les offres d'emploi au Mali en pourcentage (%)

Graphique 17 : Proportion de jeunes selon ce qui a constitué un avantage pour leur accès aux services de l'APEJ en pourcentage (%)

Graphique 18 : Proportion des actions menées par l'APEJ pour l'insertion des jeunes en pourcentage (%)

Graphique 19 : Proportion de jeunes selon leurs opinions sur les résultats obtenus en pourcentage (%)

Graphique 20 : Proportion de jeunes insérés via les actions de l'APEJ en pourcentage (%)

Graphique 21 : Proportion des jeunes dont l'APEJ a positivement changé leur vie en pourcentage (%)

Graphique 22 : Proportion de jeunes par trajectoire d'emploi en pourcentage (%)

Graphique 22 : Proportion des jeunes selon les difficultés rencontrées dans leurs trajectoires d'insertion socioéconomique en pourcentage (%)

Graphique 23 : Proportion de jeunes par trajectoire d'emploi selon les difficultés rencontrées en pourcentage (%)

Graphique 24 : Proportion des jeunes sur la meilleure stratégie à mettre en place pour l'insertion socioéconomique %

Graphique 25 : Proportion de jeunes par trajectoire d'emploi selon leur opinion sur la meilleure stratégie à mettre en place pour l'insertion socioéconomique en pourcentage (%)

B- Liste des Tableaux

Tableau 1 : Quelques indicateurs de référence sur l'emploi en 2012.

Tableau 2 : Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction selon la branche d'activité (%)

Tableau 3 : Quelques indicateurs de l'emploi par région, milieu et groupe d'âge selon le sexe (%)

Tableau 4 : Facteurs de radicalisation selon les femmes interrogées

Tableau 5 : La situation détaillée des 5 derniers concours de la fonction publique de l'Etat.

Tableau 6 : Répartition des diplômés en BT2 par filière et par sexe en 2014

Tableau 7 : Répartition des diplômés en CAP par filière et par sexe en 2014

Tableau 8 : Répartition des étudiants inscrits dans les différentes Universités de Bamako selon le genre en 2014

Tableau 9 : Les résultats des cinq (5) derniers concours de la fonction publique de l'Etat

Tableau 10 : Répartition (en %) des actifs occupés suivant le secteur institutionnel par sexe

Tableau 11 : Demandes d'emploi enregistrées selon le niveau d'instruction par sexe

Tableau 12 : Nombre d'emplois créés en 2014 :

Tableau 13 : Nombre d'emplois créés par le secteur privé selon le type de contrat et la branche d'activité

Tableau 14 : Exemple de financement de quelques projets par structures

Tableau 14 : Répartition de la formation professionnelle initiale par secteur économique

Tableau 15 : Répartition par secteur économique

Tableau 16 : Le montant alloué par stagiaire selon le diplôme en FCFA

ANNEXE 5

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

LOI N° 03 - 031 / DU 25 AOUT 2003

PORTANT CREATION DE L'AGENCE POUR LA PROMOTION
DE L'EMPLOI DES JEUNES

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 11 août 2003 ;

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

CHAPITRE I : DE LA CREATION ET DES MISSIONS

Article 1^{er} : Il est créé un Etablissement Public à caractère Administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière dénommé l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes, en abrégé APEJ.

Article 2 : L'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes a pour mission de concourir à la création d'emplois pour les jeunes, en milieu rural et urbain, notamment en facilitant l'accès au marché du travail et au crédit.

A cet effet, elle est chargée de :

- concevoir et mettre en œuvre des programmes de travaux à haute intensité de main-d'œuvre en vue de créer des emplois pour les jeunes sans qualification en milieu urbain et rural ;
- faciliter l'accès des jeunes aux outils de production et promouvoir les activités de commercialisation des produits ;
- faciliter l'insertion des jeunes à travers les stages de qualification en complémentarité avec les structures existantes ;
- rechercher des synergies avec des programmes de développement ayant des incidences sur l'emploi ;
- mobiliser et gérer des ressources mises à sa disposition pour la promotion et la création d'emploi des jeunes ;
- élaborer des protocoles de convention avec les Institutions financières ;
- appuyer les collectivités territoriales à concevoir et mettre en œuvre des programmes locaux de création d'emplois pour les jeunes ;
- assurer la coordination dans son domaine de spécialité qui est l'emploi des jeunes ;
- mettre en place un réseau de partenaires nationaux et internationaux pour promouvoir l'emploi des jeunes.

CHAPITRE II : DE LA DOTATION INITIALE

Article 3 : L'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes reçoit en dotation initiale les biens mobiliers et immobiliers qui lui sont affectés par l'Etat.

CHAPITRE III : DES RESSOURCES

Article 4 : Les ressources de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes sont constituées par :

- les subventions de l'Etat et/ou les contributions des collectivités territoriales ;
- les fonds d'aide extérieurs ;
- les produits provenant des prestations de services ;
- les produits d'allénation des biens meubles et immeubles ;
- les revenus du patrimoine
- les dons, legs ;
- les ressources diverses.

CHAPITRE IV : DES DISPOSITIONS PARTICULIERES

Article 5 : Par dérogation à la loi N° 90-110/AN-RM du 18 octobre 1990 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du fonctionnement des Etablissements Publics à caractère administratif, le Président du Conseil d'Administration de l'Agence est nommé par décret pris en Conseil des Ministres.

CHAPITRE V : DES DISPOSITIONS FINALES

Article 6 : Un décret pris en Conseil des Ministres fixe l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes.

Bamako, le 25 AOUT 2003

Le Président de la République



Amadou Toumani TOURE

LOI N°02- 071 / DU 19 DEC. 2002

PORTANT CREATION DE LA DIRECTION NATIONALE DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE.

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 29 novembre 2002 ;

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1^{er} : Il est créé un service central dénommé Direction Nationale de la Formation Professionnelle.

Article 2 : La Direction Nationale de la Formation Professionnelle a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale dans le domaine de la Formation Professionnelle, d'assurer la coordination et le contrôle technique des services et organismes qui concourent à la mise en œuvre de ladite politique.

A cet effet, elle est chargée de :

- élaborer la réglementation régissant le dispositif de la formation professionnelle et veiller à en assurer l'application ;
- mener toutes recherches et études relatives à la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage et proposer les mesures nécessaires à la promotion de la formation professionnelle et à l'adéquation de la formation à l'emploi ;
- élaborer des schémas directeurs de formation professionnelle qui tiennent compte des accords et conventions à établir entre l'Etat et les Collectivités Territoriales dans le cadre de la décentralisation ;
- développer les filières de formation professionnelle en tenant compte des besoins du marché de l'emploi.

Article 3 : La Direction Nationale de la Formation Professionnelle est dirigée par un directeur nommé par décret pris en Conseil des Ministres.

Article 4 : Un décret pris en Conseil des Ministres fixe l'organisation et les modalités de fonctionnement de la Direction Nationale de la Formation Professionnelle.

Article 5 : La présente loi abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Bamako, le 19 DEC. 2002

Le Président de la République,


Amadou Toumani TOURE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DU MALI

Ensemble de la République

LOI N° 97-023 / DU 14 AVR 1997

PORTANT CREATION DU FONDS D'APPUI A LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET A L'APPRENTISSAGE.

L'ASSEMBLEE NATIONALE A DEBATS ET ADOPTE EN SA SEANCE DU
16-JANVIER-1997.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE PROMULGE LA LOI DONT LA
TENEUR SUIT :

CHAPITRE I : DE LA CREATION ET DES MISSIONS

ARTICLE 1er : Il est créé un Etablissement Public National à caractère Administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommé Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage, en abrégé FAEPA.

ARTICLE 2 : Le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage a pour mission de contribuer à la mise en oeuvre de la politique de Gouvernement en matière de formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage.

A ce titre, il est chargé :

- d'entreprendre des études visant à mieux définir les contours d'une politique cohérente en matière de formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage;
- d'apporter une assistance technique et financière aux opérateurs économiques des secteurs formel et non structuré, ainsi qu'aux organismes privés et parapublics de droit malien, dans le cadre de l'élaboration et de la réalisation de leurs plans ou projets de formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage;
- d'apporter une assistance technique et financière aux organismes de formation professionnelle privés et parapublics bénéficiant de son agrément, dans le cadre de la réalisation de leurs programmes d'investissement.

CHAPITRE II : DE LA DOTATION INITIALE

ARTICLE 3 : Le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage reçoit en dotation initiale les biens meubles et immeubles qui lui sont affectés.

CHAPITRE III : DES RESSOURCES.

ARTICLE 4 : Les ressources du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage sont constituées par :

- les produits de la taxe de formation professionnelle ;
- les contributions des bénéficiaires de l'assistance financière du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage ;
- les dons, legs, subventions de toutes natures ;
- les emprunts ;
- les recettes diverses.

CHAPITRE IV : DES DISPOSITIONS PARTICULIERES ET FINALES

ARTICLE 5 : Par dérogation à l'Article 9, Alinéa 1er de la Loi N°90-1107AN-RM du 18 octobre 1990 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du fonctionnement des Etablissements Publics à caractère Administratif, le Conseil d'Administration du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage est présidé par un représentant des usagers élu par les membres du Conseil d'Administration.

Le Président du Conseil d'Administration est assisté de deux Vice-Présidents. Le Premier Vice-Président est le représentant des pouvoirs publics. Le Deuxième Vice-Président est un représentant des usagers élus dans les mêmes conditions que le Président.

ARTICLES 6 : Le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage est dirigé par un Directeur nommé par décret pris en Conseil des Ministres, sur proposition du Ministre de tutelle.

En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur général, l'intérim est assuré de plein droit par un cadre supérieur du Fonds, désigné par le Directeur Général après avis du Président du Conseil d'Administration.

ARTICLE 7 : Un décret pris en Conseil des Ministres fixe l'organisation et les modalités de fonctionnement du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage.

Barako, le 14 Aout 1993

Le Président de la République.

Alpha Oumar KONARE

LOI N° 03 - 032 / DU 25 AOUT 2003

PORTANT CREATION DU FONDS NATIONAL POUR L'EMPLOI DES JEUNES

L'ASSEMBLEE NATIONALE,

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 11 août 2003 ;

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1^{er} : Il est ouvert dans les écritures de l'Agence Comptable Centrale du Trésor un compte d'affectation spécial dénommé « Fonds National pour l'Emploi des Jeunes », en abrégé FNEJ.

En cas de besoin, un compte financier distinct du compte ordinaire du Trésor sera ouvert au nom du Fonds National pour l'Emploi des Jeunes à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Article 2 : Le Fonds National pour l'Emploi des Jeunes est destiné à financer les programmes de création d'emplois pour les jeunes conçus et mis en œuvre par l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes et à faciliter l'accès des jeunes promoteurs au crédit.

Article 3 : Le Fonds est constitué de quatre guichets :

- un guichet « Programmes de création d'emplois » ;
- un guichet « Financement de projets » ;
- un guichet « Prêts participatifs » ;
- un guichet « Fonds de Garantie ».

Article 4 : Le Directeur de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes est l'ordonnateur du Fonds et le Payeur Général est le Comptable assignataire.

Article 5 : Le Fonds National pour l'Emploi des Jeunes reçoit une dotation initiale qui lui sera affectée à la date de promulgation de la présente loi.

Article 6 : Les ressources du Fonds National pour l'Emploi des Jeunes sont constituées par :

- la subvention annuelle allouée par l'Etat, inscrite au budget national ;
- les subventions non affectées aux entreprises publiques et autres personnes morales ;
- les produits des placements effectués sur les ressources du Fonds ;
- les intérêts des prêts consentis aux jeunes ;

- les financements consentis par les partenaires au développement en vertu des conventions et accords conclus avec le Gouvernement ;
- les produits découlant du parrainage ou du sponsoring de manifestation de Jeunes ou de productions audiovisuelles ;
- les produits tirés des spectacles organisés au profit du Fonds ;
- la participation des collectivités territoriales sous forme de subventions ;
- les revenus du patrimoine ;
- les dons, legs, subventions, ristournes et libéralités de toute nature ;
- les recettes diverses ;
- les produits de remboursements des concours octroyés aux Jeunes.

Article 7 : Les dépenses du Fonds National pour l'Emploi des Jeunes sont constituées par :

- le financement des programmes de création d'emplois pour les Jeunes conçus et mis en œuvre par l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes ;
- la mise en place de lignes de crédit pour le financement des Investissements ou du fonds de roulement des entreprises créées par les Jeunes ;
- la mise en place de lignes de crédit pour aider les Jeunes à libérer leurs apports grâce à des prêts participatifs ;
- la mise en place d'un fonds de garantie pour couvrir les risques liés aux crédits à octroyer aux projets initiés par les Jeunes.

Article 8 : Un décret pris en Conseil des Ministres fixe l'organisation et les modalités de gestion du Fonds National pour l'Emploi des Jeunes.

Bamako, le 25 AOUT 2003

Le Président de la République



Amadou Toumani TOURE

ORDONNANCE N°2013- 024 /P-RM DU 30 DEC. 2013

PORTANT CREATION DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N°94-009 du 22 mars 1994 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation, de la gestion et du contrôle des services publics, modifiée par la Loi N°02-048 du 22 juillet 2002 ;
- Vu la Loi N°96-015 du 13 février 1996 portant statut général des Etablissements Publics à caractère Scientifique, Technologique ou Culturel ;
- Vu la Loi N°2013-032 du 31 octobre 2013 autorisant le Gouvernement à prendre certaines mesures par ordonnances ;
- Vu le Décret N°204/PG-RM du 21 août 1985 déterminant les modalités de gestion et de contrôle des Services publics ;
- Vu le Décret N° 2013-720/P-RM du 5 septembre 2013 portant nomination du Premier ministre ;
- Vu le Décret N°2013-721//P-RM du 8 septembre 2013, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°2013-835/P-RM du 28 octobre 2013 portant nomination du porte-parole du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°2013-788/P-RM du 17 octobre 2013 fixant les intérimis des membres du Gouvernement ;

La Cour Suprême entendue ;

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

ORDONNE :

TITRE I : DE LA CREATION ET DES MISSIONS

Article 1^{er} : Il est créé un Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière dénommé Observatoire National de l'Emploi et de la Formation, en abrégé ONEF.

L'ONEF est un établissement public national.

Article 2 : L'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) a pour mission de faire de la recherche et des études afin de fournir aux décideurs et aux usagers des informations fiables et régulièrement actualisées sur le marché du travail, au niveau national et régional, pour une meilleure régulation de ce marché. Il contribue également à instaurer une meilleure adéquation entre les besoins et les potentialités de l'économie, d'une part, et le système de formation, d'autre part.

A cet effet, il est chargé de :

- mener toute recherche ou étude dans le domaine de l'emploi et de la formation ;
- collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations sur le marché du travail ;
- mettre à la disposition du public et des décideurs publics et privés les éléments de compréhension et d'orientation en matière de création d'emploi et d'amélioration de l'adéquation de la formation aux possibilités présentes et futures du marché du travail ;
- déterminer régulièrement les filières porteuses en potentiel de création d'emploi ;
- analyser l'incidence des décisions et mesures législatives et réglementaires sur l'emploi et la formation ;
- analyser l'incidence des investissements sur l'emploi et la formation ;
- créer une base de données sur l'emploi et la formation.

TITRE II : DE LA DOTATION INITIALE ET DES RESSOURCES

Article 3 : L'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation reçoit en dotation initiale les biens meubles et immeubles qui lui sont affectés par l'Etat. Il hérite du patrimoine scientifique et documentaire du Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation de l'Agence Nationale Pour l'Emploi.

Article 4 : Les ressources financières de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation sont constituées par :

- les subventions de l'Etat ;
- les contributions des partenaires ;
- les revenus provenant des prestations de service ;
- les revenus financiers ;
- les emprunts ;
- les dons et legs ;
- les recettes diverses.

TITRE III : ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

Article 5 : Les organes d'administration et de gestion de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation sont :

- le Conseil d'Administration ;
- la Direction Générale ;
- les organes consultatifs ;

CHAPITRE I : DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Section 1 : DES ATTRIBUTIONS

Article 6 : Le Conseil d'Administration est l'organe délibérant de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation.

Il définit les orientations générales de l'Observatoire et en contrôle l'exécution.

A ce titre, il exerce les attributions suivantes :

- adopter le programme annuel d'activités de l'Observatoire ;
- adopter les budgets prévisionnels de l'Observatoire ;
- arrêter les comptes financiers ;
- fixer l'organisation interne, l'organigramme, les règles particulières relatives au fonctionnement et à l'administration et adopter les différents manuels de gestion ;
- examiner et approuver le rapport annuel du Directeur Général de l'Observatoire ;
- statuer sur les dons et legs ;
- donner son avis sur toutes questions soumises par l'autorité de tutelle.

Section 2 : DE LA COMPOSITION

Article 7 : le Conseil d'Administration de l'Observatoire est composé de vingt huit (28) membres répartis comme suit :

- Président : le Ministre chargé de l'Emploi ;
- 8 représentants des Pouvoirs Publics ;
- 9 représentants des employeurs ;
- 9 représentants des travailleurs ;
- 1 représentant du Personnel de l'Observatoire.

Section 3 : DE LA DESIGNATION DES MEMBRES

Article 8 : Les représentants des pouvoirs publics sont désignés en fonction de leur qualité et du lien de leurs structures avec la raison d'être de l'Observatoire.

Les représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs sont désignés par leurs organisations conformément aux règles qui leur sont propres.

Le représentant du personnel est désigné en assemblée générale des travailleurs de l'Observatoire.

CHAPITRE II : DE LA DIRECTION GENERALE

Article 9 : L'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation est dirigé par un Directeur Général nommé par décret pris en Conseil des Ministres.

Article 10 : Le Directeur Général dirige, anime, coordonne et contrôle l'ensemble des activités de l'Observatoire.

A ce titre, il est chargé de :

- assurer toutes les fonctions d'administration et de gestion non expressément réservées au Conseil d'Administration et à la tutelle ;
- ordonner les recettes et les dépenses de l'Observatoire ;
- signer les contrats, les baux et les conventions au nom de l'Observatoire ;
- recruter et licencier le personnel conformément à la réglementation en vigueur ;
- ester en justice.

Article 11 : Le Directeur Général est assisté et secondé par un Directeur Général Adjoint qui le remplace de plein droit en cas d'absence, de vacance du poste ou d'empêchement.

L'arrêté de nomination du Directeur Général Adjoint détermine ses attributions spécifiques.

CHAPITRE III : DES ORGANES CONSULTATIFS

Article 12 : Les organes consultatifs de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation sont le Comité Scientifique et le Comité Technique.

DU COMITE SCIENTIFIQUE

Section 1 : DES ATTRIBUTIONS DU COMITE SCIENTIFIQUE

Article 13 : Le Comité Scientifique a pour mission de :

- donner son avis sur les orientations en matière d'études et de recherches ;
- faire des propositions en matière de documentation scientifique, technique et technologique ;
- valider les Termes de Référence des études et des projets de recherche de l'Observatoire ;
- valider les productions scientifiques et techniques de l'Observatoire.

Section 2 : DE LA COMPOSITION DU COMITE SCIENTIFIQUE

Article 14 : Le Comité Scientifique de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation est composé de :

- représentants de structures publiques de recherche ;
- représentants d'organismes spécialisés.

Section 3 : DU MODE DE DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE SCIENTIFIQUE

Article 15 : Les services publics sont représentés au sein du Comité Scientifique par les premiers responsables des structures.

Les représentants des organismes spécialisés sont désignés par leurs organisations conformément aux règles qui leur sont propres.

Article 17 : Le Comité Scientifique choisit en son sein un Président.

Article 18 : le Directeur Général de l'Observatoire assure le secrétariat des réunions du Comité Scientifique.

Du Comité Technique :

Article 19 : Le Comité Technique comprend :

- un représentant du Ministère chargé de l'Emploi : Président
- un représentant de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) : Membre
- un représentant de la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT) : Membre
- un représentant de la Direction Nationale de l'Emploi (DNE) : Membre
- un représentant de la Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP) : Membre
- un représentant de la Direction Nationale du Travail (DNT) : Membre
- un représentant de la Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel (DNFPP) : Membre
- un représentant de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) : Membre
- un représentant de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) : Membre
- un représentant de l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako : Membre
- un représentant du Centre National de Documentation et d'Information sur la Femme et l'Enfant (CNDIFE) : Membre
- un représentant du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) : Membre
- un représentant de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) : Membre
- un représentant de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) : Membre
- un représentant de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali (CSTM) : Membre
- un représentant du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM) : Membre
- un représentant du Conseil National de la Jeunesse du Mali : Membre
- un représentant de la Fédération Nationale des Artisans du Mali (FNAM) : Membre
- un représentant de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) : Membre
- un représentant de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali (APCMM) : Membre
- un représentant du Collectif des Centres de Formation Professionnelle et Technique : Membre
- un représentant du Conseil National des Bureaux de Placement Payant et Entreprise de Travail Temporaire (CONABEM) : Membre
- un représentant de la Direction Nationale de l'Enseignement Technique et Professionnel (DNETP) : Membre
- un représentant de la Cellule Statistique et de Planification du secteur de l'Emploi : Membre
- un représentant de la Cellule Statistique et de Planification du secteur de l'Education : Membre
- un représentant de AFRISTAT : Membre
- Un représentant du BIT : Membre

Article 20 : Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint de l'Observatoire sont membres de droit du Comité Technique.

Le Directeur Général Adjoint de l'Observatoire assure le Secrétariat du Comité Technique.

Article 21 : Toute autre personne, en raison de ses compétences, peut être invitée aux réunions du Comité Technique, par son Président, à donner son avis sur un ou plusieurs points de l'ordre du jour.

Article 22 : La liste nominative des membres du Comité Technique est fixée par arrêté du Ministre chargé de l'emploi.

Article 23 : Les membres du Comité Technique sont nommés pour un mandat de trois ans.

Le mandat de membre du Comité Technique prend fin avec la qualité qui le justifie.

En cas de vacance d'un siège, le titulaire est remplacé par l'organe qui l'a désigné pour le reste de la durée du mandat en cours.

Section 2 : Du fonctionnement

Article 24 : Le Comité Scientifique se réunit une fois par semestre en session ordinaire, sur convocation de son Président.

Il peut se réunir en session extraordinaire à la demande de son Président ou de la moitié de ses membres.

Article 25 : Le Comité Technique se réunit une fois par semestre en session ordinaire, sur convocation de son Président. Il peut se réunir en session extraordinaire à la demande de son Président ou des deux tiers de ses membres.

Article 26 : Les avis des organes consultatifs sont émis à la majorité absolue des membres présents. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Le procès verbal de chaque session du comité est signé conjointement par le Président et le Secrétaire de séance. Il est transmis sans délai au Ministre de tutelle.


Article 27 : Les fonctions de membre des organes consultatifs de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation sont gratuites. Toutefois, par délibération, le Conseil d'Administration détermine les conditions d'octroi et les taux des frais de déplacement.

TITRE III : DISPOSITIONS FINALES

Article 28 : Le ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le ministre de la Fonction Publique, le ministre du Travail et des Affaires sociales et humanitaires, le ministre de l'Education Nationale, le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et le ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le **30 DEC. 2013**

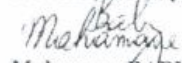
Le Président de la République,


Ibrahim Boubacar KEITA

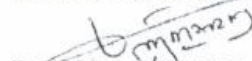
Le Premier ministre,


Oumar Tatam LY

Le ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, porte-parole du Gouvernement,


Mahamane BABY

Le ministre de la Fonction Publique,


Bocar Moussa DIARRA

Le ministre de la Fonction Publique, ministre du Travail et des Affaires Sociales et Humanitaires par intérim,


Bocar Moussa DIARRA

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, ministre de l'Education Nationale par intérim,


Moustapha DICKO

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,


Moustapha DICKO

Le ministre l'Economie et des Finances,

Madame BOUARE Fily SISSOKO

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

**PROTOCOLE D'ACCORD DE PARTENARIAT
ETAT/SECTEUR PRIVÉ POUR LA PROMOTION DE
L'EMPLOI DES JEUNES**

PRÉAMBULE

La population du Mali⁸ est en majorité jeune. Plus de 46,1% a moins de 15 ans. La grande majorité arrive chaque année sur le marché du travail ; sans qualification. Ce qui pose le problème de leur insertion professionnelle dans l'économie.

Ce contexte a amené Son Excellence Monsieur le Président de la République à faire de l'emploi la priorité de son programme politique pour la période 2003 – 2007. Cette priorité concerne principalement l'emploi des jeunes.

Dans le cadre de l'exécution de ce programme politique, le Gouvernement s'est fixé comme objectifs d'offrir aux jeunes maliens des possibilités d'emploi salarié par le biais des stages de qualification professionnelle et de faciliter la création d'emplois indépendants des jeunes par le développement de la micro, petite et moyenne entreprise.

La réalisation de ces objectifs requiert l'adhésion effective des principaux acteurs économiques et sociaux du Mali. Cette adhésion est consacrée dans le présent protocole d'accord devant instaurer un partenariat actif entre l'Etat et le secteur privé pour la promotion de l'emploi des jeunes.

Le présent protocole résulte de l'application du Pacte de Solidarité pour la Croissance et le Développement en son point 1 « Développement des entreprises en vue de la réalisation des objectifs fixés par le Gouvernement ».

⁸ Elle est estimée en janvier 2001 à 10 400 000 habitants.

**PROTOCOLE D'ACCORD DE PARTENARIAT ETAT/SECTEUR PRIVÉ
POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES**

L'Etat du Mali, représenté par :

- le Ministre de l'Economie et des Finances,
- le Ministre de la Jeunesse et des Sports,
- Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique
- la Ministre Déléguée chargée de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

d'une part,

Et

Les partenaires du secteur privé, représentés par :

- le Président de la Fédération Nationale des Employeurs du Mali désignée dans le présent protocole la FNEM,
- le Président de la Fédération Nationale des Artisans du Mali désignée dans le présent protocole la FNAM,
- le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali désignée dans le présent protocole la CCIM,
- le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali désignée dans le présent protocole l'APCAM
- le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers désignée dans le présent protocole l'APCM.

d'autre part,

1. Considérant que le Gouvernement de la République du Mali fait de la promotion de l'emploi des jeunes une priorité nationale dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et que ses partenaires du secteur privé, partie au présent Protocole, s'engage à y contribuer activement ;
2. Considérant que la formation professionnelle, l'apprentissage et la préparation des jeunes constituent un des moyens efficaces pour améliorer leurs capacités professionnelles et faciliter leur insertion dans les circuits de production ;
3. Considérant le rôle important que pourraient jouer les chefs d'entreprises dans la formation des jeunes à travers des stages et des séjours en entreprise pour adapter leur profil aux besoins du marché du travail et accroître ainsi les possibilités d'embauche ;

ONT CONVENU DE CE QUI SUIT :

I- DÉNOMINATION –PROGRAMMES –CIBLES-ACTEURS

Article 1^{er} : En vue d'assurer une promotion active et régulière de l'emploi sur le marché du travail, le Gouvernement de la République du Mali d'une part et les partenaires du secteur privé signataires, représentés par la FNEM, la FNAM, la CCIM, l'APCAM et l'APCM, ci-dessous dénommés Organisations d'employeurs, d'autre part, décident l'adoption et l'application du présent protocole ci-après intitulé « **Protocole d'Accord de Partenariat État/Secteur privé pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes** »

Ce Protocole organise l'ensemble des rapports entre les parties intéressées dans la mise en œuvre des actions citées ci-dessous ainsi que les engagements y afférents.

Article 2^{er} : Les actions de promotion de l'emploi prévues par le présent protocole sont au nombre de deux et concernent respectivement : l'apprentissage et les stages de qualification professionnelle.

Ces actions sont consignées dans le Programme Emploi- Jeunes (PEJ) dont elles constituent la composante 1 « renforcement de l'employabilité des jeunes ».

Article 3 : La population cible de la composante 1 « renforcement de l'employabilité des jeunes » du PEJ est constituée par les jeunes maliens, hommes et femmes en âge de travailler, demandeurs d'emploi et ne bénéficiant d'aucune action de formation qualifiante.

Article 4 : Les différentes parties au Protocole sont outre l'Etat, les entreprises à travers les organisations d'employeurs signataires et toutes autres organisations intéressées, notamment celles du secteur informel.

II - LE PROGRAMME EMPLOI - JEUNE

Article 5 : Le programme Emploi – Jeunes (PEJ) a pour but d'offrir aux jeunes des possibilités d'emploi salarié par des stages de qualification professionnelle et d'emploi indépendant par le développement des micros, petites et moyennes entreprises en les aidant, à avoir accès aux informations commerciales et technologiques, aux sources de financement et de garantie, à bénéficier du parrainage des entreprises existantes et à constituer un réseau de jeunes créateurs d'entreprise dans la perspective de partager certains coûts.

Article 6 : La contribution de l'Etat, dans le cadre du présent Protocole, consistera à prendre en charge les coûts de l'apprentissage et une partie des coûts du stage de qualification professionnelle.

L'Etat s'engage accorder à tout Maître artisan ou toute entreprise, qui accueillerait des jeunes dans son atelier pour les former ou les admettre en stage de qualification, une prise en charge par le FAFPA de 80% des frais de formation de leurs propres apprentis et employés, au prorata du nombre de jeunes admis en apprentissage ou en stage de qualification par le Maître-artisan ou l'entrepreneur.

L'Etat procédera également dans les meilleurs délais à la relecture de l'Ordonnance N° 92-022/P-CTSP du 13 avril 1992 sur les stages de qualification pour faciliter l'accueil des jeunes diplômés par les entreprises.

Article 7 : Sont éligibles au Programme, les Jeunes maliens (hommes et femmes) en âge de travailler, âgés de 15 à 40 ans. En conséquence, les jeunes bénéficiant déjà d'une intervention du FAFPA dans le cadre d'une convention de financement ne sont pas éligibles à la sous-composante « Apprentissage ».

2.1. – APPRENTISSAGE

Article 8 : La sous-composante « apprentissage » a pour objectif de faciliter l'insertion des jeunes dans le marché du travail par le biais d'une formation professionnelle qualifiante, d'un apprentissage ou d'un perfectionnement.

Article 9 : l'apprentissage, qui concerne les jeunes sans emploi, vise à assurer à un jeune apprenti une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée dans l'entreprise et, au besoin, en alternance dans un centre de formation.

Article 10 : l'apprentissage s'adresse aux jeunes de 14 à 21 ans. Sa durée varie de 1 à 3 ans au maximum.

Article 11 : Le contrat d'apprentissage est un contrat de type particulier qui doit obligatoirement respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

2.2. - STAGE DE QUALIFICATION

Article 12 : Le stage de qualification s'adresse aux jeunes titulaires de diplômes de l'enseignement technique et professionnel, et aux diplômés de l'enseignement supérieur. Il vise à donner aux stagiaires l'occasion d'acquérir une expérience pratique et d'augmenter leur chance pour l'obtention d'un emploi salarié.

Article 13 : Le stage de qualification s'adresse aux jeunes âgés de 40 ans maximum. Sa durée varie de six (06) mois à deux (02) an.

L'Etat s'engage à prendre en charge les allocations du stagiaire au cours de la première année. Celles de la seconde année seront à la charge de l'entreprise qui accueille le jeune stagiaire.

Les allocations versées par l'entreprise au jeune stagiaire sont exonérées de la contribution forfaitaire à la charge des Employeurs (CF), conformément à l'Ordonnance n° 92-022/P-CTSP du 13 avril 1992 sur les stages de qualification.

Article 14 : Les conditions individuelles du déroulement du stage font l'objet d'un contrat écrit, dûment signé par le chef d'entreprise, le stagiaire ou l'apprenti concerné ou son tuteur et l'agence d'exécution ou son mandataire.

Une copie du contrat de stage doit être déposée à l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE).

Article 15 : Le contrat de stage comprend obligatoirement les dispositions suivantes :

- la raison sociale et l'adresse de l'entreprise,
- les nom, et prénom, âge, références professionnelles, diplômes et adresse du stagiaire ou de l'apprenti,
- la date de prise d'effet et la durée,
- le type de stage ou d'apprentissage,

- les obligations de chacune des parties.

2.3. - COORDINATION ET SUIVI

Article 16 : Sur la base des critères définis d'accord parties avec les organisations d'employeurs, le Ministère chargé de l'Emploi et de la Formation Professionnelle assure la coordination et le suivi des stages et de l'apprentissage.

Article 17 : Les apprentis bénéficient d'une allocation mensuelle versée directement par l'Etat à travers le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA).

Article 18 : Les stagiaires bénéficient d'une allocation mensuelle versée directement par l'Etat à travers l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE).

Article 19 : Les allocations de stage et d'apprentissage sont exonérées de toutes taxes.

Article 20 : Le contrat d'apprentissage prend normalement fin à l'arrivée de son terme. Toutefois il peut être renouvelé sans pour autant dépasser trois ans. Le Chef d'entreprise doit en informer le FAFPA.

Article 21 : Le contrat de stage de qualification prend normalement fin à l'arrivée de son terme. Toutefois il peut être renouvelé sans pour autant dépasser deux ans. Le Chef d'entreprise doit en informer l'ANPE.

Article 22 : Le contrat de stage de qualification peut être suspendu :

- en cas de fermeture temporaire de l'entreprise pour cas de force majeure ;
- en cas d'indisponibilité temporaire indépendante de la volonté du stagiaire et dûment constatée ;
- en cas de grève du personnel salarié de l'entreprise ou de lock-out, à condition que cette situation empêche le stagiaire de continuer à effectuer son stage ;
- pendant la durée des absences autorisées par le chef d'entreprise ;
- pendant les vacances du stagiaire.

Article 23 : Les conditions de résiliation des contrats de stage sont les mêmes que celles prévues par les dispositions réglementaires relatives au contrat d'apprentissage. Toutefois, au cas où le stagiaire arriverait à trouver un emploi, le chef d'entreprise doit le libérer, sauf s'il décide de son recrutement à l'équivalent de la proposition qui est offerte.

III- ENGAGEMENT ET OBLIGATIONS DES PARTIES

Article 24 : Les stagiaires sont affiliés à l'Institut National de Prévoyance Sociale pour leur couverture en matière d'accidents de travail et de maladies professionnelles.

Article 25 : Le chef d'entreprise s'engage à donner ou à faire donner une formation qualifiante, méthodique et complète, aux stagiaires et aux apprentis conformément au contrat.

Article 26 : Au terme du stage ou de l'apprentissage, le chef d'entreprise doit délivrer au stagiaire ou apprenti, une attestation spécifiant entre autres :

- la période du stage ou de l'apprentissage ;
- le contenu du stage ou de l'apprentissage ;
- les prestations du stagiaire ou de l'apprenti ;
- les appréciations du tuteur par une lettre de libération dont l'ANPE ou le FAFPA est ampliatrice.

Article 27 : Le chef d'entreprise s'engage à ne pas pourvoir un poste d'emploi permanent par un stagiaire.

Article 28 : Le stagiaire a l'obligation de respecter les clauses du contrat de stage, et de se soumettre à la discipline générale et au règlement intérieur de l'entreprise.

IV – MISE EN OEUVRE ET SUIVI

Article 29 : Il est institué auprès du Ministère chargé de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et au niveau de chaque région, un Comité de coordination et de suivi entre les signataires, chargé de la gestion du Protocole.

Article 30 : Le Comité a pour missions :

- de déterminer les objectifs quantitatifs de la composante I du PEJ relative aux sous – composantes « Apprentissage » et « Stage de qualification » ;
- de suivre l'exécution des sous –composantes, de faire l'évaluation des résultats, de proposer les réajustements éventuels des objectifs et du plan d'opération selon une périodicité et des modalités à fixer ;
- de donner des avis circonstanciés au Gouvernement et aux partenaires sur toutes questions liées à l'exécution du Protocole et de faire des propositions d'amélioration ;
- de faire recenser et gérer par l'ANPE et le FAFPA un fichier des stagiaires et des apprentis, des entreprises et des autres organismes susceptibles de contracter.

Article 31 : La composition, les attributions, l'organisation et le fonctionnement dudit comité sont fixés par Décret du Premier Ministre, après avis des parties contractantes.

V - DISPOSITIONS FINALES

Article 32 : Le présent Protocole peut être dénoncé par chacune des parties signataires, sous réserve de l'observation d'un préavis de trois mois. La notification de ce préavis doit faire l'objet d'un accusé de réception.

La partie ayant dénoncé le Protocole peut, dans un délai d'un mois, présenter de nouvelles propositions à discuter avec les autres parties.

Toutefois, les contrats en cours s'exécutent jusqu'à leur terme normal.

Article 33 : Toute modification aux dispositions du présent Protocole se fera d'accord parties entre tous les signataires.

Article 34 : Des dispositions complémentaires pourront, en cas de nécessité, être prises par avenants conclus entre les parties signataires. Ces avenants détermineront en outre les conditions particulières d'application des dispositions contenues dans le présent protocole.

ONT SIGNE :

POUR LE GOUVERNEMENT :

**Le Ministre de l'Economie et
des Finances**

Bassari TOURE

**Le Ministre du Travail
et de la Fonction Publique**

Modibo DIAKITE

**Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports**

Djibril TANGARA

**La Ministre Déléguée Chargé de
l'Emploi et de la Formation
Professionnelle**

Mme DIALLO M'bodji SENE

POUR LES PARTENAIRES SOCIAUX :

**Le Président de la Fédération Nationale des
Employeurs du Mali**

Moussa Mary Balla COULIBALY

**Le Président de l'Assemblée Permanente
des Chambres d'Agriculture du Mali**

Cheick Oumar TALL

**Le Président de l'Assemblée Permanente
des Chambres de Métiers du Mali**

Gaoussou FOFANA

**Le Président de la Chambre de
Commerce et d'Industrie du
Mali**

Jamil BITTAR

**La Présidente de la Fédération
Nationale des Artisans du Mali**

Mme TRAORE Assa TRAORE

Table des matières

Dédicace	2
Remerciements	3
Résumé	4
Abstract	5
Problématique et Construction de l'Objet	6
I. Objectifs	12
II. Hypothèses	13
1-Hypothèse principale :.....	13
2-Hypothèses secondaires :.....	14
III. Approche théorique et méthodologique	14
1-Approche théorique	14
2- Méthodologique	16
2.1. -Recherche documentaire :.....	17
2.2 – La construction de l'échantillon.....	17
3- Enquêtes exploratoires :.....	18
3.1. Questionnaire	18
3.2. Entretiens	18
4 -Techniques d'enquête.....	19
4.1 - Enquête quantitative.....	19
4.2 -Enquête qualitative.....	20
4.2.1 La construction de la grille d'entretien	21
4.2.2 L'administration des entretiens	21
5 -Techniques de traitement et d'analyse des résultats.....	22
6-Les difficultés rencontrées.....	22
Première Partie : Le Mali de la jeunesse à l'emploi	25
CHAPITRE I La Présentation Mali : Du Soudan Français au Mali	26

Introduction	26
I. De la colonisation à nos jours.....	26
1. La Colonisation française : Le Soudan Français	26
2. De la marche vers l'indépendance du Mali.....	28
3. De l'indépendance à nos jours : La République du Mali.....	30
3.1 Les origines du Mali.....	30
3.2. Le cadre géographique	31
3.3. Les ethnies au Mali	31
3.4. Le Mali de la Première République.....	34
3.5. Le Mali sous la deuxième République 1968-1991.....	36
3.5.1 Le CMLN au pouvoir 1968-1978.....	36
3.5.2. Le règne du président Moussa TRAORE 1979 à 1991.....	38
3.6. Le Mali de la troisième République :	40
3.6.1. Le Président Alpha Oumar Konaré (1992-2002)	40
3.6.2. Le Président Amadou Toumani TOURE (2002-2012).....	41
3.6.3. Le Président Ibrahim Aboubacar KEITA	43
II- Approche Socio-Economique du Mali de l'indépendance à nos jours (par secteurs d'activité).....	44
1. Secteur Primaire.....	45
2. Secteur Secondaire.....	46
2.1- Activités extractives.....	46
2.2- Activités de fabrication	47
2.3 - Intrants agricoles.....	48
2.4- Production, distribution d'eau et d'électricité	48
2.5- Construction	49
3. Secteur Tertiaire :	51
3.1- Commerce, réparation automobile/ distribution.....	51

3.2- Hôtellerie	51
3.3- Transport/logistique	52
3.4- TIC	52
3.5- Activités financières.....	53
3.6- Administration publique.....	54
3.7- Éducation.....	55
3.8- Santé et action sociale	55
III- Les crises économiques du Mali de l'indépendance à nos jours :	56
1. Le contexte économique du Mali de la Première République : l'option socialiste 1960-1968	56
2- Le contexte économique du Mali de la Deuxième République : le régime militaire 1968-1991.....	58
3. La Libéralisation Economique du Mali : 1982-1991.....	59
4- Le contexte économique du Mali de la Troisième République : l'ère démocratique	60
Conclusion partielle	65
CHAPITRE II De la Sociologie de la jeunesse en général à la jeunesse malienne en particulier 66	
Introduction	66
I- De la problématique de définition de la jeunesse aux théories de la jeunesse ...	68
1- Les Définitions autour du jeune et de la Jeunesse.....	68
II. La Jeunesse au Mali : l'encadrement de la Jeunesse et l'esquisse de typologie	106
1- L'aperçu historique sur l'encadrement de la jeunesse au Mali.....	106
1.1- La jeunesse dans la société traditionnelle	106
1.1.1. L'éducation traditionnelle	107
1.1.2 Les jeux dans l'éducation traditionnelle	109
1.1.3 L'initiation et les classes d'âge dans l'éducation traditionnelle : ..	110
1.1.4 La socialisation par le travail dans la société traditionnelle.....	110
1.2- La jeunesse sous la colonisation	111

1.3- La jeunesse de 1960 à 1968.....	112
1.4- La jeunesse de 1968 à 1991.....	113
1.5- La jeunesse de l'ère démocratique (période de 1991 à nos jours).....	114
2- Esquisse de typologie de la jeunesse malienne	115
2.1- Une différenciation géographique et socio-économique.....	116
2.1.1-Différenciation géographique	116
2.1.1.1- Les jeunes ruraux	116
2.1.1.2- Les jeunes urbains	117
2.1.1.3- Les jeunes migrants.....	118
2.1.2- Différenciations socio-économiques	118
2.1.2.1 L'éducation	118
2.1.2.2 La classe sociale	118
2.3- Une différenciation par rapport à l'âge	119
2.4- Une différenciation par rapport aux statuts professionnels	120
Conclusion partielle	122
CHAPITRE III L'insertion de la Jeunesse au Mali	124
Introduction	124
I. L'insertion : Comment la définir ?	126
II- Les Théories de l'Insertion socio-économique des Jeunes.....	128
III- Etat des lieux de la situation socio-économique de la jeunesse au Mali :.....	137
1. Les jeunes et l'emploi au Mali	137
2- La vulnérabilité sociale des jeunes :.....	148
3- La crise de l'emploi versus enrôlement des jeunes dans les groupes extrémistes violents.....	156
Conclusion partielle	164
Deuxième Partie : La Transformation du marché de l'emploi et l'insertion professionnelle, un mariage difficile.	166
CHAPITRE I La question de l'emploi jeune au cœur des débats.....	167
Introduction	167

I - La Définition de l'Emploi.....	170
II - Les Théories autour de l'Emploi/Travail Jeune	173
III - Les problèmes liés à l'accès à l'emploi.....	197
Conclusion Partielle	208
CHAPITRE II Les Politiques Publiques d'Emploi au Mali.....	211
Introduction	211
I- Fonds d'appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) .	212
II- Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)	213
1. Création.....	213
2. Missions	213
III- Programme National d'Action pour l'Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté (PNA/ERP).....	214
IV- Direction Nationale de l'Emploi (DNE)	216
1. Création.....	216
2. Missions.....	216
V- Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP).....	216
1- Création.....	216
2- Missions	217
VI- Fonds National pour l'emploi des Jeunes.....	217
1. Création.....	217
2.-Objectif	218
3. Organisation.....	218
4. Ressources	218
5- Activités.....	219
VII- La Politique Nationale de la Formation Professionnelle	219
1- Présentation	219
2. Objectifs :.....	220
2.1- Objectif général	220

2.2- Objectifs spécifiques	220
3. Les orientations	220
3.5 Le partenariat (il s'agit d'une gestion commune de la formation professionnelle Etat, privé et partenaires techniques et financiers) ;	221
3.6- La gestion (la gestion axée sur le résultat) ;	221
VIII- Centre National de Promotion du Volontariat	221
1. Présentation du CNPV	221
2. Mission du CNPV	222
3- Objectifs du CNPV	222
IX- L'institut National d'Ingénierie de Formation Professionnelle (INIFORP)	223
1. Contexte	223
2. Missions	223
3. Activités	224
4. Les atouts	224
5. Les défis	225
X- Observatoire National de l'Emploi	225
1. Contexte de création de l'ONEF :	225
2-Mission de l'ONEF:	226
4- Modalité de fonctionnement :	227
5-Modalité de mise en œuvre de la production des statistiques de l'emploi ...	227
6-Les principales sources de données disponibles pour mesurer l'emploi et ses tendances :	227
7-Modalité de mise en œuvre de la production des statistiques de l'emploi ...	228
8-Modalité de mise en œuvre de la production des statistiques de l'emploi ...	228
XI- Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes (PROCEJ).....	229
1- Présentation :	229
2. Objectifs du PROCEJ :	229

2.1. Objectif général :	229
2.2. Objectifs spécifiques :	229
2.2.1. Renforcer l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP)	229
2.2.2. Renforcer le développement des compétences pour les jeunes déscolarisés	229
2.2.3. Soutenir les programmes d'entrepreneuriat pour les jeunes faiblement scolarisés	229
2.2.4. Soutenir les programmes d'entrepreneuriat pour les jeunes diplômés au moins de l'enseignement secondaire	230
2.2.5. Soutenir les petites et moyennes entreprises existantes pour la création d'emplois	230
2.2.6. Renforcement Institutionnel	230
3- Domaines	230
4- Cibles du Projet	230
XII- Projet Formation, Insertion et Entrepreneuriat de Jeunes Ruraux	231
1. Présentation du projet:	231
2- Organisation	233
3- Éligibilité :	233
4- Ciblage géographique et économique :	233
5- Facilitation de proximité :	234
6- Parcours d'insertion :	234
7- Conditions :	234
8- Filières éligibles :	235
XIII- Programme décennal de développement de la formation professionnelle pour l'emploi	236
1. Historique :	236
2. Présentation	236

3. Objectifs :	237
3.1- Objectif général :	237
3.2- Objectifs spécifiques	237
4. Champs d'intervention.....	237
4.1- Les populations cibles	237
4.2- Les niveaux de qualification prioritaires	238
4.3- Les types de formation	238
4.4- Les établissements de formation concernés	239
5- Les ambitions du programme.....	239
Conclusion partielle	241
CHAPITRE III La Politique Nationale de l'Emploi en Question	243
Introduction	243
I. LES OBJECTIFS.....	243
1. L'Objectif global :	243
2. Les Objectifs spécifiques :	243
II. LES STRATEGIES	244
III- Les actions	244
Pour rendre les stratégies opérationnelles, la PNE s'est focalisé sur six (6) actions prioritaires qui sont :	244
1. Assurer la prise en compte de l'emploi dans les politiques transversales ...	244
1.1 Emploi et politiques macroéconomiques.....	245
1.2 Emploi et politique fiscale	245
1.3 Emploi et politique du crédit	247
1.4 Emploi et politique d'investissement	248
2. Assurer la prise en compte de l'emploi dans les politiques sectorielles	251
2.1 Emploi et développement rural : la mise en œuvre de la LOA.....	251
2.2 Emploi et Politiques de développement industriel et de développement du secteur privé	253

2.3	Emploi et Politique Nationale de l'Artisanat et de Tourisme	255
2.4	Emploi et politique d'ouverture commerciale	257
2.5	Emploi et politique de décentralisation : la dynamisation des économies locales	258
2.6	Emploi et politique de formation professionnelle	259
2.7	Emploi et politique de l'éducation	262
3.	Renforcer les actions ciblées de promotion et de création d'emplois	263
3.1	Promouvoir l'emploi décent grâce à l'entrepreneuriat	263
3.2	Promouvoir l'auto-emploi et l'entrepreneuriat	264
3.3	Développer la micro finance	265
4.	Renforcer les actions directes de promotion de l'emploi	266
4.1	Promouvoir l'emploi des jeunes	266
4.2	Promouvoir l'emploi des femmes	267
4.3	Les actions en faveur d'autres catégories sociales	270
4.3.1	Le travail des enfants et l'emploi	270
4.3.2	L'emploi des personnes handicapées	271
4.3.3	Les migrations et l'emploi	272
4.3.4	La promotion de l'emploi par l'approche « Haute Intensité de Main d'œuvre »	273
4.3.5	L'appui au secteur informel	274
5.	Améliorer l'employabilité pour faciliter l'accès au marché du travail	275
6.	Améliorer la gouvernance du marché de l'emploi	276
6.1	Renforcer l'organisation et le fonctionnement du marché de l'emploi ..	276
6.2	Améliorer la gouvernance du marché de l'emploi	277
	Conclusion partielle	278
	Troisième Partie : La question d'insertion à l'épreuve du terrain au Mali	280
	CHAPITRE I Le profil sociologique des jeunes enquêtés dans le cadre de cette étude	281
	Introduction	281

I. Le sexe	281
II. L'âge	287
III. Le niveau d'étude	290
IV. Répartition des enquêtés selon les zones d'enquête.....	295
V. L'année d'appui de l'APEJ.....	300
Conclusion partielle	304
CHAPITRE II La perception des jeunes sur leur situation d'insertion socio-économique au Mali	305
Introduction	305
I. L'emploi : un mot à sens multiple et non maîtrisé	305
1. L'emploi : vu par les jeunes de l'APEJ	307
2. Le rôle du travail dans la reconnaissance économique et sociale du jeune	316
2.1 La fonction économique du travail chez le jeune	318
2.1.1- Le travail comme facteur de réduction du chômage vecteur de croissance économique	319
2.1.2- Le rôle du travail dans l'autonomisation du jeune	320
2.2- Le travail comme facteur de reconnaissance sociale du jeune	321
2.2.1- Le travail dans la réduction de la vulnérabilité sociale du jeune	321
2.2.2- Le travail dans le développement de l'estime de soi.....	322
3- L'épineuse question de l'inadéquation entre la formation et l'emploi.....	327
Conclusion partielle	344
CHAPITRE III L'APEJ une alternative à l'insertion socio-économique des jeunes au Mali..	346
Introduction	346
I- L'accès aux offres de service de l'APEJ un véritable parcours de combattant	346
II- La contribution de l'APEJ dans l'insertion socioéconomique des jeunes.....	353
1. Le Fonds National pour l'Emploi des jeunes (FNEJ)	354
2. Programme Emploi Jeunes (PEJ)	355
3. Les actions concrètes en faveurs des jeunes	356

III. L’impact des stratégies de l’APEJ sur l’insertion socio-économique des jeunes.....	363
1. Dans le développement de l’employabilité des jeunes	363
2. Dans le cadre du changement obtenu par les jeunes	364
Conclusion partielle	367
CHAPITRE IV Les trajectoires d’insertion socio-économique des jeunes au Mali : typologie, difficultés et stratégies.....	368
Introduction	368
I. Les typologies de trajectoires d’insertion socioéconomique des jeunes au Mali	368
1. Le stage-chômage	370
2. Le stage-emploi	380
3. Le concours-examen.....	382
4. La formation-crédation d’AGR (Activités génératrices de revenus)	389
5. Les relations sociales-emploi	392
II. Les difficultés liées aux parcours d’insertion socio-économique des jeunes au Mali.....	397
1- Les difficultés rencontrées par nos jeunes enquêtés dans leurs parcours d’insertion.....	398
2- Les difficultés assorties de l’analyse des trajectoires d’insertion socio-économique des jeunes de l’APEJ	404
2.1- Difficulté liée à l’appropriation du terme ‘emploi’	404
2.2- Difficulté liée à la qualité de la formation reçue	408
2.3 Difficulté liée aux profils de formation et du problème de reconversion/adaptation.....	414
2.4 Difficulté liée au financement et à la gestion des fonds.....	420
III- Les stratégies pour une meilleure insertion socio-économique des jeunes au Mali.....	422
1. Les stratégies proposées par les jeunes bénéficiaires de l’APEJ.....	423
1.1 Le recrutement massif des jeunes à la fonction publique	423

1.2- La promotion de l'entrepreneuriat jeune	425
1.2.1 - L'encouragement des initiatives privées des jeunes.....	425
1.2.2 - L'allocation de fonds aux jeunes.....	426
1.3- Le renforcement de capacités des jeunes	427
1.4 - Le développement du centre national de volontariat	430
2. Les stratégies assorties de l'analyse des trajectoires d'insertion socio-économique des jeunes de l'APEJ.....	433
2.1 La formation et le renforcement des capacités des jeunes comme stratégie d'insertion socio-économique.....	433
2.2 La promotion de l'entrepreneuriat jeune comme alternative à l'insertion socio-économique des jeunes au Mali.....	434
Conclusion partielle	438
Conclusion Générale	440
Bibliographie	449
Glossaire	469
ANNEXES	472
ANNEXE 1	473
ANNEXE 2.....	477
ANNEXE 3.....	481
ANNEXE 4.....	485
ANNEXE 5.....	488